

# Nos diverses cités

NUMÉRO 3 • ÉTÉ 2007

## Collectivités rurales

DIRECTEUR INVITÉ  
Bill Reimer  
Université Concordia



# METROPOLIS 2007



## Migration, croissance économique et cohésion sociale

Douzième conférence internationale Metropolis / du 8 au 12 octobre 2007 / Melbourne, Australie



Pour de plus amples renseignements : [www.international.metropolis.net](http://www.international.metropolis.net)



Australian Government  
Department of Immigration  
and Multicultural Affairs



 MONASH University

# Table des matières

NUMÉRO 3 • ÉTÉ 2007

## SECTION 1 EN GUISE D'INTRODUCTION

- 3 **Intro**  
*Bill Reimer, Université Concordia*

## SECTION 2 CONTEXTE RURAL DE L'IMMIGRATION

- 9 **Les immigrants au Canada rural**  
*Ray D. Bollman, Roland Beshiri et Heather Clemenson, Statistique Canada*
- 17 **Migration secondaire des nouveaux immigrants établis au Canada**  
*René Houle, Statistique Canada et Institut canadien de recherche en politique sociale, University of New Brunswick*
- 27 **Tendances récentes en matière de migration entre les régions rurales et urbaines**  
*Heather A. Clemenson, Statistique Canada  
J. Roger Pitblado, Université Laurentienne*
- 33 **Diversité ethnique et culturelle dans les milieux ruraux du Canada et son lien avec l'immigration**  
*Bill Reimer, Mike Burns et Paul Gareau, Université Concordia*
- 39 **Les immigrants en région et en milieu rural en Australie**  
*Jock Collins, University of Technology Sydney*
- 45 **Promouvoir la présence des minorités visibles dans l'ensemble du Canada**  
*Meyer Burstein*

## SECTION 3 POLITIQUES PUBLIQUES : PERSPECTIVES ET ENJEUX

- 50 **Importance de pousser la recherche : arguments en faveur de l'étude des populations d'immigrants et de minorités visibles vivant en dehors des trois plus grandes villes du Canada**  
*Paul Radford, Université Concordia*
- 55 **Orientations en faveur de la régionalisation de l'immigration : une réflexion**  
*Monique M. Rose et Julie Desmarais, Agriculture et Agroalimentaire Canada*
- 63 **Différences mitigées : la diversité et la dynamique culturelle dans le Canada des petites collectivités**  
*Andrew Nurse, Mount Allison University*
- 69 **L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration**  
*Bertrand Allen, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec  
Hubert Troestler, Immigration-Québec*
- 76 **Hérouxville et la confiance démocratique du Québec**  
*Meir Amor, Université Concordia*
- 81 **Lacunes dans les services aux immigrants offerts dans une petite ville : Brandon, au Manitoba**  
*Anisa Zehtab-Martin et Kenneth B. Beesley, Brandon University*
- 87 **Immigration francophone en milieu minoritaire : le défi de la ruralité**  
*Jean-Olivier Roy, Chedly Belkhodja et Nicole Gallant, Université de Moncton*
- 93 **Ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire : quand les immigrants sont la minorité dans une minorité**  
*Nicole Gallant, Université de Moncton, et Centre Metropolis de l'Atlantique*

## SECTION 4 SURVOL DES RÉGIONS

- 98 Les enjeux de l'immigration envisagés comme stratégie de repopulation rurale dans les provinces Maritimes du Canada  
*David Bruce, Mount Allison University*
- 106 L'immigration vers les communautés rurales : un phénomène singulier et singulièrement prometteur  
*Ibrahim Ouattara et Carole C. Tranchant, Université de Moncton*
- 113 Immigration dans les territoires ruraux au Québec  
*Chakda Yorn et Marie-Lou Ouellet, Solidarité rurale du Québec*
- 119 L'intégration des immigrants hors de Montréal  
*Myriam Simard, Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec*
- 125 Diversité ethnique des milieux de travail et homogénéité des localités : observations préliminaires sur les régions rurales du sud de l'Ontario  
*Belinda Leach, Guelph University  
Aine Leadbetter, McMaster University  
Kerry Preibisch, Guelph University  
Joao-Paulo Sousa, Guelph University  
Charlotte Yates, McMaster University*
- 131 L'immigration en milieu rural dans les Prairies : lacunes sur le plan des connaissances  
*Marianne Sorensen, Tandem Social Research Consulting*
- 137 Réflexions sur l'expérience d'immigration en milieu rural dans les diverses collectivités rurales du Manitoba  
*Ray Silvius, Carleton University et Brandon University  
Robert C. Annis, Brandon University*
- 146 L'immigration vers les plus petites communautés de la Saskatchewan  
*Joseph Garcea, University of Saskatchewan*
- 153 Le bouddhisme Jōdo Shin-shū dans le sud de l'Alberta  
*John Harding, Lethbridge University*
- 159 Au nord du 53<sup>e</sup> parallèle: la diversité à l'extérieur des régions urbaines dans le nord de la Colombie-Britannique  
*Catherine Nolin, University of Northern British Columbia  
Katie McCallum, University of British Columbia*

## SECTION 5 PROGRAMMES ET PRATIQUES

- 165 Où se couche le soleil? La technologie peut-elle faciliter l'établissement dans la Nouvelle-Écosse rurale?  
*Gerry Mills, Halifax Immigrant Learning Centre  
Claudette Legault, Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants*
- 170 « Nous » et « les autres » : identité culturelle chez les Latino-Américains en milieu rural au Nouveau-Brunswick  
*Neyda Long et Benjamin Amaya, St. Thomas University*
- 176 La diversité au sein d'une culture religieuse commune  
*Hannah M. Lane, Mount Allison University*
- 181 Le réseau stratégique sur l'immigration en dehors des métropoles : une structure de recherche, d'échanges et de consultation  
*Michèle Vatz Laaroussi, Université de Sherbrooke*
- 187 Nouvelle colonisation  
*Eva Lopez, Intégration Communautaire des Immigrants*
- 190 « Apprends-moi ta langue » : une expérience d'intégration linguistique et d'échange interculturel à Québec  
*Bouchra Kaache, Centre international des femmes, Québec*
- 194 La régionalisation de l'immigration un défi national  
*Moussa Guene, Promotion Intégration Société Nouvelle*
- 197 Capital social et intégration des immigrants en Estrie  
*Marilyn Steinbach, Université de Sherbrooke*
- 202 Migrants transnationales dans le Canada rural  
*Kerry Preibisch, University of Guelph*
- 207 Le programme de travailleurs agricoles saisonniers : considérations pour l'avenir de l'agriculture et incidences de la gestion des migrations  
*Nelson Ferguson, Université Concordia*

# L'immigration au sein de la nouvelle économie rurale<sup>1</sup>

BILL REIMER

Université Concordia

Les résultats du Recensement de 2006, publiés récemment, semblent confirmer la conclusion que les régions rurales du Canada sont en difficulté. En effet, la population de ces régions et des petites villes s'est accrue de seulement 1 % entre 2001 et 2006, chiffre bien inférieur à la moyenne nationale de 5,4 %; en outre, l'urbanisation se poursuit, puisque moins de 20 % de notre population vit dans des collectivités rassemblant au plus 10 000 personnes, et la croissance, si croissance il y a, survient le plus souvent dans les régions rurales situées à proximité de centres urbains (Statistique Canada, 2007a)<sup>2</sup>.

Par le passé, nous avons compté sur l'immigration pour régler des problèmes de ce genre. Lorsque le gouvernement canadien a eu besoin de main-d'œuvre pour construire nos grandes villes, il s'est tourné vers l'Europe et le Royaume-Uni. Quand il a voulu accroître la population dans l'Ouest, il a mis en place des mesures incitatives alléchantes pour attirer dans les Prairies des personnes originaires du nord de l'Europe. Par des voies officielles ou officieuses, l'immigration a tenu lieu de principale stratégie en ce qui a trait à la croissance et à la répartition de la population.

La recette ne semble plus fonctionner, toutefois, dans le cas des régions rurales. Les immigrants, comme le reste de la population canadienne, semblent préférer les centres urbains aux centres ruraux (Bollman et coll.; Bruce) (Beshiri et Alfred, 2002). Même ceux qui, en arrivant,

s'installent dans des régions rurales finissent apparemment par se retrouver en zone urbaine après quelques années (Houle). Ce n'est qu'en de rares occasions que l'immigration suffit à créer la capacité institutionnelle et les courants migratoires susceptibles d'assurer une croissance plus durable (Silvius et Annis).

C'est donc à point nommé que le projet Metropolis s'intéresse à la question de l'immigration en région rurale. S'il y a lieu de formuler des politiques et des programmes appropriés à cet égard, nous devons d'abord chercher à comprendre la dynamique qui sous-tend les changements démographiques, à déterminer les critères sur lesquels reposent les choix des immigrants et à examiner la nature de leur expérience à leur arrivée. Ces éléments relèvent de la recherche et de la pratique, et ils constituent nos principaux objectifs dans la présente édition de *Nos diverses cités*.

## Repeupler les zones rurales

Pour beaucoup, il ne va pas de soi que les régions rurales doivent être repeuplées. Si les gens choisissent de s'installer dans les villes, demandent-ils, en quoi le gouvernement doit-il s'en inquiéter? Si les changements structurels favorisent cette tendance, pourquoi revoir les structures touchées? Selon ces points de vue, il peut être tout à fait sensé que les collectivités rurales mettent sur pied des initiatives d'accroissement démographique si elles souhaitent conserver leur mode de vie, mais elles ne doivent pas compter sur l'intervention et le soutien des gouvernements, puisque la majorité de la population vit en milieu urbain.

Cependant, cette position fait fi des formes multiples d'interdépendance qui relie entre elles les collectivités et les régions rurales et urbaines. Les zones rurales fabriquent les produits de base qui nous garantissent une balance commerciale positive, c'est à elles que nous devons notre eau, les installations récréatives et

<sup>1</sup> Bon nombre des constatations présentées dans cet article ont été faites au cours de mes dix années de collaboration avec des collègues du programme de recherche intitulé « Nouvelle Économie Rurale » (<http://nre.concordia.ca>). Je tiens à souligner le soutien assuré par le Conseil de recherches en sciences humaines, nos multiples partenaires et mes collègues pendant ces dix années. En particulier, celui de John Biles et de son équipe dans le cadre de cette publication a été particulièrement précieux.

<sup>2</sup> Les centres comptant plus de 30 % de navetteurs qui travaillent dans un centre urbain voisin affichent une croissance de 4,7 %.

les attraits naturels vers lesquels nous nous tournons pour nous détendre, ce sont elles qui contiennent une grande partie de notre biodiversité, qui transforment une bonne partie de la pollution urbaine et qui rassemblent une large part de notre héritage social et culturel. Sans ceux qui extraient, traitent et transportent ces produits, préservent ces attraits naturels et protègent notre héritage, nous serions moins bien lotis, en milieu rural comme urbain.

Il est devenu difficile de conserver une population suffisante en de nombreux endroits, toutefois, parce que le nombre de personnes nécessaires pour créer les produits de base a chuté, sous l'impulsion des avancées économiques et technologiques (Bollman et coll.). La montée de la concurrence internationale est venue exacerber le problème : les revenus nets sont tombés en deçà du seuil permettant aux familles et aux collectivités de subvenir à leurs besoins. Par exemple, pour survivre, la plupart des ménages agricoles doivent générer un revenu d'appoint (Keith, 2003). Nous constatons de ce fait que la disponibilité des emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire est devenue, dans la plupart des cas, un ingrédient essentiel à la production primaire, et que le maintien de collectivités rurales relativement diversifiées contribue grandement à la fabrication des produits de base. Un niveau de population adéquat est indispensable pour justifier et soutenir les services commerciaux, éducatifs, sanitaires et autres dont dépend la fabrication de produits de base et de produits industriels (Collins).

Bollman, et coll. décrivent la dynamique des populations dans les zones rurales. Ils expliquent comment la population des régions rurales canadiennes augmente, mais plus lentement que la population urbaine. Ils soulignent que les effets de la perte de population se font sentir le plus lourdement dans le secteur primaire, alors que le secteur de la fabrication demeure relativement vigoureux dans les régions rurales, et ils font ressortir l'importance du rôle que joue la proximité urbaine dans la répartition de la population; en effet, on voit de jeunes familles et des retraités se joindre à des collectivités rurales situées dans le rayon de migration journalière d'un centre urbain.

Ces comportements généraux recouvrent toutefois une diversité considérable. Dans une étude sur les tendances démographiques, Mwansa et Bollman (2005) indiquent que 33 % des collectivités rurales analysées affichent une

croissance annuelle constante pour la période allant de 1981 à 2001. Même 24 % des collectivités rurales qui ne se trouvent pas à proximité d'un centre urbain ont connu une telle croissance. Clemenson et Pitblado font état d'exceptions notables aux tendances migratoires voulant que les campagnes se vident au profit des villes, exceptions qui s'expriment aussi bien dans le temps que dans les tranches d'âge. Ce thème des « exceptions aux grandes tendances » est repris ici par de nombreux auteurs, qui nous fournissent des pistes très intéressantes pour la recherche de solutions. C'est dans ce contexte que s'insère notre analyse de l'immigration en région rurale.

### **L'immigration en région rurale**

L'immigration en région rurale semble soumise aux mêmes forces qui régissent les tendances démographiques internes (Houle; Rose et Desmarais). La plupart des immigrants s'installent d'emblée dans des centres urbains ou y déménagent sans tarder quand leur point de chute se trouve dans une zone rurale (Houle). En milieu rural comme en milieu urbain, les immigrants possèdent des diplômes d'études supérieures et, comparativement aux Canadiens de naissance, ils ont plus de chances d'être embauchés (Beshiri et Alfred, 2002; Beshiri, 2005), même si leur degré de scolarisation demeure inférieur à celui des immigrants établis en région urbaine. Bollman et coll. montrent aussi comment, depuis 1996, les tendances en matière d'immigration ont changé et ont donné lieu à de nouvelles conditions de recrutement et de conservation.

Les perspectives d'emploi, le soutien social, la langue, les services et l'attitude de la collectivité demeurent les facteurs décisifs sur les plans du recrutement et de la conservation des immigrants (Bollman et coll.; Bruce; Houle; Long et Amaya). L'immigration en milieu rural fait écho à ces facteurs, de sorte qu'elle présente souvent des défis particuliers (Reimer et coll.). Comme l'emploi constitue l'un des éléments clés de la politique et de la pratique en matière d'immigration, par exemple, il n'y a rien d'étonnant à ce que les problèmes d'emploi dans les centres ruraux aillent de pair avec les problèmes d'immigration (Collins).

Bien qu'elles soient soumises aux mêmes forces que les régions urbaines, les régions rurales s'en différencient néanmoins à divers égards importants, qui classent dans une catégorie à part leurs problèmes et leurs défis liés à l'immigration. Nous en examinerons

quelques-uns ci-dessous, en nous fondant sur quatre caractéristiques qui distinguent les régions rurales et urbaines. Dans bien des cas, lorsque les politiques sont élaborées en fonction des centres urbains, ces caractéristiques jouent au détriment des zones rurales; c'est pourquoi elles méritent une attention particulière en ce qui a trait à la recherche et à la mise en œuvre de programmes.

### **Distance et densité**

Les collectivités et les populations rurales se définissent fondamentalement en fonction de leur isolement les unes par rapport aux autres et par rapport aux grandes agglomérations (du Plessis et coll., 2001). Elles se caractérisent aussi par de faibles densités de population, en leur sein et entre elles. Elles ne jouissent donc pas des avantages qui reviennent aux économies d'agglomération et qui stimulent souvent l'urbanisation. En matière d'immigration, la distance et la densité sont susceptibles de se répercuter sur la sensibilisation, les services, la complétude institutionnelle<sup>3</sup>, la diversité et les réseaux qui, ensemble, servent à attirer et à retenir les immigrants (Steinbach; Reimer et coll.).

Comme les régions rurales sont éloignées des centres du pouvoir économique, social et politique, il est peu probable que les immigrants éventuels soient au courant de leur existence ou bien informés à leur sujet. La restriction s'applique dans les deux sens : il est peu probable que les programmes de recrutement d'immigrants englobent les perspectives en zones rurales, et il est peu probable que des immigrants éventuels cherchent à se renseigner sur les régions rurales et les problèmes qui leur sont propres (Long et Amaya; Sorenson; Steinbach). Dans ces conditions, il s'avère nécessaire de prendre des mesures proactives pour compenser ce désavantage.

Les longues distances et la faible densité supposent aussi que la portée et la gamme des services sociaux et institutionnels sont relativement limitées en zone rurale (Halseth et Ryser, 2006). Nous savons que la disponibilité des services pèse énormément dans le choix d'une destination pour tous les types de migrants (Mills et Legault; Zehtab-Martin et Beesley). En outre, de faibles densités de population sous-tendent que la complétude institutionnelle

de certains groupes d'immigrants sera vraisemblablement très réduite, de sorte que les régions qui en sont affligées sont d'autant moins aptes à attirer et à retenir des immigrants. L'importance de ce type de caractéristique est confirmée par bon nombre d'exemples cités dans les travaux dont il est question ici, exemples qui montrent comment des mesures et des programmes spécifiques ont été mis en œuvre pour renforcer la complétude, souvent avec des résultats spectaculaires (Kaache; Silvias et Annis; Steinbach).

La distance et la faible densité ont aussi pour effet d'appauvrir les réseaux sociaux, si nécessaires à l'immigration (Portes, 1997; Potter, 1999). Comme le font remarquer Bollman et coll., les coûts de transport diminuent quand il s'agit de biens et d'information, mais pas quand il s'agit d'être humains. Or, aux yeux des immigrants, ce facteur est l'un des plus importants, en partie pour leur propre déplacement, mais surtout pour l'accès à des réseaux qui leur permettraient de se déplacer. Le fait de s'installer dans un lieu nouveau comporte du stress et des risques, même quand les distances à parcourir sont courtes. Les risques sont encore plus grands quand on quitte un pays pour un autre, de sorte que le fait d'envisager l'immigration, de la planifier et de passer à l'acte suppose généralement un niveau élevé de confiance. Il est plus facile de susciter une telle confiance et on obtient de meilleurs résultats lors de rencontres en face à face, ce qui nécessite le déplacement de personnes, souvent pendant de longues périodes. Le tourisme, les rassemblements familiaux, les affaires et les événements culturels permettent d'ordinaire de telles rencontres, mais les coûts augmentent en flèche quand le déplacement s'étend aux zones rurales. Encore une fois, les possibilités d'accroître les connaissances et la confiance s'en trouvent réduites (Steinbach).

### **Structures économiques**

Par ailleurs, les zones rurales se distinguent du fait de leur structure économique. Au Canada, cette structure s'appuie sur la production de biens et, même si nos méthodes d'extraction ont changé, le commerce des ressources naturelles demeure une caractéristique prédominante des régions rurales (Clemenson et Pitblado). C'est dire que, sur les plans de l'emploi, des compétences et des caractéristiques sectorielles, les zones rurales demeurent particulières à plusieurs égards (Leach; Sorensen) (Beshiri, 2001; Beshiri et Alfred, 2002).

<sup>3</sup> La « complétude institutionnelle » désigne la capacité qu'a un groupe ethnique de répondre aux besoins de sa collectivité en matière de services (Breton, 2005).

Malgré l'importance accrue des secteurs de la fabrication et des services, les demandes de main-d'œuvre et la nature de cette main-d'œuvre ne sont pas les mêmes en milieu rural qu'en milieu urbain. En corollaire, nous constatons que les demandes en matière d'immigration sont également différentes : on recherche une proportion plus élevée de travailleurs du secteur primaire, des ouvriers hautement spécialisés dans des domaines pointus et peu de professionnels (Bollman et coll.; Long et Amaya; Sorensen). Les immigrants récents sont aux prises avec des problèmes liés à l'emploi, au revenu et à l'accréditation, et ces problèmes auront des incidences particulières dans les zones rurales (Reitz, 2005). Pour être couronnés de succès, les programmes d'immigration doivent donc prendre en compte ces caractéristiques distinctives.

### **Commodités**

Les secteurs ruraux se singularisent souvent par les commodités qu'on y trouve, c'est-à-dire habituellement des ressources naturelles. Montagnes, lacs, rivières, plages et « grands espaces » comptent parmi les nombreuses attractions pour les visiteurs du pays comme de l'étranger. Ils constituent aussi des attractions potentielles pour les immigrants, mais fort probablement de manière très sélective (Bruce; Silvius et Annis; Simard; Sorenson). Les jeunes peuvent rechercher la neige et l'altitude des montagnes, par exemple, alors que les nouveaux retraités sont attirés par la tranquillité des lacs et des rivières. Lorsque le choix d'une destination repose sur les commodités, il est vraisemblablement différent de celui qui est axé sur le travail ou la sécurité. Nous avons recueilli un certain nombre d'anecdotes racontant comment des étrangers ont acheté des propriétés dans des régions rurales pour y passer leur retraite ou profiter des commodités, mais il est difficile de trouver des travaux de recherche systématique détaillée à ce sujet. Le tourisme, la migration saisonnière et les brochures de marketing jouent sans doute un rôle de premier plan dans le processus.

### **Héritage et identité**

Enfin, les centres ruraux se différencient des centres urbains par l'héritage culturel, l'identité et les infrastructures connexes. Bon nombre de citoyens ont des liens avec le monde rural – par l'intermédiaire de leur famille, de leur emploi ou

de leur expérience. Nos médias, nos entreprises et nos politiciens exploitent abondamment ces liens, affirmant souvent que les institutions et les valeurs canadiennes prennent leur source dans notre héritage rural et notre nostalgie. En dépit des distorsions qu'elles véhiculent pour la plupart et de leur caractère intéressé, ces représentations font ressortir l'importance des lieux, importance qu'on peut difficilement nier. Parce que les gens ont grandi « ici » et ont lutté pour acquérir une maison, créer une entreprise et se doter d'institutions qui confèrent son unicité à leur coin de pays, ils y accordent une valeur considérable, surtout ceux qui y ont des liens familiaux ou expérientiels. Dans bien des cas, c'est sur les particularités de l'endroit que reposent les relations sociales et personnelles, tout comme un microclimat favorise un certain type de biodiversité. Les caractéristiques d'un lieu et les relations sociales qu'il permet peuvent ainsi exercer une attraction sur des immigrants éventuels (Nurse).

Cependant, les dynamiques de l'héritage et de l'identité peuvent aussi créer une résistance à l'immigration (Vatz Laaroussi). Amor fournit des exemples illustrant comment l'homogénéité sociale peut faire obstacle à l'inclusion sociale d'« étrangers ». Reimer et coll. montrent que, de manière locale, l'homogénéité ethnique et religieuse peut au contraire ouvrir la voie à l'immigration (voir aussi Bruce; Lane; Silvius et Annis). En revanche, on ignore dans quelles conditions exactement cette ouverture se crée. On a fait beaucoup de recherche sur ces questions dans le contexte urbain, mais on en sait encore très peu sur les conditions spéciales et la dynamique propres au contexte rural.

### **Politiques, mesures et recherche en matière d'immigration**

La littérature sur le développement des collectivités indique clairement que, pour réussir, les initiatives de changement doivent procéder d'une combinaison de facteurs : l'action locale, la collaboration et les politiques de soutien (Mills et Legault; Silvius et Annis) (Baker, 1994). Il y a là un enseignement utile, puisque chaque région rurale comporte une combinaison particulière de ces facteurs, si bien qu'il existe des modulations en ce qui a trait aux points d'attraction, aux politiques et aux occasions d'action locale. Toutefois, les petites collectivités n'ont souvent pas la capacité de mener des études, de lancer des programmes et de gérer les demandes

*Il nous faudra (...) analyser la migration, les représentations des médias et les réseaux si nous voulons cerner les défis et les possibilités auxquels les sociétés, les collectivités et les immigrants doivent faire face en milieu rural. Nous devons nous pencher sur les grandes tendances, bien sûr, mais la littérature évoquée ici donne à penser qu'il faut accorder une attention marquée aux variations régionales et locales, surtout dans une perspective longitudinale.*

d'immigration, ce qui vient aggraver le déclin de la population (Moussa-Guene; Vatz Laaroussi). L'homogénéité culturelle et sociale relative peut souvent exacerber le problème et faire en sorte que l'introduction de la diversité risque d'entraîner l'incompréhension et les préjugés. Dans ces conditions, le soutien qu'apportent des organisations et des programmes régionaux souples devient essentiel (Leach et coll., Rose et Desmarais).

Bon nombre des articles qui suivent décrivent des initiatives de cette nature et, ce faisant, font ressortir des voies d'immigration rurale qui ne nous seraient pas venues à l'esprit autrement. Des programmes de mentorat (Kaache; Raache; Yorn et Ouellet), des mesures de recrutement ciblé (Bruce; Silvius et Annis), des programmes de travailleurs migrants (Ferguson; Long et Amaya; Preibisch) et des initiatives de soutien communautaire (Allen et Troestler; Lopez; Silvius et Annis) font partie des exemples cités dans les articles ci-dessous; il s'agit d'une série de programmes prometteurs axés sur l'innovation sociale et institutionnelle, qui a toujours fait partie intégrante de notre histoire rurale (Radford).

Les auteurs nous rappellent que ces initiatives sont toutes intimement reliées aux régimes politiques dont elles découlent. La description qu'ils font d'initiatives lancées au Manitoba et au Québec révèle très clairement l'influence énorme que ces politiques peuvent exercer sur les grandes tendances. Nous devons explorer les processus qui rendent ce phénomène possible.

Le Canada constitue un terrain utile pour comprendre l'importance de ces politiques et de ces programmes, à cause des variations notables qu'on y trouve d'un océan à l'autre. La plupart d'entre elles tiennent à l'emploi en tant que principal objet de ces politiques (Radford), mais ces dernières et les réactions locales présentent une variété suffisante pour nous éclairer quant au rôle central des dimensions sociales et institutionnelles en jeu (Long et Amaya; Radford). Collins rappelle qu'il y a beaucoup à apprendre également des comparaisons

avec l'étranger, particulièrement l'expérience australienne, à cause de ses nombreux points communs avec la nôtre.

La recherche qui reste à mener est considérable. La distance et la densité continueront à occuper une place prépondérante dans les occasions offertes par le monde rural, même si leur incidence se modifie sous l'impulsion de processus technologiques, économiques, sociaux et politiques. Il nous faudra donc analyser la migration, les représentations des médias et les réseaux si nous voulons cerner les défis et les possibilités auxquels les sociétés, les collectivités et les immigrants doivent faire face en milieu rural. Nous devons nous pencher sur les grandes tendances, bien sûr, mais la littérature évoquée ici donne à penser qu'il faut accorder une attention marquée aux variations régionales et locales, surtout dans une perspective longitudinale. La comparaison entre régions nous permettra de démêler les divers effets et, simultanément, elle nous fournira les matériaux de base pour adapter les programmes aux caractéristiques régionales. Des exemples locaux, des études de cas et des comparaisons sont également nécessaires pour nous amener à comprendre comment les collectivités ciblent des immigrants potentiels, se réorganisent pour encourager leur intégration et, ce faisant, réduisent au minimum l'exclusion sociale.

La recherche sur les caractéristiques que présentent l'économie, les commodités et l'héritage des milieux ruraux est aussi essentielle, y compris la manière dont on les dépeint aux immigrants. Le secteur de la fabrication, tout particulièrement, semble avoir une portée stratégique pour l'avenir, mais cette constatation d'ordre général doit être nuancée suivant les atouts régionaux et locaux. Par ailleurs, la recherche portant sur l'interdépendance des divers secteurs économiques, des commodités et de l'héritage à l'échelon local favorisera beaucoup l'élaboration de bons programmes et de bonnes stratégies.

Nous en savons très peu au sujet des conditions grâce auxquelles l'inclusion sociale

des immigrants prévaut dans les milieux ruraux. La recherche en ce sens a surtout porté sur des centres urbains où la forte densité de population permet une plus grande diversité individuelle et institutionnelle et où la gamme de services peut énormément favoriser la coexistence de groupes ethniques, culturels et linguistiques. Au Canada, la plus grande part de la recherche sur le monde rural s'est limitée aux divergences linguistiques dans les petites villes, le plus souvent par rapport à nos deux langues officielles (Jackson, 1975). Les indications fournies par ces travaux doivent maintenant s'étendre à d'autres groupes linguistiques et culturels, en attendant l'adoption de politiques destinées à généraliser l'immigration en région rurale.

Comme par le passé, l'immigration formera à l'avenir un élément crucial de la vigueur et de la qualité de vie propres à la société canadienne. Nous avons déjà démontré les diverses manières dont l'économie, l'organisation sociale et la richesse culturelle du Canada ont prospéré à la faveur d'un amalgame de compétences, d'intelligence et d'efforts consentis dans le cadre d'un solide programme d'immigration. Pour poursuivre sur cette lancée, nous devons consacrer notre énergie et nos ressources à l'exploration de l'univers qui s'étend hors des murs de nos grandes villes. Nous avons maintenant la capacité de déterminer chacune des options et d'en documenter les incidences. Il ne nous manque que les ressources et les efforts voulus pour recueillir les données et les analyser.

## Références

BAKER, H. (1994). « What Have We Learned about Rural Development Strategies? », dans B. REIMER, et G. YOUNG (dir.), *Development Strategies for Rural Canada: Evaluating Partnerships, Jobs, et Communities*, Brandon, The Rural Development Institute, p. 21-22.

BESHIRI, R. (2005). « Immigration in Rural Canada », communication faite dans le cadre du NRRN National Workshop, Brandon, Manitoba, Rural Development Institute.

—. (2001). « Employment Structure in Rural et Small Town Canada: An Overview », *Rural et Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 2, n° 6. [www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2000006.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2000006.pdf).

BESHIRI, R. et E. ALFRED. (2002). « Immigrants in Rural Canada. » *Rural et Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 4, n° 2. [www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2002002.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2002002.pdf).

BRETON, R. (2005). *Ethnic Relations in Canada: Institutional Dynamics*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

CANADA. STATISTIQUE CANADA. (2007a). *Le Quotidien / The Daily*, Ottawa, 13 mars. [www.statcan.ca/Daily/Francais/070313/q070313a.htm](http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070313/q070313a.htm).

—. STATISTIQUE CANADA. (2007b). « Portrait de la population canadienne en 2006 : dynamique de la population infraprovinciale – Portrait des petites villes, des régions rurales et des territoires ». [www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/Subprov7.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/Subprov7.cfm).

du PLESSIS, V., R. BESHIRI, et Ray BOLLMAN. (2001). « Definitions of 'rural' », *Rural et Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 3, n° 3, p. 1-17. [www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2001003.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2001003.pdf).

HALSETH, G., et L. RYSER. (2006). « Trends in Service Delivery: Examples from Rural et Small Town Canada, 1998 to 2005 », *Journal of Rural et Community Development*, vol. 1, n° 2, p. 69-90.

JACKSON, John D. (1975). *Community et Conflict: A Study of French-English Relations in Ontario*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston.

KEITH, B. (2003). « More than just farming: employment in agriculture et agrifood in rural et urban Canada », *Rural et Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 4, n° 8. [www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2002008.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2002008.pdf).

MSWANA, P.B., et R.D. BOLLMAN. (2005). « Community demographic trends within their regional context », *Rural et Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 6, n° 3. [www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2005003.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/21-006-XIE/21-006-XIE2005003.pdf).

PORTES, A. (1997). « Immigration Theory for a New Century: Some Problems and Opportunities », *International Migration Review*, vol. 31, n° 4, p. 799-825.

POTTER, S. (1999). *The Social Resources of Immigrants: Effects on the Integration of Independent et Family Class Immigrants to Toronto, Canada from South Asia*, thèse de doctorat, University of Toronto.

REITZ, J.G. (2005). « Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy », *Choices*, vol. 11, n° 1, février. [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

*Dans le présent document, les structures et les tendances démographiques de la population immigrante, particulièrement des minorités visibles, font l'objet d'une étude dans le contexte des caractéristiques démographiques générales du Canada rural.*

# Les immigrants au Canada rural

RAY D. BOLLMAN, ROLAND BESHIRI ET HEATHER CLEMENSON\*

Statistique Canada

D'ici 2026, on prévoit que la croissance de la population du Canada résultera uniquement de l'arrivée d'immigrants (Statistique Canada, 2003). On prévoit également que le nombre de décès sera supérieur au nombre de naissances, de sorte que l'équilibre de la population naturelle sera négatif. Si le Canada souhaite maintenir une croissance démographique, il n'aura d'autre choix que de se tourner vers l'immigration.

Les zones rurales sont soumises à un corollaire direct : si elles souhaitent voir leur population croître, elles doivent attirer des migrants internes et/ou des immigrants internationaux. Ainsi, de plus en plus de collectivités rurales tentent d'accroître leur population en favorisant l'expansion de leurs programmes de développement afin d'attirer des immigrants et accroître leur pouvoir de rétention des résidents.

Dans le présent document, les structures et les tendances démographiques de la population immigrante, particulièrement des minorités visibles, font l'objet d'une étude dans le contexte des caractéristiques démographiques générales du Canada rural.

## Quelle est la définition de « rural »?

La notion de « rural » est liée à la distance et à la densité – plus précisément, l'éloignement de grands centres urbains et la faible densité de population. Il existe de nombreuses façons de créer une définition du terme « rural » à partir des bases de données de Statistique Canada (du Plessis et coll., 2001). Aux fins du présent rapport, on a retenu la définition courante de

« région rurale » qu'utilise l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les régions à prédominance rurale sont des divisions de recensement (DR – comtés, districts régionaux, communautés urbaines et autres types de régions établis par la loi provinciale) au sein desquelles plus de la moitié de la population vit dans des régions rurales. Une région est dite « rurale » lorsque plus de la moitié de la population vit dans des collectivités dont la densité démographique est de moins de 150 personnes par kilomètre carré. Les régions à prédominance rurale sont désagrégées en trois sous-régions : les régions rurales voisines de régions métropolitaines, les régions rurales non voisines de régions métropolitaines et les régions rurales du Nord; les régions intermédiaires sont celles où de 15 à 50 % de la population habite une collectivité rurale; les régions à prédominance urbaine sont les DR où moins de 15 % de la population habite une collectivité rurale.

## Historique de la démographie rurale

Dans l'ensemble, la population des régions rurales du Canada a augmenté au cours de chacune des périodes intercensitaires depuis la Confédération (Bollman, 2000). Néanmoins, dans certaines provinces – plus particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan – la population des régions rurales connaît un déclin constant depuis la Seconde Guerre mondiale.

\* Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de Statistique Canada.

Les années 1950 et 1960 ont connu une migration nette hors des régions rurales du Canada. Toutefois, si l'on transpose cette situation aux États-Unis, on s'aperçoit que les modèles de migration en milieu rural affichent un « revirement » au début des années 1970 alors que les régions rurales atteignent une migration nette positive (Rothwell et coll., 2002a). Et si l'on transpose cette situation aux États-Unis une fois de plus, on constate un « revirement du revirement de situation » (Joseph et Keddie, 1991) et une perte nette au niveau de la migration pour les régions rurales vers la fin des années 1970. Les modèles de migration connaissent des fluctuations depuis cette époque (Rothwell et coll., 2002a).

Les régions rurales du Canada souffrent généralement d'un exode et les périodes de migration nette positive sont temporaires. Comme l'accroissement naturel de la population (les naissances moins les décès) est négatif, la capacité des régions rurales du Canada à attirer des migrants ou des immigrants sera la seule façon de contribuer à la croissance de la population.

Toutes les collectivités ne souhaitent pas une croissance démographique. Il existe de bonnes raisons d'accepter un lent déclin de la population – que ce soit pour préserver l'environnement ou pour conserver les autres avantages que procure une faible densité de population. Tel que le suggérait Browne (2002), peut-être que « la réponse rationnelle est celle dont vous n'entendez jamais parler publiquement : ne paniquez pas, laissez les chiffres baisser, ce sera bon pour nous ».

L'histoire démographique des régions rurales du Canada est fortement marquée par l'arrivée des colons (beaucoup d'entre eux provenaient d'Europe) qui venaient extraire, récolter et transformer les ressources naturelles à des fins d'exportation. La demande de produits d'exportation a entraîné la colonisation des régions rurales du Canada tel que décrit dans les écrits de Harold Innis – de la traite des fourrures (Innis, 1927) à la pêche à la morue (Innis, 1940a) à la demande de journaux qui a entraîné la demande en papier (Innis, 1951) et son édition du journal de A.J. McPhail, qui a dirigé le mouvement de vente coopérative du blé des Prairies (Innis, 1940b).

Un autre facteur important dans l'histoire démographique des régions rurales du Canada est l'influence de « l'augmentation de la valeur du temps humain » (Schultz, 1972). Ce qui semble être une bonne nouvelle puisque nos

salaires réels augmentent. Néanmoins, une pression constante s'exerce pour remplacer les travailleurs par des machines dans ces secteurs de production primaires. Par conséquent, avec le temps, les collectivités emploient de moins en moins de travailleurs pour exporter de plus en plus de blé, de bois d'œuvre, de métaux et de poissons. Cela représente un défi pour les collectivités rurales du Canada. Sans égard au coût des produits expédiés depuis la collectivité, de moins en moins de travailleurs sont présents sur le marché en raison du remplacement des travailleurs par des machines. La population des collectivités qui sont tributaires du secteur primaire continuera de décliner, à moins que les collectivités ne trouvent de nouveaux biens ou de nouveaux services à « exporter » – dans une ville avoisinante ou dans un autre pays. Quels sont les biens que peut exporter une collectivité? Freshwater (2003) prétend que le secteur manufacturier deviendra, presque par défaut, le soutien principal des collectivités rurales fructueuses dans l'avenir. La partie rurale du Canada a accru sa part de l'emploi total du secteur manufacturier et est donc concurrentielle à ce niveau (Bollman, 2007).

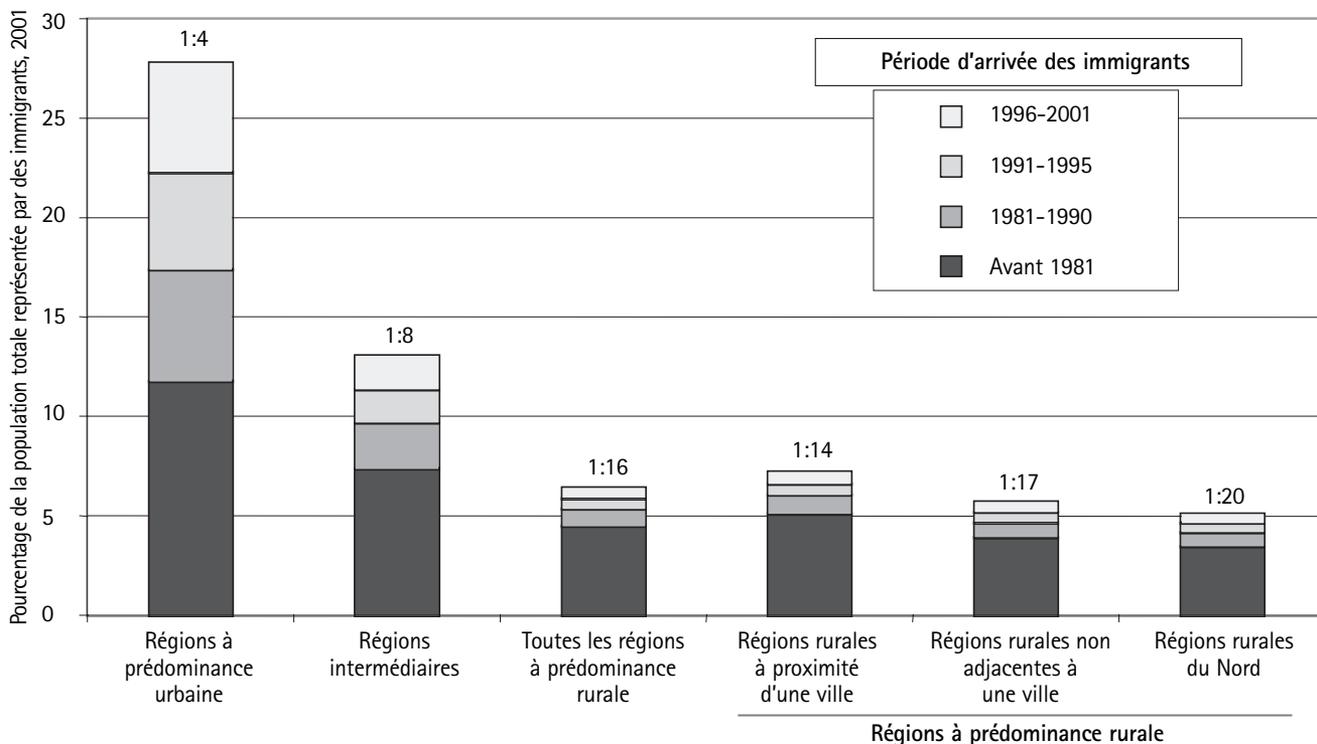
Un autre facteur stimulant la démographie du Canada rural est le modèle de la migration interne. Sans égard au niveau d'émigration ou d'immigration nette, on constate que, de façon constante, les régions rurales ont tiré profit de la migration interne des personnes de chaque groupe d'âge de 25 à 69 ans (Rothwell et coll., 2002a; avec détails pour la province dans Rothwell et coll., 2002b). Les régions rurales sont concurrentielles pour attirer des migrants dans ces groupes d'âge. De façon générale, les jeunes familles déménagent dans les régions rurales où il leur est possible de faire la navette vers de grands centres urbains pour travailler (Bollman, 2000). De plus, les jeunes retraités déménagent dans le but d'habiter de façon permanente dans des chalets qui étaient précédemment utilisés uniquement pendant les vacances d'été ou dans des endroits dotés d'emplacements récréatifs et pittoresques. Dans ces collectivités, il y a une demande accrue pour tous les types de travailleurs du secteur tertiaire – des plombiers, des médecins, des conducteurs de chasse-neige, etc.

### **Immigrants au Canada rural**

En 2001, dans les régions à prédominance rurale, 6 % des résidents seulement étaient nés hors du Canada (1 personne sur 16) (Tableau 1). La vaste

TABLEAU 1

**Les immigrants représentent une faible proportion de la population à prédominance rurale, mais plus d'un quart de la population à prédominance urbaine**



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 2001.

majorité, de loin, avait immigré au Canada avant 1981. Cela contraste avec la structure démographique dans les régions à prédominance urbaine où, en 2001, 28 % des résidents étaient nés hors du Canada – et plus de la moitié de ces résidents avaient immigré au Canada après 1981. Donc si vous rencontrez un immigrant dans une région rurale du Canada, vous pouvez être presque certain que cette personne est arrivée au Canada avant 1981. Si vous rencontrez un immigrant dans une grande ville du Canada, il est probable que cette personne ait immigré en 1981 ou après.

Beshiri et Alfred (2002) et Beshiri (2004) ont documenté ces tendances :

- Tant dans les régions rurales qu'urbaines, le niveau d'instruction des immigrants (surtout ceux qui sont arrivés après 1981) est plus élevé que celui des personnes nées au Canada. La différence est plus grande au sein des régions rurales qu'au sein des régions urbaines;
- Dans les régions à prédominance rurale, les immigrants ont davantage de chance d'être embauchés que les personnes nées au Canada. La tendance est renversée dans les régions à

prédominance urbaine, où les immigrants sont moins susceptibles d'être embauchés que les personnes nées au Canada. Ceci étant dit, dans l'ensemble des régions géographiques, les nouveaux immigrants (qui sont arrivés entre 1996 et 2001) sont les moins susceptibles d'être embauchés. En revanche, les régions rurales du Nord constituent l'exception, car les gens tendent à trouver un emploi avant d'y déménager;

- Dans les régions à prédominance rurale, les immigrants les plus récents sont plus susceptibles de travailler dans le domaine de l'agriculture, des mines, du pétrole et de l'exploitation forestière que les immigrants arrivés ici avant 1981;
- Dans les régions à prédominance rurale, les immigrants récents sont moins susceptibles d'occuper des corps de métiers ou de travailler dans le domaine des transports ou de la fabrication que les immigrants qui sont arrivés avant 1981;
- Dans les régions rurales du Nord, les immigrants récents sont plus susceptibles d'occuper des professions libérales au sein du gouvernement ou liées à la gestion, aux

affaires, aux finances, aux sciences et au génie, à la santé, à l'éducation, etc., que les immigrants des régions du Nord arrivés avant 1981;

- Dans chacune des régions géographiques, plus la période d'arrivée est récente, moins le niveau des gains des immigrants est élevé.

En ce qui a trait aux arrivées d'immigrants pour chaque tranche de 100 résidents au cours des deux dernières décennies, le nombre a atteint un record en 1993 (Tableau 2) et a atteint des sommets dans chaque type de région au cours de cette période. Ceci étant dit, les régions à prédominance urbaine étaient beaucoup plus attrayantes (selon ces calculs, du moins) que les régions intermédiaires ou à prédominance rurale. Dans chaque type de région à prédominance rurale, le sommet a également été atteint en 1993 (1992 dans les régions rurales du Nord) (Tableau 3). Les régions rurales à proximité des villes étaient un peu plus attrayantes. Toutefois, avec l'arrivée des immigrants qui se chiffre entre 8 et 17 % par tranche de 100 résidents dans toutes les régions à prédominance rurale en 2005, la capacité des régions rurales à attirer les immigrants, dans l'ensemble, est beaucoup plus faible en comparaison des régions à prédominance urbaine (1,24 arrivées d'immigrant par tranche de 100 résidents).

Bien que la région rurale type n'attire pas un grand nombre d'immigrants, certaines régions à prédominance rurale parviennent très bien à le faire. Si l'on se fie au calcul en ce qui a trait à l'arrivée d'immigrants par tranche de 100 résidents, sur les 288 divisions de recensement au Canada, 9 des 30 divisions de recensement ayant attiré le plus grand nombre d'immigrants au cours de la période couvrant 2000-2001-2002 étaient des régions à prédominance rurale (Beshiri, 2004). Plus récemment, au cours de la période couvrant 2003-2004-2005, deux des six régions ayant attiré le plus grand nombre d'immigrants étaient à prédominance rurale :

- Toronto : 2,34 immigrants par année par 100 résidents;
- Mississauga : 2,18 immigrants par année par 100 résidents;
- Montréal : 1,60 immigrant par année par 100 résidents;
- Steinbach (Man.) : 1,58 immigrant par année par 100 résidents;
- Vancouver : 1,48 immigrant par année par 100 résidents;

TABLEAU 2

**Le nombre d'arrivées d'immigrants par tranche de 100 résidents a atteint un record dans tous les types de régions en 1993**

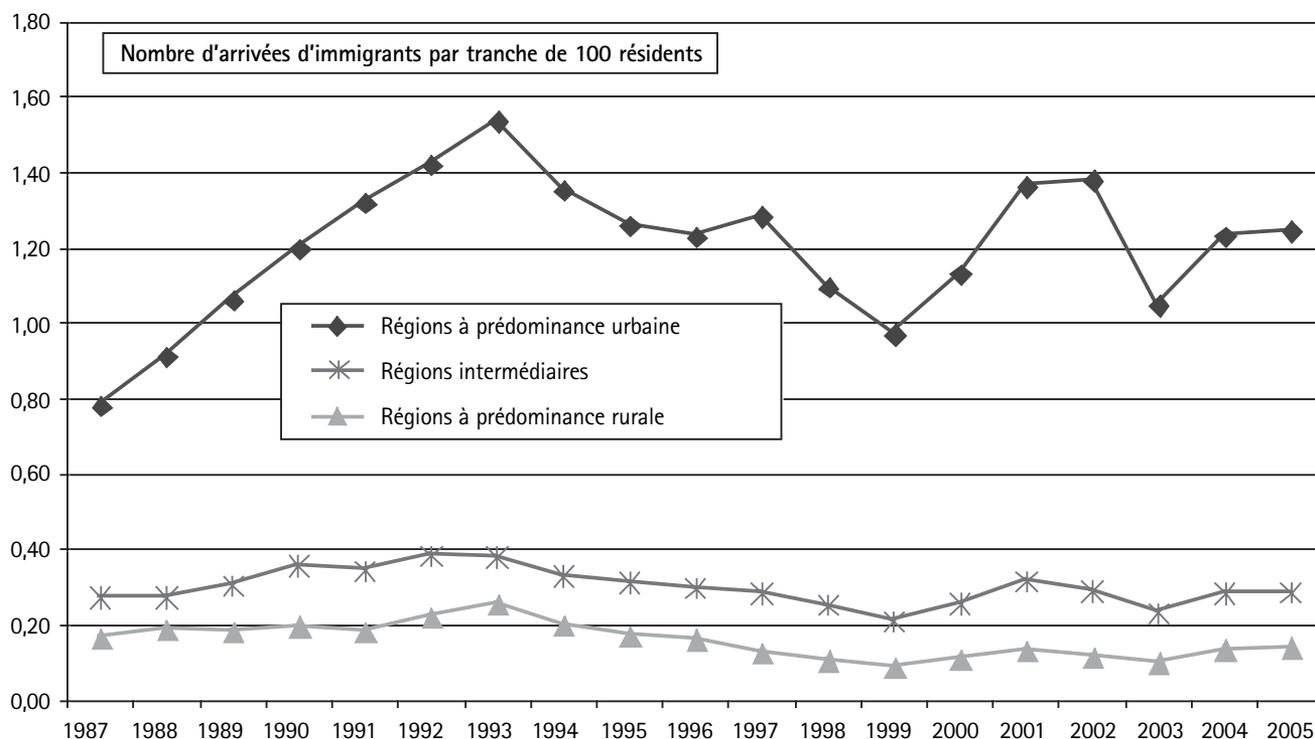
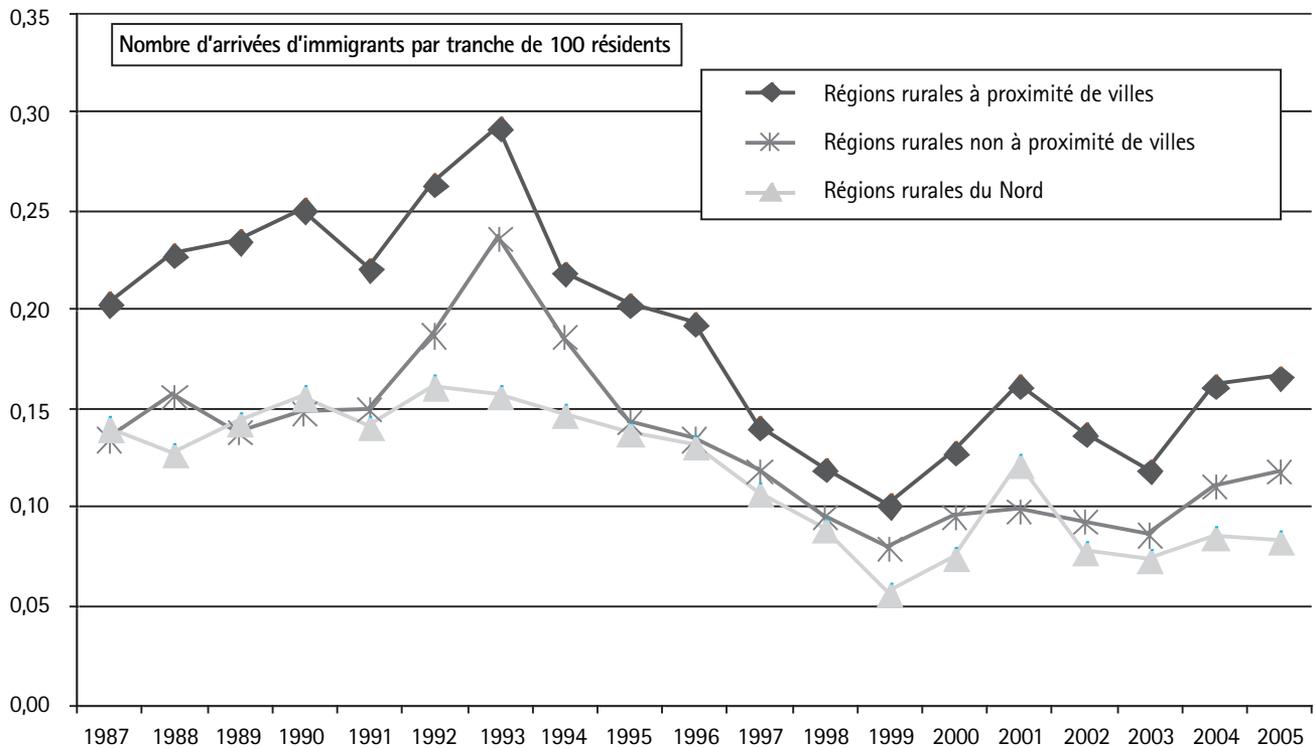


TABLEAU 3

### Les immigrants par tranche de 100 résidents pour chaque type de région rurale en 1993; les régions rurales à proximité des villes restent sensiblement plus attrayantes



Source : Statistique Canada. Prévisions démographiques annuelles (Tableau de CANSIM 051-0035).

- Winkler, Morden, Altona (Man.) : 1,16 immigrant par année par 100 résidents.

Les villes de Steinbach, Winkler, Morden et Altona connaissent un immense succès au Manitoba en ce qui a trait à leur capacité d'attirer les immigrants. Chacune de ces villes a misé sur le développement économique local au cours des trois dernières années. En raison d'un secteur manufacturier couronné de succès qui contribue fortement à la croissance de l'emploi local, la demande de travailleurs connaît une hausse constante. L'une des stratégies de cette région a été de miser sur son patrimoine mennonite afin d'attirer les immigrants de l'Europe de l'Est. De plus, on y a utilisé à bon escient le programme des candidats des provinces – Manitoba<sup>1</sup>. Le taux d'arrivée d'immigrants est relativement élevé en terme d'importance de la population résidente, et ces villes font face à une variété de défis en matière de ressources en raison des immigrants

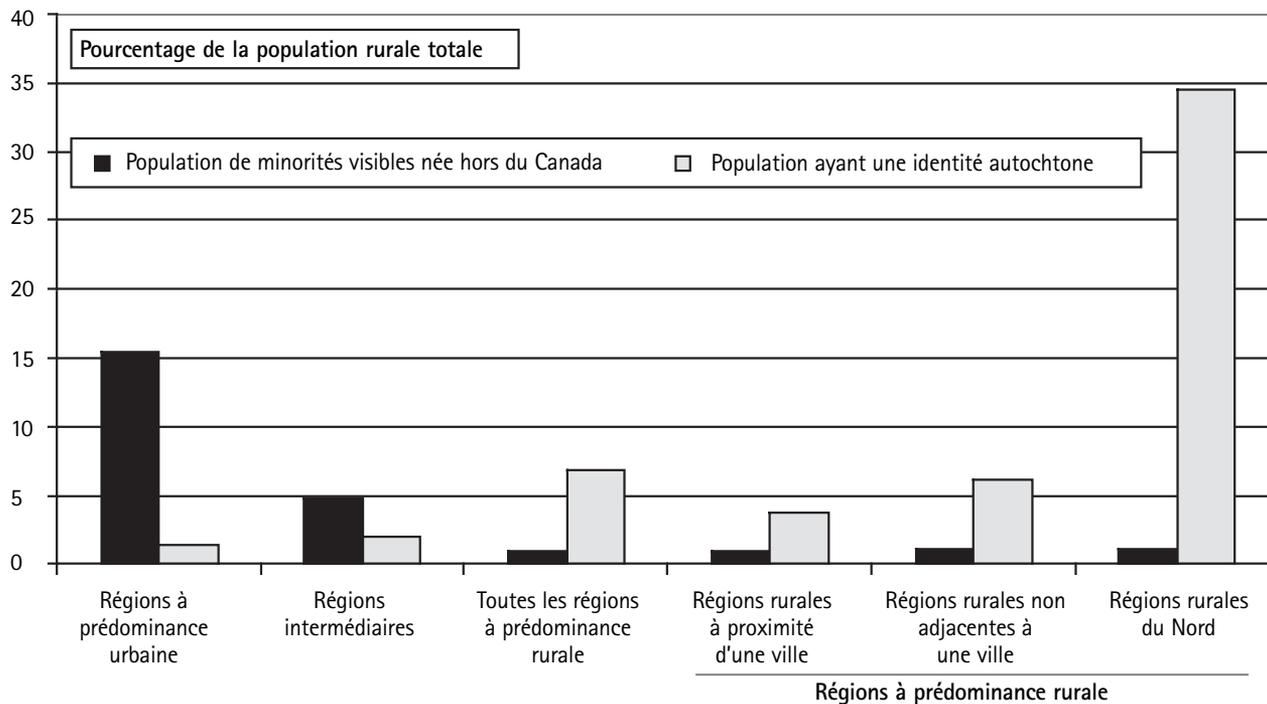
apprenant une nouvelle langue et tentant de s'adapter à un nouveau mode de vie. Néanmoins, les nombres absolus sont faibles par rapport aux 244 000 immigrants au Canada, en 2005. Au cours des années 2003, 2004 et 2005, la ville de Steinbach a reçu respectivement 524, 1 048 et 1 087 immigrants. Au cours de cette même période de trois ans, la ville de Winkler et ses collectivités avoisinantes ont reçu respectivement 431, 570 et 591 immigrants. Ce flux d'immigrants, calculé par rapport à la population résidente, a permis à la ville de Steinbach de se classer au quatrième rang et à la ville de Winkler de se classer au sixième rang au cours de cette période.

Dans le cas de Steinbach et de Winkler, le développement économique local a consolidé les efforts d'attraction des immigrants pour combler les postes vacants. Dans le cas de Kola, au Manitoba, l'école risquait de fermer (Stevenson, 2007) et les approches locales pour attirer les immigrants ont contribué à en empêcher la fermeture. Vingt-six familles sont arrivées, amenant ainsi 160 nouvelles personnes dans une collectivité de 500 résidents. Des emplois locaux étaient disponibles – en partie parce que des

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements, consultez le site [www.immigraitemanitoba.com](http://www.immigraitemanitoba.com).

TABLEAU 4

### Les immigrants de minorités visibles représentent une plus grande part de la population urbaine totale



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 2001.

emplois plus rémunérateurs attiraient les travailleurs dans les champs de pétrole de l'Alberta. En fait, seulement la moitié des 26 nouvelles familles sont restées. Ceci dit, l'école demeure ouverte et l'on prévoit que le nombre d'inscriptions augmentera. La collectivité poursuit ses efforts de recrutement.

Ce que l'on observe de façon générale pour la population rurale du Canada, c'est qu'une légère diversion dans la destination des flux d'immigrants peut avoir une incidence importante sur la collectivité rurale d'accueil.

#### Les minorités visibles et les Autochtones

En 2001, 50 % de la population du Canada vivait dans les régions à prédominance urbaine, mais ces dernières ont attiré 88 % des groupes de minorités visibles qui sont arrivés entre 1996 et 2001. En 2001, 30 % de la population du Canada résidait dans les régions à prédominance rurale, mais seulement 3 % des groupes des immigrants de minorités visibles qui sont arrivés entre 1996 et 2001 ont choisi d'élire domicile dans une région rurale.

Comme l'indique Caron-Malenfant et coll. (2007), il y a eu un changement important en ce qui a trait au lieu d'origine des immigrants arrivant dans les grandes villes du Canada. En 2001, une

portion relativement plus importante d'immigrants provenait de la Chine, notamment de Hong Kong, ainsi que de l'Inde, des Philippines et du Sri Lanka. Toutefois, dans les villes de plus petite taille et dans chacune des zones rurales, une part relativement plus grande d'immigrants récents provenait d'endroits plus traditionnels – des États-Unis et du Royaume-Uni. Ainsi, l'attention politique réservée aux immigrants de minorités visibles est (largement) une question métropolitaine.

Afin de mettre tout cela en perspective et pour soulever une discussion sur la politique rurale, il est important de tenir compte du fait que la *Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi* (1986) définit la population minoritaire visible comme « les personnes, *autres que les Autochtones*, (caractère italique ajouté par l'auteur qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les questions relatives à la population minoritaire visible « définie comme telle » incombent à un ministère du gouvernement fédéral et les questions relatives à la population autochtone incombent à un autre ministère. En 2001, la population des minorités visibles née hors Canada représentait 16 % de la population à prédominance urbaine du Canada, mais seulement 1 % de la population à prédominance

rurale du Canada (Tableau 4). Les immigrants de minorités visibles représentent un modèle de démographie urbaine.

Dans les régions rurales du Canada, peut-être faudrait-il miser davantage sur la population autochtone dans le contexte du développement rural futur. Dans l'ensemble, 7 % de la population des régions à prédominance rurale ont déclaré appartenir à la population autochtone en 2001. Dans les régions rurales du Nord, un tiers de la population a déclaré appartenir à la population autochtone (Tableau 4).

### Conclusion

On a colonisé le Canada rural afin d'exporter des produits de base. Pendant des décennies, on a remplacé les travailleurs par des machines. Les collectivités qui sont tributaires de ces secteurs sont confrontées au défi de trouver un nouveau produit ou un nouveau service à exporter afin de maintenir leur bassin d'emplois. Le secteur manufacturier est l'une des possibilités offertes. Pour certaines collectivités, les possibilités se situent au niveau des destinations de vacances ou de retraite.

Les immigrants s'installent en vaste majorité dans les régions métropolitaines. Néanmoins, certaines collectivités rurales font preuve de proactivité en matière de création d'emplois et réussissent à attirer des immigrants. En ce qui a trait à leur capacité d'attirer des immigrants, deux des six divisions de recensement au Canada sont à prédominance rurale. Ces flux d'immigration sont faibles dans le grand schéma d'immigration – mais sont importants pour ce qui est de la contribution envers la collectivité rurale. Un léger changement dans le choix de destination des immigrants peut avoir une incidence importante sur la croissance démographique des collectivités rurales. Les minorités visibles ne constituent pas un groupe démographique important dans les régions rurales, tandis que les populations autochtones rurales devraient être reconnues comme un facteur démographique important dans le développement futur du Canada rural.

### Références

BESHIRI, Roland, et Emily ALFRED. (2002). « Les immigrants au Canada rural », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n° 2, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).

BESHIRI, Roland. (2004). « Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).

BOLLMAN, Ray D. (2000). *Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu*, Ottawa, Statistique Canada, n° 21F0018XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21F0018X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21F0018X&CHROPG=1).

—. (2007). *Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne*, Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural – n° 83, n° 21-601-MIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1).

BROWNE, Anthony. (2002). « Pop the Pill and Think of England: Who's afraid of declining population? », *New Statesman* (4 novembre).

CANADA. STATISTIQUE CANADA. (2001). *Population projections for Canada, provinces and territories, 2000-2026 = Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-520 au catalogue.

CARON-MALENFANT, Éric, Anne MILAN et Mathieu CHARRON. (2007). *Changements démographiques au Canada de 1971 à 2001 selon un gradient urbain-rural*, document démographique, n° 8, no 91F0015 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

du PLESSIS, Valérie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Heather CLEMENSON. (2001). « Définitions de 'rural' », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).

FRESHWATER, David. (2003). « Will manufacturing remain the pillar of rural development? » In *The Future of Rural Policy: From Sectoral to Place-based Policies in Rural Areas*, Paris, OCDE, p. 99-124.

INNIS, Harold A. (1951). *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press.

—. (ed.). (1940b). *The Diary of Alexander James McPhail*, Toronto, University of Toronto Press.

—. (1940a). *The Cod Fisheries: The History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press.

—. (1927). *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press.

JOSEPH, Alun, et Phil KEDDIE. (1991). « The turnaround of the turnaround?: Rural population change in Canada, 1976 to 1986 », *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, vol. 35, n° 4, p. 367-379.

—. (2002a). « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 6, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).

ROTHWELL, Neil, Ray D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY et Jeff MARSHALL. (2002b). *Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural – Document de travail n° 55, n° 21-601-MIF2002055 au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1).

SCHULTZ, T. W. (1972). « The Increasing Economic Value of Human Time. », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 54, n° 5 (décembre), p. 843-850.

STEVENSON, Lorraine. (2007). « More kids for Kola », *Farmers' Independent Weekly*, vol. 6, n° 22 (11 janvier), p. 20-21.

## Maîtrise en études de l'immigration de l'Université Ryerson Au sujet du programme d'études supérieures

Le premier programme canadien d'études supérieures consacré aux hautes études des politiques, des services et de l'expérience en immigration a été lancé en septembre 2004 à l'Université Ryerson.

La maîtrise en études de l'immigration et de l'établissement est un nouveau programme qui examinera les tendances, les politiques et les programmes de l'immigration au Canada dans une perspective multidisciplinaire. Offert à temps plein ou à temps partiel, ce programme a pour objet :

- d'améliorer, grâce à quatre cours principaux, la connaissance de la documentation et des questions importantes liées à l'histoire, à la théorie, à la méthode, aux politiques et aux programmes en matière d'immigration et d'établissement au Canada;
- d'étudier et d'évaluer d'un point de vue critique, par un choix de cours et de séminaires, certains des aspects sociaux, économiques, politiques, culturels, spatiaux et stratégiques de l'immigration et de l'établissement et certains aspects liés à la prestation des services et aux droits de la personne;
- de comparer l'expérience du Canada en matière de migration et d'établissement avec celle d'autres pays, par l'intégration d'une perspective internationale dans le programme d'études;
- de prévoir des discussions ciblées des questions et des concepts théoriques et méthodologiques que les intervenants se doivent de connaître et auxquels ils ont besoin de réfléchir quand ils utilisent une information connexe;
- de développer une compréhension critique des problèmes méthodologiques et pratiques auxquels se heurte la recherche dans le domaine;
- de développer, grâce à des travaux pratiques, la compréhension de la manière dont l'information est utilisée dans le domaine, à la fois dans la pratique et dans l'élaboration des politiques;
- de faire preuve d'une capacité de contribuer aux connaissances dans le domaine par la préparation d'un document de recherche ou d'un document sur un projet expérimental;
- de terminer le programme d'études à temps plein ou à temps partiel.

[www.ryerson.ca/gradstudies/immigration](http://www.ryerson.ca/gradstudies/immigration)

*Dans le présent article, nous utilisons l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) pour étudier en détail les schémas de migration secondaire initiale des nouveaux immigrants sous l'angle du temps écoulé, de la répartition géographique, et des caractéristiques de la main-d'œuvre.*

# Migration secondaire des nouveaux immigrants établis au Canada

RENÉ HOULE\*

Statistique Canada

Centre de données de recherche de l'Institut canadien de recherche en politique sociale

Université du Nouveau-Brunswick

Les immigrants au Canada sont fortement concentrés dans certaines villes et régions. En 2001, 39 % d'entre eux résidaient dans la même région métropolitaine, soit Toronto, tandis que 14 % vivaient à Vancouver et 12 %, à Montréal. À peine 23 % des immigrants étaient établis dans des régions situées à l'extérieur des sept plus grands centres urbains du Canada, comparativement à 53 % de la population canadienne globale. Des prévisions récentes indiquent que cette tendance se poursuivra probablement à l'avenir, ce qui entraînera une concentration croissante des immigrants et des minorités visibles, essentiellement dans les métropoles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (Statistique Canada, 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada a abordé la question de la forte concentration géographique des immigrants et de l'apparente incapacité des petites villes et des régions rurales de les attirer et de les retenir (CIC, 2000 et 2001), et l'ex-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, en a ultérieurement fait une priorité stratégique (Abu-Laban et Garber, 2005). Dans le cas précis de la migration secondaire des nouveaux immigrants, on cherche à comprendre pourquoi ceux-ci choisissent de quitter leur première résidence au Canada seulement quelques mois, voire quelques semaines, après leur arrivée au pays. Dans un des rares articles traitant de ce sujet, Nogle (1994) a indiqué qu'au cours de la première année suivant leur arrivée au Canada, les nouveaux immigrants affichent un

fort taux de migration interne, qui diminue très rapidement à mesure que leur durée de résidence augmente. Selon Nogle, cette tendance à une très grande mobilité est liée au processus d'adaptation au pays de destination. Elle pourrait être plus particulièrement liée au processus de rétablissement des réfugiés, leur concentration géographique étant attribuable à leur dispersion initiale. En effet, la première étape du rétablissement a lieu dans un contexte très restreint imposé par les politiques concernant les réfugiés, puis elle est suivie d'une migration secondaire souvent motivée par le désir de se rapprocher de la communauté ethnique déjà établie dans le pays de destination (Desbarats, 1985). Au Canada, ce sont les répondants, du gouvernement ou du secteur privé, qui déterminent la destination initiale des réfugiés (CIC, 2001). Toutefois, leur dispersion initiale est neutralisée par leur migration secondaire, qui se produit dans les quelques années suivant leur arrivée, une tendance confirmée par des statistiques dans le cas des immigrants vietnamiens (Hou, 2005).

Dans le présent article, nous utilisons l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) pour étudier en détail les schémas de migration secondaire initiale des

---

\* Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de Statistique Canada.

nouveaux immigrants sous l'angle du temps écoulé, de la répartition géographique, et des caractéristiques de la main-d'œuvre.

### Données et méthodes

Les données utilisées sont tirées de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), qui vise à étudier les processus d'adaptation des nouveaux immigrants à la société canadienne sur les plans de la participation au marché du travail, du logement, des diplômes et de la langue. Un module concernant l'historique de résidence (les endroits où les immigrants ont habité) permet de dégager les mouvements migratoires depuis la date d'établissement au Canada et fait le suivi des résidences successives des immigrants partout au pays. L'ELIC est une enquête à échantillon constant en trois cycles; actuellement, seules les données relatives aux deux premiers cycles sont disponibles.

La base d'échantillonnage de l'ELIC est tirée de la base de données administrative de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), qui porte sur tous les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement au pays. Certains renseignements de base (âge, sexe, catégorie d'immigrants, pays d'origine) sont également tirés de cette base de données et ont été ajoutés au fichier des données d'enquête. La base d'échantillonnage a été constituée sur une période de douze mois, d'octobre 2000 à septembre 2001, par le simple ajout des nouveaux immigrants admis chaque mois. On a établi la taille de l'échantillon initial afin de pouvoir effectuer 5 000 interviews de fond complètes au troisième cycle, ce qui a donné un échantillon initial de 20 322 immigrants.

Le premier cycle a eu lieu environ six mois après l'établissement (entre avril 2001 et mars 2002), le deuxième, environ deux ans après l'établissement et le troisième, quatre ans après l'établissement. Dans les trois cycles, la collecte des données s'est effectuée sur douze mois et la majorité des interviews ont été menées sur place. Compte tenu des cas de non-réponse, des cas non résolus (immigrants impossibles à retracer) et d'autres raisons, on a finalement interviewé 12 040 répondants dans le premier cycle et 9 322 répondants dans le deuxième cycle. L'échantillon total représente environ 160 800 nouveaux immigrants âgés de 15 ans et plus admis au Canada en 2000-2001, quel que soit leur statut (demandeur principal ou personne à charge). Les enfants, de même que les immigrants ayant présenté leur demande depuis

le Canada, sont exclus de cette population cible. L'ensemble des calculs effectués et des résultats indiqués dans le présent article sont pondérés afin de représenter cette population de nouveaux immigrants (ceux qui avaient 15 ans à l'admission sont exclus).

La méthode statistique utilisée est l'analyse de survie, et nous décrivons et analysons la première migration (qui représente 87 % des migrations totales) des nouveaux immigrants au Canada depuis leur établissement à l'aide de prévisions Kaplan-Mayer. Dans le présent article, une migration s'entend d'un changement de la province, de la région urbaine (région métropolitaine et agglomérations de recensement) ou de la subdivision de recensement de résidence. Un changement de résidence dans la même région urbaine n'est pas considéré comme une migration.

Nous étudions principalement la migration en fonction des caractéristiques présentes lors de l'établissement, dont la plupart proviennent de la base de données sur les immigrants tenue par Citoyenneté et Immigration Canada, sur laquelle repose la base d'échantillonnage de l'enquête.

### Incidence du temps écoulé, de la répartition géographique et des aspects socioéconomiques

Les nouveaux immigrants étant suivis depuis leur admission au Canada, il est possible de suivre leur expérience globale de migration interne jusqu'au deuxième cycle de l'enquête. Le Graphique 1 montre l'incidence du temps écoulé depuis l'admission au Canada sur la migration interne des nouveaux immigrants au cours de leurs 24 premiers mois de résidence. Le Tableau A affiche les taux de risque mensuels et le Tableau B, la probabilité cumulative de migration pour la totalité de l'échantillon pondéré. La principale caractéristique du Graphique 1 est le taux de migration très élevé pendant les trois premiers mois suivant l'arrivée au Canada. À ce stade, plus de 3 % des nouveaux immigrants ont changé de lieu de résidence. À compter du sixième mois, le niveau de migration est beaucoup plus faible et en légère décroissance. Après 24 mois au Canada, un peu plus de 10 % des nouveaux immigrants ont quitté la résidence qu'ils avaient lors de leur admission pour se rendre dans une autre ville ou région. Le schéma des taux de migration après l'admission au Canada illustre de façon tangible et même frappante l'*axiome de l'inertie cumulative* proposé dans le modèle Cornell de la migration, élaboré dans les années 1960 (Toney, 1976), selon lequel la probabilité de la migration

GRAPHIQUE 1

**Taux de risque et pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent au cours des deux premiers mois de leur établissement au Canada**

Tableau A. Taux de risque mensuel

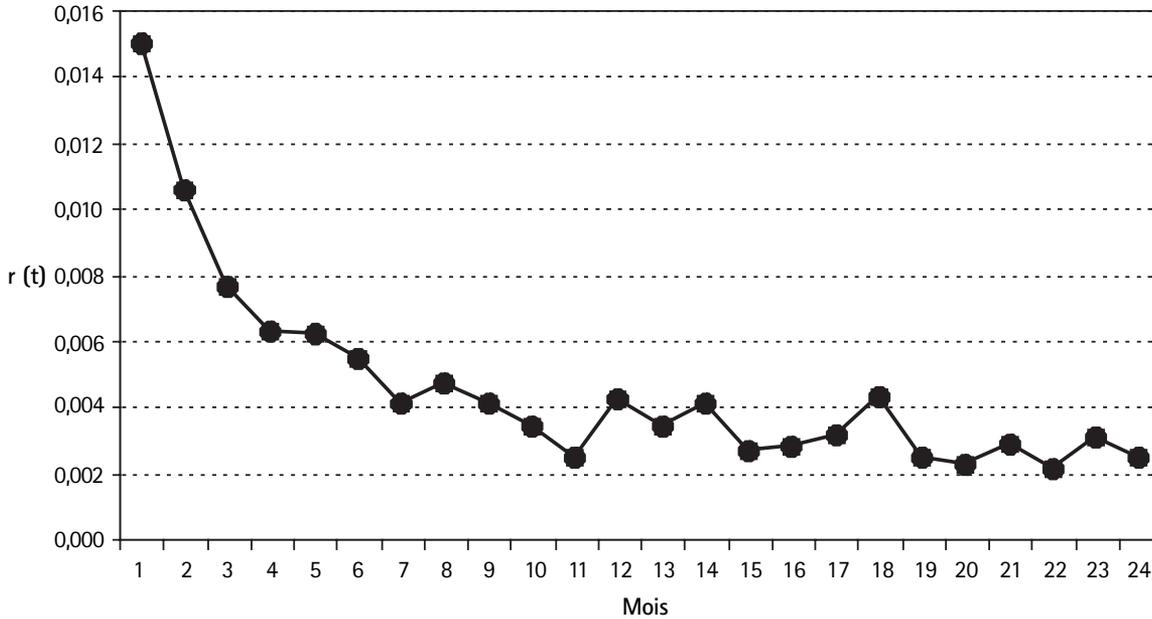
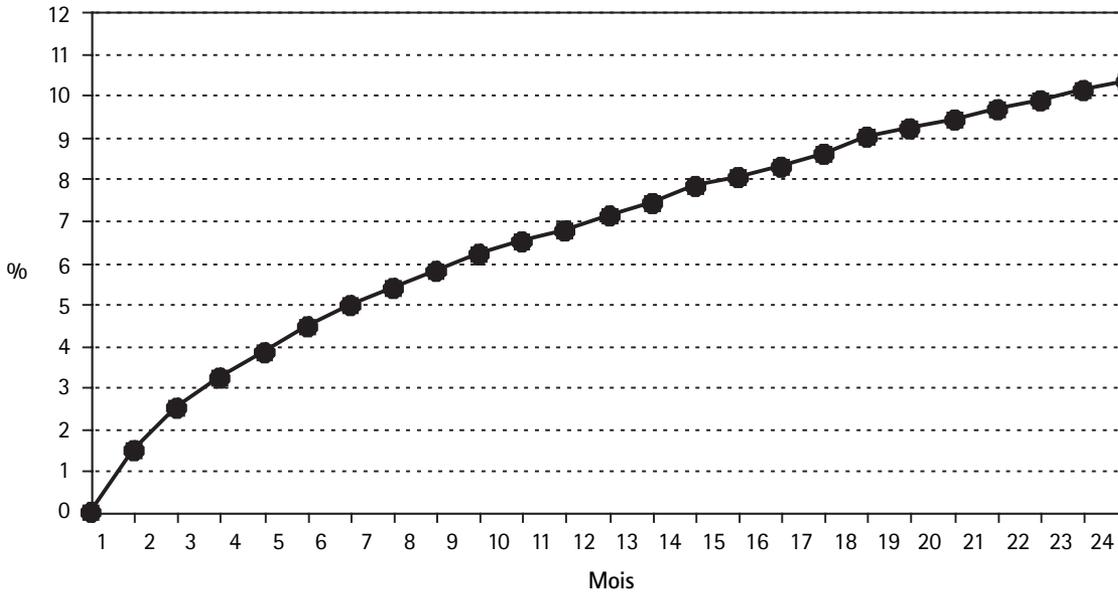


Tableau B. Pourcentage cumulatif



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

diminue proportionnellement à l’allongement de la période de résidence. Ce qui est étonnant, toutefois, ce sont les taux de migration très élevés au début du processus de rétablissement.

Selon ce schéma, nous devrions nous attendre à ce que les réfugiés contribuent aux taux de migration élevés : après leur arrivée, les réfugiés

quittent rapidement le lieu de résidence où ils sont initialement réétablis. Dans le Tableau B du Graphique 1, nous utilisons une présentation graphique de l’intensité de la migration un peu différente : au lieu d’une courbe, nous proposons un graphique linéaire pour indiquer le pourcentage cumulatif des nouveaux immigrants

qui ont migré au cours d'une période donnée. Le Graphique 2 illustre le pourcentage cumulatif de personnes ayant migré par catégorie d'immigrants après un séjour de 1, 3, 6, 12 ou 24 mois au Canada. Le Graphique 2-A montre qu'après trois mois au Canada, 6,4 % des réfugiés ont déménagé, comparativement à 3,7 % pour les immigrants économiques et à moins de 2 % pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial. Après 24 mois, 15 % des réfugiés, 12 % des immigrants économiques et 6 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial se sont établis ailleurs au Canada. Ces résultats confirment le niveau de migration élevé des réfugiés observé par d'autres chercheurs. Les forts taux de migration des réfugiés s'expliquent notamment par la petite taille de la collectivité où ils sont envoyés (Nogle, 1994; CIC, 2001). CIC tire à cet égard la conclusion suivante : « il semble impossible pour les petites villes d'influencer, dans une large mesure, le taux de migration secondaire des réfugiés, étant donné que seules quelques réponses mentionnent des éléments sur lesquels elles ont un certain contrôle » (CIC, 2001, p. 34). Une autre caractéristique connexe de la population de réfugiés est que beaucoup ne choisissent pas leur premier lieu d'établissement au Canada, puisqu'ils doivent

s'installer au départ dans la collectivité de leurs répondants (Chui, 2003). Plus de 22 % des réfugiés étudiés dans le cadre du premier cycle n'avaient pas choisi leur lieu actuel de résidence, ce phénomène étant pratiquement absent en ce qui concerne les immigrants économiques et ceux de la catégorie du regroupement familial. Ce facteur explique également le taux élevé de migration secondaire des réfugiés.

Toutefois, nous avons constaté que le schéma de migration interne des réfugiés est davantage une question de choix du moment que d'intensité de la migration en soi. La différence entre les réfugiés et les immigrants économiques au chapitre de l'intensité migratoire est principalement attribuable au taux élevé de la migration des réfugiés au cours de leur premier mois au Canada. Pour illustrer ce point, nous avons fixé le taux de migration à zéro au cours du premier mois de résidence au Canada. Nous avons obtenu le Tableau B du Graphique 2 en calculant l'intensité migratoire après le premier mois au Canada, celle-ci étant identique pour les réfugiés et les immigrants économiques, soit 10 % après deux années au Canada. La différence initiale entre ces deux groupes (11,7 % et 15 % après deux ans au Canada) est presque entièrement attribuable au premier mois de résidence au Canada.

GRAPHIQUE 2

**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, par catégorie d'immigrants**

Tableau A. Tous les moments

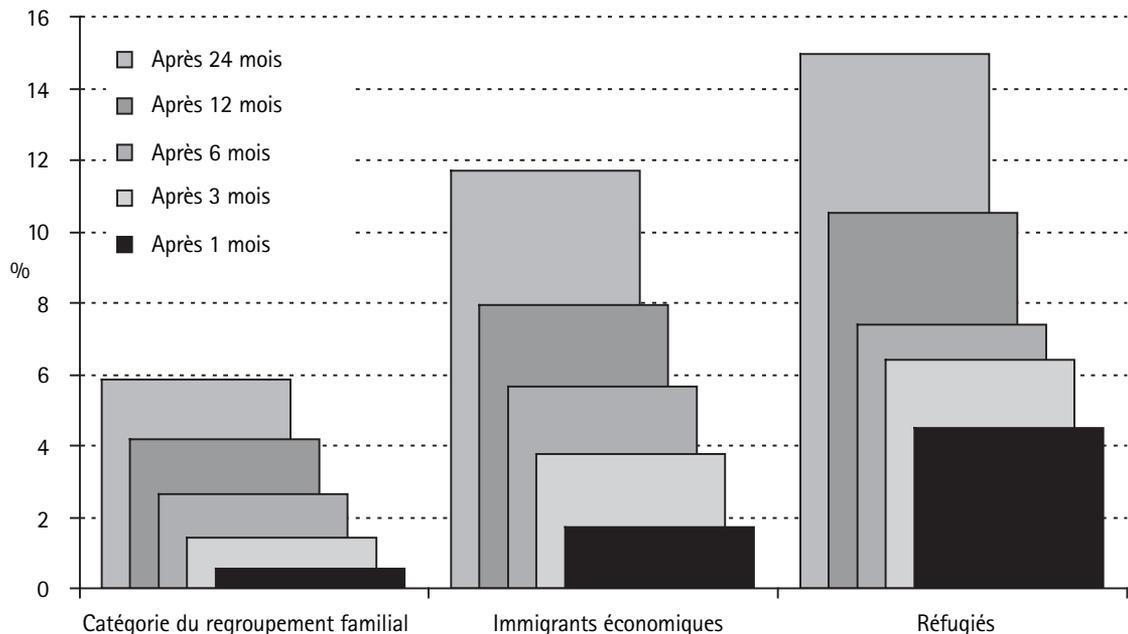
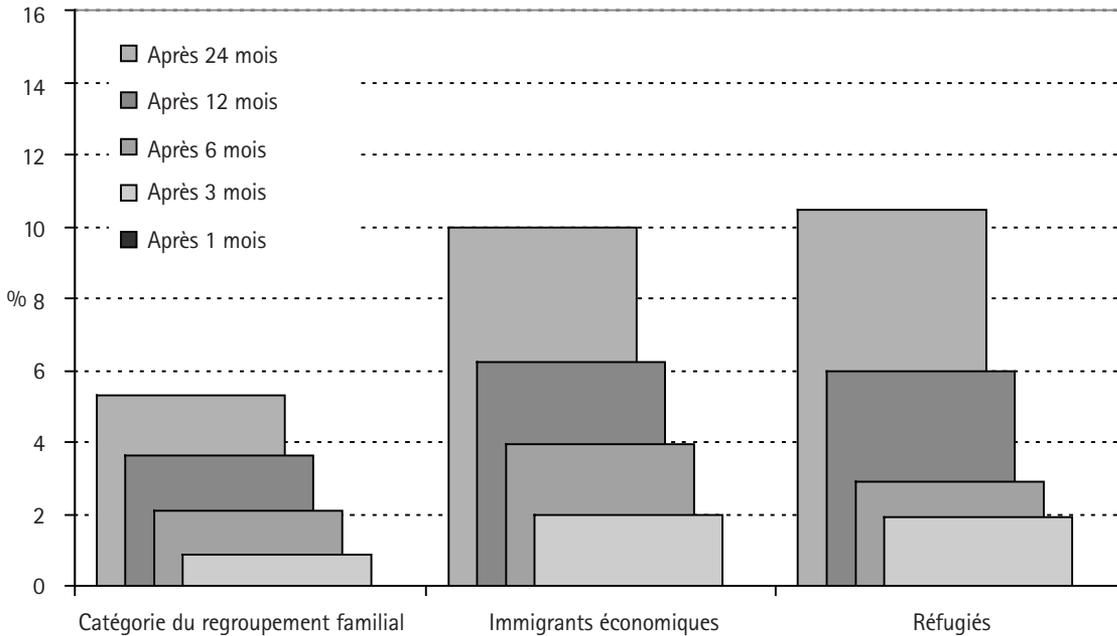


Tableau B. Taux au premier mois fixé à zéro



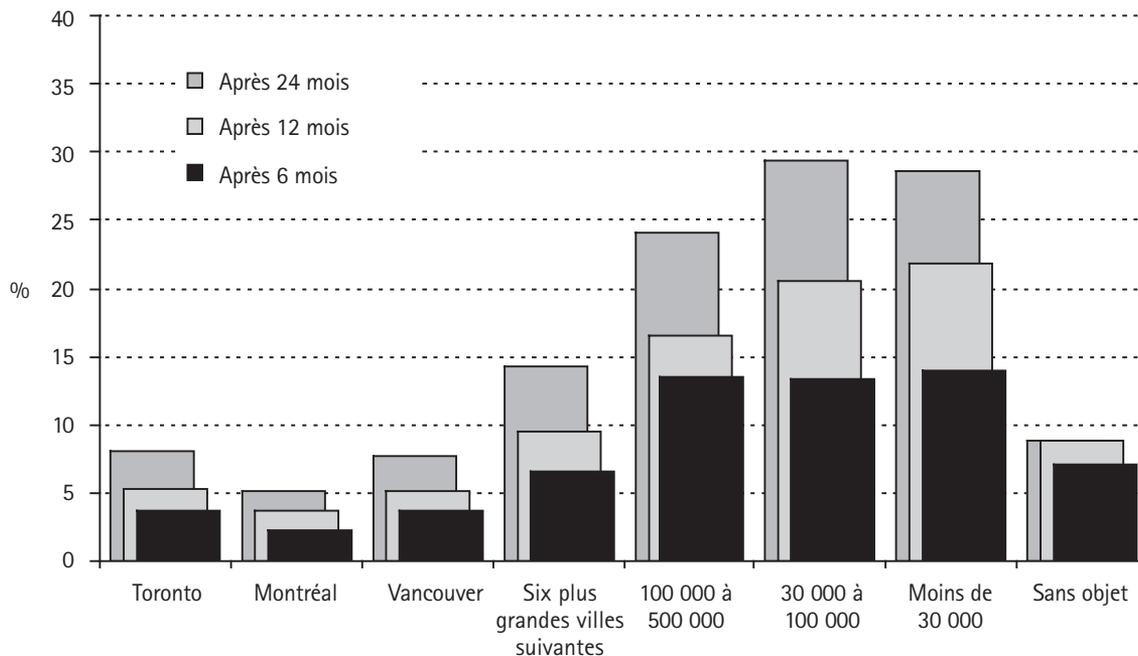
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

Au début du processus de rétablissement au Canada, la mobilité géographique des nouveaux immigrants de la catégorie du regroupement familial est très faible comparativement à celle

des autres immigrants, qui est en fait le double. Les réfugiés n'ont aucune incidence sur le tableau global du fait qu'ils ne représentent que 6 % des immigrants; les immigrants économiques

GRAPHIQUE 3

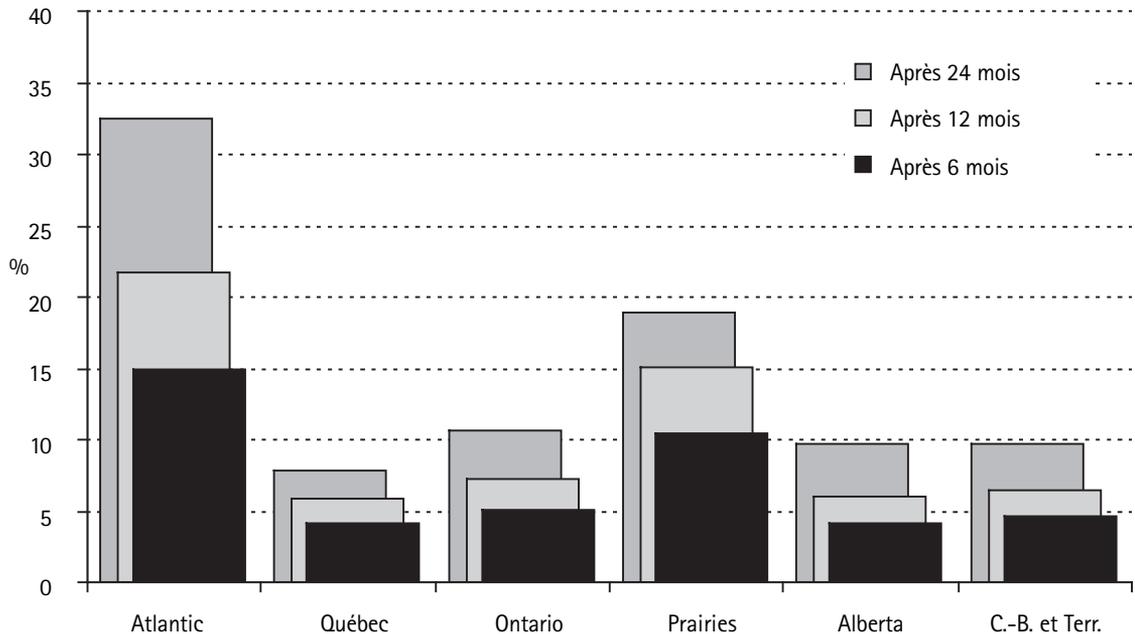
**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, selon le type et la taille du premier lieu de résidence au Canada**



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

GRAPHIQUE 4

**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, selon la région de leur premier lieu de résidence au Canada**



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

forment le groupe le plus important avec 67 %, tandis que la catégorie du regroupement familial représente 27 % des nouveaux immigrants. Le Graphique 1 illustre donc bien le schéma de la migration interne initiale des nouveaux immigrants au Canada.

La répartition géographique des immigrants au Canada intéresse beaucoup les organismes gouvernementaux, les planificateurs urbains et régionaux ainsi que les provinces. Les immigrants sont fortement concentrés à certains endroits et les petites villes ne semblent pas capables de retenir ceux qu'elles accueillent. En ce qui concerne la taille des villes, il ne fait aucun doute que les grands centres urbains ont un important effet de rétention sur les immigrants, alors que les villes de 500 000 habitants ou moins ont perdu plus de 25 % des immigrants récents après deux années de résidence au Canada (Graphique 3). Le trio Montréal, Toronto et Vancouver (MTV) a retenu 92 % de ses nouveaux immigrants après deux ans, Montréal étant l'agglomération du trio qui comptait le plus fort pourcentage de rétention (95 %). Ce chiffre atteint 85 % dans le groupe formé par les six centres urbains les plus importants après MTV (Québec, Ottawa-Gatineau, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Edmonton). Dans les petites villes, près de 15 %

des nouveaux immigrants ont migré dans les six mois, comparativement à 3,7 % dans le cas de Toronto et de Vancouver et à 2,3 % à peine en ce qui concerne Montréal.

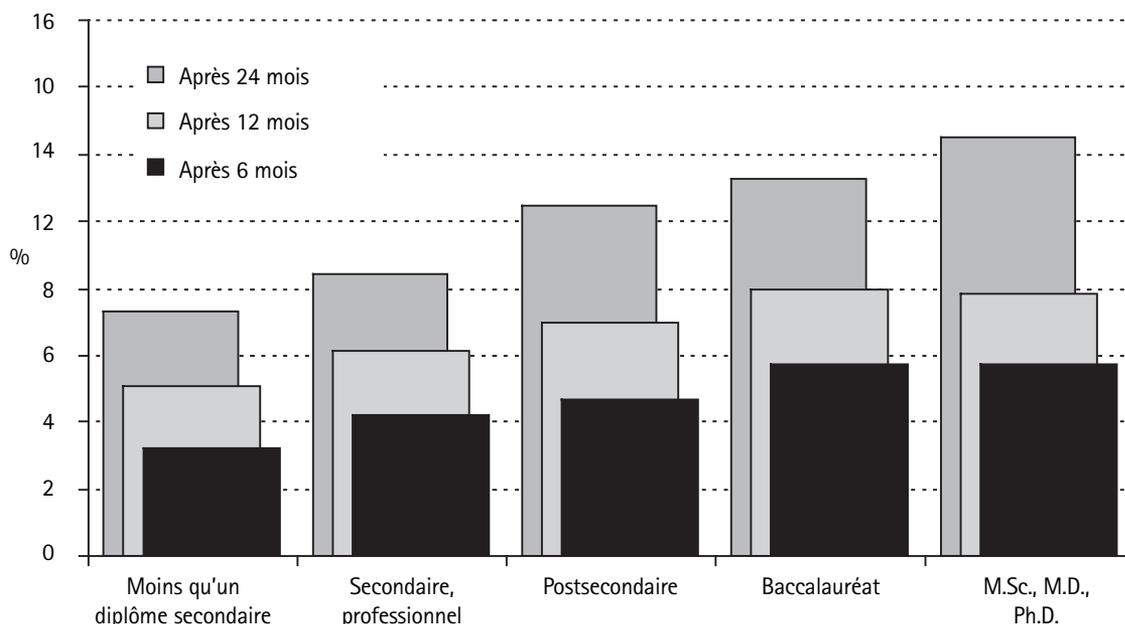
Les différences régionales dans les taux de migration entre les provinces de l'Atlantique et les autres régions sont prononcées (Graphique 4). La région de l'Atlantique affiche les plus forts taux de mobilité des immigrants, ce qui s'explique peut-être en partie par le fait qu'elle ne comprend aucun des neuf grands centres urbains.

Une autre préoccupation concernant la migration interne des immigrants est de savoir dans quelle mesure elle correspond à la migration interne de la population canadienne dans son ensemble. Pour les économistes du travail, la migration interne est un mécanisme qui permet la redistribution de la main-d'œuvre des régions où elle est surabondante vers les régions où existe une pénurie (Ritchey, 1976). Les nouveaux immigrants se comportent-ils comme la population dominante? L'utilisation du capital humain et de la main-d'œuvre a-t-elle de plus en plus l'incidence attendue sur la migration interne?

L'incidence de l'éducation illustre le rôle du capital humain dans le comportement migratoire : les personnes plus instruites sont

GRAPHIQUE 5

**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, selon le niveau d'études (diplôme) lors de l'admission**



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

généralement ouvertes à un marché du travail plus vaste, géographiquement parlant, et sont plus au courant des possibilités d'emploi qui existent ailleurs grâce à de meilleurs canaux d'information. Cette hypothèse se vérifie dans le cas des nouveaux immigrants, car les plus instruits affichent également le plus fort taux de mobilité géographique (Graphique 5). Le taux de migration augmente à chaque niveau d'instruction et on peut constater une nette différence entre les titulaires d'au moins un diplôme d'études postsecondaires et les autres groupes, qui ont moins tendance à se déplacer. Après 24 mois de résidence au Canada, les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat affichent une intensité migratoire (plus de 12 %) deux fois plus forte que celle du groupe sans diplôme d'études secondaires (environ 7 %).

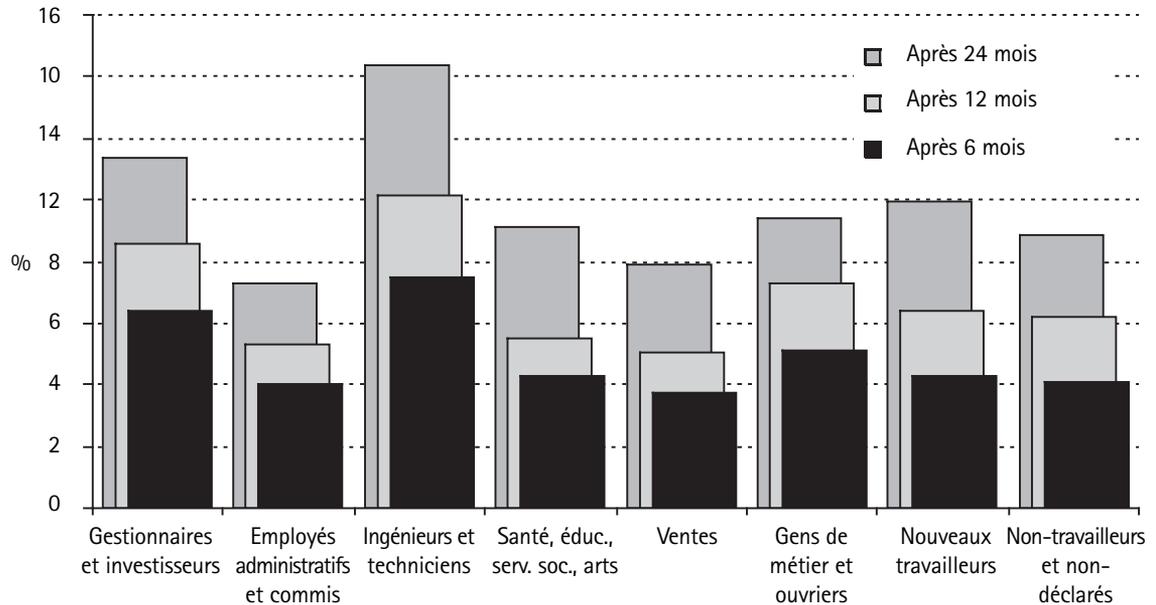
Le schéma qui ressort de la classification par profession déclarée à l'admission est légèrement différent (Graphique 6). La plupart des groupes professionnels affichent un taux de migration similaire, ce pourcentage variant entre 8 % et 10 % après 24 mois de résidence au Canada. Un groupe en particulier présente un comportement migratoire sensiblement différent : il s'agit des ingénieurs et des techniciens, qui affichent le plus fort taux de migration parmi l'ensemble des

groupes. Les gestionnaires et les investisseurs partagent avec ce groupe la plus forte intensité migratoire, alors que les employés de l'administration et des ventes ont le taux de migration le plus faible. Toutefois, à l'exception des ingénieurs et des techniciens, les différences entre tous ces groupes professionnels ne sont pas significatives et pourraient ne pas résister à une analyse à plusieurs variables.

Pour les économistes du travail, le véritable critère de l'incidence de la situation de la main-d'œuvre sur le taux de migration n'est pas le niveau de scolarité ou la profession, mais bien la situation du marché du travail. L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada fournit des données rétrospectives sur la situation d'emploi des nouveaux immigrants qui permettent de reconstituer leur expérience sur le marché du travail depuis leur arrivée. La participation au marché du travail n'est pas une caractéristique lors de l'admission, mais une covariable qui varie dans le temps, c'est-à-dire une variable pouvant être mise à jour chaque fois qu'un changement se produit dans la vie professionnelle des répondants. Cela est possible du fait que l'enquête fournit l'historique professionnel complet, tout comme les antécédents en matière de résidence. Nous avons défini trois catégories fondamentales de

GRAPHIQUE 6

**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, selon la profession déclarée à l'admission**



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

situation d'emploi : personne ayant un emploi (à temps partiel ou à plein temps), personne sans emploi (possédant une expérience professionnelle antérieure) et personne n'ayant jamais travaillé au Canada (qui demeure dans cette catégorie jusqu'à ce qu'elle décroche son premier emploi).

La situation d'emploi a une incidence véritable et importante sur les taux de migration parmi les nouveaux immigrants (Graphique 7). Les répondants en particulier qui ne travaillent pas mais qui ont acquis une expérience sur le marché du travail depuis leur admission au Canada affichent une forte intensité migratoire : après deux ans, plus de 20 % ont migré, comparativement à 10 % dans le cas des répondants n'ayant jamais travaillé au Canada. Le fait d'exercer un emploi réduit de façon importante le taux de migration, surtout par rapport aux personnes précédemment employées (7 % comparativement à 21 %). En ce qui concerne le capital humain et la place sur le marché du travail, la migration interne des nouveaux immigrants semble motivée par les mêmes facteurs que pour les Canadiens de souche : l'amélioration du bien-être individuel.

**Conclusion**

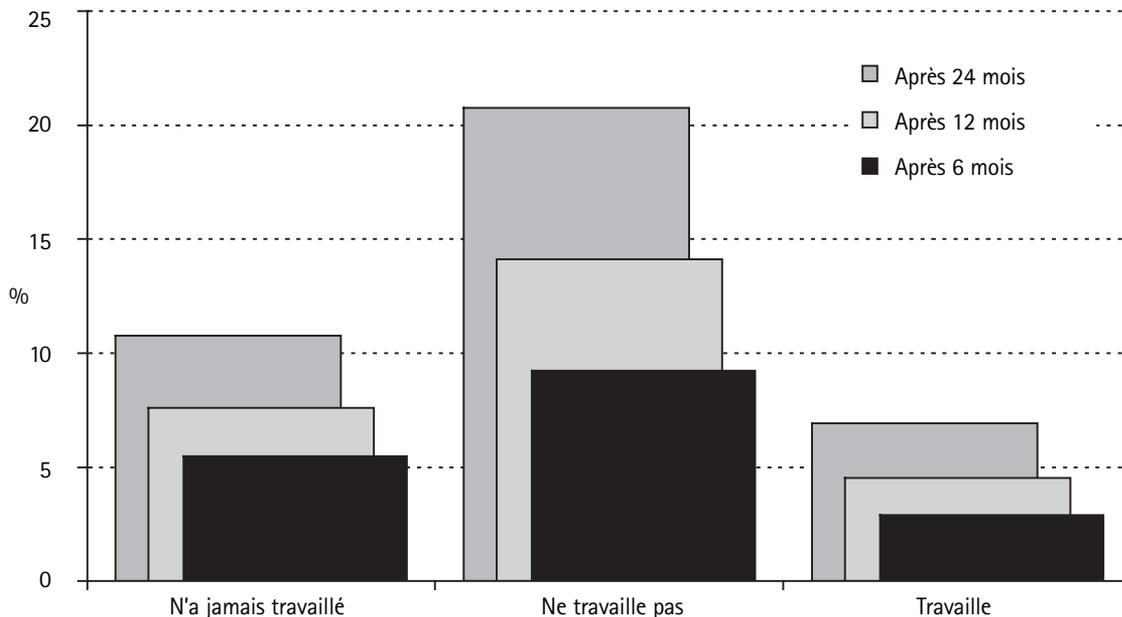
On pourrait conclure le présent article en affirmant que les nouveaux immigrants migrent de la même façon que les Canadiens de souche,

c'est-à-dire afin de trouver leur premier emploi ou un meilleur poste, ou encore pour tirer profit de leur niveau de scolarité ou de leurs compétences professionnelles. Leur taux de migration par origine géographique en est un indice : les provinces de l'Atlantique, les provinces du centre des Prairies (Manitoba et Saskatchewan) et, dans l'ensemble, les régions de petite et moyenne envergure affichent un taux de rétention beaucoup plus faible que celui des plus grandes provinces et des grands centres urbains. Dans ce contexte, nos conclusions ne font que confirmer les travaux antérieurs concernant la migration interne des immigrants au Canada (Lin, 1998; Newbold, 1996).

Toutefois, cette conclusion doit être modifiée afin de tenir compte de deux ou trois caractéristiques propres à ce processus. La première est l'incidence du temps écoulé sur le taux de migration des nouveaux immigrants. L'absence d'inertie cumulative sur le taux de migration au début de leur établissement est digne de mention et confirme une conclusion similaire présentée par Nogle (1994). Celle-ci explique que cette hypermobilité est seulement une fonction d'adaptation au pays de destination et conclut que la période initiale peut être cruciale pour la compréhension de l'adaptation des immigrants (p. 45). Une autre explication de ce

GRAPHIQUE 7

**Pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui migrent à différents moments, selon la situation d'emploi**



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, nos propres chiffres (données pondérées).

schéma particulier de migration consiste à ne le considérer que comme une étape complémentaire du processus de rétablissement de bon nombre de nouveaux immigrants au Canada. Dans ce cadre projeté, la migration en provenance de l'étranger serait une première étape pour parvenir au Canada, mais les immigrants devraient souvent effectuer un autre déplacement pour achever leur voyage. En ce sens, l'utilisation du terme « secondaire » pour désigner la migration interne des immigrants est justifiée. La très forte intensité migratoire interne qui se manifeste peu après l'arrivée peut s'expliquer par le fait que la migration secondaire constitue la fin d'un voyage inachevé entre un certain point de départ à l'étranger et une destination finale au Canada. Il est évident qu'un nombre important de nouveaux immigrants ne sont pas arrivés où ils le souhaitent et ont décidé de déménager dans un lieu qu'ils estiment plus approprié.

Les réfugiés affichant un très fort taux de migration au cours du premier mois suivant leur arrivée offrent un exemple frappant de cette hypothèse. Toutefois, l'hypermobilité des nouveaux immigrants caractérise non seulement les réfugiés, mais aussi les immigrants économiques. Cette phase de très fort taux de migration dure environ six mois et présente la même intensité pour les

deux groupes, soit les réfugiés et les immigrants économiques. Les immigrants qui arrivent en tant que membres de la catégorie du regroupement familial constituent une exception à ce schéma. Compte tenu de la structure d'intégration dans le pays comme membres de familles déjà constituées, il est probable qu'ils ne font qu'adopter le schéma de migration des immigrants établis antérieurement ou, dans certains cas, des Canadiens de souche.

D'autres études s'imposent afin d'assurer une meilleure compréhension du schéma de migration des immigrants par rapport à celui des Canadiens de souche. Toutefois, à ce stade-ci, il est évident qu'un certain nombre de nouveaux immigrants tire rapidement parti de leur liberté de circulation au Canada afin d'atteindre certains objectifs (et une nouvelle destination) qu'ils avaient en tête avant ou peu après leur admission et qui conviennent mieux à leurs attentes et à leurs aspirations dans leur nouveau pays.

**Références**

ABU-LABAN, Yasmeen, et Judith A. GARBER. (2005). « The Construction of the Geography of Immigration as a Policy Problem. The United States and Canada Compared », *Urban Affairs Review*, vol. 40, n° 4, p. 520-561.

CHUI, Tina. (2003). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives*, n° 89-611-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, Industrie Canada.

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, Recherche et examen stratégiques, Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada.

—. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2000). *Les déplacements interprovinciaux des immigrants*, Collection profils tirés de la BDIM, Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada.

—. STATISTIQUE CANADA. (2005). *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001 à 2017*, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-541-XIF au catalogue.

DESBARATS, Jacqueline. (1985). « Indochinese Resettlement in the United States », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 75, n° 4, p. 522-538.

HOU, Feng. (2005). *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies*, Direction des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, n° 11F0019MIF au catalogue, n° 254.

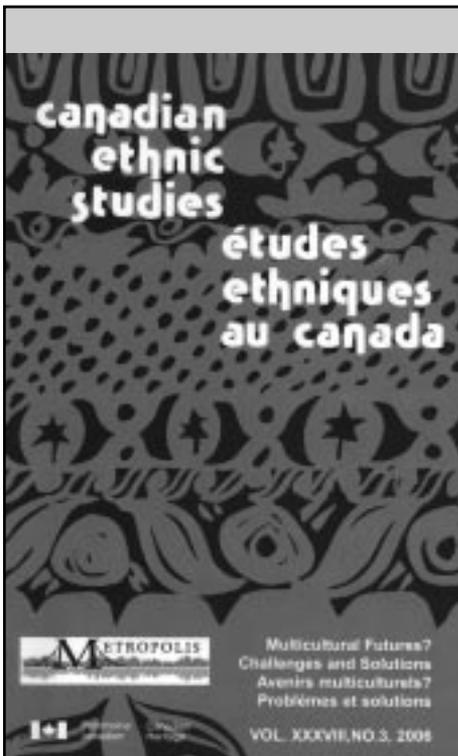
LIN, Zhengxi. (1998). *Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main-d'œuvre*, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 114.

NEWBOLD, K. Bruce. (1996). « Internal Migration of the Foreign-Born in Canada », *International Migration Review*, vol. 30, n° 3, p. 728-747.

NOGLE, June Marie. (1994). « Internal Migration for Recent Immigrants to Canada », *International Migration Review*, vol. 28, n° 1, p. 31-48.

RITCHEY, P. Neil. (1976). « Explanations of Migration », *Annual Review of Sociology*, vol. 2, p. 363-404.

TONEY, Michael B. (1976). « Length of Residence, Social Ties, and Economic Opportunities », *Demography*, vol. 13, n° 3, p. 297-309.



## Avenirs multiculturels? Problèmes et solutions

### Numéro spécial de la revue *Études ethniques au Canada*

Un numéro spécial de la revue *Études ethniques au Canada* (vol. XXXVIII, n° 3, 2006) examine le multiculturalisme, ainsi que les défis et les solutions possibles qui l'accompagnent. Il a été produit en collaboration spéciale avec Chedly Belkhodja (Université de Moncton), John Biles (Projet Metropolis), Ian Donaldson (Patrimoine Canadien) et Jennifer Hyndman (Syracuse University). Ce numéro contient des articles sur les diverses approches adoptées par les provinces sur le multiculturalisme, une comparaison entre le multiculturalisme fédéral et l'interculturalisme au Québec, l'accommodement ethnique au Nouveau-Brunswick, les expériences d'accommodement dans le cas d'arrivants lusophones d'Afrique à Toronto, le vécu multiculturel dans un établissement scolaire de Toronto, le débat public dans d'autres pays d'accueil à l'immigration, ainsi qu'une analyse de contenu portant sur les médias francophones après le 11 septembre 2001. En outre, Kamal Dib du programme de multiculturalisme de Patrimoine Canadien, donne une perspective sur la signification des prévisions démographiques 2017 de Statistique Canada pour la politique de multiculturalisme du Canada.

Pour commander votre exemplaire consulter l'adresse suivante : [www.ss.ucalgary.ca/ces/](http://www.ss.ucalgary.ca/ces/)

*Si les ressources naturelles continuent d'agir comme une force motrice dans quelques collectivités rurales, de nombreuses régions rurales et éloignées ont dû se tourner vers d'autres biens ou services exportables afin de conserver leur population active. Or, la production de ces nouveaux biens et services peut exiger de recourir à une main-d'œuvre dotée de compétences différentes.*

# Tendances récentes en matière de migration entre les régions rurales et urbaines

HEATHER CLEMENSON\*  
Statistique Canada

J. ROGER PITBLADO  
Université Laurentienne

Il est généralement reconnu que les nouveaux immigrants constitueront le principal moyen d'accroître la population ainsi que la main-d'œuvre du Canada d'ici 2026 (Statistique Canada, 2003a) et ce, tant dans les régions urbaines que rurales. Alors que l'équilibre naturel de la population (le nombre de naissances moins celui des décès) devient négatif, la capacité d'attirer et de conserver des migrants d'autres régions du Canada ou des immigrants constitue le seul moyen d'assurer la croissance démographique des régions rurales et des petites villes (RRPV) du Canada<sup>1</sup>.

Les RRPV doivent donc avoir des atouts à offrir aux personnes qui migrent. Cependant, dans l'ensemble de la population, beaucoup sont d'avis que ces régions et ces villes sont en déclin. Ils ne voient donc pas comment les résidents nés au Canada ou les immigrants pourraient choisir de s'y établir. Dans la période de recensement de 1996 à 2001, un peu moins de 32 000 immigrants au Canada avaient opté pour les RRPV, ce qui correspondait à moins de 0,4 % de la population totale de celles-ci en 2001 (6,2 millions). Lorsqu'on a examiné la mobilité des immigrants à l'intérieur du Canada, on a découvert que l'une des principales raisons les amenant à déménager résidait dans la promesse de meilleures perspectives d'emploi, outre le désir de se rapprocher de leurs amis ou de leur famille (Citoyenneté et Immigration

Canada, 2001; Statistique Canada, 2003b). Ni les résidents nés au pays, ni les immigrants ne choisissent de s'établir dans une collectivité si celle-ci n'offre pas des débouchés d'emploi ou d'autres avantages liés à la qualité de vie. L'avenir de nombreuses collectivités rurales repose sur la capacité de retenir la population actuelle et d'attirer de nouveaux résidents. Quelle est donc la situation actuelle dans les régions rurales et les petites villes au Canada?

## Croissance de la population réelle

La population totale du Canada rural a augmenté dans la plupart des périodes intercensitaires depuis la Confédération (Bollman, 2000). Bien que la population totale se soit accrue, le Canada rural a connu un rythme de croissance plus lent que le Canada

---

\* Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de Statistique Canada.

<sup>1</sup> L'expression « régions rurales et petites villes » se rapporte plus particulièrement à la population autre que celle habitant les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 personnes, alors que celle du noyau urbain d'une AR varie entre 10 000 et 99 999 personnes. Les RMR et les AR comprennent toutes les municipalités avoisinantes où 50 % ou plus de la population active travaille dans le noyau urbain (voir du Plessis et coll., 2001).

urbain. Aussi, la proportion de résidents canadiens dans les régions rurales est-elle en déclin. Cependant, comme dans tout autre domaine, les données recueillies apportent une vue d'ensemble qui ne rend pas compte de la formidable diversité des milieux locaux. Par exemple, dans certaines provinces, comme celles de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan, la population rurale diminue constamment depuis la Deuxième Guerre mondiale.

### **Industries rurales traditionnelles**

Pendant très longtemps, les industries du secteur primaire assuraient la croissance de la plupart des RRPV du Canada. Les collectivités à vocation unique, axées sur l'exploitation des forêts, des pêches, de l'énergie ou des mines, ainsi que les établissements agricoles et les centres de services aux agriculteurs dispersés sur l'ensemble du territoire ont longtemps caractérisé les RRPV du Canada. Toutefois, désormais à la fine pointe de la technologie, la plupart des industries du secteur primaire ont remplacé leur main-d'œuvre par des machines pour la fabrication de produits de base et n'offrent donc plus autant d'emplois qu'auparavant. L'amélioration de la productivité industrielle ne s'est pas nécessairement traduite par une hausse de l'emploi, et de nombreuses collectivités tributaires du secteur primaire ne peuvent plus supporter une base d'emploi aussi importante que par le passé. D'autres collectivités subissent plutôt les conséquences de la surexploitation et du tarissement des ressources, ce qui a entraîné des réductions d'effectifs, des fermetures d'usines et des pertes d'emplois.

Si les ressources naturelles continuent d'agir comme une force motrice dans quelques collectivités rurales, de nombreuses régions rurales et éloignées ont dû se tourner vers d'autres biens ou services exportables afin de conserver leur population active. Or, la production de ces nouveaux biens et services peut exiger de recourir à une main-d'œuvre dotée de compétences différentes. Certaines collectivités rurales disposent de commodités naturelles exploitées à des fins touristiques (exportées dans la mesure où des personnes provenant d'autres régions dépenseront de l'argent sur leur territoire). D'autres misent sur la diversification des nouvelles possibilités offertes dans le secteur manufacturier. De fait, le Canada rural est concurrentiel dans ce dernier secteur : depuis 1976, il a accru sa part de la main-d'œuvre du secteur manufacturier canadien (Bollman, 2007). On a fait valoir que, par défaut, la création

des futurs emplois dans la plupart des collectivités rurales se ferait nécessairement par le biais du secteur manufacturier (Freshwater, 2003).

Les variations économiques extrêmes que connaissent les régions rurales ont contribué aux fluctuations de la migration démographique dans l'ensemble du Canada, car lorsqu'une région subit une réduction de sa main-d'œuvre, une autre est à la recherche de nouveaux travailleurs. Aussi, les tendances et les modèles de la migration intérieure reflètent les épisodes de croissance et de déclin, ainsi que le développement de l'économie régionale.

### **Migration intérieure entre les régions rurales**

La majorité des données actuelles sont tirées des analyses détaillées des récents modèles de migration dans le Canada rural, publiées par Rothwell et coll. (2002a) et résumées dans le *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada* (Rothwell et coll. 2002b). Certaines mises à jour de ces résultats proviennent d'une série d'analyses des modèles de migration intérieurs, qui couvrent entre autres les données du Recensement de 2001 (Pitblado, 2007).

Il est généralement admis que le Canada rural souffre de cette migration de sortie nette et que les périodes de migration d'entrée se font maintenant de plus en plus rares et éloignées. On a bien sûr déjà assisté, dans les années 1950 et 1960, à une migration de sortie nette du Canada rural. Cependant, si les RRPV du Canada ont connu une migration de sortie nette de 1981 à 1991 et une autre de 1996 à 2001, elles ont aussi profité d'une migration d'entrée nette entre 1971 et 1981 ainsi qu'entre 1981 et 1996 (Tableau 1 et Figure 1).

L'analyse comparative des taux de migration de sortie et d'entrée moyens dans les provinces, de 1971 à 1996, indique de façon générale que les régions rurales et les petites villes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario ont profité d'une migration d'entrée nette, tandis que celles de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan et du Manitoba ont subi les exodes nets les plus élevés résultant de la migration de sortie. Ces tendances se sont maintenues durant la période de 1996 à 2001, mais seuls l'Ontario et l'Alberta ont alors connu une migration d'entrée nette; la Colombie-Britannique indiquait une légère migration de sortie nette, alors que Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et le Manitoba enregistraient toujours les pertes nettes les plus élevées.

TABLEAU 1

### Canada : migration entre les grands centres urbains (GCU) et les régions rurales et petites villes (RRPV) des personnes âgées de 15 ans ou plus, de 1971 à 2001

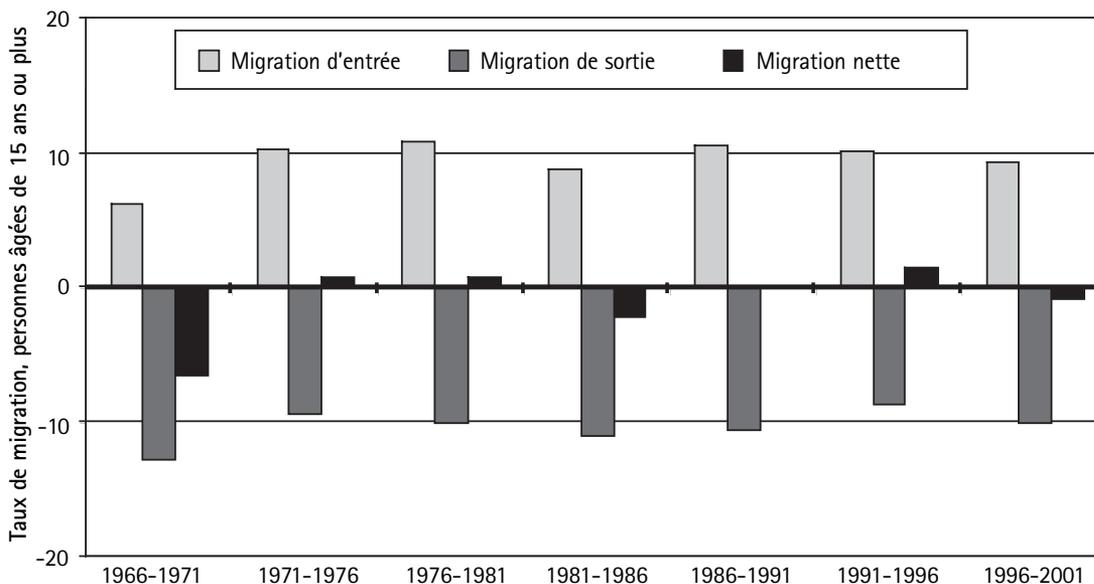
	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
<b>Personnes n'ayant pas déménagé</b>							
RRPV	4 889 295	5 583 510	5 378 435	4 548 210	4 663 105	4 907 775	4 839 030
GCU	10 274 340	11 496 590	13 214 775	15 067 120	16 492 170	17 715 770	19 058 385
<b>Migrants internes</b>							
Des RRPV aux GCU	771 595	582 700	599 905	563 965	554 505	469 985	545 435
Des GCU aux RRPV	349 170	633 090	647 150	451 475	552 450	545 665	498 540
<b>Migration nette totale vers les RRPV</b>	<b>-362 425</b>	<b>50 390</b>	<b>47 245</b>	<b>-112 490</b>	<b>-2 055</b>	<b>75 680</b>	<b>-46 895</b>
<b>RRPV</b>							
Taux de migr. d'entrée	6,2	10,3	10,8	8,8	10,6	10,1	9,3
Taux de migr. de sortie	12,7	9,4	10,0	11,0	10,6	8,7	10,1
Taux de migr. nette	-6,5	0,8	0,8	-2,2	0,0	1,4	-0,9
<b>GUC</b>							
Taux de migr. d'entrée	6,7	4,8	4,3	3,6	3,3	2,6	2,8
Taux de migr. de sortie	3,3	5,2	4,7	2,9	3,2	3,0	2,5
Taux de migr. nette	3,4	-0,4	-0,3	0,7	0,0	-0,4	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, de 1971 à 2001.

Note : Taux de migration d'entrée dans les RRPV = ((GUC vers RRPV) / ((personnes n'ayant pas déménagé dans les RRPV)+(RRPV vers GUC))) \* 100  
 Taux de migration de sortie des RRPV = ((RRPV vers GUC) / ((personnes n'ayant pas déménagé dans les RRPV)+(RRPV vers GUC))) \* 100  
 Taux de migration d'entrée dans les GUC = ((RRPV vers GUC) / ((personnes n'ayant pas déménagé dans les GUC)+(GUC vers RRPV))) \* 100  
 Taux de migration de sortie des GUC = ((GUC vers RRPV) / ((personnes n'ayant pas déménagé dans les GUC)+(GUC vers RRPV))) \* 100

FIGURE 1

### Taux de migration des régions rurales et petites villes du Canada



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, de 1966 à 2001.

La population des régions rurales et des petites villes se rapporte à celle habitant à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

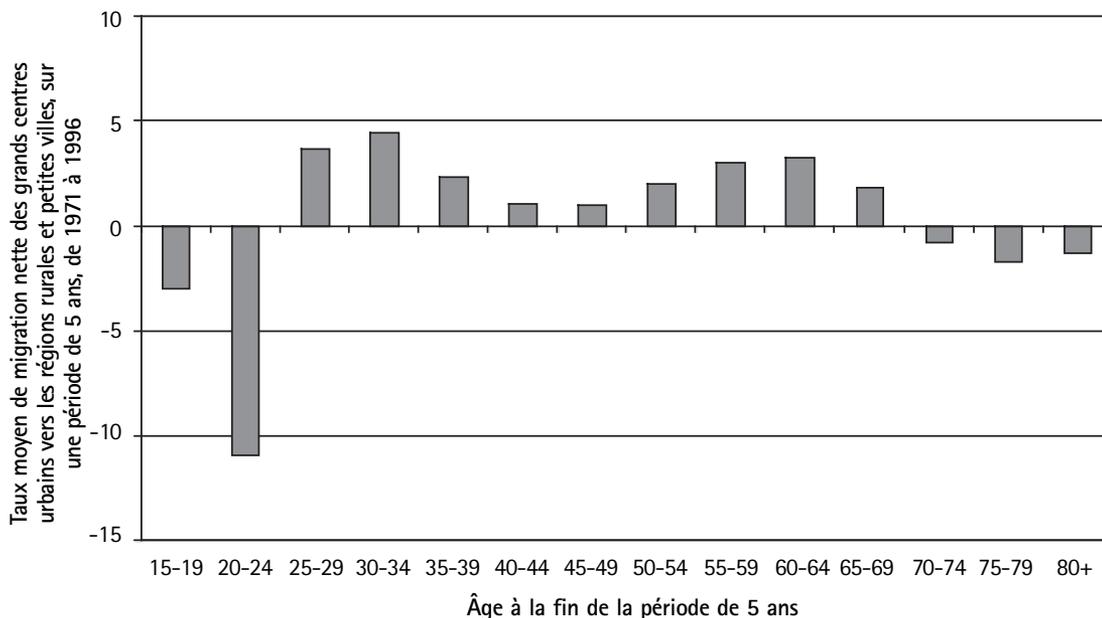
### Qui s'établit dans les régions rurales et les petites villes du Canada, et qui les quitte?

Un examen des personnes ayant déménagé durant les périodes de recensement de 1976 à

1996 révèle que les taux de migration de sortie des RRPV ont été plus élevés chez les jeunes, plus particulièrement chez ceux âgés de 20 à 24 ans (Figure 2). Cette tendance relative à la migration

FIGURE 2

### La migration d'entrée dépasse celle de sortie dans les régions rurales et les petites villes (RRPV) du Canada dans tous les groupes d'âge de 25 à 69 ans



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, de 1971 à 1996.

des jeunes a aussi été observée durant la période de 1996 à 2001, où, selon les données recueillies, les jeunes âgés entre 20 et 29 ans ont été plus nombreux à quitter les RRPV qu'à s'y établir (Pitblado, 2007). Comme Rothwell (2002a et 2002b) a conclu que le groupe des 25 à 29 ans était composé d'entrants nets, le nombre considérable de jeunes ayant quitté les RRPV dans le groupe des 20 à 24 ans a probablement submergé les données sur l'immigration d'entrée du groupe des 25 à 29 ans durant la période de 1996 à 2001. Cela s'explique largement par la migration de sortie liée aux études, car les jeunes habitant les régions rurales n'ont habituellement guère le choix de migrer pour poursuivre leurs études ou trouver des possibilités d'emploi qui correspondent à leurs compétences. En fait, les trois principales raisons invoquées par les jeunes quittant les collectivités rurales tiennent à l'absence de débouchés, aux lacunes en matière d'éducation et à l'absence d'activités sociales. Lorsqu'on demande à ces jeunes ce qui les inciterait à revenir, ils mentionnent la création d'emplois et l'offre d'activités sociales et récréatives plus nombreuses parmi les atouts majeurs qu'ils recherchent (Malatest, 2002).

En ce qui a trait aux personnes âgées de plus de 70 ans, on a constaté que, durant les périodes de recensement de 1976 à 1996, elles étaient plus

nombreuses à quitter les RRPV qu'à s'y établir, peut-être parce qu'elles souhaitent se rapprocher des services de soins de santé spécialisés offerts dans les plus grands centres urbains. Cette tendance n'a pas été observée durant la période de 1996 à 2001, pour laquelle la catégorie des personnes plus âgées débutait à 60 ans (Pitblado, 2007). Les RRPV connaissent une migration d'entrée nette dans cet important groupe agrégé. Le modèle de migration de sortie vraisemblable des personnes âgées de plus de 70 ans est peut-être neutralisé par la migration d'entrée nette des personnes âgées de 60 à 69 ans.

Pour tous les autres groupes d'âge, les régions rurales sont concurrentielles dans l'attrait d'entrants (le nombre de personnes à s'y établir est supérieur à celui des personnes qui les quittent). Durant la période de 1976 à 1996, on a relevé un modèle constant en vertu duquel les régions rurales obtenaient davantage de migrants intérieurs qu'ils n'en perdaient dans chacun des groupes d'âge de 25 à 69 ans. De plus, de 1996 à 2001, tous les groupes d'âge de 30 à 59 ans ont contribué à la migration d'entrée nette. De façon générale, les adultes plus jeunes à la tête de jeunes familles s'établissent dans les collectivités rurales se trouvant à une distance accessible de leur travail en ville, alors que les personnes optant pour une retraite anticipée

déménagent pour résider en permanence dans leur ancien chalet d'été ou vivre dans des régions rurales qui présentent de nombreuses commodités extérieures et récréatives (Bollman, 2000). Audas et McDonald (2004) ont fait la même constatation dans leur étude sur la migration entre les régions rurales et urbaines dans les années 1990. À partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada et se basant sur une collectivité rurale définie comme une ville comportant de 1 000 à 24 999 habitants, ils notent que [traduction] « les données de l'EDTR indiquent également que les régions rurales sont les seules à obtenir des taux de migration d'entrée supérieurs aux taux de migration de sortie. En fait, les personnes âgées entre le milieu de la vingtaine et le milieu de la quarantaine, ainsi que celles à l'âge de la semi-retraite, sont les plus susceptibles d'être attirées vers les régions rurales. »

Par ailleurs, les personnes qui ont fait des études avancées auraient tendance à faire preuve d'une plus grande mobilité. Durant la période de 1971 à 1996, le taux de migration de sortie était généralement plus élevé avec chaque niveau d'instruction atteint. Autrement dit, plus le niveau d'instruction était élevé, plus le taux de migration de sortie des RRPV du Canada augmentait. Cette corrélation s'applique toutefois aussi à la migration d'entrée. Le taux de migration d'entrée des personnes détenant une formation universitaire était trois fois plus élevé que celui des personnes ayant moins d'une neuvième année. Dans l'ensemble, dans les années 1970 et 1990, on a relevé une migration d'entrée nette dans les RRPV, outre un « recrutement de cerveaux », en tenant compte de chaque groupe de niveau d'instruction. Une « fuite de cerveaux » n'a été constatée que dans les années 1980. Bien qu'il y ait des exceptions, des observations similaires peuvent être faites au sujet des travailleurs de la santé ayant effectué des études collégiales ou universitaires, plus particulièrement chez ceux âgés de 30 ans ou plus (Pitblado, 2007).

En ce qui concerne les activités sur le marché du travail, les taux de migration de sortie des RRPV des personnes avec un emploi ou sans emploi ont été à peu près stables durant la période de 1971 à 1990, pour ensuite diminuer de 1991 à 2001. Dans quatre des cinq périodes intercensitaires de 1971 à 1996, les personnes sans emploi ont eu davantage tendance à quitter les régions rurales et les petites villes.

Les plus faibles taux de migration d'entrée ont été enregistrés dans la période de 1981 à 1986, à la fois chez les personnes avec un emploi et chez celles sans emploi. Cette tendance a contribué à la migration de sortie nette globale des années 1980. La période de 1991 à 1996 a plutôt connu une migration d'entrée nette des personnes avec un emploi comme de celles sans emploi, mais cette tendance était davantage attribuable au maintien de la population existante qu'à une migration d'entrée plus élevée. Cependant, pour la période de 1996 à 2001, un taux de migration d'entrée plus faible a contribué à la migration de sortie nette de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne des régions rurales du pays.

### **Une stratégie s'impose pour les collectivités rurales**

Que signifient de telles tendances en matière de migration pour l'avenir des régions rurales et des petites villes canadiennes? Le Canada rural connaît une diversité remarquable, et les données le concernant ne sont pas toutes négatives. En général, les régions rurales adjacentes aux grands centres urbains ont plutôt profité de la proximité de la ville en raison des retombées créées – dans les régions où la possibilité d'accéder à un emploi en milieu urbain ou à des commodités que la ville met à la disposition des jeunes familles et des retraités de moins de 65 ans pour qu'ils jouissent des deux mondes : la vie à la campagne et la vie urbaine. Plus une collectivité se trouve près d'un grand centre urbain, plus son taux de croissance démographique est élevé. Cependant, toutes les collectivités rurales situées autour des grands centres urbains ne peuvent pas croître, et l'inverse est aussi vrai – les collectivités éloignées des grands centres urbains ne subissent pas toutes une régression. Par exemple, alors que 58 % des collectivités se trouvant à 25 kilomètres d'un grand centre urbain ont connu une croissance démographique lors des quatre périodes intercensitaires consécutives de 1981 à 2001, 5 % des collectivités situées dans le même rayon ont subi une régression constante au cours de ces mêmes périodes. Dans leur cas, même la proximité d'un grand centre urbain n'a pas suffi à stimuler la croissance de la population. À l'inverse, au moins 5 % des collectivités se trouvant à une distance d'entre 200 et 299 kilomètres d'un grand centre urbain ont continué de croître de 1981 à 2001. Certaines collectivités rurales demeurent donc concurrentielles malgré leur

éloignement des grands centres urbains et des marchés, et un nombre important de milieux ruraux profitent d'une croissance plus rapide que la région urbaine moyenne (Bollman, 2007).

Cette complexité et cette diversité amènent à conclure que certaines régions rurales et petites villes sont peut-être bien positionnées pour attirer de futurs migrants, qu'il s'agisse du retour des personnes qui les avaient quittées ou de l'intégration d'autres résidents nés au Canada ou d'immigrants. Le recrutement ciblé de travailleurs qualifiés dans des secteurs spécialisés et professionnels en pénurie, comme des professionnels de la santé, est une stratégie que mettent déjà en œuvre de nombreuses collectivités rurales. Si les modèles de migration nette des dernières années sont davantage attribuables au maintien de la population (plus faible migration de sortie) qu'au recrutement de résidents éventuels, cette stratégie devra nécessairement faire l'objet de plus d'efforts, compte tenu de la tendance au déclin de la population naturelle. Il reste à déterminer quelle est la meilleure solution à long terme entre des mesures de « retour » pour attirer les anciens résidents et des mesures axées sur les immigrants récents.

## Références

- AUDAS, Rick, et Ted McDONALD. (2004). « La migration entre les régions rurales et les régions urbaines dans les années 1990 », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, été, n° 73, p. 21-30.
- CANADA. (2000). *Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu*, Ottawa, Statistique Canada, n° 21F0018XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21F0018X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21F0018X&CHROPG=1).
- . (2007). *Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne*, Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural – n° 83, n° 21-601-MIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1).
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, étude préparée avec l'appui de Informetrica, Ottawa.
- . STATISTIQUE CANADA. (2003b). *Faits saillants de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2000-2001*, n° 89-611-XIF au catalogue, Ottawa.
- . STATISTIQUE CANADA. (2001). *Population projections for Canada, provinces and territories, 2000-2026 / Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*, Ottawa, n° 91-520 au catalogue.
- . STATISTIQUE CANADA. *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (1998-2006)*, Ottawa. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).
- du PLESSIS, Valérie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Heather CLEMENSON (2001). « Définitions de 'rural' », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).
- FRESHWATER, David. (2003). « Will Manufacturing Remain the Pillar of Rural Development? », dans *The Future of Rural Policy: From Sectoral to Place-based Policies in Rural Areas*, Paris, OCDE, p. 99-124.
- MALATEST AND ASSOCIATES. (2002). *Technical Report: Research in Rural Youth Migration*, Ottawa, Rural Secretariat.
- PITBLADO, J. Roger. (2007). *Geographic Distribution and Internal Migration of Canada's Health Care Workforce*, Ottawa, Institut canadien d'information sur la santé. En ligne; publication prévue pour juin 2007. [www.cihi.ca](http://www.cihi.ca).
- ROTHWELL, Neil, Ray D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY et Jeff MARSHALL. (2002a). *Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural – n° 55, n° 21-601-MIF2002055 au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M&CHROPG=1).
- ROTHWELL, Neil, Ray D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY et Jeff MARSHALL. (2002b). « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 6, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. [www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1](http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1).

*La diversité ethnique et la diversité de l'origine des immigrants sont plus élevées dans les centres urbains et plus faibles dans les milieux ruraux (sauf dans les catégories à ZIM faible). Par ailleurs, la diversité culturelle est élevée à la fois dans les centres les plus urbanisés et les moins urbanisés, et les niveaux les plus bas se retrouvent dans les ZIM moyennes. Cela apporte une nuance importante à l'hypothèse habituelle selon laquelle les zones urbaines sont, sans équivoque, les milieux les plus diversifiés sur les plans ethnique et culturel.*

# Diversité ethnique et culturelle dans les milieux ruraux du Canada et son lien avec l'immigration

BILL REIMER, MIKE BURNS ET PAUL GAREAU  
Université Concordia

L'immigration a depuis longtemps marqué l'histoire du Canada de sa diversité ethnique et culturelle. Cela a donné lieu à de nombreuses recherches sur les relations entre les différents groupes et personnes. Toutefois, ces études sont habituellement axées sur le milieu urbain, et elles font peu état des relations entre la diversité et l'immigration dans les milieux ruraux. Pour éviter cette distorsion, nous utiliserons des données de Statistique Canada pour étudier les niveaux de diversité en ce qui a trait à l'ethnicité, la religion et le lieu d'origine. Notre objectif est de comprendre le rôle de la diversité ethnique et culturelle dans les régions rurales du Canada et ses effets sur le processus d'immigration en milieu rural.

## Diversité ethnique et culturelle

La documentation cite généralement les réseaux professionnels, familiaux ou ethniques, les services sociaux et une collectivité accueillante comme les principaux éléments permettant d'attirer et de retenir les immigrants (Portes, 1999). Dans son étude sur les *villes à succès*, Richard Florida a renforcé ces hypothèses en soulignant l'importance du style de vie et du cadre naturel dans les décisions en matière d'établissement (Florida, 2002). Cependant, peu d'études se sont penchées sur les caractéristiques ethniques et culturelles des plus petites collectivités, notamment sur leurs liens avec l'immigration (Yang et Ebaugh, 2001).

Les anecdotes sur les façons dont la diversité locale peut favoriser l'immigration dans les petits centres (p. ex., le sud du Manitoba) ou lui nuire (p. ex., Hérouxville, Québec) abondent. Dans le premier cas, les valeurs ethniques et religieuses communes des collectivités du sud du Manitoba ont servi de base à l'identification des immigrants possibles et ont assuré la cohésion sociale locale nécessaire pour préparer un plan et un procédé d'intégration à leur arrivée. Dans le dernier cas, les préoccupations à l'égard de la protection des valeurs locales ont stimulé et renforcé des manifestations d'exclusion dont l'effet sera certainement de décourager l'immigration. Il est cependant difficile de déterminer à partir de ce type d'événement les conditions exactes dans lesquelles la diversité ethnique et culturelle (ou son contraire, l'*homogénéité*) sont susceptibles de favoriser l'immigration ou de lui nuire. Il faut donc aller au-delà de l'anecdote pour faire une analyse plus exhaustive. C'est à cette fin que cet article présente un survol analytique de la question.

Au Canada, le recensement donne plusieurs types de renseignements sur les caractéristiques ethniques et culturelles de la population. La plupart des recensements comportent des questions sur les origines ethniques de la population en fonction du lieu de naissance. Tous les dix ans, on recueille aussi des données sur la religion à laquelle s'identifient les répondants. Nous pouvons aussi

déterminer l'origine nationale des immigrants dans les recensements les plus récents, ce qui nous donne d'autres renseignements indirects sur leurs traits ethniques et culturels. Dans l'analyse qui suit, nous tenterons d'examiner tous ces types de données.

La dynamique de la diversité ethnique et culturelle est plus susceptible de se manifester au niveau des collectivités ou des petits secteurs, surtout dans les régions rurales. C'est pour cette raison que nous avons choisi de mener notre analyse au niveau de la subdivision de recensement (SDR)<sup>1</sup>. Même si cela ne correspond pas parfaitement aux collectivités étudiées, c'est ce qui s'approche le plus de la définition des municipalités, des petites villes, des villages et d'autres types de peuplement dans lesquels on devrait retrouver cette dynamique.

Nous avons élaboré une mesure du niveau de diversité ethnique en calculant l'Indice de variation qualitative (IVQ)<sup>2</sup> pour les origines ethniques à laquelle s'identifiaient les individus. Nous avons regroupé les 61 origines ethniques

cités dans le recensement de 2001 en douze régions d'origine aux fins de cet indice. Pour le recensement de 1991, nous avons utilisé huit groupes. Nous n'avons tenu compte que des origines ethniques des personnes qui s'identifiaient à un seul groupe ethnique. Les personnes qui s'identifiaient à plusieurs groupes ethniques n'ont pas été incluses dans cette analyse. Nous avons produit un indice semblable pour la diversité religieuse, en utilisant les neuf groupes religieux les plus fréquents, y compris la catégorie « aucune religion », à la fois pour 1991 et pour 2001. Finalement, nous avons établi un indice de la diversité des origines nationales des immigrants en regroupant ces origines en neuf régions, en plus d'une catégorie de non-immigrants pour les données de 1991, et en treize régions en plus de la catégorie des non-immigrants pour 2001. Nous avons ensuite composé un indice basé sur l'IVQ en nous fondant sur ces regroupements.

Les caractéristiques fondamentales de ces trois indices sur un continuum de six types de milieux ruraux et urbains sont présentées à la Figure 1. La zone d'influence des régions métropolitaines (ZIM) est un concept qui établit une classification géographique pour les secteurs du Canada qui ne font pas partie des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) à l'extérieur des RMR et des AR sont classées en quatre catégories selon le degré d'influence (forte, modérée, faible et aucune influence) que la RMR a sur elles (du

<sup>1</sup> L'analyse est fondée sur les données du Recensement de 2001 de Statistique Canada, qui portait sur les subdivisions de recensement (SDR) comptant une population supérieure à 199 personnes.

<sup>2</sup> La diversité est mesurée par un indice de variation qualitative (IVQ), fondé sur le nombre de groupes et la proportion de chaque groupe dans une subdivision de recensement (SDR). La formule de l'IVQ est la suivante :  $(k/(k-1)) * (1-p?)$ , dans laquelle k correspond au nombre de catégories et p à la proportion de personnes dans chaque catégorie.

FIGURE 1  
Valeurs moyennes de trois indices de diversité – Niveau des SDR 1991

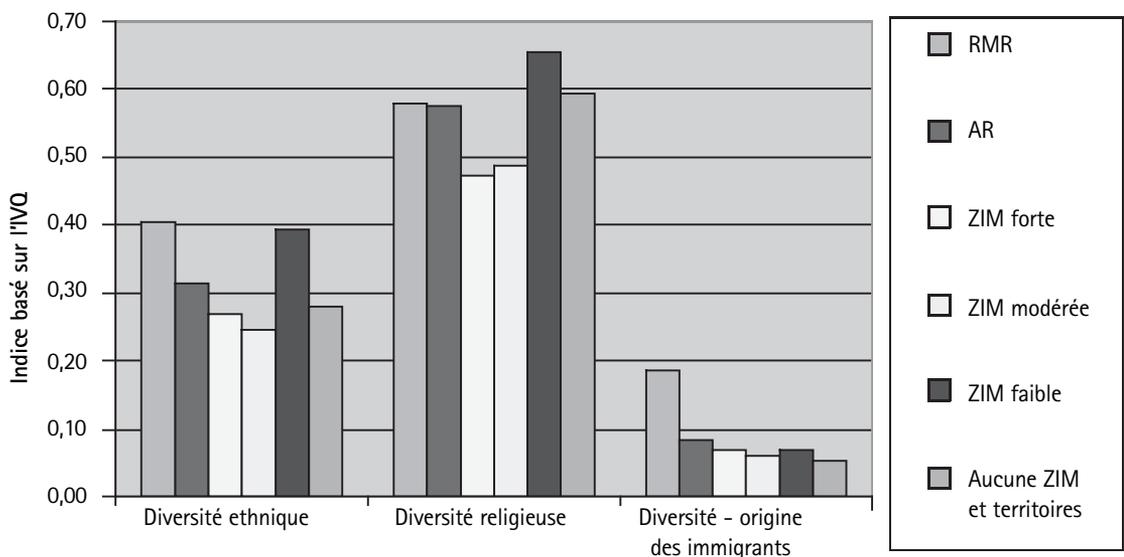


TABLEAU 1

**Corrélations entre les trois indicateurs de diversité (SDR rurales seulement; N = 2291; p < 0,01)**

	Diversité de l'origine des immigrants	Diversité ethnique	Diversité religieuse
IVQ - Diversité de l'origine des immigrants, 1991	1	0,510	0,515
IVQ - Diversité ethnique, 1991	0,510	1	0,697
IVQ - Diversité religieuse, 1991	0,515	0,697	1

**Immigration (1991 à 2001)**

Plessis et coll., 2001). La classification est fondée sur le pourcentage de leur population active sur le marché du travail dont le lieu de travail se situe dans le noyau urbain des RMR ou des AR. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR se situent sur un continuum d'influence, de « forte » à « aucune influence », à mesure qu'augmente leur distance des RMR et des AR.

On peut dégager deux principales constatations de ces résultats. Premièrement, lorsqu'on les mesure au niveau des SDR, la diversité ethnique et la diversité de l'origine des immigrants sont plus élevées dans les centres urbains et plus faibles dans les milieux ruraux (sauf dans les catégories à ZIM faible). Par ailleurs, la diversité culturelle est élevée à la fois dans les centres les plus urbanisés et les moins urbanisés, et les niveaux les plus bas se retrouvent dans les ZIM moyennes. Cela apporte une nuance importante à l'hypothèse habituelle selon laquelle les zones urbaines sont, sans équivoque, les milieux les plus diversifiés sur les plans ethnique et culturel.

Deuxièmement, on peut noter que les valeurs globales de la diversité de l'origine des immigrants sont beaucoup plus faibles que les deux autres. Cela signifie qu'à l'intérieur de chaque SDR, l'éventail des lieux d'origine des immigrants est relativement étroit – un modèle généralisé dans tous les types de régions. Cela suggère aussi que les stratégies d'immigration axées sur les collectivités devraient être très différentes des stratégies provinciales ou nationales, surtout en ce qui a trait aux questions de diversité. Par exemple, pour les collectivités qui souhaitent augmenter les niveaux d'immigration, il serait préférable d'adopter une approche ciblée, fondée sur la structure de diversité existante plutôt que sur une stratégie plus générale. Dans les milieux ruraux, cela signifie qu'il faut considérer la diversité comme un phénomène qui transcende les collectivités plutôt qu'un phénomène qui leur est inhérent.

Le Tableau 2 présente les résultats de l'analyse de corrélation des trois indicateurs de la diversité. Il démontre qu'ils sont tous reliés de façon positive au niveau des SDR, un résultat conforme à notre compréhension des activités ethniques, culturelles et religieuses. Dans les collectivités où le niveau de diversité ethnique est relativement élevé, on trouvera sans doute aussi une diversité religieuse et une diversité des origines de la population immigrante. Pour étudier les répercussions de ce modèle sur l'attraction d'autres immigrants, nous devons mesurer l'immigration récente pour la comparer à ces valeurs.

**Immigration (1991 à 2001)**

À cette fin, nous avons élaboré un indicateur du niveau d'immigration récente dans les SDR étudiées. À l'aide des données du recensement sur le nombre d'immigrants arrivés entre 1991 et 2001, nous avons établi une mesure du pourcentage des arrivants par rapport à la population de la SDR en 2001. Cela donne une indication du succès relatif (par habitant) de chaque SDR à attirer des immigrants au cours des dernières années. Nous avons utilisé ces données pour évaluer les répercussions possibles de la composition ethnique et religieuse sur les nouveaux arrivants.

Les résultats illustrés dans la Figure 2 correspondent à la conclusion bien connue selon laquelle les immigrants tendent à s'établir dans les milieux les plus urbanisés. Cependant, l'écart type au sein de chaque type de ZIM nous amène à constater qu'il existe de grandes variations au sein de ces catégories, particulièrement dans les RMR et les secteurs à aucune ZIM<sup>3</sup>. Cela renforce l'importance de l'étude des conditions locales dans chaque SDR.

Les résultats de la Figure 3 illustrent certaines différences importantes dans les niveaux

<sup>3</sup> Un examen du pourcentage d'immigrants pour la période de 1996 à 2001 révèle une tendance semblable à celle de la période de 1991 à 2001.

FIGURE 2

**Pourcentage moyen des immigrants par SDR selon les catégories ZIM – 1991 à 2001**  
(Écarts types entre parenthèses)

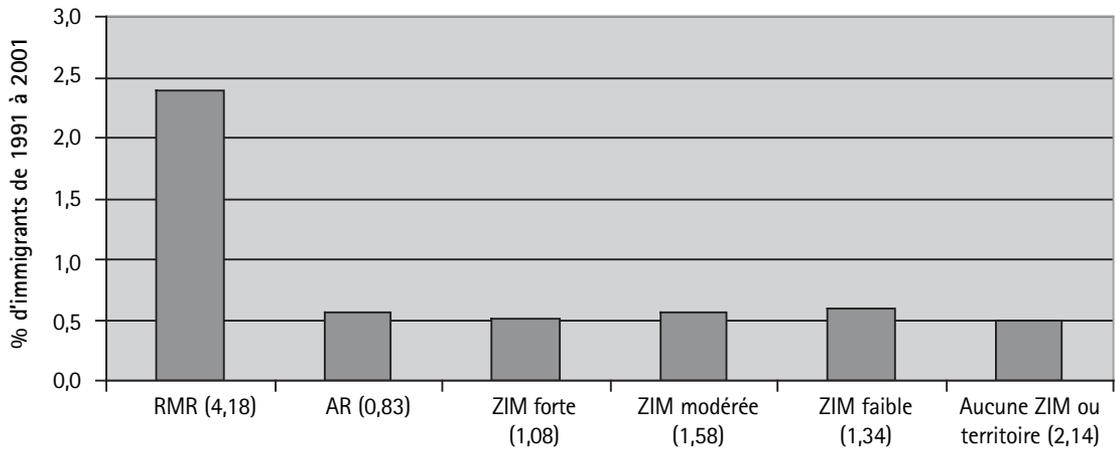
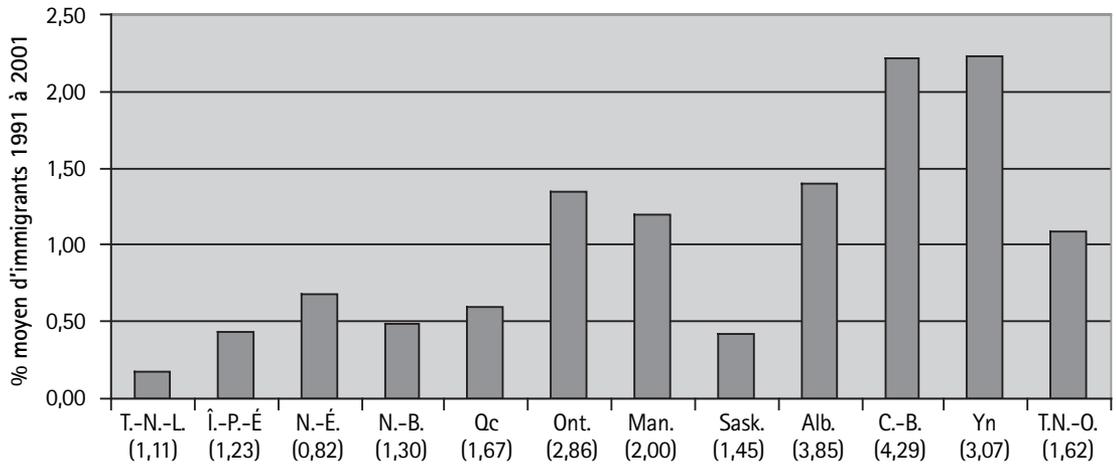


FIGURE 3

**Pourcentage moyen des immigrants par SDR selon les provinces – 1991 à 2001**  
(Écarts types entre parenthèses)



d'immigration par province. Ils démontrent par exemple que les niveaux d'immigration par habitant dans les SDR de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des autres territoires sont relativement élevés en comparaison aux autres provinces. Encore une fois, les écarts types démontrent une variation considérable à l'intérieur de chaque province. Cela nous donne l'occasion de faire une analyse comparative afin d'examiner plus en détail les conditions pouvant favoriser un flux d'immigration relativement élevé. Notre stratégie consiste à appliquer les techniques de régression multiple pour déterminer l'importance relative de ces facteurs.

Le Tableau 2 présente les résultats d'un modèle initial visant à vérifier l'importance relative de

nos trois indices de diversité dans l'attrait des immigrants. À partir de la situation en 1991, nous avons étudié l'augmentation relative des immigrants au cours des dix années suivantes. Nous avons inclus trois variables économiques des SDR afin de les comparer à des variables que la documentation considère comme importantes pour l'immigration, soit le niveau d'éducation, le niveau de participation au marché du travail et le niveau d'emploi. Dans chaque cas, il s'agit de caractéristiques des SDR et non des personnes. Les résultats confirment l'importance de nos trois mesures de la diversité, même lorsque les variables économiques sont contrôlées. Dans tous les cas, les indices de diversité demeurent significatifs<sup>4</sup>.

Les résultats révèlent aussi certains éléments importants concernant la relation entre la diversité

TABLEAU 2

### Régression multiple du pourcentage des immigrants de 1991 à 2001 dans les SDR rurales selon les caractéristiques choisies des SDR en 1991

(R<sup>2</sup> ajusté = 0,061; N = 2280)

	Coefficients non normalisés B	Écart type	Coefficients normalisés Beta	t	Sig.
(Constante)	-0,317	0,218		-1,456	0,145
Indice de diversité de l'origine des immigrants, 1991	4,785	0,503	0,244	9,518	0,000
Indice de diversité ethnique, 1991	-0,537	0,186	-0,094	-2,892	0,004
Taux de participation au marché du travail, 1991	0,011	0,003	0,090	3,662	0,000
Indice de diversité religieuse, 1991	0,213	0,127	0,052	1,677	0,094
Taux de chômage, 1991	-0,002	0,003	-0,020	-0,786	0,432
% de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité postsecondaire, 1991	-0,002	0,004	0,014	-0,619	0,536

et le niveau d'immigration. L'indice positif de diversité de l'origine des immigrants indique que les taux récents d'immigration sont plus élevés dans les SDR où la diversité des pays d'origine des immigrants précédents est relativement élevée. On retrouvera donc sans doute des niveaux d'immigration plus élevés dans les SDR où les immigrants ont une origine diversifiée. Par ailleurs, la diversité ethnique a un effet négatif sur les taux d'immigration récents. Cela signifie que les SDR dont la composition ethnique est relativement homogène sont plus susceptibles d'avoir reçu une plus grande proportion d'immigrants entre 1991 et 2001. Une analyse de ce phénomène axé sur les provinces révèle qu'on remarque surtout cette tendance au Manitoba.

#### Conclusion

Cette analyse révèle que la diversité sociale et culturelle demeure une considération importante quand on interprète le phénomène de l'immigration rurale. C'est particulièrement important quand on étudie cette diversité à l'échelle locale. Les régions et les collectivités où les immigrants proviennent de divers pays d'origine sont plus susceptibles de recevoir des immigrants récents que ceux où les immigrants sont d'origine relativement homogène. C'est ce à quoi on pouvait s'attendre, puisque les procédés de transfert des connaissances et de soutien social sont sans doute favorisés par les réseaux établis par les immigrants de longue date.

Cependant, la diversité ethnique ne semble pas fonctionner de la même façon. Dans ce cas, les SDR relativement homogènes sont ceux qui ont attiré les taux les plus élevés d'immigrants de 1991 à 2001. Nous ne pouvons que supposer que les valeurs ethniques particulières de ces centres ont donné naissance à des réseaux ou à des caractéristiques intéressantes pour des types particuliers d'immigrants. Le sud du Manitoba, où les traditions culturelles et religieuses des Mennonites constituent une base solide pour l'immigration, est un bon exemple du procédé qui peut donner lieu à ce type d'immigration.

Cette analyse donne des pistes d'orientation pour l'élaboration des politiques et l'action locale. Elle confirme qu'il est important d'évaluer les conditions et les avantages locaux dans le cadre d'une stratégie d'immigration. La diversité et l'homogénéité dans l'ethnicité et la culture ressortent comme des moyens d'action potentiels. En général, la diversité chez les immigrants précédents semble constituer un terreau fertile pour les nouveaux arrivants, grâce à la création de réseaux et de systèmes de soutien locaux qui peuvent faciliter le recrutement et l'intégration. Parallèlement, l'homogénéité ethnique peut aussi servir de base à des réseaux d'immigration. En se fixant des cibles stratégiques et en adaptant les services de soutien aux différences culturelles, les localités et les régions peuvent créer le climat de confiance dont les immigrants ont besoin pour se sentir en sécurité. Des coutumes et des valeurs communes peuvent faciliter ce processus.

Pour les organismes provinciaux et nationaux, ces résultats démontrent que la meilleure stratégie est la souplesse des programmes d'immigration. C'est une souplesse qui doit permettre aux groupes

<sup>4</sup> Ces valeurs sont similaires pour les régions urbaines sauf les exceptions suivantes : la valeur R<sup>2</sup> ajustée est plus grande (0,58), la diversité ethnique n'est pas significative, alors que la diversité religieuse et le taux de chômage sont significatifs.

locaux et régionaux ainsi qu'aux collectivités de découvrir et de mettre en œuvre l'approche correspondant le mieux à leurs avantages locaux, y compris les aspects culturels et religieux.

En matière d'objectifs de recherche, cette analyse ne constitue que le début du travail. Nous avons démontré l'importance de la diversité en ce qui trait à l'immigration et ses répercussions uniques dans le contexte rural. Les procédés qui sous-tendent les statistiques générales demeurent cependant imprécis. Dans notre analyse, nous avons déterminé que non seulement la diversité revêt une grande importance en ce qui concerne l'immigration, mais aussi en ce qui a trait au type de groupe religieux ou ethnique. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'examiner comment ces éléments agissent à l'échelle locale, c'est-à-dire quand l'homogénéité agit comme un obstacle à l'immigration, quand elle facilite le mouvement migratoire, et comment elle est liée aux procédés par lesquels l'homogénéité se transforme en diversité. Ces questions seront sans doute des pistes importantes pour la recherche, non seulement sur les milieux ruraux, mais aussi sur la société canadienne dans son ensemble.

## Références

- du PLESSIS, V., R. BESHIRI et Ray D. BOLLMAN (2001). « Définitions de 'rural' », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 3, p. 1-18. [www.statcan.ca/francais/freepub/21-006-XIF/21-006-XIF2001003.pdf](http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-006-XIF/21-006-XIF2001003.pdf).
- FLORIDA, R. (2002). *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, and Everyday Life*, New York, NY, Basic Books.
- PORTES, A. (1999) (1997). « Immigration Theory for a New Century: Some Problems and Opportunities » *International Migration Review*, vol. 31, n° 4, p. 799-825.
- YANG, F., et H.R. EBAUGH. « Transformations in New Immigrant Religions and Their Global Implications », *American Sociological Review*, vol. 66, n° 2, avril, p. 269-288.

## The Changing Nature of Australia's Country Towns



Beaucoup de choses ont changé depuis 2000, quand la première conférence nationale sur l'avenir des petites municipalités rurales d'Australie a fait le point au sujet du déclin de l'arrière pays, et où on a entendu plusieurs discours contre l'insensibilité des gouvernements. Aujourd'hui les diverses circonstances des petites localités sont mieux comprises, les initiatives non gouvernementales sont de plus en plus communes, et (certains) gouvernements sont plus attentifs et sensibilisés. La croissance, le statu quo et le déclin ne sont pas simplement à la remorque de l'emploi, et l'agriculture ne compte pas pour la totalité des emplois. La tendance plus intéressante et encourageante des récentes années est l'apparition de nouveaux types, nombreux et variés, d'auto-assistance et d'aide mutuelle. Les villes ciment leurs problèmes, articulent leurs intentions, et trouvent des façons de les résoudre.

Les idées et les actions décrites dans ce livre sont celles d'universitaires et d'habitants des municipalités rurales (quelquefois les mêmes individus qui travaillent étroitement ensemble. Elles reflètent notre compréhension grandissante des réalités, quelquefois sévères, fréquemment pleines d'espoir, de l'Australie non métropolitaine. Le livre traite cinq thèmes : les gens et les tendances sociales et économiques en évolution en tant que moteurs du développement rural et régional; l'art d'inciter la participation des gens dans leur propre développement; les nouveaux modes de développement – revoir le vieux et le rendre nouveau; l'eau et sa gestion à l'échelle communautaire; et les processus de planification et les structures, y compris un examen détaillé des gouvernements australiens locaux et du projet de la nouvelle économie rurale au Canada.

VURRN Press, University of Ballarat. Courriel : [cric@ballarat.edu.au](mailto:cric@ballarat.edu.au)

*L'Australie régionale et rurale connaît une pénurie d'entreprises et de travailleurs nouveaux dans l'ensemble, des spécialistes aux travailleurs non qualifiés. C'est peut-être là le plus grand défi du bush australien, ainsi qu'on désigne couramment aujourd'hui l'Australie régionale et rurale.*

# Les immigrants en région et en milieu rural en Australie

JOCK COLLINS

University of Technology Sydney (UTS)

À l'heure actuelle, l'Australie est l'un des plus importants pays d'immigration au monde (Collins, 2000; Burnley, 2001), les immigrants formant la plus grande partie de la population comparativement à tout autre pays, sauf en Israël et au Luxembourg, et le plus fort pourcentage de la main-d'œuvre de tout autre pays sauf la Suisse (OCDE, 2004). Malgré son vaste territoire, l'Australie demeure l'un des pays les plus urbanisés, la plupart des gens vivant dans les régions métropolitaines de la côte Est australienne. L'immigration a amplifié ce processus d'urbanisation, les immigrants étant plus susceptibles de s'établir dans des grandes villes comme Melbourne, Sydney et Brisbane qu'ailleurs au pays (Burnley, 2001). À titre d'exemple, selon les données de recensement les plus récentes (2001), environ 40 % des nouveaux immigrants en Australie s'établissent en Nouvelle-Galles du Sud (NGS), surtout à Sydney : entre 1997 et 2002, 93,5 % des immigrants de la NGS se sont établis dans cette ville (DOTARS, 2003). D'après nombre d'études récentes (p. ex., DOTARS, 2003), le corollaire de cet important flux d'immigration en milieu urbain est que les immigrants sont trop peu nombreux à s'établir en région et en milieu rural en Australie. Cela limite la croissance démographique et économique de ces régions.

Entre 1991 et 2001, la population de l'Australie en région a augmenté de 11,7 % comparativement à une croissance de la population de 13,3 % dans les villes australiennes. Tandis que la population dans les villes australiennes augmentait de 1,3 %

par année au cours de cette période, les zones non côtières de l'Australie régionale n'ont connu qu'une croissance de 0,1 % par année, tendance qui, d'après DOTARS (2001), semblerait devoir se maintenir. Cette baisse démographique relative en Australie régionale et rurale non côtière entraîne des pénuries de population et restreint la croissance des entreprises régionales et le développement économique de ces secteurs. Plus particulièrement, il existe une grave pénurie de professionnels (médecins, travailleurs de la santé et enseignants, notamment) et de travailleurs hautement qualifiés dans l'Australie régionale et rurale : même si les professions libérales sont représentées à hauteur de 20 % dans la population des régions métropolitaines, elles ne constituent que 11 à 12 % dans les régions et, selon DOTARS (2003), on constate une sous-représentation analogue des personnes dotées de compétences avancées ou intermédiaires dans les secteurs du travail administratif, des ventes et des services en Australie régionale. Qui plus est, l'Australie régionale a également souffert d'une pénurie de travailleurs saisonniers non qualifiés, empêchant nombre de producteurs ruraux, notamment, de procéder aux récoltes.

En d'autres termes, l'Australie régionale et rurale connaît une pénurie d'entreprises et de travailleurs nouveaux dans l'ensemble, des spécialistes aux travailleurs non qualifiés. C'est peut-être là le plus grand défi du *bush* australien, ainsi qu'on désigne couramment aujourd'hui l'Australie régionale et rurale. Les changements

apportés récemment à la politique australienne de l'immigration encouragent les nouveaux immigrants à s'établir en région et en milieu rural, en offrant des points supplémentaires aux nouveaux immigrants ayant des compétences recherchées, politique plus enracinée dans le contexte canadien où on l'appelle « régionalisation » (Ghanem, 2005; Hyndman et Friesen, 2005; McGrath, 2005 et Mills, 2005). Dans le présent article, l'auteur dresse un historique de l'immigration en Australie régionale et rurale et analyse les forces menant à l'adoption de la nouvelle politique (qui consiste à réorienter les nouveaux immigrants vers le *bush*) et les mécanismes par lesquels la politique a été mise en œuvre.

### La documentation

Il existe une abondante documentation sur l'historique des collectivités d'immigrants en Australie (Price, 1976; Jupp (rééd.) 1998, 2001) et les profils d'établissement des immigrants (Burnley, 1976, 2001). En grande partie, les recherches menées jusqu'à maintenant sur les répercussions économiques et sociales de l'immigration australienne ont porté sur les métropoles. Toutefois, même si elle y est moins importante, l'immigration a des effets considérables sur l'Australie régionale et rurale et ce, depuis longtemps. La recherche sur les groupes d'immigrants en Australie rurale et régionale repose sur les comptes rendus historiques (Hempel, 1960; Burnley, 2001; Borrie, 1953; Lancashire, 2000; Frost, 2000), les études communautaires (Huber, 1977; Kelly, 1983) et les études sur les besoins en matière d'établissement (Gray et coll., 1991; Anscombe et Doyle, 1997). Huber (1977), Kabaila (2005) et Kelly (1983) ont analysé l'interaction et l'intégration sociales des migrants italiens à Griffith. Ils ont constaté que les immigrants italiens formaient des collectivités très unies, possédant une forte capacité de soutien économique et social. Dans certains comptes rendus historiques sur les groupes d'immigrants dans les industries rurales au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, on trouve des recherches sur les Européens méridionaux (Price, 1963), les Néerlandais (Hempel, 1960), les Italiens (Pascoe, 1988), les Allemands (Borrie, 1953), les Scandinaves (Lyng, 1939) et les Chinois (Lancashire, 2000; Frost, 2000).

L'un des grands thèmes émergeant de cette documentation est le rôle important des

entrepreneurs immigrants comme pionniers de l'établissement des immigrants de minorités dans le *bush* australien. Plus particulièrement, nombre de petites villes régionales et rurales avaient leur « bar laitier grec » (Collins et coll., 1995), leur restaurant chinois (Wilton, 1988) ou une mercerie libanaise (Wilton, 1988) remontant à la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, ou même avant. Même s'il existe un corpus solide de recherches sur l'entrepreneuriat des immigrants dans les villes australiennes (Collins et coll., 1995; Lever Tracey et coll., 1991; Collins, 2003), il n'y a pas eu de recherches systématiques ou récentes sur les entrepreneurs immigrants en Australie régionale et rurale. Font exception les travaux de Lepervanche (1984), sur l'immigration indienne dans les régions rurales de l'Australie orientale, et de Gray et coll. (1991), sur les immigrants de souche non anglophone dans les régions rurales de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland. Même si ces auteurs offrent certains comptes rendus historiques du processus d'établissement dans les régions rurales et dégagent les éléments clés des besoins d'établissement, ils ne se sont pas arrêtés à la formation des entrepreneurs immigrants.

Par contre, nous disposons d'une somme considérable de connaissances empiriques et de documents accumulés concernant l'entrepreneuriat des immigrants dans le contexte de l'agriculture américaine (notamment les collectivités rurales du Mid-West (Salamon, 1985, 1987) et californiennes (Tsukashima, 1998; Wells, 1991)). Certaines recherches, notamment en sociologie rurale, visaient la situation socioéconomique des minorités ethniques rurales (Snipp, 1996; Kuvlesly, 1989; Naples, 1995). Les études sur l'interaction entre l'ethnicité et l'économie portaient sur les stratégies commerciales ethniques distinctes élaborées par certains groupes d'immigrants entrant dans les industries rurales (Bonacich et Modell, 1980; Thukashima, 1991; Light, 1972). De la même façon, les travaux de recherche plus récents sur l'entrepreneuriat immigrant et les groupes ethniques dans les régions rurales de Nouvelle-Zélande (Krivokapic-Skoko, 2001, 2004) faisaient ressortir un rapport important entre les modifications à la politique d'immigration et les profils d'établissement de certains groupes d'immigrants. L'apport important et aux multiples facettes de l'immigration au développement des collectivités et des industries rurales a lui aussi été étudié (Krivokapic-Skoko, 2005).

*En Australie, contrairement au Canada, il y a longtemps que l'on critique l'immigration sous l'éclairage de l'environnement, car les critiques ont établi le lien entre l'immigration et les problèmes de surpeuplement, de congestion, de pollution, de niveau de vie et du mauvais état de l'environnement des villes australiennes et ce, depuis le milieu des années 1960.*

### **L'émergence de la régionalisation dans la politique australienne d'immigration**

Les changements apportés à la politique d'immigration ont une grande importance : pendant près de six décennies, dans l'immigration australienne de l'Après-guerre, il n'y a eu aucune tentative pour lutter contre l'établissement des immigrants en milieu urbain, et réorienter les nouveaux immigrants vers le *bush* australien. Ce n'est que dans le siècle présent, après plus de 50 ans d'immigration intense, que les responsables de l'élaboration des politiques ont essayé de rediriger les nouveaux immigrants pour qu'ils s'établissent en région et en milieu rural. Qu'est-ce qui a provoqué ce changement tardif? On peut dégager deux grandes raisons : la première est liée à la critique environnementale d'un programme d'immigration largement urbanisé; il s'agit d'un « facteur de départ ». La seconde a trait à la demande de personnes et de travailleurs hors des villes; il s'agit d'un « facteur d'attraction ». Nous aborderons ces aspects plus loin.

En Australie, contrairement au Canada, il y a longtemps que l'on critique l'immigration sous l'éclairage de l'environnement, car les critiques ont établi le lien entre l'immigration et les problèmes de surpeuplement, de congestion, de pollution, de niveau de vie et du mauvais état de l'environnement des villes australiennes et ce, depuis le milieu des années 1960 (Australian Institute of Political Science, 1971). Des groupes comme Australians for an Ecologically Sustainable Population (AESP) et Australians Against Further Immigration (AAFI) (Hage, 1998, p. 165-178) et les groupes environnementaux habituels, par exemple la Australian Conservation Federation, ont vertement critiqué l'immigration pour des motifs environnementaux. Cela a abouti à une étrange coalition de voix allant de la droite (le parti One Nation de Pauline Hanson, One Nation, 1998) jusqu'au mouvement vert (normalement de gauche), qui s'opposent à l'immigration. En fait, lors de l'élection fédérale australienne de 1996, les Démocrates australiens, les Verts et les

membres de One Nation ont tous préconisé une politique d'immigration nette nulle, évoquant surtout des motifs environnementaux. Par contre, cette critique de l'immigration sur le plan environnemental ne se limite pas aux petits partis politiques secondaires. Bob Carr, premier ministre travailliste de la NGS, qui a cédé sa place au début de 2006, est devenu le critique le plus acerbe de l'immigration australienne depuis Pauline Hanson. Il a attribué à l'immigration la responsabilité des problèmes de pollution, de congestion et de surpeuplement de Sydney et préconisé d'importantes compressions des niveaux annuels d'immigration, Sydney étant la principale destination des nouveaux arrivants au pays.

Ce n'est pas ici que nous évaluerons cette critique de l'environnement, mais il est clair que l'effet des nouveaux immigrants sur une ville comme Sydney n'est pas simple. Cela dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment du taux d'immigration, du choix des nouveaux arrivants de se fixer dans des zones définies possédant des infrastructures ou dans les zones périphériques urbaines, de l'investissement dans les transports publics et du taux de consolidation urbaine (Collins, 1991, p. 313-319). Autrement dit, il est possible de maintenir ou d'accroître l'immigration si on améliore l'environnement de Sydney. Malgré cela, les critiques constantes émises par Bob Carr ont touché un point sensible à l'échelon fédéral. Nonobstant cet état de fait, le nombre de nouveaux arrivants permanents et temporaires d'Australie s'est considérablement accru, car les taux de chômage sont à leur plus bas depuis 30 ans et les pénuries de personnels qualifiés persistent. En 2005-2006, par exemple, l'admission prévue d'immigrants permanents était de 140 000, soit le niveau le plus élevé en près de 20 ans, tandis que le nombre de visiteurs temporaires ayant obtenu le droit de travailler en Australie est passé de 212 000 en 2000 à 325 000 en 2004. Malgré ces hausses, plus de la moitié de l'ensemble des entreprises d'Australie ont indiqué en 2005 qu'elles subissaient toujours des pénuries de compétences (Riley, 2005). Cela

*Depuis son introduction [Regional Sponsored Migration Scheme (RSMS)] en 1996 et jusqu'à la fin de 2004-2005, plus de 11 000 visas ont été accordés dans le cadre de ce programme et 3 100 détenteurs de visas (près de 30 % du total) sont arrivés en 2004-2005.*

signifie que la réduction à l'échelon national du nombre de nouveaux arrivants n'était pas une option, mais qu'il fallait plutôt diriger les nouveaux immigrants hors de Sydney et des autres grandes villes australiennes (facteur de départ).

Le facteur d'attraction pour cette nouvelle politique découle des difficultés qu'ont les villes rurales et régionales à attirer les travailleurs afin de combler les pénuries de main-d'œuvre dans l'ensemble des spécialités et, à nombre d'endroits, à contrer la tendance à la baisse de la population, particulièrement chez les jeunes et les personnes scolarisées. Ce recours aux migrations internationales pour attirer des entrepreneurs (migrants d'affaires), des professionnels, des migrants qualifiés et leurs familles vers les régions et en milieu rural en Australie peut profiter à l'Australie rurale et régionale en comblant les pénuries de peuplement et de compétences.

### **La régionalisation de la politique australienne d'immigration : un succès?**

De nouvelles initiatives stratégiques ont été adoptées afin d'attirer les nouveaux immigrants permanents et temporaires vers l'Australie rurale et régionale, notamment en accordant davantage de points aux demandeurs de la résidence permanente (qui, comme au Canada, sont évalués en fonction de critères cotés) s'ils s'établissent dans des régions non métropolitaines. De nouveaux visas et de nouvelles voies de migration ont été également introduits. Plus particulièrement, de nouvelles initiatives de migration ont été lancées, comme le programme Regional Sponsored Migration Scheme (RSMS), le programme Regional Established Business in Australia et les visas de compétence désignée parrainés par les régions Skills Designated Area Sponsored Visa (SDAS). Ces initiatives visent à aider les entreprises régionales à trouver des candidats adéquats pour combler les postes vacants; ils sont alors parrainés par le RSMS. Ces programmes ont connu ces dernières années une croissance importante. À titre d'exemple, le nombre de migrants du SDAS

est passé de 1 000 visas en 2000-2001 à 7 547 en 2003-2004 et 61 % des personnes admises au titre de ce visa se sont établies à Victoria (DIMIA, 2005b, p. 2). Le RSMS a également connu une croissance importante ces dernières années. Depuis son introduction en 1996 et jusqu'à la fin de 2004-2005, plus de 11 000 visas ont été accordés dans le cadre de ce programme et 3 100 détenteurs de visas (près de 30 % du total) sont arrivés en 2004-2005. Selon les analyses préliminaires, même si le RSMS semble connaître un succès remarquable, il n'en est pas ainsi du SDAS : 90 % des 500 demandeurs principaux du RSMS interrogés en 2004 ont dit que le programme répondait à leurs attentes, 96 % ont dit qu'on leur avait ménagé un bon accueil en Australie, 98 % ont dit qu'immigrer en Australie était une bonne décision (DIMIA, 2005a, p. 2). Or, selon un sondage auprès des nouveaux arrivants du SDAS, le visa du programme SDAS est loin de répondre aux objectifs : 64 % des immigrants du SDAS parrainés par des répondants de la région de Victoria, par exemple, ne vivaient pas dans cette région au moment du sondage (DIMIA, 2005b, p. 3).

Compte tenu de l'augmentation récente du nombre de nouveaux immigrants s'établissant dans l'Australie rurale et régionale par l'entremise du RSMS, du SDAS et d'autres programmes, par exemple le Regional Established Business in Australia Programme et d'autres catégories de visas, il existe un besoin évident d'autres recherches afin d'évaluer ces programmes du point de vue gouvernemental (fédéral, étatique, régional et local), des industries régionales et des immigrants eux-mêmes. Dans ces recherches, il faudra évaluer les résultats dans l'ensemble des types de visas. Aucun chercheur australien n'a encore essayé de dresser un portrait aussi complet des divers cheminements des nouveaux immigrants vers l'Australie rurale et régionale ou de l'expérience des immigrants arrivant dans le cadre de ces programmes. L'auteur et d'autres chercheurs<sup>1</sup> ont monté un nouveau programme de recherches financé par

le Rural Industries Research and Development Council (RIDC) avec l'aide du Australian Department of Immigration and Citizenship (DIAC), dans le but de corriger la situation. Dans le cadre de ce projet de recherche, toute une gamme de méthodes qualitatives et quantitatives serviront à élaborer divers instruments de recherche : 1) des entrevues avec les intervenants clés issus du secteur privé comme du secteur public (fédéral, états, municipalités); 2) un sondage national par questionnaire en 2006 auprès des nouveaux immigrants (établis depuis moins de cinq ans) de l'Australie régionale et rurale dans le cadre du premier volet d'une étude longitudinale de trois ans (2006-2008) auprès de 100 nouveaux immigrants de l'ensemble du spectre des professions, de façon à comprendre les forces qui guident les décisions individuelles des immigrants de demeurer ou de partir; 3) des études de cas sur les nouveaux immigrants dans deux villes régionales et deux villes rurales de trois États (NGS, Victoria et Australie occidentale) où se trouvent un nombre important de nouveaux immigrants; 4) une étude comparative des perspectives internationales découlant de l'expérience du Canada, pays possédant une expérience analogue à l'Australie en matière d'immigration et qui a essayé, récemment, de rediriger les nouveaux immigrants vers les régions et les campagnes.

### À propos de l'auteur

JOCK COLLINS est professeur d'économie à la School of Finance and Economics, Faculty of Business, University of Technology, Sydney. Il mène des recherches et rédige des ouvrages sur l'immigration et la diversité culturelle en Australie depuis une trentaine d'années. Parmi ses titres figurent *Migrant Hands in a Distant Land : Australia's Postwar Immigration* (Pluto Press, 1998 et 1991), *A Shop Full of Dreams: Ethnic Small Business in Australia* (en collaboration, Pluto Press, 1995), *Kebabs, Kids, Cops and Crime: Youth, Ethnicity and Crime* (en collaboration avec d'autres chercheurs et publié par Pluto Press, 2000) et *Cosmopolitan Sydney: Exploring the World in One City* (en collaboration avec Antonio Castillo et publié par Pluto Press, 1998). Son dernier ouvrage s'intitule *Bin Laden in the Suburbs: The criminalisation of the Arabic Other* (en collaboration avec Scott Poynting, Greg Nobel et Paul Tabar et publié par Federation Press, Sydney, en 2004). Ses travaux ont été traduits en français, chinois, japonais, allemand, italien et arabe.

<sup>1</sup> Jock Collins et Branka Krivokapic-Skoko, « New Immigrants in the Regional and Rural Australia: Attraction and Retention », subvention de recherche du RIRDC, 2006-2009.

### Références

- AUSTRALIAN INSTITUTE OF POLITICAL SCIENCE. (1971). *How Many Australians?* Sydney, Angus and Robertson.
- BONACICH, E., et S. MODELL. (1980). *The Economic Basis of Ethnic Solidarity. Small Business in the Japanese American Community*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles.
- BORRIE, W.D. (1953). *Italian and Germans in Australia*, Angus Et Robertson, Sydney.
- BURNLEY, I. H. (1976). *The Social Environment: A Population and Social Geography of Australia*, McGraw-Hill Book Company, Sydney.
- BURNLEY, I. (2001). *The Impact of Immigration on Australia: A Demographic Approach*, Oxford University Press, South Melbourne.
- COLLINS, J. (2003). « Australia: Cosmopolitan Capitalists Down Under », dans Robert KLOOSTERMAN and Jan RATH (dir.), *Immigrant Entrepreneurs: Venturing Abroad in the Age of Globalisation*, New York University Press, New York and Berg Publishing, Oxford, p. 61-78.
- COLLINS, J. (2000). « Immigration and Immigrants », dans Paul BOREHAM, Geoff STOKES et Richard HALL (dir.), *The Politics of Australian Society: Political Issues for the New Century*, Longman, Frenchs Forest NSW, p. 302-336.
- COLLINS, J. (1991). *Migrant Hands in a Distant Land: Australia's Post-War Immigration*, réédition, Pluto Press, Sydney.
- COLLINS, J., K. GIBSON, C. ALCORSO, D. TATE et S. CASTLES. (1995). *A Shop Full of Dreams: Ethnic Small Business in Australia*, Pluto Press, Sydney et Londres.
- de LEPERVANCHE, M. (1984). *Indians in a White Australia: An Account of Race, Class and Indian Immigration to Eastern Australia*. Allen Et Unwin, Melbourne.
- DIMIA. (2005a). *Preliminary Analysis of the Regional Sponsored Migration Scheme Subclass*.
- DIMIA. (2005b). *Analysis of the Skilled Designated Area Sponsored Subclass*.
- DOTARS. (2003). *Regional Business Development Analysis: RBDA Action Plan*.
- DOTARS. (2001). *The Big Shift*, communiqué de presse, 3 juillet 2001.
- FOSTER, G., R. HUMMEL, et R. WHITTENBARGER. (1987). « Ethnic Echoes Through 100 Years of Midwestern Agriculture », *Rural Sociology*, vol. 52, n° 3, p. 365-378.
- FROST, W. (2000). *Migrants and Technological Transfer: Chinese Farming in Australia, 1850-1920*, document de travail 100/00, Faculty of Business and Economics, Monash University.
- GHANEM, A. (2005). *Retaining Immigrants: Issues and Strategies for Small Population Centers, The New Brunswick Model*, communication présentée à la Dixième Conférence internationale Metropolis, Toronto, Canada, 17-21 octobre.

- GRAY, I. W., P.F. DUNN, B.M. KELLY, et C.J. WILLIAMS. (1991). *Immigrant Settlement in Country Areas*, Bureau of Immigration Research, Australian Government Publishing Service, Canberra.
- HAGE, Ghassan. (1998). *White Nation: Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*, Sydney, Pluto Press.
- HEMPEL, J. A. (1960). *Dutch Migrants in Queensland* (n.p.), Canberra.
- HUBER, R. (1977) *From Pasta to Pavlova: A Comparative Study of Italian Settlers in Sydney and Griffith*, University of Queensland Press, St. Lucia, QLD.
- HYNDMAN, J., et C. FRIESEN. (2005). *Attracting Immigrants: On Service Provision, Report Cards, and the Presence of Family and Friends*, communication présentée à la Dixième Conférence internationale Metropolis, Toronto, Canada, 17-21 octobre.
- JUPP, J. (dir). (2001). *The Australian People: An Encyclopaedia of the Nation, Its People and Their Origins*, Angus and Robertson, Sydney.
- . (dir). (1998). *The Australian People: An Encyclopaedia of the Nation, Its People and Their Origins*, Angus and Robertson, Sydney.
- KABAILA, P. (2005). *Griffith Heritage: A Thematic History*, Pirion Publishing, Canberra.
- KELLY, B. (1983). « Ethnic Participation in Australian Political Systems: A Griffith Case Study », dans J. JUPP, (dir.) *Ethnic Politics in Australia*, Allen Et Unwin, Sydney.
- KRIVOKAPIC-SKOKO, B. (2005). *Ethnic Entrepreneurship and Industry Development: A Case Study of Dalmatian Immigrants in the New Zealand Wine Industry*, communication présentée à la troisième International Conference on Entrepreneurship and Macroeconomic Management, Pula, 28-30 avril.
- . (2004). *Social Capital Formation and Conflicts: Asian Entrepreneurs in New Zealand Agriculture (1870s - 1920s)*, communication présentée au Social Capital Symposium, Wagga Wagga (NSW) – Social Capital: Past, Present and Future, organisée par la School of Humanities and Social Sciences, CSU, 7 décembre.
- . (2001). *Understanding Ethnic Entrepreneurship in Agricultural Settings: Qualitative Comparative Analysis of Ethnic Groups in New Zealand Agriculture*, thèse de doctorat, Lincoln University, Nouvelle-Zélande.
- KUVLESKY, W.P. (1989). « Rural Sociology and Ethnic Minorities », *The Rural Sociologist*, vol. 9, n° 3, p. 32-34.
- LANCASHIRE, R. (2000). « European-Chinese Economic Interaction in a Pre-Federation Rural Agricultural Setting », *Rural Society*, vol. 10, n° 2, p. 229-243.
- LEVER TRACEY, C., D. IP, J. KITAY, I. PHILLIPS, et N. TRACY. (1991). *Asian Entrepreneurs in Australia: Ethnic Small Business in the Chinese and Indian Communities of Brisbane and Sydney*, rapport du Office of Multicultural Affairs, Department of the Prime Minister and Cabinet, Australian Government Publishing Service, Canberra.
- LIGHT, I. (1972). *Ethnic Enterprise in America*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles.
- LYNG, J. (1939). *The Scandinavians in Australia, New Zealand and the Western Pacific*, Melbourne University Press en collaboration avec Oxford University Press, Melbourne.
- McGRATH, S. (2005). *Lessons Learned from Refugee Settlement in Canada*, communication présentée à la Dixième Conférence internationale Metropolis, Toronto, Canada, 17-21 octobre.
- MILLS, G. (2005). *Halifax Immigrant Learning Centre*, communication présentée à la Dixième Conférence internationale Metropolis, Toronto, Canada, 17-21 octobre.
- NAPLES, N.A. (1995). « Contradictions in Agrarian Ideology: Restructuring Gender, Race-Ethnicity, and Class », *Rural Sociology*, vol. 59, n° 1, p. 110-135.
- OCDE (2004) *Tendances des migrations internationales : rapport annuel 2003*, OCDE, Paris.
- ONE NATION. (1998). *Pauline Hanson's One Nation Policy Document Immigration Population and Social Cohesion*, 27 août. [www.gwb.com.au/onenation/policy/immig.html](http://www.gwb.com.au/onenation/policy/immig.html).
- PASCOE, Robert. (1988a). *Buongiorno Australia. Our Italian Heritage*, Melbourne, Greenhouse Publications et Vaccari Italian Historical Trust.
- PRICE, C. (1963). *Southern Europeans in Australia*, Canberra, Australian National University Press.
- RILEY, James. (2005). « Temporary Visa Jobs Coming...and Going », *The Weekend Australian*, 5-6 mars, p. 4.
- SALAMON, S. (1987). « Ethnic Determinants of Farm Community Character », dans M. CHIBNIK (dir.), *Farm Work and Fieldwork: American Agriculture in Anthropological Perspective*, Cornell University Press, Ithaca et Londres.
- . (1985) « Ethnic Communities and the Structure of Agriculture », *Rural Sociology*, vol. 50, n° 3, p. 323-340.
- SNIP, C. M. (1996). « Understanding Race and Ethnicity in Rural America », *Rural Sociology*, vol. 61, n° 1, p. 125-142.
- TSUKASHIMA, R. T. (1998). « Notes on Emerging Collective Action: Ethnic-Trade Guilds among Japanese Americans in the Gardening Industry », *International Migration Review*, vol. 32, n° 2, p. 374-400.
- TSUKASHIMA, R. T. (1991). « Cultural Endowment, Disadvantaged Status and Economic Niche: The Development of an Ethnic Trade », *International Migration Review*, vol. 25, n° 2, p. 333-354.
- WELLS, M.J. (1991). « Ethnic Groups and Knowledge Systems in Agriculture », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, n° 4, p. 739-777.
- WILTON, J. (1988). *Immigrants in the Bush*, trousse, Armidale, C.A.E. Armidale.

*Dans cet article, Meyer Burstein s'appuie sur une étude menée par le ministère du Patrimoine canadien pour commenter les diverses leçons que l'on a tirées, ces dernières années, des politiques et des pratiques visant à attirer les minorités visibles dans les petites agglomérations urbaines ou rurales et à les inciter à s'y installer.*

# Promouvoir la présence des minorités visibles dans l'ensemble du Canada

MEYER BURSTEIN

Le Canada est depuis longtemps un pays d'immigration qui se caractérise par des pratiques d'admission ouvertes et non discriminatoires. Cette ouverture, combinée à la mondialisation – restructuration économique, transport peu coûteux et avancées des communications – a, au cours des dernières décennies, contribué à une mutation profonde des migrations permanentes et temporaires. Il en ressort une augmentation considérable des minorités visibles au Canada. Le Canada est ainsi devenu le pays d'environ cinq millions de personnes déclarant appartenir aux minorités visibles et de près de deux millions et demi de personnes dont l'affiliation confessionnelle est autre que le christianisme.

Au premier abord, ces chiffres laissent penser que les minorités visibles au Canada ont une forte influence, croissante et intense, sur bon nombre d'aspects de la société canadienne. Malheureusement, la réalité est un peu plus sombre. Un nombre croissant d'études met en évidence le fait que l'influence des minorités visibles est freinée par leurs faibles revenus, leur pauvreté et leur exclusion sociale. Elle est également freinée du fait que les minorités visibles ou confessionnelles se concentrent dans quelques grandes métropoles canadiennes. Dans le présent article, Meyer Burstein s'appuie sur une étude menée par le ministère du Patrimoine canadien pour commenter les diverses leçons que l'on a tirées, ces dernières années, des politiques et des pratiques visant à attirer les minorités visibles

dans les petites agglomérations urbaines ou rurales et à les inciter à s'y installer.

On constate une solide corrélation, sur le plan international, entre la taille des villes et l'augmentation de leurs populations nées à l'étranger. La taille de l'agglomération est également en corrélation directe avec la stabilité de ces populations. C'est ce qui explique que 95 % des cinq millions de minorités visibles au Canada se répartissent entre quelques régions métropolitaines seulement. (Les chiffres correspondants pour le reste de la population sont en deçà de 60 %.) De plus, selon Statistique Canada, en 2017, le nombre de personnes faisant partie de minorités visibles se situera entre 6,3 et 8,5 millions, tandis que le reste de la population n'aura que peu augmenté. Le premier facteur d'augmentation et de concentration des minorités visibles est l'immigration. En effet, 70 % des membres de minorités visibles sont nés à l'étranger (sur les 30 % restants, un grand nombre vivent chez leurs parents), proportion qui devrait se maintenir jusqu'en 2017. D'ailleurs, si les niveaux d'immigration se maintiennent au cours de la prochaine décennie, le nombre de personnes faisant partie de minorités visibles nées à l'étranger augmentera deux fois plus que le nombre de personnes faisant partie de minorités visibles nées au Canada.

Compte tenu de cette dynamique fondamentale, tous les efforts visant à modifier la répartition géographique des minorités visibles *doivent* principalement porter sur une nouvelle répartition

des immigrants. En outre, les politiques pour les minorités visibles tendent à porter sur l'ensemble des immigrants, plutôt que sur les immigrants nouvellement arrivés. À ce propos, il faut noter que les instances fédérales et provinciales, partisans d'une nouvelle répartition de ces populations, sont unanimement en faveur de politiques qui visent les nouveaux immigrants. Cela reflète une notion collective selon laquelle il serait plus facile d'influencer les immigrants quant à leur choix de lieu de résidence à leur arrivée que plusieurs années plus tard.

### **Participation des instances provinciales et fédérales**

L'intérêt d'attirer et de retenir les immigrants (et les membres de minorités visibles) est plus manifeste dans la région de l'Atlantique, au Manitoba, en Saskatchewan et au Québec. Ces provinces veulent ainsi pallier au déclin démographique, assurer la continuité culturelle (langue, mode de vie) et faciliter l'adaptation au marché du travail. On s'intéresse également à la préservation des communautés francophones en situation minoritaire hors Québec.

Une autre raison tout aussi fondamentale, qui explique l'intérêt manifeste des instances fédérales, est la diversité multiculturelle, que l'on considère comme étant bonne en soi. Ce point est développé plus loin.

Par ailleurs, on encourage les minorités visibles à se rétablir dans des collectivités plus petites et éloignées pour empêcher la disparition complète de ce celles-ci. En général, l'immigration ne semble pas une option viable dans ce cas.

Du point de vue de la Constitution, les villes sont de compétence provinciale et non fédérale. Toutefois, les trois ordres de gouvernement conviennent de l'importance d'une collaboration transversale en matière de planification, d'élaboration des politiques et de prestation des services, en vue de rééquilibrer la population.

Au sein du regroupement d'organismes fédéraux s'intéressant au développement des zones urbaines et des collectivités, un sous-groupe traite plus particulièrement de questions de dynamique et de répartition des populations. Ce groupe comprend le ministère du Patrimoine canadien, Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement social Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada, Industrie Canada, Infrastructure Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Diversification de l'économie de l'Ouest

Canada. Ces ministères offrent toute une série de programmes pouvant favoriser une répartition plus équilibrée des minorités visibles.

### **Faire le point**

Les commentaires qui suivent portent sur trois préoccupations en matière de politique et de pratique pour la répartition des minorités visibles sur le territoire canadien : i) clarifier les objectifs liés à l'élaboration des politiques; ii) établir des objectifs appropriés et raisonnables à des fins d'intervention; et iii) cerner les principes et les stratégies pouvant stimuler les intérêts publics et privés.

### **Éclaircissements sur les intérêts stratégiques**

Parmi les leçons qui se dégagent nettement des récents efforts visant à recruter et à retenir les immigrants, nous retenons que les politiques de régionalisation exigent du temps, un engagement permanent et des ressources. Compte tenu des contraintes qui y sont liées, les efforts ne doivent pas être dispersés. La politique adoptée doit être de conception réaliste, efficace et efficiente.

Malgré cette constellation d'intérêts stratégiques, la discrimination et les droits de la personne font figure de constantes. Les membres des minorités visibles, peu importe où ils choisissent de s'installer, de travailler ou de vivre au Canada, doivent être protégés d'une discrimination manifeste. Tous les gouvernements ont intérêt à mettre en place les mesures de protection élémentaires. Nonobstant ces considérations, toutefois, nous demeurons dans le flou, et il faut procéder à un examen minutieux des avantages et des coûts. Pour bien comprendre les enjeux, il importe de procéder de façon hiérarchique, c'est-à-dire de commencer par les instances fédérales.

Les trois principales raisons de promouvoir une répartition géographique plus équilibrée des minorités visibles sont essentiellement, pour les provinces de l'Atlantique, le Manitoba, la Saskatchewan et le Québec, la nécessité de pallier au déclin démographique prévu, d'assurer la continuité culturelle (linguistique et mode de vie) et de faciliter l'adaptation au marché du travail. Cet argument concerne notamment le cas particulier des communautés francophones en situation minoritaire hors du Québec.

En principe, les intérêts provinciaux et fédéraux, et ceux des communautés francophones en situation minoritaire, reposent sur l'ensemble de la population plutôt qu'uniquement sur les immigrants. En réalité, la meilleure – voire même la seule – façon d'augmenter la population est

*Il est amplement démontré, aux échelons national et international, que l'emploi et les possibilités d'avancement sont des facteurs déterminants pour le recrutement et la rétention des immigrants ou des membres de minorités visibles. Il est également démontré que les collectivités de plus grande taille ont un meilleur taux de rétention que les collectivités de plus petite taille.*

d'attirer les immigrants, et la plupart des immigrants font partie de minorités visibles. Ainsi, la politique de régionalisation, tant nationale que provinciale, constitue une réponse nécessaire (de second ordre) à la tendance observée chez les immigrants de se regrouper. C'est également la raison d'être des mesures connexes qui visent à stabiliser les populations régionales (de sorte que les immigrants ne repartent pas vers les grandes villes), à faire la promotion de la cohésion en limitant les divisions politiques, à éviter la formation d'enclaves et à répartir le fardeau de l'absorption. La participation locale est indispensable, car l'accent est mis sur la rétention des immigrants et l'influence des autorités locales en la matière.

Deux autres arguments favorisent la présence des minorités visibles dans les villes de taille plus petite. Le premier porte sur la création d'un rempart contre l'urbanisation afin d'éviter la disparition des petites villes. Dans sa forme la plus simple, cela consiste à remplacer la population locale des régions éloignées et en déclin par des immigrants (donc des membres de minorités visibles). On trouve peu d'adhésion à cette notion dans les cercles de stratèges, bien que l'on reconnaisse sans hésiter l'importance d'attirer des personnes possédant des compétences spécialisées (notamment dans le domaine des services médicaux) pour assurer la viabilité des infrastructures et ralentir l'exode rural. Toutefois, le moyen privilégié pour régler cette situation n'est pas l'immigration, mais la migration temporaire, qui ne nécessite aucune mesure d'adaptation compliquée et coûteuse.

Le second argument relève davantage de la spéculation. Il trouve ses fondements dans les idées exprimées par Richard Florida, universitaire américain qui lie la diversité à la réussite dans une économie mondiale. La proposition plutôt séduisante que présente M. Florida est qu'un environnement cosmopolite attire des travailleurs novateurs (une composante importante de la nouvelle économie du savoir), qui attirent à leur tour les investissements, lesquels attirent d'autres travailleurs novateurs. Le « cercle vertueux » qui

en résulte favorise la prospérité. La recherche menée en Ontario a permis de soutenir cette proposition; toutefois, le lien entre la diversité culturelle et confessionnelle et la performance économique manque de solidité. De plus, l'argument dans sa formulation initiale affaiblit encore ce lien, car il ne concerne que les grandes villes exclusivement.

Une autre formulation, plus intrigante, met l'accent sur la diversité multiculturelle, phénomène valable en soi, au détriment d'une attention exclusivement portée sur l'économie et les intérêts économiques. La diversité est une valeur essentielle au Canada et un élément clé dans l'édification de la nation, une valeur dans laquelle le Canada a lourdement investi au chapitre de programmes multiculturels, de citoyenneté et d'immigration. C'est ainsi que le Canada a choisi de se faire connaître. Ici, le bien-fondé des politiques régionales de promotion de la diversité raciale, ethnique, confessionnelle et culturelle rejoint celui de l'immigration et du multiculturalisme. Il est au cœur de la stratégie canadienne visant à faire accéder le pays à la mondialisation et à la modernité. En ce sens, l'intérêt public dans la promotion de la diversité et des valeurs qui la nourrissent n'est guère différent de celui que l'on porte envers la protection contre la discrimination.

#### Déterminer les objectifs

Il est amplement démontré, aux échelons national et international, que l'emploi et les possibilités d'avancement sont des facteurs déterminants pour le recrutement et la rétention des immigrants ou des membres de minorités visibles. Il est également démontré que les collectivités de plus grande taille ont un meilleur taux de rétention que les collectivités de plus petite taille. Ce qui amène à penser que l'on ne devrait investir de façon significative pour accroître la présence des immigrants et des membres de minorités visibles que s'il existe suffisamment de possibilités – ou un nombre croissant de possibilités – d'emploi, ainsi qu'une capacité croissante d'intégration des nouveaux arrivants pour franchir un

seuil critique et durable en ce qui concerne les minorités visibles.

En particulier, la recherche et l'expérience laissent entrevoir que les politiques de promotion des minorités visibles dans les villes de taille moyenne ou petite portent essentiellement sur les collectivités dans trois types de régions : les régions à prédominance urbaine, les régions intermédiaires en croissance économique et les régions en croissance économique proches des métropoles. (L'OCDE met à notre disposition des définitions officielles pour ces catégories, bien qu'une compréhension intuitive puisse suffire pour le présent article.) L'accent sur la croissance économique est important, car, le plus souvent, les collectivités en croissance économique se situent précisément dans les régions en croissance économique, lesquelles offrent de nombreuses possibilités d'emplois (nous parlons du marché de l'emploi régional plutôt que local). Il faudrait exclure des politiques de promotion les collectivités non proches des métropoles, rurales ou en région éloignée, car celles-ci seraient mieux desservies par les programmes d'immigration temporaire. À ce propos, il est à noter que la recommandation ci-dessus correspond à la répartition actuelle des immigrants, laquelle témoigne des préférences des minorités visibles.

Il existe deux autres facteurs permettant d'identifier les collectivités prometteuses. Le premier touche les institutions scolaires, notamment les universités. La présence d'universités représente un facteur de stabilité pour les minorités, des possibilités de recrutement pour les étudiants, un réservoir de connaissances spécialisées pour soutenir les efforts d'organisation à l'échelle locale, de même qu'une source de leadership. À ce propos, l'Ontario est particulièrement bien positionnée, avec dix universités situées à l'extérieur de Toronto et d'Ottawa. Le second facteur à considérer est la possibilité pour les villes situées à proximité des métropoles de profiter de la présence de telles institutions scolaires pour offrir des services d'orientation, de formation linguistique ou autre, ou d'emploi.

Bien entendu, il y aura toujours des cas particuliers, comme Brooks, en Alberta, ou Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick. Dans le premier cas, Lakeside Packers a modifié radicalement la composition raciale de Brooks en employant par milliers des travailleurs de quarts d'origine soudanaise, la plupart faisant l'aller-retour de Medicine Hat. Il est difficile de cerner précisément

quel serait l'intérêt stratégique de répéter cette expérience. Dans le cas de Saint-Léonard, une personne à elle seule est parvenue à mobiliser toute une ville pour accueillir des immigrants. Ce genre de cas est sans doute plus utile pour témoigner de l'importance du leadership que pour servir de modèle.

#### Principes et stratégies liés à la participation

Nous avons des raisons de nous montrer optimistes en ce qui concerne l'introduction de modestes changements. À travers le Canada, un nombre croissant de projets prometteurs sont en cours. Aucun ne vise directement à répartir de façon plus équilibrée les membres de minorités visibles sur le territoire national. Toutefois, le fait que la plupart de ces initiatives mettent l'accent sur l'immigration signifie que le résultat est identique.

En examinant le nombre actuel de projets en cours, il apparaît que le Manitoba et le Québec ont déjà clairement amorcé le virage, mais la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse méritent également qu'on s'y attarde. Il en va de même de l'Ontario, bien que l'on en soit au stade initial et que les stratégies soient loin d'être exhaustives. D'autres initiatives méritent également notre attention, notamment la stratégie d'immigration francophone, qui obtient aujourd'hui un soutien notoire. Il est à noter que la Colombie-Britannique s'appête à appliquer les leçons tirées de son programme francophone à d'autres initiatives régionales liées à la population. Un autre secteur à suivre est la politique urbaine pour les Autochtones. Nombre des défis et des stratégies connexes sont semblables à ceux liés au domaine de l'immigration et, à l'échelle municipale, de telles stratégies se recoupent parfois.

Nous relevons à l'examen des similarités structurelles, temporelles et de processus dans les initiatives en cours au Canada. Ces similarités représentent en quelque sorte les grandes lignes d'une stratégie réussie pour accroître la présence des minorités visibles dans les collectivités de plus petite taille. En voici les principaux points :

- Le leadership est l'ingrédient *essentiel*. Le leadership local est nécessaire pour favoriser la participation de la collectivité; par ailleurs, le leadership des instances gouvernementales est nécessaire motiver la participation du secteur privé. Il faut des champions au sein des deux groupes pour mener à bien le processus et gérer la stratégie.

- Une vision solide est indispensable pour mobiliser et rassembler les intervenants, tant publics que privés, chargés d'élaborer la stratégie et de la mettre en œuvre.
- Pour une répartition de la population, les administrations fédérale, provinciales et municipales doivent collaborer de façon *active* avec les intervenants locaux, notamment les hommes et femmes politiques, les employeurs, les fournisseurs de services, les associations bénévoles, communautaires, ethniques et confessionnelles, les responsables de l'éducation et d'autres représentants locaux.
- Il faut soutenir l'effort des collectivités locales pour assurer une capacité organisationnelle. La coordination des services, des institutions et des personnes est un processus complexe, coûteux et qui nécessite du temps.
- Toute planification doit commencer par un inventaire complet et créatif des ressources locales et gouvernementales pouvant être adaptées aux programmes de soutien et de conservation des minorités visibles. Le rapport souligne qu'il existe au niveau fédéral de nombreux outils possibles.
- Il est nécessaire de prévoir des programmes d'éducation et d'information publiques pour élargir le soutien collectif, favoriser la participation et tisser des relations interculturelles positives.
- Il faut renforcer les liens avec les collectivités culturelles, en partie parce que les stratégies de promotion et de conservation doivent être fondées sur les réseaux existants, sur les liens familiaux et amicaux, ainsi que sur les grandes institutions des minorités, telles que les organisations confessionnelles ou ethniques.
- Les employeurs représentent un secteur vital. Les employeurs locaux et les associations d'entreprises doivent participer à la planification et à la mise en œuvre des stratégies régionales de peuplement.
- Aucun plan ne saurait être complet sans que soient traités les deux points suivants : comment les plans des collectivités peuvent-ils faciliter l'accès à un emploi de qualité et comment prévoit-on faire échec à la discrimination?

La complexité est l'élément inévitable d'une combinaison multiple d'intervenants, du nombre d'instruments en jeu, de stratégies d'intervention complexes et de l'importance des attentes. De ce fait, les nombreuses tentatives visant à analyser la situation et à documenter les principales activités et résultats ont produit de longues listes de protagonistes, d'instruments, de stratégies et de plans. Ces listes sont utiles à titre de contrôle pour les collectivités souhaitant reprendre certains projets, mais elles demeurent superficielles et manquent de profondeur analytique. La raison étant qu'elles sont quelque peu hors de propos. La clé véritable pour comprendre ce qui se passe, et le répéter ailleurs, ne tient pas aux résultats, mais aux données de base. Et cela, parce que le comportement critique, celui que l'on cherche à calquer sur une collectivité donnée, ne peut être induit par l'analyse, par l'étude, mais bien par processus. Il faut faire la distinction entre recherche et connaissance tacite relevant du leadership et de la mobilisation. Avec les catalyseurs appropriés, le fait de réunir, plus ou moins, des composantes semblables, en des circonstances semblables, orientées vers des buts semblables, produira des résultats semblables. Toutefois, au lieu de se concentrer sur les résultats, il faut rechercher le meilleur moyen d'appuyer ce processus et les moyens de l'alimenter. C'est précisément là où la recherche est utile.

Le dernier point à souligner, en ce qui concerne les efforts visant à accroître la présence des minorités visibles dans les villes de taille moyenne ou petite est l'importance de l'expérimentation. La complexité découlant du recoupement d'intérêts si différents et de comportements imprévus fait en sorte qu'il est impossible de prédire les résultats dans le monde réel. Si nous laissons les fleurs s'épanouir et si nous cultivons les pousses, les résultats pourraient nous réserver de belles surprises.

### À propos de l'auteur

MEYER BURSTEIN est l'ancien responsable de la recherche et de la planification stratégique au ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, ainsi que le cofondateur du projet Metropolis. Il est présentement expert-conseil à l'échelle internationale en politique sociale, spécialisé dans les domaines de l'immigration et de la diversité.

*Pour de nombreuses villes et collectivités moyennes, les changements ont été considérables. Par exemple, les personnes nées à l'étranger représentent aujourd'hui environ un cinquième des populations de Hamilton, Windsor, Kitchener, Abbotsford, Calgary, London, Victoria, Edmonton, St. Catharines-Niagara, Ottawa-Hull, Winnipeg et Oshawa.*

# L'importance de la recherche en immigration à l'extérieur des régions urbaines au Canada

PAUL RADFORD  
Université Concordia

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les populations d'immigrants et de minorités visibles n'ont jamais été aussi importantes au Canada; elles sont essentiellement concentrées dans les trois plus grands centres urbains. Selon le recensement canadien de 2001, environ 74 % des immigrants arrivés au pays au cours des années 1990 se sont établis à Toronto, à Vancouver ou à Montréal (Statistique Canada, 2003b, p. 10). De ceux qui se sont établis à Toronto et à Vancouver, 37 % faisaient partie de minorités visibles (Krahn, Derwing et Abu-Lahan, 2003a, p. 58).

Malgré ces statistiques éloquentes, plusieurs autres collectivités au Canada connaissent aussi une transition démographique liée à la croissance de leurs populations d'immigrants et de minorités visibles. C'est le cas de villes comme Calgary, Ottawa et Windsor, dont les populations se sont diversifiées. En fait, l'immigration est en train de modifier la composition de la société, partout au pays. Au Canada et partout ailleurs dans le monde, des collectivités qui, auparavant, étaient majoritairement de race blanche se tournent maintenant vers les immigrants et les minorités visibles afin de mettre un frein aux effets négatifs du déclin démographique. Bien que Toronto, Vancouver et Montréal soient toujours en tête des villes qui accueillent le plus d'immigrants et de minorités visibles, d'autres régions urbaines et rurales ont des histoires tout aussi valables

et intéressantes à raconter lorsqu'il s'agit de comprendre les expériences d'adaptation des nouveaux immigrants, des groupes minoritaires visibles et des citoyens établis.

Cela dit, nous ferons valoir dans le présent article qu'en plus d'étudier la situation dans les trois plus grandes villes canadiennes, il faut accroître les recherches quantitatives et qualitatives, en mettant l'accent sur l'expérience des populations d'immigrants et de minorités visibles qui résident dans des collectivités en dehors de Toronto, de Vancouver et de Montréal. Ces recherches nous permettraient de mieux comprendre les défis et les obstacles actuels auxquels doivent faire face les immigrants et les groupes minoritaires qui vivent partout au Canada. De cette façon, nous serions en mesure d'aider plus efficacement les décideurs et les chercheurs à évaluer les mesures gouvernementales récentes visant la redistribution des immigrants dans l'ensemble du pays et à influencer les politiques futures visant à répondre aux besoins d'immigration dans les années à venir, qui seront cruciales.

Tandis que Toronto, Vancouver et Montréal continuent d'attirer la plupart des populations d'immigrants et de minorités visibles, bon nombre de régions urbaines et rurales partout au pays composent, elles aussi, avec la réalité de la diversité et de la transformation démographique.

Des villes et des villages qui, auparavant, n'avaient pas d'expérience en matière de diversité raciale, ethnique et culturelle ont été témoins, ces dernières années, d'une augmentation du nombre de personnes venues de l'extérieur qui vivent dans leur collectivité. Ainsi, depuis 2003, plus de 4 870 nouveaux arrivants ont été accueillis un peu partout au Manitoba rural, et ils contribuent au développement économique d'une centaine de collectivités (Travail et Immigration Manitoba, 2006, p. 10), tandis que des villes comme Abbotsford s'adaptent, elles aussi, à une transformation très rapide.

Pour de nombreuses villes et collectivités moyennes, les changements ont été considérables. Par exemple, les personnes nées à l'étranger représentent aujourd'hui environ un cinquième des populations de Hamilton, Windsor, Kitchener, Abbotsford, Calgary, London, Victoria, Edmonton, St. Catharines-Niagara, Ottawa-Hull, Winnipeg et Oshawa (Justus, 2004b, p. 46). De plus, compte tenu de la mise en œuvre de mesures gouvernementales comme le Programme des candidats des provinces, plusieurs collectivités moyennes ont commencé à attirer des immigrants et des membres des populations visibles afin de pourvoir des postes vacants.

Des villes moyennes comme Abbotsford et Windsor ont subi de profondes transformations. Selon le recensement canadien de 2001, environ 7 % des habitants d'Abbotsford sont arrivés au Canada entre 1991 et 2001, alors que moins de 5 % étaient des immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1990 (Statistique Canada, 2003b, p. 35). En outre, au total, 25 800 résidents, soit 18 % de la population d'Abbotsford, faisaient partie de minorités visibles en 2001, comparativement à cinq ans auparavant, où elles représentaient 13 % de la population, et à 1991, où elles y représentaient à peine 11 % (Statistique Canada, 2003b, p. 35). La ville de Windsor a subi, elle aussi, de profondes transformations démographiques et sociales. Ainsi, en 2001, elle se classait au quatrième rang des villes canadiennes au chapitre du pourcentage de la population canadienne née à l'étranger, derrière Toronto, Vancouver et Hamilton (Statistique Canada, 2003b, p. 29).

Des situations similaires se sont présentées dans des villes moyennes plus importantes comme Ottawa, Calgary et Edmonton, où un pourcentage toujours croissant de la population est constitué de nouveaux arrivants et de minorités visibles. À Ottawa, plus de la moitié

des immigrants (85 900 personnes) sont arrivés au Canada au cours des 15 années précédant le recensement de 2001, alors que, par comparaison, l'Ontario et le Canada dans son ensemble recevaient moins de la moitié de leurs immigrants au cours de cette période (Citoyenneté et Immigration Canada, 2005b, p. 2). De même, à Calgary, environ une personne sur cinq était née à l'étranger, tandis que 17,5 % des habitants (164 900 personnes) faisaient partie de minorités visibles, ce qui représente une hausse par rapport à 15,6 % en 1996 et à 13,7 % en 1991, la ville se classant ainsi au quatrième rang au Canada au chapitre des minorités visibles, derrière Vancouver, Toronto et Abbotsford (Statistique Canada, 2003b, p. 32). Par contre, à Edmonton, le pourcentage d'immigrants au sein de la population est demeuré constant pendant les quinze années précédant 2001 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2005a, p. 2); toutefois, la diversité raciale a augmenté de façon importante, 71 % des immigrants arrivés au cours des années 1990 faisant partie de minorités visibles (Statistique Canada, 2003b, p. 33).

Certaines collectivités rurales ont elles aussi accueilli récemment de nouveaux arrivants. Ainsi, pour répondre à la demande de main-d'œuvre industrielle, le Manitoba a fait participer trois communautés à son processus d'immigration : Steinbach (9 000 habitants), Winkler (8 000 habitants) et Arborg (1 000 habitants) (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 49). De ce fait, en 2000, Steinbach a accueilli 186 immigrants, Winkler, 214, et Arborg, 39. Ces chiffres sont particulièrement élevés pour des collectivités de cette taille si l'on tient compte du fait que, en comparaison, Winnipeg a attiré 538 candidats provinciaux, mais a aussi obtenu la part du lion pour ce qui est des autres immigrants (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 49).

Jusqu'ici, nous avons démontré que les villes petites et moyennes, ainsi que certaines collectivités rurales du Canada, comptent des populations assez importantes d'immigrants et de minorités visibles. Cela dit, il est essentiel de déterminer les expériences de ces populations, leurs points forts et, ce qui est peut-être plus important encore, les problèmes qui se posent à elles en tant que groupe. Le fait de répondre à ces questions nous donnera un intéressant aperçu de la vie des populations minoritaires dans l'ensemble du Canada et nous aidera à déterminer la place de notre pays en la matière. L'étude des populations d'immigrants et de minorités visibles

qui vivent dans les villes petites et moyennes nous permet également de mesurer le succès des récentes initiatives stratégiques du gouvernement visant à redistribuer les membres des minorités dans ces collectivités. Dans bien des cas, jusqu'à tout récemment, celles-ci n'avaient pas d'expérience au chapitre de la venue de nouveaux arrivants.

Il est essentiel de comprendre et d'évaluer le résultat de ces initiatives, car, au cours des dernières années, on a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la question de savoir comment redistribuer le mieux possible les immigrants en dehors des villes surpeuplées que sont Toronto, Vancouver et Montréal. De fait, au chapitre de l'établissement des programmes, des organisations gouvernementales comme Citoyenneté et Immigration Canada se sont penchées sur l'importante question qu'est la régionalisation des flux d'immigration en envoyant plus d'immigrants vers les villes de deuxième et troisième rang, ainsi que vers les provinces moins peuplées (Krahn, Derwing et Abu-Lahan, 2003a, p. 1). Ainsi, tous les ordres de gouvernement ont manifesté beaucoup d'intérêt pour cette préoccupation. En particulier, l'arrivée d'immigrants dans les centres urbains petits ou moyens a été perçue favorablement par les ministères chargés d'accroître la diversité culturelle à l'échelle nationale, d'ouvrir les petites collectivités à la mondialisation, de développer les marchés locaux afin de revitaliser les économies régionales et de diminuer la pression subie par les principales villes d'immigration du Canada (Krahn, Derwing et Abu-Lahan, 2003a, p. 2).

Dans les provinces, la redistribution des immigrants a visé essentiellement à renforcer les économies locales. De ce fait, bon nombre de collectivités à l'échelle du Canada ont démontré un intérêt à accueillir des immigrants et des membres de minorités visibles. Dans des endroits comme la région des Prairies, en particulier au Manitoba et en Saskatchewan, plusieurs collectivités ont indiqué qu'elles souhaitent régler leur problème de déclin démographique existant de longue date en faisant venir un plus grand nombre d'immigrants (Krahn, Derwing et Abu-Lahan, 2003a, p. 2).

À la fin des années 1990, le Manitoba n'a pas tardé à emboîter le pas en adoptant un programme des candidats de la province, qu'il a utilisé au maximum, acceptant 200 candidats et leur famille en 1998 et 500, en 1999 et 2000 (Citoyenneté et

Immigration Canada, 2001, p. 49). De ce fait, en 2005, en collaboration avec les collectivités, le Manitoba a élaboré le guide de planification communautaire de l'immigration afin de contribuer à la planification de l'immigration dans le cadre des stratégies de développement économique (Travail et Immigration Manitoba, 2006, p. 10). La province soutient que ces initiatives sont bien fondées, citant pour exemple le fait qu'en 2005, plus de 31 % des candidats de la province au Manitoba ont choisi d'établir leur famille dans des collectivités situées en dehors de Winnipeg (Travail et Immigration Manitoba, 2006, p. 10). Par conséquent, des provinces comme le Manitoba ont vu dans la redistribution des immigrants une possibilité qu'elles n'ont pas voulu laisser passer.

Un intérêt similaire a été démontré dans les Maritimes, où des provinces comme le Nouveau-Brunswick ont commencé à répertorier leurs ressources et leur capacité d'attirer les immigrants et les minorités visibles. Dans cette province, dès 1991, on a reconnu que la future prospérité économique de la province dépendrait fortement de la façon dont on encouragerait les immigrants à s'installer au Nouveau-Brunswick, mais au cours de la seconde moitié des années 1990, de 630 à 750 immigrants et de 150 à 170 réfugiés sont arrivés chaque année au Nouveau-Brunswick, ce qui n'a guère contribué à stopper la régression de la population (Clews, 2004a, p. 281). De ce fait, le Nouveau-Brunswick s'est vivement intéressé aux politiques de redistribution, au point où, en février 1999, la province a signé une entente avec Citoyenneté et Immigration Canada afin de prendre des mesures plus concrètes pour sélectionner et recruter 200 immigrants supplémentaires chaque année pendant une période de cinq ans (Clews, 2004a, p. 282).

La redistribution des immigrants s'est également révélée être une politique gouvernementale essentielle au Québec. Depuis les années 1990, le gouvernement provincial a participé intensément à l'établissement d'immigrants en dehors de la région urbaine de Montréal. L'intention du Québec est non seulement de faire partager plus largement les avantages économiques de l'immigration, mais également de maintenir une cohésion sociale dans la province, c'est-à-dire réduire les différences culturelles entre le Montréal ethniquement différent et le Québec plus homogène à l'extérieur de la métropole (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 47).

De fait, au cours des dernières années, un

grand nombre de provinces et de collectivités de l'ensemble du Canada se sont vivement intéressées aux perspectives et aux avantages de la redistribution des immigrants. Toutefois, celle-ci a été essentiellement axée sur les facteurs économiques plutôt que sur les réalités sociales et culturelles associées à différentes régions géographiques et à l'arrivée de nouveaux immigrants et membres des minorités visibles. En fait, à l'exception du gouvernement du Québec, qui fait des efforts considérables pour réorienter les immigrants vers les régions situées en dehors de Montréal, les gouvernements fédéral et provinciaux ont fait porter le débat relatif à la dispersion géographique non sur l'intégration, mais sur le développement économique des régions, le déclin démographique national et les pénuries de main-d'œuvre qui en résultent (Krahn, Derwing et Abu-Lahan, 2003a, p. 5). Par conséquent, en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre efficaces des politiques, il est essentiel d'axer davantage les recherches sur les expériences des populations d'immigrants et de minorités visibles qui vivent dans des villes de deuxième et troisième rang et dans les régions rurales du Canada.

Bien qu'il soit essentiel d'assurer la prospérité économique future, nous devons aussi mieux connaître les défis sociaux qui accompagnent souvent l'arrivée de nouveaux immigrants. En effet, au cours de la dernière décennie, les chercheurs ont fait ressortir des différences marquées entre les diverses régions du pays pour ce qui est des attitudes et des perceptions concernant l'immigration et, peut-être, dans une mesure un peu moindre, pour ce qui est de la dynamique sous-tendant l'appui manifesté pour les niveaux d'immigration. (Palmer, 1998). Nous devons pousser plus loin cette recherche et nous concentrer sur les questions d'intégration sociale, d'adaptation culturelle et d'acceptation générale.

Bien qu'on ait effectué très peu de recherches sur le sujet de l'intégration des immigrants dans les villes petites et moyennes, encore moins dans les régions rurales du Canada, le gouvernement fédéral et les administrations provinciales et municipales ont déjà mis en œuvre le plan de redistribution des immigrants pour les années à venir. De fait, au cours des dernières années, le gouvernement fédéral s'est attaché à examiner s'il est possible d'attirer les immigrants vers d'autres destinations tout aussi propices, par quels moyens on pourrait diriger plus d'immigrants vers ces lieux et quels résultats

économiques peuvent découler de politiques de ce genre (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 1). Quels que soient les résultats des stratégies actuelles de redistribution des immigrants, les gouvernements de l'ensemble du Canada continuent d'aller de l'avant avec leurs futurs plans de résolution des problèmes liés au déclin démographique. Ils consacrent très peu de temps ou d'énergie à étudier les répercussions de la redistribution des immigrants et, ce qui est peut-être le plus important, les expériences des nouveaux arrivants vivant dans des collectivités qui n'ont commencé que tout récemment à s'adapter à la présence d'immigrants et de membres des minorités visibles.

De fait, dans les bureaux du gouvernement et les ateliers sur la politique, l'intérêt à l'égard du choix d'établissement des immigrants a plusieurs sources : les contraintes relatives à la capacité d'absorption des plus grandes villes du pays, l'intérêt, dans différentes parties du pays, de bénéficier des avantages de l'immigration, le vœu de réduire les différences socioculturelles entre l'agglomération montréalaise et les autres régions de la province, et la croissance de la population en tant qu'objectif de la politique, notamment au Manitoba (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 55). Les gouvernements désirent vivement adhérer aux buts et aux avantages de la redistribution des immigrants et les appuyer, peu importe la situation dans les petites villes et les collectivités rurales du Canada. Les publications du gouvernement fédéral concernant les mesures de redistribution prises au Québec vont jusqu'à admettre que nous ne connaissons pas les résultats de cette politique à ce jour; malgré tout, le gouvernement du Québec considère que le travail préparatoire a été effectué pour permettre une augmentation importante du nombre d'immigrants s'établissant en dehors de Montréal (Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 46).

Même si la redistribution est une solution attrayante en ce qui concerne le problème très préoccupant du déclin démographique, nous devons d'abord mieux saisir l'expérience de la population, tant minoritaire que majoritaire, du Canada. Des études récentes ont permis de constater des tendances à une intolérance grandissante à la question de l'immigration des personnes de couleur (Palmer, 1998). On doit effectuer des recherches plus poussées afin d'étudier en détail ces réalités dérangeantes. De fait, nous devons nous poser les questions

suivantes : Quelle est l'expérience des immigrants dans les collectivités du Canada? Notre société est-elle réellement multiculturelle, comme nous l'affirmons continuellement, au pays et à l'étranger? Comment les immigrants et les membres de minorités visibles sont-ils accueillis dans les villes et les municipalités canadiennes, et font-ils l'objet de discrimination économique et sociale? De fait, comment aller de l'avant sans tenir compte de ce que nous avons été et sommes aujourd'hui? Nous devons absolument consacrer plus d'énergie à l'étude des immigrants et des minorités visibles qui vivent au sein de toutes les collectivités, grandes et petites, du Canada, car les villes sont généralement à la pointe du progrès social, et leurs conseils et organismes municipaux doivent souvent faire face à des situations peu familières et peut-être dérangeantes à l'égard desquelles les gouvernements centraux n'ont pas pris de dispositions particulières (Wallace et Frisken, 2004c, p. 149). En outre, en consacrant plus de temps à la recherche concernant les populations d'immigrants et de minorités visibles qui vivent en dehors des trois principales villes du Canada, nous serons en mesure de mieux saisir les défis à relever par les collectivités minoritaires, tout en évaluant la politique actuelle et en influençant les initiatives futures.

Les projections de Statistique Canada semblent indiquer que le pourcentage d'immigrants vivant au Canada pourrait bien passer de 18,5 % en 2001 à 25,6 % en 2017 (Statistique Canada, 2005d, p. 67). Il semble de plus en plus évident que l'avenir du pays dépendra dans une large mesure d'un afflux constant d'immigrants. Il est essentiel que nous nous préparions à cette hausse prévue en étudiant la situation actuelle dans toutes les collectivités du Canada, et non seulement Toronto, Montréal et Vancouver. De fait, nous le devons aux générations futures ainsi qu'à ceux qui envisagent de s'établir au Canada au cours des années à venir.

## Références

- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2005b). *Les immigrants récents des régions métropolitaines : Ottawa – un profil comparatif d'après le recensement de 2001*.
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2005a). *Les immigrants récents des régions métropolitaines : Edmonton – un profil comparatif d'après le recensement de 2001*.
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*.
- . STATISTIQUE CANADA. (2005d). *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*, n° 91-541-XIF au catalogue, Ottawa.
- . STATISTIQUE CANADA. Hou, Feng. (2005c). *Sommaire de « Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies »*, n° 11F0019MIF au catalogue, Ottawa.
- . STATISTIQUE CANADA. (2003c). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives*. n° 89-611-XIF au catalogue, Ottawa.
- . STATISTIQUE CANADA. (2003b). *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*. Recensement de 2001 : série « analyses », n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, Ottawa.
- CLEWS, R. (2004a). « Exploring and Overcoming Barriers to Immigration in New Brunswick », *Rendez-Vous Immigration*, St. Andrew's, Nouveau-Brunswick.
- JUSTUS, Martha. (2004b). « Les immigrants dans les villes canadiennes », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 1, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 39-46.
- KRAHN, Harvey, Tracy DERWING, et Baha ABU-LABAN. (2003a). « The Retention of Newcomers in Second and Third Tier Cities in Canada », *The Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration*, document de travail 01-03 (mai), p. 1-27.
- MANITOBA LABOUR AND IMMIGRATION. (2006). « Manitoba Immigration Facts ». Winnipeg, Manitoba Labour and Immigration.
- PALMER, Douglas L. (2007). *Analyse régionale détaillée de la façon dont l'immigration est perçue au Canada* (rapport; principales conclusions), Politique, planification et recherche stratégiques, Citoyenneté et Immigration Canada, juin 1998. 7 mars 2007. [www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/regionale.html](http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/regionale.html).
- WALLACE, Marcia, et Frances FRISKEN. (2004c). « Meeting the Challenges of Immigrant Settlement: Is Your Municipality Ready? », *Nos diverses cités / Our Diverse cities*, vol. 1, Ottawa, p. 148-152.

*Dans l'ensemble, le taux de natalité au Canada n'a fait que diminuer. En 2004, il a atteint le niveau le plus bas avec 10,5 naissances vivantes pour 1 000 habitants. L'importance et la qualité de la main-d'œuvre continueront d'être au cœur du développement économique; c'est dire que le Canada aura de plus en plus besoin de l'apport de l'immigration.*

# Orientations en faveur de la régionalisation de l'immigration : une réflexion

MONIQUE M. ROSE ET JULIE DESMARAIS\*  
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Les tendances démographiques laissent peu de doute quant à l'importance de l'immigration pour la prospérité future du Canada, de même qu'en ce qui concerne les défis qui se poseront au Canada rural s'il ne réussit pas, dans une certaine mesure, à attirer des immigrants. Même si, de l'avis des chercheurs, des fonctionnaires et des intervenants, la régionalisation de l'immigration ne doit pas être considérée comme la réponse par excellence à cette question, le présent document affirme que les décideurs, tant en matière de développement rural que d'immigration, doivent envisager des initiatives pour approfondir leur connaissance de la diversité rurale et des modèles d'immigration, et diversifier les options stratégiques en matière d'immigration afin d'encourager les immigrants à s'installer dans les régions rurales.

## **Grands principes directeurs et réalités influant sur la politique d'immigration au Canada**

La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit aux immigrants le droit de se déplacer où et quand ils le désirent. Cela signifie que les mesures du gouvernement ciblant les immigrants doivent se limiter à orienter, plutôt

qu'à imposer, leur destination initiale et leurs choix ultérieurs d'établissement.

Il importe également de reconnaître que la compétence en matière d'immigration est partagée entre les administrations fédérale et provinciales. Citoyenneté et Immigration Canada, en tant qu'organe fédéral, en assure la direction, et un nombre croissant de provinces font de l'immigration une priorité. Le Québec fixe ses propres exigences et sélectionne des immigrants pouvant s'y adapter. Les huit autres provinces et un territoire ont signé avec Ottawa des accords régissant, notamment, les services d'établissement et d'intégration, les cours de langue, l'accès au marché du travail et le Programme des candidats des provinces (PCP), ce qui leur permet de sélectionner des immigrants favorisant l'atteinte de leurs objectifs socioéconomiques.

## **La prospérité du Canada dépendra de plus en plus de l'immigration**

Dans l'ensemble, le taux de natalité au Canada n'a fait que diminuer. En 2004, il a atteint le niveau le plus bas avec 10,5 naissances vivantes pour 1 000 habitants. L'importance et la qualité de la main-d'œuvre continueront d'être au cœur du développement économique; c'est dire que le Canada aura de plus en plus besoin de l'apport de l'immigration. Déjà, entre 1991 et 2001, celle-ci représentait près de 70 % de la croissance de la main-d'œuvre<sup>1</sup>. Si les tendances

\* Les opinions exprimées dans le présent article sont celles des auteures et ne reflètent pas nécessairement la position d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ou du gouvernement du Canada.

démographiques actuelles se maintiennent, les nouveaux arrivants représenteront, d'ici 2011, la totalité de la croissance de la population active et, d'ici 2026, la totalité de cette croissance<sup>2</sup>.

### **Le Canada s'est orienté de façon marquée vers l'urbanisation, et les tendances dans le domaine de l'établissement des immigrants reflètent cette orientation**

Au cours des deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la population rurale du Canada dépassait encore sa population urbaine, des vagues d'immigrants se sont installées au Canada rural, surtout dans les Prairies, jouant un rôle important dans l'occupation des terres<sup>3</sup>. Depuis, avec le passage d'une économie de ressources naturelles à une économie industrielle, puis à l'économie actuelle axée sur le savoir, les tendances en matière d'établissement des résidents et des immigrants au Canada ont emboîté le pas au mouvement mondial de concentration urbaine.

Selon les données du dernier recensement, en 2001, le Canada comptait un peu plus de 30 millions d'habitants. Sur ce nombre, 33,6 % vivaient dans les trois plus grandes villes du pays (Toronto, Montréal et Vancouver), 30,7 %, dans d'autres villes de plus de 100 000 habitants<sup>4</sup>, 15,1 %, dans des villes moyennes, et 20,6 %, dans des petites villes et des régions rurales<sup>5</sup>.

Cette tendance était encore plus marquée chez les immigrants. Sur les 5,4 millions de personnes ayant immigré au Canada avant 2001, 62,3 % vivaient dans les trois plus grandes villes du

pays, 25,5 %, dans d'autres villes de plus de 100 000 habitants, 6,4 %, dans des villes secondaires et 5,8 %, dans des petites villes et des régions rurales<sup>6</sup>. Comme il fallait s'y attendre, l'Ontario, qui accueille plus de la moitié des immigrants du pays, reflète cette tendance : 89,9 % des immigrants vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants, 5,7 %, dans des villes moyennes et moins de 5 %, dans des petites villes et des régions rurales<sup>7</sup>.

L'analyse des différentes caractéristiques des groupes d'immigrants arrivés entre 1991 et 2001 aide à mieux comprendre le profil auquel a donné lieu la politique actuelle, centrée sur les besoins de l'économie du savoir. Les immigrants d'aujourd'hui proviennent surtout d'Asie et du Moyen-Orient (58 %); 61 % parlent, à la maison, une langue autre que l'une des deux langues officielles du Canada; 73 % appartiennent aux minorités visibles<sup>8</sup> et 28 % des nouveaux immigrants détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 14 % des Canadiens de souche.<sup>9</sup>

### **Un modèle unique ne convient pas à toutes les situations. C'est pourquoi une solide connaissance de la diversité rurale et des modèles d'immigration est essentielle lorsqu'on envisage de régionaliser l'immigration**

Il n'existe pas de réalité rurale type et l'on s'en rend compte lorsqu'on compare les situations réelles à l'échelle nationale et provinciale. En 2001, comme on l'a indiqué plus haut, 20,6 % de la population canadienne vivaient dans les régions rurales et les petites villes du Canada. Le pourcentage des résidents ruraux variait

<sup>1</sup> Beshiri, Roland. « Les immigrants au Canada rural : Une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue n° 21-006-XIE, 2004, p. 18.

<sup>2</sup> Citoyenneté et Immigration Canada, *Metropolis. Série de conversations 9. Régionalisation de l'immigration*, 21 février 2003, Ottawa, p. 3. [www.canada.metropolis.net](http://www.canada.metropolis.net).

<sup>3</sup> Knowles, V. *Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 1997. Accessible à l'adresse [www.cic.gc.ca/francais/ministere/patrimoine/index.html](http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/patrimoine/index.html).

<sup>4</sup> Aux fins de cette explication, les « villes de plus de 100 000 habitants » sont celles que Statistique Canada désigne sous le nom de « régions métropolitaines de recensement [RMR] », tandis que les « villes moyennes » sont appelées « agglomérations de recensement (AR) ». En fait, quelques agglomérations de recensement ont dépassé le seuil des 100 000 habitants.

<sup>5</sup> Statistique Canada, *Chiffres des populations et de logement*, [www12.statcan.ca/english/census01/products/standard/popdwel/tables.cfm](http://www12.statcan.ca/english/census01/products/standard/popdwel/tables.cfm), tableaux intitulés « Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations » et « Statistical Area Classification (SAC) - CMAs, CAs, CMA and CA Influenced Zones (MIZ), and Territories ».

<sup>6</sup> Statistique Canada, *Immigration et citoyenneté – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2001*, [www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/Immigration/Index.cfm?Lang=E](http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/Immigration/Index.cfm?Lang=E), tableaux intitulés « Canada, Provinces and Territories » et « Census Metropolitan Areas (CMAs) and Census Agglomerations (CAs) ».

<sup>7</sup> Safdar, Saba et Bauder, Harald, *Towards an Understanding of Immigration in Rural Ontario*, Guelph University, janvier 2006, p. 15.

<sup>8</sup> Statistique Canada, *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, [www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/canada\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/canada_f.cfm).

<sup>9</sup> Statistique Canada, *Certaines caractéristiques de la scolarité (29), statut d'immigrant et lieu de naissance du répondant (21B), groupes d'âge (5A), sexe (3) et statut d'immigrant et période d'immigration (11) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 2001 – Données-échantillon (20 %)*, n° 97F0009XCB2001041 au catalogue.

*Entre 1996 et 2001, même dans les provinces dont la population rurale diminuait, les régions rurales subissant une forte influence urbaine – où de 30 à 49 % de la main-d'œuvre salariée allait chaque jour travailler dans une grande agglomération – ont enregistré une croissance démographique.*

considérablement d'une province à l'autre. En Ontario et en Colombie-Britannique, 13 % et 13,8 % respectivement de la population vivaient en région rurale, alors que dans les provinces moins peuplées (Saskatchewan, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest, ce pourcentage variait entre 42 % et 56 %. La totalité de la population du Nunavut est considérée comme « rurale » en raison de la taille des villages<sup>10</sup>. Par ailleurs, alors que la population rurale nationale a diminué de 0,4 % entre 1996 et 2001, elle a augmenté en Ontario, au Manitoba et en Alberta.

Même entre régions rurales, les différences peuvent être importantes selon le niveau d'influence urbaine, comme le montre le pourcentage de résidents qui font le trajet pour aller travailler en ville. Entre 1996 et 2001, même dans les provinces dont la population rurale diminuait, les régions rurales subissant une forte influence urbaine – où de 30 à 49 % de la main-d'œuvre salariée allait chaque jour travailler dans une grande agglomération – ont enregistré une croissance démographique. Ainsi, alors que la population rurale de la Nouvelle-Écosse a diminué de 2,3 %, la population de ses régions rurales où l'influence urbaine était forte a augmenté de 4,9 %. Des tendances similaires, quoique plus modérées, ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

De telles différences entre les zones et les régions rurales ont d'importantes répercussions sur les politiques publiques de développement rural, notamment celles qui envisagent la régionalisation de l'immigration. Au cours de décennies d'urbanisation croissante, le gouvernement fédéral a mis à l'essai plusieurs approches touchant le développement régional et rural. Des investissements importants visant à répondre aux objectifs de développement économique

régional à court terme effectués dans les années 1960 jusqu'à l'approche plus coordonnée, quoique encore descendante, des années 1970 et 1980, les initiatives des gouvernements ont produit des résultats inégaux, et certains analystes affirment que les approches passées ont empêché la mise en œuvre de solutions plus durables<sup>11</sup>. L'évolution à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a préparé le terrain à une participation accrue des régions et des collectivités au développement, compte tenu de la nécessité de mettre en œuvre des initiatives adaptées aux situations et aux besoins locaux.

Il n'existe pas non plus de modèle unique d'immigration. Même si les tendances nationales en matière d'établissement des immigrants et les profils d'immigrants favorisent considérablement les régions urbaines, certains immigrants choisissent des collectivités rurales et ont tendance à avoir un profil différent. Les nouveaux immigrants qui choisissent les collectivités rurales continuent d'être en grande majorité des Européens, des Britanniques et des Américains<sup>12</sup> de race blanche. Ils préfèrent les provinces à revenu élevé (Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) ainsi que le Yukon. En moyenne, ils sont plus instruits que les Canadiens de souche, mais leur taux d'emploi et leur revenu moyen sont plus faibles. Ils sont aussi plus susceptibles d'occuper des emplois dans les secteurs des ventes et des services et dans le secteur primaire que les Canadiens. Ils ont également moins tendance à travailler dans les secteurs professionnels<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Marilyn Read, « *Rural and Small Town Canada and the Regionalization of Immigration* », document d'information préparé pour la Dixième Conférence internationale Metropolis, octobre 2005, p. 6.

<sup>12</sup> Statistique Canada, Recensement de 2001 : sur les 27 670 personnes ayant immigré dans les régions rurales et les petites villes du Canada entre 1996 et 2001, 34 % provenaient des États-Unis, du Royaume-Uni ou d'Allemagne. En comparaison, seuls 6 % des immigrants venus au Canada au cours de la même période provenaient de ces pays.

<sup>10</sup> Tandem Social Research Consulting, *Profil du Canada rural : Une analyse des données de recensement sur dix ans (1991-2001)*, 2003, p. 4.

*Les emplois dans les petites villes et les régions rurales du Canada ont augmenté de 1,3 % l'an dernier, comparativement à 1,4 % dans les villes du pays. Depuis 2001, l'emploi en milieu rural a rattrapé celui des régions urbaines, alors qu'il n'en représentait que la moitié au cours de la décennie précédente.*

### **Les immigrants qui s'intègrent au marché du travail se heurtent à d'énormes obstacles**

Quel que soit leur pays d'origine, les immigrants d'aujourd'hui sont, en moyenne, plus instruits que les Canadiens de souche. Les immigrants sélectionnés étant plus instruits, on pourrait s'attendre à ce que leur intégration au marché du travail soit plus facile, surtout si l'on tient compte des pénuries de main-d'œuvre que connaît le Canada. Toutefois, ils ont encore d'énormes difficultés à s'intégrer pleinement au marché du travail. Tout d'abord, les niveaux de compétence exigés pour communiquer à un niveau professionnel dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada dépassent souvent la capacité des immigrants. Ensuite, ceux-ci ont beaucoup de difficulté à faire reconnaître leur degré de scolarité, leurs diplômes et leur expérience professionnelle au même titre que leurs équivalents canadiens. En conséquence, même si les immigrants sont sélectionnés dans une large mesure selon leur degré de scolarité, à leur arrivée au Canada, leur expérience d'apprentissage antérieure n'est pas reconnue, ce qui rend leur intégration dans la population active difficile.

### **La régionalisation des politiques d'immigration peut être une solution intéressante sur plusieurs plans**

Étant donné que l'immigration est essentielle au développement du marché du travail et de la population du Canada et que les tendances actuelles en matière d'établissement des immigrants favorisent en grande partie les régions urbaines, il est de plus en plus crucial d'attirer des immigrants dans les collectivités rurales.

Comme l'a souligné Marilyn Read, du Secrétariat rural, dans un document antérieur préparé pour la Dixième Conférence internationale Metropolis, « Quelques immigrants seulement [...] peuvent faire une grande différence pour une petite collectivité et [...] il est important pour les

collectivités rurales qui cherchent à attirer des résidents d'explorer la façon dont ils peuvent tirer parti de ce groupe de personnes, qui, de toute façon, sont déjà déplacées. Les immigrants et les nouveaux résidents permettent d'augmenter les taxes municipales et les ventes au détail, en plus d'être une source complémentaire de compétences et de main-d'œuvre, d'entrepreneurs, de dirigeants, de bénévoles et d'autres membres engagés de la collectivité. Dans le contexte de la mondialisation, les immigrants peuvent également procurer des avantages en matière de diversité et d'innovation sur les plans économique, social et culturel [...]. »<sup>14</sup> [traduction]

Pour ce qui est du potentiel d'intégration au marché du travail qu'offre la régionalisation aux immigrants, les régions rurales offrent d'intéressantes possibilités. Il semble exister « chez les immigrants une perception erronée qu'il n'existe pas de débouchés et de services dans les régions de moindre importance et, chez les Canadiens, celle que l'immigration réduit leurs débouchés économiques<sup>15</sup> ». [traduction] Il importe de dissiper ces idées préconçues. Ainsi, les régions rurales au Manitoba et en Alberta font venir des immigrants pour pourvoir des postes et, de 2000 à 2002, ces régions ont constitué neuf des trente principales divisions de recensement au chapitre de l'attraction d'immigrants<sup>16</sup>. Les emplois dans les petites villes et les régions rurales du Canada ont augmenté de 1,3 % l'an dernier, comparativement à 1,4 % dans les villes du pays. Depuis 2001, l'emploi en milieu rural a rattrapé celui des régions urbaines, alors qu'il n'en représentait que la moitié au cours de la décennie précédente<sup>17</sup>.

De plus, les gouvernements voudront peut-être favoriser une plus grande régionalisation de

<sup>13</sup> Beshiri, Roland. « Immigrants in rural Canada: 2001 update », p. 13.

<sup>14</sup> Marilyn Read. « *Rural and Small Town Canada and the Regionalization of Immigration* », document d'information préparé pour la Dixième Conférence internationale Metropolis, octobre 2005, p. 6.

<sup>15</sup> [www.canada.metropolis.net/index\\_f.html](http://www.canada.metropolis.net/index_f.html). *Metropolis. Série de conversations 9. Régionalisation de l'immigration*, 21 février 2003.

l'immigration du fait que Toronto, Montréal et Vancouver ont maintenu un niveau croissant d'immigration au cours des quinze dernières années. La concentration croissante d'immigrants dans ces trois villes exerce une pression considérable sur leur capacité d'absorption<sup>18</sup>.

### **Les gouvernements commencent à soutenir les efforts de régionalisation des politiques d'immigration**

La collaboration entre les différents ordres de gouvernement est un facteur clé de la régionalisation des politiques d'immigration. Elle a été officialisée en 2002 avec la première réunion des ministres de l'immigration des administrations fédérale, provinciales et territoriales du Canada. Depuis le début, ces réunions « ont étayé la notion de “partage” ou de “répartition” des “avantages” de l'immigration ». <sup>19</sup> L'inclusion des questions de régionalisation dans l'étude globale de l'immigration coordonnée par le projet Metropolis reflète leur engagement à examiner l'utilité de cette approche.

En 2004, on a mis sur pied, à l'Université de Sherbrooke, un observatoire d'étude de l'immigration dans les régions où vivent peu d'immigrants afin d'établir, à l'intention des universitaires, des décideurs gouvernementaux et des intervenants communautaires, un réseau leur permettant d'examiner les problèmes d'immigration qui se posent en dehors des régions urbaines du Canada.

En 2005, une séance de réflexion sur le thème « L'immigration et le Canada rural : Recherche et pratique » a été organisée à Brandon, au Manitoba, par la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale et le Rural Development Institute, Brandon University. Plus tard cette année-là, le Secrétariat rural a coordonné le Forum atlantique sur la repopulation rurale, qui s'est tenu pendant deux jours à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et qui

comprenait un volet sur l'immigration. Au cours des deux rencontres, on a examiné les avantages de l'immigration pour les collectivités rurales et reconnu la nécessité d'effectuer de plus amples recherches afin de savoir comment les collectivités et les gouvernements peuvent influencer la décision des immigrants de vivre dans des collectivités rurales et quand cela est approprié. De plus, les participants ont été avertis que l'immigration ne doit pas être considérée comme la seule solution à la croissance démographique et que les collectivités qui souhaitent l'exploiter doivent le faire dans le contexte d'une collectivité, et peut-être aussi dans le cadre d'une stratégie de développement économique régional<sup>20</sup>.

### **Les exemples suivants illustrent le rôle des collectivités et d'autres intervenants dans l'attraction des immigrants vers les collectivités rurales**

Pour pouvoir attirer et retenir une population immigrante, des conditions particulières doivent être en place : réseaux familiaux et ethniques, emplois, accès à des services adéquats, notamment en santé et en éducation, et collectivités accueillantes<sup>21</sup>. Comme le montrent les exemples suivants, l'attraction d'immigrants ne garantit pas leur rétention, cette réalité ne se limitant pas aux régions rurales : « Le nombre d'immigrants qui vivent dans une région donnée du pays diffère du nombre d'immigrants disant vouloir en faire leur destination à leur arrivée. Dans l'ensemble du Canada, le nombre d'immigrants admis au cours d'une période donnée diminue à mesure que le temps passe en raison de la migration secondaire et des décès<sup>22</sup>. »

La collectivité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, au Québec, a réuni plusieurs de ces conditions en vue de recourir volontairement à l'immigration pour remédier au déclin démographique. Ce village comptait moins de 600 habitants en 2003; la perspective de la fermeture de l'école primaire a servi de catalyseur à l'engagement des citoyens dans un plan à long terme qui incluait notamment une stratégie d'immigration ciblant

<sup>16</sup> Beshiri, Roland, Bollman, et Ray, *Les immigrants au Canada rural*, présentation devant la FCRR 2005, Brandon (Manitoba), avril 2003.

<sup>17</sup> Cross, P. *Emerging Patterns in the Labour Market: A Reversal from the 1990*, février 2006, Statistique Canada. Remarque : les comparaisons avec les années 90 sont faussées par un changement apporté à la définition de région urbaine et de région rurale dans le Recensement.

<sup>18</sup> Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) avec l'aide d'Informetrica Limited, *Towards a More Balanced Geographic Distribution of Immigrants*, Ottawa, 2001, p. i.

<sup>19</sup> Denton, Thomas. *Canada's Regionalization Challenge*, Rencontre Metropolis à Genève, septembre 2004, p. 3.

<sup>20</sup> Rural and Small Town Programme, Mount Allison University, *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*, p.v. [www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop\\_e.phtml](http://www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop_e.phtml).

<sup>21</sup> Read, Marilyn. *Rural and Small Town Canada and the Regionalization of Immigration*, document d'information préparé pour la Dixième Conférence internationale Metropolis, octobre 2005, p. 9.

*Sainte-Clotilde a réussi à attirer douze familles colombiennes, qui ont augmenté la population du village de 10 % et assuré la survie de l'école. En 2005, deux familles étaient parties, mais le maire a estimé que le succès du processus d'intégration était de 90 % à l'école, de 80 % en milieu de travail et de 50 % dans la collectivité.*

des familles avec enfants. En organisant l'établissement de plusieurs familles originaires du même pays, on a également tenu compte de la nécessité d'instaurer des réseaux familiaux et ethniques, la collectivité ne pouvant les fournir elle-même. Cette dernière a mobilisé les intervenants et les services pertinents afin d'attirer, de soutenir et d'intégrer les nouveaux arrivants, tirant profit des réseaux existants pour trouver les immigrants éventuels, encourageant les entreprises et les manufactures locales à offrir des emplois, et mettant à contribution des bénévoles spécialisés pour donner des cours de langue. De plus, elle a pris des dispositions relatives à l'hébergement provisoire dans des familles d'accueil et a commencé à étudier les possibilités d'établissement à long terme.

Sainte-Clotilde a réussi à attirer douze familles colombiennes, qui ont augmenté la population du village de 10 % et assuré la survie de l'école. En 2005, deux familles étaient parties, mais le maire a estimé que le succès du processus d'intégration était de 90 % à l'école, de 80 % en milieu de travail et de 50 % dans la collectivité.<sup>23</sup> En 2006, quatre autres familles avaient quitté le village, en grande partie parce que les intervenants locaux et gouvernementaux n'avaient pas réussi à s'entendre sur des projets de construction résidentielle.<sup>24</sup>

Un autre exemple d'attraction d'immigrants est le village de Florenceville, au Nouveau-Brunswick, qui comptait moins de 800 habitants en 2001. La présence du siège social de McCain a contribué à attirer des immigrants de nombreux pays<sup>25</sup> et la collectivité affiche un taux de

réention de 80 %. Les immigrants représentaient près de 10 % de la population de Florenceville, comparativement à la moyenne provinciale de 3 %, et la population immigrante ne cesse d'augmenter. Là encore, on a été attentif aux facteurs d'intégration de première importance. La Multicultural Association of Carleton County (MACC) offre aux immigrants des services d'établissement et des activités de sensibilisation au multiculturalisme, organisant des activités multiculturelles et relatives à la diversité dans la collectivité et les écoles. Elle offre également des cours d'anglais langue seconde et des services d'emploi aux nouveaux arrivants, qui ciblent souvent les conjoints des personnes travaillant chez McCain Food.

### **Les politiques et les services gouvernementaux actuels peuvent contribuer au succès limité des régions rurales en matière d'attraction des immigrants**

En théorie, la politique d'immigration canadienne tente de réaliser plusieurs objectifs, d'ordre économique, démographique et socioculturel. Toutefois, les tendances en matière d'immigration indiquent que les écarts et les distorsions peuvent favoriser un de ces objectifs au détriment des autres.

Par exemple, le système de sélection des immigrants, qui s'appuie sur les niveaux de scolarité et les compétences adaptés à l'économie du savoir, fait que les immigrants sont mieux adaptés au marché du travail urbain qu'au mode de vie rural.

Un autre facteur contributif est que la majeure partie des bureaux canadiens d'immigration et des visas qui se trouvaient dans des villes

<sup>22</sup> Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), avec l'aide d'Informetrica Limited, *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, Ottawa, 2001, p. 28.

<sup>23</sup> Robert Lefebvre. « Revitalisation d'un village par l'immigration – entrevue avec Jacques Lussier, maire de Sainte-Clotilde-de-Beauce », *Québec Municipal*, 4 novembre 2005.

<sup>24</sup> « Sainte-Clotilde : un village centre ? », *Édition Beauce*, 4 septembre 2006. [www.editionbeauce.com/print.asp?nID=820](http://www.editionbeauce.com/print.asp?nID=820).

<sup>25</sup> Rural and Small Town Programme, Mount Allison University, *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*, 2005. [www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop_f.phtml).

<sup>26</sup> [www.canada.metropolis.net/index\\_f.html](http://www.canada.metropolis.net/index_f.html), Citoyenneté et Immigration Canada, *Metropolis. Série de conversations 9. Régionalisation de l'immigration*, 21 février 2003, Ottawa, p. 10.

de second rang partout dans le monde ont été fermés. En conséquence, les personnes qui présentent une demande d'immigration proviennent surtout des grands centres urbains de leur pays d'origine et chercheront probablement à s'intégrer dans une économie urbaine à leur arrivée au Canada.<sup>26</sup>

### Questions concernant l'orientation à donner aux mesures gouvernementales en matière de régionalisation de l'immigration

Les questions suivantes sont proposées afin de susciter, parmi les décideurs, un débat sur les mesures gouvernementales éventuelles à prendre pour faciliter l'immigration dans les régions rurales.

1) *Les gouvernements doivent-ils instaurer des politiques permettant au pays de recruter des immigrants intéressés à s'installer dans les petits centres et les régions rurales?*

De telles politiques pourraient inclure des modifications du système de points d'appréciation relatif à la sélection des immigrants. Tel que mentionné, le profil des immigrants qui choisissent de s'établir dans les régions rurales présente généralement certaines différences par rapport au profil résultant du système actuel de sélection par points. Une autre voie à explorer, en l'absence de services canadiens d'immigration et des visas en dehors des grands centres urbains, est de savoir si et de quelle façon on doit tenter de rejoindre les immigrants éventuels qui vivent dans les régions rurales de leur pays d'origine.

2) *Les gouvernements doivent-ils envisager des incitatifs financiers ou autres mesures pour faciliter l'établissement des immigrants dans les régions rurales?*

De tels incitatifs sont proposés dans le présent article, mais ils ne doivent pas être envisagés au détriment de Canadiens qui choisiraient de s'installer dans les régions rurales. [traduction] « Des incitatifs fiscaux ou autres incitatifs financiers, comme des études universitaires gratuites ou fortement subventionnées pour les enfants d'immigrants résidant dans des régions désignées pendant un certain nombre d'années, pourraient être efficaces. [...] On a déjà consenti

un traitement fiscal particulier à des investisseurs immigrants sous forme de fiducies à l'étranger, valides pendant cinq ans à compter de la date d'entrée<sup>27</sup>. »

3) *Les gouvernements doivent-ils également songer à investir dans l'élaboration de services d'établissement dans les collectivités rurales?*

Compte tenu de leur composition généralement moins multiculturelle, les collectivités rurales sont souvent « dépourvues de membres de la famille et d'amis qui aident habituellement les nouveaux arrivants à s'établir, et d'une infrastructure d'organismes non gouvernementaux qui existe dans les villes ayant une longue tradition en matière d'immigration<sup>28</sup> ». Un appui gouvernemental aux options de rechange en matière de prestation des services pourrait contribuer à réduire cet écart.

4) *Les gouvernements ont-ils un rôle à jouer en matière de préparation de la collectivité?*

Les attitudes à l'égard de l'immigration varient considérablement d'un bout à l'autre du pays. Les fonctionnaires publics ont la responsabilité d'implanter les outils nécessaires pour attirer et retenir les immigrants; « une formation de sensibilisation transculturelle ainsi que des activités et une éducation culturelles »<sup>29</sup> [traduction] pourraient contribuer à changer les attitudes.

### Références

- BESHIRI, R., et E. ALFRED. (2002). « Les immigrants au Canada rural », *Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n° 2, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue.
- BESHIRI, Roland. (2004). « Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4, Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue.
- BURSTEIN, M. (2004). « Background Paper on: Demographic Adaptation », Ottawa, Rural Secretariat and Citizenship and Immigration Canada.
- CHINOOK MULTIMEDIA INC. (2000). *Immigrant Voices*, [www.canadianhistory.ca/iv/main.html](http://www.canadianhistory.ca/iv/main.html).
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2004). « Immigration et régionalisation : orientations futures », présentation à la conférence Metropolis Atlantique sur *Immigration et Émigration : Le Canada Atlantique à la croisée des chemins*, Halifax (Nouvelle-Écosse), 19 novembre.
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2005). « Stratégies d'immigration en région : une perspective de recherche sur les politiques », présentation au Forum de réflexion rural national 2005 intitulé *L'immigration et le Canada rural : recherche et pratique*, Brandon (Manitoba), 28 avril.

<sup>27</sup> Burstein, Meyer. *Background Paper on Demographic Adaptation*, avril 2004, p. 12.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 14.

—. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003). *Metropolis - Série de conversations 9, Régionalisation de l'immigration*, Ottawa, 21 février. [www.canada.metropolis.net](http://www.canada.metropolis.net).

—. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, avec l'appui de Informetrica Ltée. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*. Ottawa.

—. STATISTIQUE CANADA. (2004). *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, Ottawa. [www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/canada\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/canada_f.cfm).

—. STATISTIQUE CANADA. (1983). *Statistiques historiques du Canada*, Ottawa. [www.statcan.ca/francais/freepub/11-516-XIF/sectiona/toc\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-516-XIF/sectiona/toc_f.htm).

CROSS, P. (2006). *Nouvelles tendances du marché du travail : toutes à l'opposé des années 1990*, Ottawa, Statistique Canada, février.

DENTON, Thomas. (2004). *Canada's Regionalization Challenge*, rencontre Metropolis à Genève, septembre.

ÉDITION BEAUCE. (2006). « Sainte-Clotilde : un village-centre ? », 4 septembre. [www.editionbeauce.com/print.asp?nID=820](http://www.editionbeauce.com/print.asp?nID=820).

KNOWLES, V. (1997) *Les artisans de notre patrimoine - La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.

LEFEBVRE, Robert. (2005). « Revitalisation d'un village par l'immigration - entrevue avec Jacques Lussier, maire de Sainte-Clotilde-de-Beauce », *Québec Municipal*, 4 novembre.

MULDER, Marlene, et Bojar KORENIC. (2005). *Portraits of Immigrants and Ethnic Minorities in Canada; Regional Comparisons*, Saskatchewan, 2005.

READ, Marilyn. (2005). *Rural and Small Town Canada and the Regionalization of Immigration*, document d'information préparé pour la Dixième Conférence internationale Metropolis, octobre.

RURAL DEVELOPMENT INSTITUTE. (2005). *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*, Forum de réflexion rural national FCRR/IDR - Rapport final, Brandon University.

RURAL AND SMALL TOWN PROGRAMME, Mount Allison University. (2005). *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*, Ottawa, Partenariat rural canadien. [www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop_f.phtml).

SAFDAR, S., H. BAUDER, T. FULLER et P. KEDDIE. (2005) *Towards an Understanding of Immigration in Rural Ontario*. University of Guelph.

SORENSEN, M. et J. AYLWARD. (2005) *Profil du Canada rural : une analyse des données de recensement sur dix ans (1991-2001)*, Ottawa, Secrétariat rural.

**NÉR<sup>2</sup>** RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS RURALES À L'ÈRE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Le projet de la Nouvelle Économie Rurale (NÉR) est un programme de recherche et d'éducation qui étudie le Canada rural depuis 1998. C'est une entreprise collaborative qui regroupe des habitants des régions rurales, des chercheurs, des analystes de politiques gouvernementales, des gens d'affaires et des représentants d'agences gouvernementales à tous les niveaux afin d'examiner les questions d'importance vitale pour les régions rurales. Le projet opère au niveau national par l'entremise d'analyses historiques et statistiques, et au niveau local, par le biais d'études sous forme de sondages communautaires et auprès des ménages, d'ateliers et de conférences.

La NÉR suit les destins de 32 communautés rurales canadiennes depuis presque une décennie. Vous trouverez de l'information et des idées nouvelles qui définissent les changements majeurs au Canada rural, les innovations dans la prestation de services, la gouvernance, la gestion de l'environnement, les communications, la cohésion sociale, et le capital social sur le site Web du projet. La NÉR est une initiative de la *Fondation canadienne pour la revitalisation rurale* et est supporté par le CRSH et de nombreux partenaires gouvernementaux et organisations non gouvernementales.

[nre.concordia.ca](http://nre.concordia.ca)



*J'habite une petite ville. (...) Ma fille suit des cours de ballet hebdomadaires (la danse moderne est aussi offerte), fait partie d'un club de sciences parascolaire, de la section locale de Jeannettes et joue aussi dans une ligue de basket-ball de formation. Mon fils joue au basket-ball, à la crosse et au soccer, fait partie d'un groupe de jeunes à l'église ainsi que d'un ensemble de percussions. Aucune de ces activités ne semble particulièrement diversifiée, si on les compare aux conceptions idéalisées d'un Canada urbain et cosmopolite.*

# Différences mitigées : la diversité et la dynamique culturelle dans le Canada des petites collectivités

ANDREW NURSE  
Mount Allison University

Dans son ouvrage intitulé *The Polite Revolution*, John Ibbitson fait une nette distinction entre le Canada urbain et le Canada rural, d'une part, et le Canada des petites collectivités (*small town Canada*). D'après cet auteur, les différences sont manifestes dans la politique, l'économie, l'ethnolinguistique et la culture; celles-ci sont directement liées à l'absence de diversité à l'extérieur des villes. D'après lui, l'absence de diversité dans le Canada rural et des petites collectivités freine le dynamisme culturel, retarde la croissance économique et conditionne les habitudes de vote de ce milieu. Tandis que le Canada urbain est de plus en plus diversifié, cosmopolite et progressiste, le Canada des petites collectivités, soutient-il, constitue davantage un anachronisme culturel colonialiste, c'est-à-dire que son héritage conservateur perdure dans le présent<sup>1</sup>.

L'analyse d'Ibbitson est importante pour deux raisons. Premièrement, elle incarne les divers courants de pensée sur le Canada contemporain, surtout par rapport à la diversité socioculturelle. Quel que soit le cadre heuristique, les études

sur la diversité canadienne ont tendance à se concentrer sur le contexte urbain, soit délibérément, soit implicitement<sup>2</sup>. Deuxièmement, son analyse montre comment les intellectuels urbains contemporains représentent le Canada des petites collectivités. Dans le cas d'Ibbitson, la dynamique culturelle de la vie des petites collectivités est traitée comme un héritage monoculturel du passé, soit les cultures ancestrales britannique ou française. Mon objectif est de montrer que cette représentation dissimule les réalités plus complexes de la vie et de la culture des petites collectivités. Je montrerai qu'Ibbitson et d'autres fondent leurs conclusions sur une compréhension binaire anhistorique de l'urbain/du non-urbain, qui établit des critères implicites de diversité privilégiant l'ethnicité en tant que métasignifiant. En agissant ainsi, d'importants processus politiques, économiques et culturels sont masqués.

<sup>1</sup> John Ibbitson, *The Polite Revolution: Perfecting the Canadian Dream*, Toronto, McClelland & Stewart, 2005. Voir aussi Roger Gibbins, « The Rural Face of the New West », dans Raymond Blake et Andrew Nurse (dir.), *Trajectories of Rural Life: New Perspectives on Rural Canada*, SIPP 2, Regina, Canadian Plains Research Centre and Saskatchewan Institute for Public Policy, 2003, p. 137-44.

<sup>2</sup> Par exemple, voir les ressources sur le site Internet de CERIS, entre autres les documents de travail sur les politiques publiques : [www.ceris.metropolis.net/research-policy/wkpp\\_list.htm](http://www.ceris.metropolis.net/research-policy/wkpp_list.htm). Pour une illustration d'une recherche en principe pancanadienne qui, implicitement, est organisée autour d'une matrice urbaine, voir « Rendement économique et reconnaissance des titres de compétence des travailleurs formés à l'étranger – Points saillants de la conversation », Série de conversations Metropolis 20.

## Cadres

La nouvelle vague d'études sur la diversité à avoir vu le jour au Canada au cours de la dernière décennie utilise un cadre analytique souvent complexe qui conceptualise le soi en tant que produit d'une gamme complexe de « marqueurs d'identité » qui se chevauchent et se croisent, dont l'orientation sexuelle, l'âge, la position dans la classe sociale, le sexe, la langue parlée à la maison, l'ethnicité et les aptitudes, entre autres<sup>3</sup>. L'intérêt de la recherche sur le contexte urbain tient à une diversité de facteurs, notamment le poids démographique, les profils migratoires, le caractère « visible » de la diversité ethnique urbaine ainsi que la taille et la portée des problèmes sociaux longtemps assimilés à un phénomène urbain<sup>4</sup>. Nonobstant la valeur considérable de ces études, une tendance générale en recherche aura été l'exploration de la dynamique de la diversité de l'immigration internationale et de l'ethnolinguistique en tant que marqueurs principaux d'identité qui conditionnent l'accès à la société civile et à l'État. Cette façon de faire constitue peut-être un cadre efficace pour des études sur la diversité urbaine, mais, hors de ce contexte, elle masque les processus historiques qui organisent et restructurent la vie et la culture des petites collectivités. Les traitements synoptiques de la diversité, comme ceux d'Ibbitson, mobilisent une opposition binaire implicite entre diversité et absence de diversité, qui se fonde sur une ethnicité visible qui prédétermine cette conclusion : le Canada des petites collectivités n'est pas diversifié<sup>5</sup>.

Au lieu de mettre, comme le fait Ibbitson, l'accent sur la culture, ancestrale et statique, britannique ou française des petites collectivités, il faudrait plutôt considérer le Canada des petites collectivités comme un processus culturel en évolution historique, ayant des répercussions importantes pour des considérations plus vastes

<sup>3</sup> Joanna Anneke Rummens, « Overlapping and Intersecting Identities » *Canadian Diversity / Diversité canadienne*, vol. 3, n° 1 (hiver 2004), p. 5-9.

<sup>4</sup> Voir Neil Bradford, *Why Cities Matter: Policy Research Perspectives for Canada*, rapport de recherche n° F|23 (juin 2002) du RCRPP. Au sujet de l'idéal historique de la ville comme lieu de problèmes sociaux, voir la façon novatrice dont Carolyn Strange traite du sujet, *Toronto's Girl Problem: The Perils and Pleasures of the City, 1880-1930*, Toronto, University of Toronto Press, 1995.

<sup>5</sup> Pour me faire comprendre même plus clairement : Ibbitson, en effet, réifie l'appartenance à la race blanche comme métasignifiant qui souligne uniquement l'absence de diversité.

de la diversité canadienne. La proportion du Canada se trouvant en dehors des limites spatiales de la cité est plus grande qu'on se l'imagine<sup>6</sup>. Dans l'évaluation de la vie et de la culture des petites collectivités, il faudrait prendre en considération une série de facteurs :

- une culture de la participation civique enracinée dans l'histoire;
- de nouvelles technologies de communication et de meilleurs réseaux de transport qui favorisent une plus grande mobilité intrarégionale et des profils plus vastes d'interaction culturelle;
- un plus grand consumérisme facilité par des magasins à grande surface situés en périphérie urbaine;
- la « recolonisation » économique capitaliste de la « campagne »;
- des collectivités rurales définies qui veulent rester différentes des autres éléments de la collectivité canadienne.

Aucun de ces facteurs ne semble indiquer que la diversité – définie par des marqueurs d'identité uniformes – a été ou est absente de la vie des petites collectivités ou qu'il existe une résistance inhérente vis-à-vis d'une plus grande diversité ethnoculturelle des petites collectivités. En fait, c'est le contraire qui est vrai : les profils culturels et politiques qui ont souligné, conformément à l'éthique, une plus grande diversité urbaine sont présents dans les petites collectivités<sup>7</sup>.

## Culture civique des petites collectivités

J'habite une petite ville<sup>8</sup>. La présence d'une université de petite taille et son emplacement dans la seule province bilingue du Canada, le Nouveau-Brunswick, influent sur la vie culturelle de cette petite ville. Le système scolaire public est bilingue. Les parents ont le choix d'envoyer leurs enfants dans un programme anglophone ou francophone. Ma fille suit des cours de ballet hebdomadaires (la danse moderne est aussi offerte), fait partie d'un club de sciences parascolaire, de la section locale de Jeannettes

<sup>6</sup> Gouvernement du Canada, Note de recherche rurale (juin 2002), Agriculture et Agroalimentaire Canada, n° de publication 2138/F.

<sup>7</sup> Pour une analyse de cette éthique, voir Will Kymlicka, *Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford UP, 1998.

<sup>8</sup> Sackville, Nouveau-Brunswick.

*La culture mobilisée dans ma petite ville grâce à des associations de résidents et des associations scolaires, des collectes de vêtements, des sports mineurs et des récitals de danse, entre autres choses, recoupe plusieurs significations. Certaines d'entre elles ont trait à des normes de comportement liées à un sexe (sports mineurs) et au degré avec lesquels elles sont renforcées ou contestées; d'autres (comme le bilinguisme) ont trait aux langues de la canadienité. La culture du bénévolat, cependant, qui permet l'organisation des événements locaux, des clubs 4H, des soirées musicales et des défilés des fêtes, est aussi une culture de participation civique.*

et joue aussi dans une ligue de basket-ball de formation. Mon fils joue au basket-ball, à la crosse et au soccer, fait partie d'un groupe de jeunes à l'église ainsi que d'un ensemble de percussions. Aucune de ces activités ne semble particulièrement diversifiée, si on les compare aux conceptions idéalisées d'un Canada urbain et cosmopolite. L'accès à des restaurants qui servent de la cuisine fusion ou ethnique – signe important de la conception de la diversité d'après Ibbitson – se limite à un petit restaurant italien, un restaurant allemand dans une ville voisine et un restaurant de cuisine chinoise canadienne. Pour autre chose, il faut aller à Moncton, à une demi-heure de route, soit un peu moins que ce que le banlieusard moyen de la région 905 devra parcourir pour retourner à Toronto après le travail afin de faire l'expérience de sa diversité.

Il serait erroné de voir la dynamique de cette expérience culturelle vécue uniquement comme l'héritage d'une culture coloniale. Il n'y a aucune relation directe entre le sport amateur, la danse, les percussions et la science et les cultures ancestrales britannique ou française. Les défilés municipaux, les fêtes locales et les troupes de cadets n'ont peut-être pas l'éclat du Caribana, mais ils ne sont pas non plus simplement britanniques. Bien au contraire, la culture mobilisée dans ma petite ville grâce à des associations de résidents et des associations scolaires, des collectes de vêtements, des sports mineurs et des récitals de danse, entre autres choses, recoupe plusieurs significations. Certaines d'entre elles ont trait à des normes de comportement liées à un sexe (sports mineurs) et au degré avec lesquels elles sont renforcées ou contestées; d'autres (comme le bilinguisme) ont trait aux langues de la canadienité. La culture du bénévolat, cependant, qui permet l'organisation des événements locaux, des clubs 4H, des soirées musicales et des défilés des fêtes, est aussi une culture de participation civique. Elle construit et

renforce des normes précises de comportement et de valeurs sociales, dont certaines (comme les cadets) peuvent sembler militaristes, mais dont toutes incitent à la participation civique et à la prise en considération du bien public.

Toute cette dynamique culturelle se concentre sur l'interaction entre le soi (en tant qu'individu) et la sphère publique (en tant que dynamique sociale). Le principal lien ne se fait pas avec la culture ancestrale britannique mais avec l'idéal d'une participation civique active dans la sphère publique. C'est la même idée qui se trouve au cœur de la conception libérale et nationaliste civique du Canada qui a supplanté les idéaux plus anciens du Canada en tant que nation britannique (ou dualistique) et qui a été fondamentale à l'élaboration du multiculturalisme comme politique publique et pratique politique et sociale<sup>9</sup>. Ibbitson nous dit que les Canadiens urbains souscrivent à la culture civique en souscrivant à la diversité, ce qui contribue également à la politique d'un dialogue raisonné. La même insistance sur les délibérations et la raison s'organise dans les petites collectivités grâce au bénévolat et à la participation aux institutions civiques (artistiques, éducatives, athlétiques). Les conceptions de la vertu civique dans les petites collectivités n'effacent pas les modes de préjudice<sup>10</sup>, mais elles ne les maintiennent pas non plus. En fait, l'idée d'une culture civique fournit la base sur laquelle les préjudices peuvent être, et sont, confrontés et contestés, comme cela se produit dans le Canada urbain. Des études récentes sur le comportement

<sup>9</sup> W. Kymlicka, *Finding Our Way*; Michael Ignatieff, *La révolution des droits*, Montréal, Boréal, 2001. Au sujet de l'évolution de l'identité nationale anglo-canadienne, voir Daniel Francis, *National Dreams: Myth, Memory, and Canadian History*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1997.

<sup>10</sup> Ken Coates, *The Marsh Decision and Native Rights*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.

*La réorganisation économique internationale, les programmes de développement économique régionaux et la relocalisation des services de l'État ont transformé les profils d'emploi. Aujourd'hui, la fabrication, les services gouvernementaux et les services commerciaux ne faisant pas appel à des ressources sont d'importants secteurs d'emploi.*

politique semblent indiquer qu'il existe peu de différences significatives entre les Canadiens ruraux et les Canadiens urbains pour ce qui est des attitudes, des valeurs et de l'éthique politiques<sup>11</sup>. Les Canadiens ruraux et des petites collectivités sont aussi diversifiés dans leurs opinions et comportements politiques que ne le sont les Canadiens urbains.

### **Consumérisme, transport et restructuration économique**

Pour les jeunes qui vivent dans le milieu rural et les petites collectivités, l'idée d'une culture civique organisée autour et par le biais des institutions publiques est renforcée par les processus de communication. Le Canada est l'une des nations les plus « branchées » du monde, de vastes ressources ayant été consacrées au cours de la dernière décennie à l'accès Internet en milieu rural et dans les petites collectivités<sup>12</sup>. Les nouvelles technologies des communications peuvent être utilisées de différentes manières. Une chose qu'elles réussissent à faire, c'est estomper les distinctions fondées sur la localité, même si celles-ci ne sont pas effacées. Ces nouvelles technologies fournissent aux Canadiens des petites collectivités un moyen d'avoir accès à la culture et à l'information et peuvent leur permettre de participer à des communautés interactives en ligne. Les nouvelles technologies des communications permettent d'avoir accès à des recettes, des religions, des langues et d'autres éléments culturels, disponibles sur demande et sans distinction.

Les changements apportés à l'infrastructure matérielle renforcent ce processus. Des réseaux de transport grandement améliorés ont attiré de plus en plus de Canadiens des petites collectivités

vers les centres de service ou les centres urbains régionaux. La construction d'un magasin à grande surface, d'habitude en périphérie rurale ou suburbaine, et la pénétration de Wal-Mart et d'autres magasins au détail à succursales dans les petits centres contribuent à ces mêmes processus. Bien qu'il soit tentant de considérer la nouvelle infrastructure des transports et des communications comme une panacée éducative favorisant une plus grande interaction ethnique, d'autres processus culturels ont tendance à contrer cette transformation. Comme le constate Naomi Klein, le multiculturalisme d'entreprise est axé sur un impératif commercial qui réorganise les idéaux d'une culture civique libérale et les mets au service du consumérisme. La recherche future sur la culture des petites collectivités doit prendre plus au sérieux la pénétration accrue du consumérisme comme pratique culturelle, si l'on veut comprendre les profils culturels qui sont à l'œuvre à l'extérieur du contexte urbain. La description que fait Klein de l'adolescent « mondial » (*global teenager*), en tant que caractéristique des approches consuméristes vis-à-vis de la diversité, montre comment cette acception de la diversité pourrait fonctionner dans la culture des petites collectivités. D'après Klein, l'image de l'adolescent « mondial » mobilise une concentration de surface sur la diversité ethnique, qui à la fois élide et efface les questions sur les significations et les répercussions politiques de la diversité profonde. D'importantes questions socio-économiques, culturelles et politiques sont déplacées par la construction de collectivités diversifiées grâce à une culture commune du consommateur<sup>13</sup>. Les réseaux de communication et de transport ne rendent pas simplement la diversité accessible à l'extérieur du contexte urbain, mais ils rendent accessible un type de diversité très précis. Ce que l'on vend, tant dans le Canada rural que dans le Canada urbain, ce n'est pas une éthique civique

<sup>11</sup> Elisabeth Gidengil et coll., *Citizens*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004.

<sup>12</sup> Richard Schultz, *From Mater to Partner to Bit Player: The Diminishing Capacity of Government Policy*, dans David Taras et coll., *How Canadians Communicate*, Calgary, University of Calgary Press, 2003, p. 2749.

<sup>13</sup> Naomi Klein, *No logo : La tyrannie des marques*, Montréal, Leméac, 2001.

du respect de la différence, mais une variante consumériste du « multiculturalisme enrobé de bonbon ». Les jeunes des petites collectivités ne sont pas moins touchés par ce processus que les jeunes des plus grandes villes. Qui plus est, dans le contexte canadien, l'insistance de l'État sur l'accès élargi à Internet en milieu rural et l'amélioration de l'infrastructure des transports rend possible la plus grande pénétration de cette idée à l'extérieur de la cité.

Les vastes transformations que connaît l'économie non urbaine sont étroitement liées aux processus de communication qui influent sur la dynamique de la vie des petites collectivités. De manière importante, le lien avec les magasins de vente au détail de la périphérie suburbaine et rurale influe sur le caractère de l'emploi dans les petites collectivités, qui avaient autrefois fonctionné comme centres de service et centres de vente au détail locaux. Il est aussi important de remarquer d'autres transformations. La plupart des emplois dans les petites collectivités, par exemple, ne sont plus liés à une production communautaire primaire. La réorganisation économique internationale, les programmes de développement économique régionaux et la relocalisation des services de l'État ont transformé les profils d'emploi. Aujourd'hui, la fabrication, les services gouvernementaux et les services commerciaux ne faisant pas appel à des ressources sont d'importants secteurs d'emploi<sup>14</sup>. Les technologies des communications ont produit de nouvelles divisions spatiales de la main-d'œuvre, et de grandes entreprises ont déplacé leurs usines de fabrication dans de plus petites collectivités pour tirer profit de ce qu'elles considèrent être des marchés du travail favorables. La combinaison de ces facteurs a donné lieu à la recomposition de la structure de classes des petites collectivités. Très peu d'études ont analysé ce processus et ses répercussions sur la diversité au Canada. D'après Bryan Palmer, la recolonisation capitaliste de l'« arrière-pays » produit une classe ouvrière plus tranquille et une culture d'entreprise intéressée plus dynamique, qui polarise géographiquement les relations des

classes sociales entre les collectivités et celles qui sont, effectivement, des propriétaires non-gérants<sup>15</sup>. La recherche de Judy Bates semble indiquer que la réorganisation économique compromet l'idéal de la citoyenneté commune par l'érosion des avantages économiques communs et la renaissance des « stratégies de survie » précapitalistes – comme le troc et la chasse – chez les travailleurs déplacés du milieu rural et des petites collectivités<sup>16</sup>.

### Les collectivités de la diversité

Au moins dans un cas, les différences culturelles rurales posent des défis plus fondamentaux que la diversité ethnique urbaine. Les peuples autochtones sont des éléments importants de la diversité canadienne sur le plan politique, historique, économique et culturel. Les Autochtones qui vivent en milieu urbain sont aux prises avec d'importants problèmes sur lesquels le Canada, en tant que société, a mis beaucoup trop de temps à s'attaquer. Les Autochtones sont toutefois un groupe démographique qui habite surtout en milieu rural et le demeurera dans un avenir prévisible<sup>17</sup>. Les populations installées dans les réserves sont « vivantes et actives », au sens démographique. Sur les plans linguistique, culturel et politique, les peuples autochtones demeureront distincts des Canadiens non-Autochtones. Qui plus est, la croissance de la population autochtone (par rapport aux Canadiens non-Autochtones) augmentera l'importance économique et culturelle des peuples autochtones pour le Canada rural et des petites collectivités. Sur le plan de la main-d'œuvre, pour ne parler que de ce dossier, les peuples autochtones s'avéreront d'une trop grande importance pour qu'on les ignore.

La question qui se pose par rapport à la relation des peuples autochtones avec le Canada est comment prendre en compte la différence. Le modèle urbain du multiculturalisme et de l'hybridité culturelle cosmopolite ne fonctionnera pas, dans ce cas, parce que les différences historiques et culturelles entre les peuples autochtones et les Canadiens trouvent leur expression dans l'autonomie gouvernementale

<sup>14</sup> Mark Patridge et Rose Olfert, *Mapping the Rural-Urban Interface: A New Frontier in Rural-Urban Research*, présentation à la conférence annuelle du réseau national de la recherche sur les questions rurales, Gatineau, Québec, juin 2006.

<sup>15</sup> Bryan Palmer, *Capitalism Comes to the Backcountry: The Goodyear Invasion of Napanee*, Toronto, Between the Lines, 1994.

<sup>16</sup> Judy Bates, *Dual Citizenship? The Decline in Citizens' Rights in the New Flexible Economy*, dans Raymond Blake et Andrew Nurse, *Beyond National Dreams*, Vancouver, Fitzhenry and Whiteside, à venir.

<sup>17</sup> AINC, *Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions, 2000-2021*.

comme élargissement de l'autonomie politique, juridique et économique. Le processus d'accommodement, à cet égard, implique non pas l'intégration civique mais l'acceptation de régimes juridiques différents – et peut-être de citoyenneté<sup>18</sup> – au Canada. À cet égard, la diversité dans le Canada rural et des petites collectivités s'effectuera selon au moins un axe très différent, qui prendra différentes formes institutionnelles. Son objectif ne sera pas l'intégration, la célébration et le cosmopolitisme, mais l'autonomie et une éthique vécue différemment. Il existe d'autres collectivités au Canada – surtout des groupes religieux plus petits – pour lesquelles le même modèle s'appliquera<sup>19</sup>.

### Diversité et petites collectivités canadiennes

J'ai voulu montrer que le modèle urbain et de célébration de la diversité ne peut facilement être appliqué à celui de la petite ville, parce qu'il fonctionne avec la conception implicite de la diversité qui définit le Canada rural et les petites collectivités comme un héritage culturel du passé et les circonscrit sur le plan spatial... Il faut plutôt que les analyses explorent des conceptions de la

diversité qui font partie de processus historiques permanents, lesquels redéfinissent la vie et la culture des petites collectivités. Ce processus rejette l'idée de la petite ville comme miroir inverse de la cité. Il montre la dynamique historique complexe et parfois contradictoire avec laquelle les petites collectivités sont aux prises. Ce processus s'avère davantage une série de processus qui bougent dans différentes directions en même temps. Ils établissent immédiatement la base sociale et culturelle dans laquelle le respect pour les formes différentes de la diversité peut s'établir et se développer, mais compromet simultanément l'idéal d'un ordre civique par la recomposition polarisée de la structure des classes et du consumérisme élargi. Il permet des profils différents de la diversité, surtout par rapport aux peuples autochtones et à certaines minorités religieuses qui ont peu de mouvements parallèles dans le Canada urbain. Dans ces cas, la diversité n'est pas un processus d'intégration, mais un processus de différenciation par lequel les communautés ayant des valeurs, des ordres sociaux et une dynamique politique distinctes sont maintenus. La diversité dans les petites collectivités est beaucoup plus que cette acception, comme le montrent d'autres essais dans ce volume. Si, toutefois, nous pouvons échapper à la réflexion binaire qui étiquette les petites collectivités comme des monocultures anhistoriques pour réorienter notre analyse dans le flot de la dynamique économique communicative et de la petite collectivité.

<sup>18</sup> Alan Cairns, *Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2000.

<sup>19</sup> Jennifer Ball, *Planning for People and Land: Intercultural Challenges in Rural Ontario*, document présenté à la conférence Rural Canada : Moving Forward or Left Behind, Saskatchewan Institute of Public Policy, Regina, Saskatchewan, novembre 2001.

**RELIGION AND ETHNICITY IN CANADA**

**Religion and Ethnicity in Canada**  
 Canadian Edition • © 2005 • ISBN: 0-321-24841-4

**Paul Bramadat**, University of Winnipeg  
**David Seljak**, St. Jerome's University at the University of Waterloo

*Religion and Ethnicity in Canada* brosse le portrait des six principales religions du Canada : le judaïsme, l'hindouisme, le sikhisme, le bouddhisme, l'islam, et les religions chinoises. Ce livre aborde également la question de la place qu'occupe la religion dans la société canadienne eu égard à l'élaboration des politiques publiques, à l'immigration, à l'économie, et aux lois et normes régissant l'éducation.

PEARSON  
 Education  
 Canada

*Le but de ce texte est de montrer, en utilisant le cas de figure de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comment se concrétisent des projets de régionalisation de l’immigration issus du milieu en arrimage avec les orientations du gouvernement du Québec.*

# L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration

**BERTRAND ALLEN**

Conseiller en intégration

Direction des politiques et des programmes d'intégration

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

**HUBERT TROESTLER**

Conseiller en développement régional et en partenariat

Immigration-Québec, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec

Bureau de Saguenay

Lors d'une allocution prononcée le 25 avril 2005<sup>1</sup> portant sur l'immigration dans les milieux ruraux, Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec, soulignait l'importance d'appuyer les politiques de régionalisation de l'immigration sur la volonté du milieu. « Ce qui fonctionne, comme le démontre une recherche réalisée actuellement par Solidarité rurale du Québec, ce sont des initiatives venues de la base, issues des communautés rurales, des leaders politiques et économiques locaux en collaboration avec les organismes communautaires et toutes les bonnes volontés dans les communautés. »

En effet, la mobilisation des acteurs locaux et régionaux est une condition essentielle de la réussite des projets d'attraction, d'intégration et de rétention d'immigrants en région, particulièrement dans les milieux moins urbanisés. Mais alors, comment le gouvernement peut-il mettre en œuvre une stratégie provinciale conçue dans le respect de l'autonomie régionale et contribuer à l'éclosion des initiatives du milieu?

Pour relever ce défi, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) travaille plus que jamais de concert avec les milieux régionaux pour susciter et soutenir leur engagement à intégrer l'immigration dans leurs stratégies de développement et à mettre en place des mesures adaptées à leurs particularités pour bénéficier de l'apport social, économique et culturel de l'immigration.

Le but de ce texte est de montrer, en utilisant le cas de figure de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comment se concrétisent des projets de régionalisation de l'immigration issus du milieu en arrimage avec les orientations du gouvernement du Québec.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre du colloque « Chez moi en région : le développement durable de nos régions doit passer par la solidarité, le développement de l'agriculture et l'immigration », Vaudreuil-Soulanges.

## Les orientations gouvernementales en développement régional

Il convient d'abord de situer l'action du MICC dans le cadre plus large des orientations gouvernementales en matière de développement régional.

Au printemps 2003, le gouvernement exprimait sa volonté de revoir ses relations avec les régions et les municipalités et de renforcer les communautés locales en recentrant l'État sur ses missions essentielles et en faisant des élus locaux ses alliés en matière de développement régional.

C'est dans ce cadre qu'ont été instituées les conférences régionales des élus (CRÉ), au nombre de 21, et qui constituent une instance de concertation et de planification composée d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socioéconomiques<sup>2</sup>.

Les CRÉ sont formellement reconnues comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Elles ont notamment pour rôle d'établir un plan quinquennal de développement et de conclure, avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes spécifiques.

Dans la foulée de cette approche, le gouvernement lançait en mars 2004 son programme d'action dans le document intitulé *Briller parmi les meilleurs* pour permettre au Québec de relever deux défis incontournables : la situation des finances publiques et les changements démographiques.

Ce programme d'action a donné lieu, dans les régions du Québec, aux forums *Place aux citoyens*; ces rencontres avaient pour but de consulter la population sur ces dossiers prioritaires. Cette démarche culminait, en octobre 2004, avec le *Forum des générations* qui réunit à Québec une centaine de leaders de divers horizons représentant toutes les générations. L'immigration y fut identifiée comme un enjeu majeur et un moyen pouvant aider à freiner le déclin démographique et contribuer au développement culturel, social et économique des régions. Les participants convinrent avec le gouvernement d'accélérer la signature d'ententes de régionalisation de l'immigration avec les municipalités et les CRÉ.

### Plan d'action gouvernemental 2004-2007

#### Des valeurs partagées, des intérêts communs

L'année 2004 fut aussi marquée par le lancement du Plan d'action gouvernemental 2004-2007

*Des valeurs partagées, des intérêts communs.* Ce plan d'action avait pour objectif d'assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec. « Nos perspectives démographiques et la demande accrue de main-d'œuvre, actuelle et prévisible, nous incitent à assumer un plus grand leadership et à renouveler nos façons de faire pour que les nouveaux arrivants et les Québécois des communautés culturelles puissent participer pleinement à la société », avait alors souligné la ministre de l'époque, Mme Michelle Courchesne.

Ce plan d'action comporte cinq axes d'intervention :

- Une immigration correspondant aux besoins du Québec et respectueuse de ses valeurs;
- L'accueil et l'insertion durable en emploi;
- L'apprentissage du français : un gage de réussite;
- Un Québec fier de sa diversité;
- Une Capitale nationale, une métropole et des régions engagées dans l'action.

C'est dans l'axe 5 que l'on retrouve les grands objectifs en matière de régionalisation de l'immigration :

- Susciter et/ou soutenir l'engagement des intervenants régionaux et locaux à considérer la contribution de l'immigration dans leur stratégie de développement;
- Favoriser, par l'établissement de plans d'action adaptés aux spécificités régionales, la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement.

Bien que le plan d'action comporte un axe spécifique à la régionalisation de l'immigration, cette préoccupation est aussi présente dans les autres axes. De plus, plusieurs autres mesures, de nature plus générale, ont une portée significative en région.

### Plans d'actions régionaux

Dans la foulée du plan d'action gouvernemental, le MICC s'est engagé, avec ses partenaires, dans l'élaboration de plans d'action régionaux. Ces plans sont le fruit d'une large consultation avec les élus municipaux, les partenaires gouvernementaux, ceux de l'enseignement, du

<sup>2</sup> Les CRÉ ont remplacé les conseils régionaux de développement (CRD).

*Dans la foulée du plan d'action gouvernemental, le MICC s'est engagé, avec ses partenaires, dans l'élaboration de plans d'action régionaux. Ces plans sont le fruit d'une large consultation avec les élus municipaux, les partenaires gouvernementaux, ceux de l'enseignement, du domaine de l'emploi, des milieux communautaires, etc. Harmonisés aux grands axes d'intervention du plan d'action gouvernemental, ils prévoient la réalisation de projets porteurs conçus par le milieu.*

domaine de l'emploi, des milieux communautaires, etc. Harmonisés aux grands axes d'intervention du plan d'action gouvernemental, ils prévoient la réalisation de projets porteurs conçus par le milieu. Ils sont, pourrait-on dire, l'outil par lequel les régions planifient leurs interventions pour faire en sorte que l'immigration contribue à leur développement économique, culturel et social. Neuf plans d'action ont été lancés depuis mai 2004<sup>3</sup>.

### **Ententes avec des conférences régionales d'élus et des municipalités**

Bien que les premières ententes de régionalisation de l'immigration avec les Conseils régionaux de développement (CRD) remontent au milieu des années 1990, cette approche prend aujourd'hui un essor nouveau, dans une perspective de plus grande autonomie régionale. Répondant à l'engagement gouvernemental pris lors du Forum des générations, le MICC a déjà conclu, en décembre 2006, dix ententes avec autant de CRÉ, selon des formules variables<sup>4</sup>, en fonction des particularités régionales et du degré d'avancement des régions face à l'enjeu de l'immigration.

Les ententes tiennent compte des priorités du plan d'action régional, le cas échéant. Il faut noter, en effet, que certaines régions ont déjà leur plan d'action tandis que d'autres en sont à l'étape de l'élaboration. Les ententes avec les CRÉ viennent donc, dans certains cas, préparer le plan d'action régional ou alors, en assurer la mise en œuvre. Elles comprennent une variété d'objectifs visant notamment la promotion de la région et l'attraction de personnes immigrantes, le soutien à l'accès au marché du travail et au développement de l'employabilité, la francisation, le rapprochement interculturel, etc.

Selon les régions, différents partenaires participent au financement des ententes. Le MICC met ses propres contributions à la disposition de la CRÉ, ce qui reflète la souplesse accrue qui caractérise cette génération d'ententes par rapport à celles signées antérieurement avec les CRD. Le choix des projets et leur financement

découlent donc de décisions prises en région. Un comité de gestion réunissant les bailleurs de fonds est chargé de l'administration de l'entente et de l'allocation de fonds aux projets retenus qui, dans plusieurs cas, sont réalisés par des organismes communautaires.

Il est à noter que le MICC conclut aussi des ententes avec des municipalités. Six ententes ont été reconduites ou signées depuis avril 2003 avec Gatineau, Québec, Sherbrooke, Montréal, Laval (entente MICC-CRÉ-Ville) et Rawdon.

### **Programmes d'aide et organismes partenaires**

Le MICC administre depuis 1994 un programme d'aide pour contribuer, avec les acteurs régionaux, au financement de projets favorisant l'attraction et l'établissement d'immigrants en région. En 2005-2006, 26 projets réalisés par des organismes socioéconomiques ont reçu un appui financier du MICC dans le cadre de ce programme qui porte, depuis 2004, le nom de Programme régional d'intégration (PRI). Il s'agit de projets financés en plus des sommes mises à la disposition des CRÉ et des municipalités dans le cadre d'ententes de régionalisation de l'immigration.

Outre le PRI, voué spécifiquement à la régionalisation de l'immigration, d'autres programmes du MICC, notamment le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants

<sup>3</sup> Au moment où ce texte a été rédigé en décembre 2006 : la Capitale nationale et sa région (mai 2004), l'Estrie (mars 2005), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (avril 2005), Laval (octobre 2005), la Mauricie (novembre 2005), l'Agglomération de Longueuil (novembre 2005), l'Est de la Montérégie (novembre 2005), le Centre-du-Québec et ses cinq MRC (mars 2006), l'Outaouais, (août 2006).

<sup>4</sup> CRÉ de l'Estrie (octobre 2005), CRÉ de Montréal (octobre 2005), CRÉ de la Chaudière-Appalaches (janvier 2006), CRÉ (et la Ville) de Laval (mars 2006), CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean (mars 2006), CRÉ de Longueuil (avril 2006), CRÉ de la Mauricie (août 2006), CRÉ de la Montérégie Est (août 2006), CRÉ du Bas-Saint-Laurent (octobre 2006) et CRÉ de la Capitale-Nationale (novembre 2006).

(PANA) et le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI), soutiennent des services et des projets qui contribuent à l'intégration et à la rétention des personnes immigrantes en région.

La régionalisation de l'immigration concerne aussi la région de Montréal où le MICC intervient en informant les personnes immigrantes des possibilités de s'établir en région et en contribuant au financement d'organismes dont l'établissement d'immigrants en région. De plus, des sessions d'information sur les régions destinées aux personnes immigrantes sont régulièrement offertes à Montréal par des intervenants des régions, avec, selon le cas, la collaboration du MICC.

### **Le cas de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Nous venons de brosser un portrait du cadre général d'intervention du MICC en matière de régionalisation de l'immigration. Mais comment cela se traduit-il sur le terrain? Chaque région comporte par définition ses particularités. Il nous a semblé intéressant de choisir le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean parce que cette région s'est dotée d'un plan d'action régional en 2005 et qu'une nouvelle entente triennale entre le MICC, la CRÉ et de multiples partenaires a été conclue en mars 2006. De plus, la région compte divers organismes qui œuvrent à la régionalisation de l'immigration, dont *Portes ouvertes sur le Lac*, promoteur d'un projet à Saint-Félicien qui servira à illustrer notre propos. Mais d'abord, voici un rappel des principales étapes franchies depuis quelques années pour relever le défi de l'immigration.

#### **Dix ans de régionalisation**

L'immigration constitue un phénomène relativement récent au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 2001, la population immigrante comptait un peu moins de 2 000 personnes ne représentant que 0,7 % de la population régionale (274 315 habitants).

Cinq ans plus tôt, en octobre 1996, le MICC avait déployé ses services au nord de Québec en ouvrant un bureau à Jonquière, nouvellement désignée comme destination pour les immigrants de la catégorie des réfugiés. Le bureau régional reçoit alors le mandat de structurer des services d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation et de soutien à l'intégration au marché du travail.

La volonté d'accueillir des personnes immigrantes et de mettre en place des mesures favorisant leur établissement durable est exprimée dans les plans quinquennaux de développement de la région de 1996 et de 2001. La mobilisation s'organise autour de cette détermination et des négociations avec le MICC sont entreprises pour conduire au printemps 2003 à la signature d'une première entente triennale de régionalisation de l'immigration entre le Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (remplacé depuis par la CRÉ), le gouvernement du Québec et quelques partenaires régionaux. « La première tâche consistait à harmoniser les stratégies et les actions en matière d'immigration, bref à se donner une vision commune afin d'accroître le nombre d'immigrants sur notre territoire et de favoriser leur intégration socioéconomique en reconnaissant leur apport au développement de la région. Les partenaires ont ainsi créé la Table régionale de concertation en immigration (TRCI) à l'été 2003 », explique Réjean Bergeron, directeur général de la CRÉ.

Les personnes immigrantes décident aussi de se structurer davantage et, avec le soutien financier du MICC et de la CRÉ, elles fondent à l'automne 2003 la Corporation Intégration qui regroupe aujourd'hui une centaine de nouveaux arrivants.

« Nous voulons participer au développement de notre région d'adoption en lui offrant une diversité qu'il faut voir comme un enrichissement », souligne Séreyrâth Srin, président de l'organisme.

#### **Le plan d'action régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Le dossier de l'immigration prend véritablement son envol le 18 avril 2005 à l'occasion d'un important colloque régional orchestré par la TRCI auquel participent 180 personnes des milieux municipal, politique, économique et communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, prend part à l'événement pour dévoiler le Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs* du Saguenay-Lac-Saint-Jean, premier plan au Québec élaboré conjointement par le MICC et une CRÉ, qui comporte 36 mesures harmonisées avec les grands axes du plan cadre, soutenues par de nombreux acteurs régionaux de tous les secteurs d'activité. De plus, un

*« Les gens de Saint-Félicien sont habitués d'accueillir des milliers de visiteurs de partout dans le monde chaque année depuis près d'un demi-siècle en raison de la présence du zoo; cela contribue certainement à l'ouverture sur le monde », explique Gilles Potvin, maire de la municipalité.*

guide d'accueil à l'intention des personnes immigrantes est lancé durant l'événement. Ce nouvel outil est rédigé par le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay, un organisme partenaire du MICC depuis 1998.

### **L'entente triennale de régionalisation de l'immigration**

Le 7 mars 2006 a lieu l'annonce de la signature d'une nouvelle entente triennale de régionalisation de l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Outre le MICC et la CRÉ, les ministères des Affaires municipales et des Régions, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont aussi signataires de cette entente à laquelle adhèrent également de nombreux partenaires régionaux du milieu municipal, du secteur de l'éducation et du domaine de la santé et des services sociaux.

À la participation financière du MICC s'ajoutent les contributions des partenaires signataires totalisant un engagement global de près de 900 000 \$ répartis sur trois ans. La gestion entière de la nouvelle entente est désormais confiée à la CRÉ, ce qui n'était pas le cas avec l'entente précédente, en vertu de laquelle le MICC devait approuver tous les projets faisant appel à sa participation financière. « Nous avons constitué un comité régional chargé de superviser la mise en œuvre. Ainsi, toutes les décisions sont dorénavant prises chez nous et nos choix stratégiques en matière d'immigration appartiennent au gens d'ici », souligne avec fierté M. Bergeron.

Le milieu municipal, signataire de l'entente régionale, s'engage concrètement en matière d'attraction, d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. À l'automne 2006, Saguenay se lance dans l'élaboration d'une politique municipale en immigration et les trois municipalités régionales de comté (MRC) du Lac-Saint-Jean expriment leur intention de réaliser conjointement un projet de même nature pour leur territoire. Le futur plan de

développement quinquennal de la CRÉ, en cours d'élaboration, s'attaquera prioritairement au défi de la croissance démographique et fera de l'immigration une des pistes de solution à privilégier.

### **Portes ouvertes sur le Lac : un projet en dehors des centres urbains régionaux**

Municipalité de 10 500 habitants, Saint-Félicien est avantageusement connue, particulièrement en raison de son zoo sauvage dont le concept est unique en Amérique. L'idée d'inviter des immigrants à venir s'établir dans le haut du Lac-Saint-Jean a jailli grâce à l'initiative de Marie Fillion, professeure d'espagnol à la polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien. Petit à petit, elle réussit à convaincre son directeur, le maire de la ville, le préfet de la MRC, le directeur du Cégep ainsi que plusieurs autres intervenants locaux de s'associer à son rêve et de fonder *Portes ouvertes sur le Lac* (POL). « Nous sentions dans le milieu un désir d'enrichissement, une soif d'ouverture à la diversité et à l'échange », raconte Patrice Boivin, directeur de la polyvalente et président de POL.

« Les gens de Saint-Félicien sont habitués d'accueillir des milliers de visiteurs de partout dans le monde chaque année depuis près d'un demi-siècle en raison de la présence du zoo; cela contribue certainement à l'ouverture sur le monde », explique Gilles Potvin, maire de la municipalité.

« Bien sûr, nous souhaitons renverser cette tendance de décroissance démographique et de dévitalisation qui afflige nos milieux, mais au-delà de cette considération, nous croyons fermement que l'immigration peut contribuer significativement à notre développement par le foisonnement des visions et l'apport de nouvelles perspectives », ajoute Bernard Généreux, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

POL obtient de l'aide financière du MICC et de la CRÉ par l'entremise du fonds de la nouvelle entente triennale et le coup d'envoi se produit au printemps 2006 au cours de la conférence de

TABLEAU 1

**Population immigrante admise de 1995 à 2004 et présente au Québec en 2006 selon la région d'établissement, par période d'immigration**

Région d'établissement	1995-1999	2000-2004	Total 1995-2004	%
<i>Régions hors RMM</i>				
Bas-Saint-Laurent	386	509	895	0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	367	734	1 101	0,4
Capitale-Nationale	4 139	6 644	10 783	4,0
Mauricie	480	1 023	1 503	0,6
Estrie	2 121	3 410	5 531	2,1
Outaouais	2 943	3 744	6 687	2,5
Abitibi-Témiscamingue	187	246	433	0,2
Côte-Nord	107	136	243	0,1
Nord-du-Québec	30	39	69	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58	42	100	0,0
Chaudière-Appalaches	530	611	1 141	0,4
Lanaudière	1 121	1 479	2 600	1,0
Laurentides	2 243	3 029	5 272	2,0
Montérégie (sauf le CRÉ de Longueuil)	3 689	4 976	10 380	3,2
Centre-du-Québec	538	1 064	1 602	0,6
<b>Total, régions hors RMM</b>	<b>18 939</b>	<b>27 686</b>	<b>46 625</b>	<b>17,5</b>
<i>RMM</i>				
Montréal*	67 795	111 479	179 274	67,3
Laval	6 976	8 052	15 028	5,6
Longueuil*	6 573	9 250	15 823	5,9
<b>Total, RMM</b>	<b>81 344</b>	<b>128 781</b>	<b>210 125</b>	<b>78,8</b>
<i>Région non déterminée</i>	6 958	2 801	9 759	3,7
<b>Total Québec</b>	<b>107 241</b>	<b>159 268</b>	<b>266 509</b>	<b>100</b>

\* Territoires de la Conférence régionale des élus

Source : MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

presse inaugurale. Entre mai et novembre 2006, une trentaine de nouveaux arrivants en provenance de la Roumanie, d'Haïti, de la Turquie, du Togo, de l'Algérie, de la France, de la Colombie et de la Côte d'Ivoire débarquent à Saint-Félicien avec le projet de s'y établir de façon durable. Plusieurs d'entre eux ont été recrutés à Montréal à l'occasion des sessions d'information sur les régions et d'autres ont découvert le Lac-Saint-Jean grâce à la collaboration d'organismes communautaires montréalais partenaires du MICC en matière de régionalisation.

« Pourquoi avoir choisi cette région pour nous établir? La raison tient tout simplement à une offre d'emploi! Une bonne intégration commence forcément par l'insertion au marché du travail », raconte Afef Bensalem, architecte originaire de la Tunisie arrivé à Saint-Félicien au printemps 2006 avec sa conjointe et leur petite fille.

« Après avoir fait le tour du monde, nous avons choisi le Québec et comme nous

n'avions jamais vécu dans une grande ville, nous cherchions davantage à nous établir en campagne », relate la Roumaine Stela Rakos qui enseigne maintenant à des jeunes autochtones à Masteuiash. « Je ne croyais jamais obtenir un emploi aussi facilement et nous avons vraiment été acceptés rapidement ici », renchérit Rodolphe Bertrand, ébéniste français installé au Lac-Saint-Jean depuis août 2006.

« Nous offrons à nos nouveaux concitoyens une gamme de services personnalisés d'accueil et de soutien lors de l'installation qui comprend notamment la recherche d'un logement, l'inscription des enfants à l'école, la présentation des services municipaux, médicaux et communautaires ainsi que de l'aide en matière de recherche d'emploi », explique Marie-Claude Laberge, coordonnatrice de POL.

« Afin de faciliter l'intégration, nous avons aussi conçu un programme de jumelage entre les

familles d'ici et celles venues d'ailleurs puis nous avons rédigé un guide à l'intention des employeurs et un autre destiné à l'employé immigrant », poursuit-elle avec enthousiasme.

POL organise également diverses activités visant à faciliter l'ouverture, le dialogue et le rapprochement entre la communauté locale et les nouveaux arrivants : un souper interculturel pour célébrer la Fête nationale du Québec le 24 juin, une traditionnelle « épiluchette de blé d'Inde » et un événement d'envergure baptisé Je m'ouvre à ta culture, qui s'est tenu à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles en octobre 2006 et auquel ont participé plus de 225 personnes conviées à visiter une douzaine de stands représentant autant de pays du monde tous animés par des familles immigrantes ayant choisi de vivre au pays des bleuets.

### Conclusion

La concentration des personnes immigrantes dans les grandes villes est un phénomène mondialement observé. Infléchir cette tendance représente un grand défi pour le gouvernement québécois comme pour les régions qui souhaitent accroître le rôle de l'immigration dans leur développement et notamment pour répondre aux besoins de main-d'œuvre.

C'est en misant sur les forces vives des régions, en les dotant de plans d'action issus d'une vaste concertation et arrimés aux priorités régionales, en concluant des ententes de régionalisation de

l'immigration que le MICC croit que ce défi peut être relevé.

Bien sûr, il y a beaucoup à faire pour attirer suffisamment de personnes immigrantes en région et favoriser leur intégration en emploi comme dans la collectivité, que ce soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean ou ailleurs au Québec. Toutefois, les données sur la présence d'immigrants en région sont encourageantes, comme le montre le tableau qui accompagne ce texte. Mais surtout et de plus en plus, la mobilisation des régions est palpable et donnera dorénavant lieu à davantage d'initiatives décidées sur place et issues de la volonté du milieu.

### Références

Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean : [www.creslsj.ca](http://www.creslsj.ca).

Portes ouvertes sur le Lac : [www.portesouvertessurlac.org](http://www.portesouvertessurlac.org)

Corporation Intégration du Saguenay-Lac-Saint-Jean : [www.cointegration.ca](http://www.cointegration.ca).

Cégep de Saint-Félicien : [www.cstfelicien.qc.ca](http://www.cstfelicien.qc.ca).

Polyvalente des Quatre-Vents : [www.cspaysbleuets.qc.ca/pqv](http://www.cspaysbleuets.qc.ca/pqv).

Le Plan d'action gouvernemental 2004-2007 *Des valeurs partagées, des intérêts communs* ainsi que les plans d'action régionaux sont disponibles dans le site Internet du MICC : [www.micc.gouv.qc.ca/fr/planification/plan-action.html](http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/planification/plan-action.html).

**BULLETIN D'ANALYSE**  
**Régions rurales et petites villes du Canada**

**Visitez le Canada rural par l'entremise du site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)!**  
Vous n'avez qu'à cliquer sur « Études analytiques » dans le menu à gauche de l'écran, faire une recherche pour le terme « rural » et vous y trouverez les études de Statistique Canada qui portent sur le Canada rural.

Statistique Canada / Statistic Canada

Canada

*On a couvert la question d'un bout à l'autre du Québec et du Canada et même dans la presse internationale. Il faudrait donc poser la question suivante : pourquoi les Normes de vie de Hérouxville ont-elles tant retenu l'attention? Ce n'est pas le sentiment de gêne qui peut expliquer ce tsunami qui déferle sur la société québécoise.*

# Hérouxville et la confiance démocratique du Québec

MEIR AMOR  
Université Concordia

À la première lecture des Normes de vie<sup>1</sup> adoptées par les membres du Conseil municipal de Hérouxville, on ne peut faire autrement que de ressentir de la gêne. Ce sentiment de gêne n'est pas attribuable à une lecture pointilliste du texte, comme il n'est pas dû au choix évident de la cible : les immigrants (Musulmans) et les groupes minoritaires (Juifs). Il est plutôt attribuable au caractère profondément superflu, inadéquat et impertinent de ce document. Comme l'affirment les auteurs de ce document : (traduction) « La publication des lois et des normes de la municipalité de Hérouxville serait une tâche ardue<sup>2</sup> ».

À vrai dire, ces Normes de vie sont une élaboration fastidieuse de traits culturels évidents, de comportements normatifs et de lois adoptés en majorité par les Québécois. Il s'agit d'un aide-mémoire dont personne n'a besoin. Ce sentiment de gêne est donc attribuable à la nature redondante et à la non-pertinence du document. Combien de gens songent à lapider les femmes qui conduisent une automobile au Québec? Combien de personnes n'associent pas le mois de décembre et le temps des Fêtes avec les décorations de Noël? Ce document relate des faits connus de tous : c'est comme dire à quelqu'un que l'hiver au Québec est synonyme de neige. Ces Normes de vie frôlent l'absurdité et le ridicule. Ce sentiment de gêne semble émaner d'une déclaration inutile et plus qu'audacieuse de règles tenues pour acquises et de mesures, comportements et attitudes bien ancrés et connus de tous.

Ce document fait état de comportements évidents que nul n'oserait remettre en question. La vaste majorité des Québécois et des Canadiens s'entendent pour dire que la publication tapageuse d'un tel document est non pertinente et tout à fait inutile en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle au Québec et au Canada. Nul ne peut, en toute bonne foi, remettre en question la nature et la culture des réalités sociales et politiques des Canadiens, ainsi que des Québécois, surtout pas les nouveaux immigrants. À plus forte raison, nul ne peut mettre en doute l'atmosphère morale qui règne sur l'égalité de genre, l'égalité devant la loi, le principe de la légalité, les principes démocratiques du processus décisionnel public et leurs fondements culturels.

Cela dit, ce fameux document fait réagir. Il retient une attention considérable. On a couvert la question d'un bout à l'autre du Québec et du Canada et même dans la presse internationale. Il faudrait donc poser la question suivante : pourquoi les Normes de vie de Hérouxville ont-elles tant retenu l'attention? Ce n'est pas le sentiment de gêne qui peut expliquer ce tsunami qui déferle sur la société québécoise.

---

<sup>1</sup> Hérouxville est une petite municipalité rurale sise au nord de Trois-Rivières, près de Shawinigan. Elle compte une population de 1 300 personnes. En janvier 2007, le maire et les conseillers municipaux de la ville ont publié des Normes de vie : un énoncé de normes visant à informer les immigrants des comportements à adopter s'ils souhaitent vivre à Hérouxville. Ces normes suscitent un débat dans les journaux du Québec sur la notion et l'idée des *accommodements raisonnables* pour les immigrants.

<sup>2</sup> <http://municipalite.herouxville.qc.ca/> p. 5, le 20 février 2007.

On serait porté à dire que le document de Hérouxville fait jaser parce que son contenu a touché l'esprit et le cœur de nombreux Québécois. Ce document a également déchaîné les passions des citoyens du Canada et du monde. De toute évidence, les Normes de vie de Hérouxville sont problématiques : le document suscite une préoccupation générale. Il a fait réagir et a retenu l'attention parce qu'il est si près de cette image mythique et de la maxime latine *vox populi vox Dei* (la voix du peuple, c'est la voix de Dieu). Comme on dit en hébreu et en latin, lorsque l'on entend la voix du peuple, on entend la voix de Dieu. Émile Durkheim aurait dit : la voix du peuple est la voix de Dieu.

Ce sentiment dérangeant que fait monter en nous l'incident de Hérouxville – et qui fait partie du sentiment de gêne – tient au fait que les Normes de vie éveillent les soupçons et font naître la possibilité que la voix du peuple soit non seulement anti-démocratique, anti-canadienne et anti-québécoise, mais aussi tout à fait fautive. En d'autres mots, le document fait naître la question suivante : est-ce que la voix du peuple, la voix de Dieu, peut être erronée? Est-ce que les *demos* peuvent être non démocratiques, voire même anti-démocratiques?

Ainsi, l'incident de Hérouxville ébranle fortement la confiance démocratique du Québec. Le débat porte sur la voix du peuple et sur la voix de l'avenir. Il porte sur la lutte et les tendances contradictoires entre la peur et l'espoir. L'incident de Hérouxville met en lumière la lutte acharnée que se livrent l'attachement émotionnel à la nostalgie du passé et à la réalité du présent et l'enthousiasme anticipatoire à l'égard de la nouveauté et de l'inconnu que représente l'avenir. Il s'agit d'une lutte entre la définition civique et ethnique de la citoyenneté et du nationalisme. Bref, l'incident de Hérouxville pose un défi démocratique de la manière la plus puriste et succincte qui soit : de quelle façon le Québec ainsi que les Québécois parviendront-ils à se tourner vers l'avenir sans perdre leur identité passée et sans renier cette bataille si durement gagnée pour la maîtrise de leur propre nation?

Dans les années 1960, la Révolution tranquille a contesté le statu quo; elle a pris racine dans la promesse qu'elle faisait miroiter. Elle a mis à rude épreuve l'approche stéréotypée bien ancrée des anglophones du Canada envers les francophones du Canada. Les défenseurs de la Révolution tranquille répétaient sans cesse qu'ils

pouvaient être et devraient être les maîtres chez eux : *Maîtres chez nous* était leur slogan, leur bannière et leur croyance. C'est donc à ce moment que sont nés chez eux une colère vertueuse et une indignation morale.

Néanmoins, la Révolution tranquille a mis en doute l'autoperception des Québécois. Ses chefs revendiquaient la souveraineté politique, mais encourageaient aussi la maîtrise de soi. Les Québécois de la Révolution tranquille avaient raison. Ils sont devenus les maîtres du Québec. Ils sont les maîtres du Québec. L'une des promesses qu'a fait naître la Révolution tranquille est que les Québécois peuvent être les maîtres incontestés de leur propre nation dans tous les aspects de leur vie politique, sociale et culturelle. Les Québécois affirmaient que le fait de matérialiser une règle démocratique dans leur province ferait non seulement d'eux des maîtres responsables, mais transformerait leur terre en un asile accueillant et réceptif où il fait bon vivre. Le sous-texte implicite de la Révolution tranquille peut se définir comme suit : « Si Ottawa cessait de régner en roi et maître, nous pourrions gérer notre nation aussi bien si non même mieux. ». La Révolution tranquille était fondée sur la confiance que non seulement « nous les Québécois » serions en mesure de le faire, mais que « nous » le ferions aussi bien que quiconque. La Révolution tranquille était un mouvement social démocratique empreint d'une promesse émancipatoire. L'incident de Hérouxville met à rude épreuve l'engagement du Québec envers la confiance démocratique. Cette épreuve est en fait la racine la plus profonde de toute l'attention et la fureur du public dont il a été question plus haut.

La confiance démocratique constitue le pilier culturel et émotionnel de toute société moderne, libérale et évolutive. Il s'agit d'une condition indispensable de toute disposition sociale, politique et culturelle moderne ou en voie de l'être. Vus de cette façon, les incidents de Québec et de Hérouxville s'inscrivent dans la foulée de ce que vivent la plupart des sociétés modernes confrontées au défi d'accorder une égalité formelle à des « pseudo » étrangers. L'égalité formelle accordée aux étrangers est la grande transformation associée à la modernité. Évidemment, les Québécois, comme la municipalité de Hérouxville, ne sont pas différents du reste des Canadiens et du Canada.

Cela dit, le Québec est distinct; les attributs particuliers du Québec exercent une pression

*L'incident de Hérouxville ébranle fortement la confiance démocratique du Québec. Le débat porte sur la voix du peuple et sur la voix de l'avenir. Il porte sur la lutte et les tendances contradictoires entre la peur et l'espoir.*

additionnelle sur ces fondements culturels. Le Québec est vu par ses défenseurs comme une île francophone dans une mer anglophone. Pour les Québécois – cela va sans dire – l'énorme et écrasante présence de la mer anglophone, même sans aucune intention malicieuse, est perçue comme une menace bien présente. Elle menace l'existence même de leur île et l'identité culturelle des insulaires. De nombreux Québécois sont convaincus qu'ils doivent défendre le Québec; que leur identité est sous l'attaque constante des forces envahissantes. Ces perceptions sont largement répandues. Bien qu'aux yeux de certaines personnes, ces forces envahissantes n'aient aucunement l'intention d'éradiquer la nature distincte du Québec, cela n'atténue pas la menace. Ces forces anglophones nord-américaines reproduisent ce qu'elles sont : elles exercent une énorme pression de transformation et c'est pourquoi leur présence même est une menace. D'ailleurs, le résultat d'une telle menace est concluant : la meilleure façon de se défendre est d'ériger des murs de protection; la langue, la culture, l'identité, la confiance en soi et l'intégrité sont nécessaires. La protection n'est pas facultative; elle est urgente et elle est constante. Bref, l'insularité demande un effort collectif constant, un engagement personnel et la participation régulière des ressources collectives pour le bien de chacun et la préservation collective. Ces perceptions définissent le patriotisme du Québec ainsi que le sentiment d'appartenance et la fierté des Québécois.

Il ne fait aucun doute que les Québécois reconnaissent le fait que la modernité repose sur l'égalité civique entre les Québécois de tout acabit. Une orientation libérale est largement répandue et bien établie au Québec; c'est particulièrement vrai à Montréal, berceau de la culture. Il est également bien connu de tous que le bien-être du Québec et des Québécois est attribuable, entre autres choses, à un flux constant d'immigrants venant élire domicile dans le seul territoire francophone en Amérique du Nord. Dans la plupart des sociétés contemporaines, l'immigration est une entente tacite entre des immigrants et des sociétés

d'accueil. En vertu de ce contrat implicite, un statut de seconde classe pour les nouveaux arrivants est reconnu comme une raison de mettre fin à l'entente pour les immigrants et l'immigration. L'effet cumulatif combiné de toutes ces considérations apparentes est que l'accommodement raisonnable est synonyme d'ajustements et de changements sociaux réciproques, bien que non égaux, de toute évidence. La réciprocité est aussi synonyme d'une ouverture dont les conséquences possibles ne peuvent être prédéterminées. L'avenir démocratique et l'espoir en la démocratie sont hasardeux. C'est en ce sens que l'incident de Hérouxville affiche ses couleurs troublantes.

Selon le sous-texte des Normes de vie, le changement est du domaine exclusif des nouveaux immigrants au Québec. L'ultimatum implicite à ce document est à la base du ton anti-démocratique et non démocratique de la vox populi de Hérouxville. Le défi auquel est confronté la confiance démocratique du Québec est présenté dans la requête sans ambiguïté formulée envers les immigrants : changez afin de vous faire accepter!

L'ultimatum anti-démocratique est énoncé dans la phrase en apparence inoffensive : « nos normes de vie ». L'ultimatum est exprimé dans la façon dont « nos femmes » sont traitées et « nos enfants » sont éduqués, dans la façon dont « nos festivités » sont célébrées et « nos soins de santé » sont maintenus, dans la façon dont « notre éducation » est façonnée et dans la façon dont « nos loisirs et nos activités » sont organisés. L'ultimatum est exprimé dans la façon dont « notre travail, nos activités et nos familles » sont façonnés. La formulation des Normes de vie fait état d'une demande claire, précise et sans équivoque pour un changement unidirectionnel et unilatéral. Les immigrants doivent se conformer et entrer dans le moule; ils doivent devenir comme nous. Les auteurs des Normes de vie affirment dans leurs mots : « [Nous]... voulons surtout informer ces nouveaux arrivants que le mode de vie qu'ils ont abandonné en quittant leur pays d'origine ne peut se reproduire ici et qu'ils doivent s'adapter à leur nouvelle

identité sociale ». Il incombe aux immigrants et à leurs enfants d'effectuer ces changements; au sein de leur famille, de leur éducation, de leur culture et de leurs activités. Il s'agit de toute évidence d'une entente unilatérale : à prendre ou à laisser. C'est notre façon de faire ou c'est la porte de sortie. Cette approche est non démocratique même si elle exprimée par la vox populi.

Les auteurs du document affirment sans équivoque que leur définition de l'accommodement raisonnable et leurs attentes envers les immigrants visent à ce que ceux-ci acceptent « nos » raisons et s'adaptent complètement à « notre » mode de vie. Les immigrants doivent devenir « comme nous » et laisser derrière – en oubliant complètement – ce qu'ils sont et qui ils sont. L'unilatéralité et l'auto-assurance s'appuient sur les avantages que l'immigration au Québec est censée procurer aux immigrants. L'énoncé implicite va comme suit : « Nous leur offrons un asile et en revanche ils doivent oublier ce qu'ils étaient et ce qu'ils sont ». Cette affirmation selon laquelle « l'autre » doit s'oublier par souci de devenir un citoyen est celle-là même que les gens de Hérouxville contestent lorsqu'il s'agit d'eux. Ce point est tout à fait négligé dans le document des auteurs. Après tout, les chameaux ne voient jamais leurs propres bosses.

Cette demande ultime est à la fois l'exemple typique et la cristallisation de la peur au lieu de l'espoir; un changement unilatéral est une compréhension tordue et perverse de l'esprit de l'accommodement raisonnable. Cela s'inscrit en faux contre les dangers de la société ouverte pour se réfugier dans le faux sanctuaire de la nostalgie. D'où le danger et d'où la menace.

Le fait de reculer devant le mode de la société ouverte est un faux sanctuaire non seulement parce qu'il permet d'éviter de faire face aux enjeux qu'elle pose, à la citoyenneté et la population vitale, mais aussi parce que cela a déjà été tenté par d'autres dans le passé et que cela a échoué. Une conclusion historique est facile à tirer : le prix de l'échec en tragédies humaines est très élevé. Cela est bien connu. Ainsi, une approche plus sage et plus historiquement informée serait de s'enrichir des expériences des autres. Une telle leçon peut être tirée d'une tentative historique visant à fixer l'identité collective dans la nostalgie et la peur : les États-Unis de l'après-proclamation d'émancipation.

Le Sud des États-Unis de l'après-guerre fournit un cadre historique utile et un contexte sociologique permettant d'effectuer une analyse avec le Québec de l'après-Révolution tranquille et ce, pour diverses raisons. Tout d'abord, la population du Sud des États-Unis croyait fermement en son style de vie et en ses caractéristiques uniques et y était très attachée. Ensuite, l'histoire démontre à quel point il a été difficile de donner l'égalité de statut aux « étrangers de hier » pour qu'ils deviennent les « citoyens d'aujourd'hui ». Finalement, une telle analogie jette la lumière sur les conséquences probables et les pièges possibles; conséquences pouvant être évitées et approches prometteuses pouvant être adoptées.

Deux facteurs théoriques distinguent le sud d'après-guerre du sud d'avant-guerre pour ce qui est des Afro-Américains. En premier lieu, pendant la période suivant la proclamation d'émancipation, les Américains étaient confrontés, en bonne foi et pour la dernière fois, à l'adoption de leur propre principe déclaratif de constitution. Ce principe énonce de façon non équivoque des « vérités que nous tenons pour évidentes » comme le fait que « tous les hommes sont créés égaux. Ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur » (*Déclaration d'indépendance des treize colonies d'Amérique*, le 14 juillet 1776).

Le second élément distinctif est l'abolition de l'esclavage à compter de la *Proclamation d'émancipation* (1<sup>er</sup> janvier 1863). L'égalité formelle était instituée. Les gens vivant aux États-Unis d'Amérique étaient des citoyens américains. Ainsi la campagne de lynchage continue perpétrée contre les Afro-Américains n'était rien de moins que la violence perpétrée contre des citoyens américains. La période de cinquante ans qui s'est écoulée entre les années 1880 et le début de la Seconde Guerre mondiale a été marquée par une campagne de lynchage qui a coûté la vie à des milliers de citoyens américains (la vaste majorité était de descendance afro-américaine) qui ont été harcelés, torturés, violés et pendus, principalement, voire seulement, parce qu'ils avaient la peau noire (Dray, 2003).

Si l'esclavage était fondé sur un type particulier de racisme et les différences de pouvoir, l'esclavage ne pratiquait pas la ségrégation et la séparation pour des motifs sociaux; les privilèges

*La nature distincte de la société québécoise possède des caractéristiques et des attributs uniques; toutefois, la survie même du Québec repose non seulement sur la rétention de ses attributs particuliers, mais aussi sur ses politiques d'accueil en matière d'immigration. La plupart des immigrants du Québec (et des autres pays) acceptent de façon tacite les demandes fondamentales de changement. (...) Seule une minorité d'entre eux choisit d'être ségréguée de la culture dominante de la majorité.*

des « Blancs » et l'absence de privilèges des « Noirs » étaient tenus pour acquis et intégrés dans la définition de l'esclavage et dans une structure sociale suprémaciste. L'esclavage était un système de conventions culturelles reposant sur l'inégalité sociale des statuts de maître des « Blancs » et des « Noirs ». Les lois « Jim Crow », toutefois, ont été promulguées après et non avant la *Proclamation d'émancipation* de 1863. Jim Crow demandait de façon explicite la ségrégation et la séparation sociale et physique comme primauté du droit. En d'autres mots, les processus de racialisation sont nés à la suite de l'égalisation des statuts. La formulation du racisme n'était pas nécessaire en autant que l'esclavage fournissât les règles culturelles fondamentales. Avec l'égalité formelle de tous les citoyens, la formulation des différences raciales est devenue une nécessité politique pour le groupe blanc dominant.

La nature distincte de la société québécoise possède des caractéristiques et des attributs uniques; toutefois, la survie même du Québec repose non seulement sur la rétention de ses attributs particuliers, mais aussi sur ses politiques d'accueil en matière d'immigration. La plupart des immigrants du Québec (et des autres pays) acceptent de façon tacite les demandes fondamentales de changement. Bon nombre des immigrants du Québec – Juifs, Musulmans et autres immigrants – font foi de leur volonté d'accepter le changement culturel en adoptant leur nouvelle identité et en s'adaptant à leur nouvel environnement. Seule une minorité d'entre eux choisit d'être ségréguée de la culture dominante de la majorité. Ainsi, les « immigrants » de

Hérouxville sont un homme de paille à qui l'on adresse des demandes sans pour autant examiner les réalités. Peu d'immigrants veulent vivre à Hérouxville et peu d'immigrants demandent une transformation radicale du mode de vie canadien ou québécois.

Les vives réactions du gouvernement du Québec, les dénonciations culturelles et sociales virulentes des Normes de vie de Hérouxville et les poursuites intentées par les femmes musulmanes contre les citoyens de Hérouxville démontrent, à mon avis du moins, la confiance démocratique vibrante qui prévaut dans la société québécoise. Ces réactions témoignent clairement que les voix entendues à Hérouxville ne peuvent être définies comme la voix démocratique du peuple; les Normes semblent plutôt dénoncer la voix d'une faible minorité représentant une politique voyoucratique. La politique démocratique accepte l'énoncé et l'esprit du principe démocratique. L'énoncé dit que la consultation électorale et l'esprit démocratique demandent une ouverture vers l'avenir et un changement mutuel des parties constituantes. La démocratie fonctionne et assure sa propre subsistance selon ces principes. Reste à savoir si la nostalgie et la peur vaincront au Québec ou si l'espoir et la confiance faciliteront un avenir raisonnablement accommodé. Cela dépend de l'ensemble des citoyens du Québec. L'avenir démocratique du Québec dépend de la confiance démocratique qu'ont les Québécoises et les Québécois.

## **Référence**

DRAY, Philip. (2003). *At the Hands of Persons Unknown: The Lynching of Black America*, New York, The Modern Library.

*Brandon (population d'environ 42 000 habitants) est un centre de services pour une vaste région agricole; elle offre des services d'éducation, de santé et de commerce au détail, desservant le sud-ouest du Manitoba. Tout comme d'autres collectivités rurales au Manitoba, Brandon a connu récemment une hausse soudaine de sa population immigrante.*

# Lacunes dans les services aux immigrants offerts dans une petite ville : Brandon, au Manitoba

ANISA ZEHTAB-MARTIN ET KENNETH B. BEESLEY  
Ministère du Développement rural, et Brandon University

La prestation de services et le bien-être des collectivités rurales ont été touchés par les changements démographiques. Des exemples de ces changements sont l'augmentation naturelle de la fertilité, de la mortalité et de la migration. L'un des résultats de la chute de la population dans les régions rurales est la mise de côté des services comme l'éducation, le logement et les soins de santé (Azmier, 2005; Série de conversations, 2003b; Issah et coll., 2005; Keefe et coll., 2003).

L'immigration est un facteur qui influe sur la taille de la population et la composition démographique (Dalla et coll., 2005; Wilson-Smith, 2002). Le Canada dans son ensemble est une société d'immigrants; sa population a été façonnée par l'arrivée d'immigrants à différentes périodes (Beshiri, 2004; Dalla et coll., 2005; Li, 2003). La récente augmentation de la population immigrante a amené une multitude de nouveaux groupes ethniques, cultures et religions au Canada.

Même si la plupart des nouveaux arrivants ont tendance à s'établir dans les principaux centres urbains, l'immigration est devenue une question cruciale pour les petites collectivités et les régions rurales désirant attirer et retenir des immigrants. Certaines collectivités rurales ont mis l'accent sur l'immigration comme stratégie pour développer et renouveler leur population

afin de répondre aux besoins du marché du travail et de remédier aux pénuries de compétences (Travail et Immigration Manitoba, 2006). Certaines collectivités rurales ont envisagé, comme solution possible d'attirer et de retenir les immigrants grâce aux programmes récents élaborés conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Brandon (population d'environ 42 000 habitants) est un centre de services pour une vaste région agricole; elle offre des services d'éducation, de santé et de commerce au détail, desservant le sud-ouest du Manitoba (Profil des collectivités – Brandon, 2005) (Figure 1). Tout comme d'autres collectivités rurales au Manitoba, Brandon a connu récemment une hausse soudaine de sa population immigrante (Travail et Immigration Manitoba, 2005). Le Manitoba a pu attirer de nouveaux immigrants grâce au Programme des candidats des provinces (PCP), en vertu duquel bon nombre de nouveaux immigrants se sont établis dans des collectivités rurales comme Winkler, Steinbach, Morden et Brandon (Travail et Immigration Manitoba, 2005).

La présente recherche porte sur les différentes catégories d'immigrants – selon la définition qu'en donne Citoyenneté et Immigration Canada (catégorie économique,

catégorie du regroupement familial et catégorie des réfugiés) – établis à Brandon. Elle porte aussi sur la façon dont chaque catégorie s'est établie et intégrée dans la collectivité, ainsi que des besoins des immigrants en matière de services le vécu des nouveaux arrivants relatif à la prestation des services offerts à Brandon.

Cette recherche décrit les impressions des fournisseurs de services et la façon dont ils fournissent des services aux immigrants; elle porte précisément sur les secteurs prioritaires en matière de prestation de services. Il s'agit d'un aspect important, car la prestation de services contribue à l'intégration des nouveaux résidents dans les collectivités rurales (Parlement du Canada, 2003a).

Notre recherche vise à :

- Déterminer les forces et les faiblesses de la prestation actuelle de services du point de vue des fournisseurs de services et des immigrants (existe-t-il des similitudes et des différences?);
- Déterminer les besoins actuels en matière de services des différentes catégories d'immigrants, notamment la catégorie économique, la catégorie du regroupement familial et la catégorie des réfugiés;
- Déterminer les facteurs qui présentent de l'importance en ce qui a trait à la rétention des immigrants à Brandon.

La section suivante décrit la méthodologie de recherche utilisée et la méthode de collecte de données; elle présente notamment les entrevues avec des informateurs principaux effectuées auprès de fournisseurs de services et dans le cadre de groupes de discussion, ainsi que dans le cadre d'entrevues individuelles avec des immigrants. À cet exposé suit une discussion des résultats, où l'on compare les impressions des fournisseurs de services et des immigrants à l'égard des services offerts à Brandon. Enfin, l'article s'achève avec les conclusions.

### **Méthodes de recherche**

Les données sur lesquelles se fonde cette recherche ont été recueillies entre janvier et mars 2006 à l'aide de techniques de recherche qualitative : les entrevues avec des informateurs clés et des groupes de discussion. Les entrevues avec les fournisseurs de services visaient à recueillir des données concernant le processus, l'accès, les forces et les obstacles, et l'une des meilleures façons d'y parvenir était de poser des questions

supplémentaires au cours de l'entrevue. Il était important de former des groupes de discussion composés d'immigrants afin de s'assurer qu'ils comprenaient bien les questions, et la participation d'immigrants aux conversations sur les besoins en matière de services et d'établissement a facilité l'atteinte de cet objectif.

Les entrevues avec des informateurs principaux ont été effectuées auprès de personnes qui fournissent des services aux immigrants à Brandon; elles ont permis d'examiner en profondeur des questions touchant la prestation de services aux immigrants. Elles ont également permis aux fournisseurs de services de discuter franchement de la situation actuelle de la prestation de services à Brandon.

À la fin de chaque entrevue, on a demandé aux fournisseurs de services s'ils voulaient aider CIC à communiquer avec des immigrants récemment installés à Brandon afin de leur demander de participer à l'étude. Ces fournisseurs ont communiqué avec les immigrants inscrits sur leurs listes de personnes-ressources et les ont encouragés à participer à un groupe de discussion. En conséquence, sept groupes de discussion ont été mis sur pied en février 2006. L'inclusion d'immigrants dans un groupe de discussion visait à favoriser l'interaction du groupe et à faciliter la compréhension, laquelle, autrement, aurait été plus difficile (Morga, 1997; Krueger et Casey, 2000).

Les groupes de discussion ont été organisés séparément par langue de groupe immigrant (amharique, coréen, espagnol, mandarin et anglais) et ont bénéficié du concours d'interprètes, qui ont aidé les immigrants et l'agent de recherche pendant la séance. Tous les groupes se sont réunis sur les lieux mêmes où les immigrants obtiennent les services dont ils ont besoin.

En plus des groupes de discussion, certains immigrants ont participé à une entrevue en personne. Quinze entrevues ont été réalisées au total. Dans certains cas, l'homme et la femme du foyer ont participé à l'entrevue, et même s'il est clair que cette façon de procéder peut donner lieu à des réponses partiales, nous n'en avons eu aucune indication. À la fin mars 2006, toutes les entrevues étaient terminées.

Les données recueillies au cours des entrevues avec des informateurs principaux effectuées auprès des fournisseurs de services et des groupes de discussion composés d'immigrants, et des entrevues menées en personne avec des immigrants ont été transcrites mot à mot à l'aide

*Les immigrants se heurtent au fait que pendant qu'ils apprennent l'anglais, ils doivent occuper un emploi qu'ils jugent inadéquat, à des heures ne coïncidant pas avec celles des cours d'anglais. Certains immigrants finissent par travailler pendant plusieurs années sans jamais améliorer leur connaissance de l'anglais. De ce fait, ils ont de la difficulté à postuler pour d'autres emplois et à recourir à d'autres services offerts à Brandon. Autrement dit, l'emploi et les cours d'anglais sont les deux plus gros obstacles pour les immigrants.*

du logiciel Express Scribe. Puis, ces données ont été analysées et triées à l'aide d'un système de codage. Pendant les entrevues, on prenait des notes à la main lorsque les conversations n'étaient pas enregistrées. Les discussions d'un seul groupe n'ont pas été enregistrées du fait que certains participants n'étaient pas à l'aise.

### **Conclusions tirées de la recherche**

Dans la section suivante, nous tentons de tirer des conclusions des données recueillies auprès des fournisseurs de services et de la communauté immigrante afin de répondre aux objectifs de la recherche.

La présente étude avait pour premier objectif « de déterminer les forces et les faiblesses de la prestation actuelle de services du point de vue des fournisseurs de services et des immigrants ». D'après l'analyse des données, on peut affirmer qu'il existe un écart entre les immigrants et les fournisseurs de services quant à la perception de la manière dont les services sont fournis. Par exemple, lorsqu'on a demandé aux fournisseurs de services de préciser les points forts de la prestation actuelle des services, ils ont donné neuf réponses : les Églises, les Westman ESL Settlement Services (WESLS) (anglais langue seconde et services d'établissement dans la région de l'Ouest), les cours d'anglais langue seconde (CALS), le transport, la culture et la diversité, le 7th Street Health Access Centre, les fournisseurs de services, la carte feuille d'érable et le Brandon Regional Health Authority (BRHA). Lorsqu'on a posé cette question aux immigrants, ils ont donné quatre réponses : les cours d'anglais, les activités parascolaires, la taille de Brandon et le Centre des femmes. Il est clair que les deux groupes ont une perception différente des points forts des services offerts à Brandon.

Le seul point sur lequel les fournisseurs de services et les immigrants s'entendaient était l'efficacité de certains cours d'anglais. Selon certains fournisseurs, les cours d'anglais étaient

offerts à différents niveaux, ce qui semblait bien fonctionner. Quant aux immigrants, ils trouvaient les enseignants et les bénévoles très amicaux et attentionnés.

Toutefois, la réponse la plus fréquente donnée tant par les fournisseurs de services que par les immigrants relativement aux défis en matière de prestation de services était que les immigrants devaient améliorer leur connaissance de l'anglais pour pouvoir trouver un emploi convenable. Les immigrants se heurtent au fait que pendant qu'ils apprennent l'anglais, ils doivent occuper un emploi qu'ils jugent inadéquat, à des heures ne coïncidant pas avec celles des cours d'anglais. Certains immigrants finissent par travailler pendant plusieurs années sans jamais améliorer leur connaissance de l'anglais. De ce fait, ils ont de la difficulté à postuler pour d'autres emplois et à recourir à d'autres services offerts à Brandon. Autrement dit, l'emploi et les cours d'anglais sont les deux plus gros obstacles pour les immigrants. Parmi les suggestions formulées par les immigrants, mentionnons à la suivante : offrir des cours d'anglais sur les lieux de travail, pratique qui les aiderait à surmonter les deux plus gros obstacles. Ils suggèrent encore que les fournisseurs de services coordonnent leurs services. Ainsi, un organisme de service pourrait ouvrir du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et un autre, de 18 h à 22 h, afin que les immigrants qui travaillent pendant des heures irrégulières puissent avoir accès aux cours d'anglais.

Par ailleurs, les services de transport ont été jugés inefficaces par les personnes qui dépendent du réseau d'autobus. Bien qu'un organisme de prestation de services offre le transport à ses clients à destination et en provenance de leur domicile, ce n'est pas la règle. Le réseau de transport est particulièrement problématique pour les personnes qui doivent se déplacer à Brandon le dimanche (lorsque aucun service d'autobus n'est accessible) pour aller à l'église, au travail ou faire leurs emplettes. La ville doit repenser son réseau

FIGURE 1  
Région d'étude



d'autobus et faire en sorte qu'il soit plus accessible aux personnes qui en dépendent.

Par ailleurs, des différences quant à l'identification des difficultés sont apparues. Les fournisseurs de services ont signalé que le système d'immigration, les fournisseurs de services, le WESLS et la BRHA sont des services qui fonctionnent mal et que la ville de Brandon ne fournit aucun service aux immigrants. Les nouveaux arrivants ont mentionné le piètre fonctionnement des services de traduction et d'interprétation, des activités scolaires et des services de garderie.

Selon nous, la RHA de Brandon et le WESLS font de leur mieux pour desservir leurs clientèles. Une partie du problème est que l'afflux soudain d'immigrants à Brandon est un nouveau phénomène et que les fournisseurs de services

apprennent sur le tas. L'autre problème qui se pose à des organismes comme le WESLS est que leur financement dépend du nombre d'immigrants qui se prévalent de leurs services, et certains immigrants à Brandon n'ont pas recours au WESLS. Faisons abstraction du fait que les immigrants ne sont pas informés des services ou qu'ils n'en aient pas besoin; le WESLS peut continuer d'offrir des services aux immigrants uniquement que si ceux-ci s'adressent à l'organisme. Il est dommage que des immigrants établis à Brandon aient besoin de services d'établissement ou de cours d'anglais mais ne soient pas informés de l'existence d'organismes de service comme le WESLS. Cette situation doit être résolue.

L'un des problèmes soulevés par les immigrants était la garderie. Curieusement, cette question n'avait pas été identifiée comme un défi possible par les fournisseurs de services. Le problème rencontré par les immigrants en ce qui concerne la garderie est son coût élevé. En l'absence d'un tel service, les parents, et surtout les femmes, ont de la difficulté à suivre des cours d'anglais. Les femmes sont désavantagées à cet égard. La difficulté pour les immigrants est la suivante : ils veulent avoir accès aux services mais en sont empêchés du fait que les organismes n'offrent pas de services de garderie aux immigrants. On propose que Travail et Immigration Manitoba se penche sur la question du financement destiné aux organismes de service, afin de déterminer si on doit consentir des fonds pour les services de garderie sur place.

La dernière conclusion d'importance que nous avons tirée relativement au premier objectif est que, de l'avis des fournisseurs de service, l'une des difficultés en matière de prestation de services est liée aux fournisseurs eux-mêmes. Le problème, c'est qu'ils ne travaillent pas ensemble pour fournir des services aux immigrants, en partie parce qu'ils se font concurrence pour l'obtention de fonds. Dans une petite ville comme Brandon, il est essentiel que les fournisseurs de services s'unissent et collaborent pour fournir des services adéquats. Le manque de collaboration entre les fournisseurs de services pourrait bien être la raison pour laquelle la plupart de ceux-ci et des immigrants ont mentionné des lacunes dans la prestation de services.

Le deuxième objectif de la recherche était de « déterminer les besoins actuels en matière de services des différentes catégories d'immigrants, notamment la catégorie économique, la catégorie

du regroupement familial et la catégorie des réfugiés ». Les trois groupes d'immigrants ont mentionné que la langue avait été pour eux un important sujet de préoccupation à leur arrivée à Brandon et qu'ils craignaient de ne pas pouvoir communiquer avec les autres membres de la collectivité.

La conclusion la plus importante tirée de la comparaison des besoins des différents groupes immigrants était que le groupe de réfugiés a cerné un plus grand nombre de besoins que les immigrants de la catégorie économique ou de la catégorie du regroupement familial. Ce point de vue a été étayé par les fournisseurs de services, lesquels ont mentionné que les besoins des réfugiés en matière de services sont différents en raison des expériences vécues avant leur arrivée au Canada. Des problèmes comme l'interruption des études, l'analphabétisme dans leur pays d'origine et le motif de leur départ sont différents de ceux des autres catégories d'immigrants et contribuent à augmenter la dépendance des réfugiés à l'égard des services.

Cela ne signifie pas que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et de la catégorie économique n'aient besoin d'aucun service. Les immigrants de la catégorie économique ont mentionné qu'ils aimeraient participer davantage aux activités scolaires de leurs enfants mais que, peut-être en raison de différences culturelles, ils ne sont pas informés de ces activités et ne savent pas de quelle façon y participer. D'autres besoins des immigrants de la catégorie économique concernent les services de formation linguistique et d'emploi, qui peuvent les aider à réussir à Brandon.

Un besoin important en matière de services relevé par les immigrants de la catégorie du regroupement familial est la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Les immigrants ont eu de la difficulté à trouver un emploi correspondant à leur domaine de compétence. Selon la documentation, une approche serait d'aider les immigrants à entreprendre le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers au moyen de cours de mentorat (Parlement du Canada, 2003b).

Le dernier objectif de la présente recherche était de « déterminer les facteurs significatifs pour la rétention des immigrants à Brandon ». Une façon de déterminer ces facteurs consiste à demander aux immigrants s'ils ont l'intention de s'installer à Brandon. Le plus important

facteur de rétention mentionné par les immigrants a été l'emploi. S'ils obtiennent un emploi convenable, la plupart des immigrants s'installeront, mais bon nombre d'immigrants ont mentionné que Brandon n'offre pas les meilleures perspectives d'emploi. On a le choix entre travailler à plein temps dans un endroit où les blessures sont nombreuses, où les cours d'anglais ne sont pas aisément accessibles et où l'on est insatisfait, ou encore ne travailler qu'à temps partiel au salaire minimum et peut-être même le dimanche, bien que ce soit habituellement une journée où les chrétiens pratiquants préfèrent rester auprès de leurs proches. Bref, les perspectives d'emploi qui permettraient aux immigrants de s'installer à Brandon ne sont guère nombreuses. Toutefois, et il s'agit là d'un aspect plus positif, d'autres immigrants ont décrit Brandon comme un « lieu sûr », bénéficiant d'un « faible taux de criminalité », et « un bon endroit où élever des enfants ». Pour bon nombre d'immigrants de la catégorie économique, Brandon a été mentionné comme un endroit offrant des possibilités d'affaires intéressantes comparativement à Winnipeg, en partie du fait que la concurrence est moins forte à Brandon.

## Conclusion

Dans la présente étude, nous avons adopté une approche exploratoire afin de faire mieux comprendre les besoins en matière d'établissement et de services des immigrants établis à Brandon. Même si l'étude portait sur Brandon, les résultats fournissent des renseignements utiles concernant la prestation de services aux immigrants et les besoins de ceux-ci en matière d'établissement, renseignements qui pourront s'appliquer aux petites villes partout au Canada.

Il existe manifestement des lacunes dans les besoins en matière d'établissement et de services, et dans la prestation de services aux immigrants à Brandon. Il importe que les fournisseurs de services coordonnent leurs activités afin d'offrir des services plus appropriés aux immigrants. L'un des principaux points forts mentionnés par les immigrants et les fournisseurs de services était que ces derniers faisaient de leur mieux; toutefois, le financement pose un problème, et sans fonds supplémentaires, ou à tout le moins permanents, les organismes de service continueront d'offrir des services inadéquats

aux immigrants. Il est important que les immigrants soient soutenus dans le processus d'immigration. On propose que les agences d'immigration affectent une personne-ressource ou un organisme aux immigrants qui s'établissent à Brandon afin de leur fournir une orientation, depuis le moment où ils apprennent qu'ils peuvent quitter leur pays d'origine jusqu'à celui où ils s'établissent à Brandon, pour qu'ils soient sensibilisés aux services qui leur sont offerts, à Brandon ou ailleurs au Canada.

Les futures recherches devraient porter sur les immigrants qui vivent dans d'autres collectivités rurales et petits centres urbains comme Winkler et Steinbach, et sur les différences relatives aux tendances en matière d'établissement, aux besoins en matière de services et à la prestation de services dans ces collectivités. De plus, les immigrants qui habitent les régions rurales environnantes doivent-ils se rendre à Brandon ou dans d'autres centres urbains pour obtenir des services, ou y ont-ils accès dans leur collectivité?

## Références

AZMIER, J.J. (2005). *Improving Immigration. A Policy Approach for Western Canada*. Building the New West Report 42. Canada West Foundation. Calgary.

BESHIRI, R. (2004). « Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4, p. 1-18.

BRANDON COMMUNITY PROFILE. (2005). *Brandon Overview*. Consulté le 11 décembre 2005. [www.econdev.brandon.mb.ca/main.nsf/Pages+By+ID/678](http://www.econdev.brandon.mb.ca/main.nsf/Pages+By+ID/678).

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003b). *Régionalisation de l'immigration*. Série de conversations Metropolis 9.

—. PARLEMENT. (2003a). *Le programme des candidats des provinces : un partenariat pour attirer des immigrants dans toutes les régions du Canada*, rapport du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration, mai 2003. Ottawa.

—. PARLEMENT. (2003b). *Établissement et intégration : un sentiment d'appartenance – « Se sentir chez soi »*, rapport du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration, juin 2003, Ottawa. Consulté le 10 janvier 2006. <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=3280&SourceId=37537&SwitchLanguage=1>.

DALLA, R.L., ELLIS, A., et CRAMER, S.C. (2005). « Immigration and Rural America Latinos' Perceptions of Work and Residence in Three Meatpacking Communities », *Community, Work and Family*, vol. 18, n° 2, p. 163-185.

ISSAH, I., KAHAN, T.Y., et SASKI, K. (2005). *Do Migrants React to Infrastructure Difference Between Urban and Rural Areas? Development of an Extended Harris-Todaro Model*, The Applied Regional Science Conference (ARRSC), vol. 17, n° 1, p. 68-88.

KEEFE, J., et K. SIDE. (2003). *Net Loss Population Settlement Patterns and Maintenance of Rural Health Status: A Case Study in Atlantic Canada*, Halifax, Mount Saint Vincent University, Strategic Initiative in Rural Health, Diagnostic and Integrative Projects Canadian Institutes of Health Research.

KRUEGER, R.A., et CASEY, M.A. (2000). « Focus Groups: A Practical Guide for Applied Research », *Qualitative Research Methods*, 3<sup>e</sup> édition, Thousand Oaks, Sage Publications, Inc.

LI, P.S. (2003). *Destination Canada: Immigration Debates and Issues* Don Mills, Oxford University Press.

MORGA, D.L. (1997). Focus Groups as Qualitative Research, réédition, *Qualitative Research Methods Series 16*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc.

TRAVAIL ET IMMIGRATION MANITOBA. (2006). *Division de l'immigration et du multiculturalisme*. Consulté le 28 mars 2006. [www.gov.mb.ca/labour/immigrate/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/index.fr.html).

TRAVAIL ET IMMIGRATION MANITOBA. (2005). *Manitoba Immigration Facts 2004 Statistical Report*. Consulté le 13 septembre 2005. [www.gov.mb.ca/labour/immigrate/infocentre/pdf/mif\\_web.pdf](http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/infocentre/pdf/mif_web.pdf).

WILSON-SMITH, A. (2002). « The past vs. the future: the face of immigration has changed as has our ability to define its goals », *Maclean's*, vol. 115, n° 50 (décembre), p. 4-6.

*Depuis quelques années, la population est en baisse dans les régions rurales du Canada. Celles-ci sont confrontées à des défis de taille au niveau de leur vitalité démographique dans un pays de plus en plus urbanisé. Devant l'exode des jeunes vers les centres urbains, la faible natalité et le vieillissement de la population, le monde rural est à la recherche de solutions. L'immigration en milieu rural est souvent présentée comme un axe de développement; or, elle doit constituer un projet global qui demande aux collectivités de s'engager dans un travail considérable au chapitre de l'accueil et de l'intégration. Cet article présente les résultats d'une recherche sur quatre communautés rurales à l'extérieur du Québec ayant attiré une immigration francophone.*

# Immigration francophone en milieu minoritaire : le défi de la ruralité

JEAN-OLIVIER ROY, CHEDLY BELKHODJA ET NICOLE GALLANT<sup>1</sup>

Département de science politique, Université de Moncton

Depuis quelques années, l'immigration est devenue un enjeu de plus en plus présent dans les initiatives de développement des régions rurales du Canada. On pense, par exemple, à des projets comme la création du Carrefour d'immigration rurale à Saint-Léonard au Nouveau-Brunswick et aux initiatives de plusieurs communautés rurales dans les régions de la Gaspésie et des Cantons de l'Est au Québec et au Manitoba. Selon le dernier recensement de 2006, près de 80 % des nouveaux arrivants qui arrivent au Canada s'installent dans les trois grandes métropoles du pays, et plus de 90 % d'entre eux élisent domicile dans les six principales villes : Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary, Edmonton et Ottawa-Gatineau. Néanmoins, certains immigrants décident de s'établir dans des régions et des villes moins marquées par la présence immigrante<sup>2</sup>. Une dynamique intéressante est l'immigration francophone en terrain minoritaire (Belkhodja, 2005). La plus récente initiative gouvernementale en la matière est le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, préparé par le comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada-Communautés francophones en situation

minoritaire. Dans ce document, on souhaite « favoriser la régionalisation de l'immigration à l'extérieur de Toronto et Vancouver » (CIC, 2006). Comment alors envisager un projet porteur et durable autour de l'immigration dans le contexte bien particulier de la ruralité? Cet article présente les grandes lignes d'une recherche sur quatre communautés rurales à l'extérieur du Québec, soit les municipalités de Gravelbourg en Saskatchewan, de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, de Clare en Nouvelle-Écosse et de Brooks en Alberta (Gallant, Roy et Belkhodja, 2007). Dans ce travail, nous avons cherché à documenter ces expériences en matière d'immigration, relevant les bonnes pratiques et les obstacles ou défis rencontrés par ces municipalités. Ces études de cas ont été réalisées au moyen

---

<sup>1</sup> Les auteurs souhaitent reconnaître la participation de Parnel Dugas, étudiant de la Maîtrise en administration publique de l'Université de Moncton. Il a réalisé une partie des entrevues de cette étude.

<sup>2</sup> L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de Statistique Canada permet de distinguer une faible mobilité vers des milieux non métropolitains. Après six mois au Canada, 4 % des immigrants ayant participé à l'étude se sont installés dans des petites villes et régions rurales.

*En milieu rural, la situation des francophones est encore plus problématique. L'effet combiné de la dénatalité et de l'exode rural fait en sorte que certaines communautés se sont carrément « vidées » de leurs habitants. Pour ces milieux, l'immigration francophone pourrait être une alternative qui contribuerait à freiner le déclin de la population.*

d'entrevues téléphoniques avec des acteurs locaux (municipalité, monde des affaires, instances religieuses, écoles, organismes communautaires, citoyens ordinaires, etc.) et des immigrants. Les acteurs locaux ont été interrogés sur les principales étapes du processus de l'immigration dans leur municipalité, soit le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de l'immigrant. En ce qui concerne les immigrants, nous avons cherché à connaître leurs besoins, particulièrement en ce qui concerne l'accueil et l'intégration et leur perception par rapport à la municipalité d'accueil.

#### **Le contexte francophone minoritaire**

Au Canada, la situation démographique des francophones en terrain minoritaire a profondément changé depuis les cinquante dernières années. Comme le montre le Tableau 1, même si le nombre absolu de francophones hors Québec a augmenté, leur poids par rapport au reste de la population de ces provinces est en constante diminution depuis 1951.

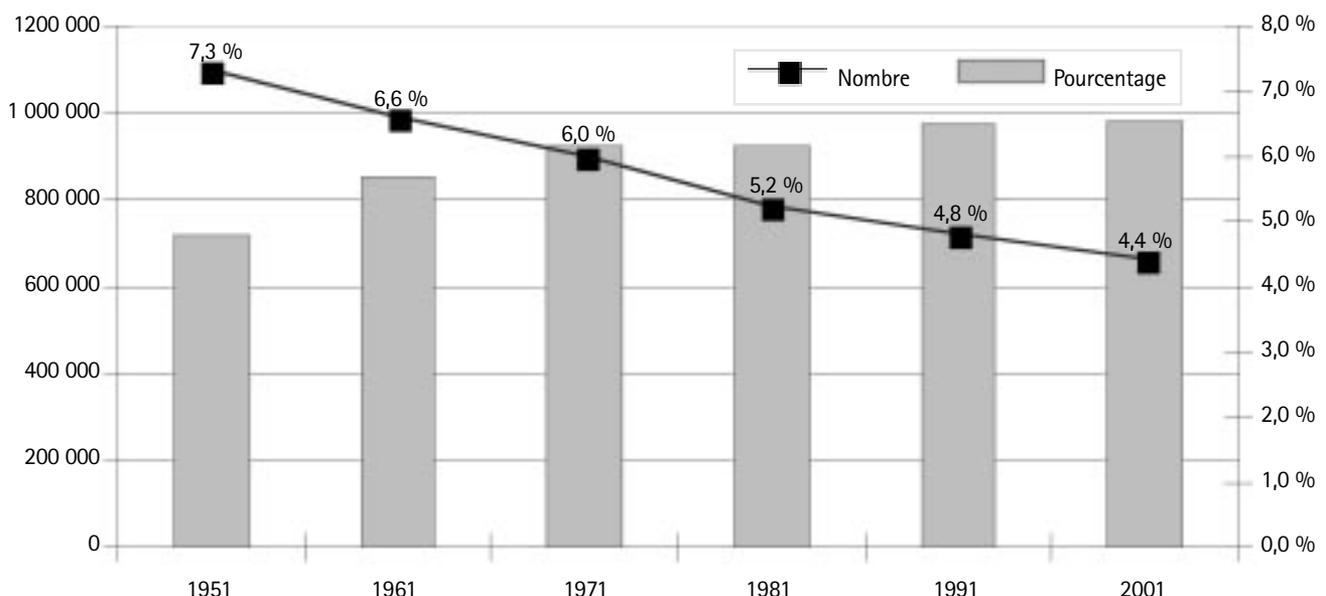
En milieu rural, la situation des francophones est encore plus problématique. L'effet combiné de la dénatalité et de l'exode rural fait en sorte que certaines communautés se sont carrément « vidées » de leurs habitants. Pour ces milieux, l'immigration francophone pourrait être une alternative qui contribuerait à freiner le déclin de la population.

Le Tableau 2 montre une augmentation du nombre d'immigrants de langue française qui choisissent une autre province que le Québec pour s'établir. On peut y voir le potentiel de la régionalisation de l'immigration francophone en dehors du Québec. Or, la dynamique de mobilité se fait surtout entre les milieux urbains, le plus souvent de Montréal vers les villes de Toronto et d'Ottawa-Gatineau.

#### **L'immigration en milieu rural : de l'improvisation au besoin de concertation**

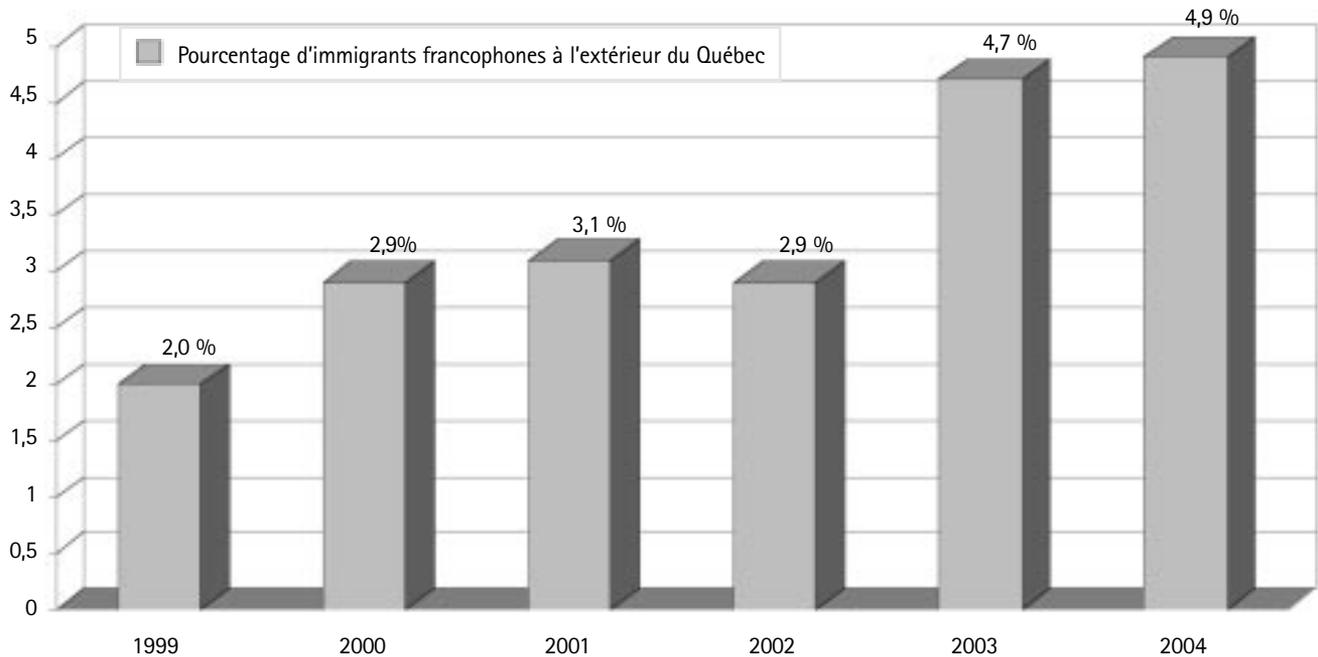
Le défi de la régionalisation en milieu rural nécessite des efforts bien particuliers compte tenu de la forte attraction qu'exercent les villes

**TABEAU 1**  
**La situation des francophones en milieu minoritaire**



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

TABLEAU 2

**L'immigration francophone en milieu minoritaire**

Source : Commissariat aux langues officielles (2002) et Citoyenneté et Immigration Canada (2006).

sur les immigrants. Malgré des objectifs et des attitudes différents en matière d'immigration, les municipalités considérées dans notre étude sont passées par les mêmes étapes successives, marquées par une sorte d'improvisation qui s'est organisée au fur et à mesure que la communauté a acquis une certaine expérience.

Les initiatives des localités rurales varient grandement et leur développement semble être directement en rapport au nombre d'années d'expérience de la communauté à l'enjeu de l'immigration francophone. Trois des quatre terrains étudiés ont démontré une réelle volonté d'attirer des immigrants, de préférence des immigrants francophones, et ont cherché à développer des structures destinées à attirer et à accueillir les immigrants. Il s'agit de Gravelbourg, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Clare. La municipalité de Brooks est un cas un peu différent en raison de la croissance économique assez fulgurante de l'Alberta, qui attire des travailleurs d'un peu partout intéressés par l'abondance de l'emploi et les salaires élevés. Sur le plan de l'expérience d'une immigration francophone, Brooks présente une dynamique où les francophones vivent cloisonnés au sein d'une communauté majoritairement anglophone et doivent eux-mêmes défendre leurs intérêts.

À Gravelbourg, Notre-Dame-de-Lourdes et Clare, le phénomène de l'immigration est plus ancien et se structure autour de la nécessité de combler un manque de main-d'œuvre qualifiée dans la région. La petite localité de Gravelbourg en Saskatchewan illustre bien cette réalité. Des initiatives ont été prises par les acteurs économiques dans le processus de l'immigration. Ceux-ci se sont investis dans l'attraction et même dans l'accueil des immigrants. Il n'existe pas vraiment de concertation entre les membres de la communauté; cela a des conséquences. D'une part, le processus d'attraction n'est pas efficace en raison d'une multiplication des coûts et du temps nécessaires pour amener un immigrant vers la communauté; d'autre part, l'accueil est du ressort de l'employeur, mais celui-ci néglige généralement cette étape cruciale dans le processus de l'intégration de l'immigrant au sein de la communauté.

En ce qui concerne le critère de la langue (ces localités « francophones » sont rarement homogènes et souvent composées d'une importante minorité sinon d'une majorité anglophone), les acteurs économiques, même francophones, priorisent l'arrivée de travailleurs, et ce, peu importe leur profil linguistique et l'usage du français : « La communauté francophone nous

avait demandé s'il était possible de recruter des ouvriers francophones, et pour moi, cela m'est égal de quelle nationalité ils proviennent ».

Le manque de concertation entre les acteurs occasionne des différences dans les raisons invoquées pour privilégier l'immigration dans la communauté. Les acteurs communautaires, comme les associations francophones, les acteurs du monde religieux et les élus municipaux, sont parfois impuissants devant les initiatives privées des entrepreneurs. Malheureusement, l'arrivée de nouveaux venus dans des lieux isolés et homogènes peut provoquer certaines tensions, notamment chez certaines personnes qui perçoivent l'immigration comme une menace à l'identité de la communauté. Comme l'explique un citoyen de Gravelbourg, l'immigrant ne doit pas trop se démarquer de ce qu'on est habitué de voir dans la région :

Comme un catholique croyant, j'accepte tout le monde et j'accepte les gens dans le choix de leur foi. [...] Normalement, les gens sont ouverts et je n'ai jamais vu de racisme basé sur la couleur, mais on ne peut pas dire de même pour la religion, et je trouve cela malheureux. On a besoin d'une immigration rurale et je crois que si cette immigration provenait de la Belle province ou de l'Acadie, l'immigration serait bien vue.

Enfin, on craint que malgré leur capacité à converser en français, les immigrants dont la langue maternelle est autre que le français finissent par s'intégrer à la population anglophone de la région. Un intervenant actif au niveau de la défense du français dans la région souligne que :

À l'heure actuelle, il n'y a pas de stratégie d'accueil pour les immigrants. Si nous n'avons pas de stratégie du point de vue de la communauté, les immigrants vont s'intégrer à la communauté *at large* et il n'y aura pas de bénéfice marqué pour la communauté francophone.

Si, dans le cas de Gravelbourg, l'immigration souhaitée par les acteurs économiques vise à remplir un besoin de main-d'œuvre et où la langue d'usage de l'immigrant est parfois secondaire, le cas de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, localité à majorité francophone, est assez différent. L'héritage francophone et catholique prend une certaine importance pour ceux qui participent à l'attraction des immigrants. L'immigration y est vue comme une

stratégie de repeuplement d'une communauté relativement homogène. Cette volonté se reflète sur le plan des stratégies d'attraction – par exemple, dans le processus de sélection visant le recrutement en France et en Belgique.

Gravelbourg et Notre-Dame-de-Lourdes se rapprochent au chapitre des stratégies d'accueil et d'intégration. Les deux municipalités négligent ces étapes du processus d'immigration, comme si l'attraction d'un immigrant dans la localité constituait la fin du processus. Ce qui se dégage, c'est le sentiment que l'accueil de la part de la communauté est spontané et improvisé, et que celle-ci ne se formalise pas trop de la venue des nouveaux arrivants. Les activités d'accueil existent, mais elles sont plutôt organisées par l'employeur ou l'institution qui recrute l'immigrant. Bien que ces initiatives soient effectivement intéressantes, elles produisent parfois des exclus, soit des immigrants qui ne bénéficient d'aucune réception, même un an après leur arrivée. Les entretiens avec les immigrants ont permis de faire ressortir la gravité de cet oubli. Au chapitre de l'intégration, la situation ne diffère guère, les acteurs de ces communautés envisageant mal qu'on puisse avoir de la difficulté à s'intégrer dans leur milieu. Il s'ensuit que tout comme l'accueil, on imagine que l'intégration et la rétention se feront sans trop de problèmes. Plusieurs immigrants nous ont dit que ceux qui quittent le font souvent pour des raisons liées au travail, mais également parce qu'ils n'ont pas de réseau social et parce qu'ils ont le sentiment d'être marginalisés :

Lorsque je suis arrivé, j'ai retrouvé quelqu'un ici [...] avec qui j'avais étudié. [...] Lui, il n'avait pas de famille. Il était tout seul. Lui, il est arrivé ici avec les mêmes conditions que moi et il s'est [débrouillé] du mieux qu'il a pu, mais on était plus souvent ensemble pendant les fêtes de Noël, du Nouvel an, etc. Il y a eu peu de prise en charge de la part de la communauté. [...] Lui, au bout d'une année, il est reparti.

Enfin, le cas de Clare en Nouvelle-Écosse nous montre un milieu rural un peu plus mobilisé quant aux enjeux de l'immigration et de la diversité. Depuis quelques décennies, cette région a attiré des coopérants français venus enseigner à l'Université Sainte-Anne, puis des immigrants égyptiens, irakiens et, finalement, africains. Bien que les premiers immigrants racontent avoir eu des difficultés à

*D'abord, les stratégies au niveau de l'attraction répondent principalement à des besoins économiques et démographiques. Deuxièmement, les acteurs locaux ne voient pas la pertinence de structures d'accueil formelles, ce que déplorent pourtant les nouveaux immigrants. Enfin, l'intégration des immigrants francophones en milieu minoritaire soulève des questions identitaires de délimitation de la communauté d'inclusion. Notre recherche souligne l'importance d'établir une démarche concertée entre les acteurs locaux sur les trois axes de l'immigration, soit le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de l'immigrant.*

s'intégrer, on constate que l'immigration est progressivement devenue plus normale pour la communauté :

À cette époque, les gens n'avaient jamais vu de Français qui venaient de la France. [...] Aujourd'hui, les origines des étudiants sont plus diversifiées à Sainte-Anne, il y a maintenant des gens qui viennent de partout.

Aussi, au fil des années, la communauté acadienne a fini par accepter que l'immigrant d'expression française ne soit pas forcément un Européen catholique. Certains reconnaissent cette diversité et souhaitent accommoder cette différence :

Il faut aussi que les immigrants se constituent un réseau, et selon leurs origines, des fois ça peut être à l'extérieur de la communauté. Comme par exemple des Musulmans, eh bien il y a une petite communauté musulmane à Yarmouth, une petite ville pas très loin d'ici [...] Au moins, ça leur permettrait d'avoir un réseau social.

Les acteurs de divers milieux, comme le milieu municipal, le milieu des affaires, le milieu scolaire, les instances religieuses et les représentants de la communauté francophone, se sont récemment réunis autour d'un projet. Parrainé par la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Écosse (FANÉ), un comité local œuvre à la mise en place d'une stratégie d'immigration qui serait en mesure de conjuguer les efforts des acteurs locaux pour attirer, accueillir et intégrer les immigrants de façon plus adéquate (Fontaine, 2005). La situation de Clare diffère donc des autres municipalités à l'étude en raison de cette prise de conscience de la part des acteurs des

problèmes engendrés par la disparité des objectifs locaux et la dispersion des efforts.

### **Conclusion**

Cet article a présenté un résumé de quatre études de cas de municipalités rurales actives dans le dossier de l'immigration francophone. Trois aspects se dégagent de notre étude. D'abord, les stratégies au niveau de l'attraction répondent principalement à des besoins économiques et démographiques. Deuxièmement, les acteurs locaux ne voient pas la pertinence de structures d'accueil formelles, ce que déplorent pourtant les nouveaux immigrants. Enfin, l'intégration des immigrants francophones en milieu minoritaire soulève des questions identitaires de délimitation de la communauté d'inclusion. Notre recherche souligne l'importance d'établir une démarche concertée entre les acteurs locaux sur les trois axes de l'immigration, soit le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de l'immigrant. Une meilleure concertation des efforts de la communauté en matière d'immigration devrait se faire à toutes les étapes du processus, tant au niveau de la stratégie que de la mise en commun des ressources, ce qui serait vraisemblablement bénéfique à long terme pour une communauté rurale. La mise en place de telles initiatives doit également s'accompagner d'une importante démarche d'information et de sensibilisation auprès des communautés. En effet, pour des communautés francophones préoccupées par la dénatalité et l'exode des jeunes, l'immigration francophone est un moyen à court terme pouvant donner un nouvel élan au milieu rural. Les acteurs locaux semblent être assez conscients de l'enjeu mais doivent également impliquer les populations locales dans cet important travail qui reste à faire.

## À propos des auteurs

JEAN-OLIVIER ROY est détenteur d'un baccalauréat en science politique de l'Université de Moncton et va poursuivre ses études en maîtrise au Département de science politique de l'Université de Montréal.

CHEDLY BELKHODJA est professeur agrégé au Département de science politique à l'Université de Moncton et l'un des directeurs du Centre Metropolis de l'Atlantique.

NICOLE GALLANT est professeure agrégée au Département de science politique à l'Université de Moncton et directrice de recherche au Centre Metropolis de l'Atlantique.

## Références

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA. (2005). *Rapport annuel : Rond Point 2005*. [www.acfa.ab.ca/documents/rapports\\_annuels/Rapportannuelrp2005.pdf](http://www.acfa.ab.ca/documents/rapports_annuels/Rapportannuelrp2005.pdf).

BELKHODJA, Chedly. (2005). « Le défi de la régionalisation en matière d'immigration : l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, printemps, p. 124-127.

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa. [www.cic.gc.ca/francais/pub/plan-minoritaires.html](http://www.cic.gc.ca/francais/pub/plan-minoritaires.html).

—. COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES. (2002). *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*, Ottawa. [www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2002/obstacle/obstacle\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2002/obstacle/obstacle_f.htm).

—. STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2001. FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (FCFA) DU CANADA (2004). *Profil de la communauté francophone du Manitoba-2<sup>e</sup> édition*. [www.fcfa.ca/media\\_uploads/pdf/90.pdf](http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/90.pdf).

FONTAINE, Louise. (2005). *L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse*. [http://fane.networkcentrix.com/media\\_uploads/pdf/3899.pdf](http://fane.networkcentrix.com/media_uploads/pdf/3899.pdf).

GALLANT, Nicole; ROY, Jean-Olivier et Chedly BELKHODJA. (2007). « L'immigration francophone en milieu minoritaire: portrait de quatre municipalités rurales », *Revue des cantons de l'Est*, à paraître.

NOUVELLE-ÉCOSSE. (2005). *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*. [www.novascotiainmigration.com/images/meetings/Immigration\\_Fre\\_web.pdf](http://www.novascotiainmigration.com/images/meetings/Immigration_Fre_web.pdf).

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *Site officiel des francophones du Manitoba*, Ottawa. [www.franco-manitobain.org/index.html](http://www.franco-manitobain.org/index.html).



## Intégration des nouveaux arrivants

**Intégration des nouveaux arrivants :  
Approches internationales**

Le numéro de l'hiver 2006 de *Canadian Diversity / Diversité canadienne* fournit une perspective comparative sur les approches internationales en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

Ce numéro présente le profil de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de l'Union européenne, de la Finlande, de la France, d'Israël, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Pologne, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède et de la Suisse. Il présente également des articles thématiques sur le discours civique, les difficultés d'intégration et la « seconde génération », ainsi qu'un débat sur la controverse touchant les caricatures danoises.

Ce numéro est le dernier d'une série de comparaisons internationales sur les thèmes de la migration et de la diversité. Les numéros passés se sont penchés sur l'identité nationale et la diversité, les approches internationales face au pluralisme et la négociation du pluralisme religieux.

**Pour obtenir un exemplaire : [canada@metropolis.net](mailto:canada@metropolis.net)**

*Cet article montre que les populations francophones en milieu minoritaire sont généralement favorables à l'immigration, mais que certains pensent que les immigrants ne devraient pas pouvoir se dire Acadiens ou Fransaskois, etc.*

# Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité<sup>1</sup> : ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire

NICOLE GALLANT  
Université de Moncton

Depuis quelque temps, les communautés francophones minoritaires du Canada déploient des stratégies pour augmenter l'immigration francophone en leur sein. Cette augmentation est recherchée surtout pour des raisons démographiques. Chercheurs et organismes se penchent donc les mécanismes à mettre en place pour favoriser l'intégration des immigrants dans ces milieux parfois ruraux et, surtout, généralement peu exposés à l'immigration (Gallant, Roy et Belkhdja, 2007).

Ces travaux et expériences pratiques concernent surtout l'accueil, puis l'intégration sociale et économique des immigrants (Thomassin, 2007). On s'occupe peu d'enjeux plus symboliques; ainsi plusieurs questions n'ont presque pas été examinées, notamment les attitudes d'ouverture, d'une part, et d'inclusion dans la population locale, de l'autre. Certes, de grandes enquêtes d'attitudes par rapport à l'immigration ont déjà été menées au Canada (p. ex., Tienhaaram, 1974; Sorensen et Krahn, 1996; CRIC, 2005), mais aucune ne fait état des attitudes spécifiques des francophones en milieu minoritaire. Or, dans ces petits milieux peu habitués à l'immigration, les attitudes par rapport à celle-ci sont peut-être particulières. Il faut donc vérifier si les francophones du Canada vivant en milieu francophone sont ouverts à l'immigration.

Une deuxième question symbolique qui n'a pas été traitée abondamment est celle des représentations de soi de ces groupes minoritaires et de leur potentiel d'inclusion identitaire des immigrants : jusqu'à quel point les immigrants peuvent-ils s'attendre, au-delà de l'intégration sociale et économique, à être véritablement inclus sur le plan identitaire dans les populations qui les accueillent? Plus concrètement, peuvent-ils *devenir* des Acadiens, des Fransaskois, des Franco-Ontariens, etc.? C'est cette possibilité d'être considéré comme membre du groupe à part entière que j'appellerai l'inclusion identitaire. À mon avis, cela dépend, au premier chef, de la nature de la définition d'eux-mêmes qu'ont ces groupes.

Pour répondre à ces deux questions, je me suis penchée sur deux groupes francophones minoritaires assez distincts : l'Acadie des Maritimes et la Fransaskoisie en Saskatchewan. J'ai choisi de me concentrer ici sur les attitudes que l'on rencontre dans la population ordinaire (c'est-à-dire plutôt que dans le discours des

---

<sup>1</sup> Cette recherche a été rendue possible grâce au financement de l'Université de Moncton, du Centre Métropolis de l'Atlantique et du Centre de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire de l'Université de Régina. Une subvention du CRSH obtenue récemment va permettre de compléter cette étude qualitative par un vaste sondage représentatif.

élites<sup>2</sup>) et en particulier chez la jeunesse. J'ai donc procédé à des entrevues semi-dirigées d'environ une heure avec des jeunes francophones de 18 à 25 ans de différentes régions de l'Acadie (24 jeunes rencontrés dans la Péninsule acadienne, le Madawaska, le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, le Cap Breton et la Baie Sainte-Marie) et de Fransaskoisie (19 jeunes rencontrés à Gravelbourg, Régina et Saskatoon)<sup>3</sup>. Au cours des entrevues, ils se faisaient interroger au sujet, entre autres, de leur définition d'un Acadien ou d'un Fransaskois (selon le lieu de l'entrevue), sur leurs attitudes générales à l'endroit de l'immigration francophone en milieu minoritaire. Et enfin, plus directement, on leur demandait s'ils considéraient qu'il était possible (par exemple pour un immigrant) de devenir un Acadien ou un Fransaskois<sup>4</sup>. Dans les pages qui suivent, je présenterai d'abord les attitudes des répondants à propos de l'immigration, puis j'aborderai plus directement la question de l'inclusion identitaire. Nous verrons que les jeunes rencontrés sont globalement ouverts à l'immigration francophone mais qu'ils sont nombreux, notamment en Acadie, à ne pas pouvoir ou vouloir imaginer que les immigrants deviennent Fransaskois ou Acadiens. Enfin, je conclurai en abordant les conséquences politiques de cet écart entre ouverture et inclusion.

### **Attitudes par rapport à l'immigration**

Dans les deux terrains, les attitudes des répondants par rapport à l'immigration sont généralement positives. Même si environ le tiers des répondants ont des attitudes mixtes (6 sur 19 en Saskatchewan et 9 sur 24 en Acadie), la plupart se disent favorables à l'arrivée d'immigrants dans leurs régions francophones minoritaires, pour autant que ces immigrants soient francophones. Une seule personne a exprimé une attitude globalement négative.

Ceux qui ont des réserves par rapport à l'immigration expriment diverses préoccupations. La crainte la plus répandue associée à l'immigration (tant en Saskatchewan qu'en Acadie) est que cela dilue l'identité et la culture francophone minoritaire locale. Mais, globalement, les répondants énumèrent surtout, voire seulement, des avantages à l'immigration. En Fransaskoisie, on est particulièrement sensible à l'apport démographique des immigrants, peut-être parce que la nécessité en est plus criante chez eux, ou peut-être grâce aux campagnes de sensibilisation menées par l'Assemblée

communautaire fransaskoise (ACF) sur le sujet. Du côté acadien, les avantages le plus souvent associés à l'immigration dans les discours des répondants sont l'augmentation de la diversité culturelle, l'ouverture sur le monde et, dans une moindre mesure, les retombées économiques et intellectuelles.

Globalement, donc, les jeunes francophones en milieu minoritaire sont contents à l'idée de recevoir des immigrants. Toutefois, ils ne sont pas tous pour autant prêt à les inclure identitairement.

### **Définition des groupes francophones minoritaires**

En effet, certains, en milieu acadien surtout, ont des façons de se définir qui excluent pratiquement les immigrants, sur le plan identitaire; ces répondants refusent donc que les immigrants se disent Acadiens ou Fransaskois. Ce lien entre les formes définitionnelles et les possibilités d'exclusion identitaire est particulièrement visible en Acadie, mais on retrouve aussi en Fransaskoisie des formes d'exclusion identitaire.

Parmi les répondants de l'étude, on peut identifier quatre modes définitionnels de l'Acadie. Le plus répandu est la définition « généalogique » (Bérubé, 1987). Selon cette définition, on est Acadien en fonction de notre généalogie : si nos ancêtres sont Acadiens, alors nous sommes Acadiens. Cette définition est très essentialiste, c'est-à-dire que l'identité serait liée à notre essence même et non à des choix que nous faisons ou des comportements que nous adoptons. À la rigueur, on pourrait même être Acadien sans le savoir. La seconde forme de définition de l'Acadie correspond à ce que Trépanier (1994) a appelé l'Acadie « sentie et vécue ». Dans cette définition, on est Acadien si on se sent Acadien et si on pratique une quelconque culture acadienne. Plusieurs répondants adoptent en fait un modèle mixte comme troisième mode, conjuguant l'Acadie généalogique et celle sentie et vécue. Pour eux, l'acadianité repose toujours sur la généalogie mais on n'est véritablement Acadien que si, *en plus*, on se sent Acadien et on vit la culture acadienne.

<sup>2</sup> Nous avons étudié ailleurs le discours sur l'immigration des élites associatives des francophones en milieu minoritaire au Canada (Gallant et Belkhdja, 2005).

<sup>3</sup> Mes remerciements à Julie Breau, André DeGrâce et Gabrielle Caron, qui ont réalisé ces entrevues.

<sup>4</sup> D'autres thèmes étaient également abordés, comme les représentations du territoire de l'Acadie et de la Fransaskoisie (Gallant, 2007 et 2008).

*Pour eux, les immigrants sont les bienvenus dans leurs régions et ils peuvent participer pleinement à la communauté sur les plans sociaux, économiques et politiques. Ces répondants apprécient que des immigrants contribuent à défendre la cause du fait français en milieu minoritaire et, dans certains cas, que leur présence puisse justifier l'existence de services en français. Mais ces répondants refusent de voir les immigrants comme pleinement « des leurs » et plusieurs se demandent en fait si et pourquoi des immigrants voudraient se dire Acadiens ou Fransaskois.*

Finalement, un quatrième mode ajoute un aspect territorial, agencé soit avec le mode généalogique (on n'est Acadien que si on est de souche acadienne *et* que l'on vit dans les Maritimes aujourd'hui) soit avec les deux autres.

Du côté fransaskois, il est impossible de délimiter ainsi quelques grands modes définitionnels, tant les répondants proposent des définitions diversifiées de ce qu'est un Fransaskois. Leurs définitions sont faites de combinaisons très variées d'une bonne demi-douzaine d'éléments (qui incluent la fierté, la participation, la culture, le sentiment d'appartenance, le territoire, etc.).

### **Inclusion identitaire**

On devine aisément que la plupart des répondants à adopter une définition généalogique (soit seule soit dans un modèle mixte ayant une composante généalogique) ne conçoivent pas qu'un immigrant puisse « devenir » Acadien. À leurs yeux, ces personnes ne devraient pas pouvoir se dire Acadiennes puisqu'elles n'ont pas d'ancêtres acadiens. C'est le cas de 9 des 15 répondants qui ont une définition généalogique. Les autres ont une attitude un peu plus inclusive, mais finissent généralement par dire que des immigrants ne seront jamais *vraiment* des Acadiens. Or, ils ne sont pas tout à fait les seuls. Étonnement, même ceux qui adoptent une définition de type « sentie et vécue » hésitent parfois à dire que les immigrants peuvent devenir des Acadiens. Il reste que le lien entre définition généalogique et exclusion identitaire semble fort.

Du côté fransaskois, grâce à la diversité des formes définitionnelles que l'on rencontre chez ces répondants, on peut toutefois constater que les attitudes par rapport à l'inclusion identitaire ne sont pas l'apanage des définitions généalogiques, en dépit du lien évident entre les deux. En effet, un seul répondant en Fransaskoisie adopte une définition des Fransaskois qui ait une importante

composante généalogique. Comme on pouvait s'y attendre, ce répondant considère qu'un immigrant ne sera jamais tout à fait Fransaskois. Mais il n'est pas le seul. Deux répondants disent catégoriquement non à l'inclusion identitaire; pourtant, ils ont des définitions qui pourraient permettre une telle inclusion. Un d'entre eux considère que les Fransaskois se définissent comme étant les francophones qui vivent en Saskatchewan et qui participent activement à la communauté. L'autre définit les Fransaskois aussi à partir de leur participation au développement de la communauté mais en combinaison avec les pratiques culturelles. Dans les deux cas, mais surtout dans le premier, il s'agit pourtant de caractéristiques qu'il est possible d'acquérir; ces définitions du groupe le rendent donc, en principe, accessible aux immigrants, mais il existe néanmoins un blocage dans les attitudes de ces deux répondants qui trouvent incongrue l'image d'un immigrant se disant Fransaskois même s'il correspondait à tous les critères énoncés par ces répondants.

Toutefois, la plupart des répondants fransaskois (12), y compris un individu qui adopte une définition similaire fondée sur la participation et la culture, considèrent que oui, les immigrants peuvent tout à fait se dire Fransaskois. Dans l'ensemble, 24 répondants sur les deux terrains manifestent ainsi des attitudes tout à fait favorables (16) ou assez favorables (8) à l'inclusion identitaire.

### **Quand ouverture ne rime pas avec inclusion identitaire**

Il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de lien direct entre les attitudes favorables à l'égard de l'inclusion identitaire et les attitudes par rapport à l'immigration. Dans certains cas, le lien semble logique : ainsi, la seule personne à avoir une attitude franchement négative par rapport à l'immigration ne considère pas que les

immigrants puissent devenir Acadiens (à moins d'avoir été adoptés dans l'enfance pas une famille acadienne). De même, les gens qui ont une opinion mixte sur l'immigration sont partagés entre ceux qui considèrent que l'on peut devenir Acadien (3) ou Fransaskois (6), et ceux qui trouvent qu'on ne peut pas (8).

Mais les nombreux répondants favorables à l'immigration francophone en milieu minoritaire sont eux aussi assez partagés sur le sujet de l'inclusion identitaire. Évidemment, certains d'entre eux considèrent que les immigrants peuvent devenir Acadiens (10) ou Fransaskois (10). Mais, ce qui est plus intrigant, ce sont les personnes qui ont une attitude positive face à l'immigration et qui considèrent néanmoins que les immigrants ne peuvent pas vraiment être inclus identitairement. Ils sont six en Acadie et trois en Fransaskoisie. Pour eux, les immigrants sont les bienvenus dans leurs régions et ils peuvent participer pleinement à la communauté sur les plans sociaux, économiques et politiques. Ces répondants apprécient que des immigrants contribuent à défendre la cause du fait français en milieu minoritaire et, dans certains cas, que leur présence puisse justifier l'existence de services en français. Mais ces répondants refusent de voir les immigrants comme pleinement « des leurs » et plusieurs se demandent en fait si et pourquoi des immigrants *voudraient* se dire Acadiens ou Fransaskois.

En ce sens, l'ouverture à l'immigration est loin d'être garante d'inclusion identitaire. Mais, inversement, la volonté d'inclusion identitaire n'est pas requise pour qu'il y ait ouverture; en d'autres mots, ne pas envisager que les immigrants puissent devenir Acadiens ou Fransaskois ne signifie pas s'opposer à l'immigration. Empiriquement, on est donc en présence de deux modèles différents d'attitudes positives par rapport à l'immigration, l'un conduisant à la fusion (d'aucuns diraient peut-être l'assimilation des immigrants), l'autre maintenant les immigrants dans une perpétuelle altérité.

### **Les conséquences de ces attitudes**

Sur un plan plus normatif, entendons-nous d'abord sur l'utilité pratique des attitudes positives face à l'immigration, dans la mesure où, de toute façon, des démarches sont entreprises par les divers ordres de gouvernements et le milieu associatif pour augmenter le nombre d'immigrants en milieu francophone minoritaire. Il est évident que l'arrivée et l'intégration des

immigrants se feront d'autant mieux s'ils n'arrivent pas dans un milieu qui leur est d'emblée hostile. Toutefois, nous venons de voir que les attitudes positives face à l'immigration peuvent s'accompagner d'attitudes aussi bien d'inclusion que d'exclusion identitaire des immigrants. Mais en est-il une qui soit préférable à l'autre? Est-il important que les immigrants puissent se dire Acadiens ou Fransaskois? Si oui, pourquoi?

La question qui est soulevée est un peu la même que beaucoup d'immigrants soulèvent à l'endroit de leur inclusion identitaire dans le Canada. Embêtés de constamment se faire demander d'où ils viennent, ils s'interrogent : « Quand devient-on pleinement Canadien? » (Bissoondath, 1993 et 1994; Labelle et Salée, 2001). En devenant citoyens du Canada, les immigrants sont en droit de s'attendre à ce que les gens acceptent naturellement qu'ils se disent Canadiens, ne serait-ce que parce que, juridiquement, ils le sont. Mais il n'existe pas de statut juridique ou même administratif qui sanctionne l'appartenance à l'Acadie ou à la Fransaskoisie. Certes, les élites ont voulu définir cette appartenance (Association communautaire fransaskoise, Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Convention 2004) et elles le font d'une manière qui est très inclusive (Gallant, 2005). Or, mon étude montre que ces définitions ne sont pas systématiquement reprises dans la population, même pas chez les jeunes. En l'absence de critères juridiques et administratifs clairs, l'appartenance des immigrants à ce type de groupe dépend donc du bon vouloir de celui-ci.

D'un côté, si on admet que les immigrants peuvent devenir Acadiens ou Fransaskois, leur intégration *peut* alors être parachevée et on peut cesser de les opposer à un « nous » quelconque (dont on ne veut pas qu'ils « volent les *jobs* », par exemple). Ils *font partie* du « nous ». De l'autre côté, ce ne sera pas le cas si la minorité se voit comme un groupe ethnique, dans lequel on ne peut être inclus que par la généalogie (ou, peut-être, par alliance).

Certains immigrants sont parfaitement à l'aise dans ce second modèle, dans la mesure où, eux aussi, ils voient l'Acadie ou la Fransaskoisie comme un groupe ethnique, dont ils ne se sentent donc naturellement pas partie. Le problème survient lorsque les immigrants *souhaitent* pouvoir être inclus identitairement, notamment lorsqu'ils se sentent interpellés par la lutte politique de ces minorités (pour le maintien du fait français, pour la reconnaissance et la mise en oeuvre de leurs droits linguistiques, etc.).

En général, la population locale voit d'un bon œil cette participation des nouveaux arrivants aux luttes politiques et plusieurs répondants en ont parlé spontanément comme un des avantages de l'immigration. Or, si la population<sup>5</sup> ne permet pas à ces immigrants de se dire Acadiens ou Fransaskois, les immigrants se sentiront peut-être moins interpellés par la lutte elle-même mais surtout par la *dénomination* des organismes qui la portent : Société des *Acadiens* et *Acadiennes* du Nouveau-Brunswick, Assemblée communautaire *fransaskoise*, etc. Selon leurs statuts, ces organismes disent représenter les francophones de toutes origines vivant dans leur province et c'est ainsi qu'ils interprètent le « acadien » ou le « fransaskois » dans leur nom. Or, au vu de mes résultats, cela ne correspond peut-être pas à l'image que la population locale se fait de ce nom.

### Recommandations

Les recommandations qui découleraient de cette étude dépendent en fait d'un choix de société que doivent faire les minorités francophones en milieu minoritaire : veulent-elles, comme c'est visible dans la population, demeurer des groupes à caractère ethniques, c'est-à-dire dont l'appartenance est délimitée par-dessus tout par la généalogie, ou veulent-elles plutôt, comme le font les associations, se voir comme des groupes à caractère plus civique, auxquels l'appartenance est délimitée par des traits et des comportements qu'une personne peut choisir d'adopter. Si on opte pour une définition généalogique, il faudra alors songer à renommer les organismes pour les rendre plus inclusifs, à moins de vouloir maintenir les immigrants en dehors de la lutte politique ou de les forcer à s'organiser en marge d'organismes acadiens ou fransaskois généalogiques. Si on choisit, comme les organismes l'ont déjà fait, d'adopter une définition de soi plus civique, alors on doit entreprendre un important exercice de sensibilisation auprès de la population, pour l'amener à changer sa définition d'Acadien ou de Fransaskois.

### À propos de l'auteur

NICOLE GALLANT est professeure agrégée au Département de science politique à l'Université de Moncton et directrice de recherche au Centre Métropolis de l'Atlantique.

### Références

- BÉRUBÉ, Adrien. (1987). « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans Jacques LAPOINTE et André LECLERC (dir.), *Les Acadiens : état de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 198-228.
- BISSOONDATH, Neil. (1993). « A Question of Belonging : Multiculturalism and Citizenship », dans William KAPLAN (dir.), *Belonging : The Meaning and Future of Canadian Citizenship*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 368-387.
- BISSOONDATH, Neil. (1994). *Selling Illusions. The Cult of Multiculturalism in Canada*, Toronto, Penguin Books.
- CRIC. (2005). « Portraits du Canada 2005 », *Les Cahiers du CRIC*, Centre de recherche et d'information sur le Canada, n° 16. [www.cric.ca/pdf/cahiers/cahierscric\\_jan2005.pdf](http://www.cric.ca/pdf/cahiers/cahierscric_jan2005.pdf).
- GALLANT, Nicole. (2005). « Choix et défis de l'assemblée délibérante : quelle représentation? quelle légitimité? quelle reconnaissance? », *Égalité*, n° 51, p. 241-258.
- GALLANT, Nicole. (2007). « Représentations de l'acadianité et du territoire de l'Acadie chez des jeunes francophones des Maritimes », dans Martin PÂQUET (dir.), *Balises territoriales et références identitaires*, Université Laval (sous presse).
- GALLANT, Nicole. (2008). « Fransaskoisie et Acadie : représentations de l'espace communautaire chez les jeunes », en préparation pour *Francophonies d'Amérique*.
- GALLANT, Nicole, et Chedly BELKHODJA. (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes / Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p.35-58.
- GALLANT, Nicole, Jean-Olivier ROY, et Chedly BELKHODJA. (2007). « L'immigration francophone en milieu minoritaire : portrait de quatre municipalités rurales », *Revue des cantons de l'Est*, sous presse.
- LABELLE, Micheline, et Daniel SALÉE. (2001). « Immigrant and Minority Representations of Citizenship in Quebec », dans D. KLUSMEYER et T. ALEINIKOF (dir.), *Citizenship Today: Global Perspectives and Practices*, Carnegie Endowment for International Peace.
- SORENSEN, M., et H. KRAHN. (1996). « Attitudes Toward Immigrants : A Test of Two Theories », *The Alberta Journal of Educational Research*, vol. XLII, n° 1 (mars), p 3-18.
- THOMASSIN, Dominique. (2007). « L'immigration francophone dans les communautés en situation minoritaire : état de la recherche », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, sous presse.
- TIENHAARA, Nancy. (1974). « Vues des Canadiens sur l'immigration et les objectifs démographiques : Analyse des sondages Gallup d'après-guerre », *Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada*, Ottawa, 105 pages.
- TRÉPANIÉ, Cécyle. (1994). « À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des provinces maritimes du Canada », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 37, p. 181-195.

<sup>5</sup> Nous avons vu que les organismes le permettent tout à fait.

*De nombreuses collectivités rurales et petites villes des provinces Maritimes du Canada sont confrontées à un déclin de leur population. Certaines ont commencé à envisager la mise en œuvre de stratégies de « repopulation ». Cet article expose certains des avantages et des enjeux associés à l'immigration, option qui fait partie de la solution. En se fondant sur les faits du recensement de Statistique Canada et les données régionales tirées des déclarations de contribuables, il semble peu probable que les régions les plus éloignées des provinces Maritimes, qui comptent déjà peu d'immigrants, deviennent une destination de choix pour ces derniers.*

# Les enjeux de l'immigration envisagés comme stratégie de repopulation rurale dans les provinces Maritimes du Canada<sup>1</sup>

DAVID BRUCE

Rural and Small Town Programme  
Mount Allison University

Bon nombre des régions rurales des provinces Maritimes du Canada (la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard) sont depuis quelques années aux prises avec une diminution de leur population. Le vieillissement naturel de la population, l'exode des jeunes, le repli du taux de natalité sous le taux de reproduction et l'absence relative d'immigrants dans ces régions en sont les causes. L'attrait exercé par les possibilités d'emploi et de développement économique en Alberta n'est pas étranger à cette situation. Ces changements ont des conséquences sociales et économiques réelles pour tous les ordres de gouvernement.

À l'échelle municipale, le déclin de la population a une incidence sur l'assiette fiscale locale. En effet, ce phénomène réduit la capacité

de générer des revenus suffisants pour offrir les services municipaux. La diminution de la population a aussi une incidence sur les employeurs locaux et régionaux, car elle réduit la réserve potentielle de travailleurs. À l'échelon provincial, le déplacement de la population dans les secteurs urbains exerce une pression sur le plan de la prestation de services de santé et d'éducation à l'ensemble de la population. À l'échelon fédéral, on exerce des pressions pour veiller à ce que l'accessibilité des programmes, services et infrastructures soit juste et équitable (surtout en ce qui concerne le transport et les communications).

Le présent article se penche sur les défis que doivent relever les régions rurales des provinces Maritimes du Canada et les possibilités dont elles disposent pour attirer les immigrants, afin de résoudre en partie le problème de la régression de leur population. Je commence par donner un bref aperçu des changements liés au déplacement de la population et aux mouvements de migration dans la région. Puis j'indique quelques résultats concernant le nombre d'immigrants qui s'installent

<sup>1</sup> Certaines sections de cet article sont tirées d'un document commandé par le Secrétariat rural – Région Atlantique à Bruce, David et Gwen Lister, avec la participation de Katrina Ellis. *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*. Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2005. Ce document peut être consulté en ligne à [www.rural.gc.ca](http://www.rural.gc.ca).

dans des régions rurales, d'après les données annuelles sur les contribuables des tableaux thématiques au cours de la période 1999-2004, à l'échelle du pays. Ces données sont analysées dans le contexte des déplacements de population à plus large échelle. La discussion qui suit porte sur les enjeux auxquels font face les régions dans leurs efforts d'attirer et de retenir les immigrants. L'article se termine par une analyse des nouvelles possibilités de recherche et des stratégies d'attraction des immigrants envisageables pour les régions rurales.

### **Changements démographiques récents et migrations dans les régions rurales des provinces Maritimes du Canada**

Nous vivons dans une société très mobile. De nos jours, les gens changent davantage de collectivité que les générations précédentes. Il n'est donc pas surprenant de constater que, d'une année à l'autre, un nombre important de personnes ont quitté ou rejoint une collectivité. L'arrivée de nouveaux membres dans une collectivité résulte en partie de l'immigration.

Les chercheurs universitaires et les analystes de politiques et de programmes du gouvernement ont largement documenté les changements démographiques et les mouvements de migration de la population au Canada (Mendelson et Bollman, 1999; Beshiri et Bollman, 2001; Rothwell et coll., 2002; Palmer, 2003; Polese et Shearmur, 2003; Mwansa et Bollman, 2005; Millward, 2005). Les médias d'information ont surtout mis l'accent sur les récits de personnes et de collectivités aux prises avec des problèmes liés à la diminution de la population dans certaines parties des régions rurales canadiennes. Les médias présentent relativement peu de « bonnes nouvelles » au sujet de la croissance ou de la stabilité de la population dans les régions rurales.

La région de l'Atlantique accueille environ 1,3 % de l'ensemble des immigrants qui arrivent au Canada chaque année, dont la majorité s'établit dans les grandes agglomérations de la région (Beshiri et Alfred, 2002; Bruce et Lister, 2005). La croissance démographique en milieu urbain a été appuyée par la migration d'entrée de jeunes et de jeunes adultes provenant de collectivités rurales et de petites villes qui cherchent à poursuivre leurs études, à trouver un emploi ou à vivre des « expériences de vie ». Il s'agit d'un phénomène courant dans les grandes agglomérations de chacune des provinces canadiennes. C'est ainsi que Halifax est la destination des jeunes

provenant des régions rurales de la Nouvelle-Écosse, et Moncton et Fredericton, celles des jeunes du Nouveau-Brunswick.

Les personnes très âgées (qui ont 70 ans ou plus) contribuent également à la croissance démographique en milieu urbain. Elles ont tendance à emménager dans de grandes agglomérations urbaines (ou à proximité) pour jouir d'un meilleur accès aux services de soins de santé complémentaires et pour habiter des logements mieux adaptés qui satisfont à leurs besoins spécifiques liés à la mobilité et au vieillissement (Rothwell et coll., 2002). Un grand nombre des récents projets de développement de logements locatifs à Halifax et dans d'autres agglomérations urbaines ciblent les retraités de moins de 65 ans et les personnes plus âgées.

La croissance démographique ne s'opère pas uniformément dans les régions rurales. Les collectivités rurales et les petites villes qui sont adjacentes à une région métropolitaine ou situées à proximité de grandes agglomérations urbaines sont celles qui affichent la croissance la plus rapide, à un taux qui dépasse parfois celui des villes (Beshiri et Bollman, 2001; Johnson, 2003; Millward, 2005). Ce phénomène s'observe dans toutes les régions du pays et tient à deux facteurs contributifs. Le premier est la migration des adultes de 25 à 69 ans (et des membres de leur famille) des collectivités urbaines à destination de collectivités rurales, situées à proximité, dont on estime qu'elles offrent une meilleure qualité de vie tout en permettant un accès raisonnable aux services offerts dans les agglomérations urbaines. Le deuxième est la migration d'une population provenant de collectivités rurales plus éloignées qui cherche à profiter des possibilités économiques dans une région urbaine ou à proximité. Dans ces collectivités et régions rurales des provinces Maritimes, qui sont généralement situées à plus d'une heure de route des abords de Halifax, Charlottetown, Moncton, Fredericton et Saint John, le défi de la « repopulation des régions rurales » est plus urgent.

Ces dernières années, les mouvements de population et les tendances démographiques dans les provinces Maritimes ont été les suivants :

- Entre les années 1970 et le milieu des années 1990, on a observé dans la région une migration nette négligeable (ce qui signifie qu'au fil du temps, une proportion légèrement supérieure de personnes a quitté la région par

*Des groupes d'immigrants récents et nouveaux ont contribué à la tendance d'établissement en zone urbaine. En effet, ceux qui sont arrivés entre 1981 et 2001 représentaient un peu moins de 2 % de la population des régions principalement rurales, mais plus de 13 % de la population des régions principalement urbaines. (...) En 1993, l'immigration dans les régions rurales a atteint un sommet de 23 200. En 2001 et en 2002, ce chiffre s'établissait à un peu plus de 12 000 (Beshiri et Alfred, 2002; Beshiri, 2004).*

rapport au nombre de personnes en provenance d'autres régions canadiennes qui y ont emménagé), et une nette émigration nette au cours de la dernière décennie.

- Les provinces Maritimes ont affiché des taux relativement faibles d'émigration pour les régions rurales et les petites villes, mais ont aussi présenté certains des plus faibles taux d'immigration, comparativement aux autres régions rurales du Canada. Toutefois, au cours des dix dernières années, le taux d'émigration en provenance des régions rurales et des petites villes a considérablement augmenté.
- Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, l'émigration nette dans les régions rurales a été beaucoup plus importante qu'à l'Île-du-Prince-Édouard (Beshiri et Bollman, 2001; Rothwell et coll., 2002).

En outre, on prévoit que les provinces Maritimes passeront d'une période d'accroissement naturel de la population (plus de naissances que de décès) à une période de régression naturelle de la population (plus de décès que de naissances) avant les autres régions du pays. Les taux de fertilité sont en deçà des moyennes nationales dans les provinces Maritimes (exception faite de l'Î.-P.-É.). Compte tenu du vieillissement des individus de la génération du baby-boom, le nombre de décès commencera à augmenter après 2025. La régression naturelle devrait débiter à un moment donné d'ici 2013.

### **Pleins feux sur l'immigration**

Il ne fait aucun doute que l'immigration est aujourd'hui une question d'actualité, car c'est une problématique liée à l'adaptation démographique, au développement économique, aux pénuries de main-d'œuvre et à la mondialisation de l'économie. On y voit souvent un moyen de lutter contre le recul des taux de fécondité au Canada. L'immigration pourrait toutefois ne pas suffire à régler le problème, car les objectifs annuels

d'immigration ne parviendront pas nécessairement à combler la brèche créée par la baisse des niveaux de remplacement de la population due à l'accroissement naturel (naissances par rapport aux décès) (Couton, 2002; Beshiri, 2004).

Une étude a indiqué qu'il faudrait porter les taux d'immigration à plus de 400 000 pour assurer une main-d'œuvre croissante au Canada (Palmer, 2003). Cette même étude a évalué un éventail de rapports de recherche récents portant sur la question et a signalé que des démographes ont conclu que même à l'échelle nationale, l'immigration permettra seulement de réduire l'ampleur globale de la régression de la population, sans parvenir à l'inverser. Dans le contexte de la régression de la population dans les régions rurales, l'immigration s'inscrirait dans une solution plus globalisante (Bruce et Lister, 2005).

Les immigrants du Canada ont tendance à préférer les zones urbaines aux régions rurales; en 2001, ils comptaient pour 27 % de la population des régions principalement urbaines, comparativement à 6 % de la population des régions principalement rurales. Des groupes d'immigrants récents et nouveaux ont contribué à la tendance d'établissement en zone urbaine. En effet, ceux qui sont arrivés entre 1981 et 2001 représentaient un peu moins de 2 % de la population des régions principalement rurales, mais plus de 13 % de la population des régions principalement urbaines. Au cours de la période écoulée entre 1996 et 2001, la population d'immigrants s'est accrue dans les collectivités rurales adjacentes à des régions métropolitaines au Canada, mais la population d'immigrants a affiché un recul dans les collectivités rurales non adjacentes à des régions métropolitaines et dans les collectivités du Nord. En 1993, l'immigration dans les régions rurales a atteint un sommet de 23 200. En 2001 et en 2002, ce chiffre s'établissait à un peu plus de 12 000 (Beshiri et Alfred, 2002; Beshiri, 2004).

Par ailleurs, les immigrants s'établissant dans des régions rurales ont beaucoup à offrir à leur collectivité d'accueil. En général, les immigrants qui s'établissent dans les régions rurales ont une scolarité supérieure à celle des résidents nés au Canada. Les immigrants arrivés au pays avant 1981 jouissent de très bonnes perspectives d'emploi, sont plus susceptibles de travailler dans la sphère des services professionnels et obtiennent des revenus d'emploi supérieurs, par rapport aux résidents nés au Canada. En ce qui concerne les immigrants nouveaux et plus récents (arrivés au pays après 1981), le tableau n'est pas aussi positif. Collectivement, leurs perspectives d'emploi sont moins bonnes. Ils sont plus susceptibles de travailler dans la sphère des ventes et des services et affichent des revenus d'emploi inférieurs à ceux que gagnent les travailleurs nés au Canada. Ce changement pourrait refléter la diminution du nombre de possibilités d'emploi dans certaines activités de haute spécialisation du secteur des ressources primaires ainsi que l'émergence de la vente en gros et de la vente au détail comme secteur d'emploi dominant dans les régions rurales au Canada (Beshiri et Alfred, 2002).

### **Des immigrants s'établissent dans les régions rurales des provinces Maritimes canadiennes, mais en nombre restreint**

Le Tableau 1 donne un aperçu de l'immigration récente vers les trois provinces Maritimes à l'échelle des comtés. Au cours de la période de cinq ans de 1999 à 2004, 17 926 immigrants au total se sont installés dans la région (10 504 en Nouvelle-Écosse, 6 159 au Nouveau-Brunswick et 1 263 à l'Île-du-Prince-Édouard). La vaste majorité d'entre eux – 14 200 – s'est établie dans les zones urbaines ou dans les comtés accueillant une grande agglomération (comté de Westmorland, N.-B., dans la région de Moncton; comté de Queens, Î.-P.-É. – région de Charlottetown). Lorsqu'on compare le nombre relatif d'immigrants qui s'installent, à l'échelle des comtés, aux schémas de croissance historiques et actuels et au degré de ruralité, plusieurs tendances importantes se dessinent :

- Jusqu'en 2001, les immigrants représentaient un pourcentage moins élevé de l'ensemble de la population des comtés non adjacents à des régions métropolitaines, par rapport aux comtés adjacents de régions métropolitaines et urbaines. Dans les comtés non adjacents à des régions métropolitaines, le pourcentage d'immigrants s'échelonnait de 0,65 % dans le

comté de Gloucester à 4,87 % dans le comté d'Annapolis et, dans 12 comtés sur 20, ils représentaient moins de 3% de la population. Dans les comtés adjacents à des régions métropolitaines, ce chiffre s'échelonnait de 1,65 % dans le comté de Cap-Breton à 5,81 % dans le comté de Charlottetown et, dans 10 comtés sur 13, les immigrants représentaient plus de 3 % de la population.

- Dans tous les comtés non adjacents à des régions métropolitaines, davantage de personnes sont parties qu'il n'en est arrivé au cours de la période 1999-2004, exception faite du comté de Queens au Nouveau-Brunswick. En comparaison, seulement cinq comtés adjacents à des régions métropolitaines sur 13 ont observé la même tendance.
- Sur les 20 régions ou comtés non adjacents à des régions métropolitaines, 11 ont vu leur population diminuer et ont attiré un nombre moins élevé d'immigrants que les comtés dont la population demeurait stable ou augmentait. Les comtés ayant vu leur population diminuer ont attiré de 1,65 % à 2,78 % de tous les immigrants, tandis que les comtés dont la population demeurait stable ont attiré entre 1,90 % et 6,94 % des immigrants établis ailleurs au Canada.
- Certains comtés non adjacents à des régions métropolitaines, dont la population est restée stable ou a augmenté affichaient de très bons résultats au cours de la même période. Des économies assez prometteuses et dynamiques ont contribué à attirer de nouveaux résidents. Les immigrants qui se sont installés dans les comtés de Kings (le plus proche de Charlottetown) et Prince (la région de Summerside) à l'Île-du-Prince-Édouard comptaient pour 3,5 % de l'ensemble des nouveaux venus. Dans les comtés de Madawaska (principalement les régions d'Edmundston et de St. Léonard) et de Carleton (région de Woodstock) au Nouveau-Brunswick, ce chiffre était de près de 7 %.
- En ce qui a trait à certains comtés adjacents à des régions métropolitaines, le tableau n'était pas aussi positif – en particulier pour le comté d'Albert et de Sunbury au Nouveau-Brunswick et le comté de Hants en Nouvelle-Écosse. Ils sont respectivement situés à proximité relative de Moncton, Fredericton et Halifax. Chacune de ces grandes agglomérations urbaines a attiré un nombre important d'immigrants.

TABLEAU 1

### L'immigration (1999–2004) vers les provinces Maritimes du Canada, données de recensement à l'échelon géographique des comtés, par schéma de croissance démographique des dernières années (1981–2001)

Comté	Population totale de la région excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, 2001	Pourcentage d'immigrants de la population 2001	Migration nette, 1999 à 2004	Nombre d'immigrants 1999 à 2004	Immigrants en tant que pourcentage total des entrées, 1999	Perte ou gain de population immigrante	Nombre de périodes entre deux recensements (1981–2001) affichant une croissance de la population	Schéma de croissance démographique
<b>Régions rurales non voisines de RM</b>								
Comté de Cumberland County (N.-É.)	31 715	2,52 %	451	83	1,65 %	Perte	0	En déclin
Comté de Guysborough (N.-É.)	9 720	1,49 %	818	24	1,68 %	Gain	0	En déclin
Comté de Queens (N.-É.)	11 585	3,45 %	153	35	2,05 %	Perte	0	En déclin
Comté de Northumberland (N.-B.)	50 155	1,58 %	1 786	135	2,26 %	Gain	0	En déclin
Comté de Inverness (N.-É.)	19 665	2,49 %	657	75	2,38 %	Perte	0	En déclin
Comté de Pictou (N.-É.)	46 250	2,42 %	602	173	2,74 %	Gain	0	En déclin
Comté de Restigouche (N.-B.)	35 410	1,19 %	2 134	108	2,78 %	Gain	0	En déclin
Comté de Queens (N.-B.)	11 635	3,35 %	6	45	1,53 %	Perte	1	En déclin
Comté de Digby (N.-É.)	19 245	3,12 %	211	65	1,98 %	Perte	1	En déclin
Comté d'Annapolis (N.-É.)	21 470	4,87 %	378	118	2,38 %	Perte	1	En déclin
Comté de Shelburne (N.-É.)	16 095	2,49 %	440	45	2,61 %	Perte	1	En déclin
Comté de Gloucester (N.-B.)	81 760	0,65 %	4 376	137	1,90 %	Gain	2	Stable
Comté de Victoria (N.-B.)	20 920	3,49 %	797	66	1,98 %	Perte	2	Stable
Comté de Yarmouth (N.-É.)	26 520	2,96 %	122	82	2,29 %	Perte	2	Stable
Comté de Kings (Î.-P.-É.)	19 060	2,54 %	237	122	3,49 %	Gain	2	Stable
Comté de Prince (Î.-P.-É.)	43 960	1,73 %	22	220	3,86 %	Gain	2	Stable
Comté de Madawaska (N.-B.)	34 850	2,91 %	1 203	265	6,94 %	Gain	2	Stable
Comté d'Antigonish (N.-É.)	19 390	4,56 %	283	87	2,40 %	Perte	3	En hausse
Comté de Kings (N.-É.)	58 135	4,49 %	384	424	2,86 %	Perte	3	En hausse
Comté de Carleton (N.-B.)	26 895	4,29 %	41	304	7,02 %	Gain	4	En hausse
<b>Régions rurales voisines de RM</b>								
Comté de Richmond (N.-É.)	10 125	3,60 %	519	28	1,78 %	Perte	0	En déclin
Comté de Cap-Breton (N.-É.)	107 880	1,65 %	3 537	236	2,00 %	Gain	0	En déclin
Comté de Victoria (N.-É.)	7 860	3,05 %	116	36	2,54 %	Perte	1	En déclin
Comté de Lunenburg (N.-É.)	47 010	4,31 %	920	275	3,31 %	Perte	2	Stable
Comté de Kings (N.-B.)	63 810	4,28 %	594	328	2,07 %	Perte	3	En hausse
Comté de Kent (N.-B.)	30 970	2,86 %	710	127	2,57 %	Perte	3	En hausse
Comté de Colchester (N.-É.)	48 780	3,30 %	755	272	2,75 %	Perte	3	En hausse
Comté de Charlotte (N.-B.)	27 020	5,81 %	141	165	3,95 %	Perte	3	En hausse
Comté d'Albert (N.-B.)	26 465	3,25 %	466	97	1,08 %	Perte	4	En hausse
Comté de Sunbury (N.-B.)	25 705	3,42 %	271	168	1,40 %	Perte	4	En hausse
Comté de Hants (N.-É.)	40 175	3,48 %	728	181	1,63 %	Perte	4	En hausse
Comté de Westmorland (N.-B.)	122 405	2,88 %	6 769	1268	3,97 %	Gain	4	En hausse
Comté de Queens (Î.-P.-É.)	70 365	4,11 %	1 717	921	7,00 %	Gain	4	En hausse
<b>Régions intermédiaires et urbaines</b>								
Comté de Saint John (N.-B.)	75 270	3,17 %	1 073	1 057	6,31 %	Gain	0	En déclin
Comté de York (N.-B.)	86 435	5,32 %	2 169	1 889	8,26 %	Gain	4	En hausse
Comté de Halifax (N.-É.)	355 945	6,85 %	8 760	8 265	10,66 %	Gain	4	En hausse

Adapté de : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives. *Tableau A : Estimations de la migration selon la province d'origine et de destination, de 1999-2000 à 2003-2004*. 91C0025. Février 2006; Mwansa, Pius et Ray D. Bollman, 2005, « Les tendances démographiques des collectivités dans leur contexte régional », *Bulletin d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 6, n° 3; et Statistique Canada, s. d. *Citoyenneté, immigration, lieu de naissance, statut des générations, origine ethnique, minorités visibles et peuples autochtones, 200, Provinces, divisions de recensement, municipalités, Recensement de 2001*, E-STAT. Version mise à jour le 5 juillet 2004. [http://estat.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgei.exe?ESTATFILE=ESTAT\(FRANCAIS\)F-MAIN.HTM&LANG=F](http://estat.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgei.exe?ESTATFILE=ESTAT(FRANCAIS)F-MAIN.HTM&LANG=F) (consulté le 11 janvier 2007).

#### Notes concernant le tableau

Les schémas de croissance de la population correspondent aux catégories suivantes :

En hausse = accroissement de la population au cours de trois ou quatre périodes intercensitaires

Stable = accroissement de la population au cours de deux périodes intercensitaires

En déclin = diminution de la population au cours de trois ou quatre périodes intercensitaires

- Lorsqu'on compare le pourcentage d'immigrants parmi les nouveaux venus qui se sont installés dans un comté entre 1999 et 2004 au pourcentage d'immigrants déjà établis de la population en 2001, on constate que, dans la plupart des comtés urbains (notamment Westmorland, N.-B. et Queens, Î.-P.-É.), la population d'immigrants s'est accrue plus rapidement que la population d'immigrants déjà établie. En outre, neuf des 20 comtés non-voisins de régions métropolitaines et trois des 13 comtés voisins de régions métropolitaines ont attiré un pourcentage plus élevé de population immigrante, par rapport à la population d'immigrants déjà établie. Tous les autres comtés ont « perdu du terrain » en ce qui concerne leur capacité à attirer davantage d'immigrants.
- Les entreprises ont tendance à être de moindre envergure et moins spécialisées, et elles ne font pas appel à une main-d'œuvre hautement spécialisée;
- Des coûts de services élevés (pour les services publics en tous genres);
- Une carence sur le plan de la gamme de services offerts; ceux-ci peuvent par ailleurs être concentrés dans une seule collectivité.

Il s'agit là de généralisations. Dans chaque province, on trouve des régions ou des collectivités rurales qui sont confrontées à un nombre relativement faible de ces problèmes. En revanche, il s'agit là de façon générale de certaines des limites qui contribuent à la perte de population et qui créent un cycle vicieux de fermeture d'entreprises et d'arrêt de services, qui mène à un nouveau cycle de diminution de la population.

### **Gain ou perte de population immigrante**

Le bassin d'immigrants d'un comté s'est élargi si le pourcentage d'immigrants entrants était plus élevé en 1999-2004, par rapport au pourcentage de la population immigrante déjà établie en 2001. Le bassin d'immigrants d'un comté a diminué si le pourcentage d'immigrants entrants était moins élevé en 1999-2004, par rapport au pourcentage de la population immigrante déjà établie en 2001.

### **Défis liés à l'attraction des immigrants dans les régions rurales des provinces Maritimes canadiennes**

Les régions rurales partagent un certain nombre de caractéristiques qui les rendent vulnérables à la perte de population et font en sorte qu'il y est plus difficile d'attirer une nouvelle population. Ces caractéristiques, courantes presque partout dans les provinces Maritimes, comprennent, généralement (Bruce, 2003; Polese et Shearmur, 2003; Freshwater, 2004; Millward, 2005; Bruce et Lister, 2005) :

- L'éloignement (plus d'une heure en voiture) des régions métropolitaines;
- La faible densité de population;
- Moins de commodités;
- Un taux plus élevé de pauvreté;
- La faible diversité dans les secteurs d'activité et au chapitre des activités d'emploi;
- En général, les employeurs offrent des salaires moins élevés;

### **Stratégies visant à attirer des immigrants dans les collectivités rurales**

Plusieurs études ont indiqué que la plupart des immigrants, mais pas tous, choisissent leur destination avant tout en fonction de la présence de membres de leur parenté et de réseaux ethniques, et ensuite en fonction d'éventuelles possibilités d'emploi. Lorsqu'on atteint un nombre suffisant de membres d'un groupe d'immigrants dans un secteur donné, d'autres suivront. En revanche, leur décision de s'établir dépend aussi de l'emploi, de l'accessibilité à des services sociaux appropriés et de l'accueil de la communauté (Couton, 2002; Beshiri et Alfred, 2002; Metropolis Atlantique, 2004). Une étude portant sur l'immigration dans les collectivités rurales aux États-Unis a montré que la moitié des immigrants était répartie au cours des cinq années suivant leur arrivée, principalement à cause du manque de possibilités d'emploi (Johnson, 2003). Par ailleurs, cette étude a aussi montré que le parrainage d'immigrants par une église avait contribué à les encourager à demeurer dans la collectivité. Il ressort clairement des travaux de recherche sur le développement rural en général que la cohésion sociale et l'interaction sociale sont des enjeux extrêmement importants dans les collectivités rurales (Bruce, 2003); par conséquent, les collectivités rurales doivent absolument se préparer à accueillir les immigrants et à les intégrer dans leur milieu si elles veulent que ces derniers s'y installent et y apportent leur contribution.

*Les régions rurales des provinces Maritimes du Canada sont confrontées au problème du déclin de leur population, lequel représente un enjeu crucial pour tous les ordres de gouvernement. Des immigrants s'installent dans les régions rurales, mais leur nombre est peu élevé par rapport à l'ensemble des arrivants et de la population de la région.*

Plusieurs mesures importantes pourraient être adoptées par l'ensemble des intervenants souhaitant l'amélioration des taux d'immigration et de maintien des immigrants dans les collectivités rurales, notamment les suivantes :

- un investissement public stable dans l'infrastructure socioéconomique des régions rurales, y compris le maintien des services de santé et d'éducation essentiels;
- la réorientation de la formation professionnelle offerte dans les collectivités rurales afin que les cours dispensés soient étroitement assortis aux besoins des employeurs locaux;
- la définition au sein de la collectivité des perspectives d'affaires et d'emploi susceptibles d'attirer les immigrants et le jumelage des investisseurs immigrants ayant dressé des plans d'entreprise avec les collectivités dans lesquelles il y a des possibilités de réussite;
- l'information des dirigeants communautaires et des citoyens sur la diversité culturelle, les groupes ethniques et les normes sociales au sein des diverses populations d'immigrants.

Le facteur clé pour optimiser l'intégration et la rétention des immigrants tient peut-être à la création d'une « communauté accueillante ». Une communauté accueillante se dit d'une communauté qui offre un soutien vigoureux à l'égard des contributions, des défis et de la diversité des immigrants (tant dans le milieu de travail qu'à l'extérieur), un secteur bénévole actif pour fournir un soutien continu aux nouveaux arrivants, une infrastructure locale de qualité (logements, écoles, etc.) pour répondre aux besoins des nouveaux résidents, et la prestation de services efficaces d'établissement, offerts conjointement avec le gouvernement provincial (Bruce et Lister, 2005).

### **Conclusion**

Les régions rurales des provinces Maritimes du Canada sont confrontées au problème du déclin de leur population, lequel représente un enjeu crucial pour tous les ordres de gouvernement.

Des immigrants s'installent dans les régions rurales, mais leur nombre est peu élevé par rapport à l'ensemble des arrivants et de la population de la région. Cela est particulièrement vrai dans les comtés non adjacents à des régions métropolitaines, situés à plus grande distance des installations collectives et des services et possibilités qu'offrent ces dernières. Même dans les comtés adjacents aux régions métropolitaines, le nombre de nouveaux immigrants qui s'installent (1999-2004) reste inférieur à celui des immigrants déjà établis (2001).

Voici quelques possibilités de recherches futures. Il serait nécessaire d'effectuer un suivi longitudinal des déplacements des ménages immigrants, à l'aide des données disponibles sur les contribuables, en particulier pour déterminer la durée de leur séjour lorsqu'ils s'établissent dans une région rurale et où ils vont lorsqu'ils la quittent. Une analyse plus approfondie des caractéristiques démographiques des immigrants en milieu rural permettrait de comprendre les différences, le cas échéant, entre les immigrants qui s'installent en zone urbaine et ceux qui s'établissent en zone rurale. Cette analyse devrait également examiner toutes les différences urbaines-rurales selon le pays d'origine. Il faudrait en outre caractériser et analyser les expériences vécues par les immigrants du milieu rural en menant une recherche qualitative (entrevues, groupes d'attention, récits) pour mieux comprendre les facteurs de réussite liés à leur intégration et à leur établissement dans les régions rurales des provinces Maritimes. Enfin, des études de cas portant sur des collectivités, des villes, des villages et des comtés spécifiques ayant attiré un nombre élevé d'immigrants pourraient s'avérer utiles. Cela permettrait de documenter les stratégies et les facteurs de réussite dont d'autres acteurs pourraient tenir compte. Parallèlement, un bref examen des collectivités qui ont essayé de façon proactive d'attirer et de retenir des immigrants et qui n'y sont pas parvenues contribuerait aussi à déterminer les obstacles potentiels et les enjeux à résoudre.

En général, les collectivités et les municipalités n'ont pas de rôle direct à jouer dans le processus d'immigration. En vue de devenir des collectivités accueillantes, notamment en créant des équipes d'aide à l'établissement, des programmes communautaires et des services de soutien, il est toutefois important que les collectivités travaillent de pair avec les organismes régionaux de développement économique en vue de préparer des stratégies d'attraction et de rétention des immigrants dans le cadre d'un plan d'action plus large de (re)population.

## Références

- BESHIRI, Roland, et Emily ALFRED. (2002). *Les immigrants au Canada rural. Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n° 2.
- BESHIRI, Roland. (2004). « Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4.
- BESHIRI, Roland, et Ray BOLLMAN. (2001). « Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 2.
- BRUCE, David. (2003). « *Moving Rural Communities from Opportunities to Action in the New Rural Economy* », dans BRUCE, David et Gwen LISTER (dir.), *Opportunities and Actions in the New Rural Economy*, Sackville, N-B, Rural and Small Town Programme, p. 1-18.
- BRUCE, David, et Gwen LISTER, avec Katrina ELLIS. (2005). *Repopulation des régions rurales du Canada atlantique : document de discussion*, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2005.
- CANADA. STATISTIQUE CANADA. (s.d.). *Citoyenneté, immigration, lieu de naissance, statut des générations, origine ethnique, minorités visibles et peuples autochtones, 2001*. Recensement du Canada de 2001 (Provinces, divisions de recensement, municipalités), E-STAT, consulté le 5 juillet 2004. <http://estat.statcan.ca/cgi-win/CNSMCGI.EXE?ESTATFILE=EStat\Francais\F-Main.htm> (consulté le 11 janvier 2007).
- COUTON, Philippe. (2002). « Immigrants hautement qualifiés : questions et tendances récentes », *ISUMA : revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 3, n° 2, p. 118-128. Disponible seulement sur Internet, à l'adresse [www.isuma.net/v03n02/couton/couton\\_f.pdf](http://www.isuma.net/v03n02/couton/couton_f.pdf) (consulté le 4 avril 2007).
- FRESHWATER, David. (2004). « Delusions of Grandeur: The Search for a Vibrant Rural America », dans HALSETH, Greg et Regine HALSETH (dir.), *Building for Success: Explorations of Rural Community and Rural Development*, Brandon, Manitoba, Rural Development Institute, Brandon University and Canadian Rural Revitalization Foundation.
- JOHNSON, Kenneth. (2003). « *Unpredictable Directions of Rural Population Growth and Migration* », dans David L. BROWN David, et Louis E. SWANSON (dir.), *Challenges for Rural America in the Twenty-First Century* University Park, Pennsylvanie, Pennsylvania State University Press, p.19-31.
- MENDELSON, Robert, et Ray BOLLMAN. (1998). « Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 90 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 1, n° 1.
- CENTRE METROPOLIS DE L'ATLANTIQUE. (2004). *Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins*, conférence du volet économique, Halifax, novembre.
- MILLWARD, Hugh. (2005). « Rural Population Change in Nova Scotia, 1991-2001: Bivariate and Multivariate Analysis of Key Drivers », *Le Géographe canadien / Canadian Geographer*, vol. 49, n° 2, p. 180-197.
- MWANSA, Pius, et Ray D. BOLLMAN. (2005). « Les tendances démographiques des communautés dans leur contexte régional », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 6, n° 3.
- PALMER, John. (2003). *The Coming Demographic Challenges for Atlantic Canada: Implications for Industrial Change and Productivity*, préparé pour la Atlantic Canada Economics Association.
- POLÈSE, Mario, et Richard SHEARMUR. (2003). « How can we Halt the Demise of Canada's Peripheral Regions? », *Options politiques / Policy Options*, mai, p. 4752.
- ROTHWELL, Neil, Ray D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY et Jeff MARSHALL. (2002). « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 6.

*Comme on peut le constater au Canada atlantique, depuis quelques années, les immigrants francophones semblent être enclins à migrer vers des communautés rurales francophones au lieu d'aller vers les centres urbains. Des modèles de compréhension spécifiques sont nécessaires pour saisir les singularités de cette forme de migration et faire en sorte qu'elle puisse constituer un véritable gage d'avenir pour la revitalisation des communautés qui en dépendent.*

# L'immigration vers les communautés rurales : un phénomène singulier et singulièrement prometteur

IBRAHIM OUATTARA ET CAROLE C. TRANCHANT  
Université de Moncton

La migration d'actifs vers les régions rurales, quoique marginale statistiquement parlant, est importante non seulement pour certaines régions, mais également pour les migrants, parce qu'elle est souvent reliée à des enjeux identitaires, professionnels et familiaux de premier ordre. Quoique peu étudiée, cette migration « à contresens » n'est pas nouvelle. Aux États-Unis, le courant migratoire a commencé à s'inverser dans les années 1970 : les gains totaux de population des zones rurales ont alors dépassé ceux des centres urbains (Johnson, 2006). Au Canada, le solde migratoire des régions rurales et des petites collectivités (RRPV)<sup>1</sup> s'est aussi inversé durant cette période et a continué à progresser entre 1991 et 1996 (Rothwell et coll., 2002). En France, les campagnes ne se dépeuplent plus depuis 1975 et on observe même, depuis 1982, une inversion du flux migratoire en faveur de certaines localités du « rural isolé » (Debroux, 2003; Poncet-François, 2003)<sup>2</sup>.

En plus de la migration interne<sup>3</sup>, la migration externe (immigration) peut jouer un rôle majeur dans la croissance démographique des zones non métropolitaines. Aux États-Unis, on lui attribuait 31 % de l'augmentation totale de population à

l'extérieur des grandes métropoles entre 2000 et 2004 (Johnson, 2006). On comprend dès lors que le Canada considère l'immigration comme « un des éléments stratégiques qui permettra de traiter de la question du déficit démographique » en général, et plus particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire (CIC, 2005). C'est dans cette optique

---

<sup>1</sup> Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains. Elles comprennent toutes les villes qui comptent de 1 000 à 9 999 habitants et les régions rurales dont moins de 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain d'une région métropolitaine ou d'une agglomération de recensement. Cette définition a été proposée comme point de départ et de comparaison pour comprendre la population rurale canadienne (du Plessis et coll., 2002; Rothwell et coll., 2002).

<sup>2</sup> Le gain total de population du rural isolé en France est passé de 8 000 personnes (migrations nettes 1975-1982) à 24 000 personnes (migrations nettes, 1982-1990) (Debroux, 2003).

<sup>3</sup> Migrant interne : personne ayant déménagé à l'intérieur du Canada. Migrant externe : personne ayant déménagé qui demeurait au Canada le jour du recensement mais qui résidait à l'extérieur du Canada un ou cinq ans plus tôt selon le cas (Statistique Canada, 2001). Dans ce texte, le terme « migrants » désignera à fois les migrants internes et les migrants externes (p. ex., immigrants); le terme « migration » revêt la même signification.

que le Canada a adopté un cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones minoritaires (CIC, 2003), et qu'un modèle de développement rural, le Carrefour d'immigration rurale, a été mis sur pied au Nouveau-Brunswick, notamment, « afin de promouvoir l'immigration francophone en milieu rural en attirant les immigrants francophones et francophiles vers les collectivités rurales de l'Acadie » (Partenariat rural canadien, 2006).

Si l'importance de telles initiatives ne fait pas de doute, il reste que le phénomène migratoire vers le rural isolé et/ou minoritaire est trop complexe pour que l'on puisse trouver des réponses durables à la question de la revitalisation des communautés concernées, sans avoir au préalable une compréhension théorique adéquate de la nature, des causes et des modalités de cette migration. Car, plus qu'un simple déplacement dans l'espace, l'immigration vers le rural est un processus long et complexe qui engage toute la biographie du migrant, avec des implications profondes sur les plans identitaire et relationnel. Sa compréhension exige donc de saisir ce qui pousse *certaines* personnes en particulier à préférer des zones rurales isolées ou minoritaire. Il est manifeste, au premier abord du moins, d'une part que les immigrants recherchent plutôt les endroits où se trouvent le plus d'opportunités (emploi, services de santé, éducation, etc.), ce qui est rarement en faveur des destinations rurales et, d'autre part, que les résistances à l'égard de l'immigration et du multiculturalisme sont souvent plus marquées en milieu rural (Fennelly et Frederico, 2006; EUMC, 2005).

Par conséquent, à moins d'être capable de comprendre les raisons de l'« attractivité » des régions rurales (en dépit des désavantages marqués qu'elles présentent aussi), on s'engage soit à tourner autour du problème, soit à vouloir faire de nouveaux plats avec de vieilles recettes. Pourtant, comme nous le montrons, il existe une façon plus prometteuse de penser l'immigration vers les régions rurales. Il s'agit de l'appréhender comme une composition d'ensemble ou une configuration de liens (plutôt qu'un ensemble de variables isolées), dont la compréhension requiert d'interroger l'histoire de vie des migrants. Pour le montrer, nous ferons un bref examen des approches méthodologiques de la migration. Nous présenterons ensuite un modèle heuristique de l'immigration vers le milieu rural, basé sur l'approche biographique et sur trois hypothèses principales.

## Préambule théorique et méthodologique

Quelles que puissent être les différences de perspectives qui guident les auteurs, on peut classer les différentes approches méthodologiques du fait migratoire en quatre grandes catégories.

### L'approche démographique ou statistique

Cette approche se concentre sur la compilation de données démographiques et statistiques sur les flux d'entrée et de sortie de populations, pour calculer les soldes migratoires correspondants – gains ou pertes nets de population par année, provinces, villes, régions, tranche d'âge, etc. Elle a certes l'avantage de fournir des indications précises (et souvent précieuses) sur les pertes ou les gains observés dans tel ou tel cas. Mais elle n'éclaire pas véritablement sur les causes et les motivations de ces migrations. Comme elle ne se préoccupe que de l'aspect physique des mouvements migratoires, elle réduit souvent la migration à « un ensemble prédéterminé de variables, et dissocie ces variables individuellement les unes des autres, négligeant le plus souvent les articulations qui les unissent et qui, seules, leur donnent sens » (Rosental, 1990).

### L'approche économétrique

Cette approche tente, à partir de modèles mathématiques, de saisir les facteurs qui entrent ou n'entrent pas en ligne de compte dans les décisions de migration vers telle ou telle destination. Akbari et Sun (2006) ont ainsi montré que l'immigration vers le Canada atlantique s'explique par le fait que, contrairement à la compréhension commune, ni la taille de la population cible, ni le caractère urbain n'ont été déterminants pour les immigrants qui sont venus s'y installer entre 1991 et 2001. De façon paradoxale, ce seraient plutôt des facteurs comme le taux de chômage relativement élevé et la présence d'enclaves ethniques qui auraient été déterminants dans la décision de ces migrants (Akbari et Sun, 2006).

Bien que plus complète que la première, cette approche ne dit rien des raisons et des causes qui furent à l'origine de la décision même de migrer. Elle ne dit rien non plus de ce qui se passe après la migration. Même si elle s'aventure parfois dans la recherche des motifs, elle reste essentiellement guidée par une représentation du sujet empreinte de la vision rationaliste de l'économie. Omettant par là que le candidat à la migration peut être mû par des raisons autres que celles de promotion sociale et économique, en l'occurrence des

raisons qui comptent d'autant plus pour lui ou elle qu'elles ne sont pas quantifiables (raisons identitaires, recherche d'une partie de soi, réalisation d'un rêve, etc.)<sup>4</sup>.

#### L'analyse des motivations

Cette approche s'intéresse aux raisons et aux motifs qui guident les migrants dans leurs choix. Dans cette mesure, elle évite certes l'écueil qui consiste à expliquer la migration par la recherche d'une promotion économique ou professionnelle. Mais elle court parfois le risque de basculer dans ce qu'on peut appeler le « déterminisme du lieu d'arrivée » et qui revient à insinuer que « ce n'est pas l'emploi qui "attire" mais la "qualité de vie", le "cadre de vie", etc. » (Debroux, 2005). Cela a pour conséquence que :

[i]mplicitement, les espaces de départ et d'arrivée sont perçus d'emblée comme structurellement différents, les qualités et atouts attribués à l'un font pendant aux défauts de l'autre, le différentiel expliquant le sens des flux (Debroux, 2005).

De ce fait, cette approche donne l'impression que « les migrants constitueraient une population homogène mobilisant une lecture univoque du "lieu d'arrivée"; qu'ils proviendraient donc de "lieux" eux-mêmes relativement homogènes au niveau structurel et qu'ils les quitteraient pour des raisons similaires ». Elle donne aussi l'impression que les migrants sauraient parfaitement ce qui les a fait partir et choisir telle ou telle destination, alors que souvent les véritables raisons du départ peuvent rester enfouies dans le subconscient.

#### L'approche biographique

Cette approche a l'avantage de replacer le sujet dans son milieu social et de donner à voir comment le projet de migration est transformé au gré des opportunités et des événements subséquents (Catani, 1986), tout comme les autres agissements de la personne. Loin d'être le simple résultat d'une « causalité mécanique simple », la migration est ici appréhendée comme un processus global qui a souvent des racines dans l'histoire intime de l'individu ou dans les types d'opportunités que ses dispositions ou ses compétences lui permettront de développer au lieu d'arrivée. Cette manière de considérer la

migration présente également d'autres intérêts : premièrement, la migration peut servir de révélateur à des questions souvent cruciales par rapport au choix de la destination de migration, mais qui ne sont pas toujours explicitement formulées dans l'esprit du migrant, comme les questions d'identité et d'enracinement (Rosental, 1990). Deuxièmement, la migration peut être appréhendée à travers les comportements, et pas seulement à travers les discours ou les constructions qu'en donnent les migrants. En ce sens, le récit donne la possibilité d'identifier et de comprendre ce que Catani (1986) appelle les « détours identitaires entre identité socioprofessionnelle, identité familiale originaire et identité personnelle ». Autrement dit, « cela permet [au migrant] de comprendre quelle pièce il a joué, et en quoi il était habité par un profond sentiment d'illégitimité qui lui faisait se dire "je ne devrais pas être là" » avant de migrer (de Gaulejac, 2000).

#### Un modèle de l'immigration vers les régions rurales

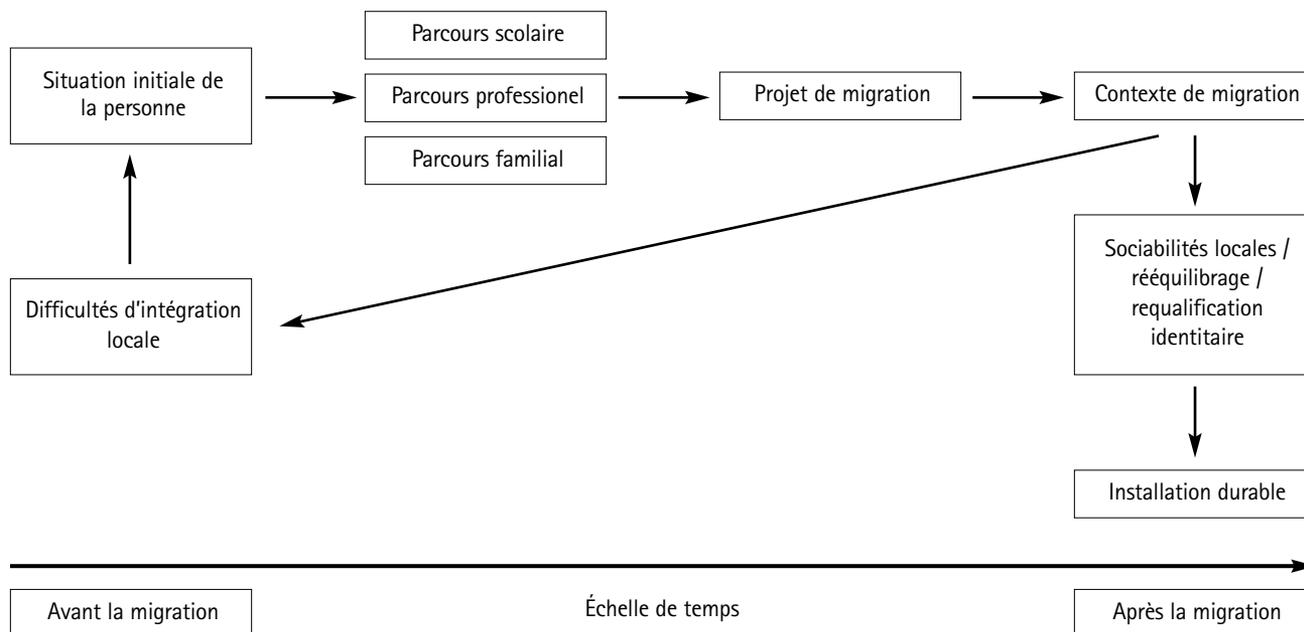
Cette dernière approche nous semble prometteuse parce qu'elle mobilise non seulement une autre compréhension de la migration vers les zones rurales, mais parce qu'elle permet aussi de mieux comprendre ce qui conduit les migrants à choisir telle destination précise à un moment donné de leur histoire. C'est dans une perspective similaire que se situent Debroux (2003, 2005) et Rosental (1990), qui utilisent le récit de vie comme méthode d'investigation pour appréhender la migration interne vers le rural. L'un des postulats de cette approche est que la migration est l'occasion pour le sujet de dénouer des crises (professionnelle, familiale et identitaire) et, par conséquent, un moyen pour l'individu d'opérer une sorte de rééquilibrage identitaire.

C'est donc la singularité des parcours biographiques des migrants qui est d'abord privilégiée, mais également les indices permettant de montrer que, au-delà de l'hétérogénéité des origines, des formations et des parcours professionnels individuels, la migration joue le rôle d'un événement fondateur pour l'individu, en lui ménageant la possibilité de pouvoir se recomposer au terme d'un processus difficile et complexe de recherche de soi. Dans cette perspective, la migration (simple déplacement spatial) est rarement une fin en soi, mais un processus qui, loin d'être déterminé par des

<sup>4</sup> On peut faire plusieurs objections à cette critique mais on ne peut pas les examiner ici.

FIGURE 1

**Représentation schématique du processus d'immigration dans le modèle envisagé**



motifs économiques ou matériels, a beaucoup plus à voir avec la recherche d'un équilibre interne, la recherche de gratifications symboliques ou de compensations psychologiques à une situation initiale problématique ou jugée insatisfaisante par le sujet (Debroux, 2003).

Les variables privilégiées dans ce type d'analyse sont : les socialités familiales antérieures mais également subséquentes et la place que l'individu occupait dans sa famille, son parcours socioprofessionnel, son réseau relationnel, etc., car souvent l'immigration vers le rural se révèle être un moyen pour l'individu d'opérer une requalification de soi (identitaire, sociale, professionnelle ou familiale). Le modèle d'analyse est résumé schématiquement dans la Figure 1.

Dans ce modèle, l'avant-migration est tout aussi importante que l'après-migration pour comprendre la nature même de la migration. En effet, il existe différents types de migration (p. ex., migration de maintien ou de rupture selon la typologie de Rosental (1990)) et, entre ces extrêmes, une série de gradations qui dépendent à la fois du contexte migratoire mais aussi des dispositions de l'individu et de son réseau relationnel.

Précisons que ce modèle doit être utilisé comme une approximation de la migration vers le rural. Il faut en effet se garder, surtout lorsqu'il s'agit de phénomènes aussi complexes, de croire

en l'existence d'une détermination sociologique ou culturelle qui pousserait certaines personnes à tenter ce type de migration, détermination dont une observation bien conduite parviendrait à isoler les facteurs, car :

La compréhension des comportements d'un individu ne se réduit pas à une « formule génératrice » simple. Les migrants, porteurs de dispositions rendant possible ce type de migration (...), ne sont pas pour autant mécaniquement déterminés à migrer vers ce type d'espace (Debroux, 2003).

Le modèle proposé devra donc être modulé, notamment en tenant compte des expériences et des contextes spécifiques de chaque cas, et du fait que l'espace rural est lui-même différencié (différentes catégories et même au sein d'une catégorie, différences selon la situation géographique). À ce constat, ajoutons que les mêmes types d'espaces peuvent induire des comportements démographiques différents selon les régions.

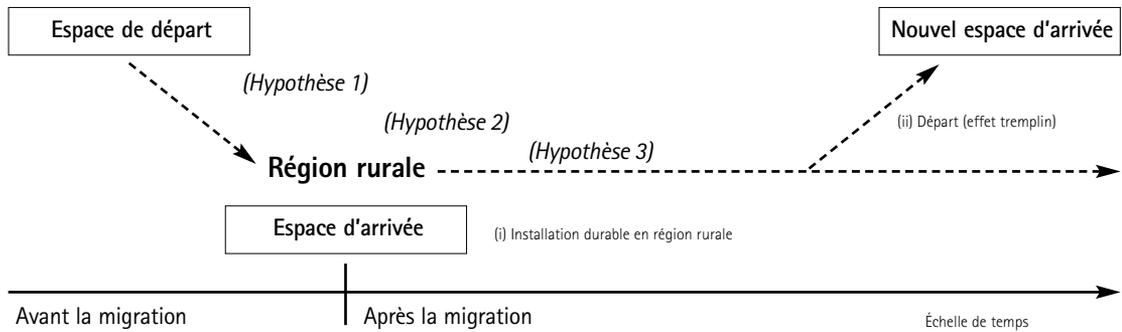
**Mise en œuvre du modèle**

Nous faisons reposer la mise en œuvre du modèle sur trois hypothèses principales que nos recherches visent à tester. La Figure 2 en donne une illustration schématique dans le parcours de migration.

FIGURE 2

**Représentation schématique de l'immigration vers une région rurale dans le modèle envisagé**

Candidat(e) à la migration



**Hypothèse 1 : Adéquation lieu/personne ou « auto-sélection favorable »**

Cette hypothèse ne doit pas être entendue comme impliquant que le lieu de destination, et plus précisément sa caractéristique rurale, déterminerait automatiquement certaines personnes à y migrer. Cela reviendrait à basculer dans le « déterminisme du lieu d'arrivée ». Au contraire, cette hypothèse signifie qu'il s'opère une sorte d'« auto-sélection favorable » (Chiswick, 2000) de ceux qui migrent vers les régions rurales, qui découle de ce que ces personnes seraient porteuses de caractéristiques ou de dispositions particulières qui les rendraient particulièrement aptes à vivre, à s'installer et à s'épanouir à l'écart des grandes villes.

Autrement dit, pour qu'il y ait installation durable, le lieu de destination doit être propice à l'expression et à la réalisation d'une certaine singularité originelle ou de dispositions dont le migrant est porteur. En ce sens, la destination de migration (migration avec installation durable) devient alors une ressource que l'individu peut mobiliser pour requalifier son identité. Il y donc adéquation entre la destination et la personne :

La migration vers ces communes rurales permet, aux plus dotés en capital culturel et économique et qui peuvent bénéficier du soutien de leur famille d'origine et de leur réseau de relations, de se reclasser avantageusement. *A contrario*, pour les migrants en rupture de ban social, l'espace rural isolé devient un refuge. Quelle que soit leur position locale, ils trouvent des proximités avec d'autres migrants qui leur servent, pour un temps du moins, de groupe de référence (Debroux, 2003).

Dans le modèle proposé, les dispositions de l'individu sont donc aussi importantes que les caractéristiques du lieu d'arrivée parce qu'elles agissent comme des « opportunités » intrinsèques à la personne. En effet, comme il y a relativement peu d'opportunités extrinsèques<sup>6</sup> (p. ex., emploi, éducation, etc.) dans les régions rurales, les opportunités intrinsèques deviennent primordiales. Si ces dernières sont insuffisantes, on peut supposer que les autres occasions suffiront difficilement à retenir la personne dans une localité rurale.

**Hypothèse 2 : Le projet migratoire et l'influence du contexte migratoire**

Toutes les migrations n'obéissent pas au même schéma. Certaines sont envisagées par le migrant comme une retraite ou un épisode temporaire. Dans ce cas, le migrant maintient ses contacts avec sa famille ou ses relations antérieures, même si par ailleurs il tente de développer un réseau relationnel au lieu d'arrivée. Cela dit, remarquons que le contexte migratoire peut aussi intervenir et venir modifier l'intention de départ, c'est-à-dire transformer un projet temporaire en une installation durable et vice versa. Mais il y a aussi des migrations qui sont envisagées par le migrant comme un déplacement définitif, auquel cas on parle de migration de rupture. Encore là, le contexte peut venir modifier le projet de départ.

Somme toute, il faut toujours un contexte favorable pour que la migration et l'installation aient lieu. En ce sens, des initiatives comme les Carrefours d'immigration rurale (CIR) sont un élément contextuel important : elles peuvent agir comme élément déclencheur ou motivateur de

l'acte d'immigration. Ce qui est positif en regard des objectifs de recrutement ou d'attraction. Mais pourront-elles être pérennisées? C'est un défi auquel font face les communautés rurales francophones minoritaires comme celles du CIR de Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick.

La promotion de l'immigration vers cette destination y est active; on y vante les occasions. Or on court ainsi le risque d'attirer des personnes qui ne possèdent pas nécessairement les qualités nécessaires pour s'installer durablement (hypothèse de l'adéquation lieu/personne). En d'autres termes, un recrutement trop intensif peut inactiver le processus d'auto-sélection favorable (basé sur les dispositions personnelles particulières et la singularité originelle), ce qui est potentiellement problématique. Si, initialement, l'adéquation n'est pas assez bonne, cela risque de miner l'objectif de rétention des nouvelles recrues, avec les coûts élevés que cela sous-tend (investissements non rentabilisés). D'où l'importance d'assurer une bonne adéquation au départ.

### Hypothèse 3 : Les sociabilités locales et le réseau relationnel

Cette hypothèse concerne surtout l'après-migration : la migration sera-t-elle stable et définitive (installation durable) ou bien le parcours migratoire se poursuivra-t-il? Cela dépend dans une certaine mesure des hypothèses 1 et 2, mais les possibilités de sociabilité qu'offre le lieu d'arrivée ont aussi un impact décisif.

D'un côté, le migrant qui arrive dans un milieu rural peut ressentir davantage de pression sociale pour s'adapter à son nouvel environnement. Il accordera probablement plus de soin, sinon pour tisser des relations locales, du moins pour éviter les rapports conflictuels, notamment parce qu'il est déjà conscient d'être différent. Et s'il ne trouve pas dans le milieu d'accueil suffisamment de ressources ou d'occasions pour développer un réseau relationnel adéquat, il se renfermera peut-être et considérera d'autres destinations.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que des zones rurales comme Saint-Léonard ont une longue expérience de l'immigration. Comme le montre Craig (1986) dans une analyse de l'immigration dans le Madawaska (1785-1850), déjà à cette époque, et même si l'immigration était importante, s'était constituée au Madawaska une société hautement stratifiée et hiérarchisée, dominée par les descendants des familles de souche. Ce qui lui fait dire que :

Les fronts pionniers attirent normalement plusieurs vagues successives d'immigrants, jusqu'à ce que leur territoire soit entièrement occupé. Ceci toutefois ne signifie pas nécessairement que la société locale soit ouverte aux nouveaux venus (Craig, 1986).

C'est donc dire que la capacité d'ouverture de la communauté d'accueil et des possibilités de développement des sociabilités locales sont l'un des défis que des petites communautés comme Saint-Léonard doivent trouver le moyen de relever, si elles souhaitent retenir les nouveaux arrivants.

Nous concluons en restant dans la perspective historique néo-brunswickoise car elle est riche d'enseignements. Elle montre notamment que bien que le Nouveau-Brunswick ait été une destination privilégiée pour de nombreux immigrants au cours des derniers siècles, très peu s'y sont établis définitivement (Conrad et Steel, 2005). Situation de déficit rétentionnaire qui n'est pas sans rappeler la signification symbolique du carrefour, que nous rappelons ici dans l'espoir qu'elle inspirera les réflexions en cours en vue de concevoir des projets d'immigration durable :

Lieu de passage par excellence, le carrefour est aussi un lieu qui provoque à l'arrêt et à la réflexion. Dans toutes les civilisations, le carrefour signifie l'arrivée devant l'inconnu et comme, en face de l'inconnu, la réaction humaine la plus fondamentale est la peur, le premier aspect du symbole est l'inquiétude. Il peut trahir ou évoquer le souhait d'une rencontre importante, solennelle; il peut aussi révéler le sentiment qu'on se trouve à la croisée des chemins et qu'une orientation nouvelle, décisive, est à prendre (Chevalier et Gheerbrant, 1982).

### À propos des auteurs

IBRAHIM OUATTARA, professeur à la Faculté des arts et des sciences sociales, Université de Moncton, est spécialisé en philosophie politique et sociale. Une partie de ses recherches est consacrée au multiculturalisme, au droit des minorités, aux questions identitaires et d'intégration des nouveaux arrivants dans les régions rurales et les petites villes.

Courriel : lbrahim.Ouattara@UMoncton.ca

CAROLE C. TRANCHANT est professeure à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Université de Moncton. Une partie de ses recherches porte sur les stratégies transversales de développement durable et d'éducation à la citoyenneté, et sur les paramètres d'intégration des nouveaux arrivants dans les régions rurales et les petites villes.  
Courriel : Carole.Tranchant@UMoncton.ca

## Références

- AKBARI, Ather H., et Sun COLIN. (2006). « Immigrant Attraction and Retention: What Can Work and What is Being Done in Atlantic Canada? », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 2, p. 129-133.
- CATANI, Maurizio. (1986). « Le transnational et les migrations: individualisation et interaction entre systèmes de valeur », *Peuples méditerranéens*, vol. 35-36, p. 149-164.
- CHEVALIER, Jean, et Alain GHEERBRANT. (1982). *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, p. 172-176.
- CHISWICK, Barry R. (2000). « Are Immigrants Favorably Self-Selected? An Economic Analysis », dans BRETTEL, C. et J. HOLLIFIELD (dir.), *Migration Theory*, New York, p. 61-76.
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2005). *Procès-verbal de la réunion du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire. Annexe : Rapport de la séance de réflexion en vue de la planification stratégique*, Ottawa. <http://integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/francophone/c07.htm>.
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003). *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones vivant en situation minoritaire*, Ottawa. [www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pub/cadre-minoritaire.html](http://www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pub/cadre-minoritaire.html).
- . PARTENARIAT RURAL CANADIEN. (2006). *Modèles de développement rural et de renforcement des capacités des collectivités*. Fiches d'information des modèles. Carrefour d'immigration rurale. [www.rural.gc.ca/programs/carrefour\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/programs/carrefour_f.phtml).
- . STATISTIQUE CANADA. (2001). *Mobilité et migration. Rapport technique du recensement de 2001, n°92-384-XIF* au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. [www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/tech\\_rep/mobility/offline%20documents/92-384-XIF.pdf](http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/tech_rep/mobility/offline%20documents/92-384-XIF.pdf).
- CONRAD, Margaret, et Heather STEEL. (2005). « The come and they go: four centuries of immigration to New Brunswick », dans DESTREMPES, H. et J. RUGGERI (dir.), *Rendez-Vous Immigration 2004. Immigration in New Brunswick: Issues and Challenges*, p. 43-78.
- CRAIG, Béatrice. (1986). « Immigrants in a Frontier Community: Madawaska 1785-1850 », *Histoire sociale*, n° 19, p. 277-297.
- DEBROUX, Josette. (2005). « Processus migratoire et socialisation: les "actifs" migrant vers l'espace "rural isolé" », Colloque Faire Campagne, UMR 6590-ESO, Rennes, France, 17-18 mars.
- . (2003). « La dynamique complexe des migrations d'actifs vers l'espace "rural isolé" », *Espaces et Sociétés*, n° 113/114, p. 215-232.
- de GAULEJAC, Vincent. (2000). « Histoires de vie : héritage et trajectoire social », *Sciences Humaines*, vol. 102, p. 34-37.
- du PLESSIS, Valérie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN, et Heather CLEMENSON. (2002). *Définitions de « rural »*, Ottawa, document de recherche n° 21-601-MIF2002061 et annexes. [www.statcan.ca/francais/research/21-601-MIF/21-601-MIF2002061.htm](http://www.statcan.ca/francais/research/21-601-MIF/21-601-MIF2002061.htm).
- EUROPEAN MONITORING CENTRE ON RACISM AND XENOPHOBIA (EUMC). (2005). *Attitudes towards migrants and minorities: key findings from the Eurobarometer and the European Social Survey*. [http://eumc.europa.eu/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp\\_cat\\_content&catid=3fb38ad3e22bb&contentid=42369ad95426f](http://eumc.europa.eu/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=3fb38ad3e22bb&contentid=42369ad95426f).
- FENNELLY, Katherine, et Christopher FEDERICO. (2006). *Rural Residence as a Determinant of Attitudes Toward US Immigration Policy*. [www.hhh.umn.edu/img/assets/3755/ruralresidence\\_determinant.pdf](http://www.hhh.umn.edu/img/assets/3755/ruralresidence_determinant.pdf).
- JOHNSON, Kenneth. (2006). *Demographic Trends in Rural and Small Town America*, Carsey Institute Reports on Rural America, n° 1. [www.carseyinstitute.unh.edu/documents/Demographics\\_complete\\_file.pdf](http://www.carseyinstitute.unh.edu/documents/Demographics_complete_file.pdf).
- PONCET-FRANÇOIS, Jean (2003). *L'exception territoriale : un atout pour la France*, rapport d'information n°241 (2002-2003) fait au nom de la délégation à l'aménagement du territoire, déposé le 3 avril 2003. [www.senat.fr/rap/r02-241/r02-24139.html](http://www.senat.fr/rap/r02-241/r02-24139.html).
- ROSENTAL, Paul-André. (1990). « Maintien/rupture, un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales Économie, Société, Civilisations (ESC)*, vol. 45, n° 6, p. 1403-1431.
- ROTHWELL, Neil, Ray D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY, et Jeff MARSHALL. (2002). *Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada*, document de recherche n°21-601-MIF n°055. Ottawa. [www.statcan.ca/francais/research/21-601-MIF/21-601-MIF2002055.pdf](http://www.statcan.ca/francais/research/21-601-MIF/21-601-MIF2002055.pdf).

*La démographie représente un enjeu de taille pour de nombreuses communautés rurales; les régions métropolitaines attirent encore 95 % des immigrants. Les trajectoires de l'immigration ne contribuent donc pas à compenser l'exode rural. Au contraire, elles tendent parfois à aggraver le problème. Mais un mouvement de migration rurale des immigrants de seconde trajectoire commence à prendre une certaine ampleur. Sans être un palliatif à l'enjeu démographique, la régionalisation de l'immigration fait donc partie des solutions démographiques des communautés. Cela nécessitera toutefois des stratégies fortes et concertées du gouvernement et des acteurs locaux et régionaux.*

# Immigration dans les territoires ruraux au Québec

CHAKDA YORN ET MARIE-LOU OUELLET<sup>1</sup>  
Solidarité rurale du Québec

## Intérêt de l'immigration dans les milieux ruraux

Au début de 2007, l'actualité québécoise est prise d'assaut par les débats autour des accommodements raisonnables en raison de l'adoption d'un code de vie très controversé dans un petit village. En même temps, une autre municipalité endosse un code inverse afin d'accueillir les immigrants et de déconstruire les préjugés sur le manque d'ouverture des municipalités rurales.

Le débat, qui a pris une tangente douteuse, a même forcé le gouvernement du Québec à mettre sur pied une commission d'étude non partisane sur les accommodements raisonnables. La publicité entourant cette question a le mérite de rendre visible une thématique rarement traitée dans l'actualité : l'immigration et la diversité culturelle. Cette soudaine visibilité, qui prend parfois l'allure d'un enjeu électoral au Québec, permet aussi d'élargir le thème de l'immigration et de la diversité culturelle à l'enjeu démographique, à l'occupation du territoire et au développement territorial.

En effet, le renouvellement de la population constitue l'un des grands défis que doit relever le Québec. Entre 1996 et 2005, 44 municipalités régionales de comté (MRC) ont enregistré une baisse de leur population. En fait, la moitié des quelques 1200 municipalités du Québec sont

touchées par la décroissance démographique (SRQ, 2006). Les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) annoncent l'extension des territoires touchés par le déclin démographique à l'horizon 2026 qui pourrait atteindre 66 MRC, couvrant non seulement les régions périphériques mais également une bonne partie des régions centrales.

Plusieurs facteurs concourent à infléchir la courbe démographique, notamment le vieillissement de la population (plus marqué chez les collectivités en décroissance), le départ des jeunes et la taille réduite des ménages. Enfin, dans les espaces ruraux, un autre phénomène accentue la disparité : la décroissance démographique n'est pas ou très peu enrayerée par l'arrivée d'immigrants, contrairement aux centres urbains.

L'évolution démographique montre en effet une polarisation géographique : les perspectives démographiques 2001-2026 laissent présager une accentuation du clivage entre le Sud de la province où se concentre de plus en plus la population et le reste du territoire québécois (SRQ, 2006). Il s'ensuit que les disparités

---

<sup>1</sup> Chakda Yorn est chercheur principal et Marie-Lou Ouellet est chargée de projet à Solidarité rurale du Québec. Cet article exprime les idées de ses auteurs, il ne reflète pas la position officielle de Solidarité rurale du Québec.

TABLEAU 1

**Tableau comparatif du solde migratoire des MRC rurales et urbaines**

	MRC en zone rurale	MRC (ou TE) en zone urbaine
Nombre d'entrants <sup>2</sup> en 2000	146 016	126 066
Nombre d'entrants en 2005	180 094	129 239
Nombre de MRC avec solde migratoire positif en 2000	29	7
Nombre de MRC avec solde migratoire positif en 2005	54	7
Solde <sup>3</sup> migratoire total en 2000	- 4 676	13 732
Solde migratoire total en 2005	22 059	12 179

Source : Solidarité rurale du Québec, 2006.

démographiques tendent à s'accroître entre les milieux ruraux ainsi qu'entre ces derniers et les milieux urbains. Dans ce contexte, les concepts comme la néoruralité, la migration rurale et l'immigration rurale sont devenus espoirs de vitalisation ou, minimalement, de préservation des acquis dans les milieux ruraux.

### Les néoruraux et les immigrants dans les milieux ruraux au Québec

Bien que plusieurs espaces ruraux continuent à se dévitaliser démographiquement, la migration vers les milieux ruraux semble toutefois connaître une nouvelle tendance depuis les dernières années. Solidarité rurale du Québec a compilé des données provenant de l'ISQ qui montrent que la migration s'est accélérée, affichant une hausse de 23 % entre 2001 et 2005; cette augmentation s'est étendue à de nouveaux territoires.

En cinq ans, le nombre de MRC à caractère rural affichant un solde migratoire positif (davantage d'entrants que de sortants) est passé de 29 à 54. Cette progression est particulièrement marquée dans les milieux ruraux. Au nombre des espaces ruraux en croissance figurent notamment les huit MRC des Laurentides, les six MRC de Lanaudière, les cinq MRC de l'Outaouais et quatre des sept MRC de l'Estrie.

Toutefois, cette image encourageante vient surtout du fait de la migration de néo-ruraux d'origine urbaine. Ce n'est pas le cas des immigrants, dont la régionalisation représente tout un défi. Plusieurs territoires se sont dotés de politiques et de stratégies d'accueil des arrivants visant surtout les urbains et, dans une moindre mesure, les immigrants, même si plusieurs territoires comptent sur un service d'accueil et

d'intégration des immigrants. C'est notamment le cas de la MRC de Rimouski-Neigette, de la MRC du Granit et de celle de l'Amiante.

Malgré l'existence de ces organismes dédiés à l'immigration situés en région, on constate la même tendance à la polarisation. Entre 2001 et 2005, le Québec a reçu 202 368 personnes, soit une moyenne annuelle de 40 474 personnes. Durant cette période, 64,9 % des immigrants reçus provenaient de quinze principaux pays. Les plus importants sont la Chine (9,3 %), le Maroc (8,1 %), la France (8 %), l'Algérie (7,8 %), la Roumanie (6,3 %), la Colombie (4,1 %), l'Haïti (4 %), le Liban (3,5 %), l'Inde (2,7 %) et le Pakistan (2,7 %).

Selon un sondage du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec (MICC) datant de 2001, les Québécois ont une attitude relativement plus positive face à l'immigration que le reste du Canada. Près de 73 % de la population croit que l'immigration représente une richesse pour le Québec. Cependant, le poids démographique des immigrants n'y est que de 9,9 % alors qu'il est de 18,4 % dans le reste du Canada (SRQ, 2004). Il y a donc de la place pour accueillir les immigrants au Québec.

Pourtant, l'immigration est au Québec ce qu'elle est dans la majorité des pays industrialisés : un phénomène urbain. La région métropolitaine de Montréal constitue encore le principal pôle d'accueil de la population immigrante : en 2006, 78,8 % des immigrants y résidaient (MICC, 2006a). Au total, les régions métropolitaines de recensement attirent 95 % de la population immigrante même si ces régions ne regroupent que les deux tiers de la population québécoise<sup>4</sup> (MICC, 2006b). Les trajectoires de l'immigration ne contribuent donc pas à

<sup>2</sup> Nombre de personnes qui ont aménagé dans une autre municipalité ou région.

<sup>3</sup> Différence entre le nombre d'entrants et de sortants.

<sup>4</sup> Le Québec compte six régions métropolitaines de recensement : Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal et Gatineau.

compenser l'exode rural. Au contraire, elles tendent à amplifier le problème.

Le MICC identifie trois catégories d'immigrants, chacune apparentée à une logique d'admission : économique, familiale et humanitaire. Entre 2001 et 2005, la proportion des immigrants admis s'établissait ainsi :

- Les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires et autres immigrants économiques représentaient 60,3 % des immigrants;
- La réunification des membres de familles représentait 21,8 % des admissions;
- Les réfugiés, admis selon une logique humanitaire, comptaient pour 17 % des immigrants.

Dans les trois cas, plusieurs facteurs concourent à accentuer la concentration dans les centres urbains. D'abord, le gouvernement a peu de contrôle sur la trajectoire des immigrants réunis par la famille. En général, ces nouveaux immigrants demeurent là où sont développés les réseaux familiaux et sociaux de leurs prédécesseurs. Si le gouvernement a plus d'emprise sur les travailleurs et les gens d'affaires, leur établissement demeure aussi concentré dans la métropole et les principaux centres urbains où il y a plus

d'emplois et de possibilités d'affaires. C'est cette catégorie d'immigrants qui d'ailleurs restent fortement agglutinée dans la région métropolitaine de Montréal, avec 82,4 % pour la période 2000-2004 (MICC, 2006a). Ce fait illustre peut-être une méconnaissance des réalités et des possibilités dans les milieux ruraux, engendrant la polarisation observée.

Enfin, selon la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, un regroupement provincial de 130 organismes, les réfugiés seraient incités par le gouvernement à s'installer en région. Les organismes régionaux accueillent par conséquent un nombre élevé d'immigrants sans réseau social, avec peu de ressources et dans un état psychologique fragile. Dans ces conditions, l'intégration et le maintien de ces personnes posent tout un défi. Nombre d'entre elles quittent les milieux ruraux pour la ville.

Notons que les immigrants d'origine française, colombienne et chinoise sont les plus importants dans les territoires hors des régions métropolitaines de recensement, en particulier dans les régions plus périphériques (voir le Tableau 2). On constate aussi que la France est particulièrement surreprésentée dans les régions plus périphériques

TABLEAU 2

**Lieu de dernière résidence des immigrants admis entre 1995 et 2004 dans les régions administratives du Québec**

Région administrative	Nombre d'immigrants (1995-2004)	Principaux pays d'origine
Bas St-Laurent	895	France, Chine, Colombie
Saguenay-Lac-St-Jean	1 101	Chine, France, Colombie
Capitale-Nationale	10 783	France, Bosnie-Herzégovine, Colombie
Mauricie	1 503	France, Colombie, Maroc
Estrie	5 531	Bosnie-Herzégovine, France, Colombie
Montréal	179 274	Algérie, France, Maroc
Outaouais	6 687	Bosnie-Herzégovine, France, Colombie
Abitibi-Témiscamingue	433	France, Chine, Haïti
Côte-Nord	243	Chine, France, Roumanie
Nord-du-Québec	69	-
Gaspésie-Îles de la Madeleine	100	France, Chine, Haïti
Chaudières-Appalaches	1 141	France, Chine, Colombie
Laval	15 028	Roumanie, Liban, Maroc
Lanaudière	2 600	France, Haïti, Chine
Laurentides	5 272	France, Chine, Roumanie
Montérégie	24 488	France, Chine, Roumanie
Centre du Québec	1 602	Colombie, France, Bosnie-Herzégovine
Ensemble du Québec	266 509	France : 27 792 (10,5 %) Algérie : 18 959 (7,1 %) Maroc : 18 072 (6,8 %)

Source : Compilation tirée de MICC (avril 2006), *Portraits régionaux, 1995-2004 - Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2006*.

car à plusieurs endroits, ces ressortissants représentent plus de 20 % des immigrants tandis qu'ils ne constituent que 10 % de tous les immigrants. Un Français se confond physiquement et culturellement plus facilement avec les populations locales.

Mais plus encore, cela s'expliquerait par le fait qu'en France et dans la plupart des pays d'Europe occidentale, le renversement démographique en faveur des territoires ruraux est amorcé depuis presque trois décennies. Une hypothèse stipule que ce n'est plus tellement l'espace rural qui attire, c'est plutôt la ville qui repousse les citadins. Le vaste territoire québécois attire donc les immigrants d'origine française; le cliché de la « cabane au Canada » semblant trouver une certaine résonance chez eux.

Au Québec, ce serait plutôt l'hypothèse inverse d'une ruralité qui attire de plus en plus pour sa fonction résidentielle et récréative. Les milieux urbains n'ont pas encore atteint un niveau de nuisance qui repousse ses habitants. Cela explique en partie pourquoi les régions centrales à proximité de la région métropolitaine de Montréal affichent des soldes migratoires positifs.

Les organismes d'accueil installés dans les zones rurales constatent plusieurs problèmes. D'abord, malgré les objectifs de régionalisation de l'immigration que s'est fixés le gouvernement du Québec, le financement demeure proportionnel au nombre d'établissements de personnes immigrantes. Or, les régions périphériques doivent fournir des efforts considérables pour attirer des immigrants et favoriser leur intégration. Dans les zones rurales, ce sont les groupes communautaires composés de « locaux », souvent de souche, qui prennent en charge l'accueil des immigrants alors qu'à Montréal, ce sont les associations ou groupes ethniques qui jouent ce rôle.

On constate donc que la volonté de régionalisation de l'immigration s'oppose à la centralisation des services comme la francisation ou l'apprentissage des us et coutumes québécois. Aussi les communautés rurales et les régions reçoivent-elles surtout des immigrants de deuxième migration car elles ne sont pas en mesure de pourvoir aux services de première ligne.

Ensuite, le problème de reconnaissance des acquis et des compétences pose de sérieux défis car le profil professionnel des candidats ne correspond pas aux besoins de main-d'œuvre régionaux. Afin de s'assurer d'une meilleure adéquation entre la sélection des candidats et les besoins régionaux, le MICC annonçait, fin 2006,

l'entrée en vigueur de modifications au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers en privilégiant, non seulement la formation universitaire mais également les spécialisations techniques. Les candidats se verront également accorder plus de points s'ils choisissent de s'installer en région. Malgré ces efforts, ces nouvelles règles semblent davantage répondre au besoin des employeurs qu'à un véritable objectif d'occupation du territoire.

### **Pistes de réflexion sur le soutien politique à la diversité immigrante dans les territoires ruraux**

Étant donné ces données, une conclusion s'impose : les espaces ruraux québécois sont encore fortement homogènes en population dite de souche. On ne peut donc pas encore parler de diversité immigrante dans les espaces ruraux. Mais, bien que le mouvement de migration rurale des immigrants de seconde trajectoire soit encore singulier et relativement anecdotique face au grand nombre qui s'installe dans les centres urbains, il devrait prendre de plus en plus d'ampleur. En cela, sans être un palliatif ou une panacée à la démographie de certains milieux ruraux, la régionalisation de l'immigration fait partie des solutions démographiques des espaces ruraux.

D'ailleurs Solidarité rurale du Québec, consciente de cette réalité, a posé des gestes en ce sens. Elle a formé un groupe de réflexion, produit des documents de réflexion et un mémoire qui favorise une Politique provinciale d'accueil similaire à la Politique provinciale de la ruralité. Quelques éléments d'une immigration rurale réussie sont :

- Promouvoir auprès des immigrants le choix du milieu rural comme lieu de vie alternatif à la ville et faire connaître les possibilités qu'il comporte;
- Cibler les immigrants qui manifestent un désir de vivre en milieu rural au moyen d'activités de promotion auprès des pays étrangers, d'échanges ou de stages;
- Connaître systématiquement les attentes, les besoins et le profil des immigrants et des communautés hôtes;
- Rendre le territoire propice à l'intégration des immigrants en leur assurant une gamme de services en matière de logement, de santé, de formation, de soutien psychologique, d'emploi et d'apprentissage de la langue;

- Soutenir les communautés hôtes dans leur travail de planification, d'accueil et d'intégration des immigrants;
- Favoriser l'échange de moyens et d'expériences d'intégration des immigrants entre les communautés rurales québécoises par des activités de promotion et d'information tant provinciales, régionales que locales;
- Créer des lieux inédits d'apprentissage en fonction des particularités et des besoins de chaque région, qui favoriseraient la rencontre entre la communauté hôte et les immigrants;
- Encourager les formules originales qui favorisent l'intégration d'immigrants en région en fonction des initiatives existantes au Québec;
- Laisser le temps à l'intégration des immigrants de faire son œuvre pour que ceux-ci puissent évoluer à des rythmes différents et s'habituer à leur nouveau lieu de vie;
- Décentraliser la gestion des programmes et des mesures de soutien en matière d'immigration, tout en harmonisant les différentes interventions politiques des ministères visés.

En ce sens, les acteurs clés sont appelés à jouer plusieurs rôles dans la régionalisation de l'immigration du Québec.

#### Rôles du gouvernement et des ministères

- Exprimer une volonté politique d'inscrire l'immigration dans l'enjeu global de l'occupation dynamique et durable du territoire;
- Valoriser les milieux ruraux;
- Soutenir le dynamisme local et les organismes communautaires impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes;
- Décentraliser ou moduler en région les programmes et les mesures.

#### Rôles des ordres professionnels et des syndicats, qui sont importants au chapitre de la reconnaissance des acquis des diplômés d'ailleurs

- Mettre à jour les connaissances des immigrants et reconnaître les diplômes et les compétences des personnes immigrantes;
- Faciliter et accompagner les processus de reconnaissance.

#### Rôles des acteurs locaux et des praticiens associatifs de l'immigration

- Mobiliser les décideurs et les élus autour de la question de l'immigration (leadership, objectifs, plan d'action);
- Sensibiliser la population en général et les employeurs en particulier;
- Développer une stratégie claire qui situe l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants dans une stratégie globale de dynamisation du territoire;
- Faire connaître les occasions économiques, sociales et d'accès à la propriété dans les milieux ruraux.

#### À propos des auteurs

CHAKDA YORN détient un doctorat en management spécialisé sur les stratégies de développement des collectivités. Il est chercheur principal pour Solidarité rurale où il mène des réflexions sur l'état du monde rural, les transformations socio-économiques des communautés, la reconversion territoriale, la localisation des entreprises, le développement durable.

MARIE-LOU OUELLET est détentrice une maîtrise en administration des affaires, spécialiste des produits alimentaires sous appellation. Elle est actuellement chargée de projets chez Solidarité rurale du Québec. Elle s'occupe entre autres de la stratégie de SRQ en matière de migration, du dossier entourant la néo-ruralité et des produits de terroir.

#### Références

- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC. (2006a). *Présence en 2006 des immigrants admis de 1995 à 2004*, édition avril, 44 pages. Consulté en ligne, le 14 février 2007, à l'adresse [www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-etablis-immigrants.html](http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-etablis-immigrants.html).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC. (2006b). *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001, Caractéristiques générales*. 136 pages. Consulté en ligne, le 14 février 2007, à l'adresse [www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html](http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC. (2006c). *Tableau sur l'immigration 2001-2005*, mars. Consulté en ligne, le 14 février 2007, à l'adresse [www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-etablis-immigrants.html](http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-etablis-immigrants.html).

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC. (2004). *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996*, Direction de la population et de la recherche, janvier.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. (2006). *Avis pour une nouvelle politique nationale de la ruralité*. 60 pages.

—. (2006). *Vers une politique nationale d'accueil*, mémoire.

—. (2006). *Migration et nouvelle ruralité : Devenir une collectivité d'accueil*, 16 p.

—. (2000). *L'immigration en milieu rural*, document de réflexion.

RENAUD, J. et T. CAYN. (2006). *Un emploi correspondant à ses compétences ? – Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*, Centre d'études ethniques des universités montréalaises pour le compte du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec.

## The Community Development Institute University of Northern British Columbia



Les communautés rurales et les petites municipalités du nord de la Colombie-Britannique subissent une gamme de pressions sociales et économiques provenant des changements dans les ressources et les approvisionnements en denrées, de la restructuration de l'emploi, des fuites de capital et de la perte de leur population. En même temps, des occasions dynamiques sont en voie d'exploration, y compris le développement de l'industrie des croisières et des centres de villégiature, les découvertes de fossiles de dinosaures, le développement du pétrole et du gaz, un regain dans l'industrie minière, et plusieurs autres.

### La mission du Community Development Institute (CDI)

La mission du CDI à l'UNBC est d'appuyer la recherche, l'information, et les besoins de développement des communautés rurales du nord de la Colombie britannique alors qu'elles s'ajustent aux changements générés par la nouvelle économie.

Le CDI s'intéresse à deux questions fondamentales pour les communautés du nord de la Colombie-Britannique : les capacités des communautés et le développement communautaire. En entreprenant des recherches, en **partageant les connaissances**, et en soutenant l'**éducation parallèle**, l'Institut devient un partenaire vital des communautés intéressées à prendre des décisions éclairées au sujet de leur propre avenir.

### Initiatives courantes du CDI

- L'hébergement des aînés et leurs besoins en services
- Projet de ressources humaines des Premières nations Old Massett
- Les pressions du marché du travail sur le secteur des services
- Immigration rurale – problèmes et soutien
- Projet de tourisme et d'une fondation de développement

### Pour plus d'information, communiquez avec :

Don Manson, coordonnateur de l'Institut  
University of Northern British Columbia  
3333, University Way  
Prince George, C.-B., Canada  
V2N 4Z9

Internet : [www.unbc.ca/cdi](http://www.unbc.ca/cdi)  
Téléphone : 250-960-5018  
Télécopieur : 250-960-6533  
Courriel : [manson@unbc.ca](mailto:manson@unbc.ca)

*Cet article brosse un survol des caractéristiques des immigrants qui ont choisi de s'établir dans les régions non-métropolitaines, et d'y rester. Il porte principalement sur les jeunes membres des familles immigrantes, et sur leur intégration linguistique, professionnelle, sociale et culturelle. Il se termine sur un constat : les politiques qui favorisent l'établissement des nouveaux arrivants à l'extérieur des métropoles doivent se pencher sur des améliorations dans deux secteurs clés : l'emploi et la qualité de vie.*

# L'intégration des immigrants hors de Montréal

MYRIAM SIMARD

Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec

*À la mémoire de mon amie Francine Grégoire, citoyenne du monde, décédée tragiquement le 9 mars 2007.*

La situation des immigrants en région, et particulièrement en zone rurale, est généralement méconnue, même si le Québec se dotait, il y a 15 ans, d'une politique de régionalisation de l'immigration (Simard, 1996). Comment s'effectue l'intégration globale, tant linguistique que professionnelle, sociale et culturelle, des immigrants en région? Quelles difficultés particulières rencontrent-ils? Quels sont les facteurs de leur établissement durable hors de la métropole?

Un premier bilan est rapidement dressé dans cet article, principalement à partir des résultats et des tendances globales de mes études auprès de diverses populations immigrantes en région : parents et jeunes d'origine immigrée, entrepreneurs agricoles européens et leur relève, travailleurs agricoles immigrants saisonniers, et médecins immigrants en régions éloignées. Puisque l'immigration en région est une immigration surtout « familiale », un examen débordant du seul cadre de l'établissement en région et de la première génération des parents s'avère le plus approprié. Cette double perspective, diachronique et intergénérationnelle, permet une profondeur et un recul éclairants pour une vision à long terme de l'immigration en région, depuis les parents jusqu'à leurs jeunes. Ces jeunes d'origine immigrée restent-ils en région? Quel est leur rapport au territoire régional? En outre, tout en alimentant une analyse critique de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec, laquelle fut implantée en 1992, cette

approche favorise l'émergence de nouvelles pistes de réflexions.

Il faut toutefois garder en tête que le choix d'examiner l'immigration en région avec un recul suffisant oblige – inévitablement – à privilégier surtout les vagues plus anciennes d'immigration en région, soit celles d'origine européenne. Les caractéristiques socioéconomiques favorables de cette population – au chapitre de la scolarité, de l'expertise et du capital financier, notamment – ne manqueront pas d'influer sur le processus d'intégration en région. La réalité des autres vagues plus récentes, constituées notamment de réfugiés aux origines diversifiées, demeure donc à explorer davantage avant de tirer des conclusions définitives. De plus, la population étudiée est celle qui a « persisté » et qui s'est enracinée en région, contrairement aux immigrants qui ont quitté après quelques mois ou quelques années. Le cheminement de ces derniers demeure donc méconnu et gagnerait à être examiné afin d'enrichir la vision d'ensemble de l'immigration en région.

## **Intégration globale en région**

### **Intégration linguistique**

Les difficultés linguistiques ne ressortent pas vraiment, ni pour les parents ni pour les jeunes. Elles sont rapidement surmontées et ce, dès les premières années. Dans le contexte régional à prédominance francophone, les immigrants disent devoir se débrouiller et apprendre à communiquer

rapidement avec les autres citoyens régionaux. Rares sont les allophones adultes qui ne parviennent pas à maîtriser le français. Quant aux enfants, il semble que ce soit leur « accent étranger » qui occasionne des problèmes, sous la forme principalement de taquineries et de sobriquets. D'où leur stratégie d'adopter rapidement l'accent « québécois » pour faciliter l'intégration à l'école et la constitution d'un réseau d'amis. Seuls les jeunes arrivés en région à l'adolescence semblent éprouver davantage de difficultés. En fait, la question de l'intégration linguistique en région ne paraît pas être un enjeu important pour les immigrants interrogés, adultes ou jeunes. Il faut cependant prendre garde de généraliser trop rapidement en raison de l'origine principalement européenne de la population étudiée. Reste à voir si les immigrants récents – dont les origines sont plus diversifiées – éprouvent des difficultés particulières quant à leur intégration linguistique en région.

Il convient de souligner un résultat inédit chez les jeunes régionaux d'origine immigrée, arrivés en région avec leurs parents à l'âge scolaire ou préscolaire ou nés ici, à savoir leur multilinguisme (Mimeault et coll., 2001). Rappelons que la moitié de ces jeunes sont d'origine européenne, alors que les autres sont d'origines diverses : africaine, asiatique, latino-américaine et haïtienne. La majorité de ces jeunes ont vécu en région depuis plus de 10 ans et ont des parents dont le statut socioéconomique est relativement élevé. Chez ces multilingues, la langue d'origine, le français, l'anglais et l'espagnol sont les plus fréquemment mentionnées. Il ressort de la majorité des entretiens une valorisation de la langue d'origine, celle-ci étant considérée comme un « héritage » à conserver et à transmettre à leurs futurs enfants. Elle figure comme symbole identitaire distinctif pour ces jeunes âgés de 18 à 29 ans. Dans le contexte de mondialisation, l'apprentissage et la maîtrise de plusieurs langues sont perçus comme une « richesse » indéniable. Ce multilinguisme apparaît à la fois comme stratégie gagnante pour trouver un emploi, atout pour voyager et communiquer avec les gens de divers pays, et source de fierté... En ce sens, il semble être un des fondements de l'ouverture des jeunes sur le monde ainsi que de leur métissage culturel et identitaire original, tel qu'illustré plus loin. Jusqu'à quel point ce multilinguisme est-il valorisé par l'ensemble de la jeunesse québécoise? Il conviendrait d'explorer davantage

cet aspect et ses liens avec les transformations récentes des dernières décennies pour une vision globale.

### Intégration professionnelle

En ce qui concerne *l'intégration professionnelle*, celle-ci est généralement positive pour les entrepreneurs agricoles et les autres parents vivant en région. Ces derniers, à la faveur d'expertises en demande en région à l'époque de leur arrivée (années 1970-1980), occupent des emplois stables surtout dans l'enseignement et le secteur de la santé. Il faut noter que ces secteurs sont alors en pleine restructuration et expansion, dans la foulée de la Révolution tranquille des années 1960. Les immigrants en agriculture, rappelons-le, sont d'origine européenne (belge, française, suisse-romande et suisse-allemande) et avaient la trentaine avancée au moment de leur immigration. Ils détenaient une solide formation et expertise en agriculture lorsqu'ils sont arrivés au Québec avec leur famille à la fin des années 1970 (Simard, 1995a).

Cependant, ce portrait relativement positif doit être nuancé puisqu'il semble que les individus issus des vagues d'immigration plus récentes éprouvent davantage de problèmes de déqualification et d'intégration professionnelle. En témoigne la situation instable des travailleurs agricoles saisonniers immigrants, majoritairement des réfugiés récents arrivés depuis moins de 5 ans, qui proviennent surtout d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Haïti et d'Asie du Sud-Est, et qui sont transportés quotidiennement dans les régions limitrophes de Montréal en forte saison agricole. Bien que la moitié soit bien scolarisés – avec des cours post-secondaires ou universitaires, ils parviennent difficilement à faire reconnaître leurs diplômes et expertises et connaissent des conditions de travail difficiles marquées, notamment, par certaines pratiques discriminatoires et des mesures d'hygiène et de sécurité parfois déficientes. La moyenne d'âge des ces travailleurs est de 40 ans, quoique les travailleurs d'origine haïtienne soient beaucoup plus âgés, parfois au-delà de 70 ans (Mimeault et Simard, 1999).

Un autre exemple à mentionner est celui des médecins immigrants, qui connaissent des difficultés importantes de reconnaissance de leurs diplômes acquis à l'étranger. Ces médecins ont dû attendre une longue période – en moyenne 9 ans – avant de pouvoir accéder d'abord à une formation médicale de recyclage et ensuite à la

*Ces jeunes considèrent ce métissage comme une source d'enrichissement et de compétence accrue, favorisant notamment l'émergence de qualités pertinentes dans un monde globalisé ainsi qu'une largeur d'esprit et une ouverture sur le monde. Par opposition à une vision dualiste étroite de l'identité culturelle, cette vision renvoie, en fait, à la notion de « nouvelles cultures syncrétiques » développée par Michel Giraud en France à la fin des années 1980, alors qu'une réelle synthèse remplace la simple juxtaposition de cultures estimées « en crise ».*

pratique de leur profession en région éloignée au Québec. Entre-temps, ils ont dû occuper des emplois multiples et déqualifiés pour faire vivre leur famille (Simard et Van Schendel, 2004). Ces médecins sont principalement de sexe masculin et sont en moyenne dans la trentaine avancée lors de leur arrivée. La moitié provient d'Europe et l'autre, d'Amérique latine et des Antilles, d'Asie et du Moyen-Orient.

Quant aux jeunes régionaux, qui sont pour la plupart en début de carrière, ils connaissent généralement des conditions de travail précaires. Emplois temporaires, contrats de courte durée, horaires coupés, petits boulots variés caractérisent leur entrée dans la vie active. Ceci n'est nullement surprenant, la jeunesse contemporaine étant particulièrement affectée par la crise du travail qui sévit en Amérique du Nord et en Europe depuis deux décennies. Face à cette crise, ils élaborent un rapport « pragmatique » au travail en n'en faisant pas l'unique valeur de leur vie. Ils compensent alors par des pluri-activités – telles les loisirs avec des amis, les voyages, les relations d'entraide – liées à leur désir d'accomplissement personnel et de valorisation de soi. Ces activités leur permettent de se réaliser en dehors du travail salarié et d'acquérir de nouvelles expériences tant sociales que culturelles qu'occupationnelles. La notion de qualité de vie globale y est cruciale (Simard et coll., 2001).

### Intégration sociale

Une implication graduelle dans la société locale et régionale s'observe chez les entrepreneurs agricoles immigrants. D'abord professionnelle et syndicale – leur arrivée en région, cette participation s'étend au domaine social après environ six ans, à la faveur notamment d'activités scolaires ou de loisirs avec les enfants (comités de parents, activités paroissiales, associations sportives, groupes religieux, clubs sociaux...). L'engagement de l'ensemble de la famille immigrante dans ces activités sociales est notable, liant autant le conjoint que la conjointe

et les enfants. Puis, après une dizaine d'années, la participation aux associations politiques se remarque, à titre soit de conseillers municipaux ou de responsables de groupes d'intérêts liés à l'environnement ou au développement régional (Simard, 1995b). Dans la mesure de leur temps disponible, les médecins immigrants vont également s'impliquer et participer à la vie locale (Simard et Van Schendel, 2004). À noter leur charge de travail souvent lourde, puisque les régions québécoises connaissent une importante pénurie de médecins.

Cette implication globale dans la vie locale est sans nul doute encouragée par la valorisation de la participation communautaire en contexte régional ainsi que par les relations personnalisées. Elle contribue à dynamiser le milieu régional et rural. Cependant, peu s'engagent dans les groupements ethniques de la région, les immigrants interrogés n'y voyant pas d'avantages pour leur insertion et craignant même la formation de ghettos. Ce constat oblige à nuancer certaines idées préconçues, à savoir la présence obligée de noyaux régionaux de communautés ethnoculturelles pour attirer les immigrants. D'autres formules alternatives – telles des stages régionaux, du jumelage ou du parrainage informel – peuvent être mises sur pied pour compenser l'absence d'une masse critique d'immigrants en région et assurer l'accueil et l'intégration en douceur des immigrants régionaux.

Une certaine distance sociale d'avec les Québécois d'origine ressort cependant des entrevues auprès de la population des parents en région. La difficulté de créer des liens solides avec les « Québécois de souche », au-delà des rapports habituels de courtoisie, a été évoquée. Il en résulte un sentiment d'ennui et d'isolement social et culturel qu'un séjour prolongé de 15 à 20 ans au pays n'arrive pas à résorber complètement. Certains affirment que l'intégration totale nécessite du temps et même le « sacrifice d'une génération ». D'autres souhaitent côtoyer davantage les Québécois « de souche »,

par l'entremise de regroupements ouverts et multiethniques, permettant de pratiquer le français, de briser l'ennui lors des principales fêtes et de se familiariser avec les coutumes et le mode de fonctionnement de la société québécoise régionale et rurale. Par contre, les jeunes régionaux d'origine immigrée semblent avoir plus de facilité à créer des liens d'amitié véritables avec les jeunes « de souche », à la faveur notamment d'interactions soutenues dès l'école. Cette notion de distance sociale entre immigrants et natifs mériterait d'être approfondi, notamment en rapport avec le mode de vie individualiste des sociétés occidentales et les éventuelles différenciations selon le cadre métropolitain/régional ou urbain/rural.

### Intégration culturelle

Quant à l'intégration culturelle, un regard sur les pratiques des jeunes régionaux d'origine immigrée permet d'avoir une perspective à plus long terme, au-delà des parents. À la faveur de leur socialisation dans deux ou plusieurs systèmes culturels, ces jeunes réalisent une recomposition culturelle et identitaire inédite. Nullement déchirés entre deux ou plusieurs cultures – et ce, à l'encontre de certaines approches antérieures dans la littérature considérant la double identité comme problématique et pathologique, ces jeunes élaborent une nouvelle culture à partir d'une combinaison d'éléments puisés à la fois dans les cultures d'origine et québécoise. Ils empruntent autant à l'une qu'à l'autre, créant et bricolant un projet culturel original en tirant profit de leur héritage multiple. Les termes employés à cet égard par les jeunes eux-mêmes sont évocateurs : « mixité », « mélange », « culture hybride » ( Mimeault et coll., 2001).

Avec ces jeunes, émerge donc un nouveau rapport dynamique de « réciprocité » et de « métissage » quant à la culture, à la faveur notamment d'interactions quotidiennes avec la société régionale d'accueil. Ces jeunes considèrent ce métissage comme une source d'enrichissement et de compétence accrue, favorisant notamment l'émergence de qualités pertinentes dans un monde globalisé ainsi qu'une largeur d'esprit et une ouverture sur le monde. Par opposition à une vision dualiste étroite de l'identité culturelle, cette vision renvoie, en fait, à la notion de « nouvelles cultures synchrétiques » développée par Michel Giraud en France à la fin des années 1980, alors qu'une réelle synthèse remplace

la simple juxtaposition de cultures estimées « en crise ». Jusqu'à quel point ce métissage est-il partagé avec les jeunes montréalais d'origine immigrée? Une comparaison de leurs pratiques respectives reste à faire afin d'en dégager les similitudes et différences.

L'ouverture de ces jeunes sur le monde est réelle, traduite notamment par de nombreux voyages et des projets de coopération internationale. Les jeunes régionaux d'origine immigrée ne sont nullement isolés, dans un univers régional clos et fermé. Ils entretiennent clairement des liens transnationaux (Simard, 2004). Plusieurs connaissent en effet une mobilité depuis leur enfance, ayant passé les vacances d'été dans le pays d'origine des parents. Également, des stages dans des provinces canadiennes ou autres pays pour l'apprentissage d'une langue seconde ainsi que des voyages d'aventures – principalement en Europe, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Inde – figurent dans les trajectoires de ces jeunes. Ce contact avec des pays différents constitue un des éléments de l'héritage familial. Il contribue à sensibiliser les jeunes à de nouveaux horizons et à enrichir leur capital social, culturel et linguistique. Il constitue un atout dans un contexte de mondialisation puisqu'il suscite le développement d'aptitudes variées et de nouveaux savoirs. La parenté dans le pays d'origine ou la diaspora agit alors comme « fenêtre sur le monde » et « relais sécurisant », servant de refuge ou de tremplin lors des périodes des jeunes. Une analyse approfondie des pratiques de mobilité de l'ensemble de la jeunesse québécoise pourrait s'avérer ici éclairante.

### Appartenances multiples des jeunes et rapport au territoire régional

Des appartenances multiples découlent de ce qui précède, alors que les jeunes régionaux d'origine immigrée se disent à la fois citoyen du Québec et citoyen du monde. Ces appartenances fluctuent selon les groupes d'âge et les phases successives de la jeunesse, telles l'adolescence, le début des études post-secondaires, l'entrée sur le marché du travail, l'arrivée du premier enfant... Elles sont loin d'être figées et immuables, reflétant en fait l'hétérogénéité de la jeunesse et de ses trajectoires. Même si la quasi-totalité affirment une appartenance québécoise, ceci n'exclut nullement d'autres appartenances simultanées, notamment au pays d'origine des parents, au monde ainsi qu'à la région où ils ont grandi au Québec.

Le sentiment d'appartenance au territoire régional québécois s'exprime, entre autres, par le « retour » à la fin des études d'une proportion non négligeable de jeunes d'origine immigrée – environ le tiers – qui avaient quitté la région pour la poursuite des études. Ce retour dans la région d'origine est un résultat inattendu dans la recherche. Il traduit un rapport positif à la région, bien illustré dans les propos des jeunes au sujet des raisons de leur retour. S'ils reviennent s'établir dans leur région d'origine au Québec, c'est surtout pour y retrouver un « cadre de vie de qualité » : travail intéressant permettant de vivre décemment, réseau social personnalisé caractérisé par des contacts chaleureux et des relations d'entraide, contexte favorable pour élever une famille en toute sécurité et à proximité des grands-parents, attirés de la « nature » où se conjuguent air pur, tranquillité, accès facile aux grands espaces et aux loisirs de plein air... C'est en fait la combinaison de tous ces facteurs – aussi bien économiques que sociaux, culturels et environnementaux – qui explique le retour de ces jeunes. Pour préserver cette qualité de vie, ils sont prêts à accepter une moins grande variété de services et d'occasions professionnelles en région. Ils ne sont pas différents, ici, des jeunes régionaux « natifs » qui font de cette qualité de vie globale régionale la condition primordiale pour s'établir en région (Simard, 2003).

### **Facteurs d'attraction et de rétention en région**

Cette incursion dans les raisons de retour des jeunes conduit au dernier aspect, à savoir les facteurs de l'établissement durable des immigrants en région. Il n'existe pas de formule magique et unique permettant d'attirer et de retenir les immigrants en région. Il convient, en effet, de constamment nuancer selon plusieurs variables, aussi bien individuelles (pays de naissance, âge à l'arrivée, scolarisation, expertise...) que régionales (diversification de l'emploi, qualité des services...) ou structurelles (économie mondiale...). Néanmoins, certains constats se dégagent des études. Deux mots clés résument brièvement ces conditions d'enracinement, à savoir : emploi et qualité de vie globale.

Il est faux de penser que les immigrants refusent catégoriquement d'aller s'établir en région, puisque certains se disent prêts à s'y enraciner à la condition d'y trouver emploi et milieu de vie attrayant et dynamique. En ce sens, ils ne diffèrent guère de la population native, qui

partage avec eux le désir de vivre décemment en région et ce, à tous les égards. Leurs exigences concernent autant l'obtention d'un emploi satisfaisant que l'accès aux services essentiels (hôpitaux...), la présence d'un système d'éducation de qualité ainsi que la disponibilité d'activités sociales et culturelles diversifiées pour l'ensemble de la famille.

C'est dire que des facteurs non seulement économiques, mais aussi sociaux et culturels sont à l'œuvre. L'importance de l'aspect culturel, pourtant souvent négligé dans les mesures incitatives, a été soulignée aussi bien par les parents que les jeunes d'origine immigrée. Les immigrants régionaux ne veulent pas vivre dans un « désert social et culturel », pour reprendre leur expression. Bien qu'ils valorisent la proximité de la nature et des grands espaces ainsi que l'aspect sécuritaire du milieu régional et rural, ils ne sont pas prêts pour autant à renoncer à un minimum de qualité de vie globale en région.

L'exemple des médecins immigrants est fort révélateur puisque c'est bien la combinaison de plusieurs facteurs, autant professionnels que sociaux, culturels et familiaux, qui les incitent à continuer à pratiquer en région au-delà de leur contrat initial (Simard et Van Schendel, 2004).

### **Arrimage obligatoire à une politique de développement régional et rural**

La politique de régionalisation de l'immigration devra donc être accompagnée d'une politique vigoureuse de développement, tant régional que rural, si l'on veut que la population immigrante s'enracine de façon durable en région et y trouve une qualité de vie décente. Cette politique devra englober tous les aspects de la vie en contexte régional, tant culturel et social qu'économique. Sinon, l'établissement d'immigrants en région risque de demeurer une utopie, ceux-ci refusant d'aller vivre dans un espace déstructuré et dévitalisé ne répondant pas à leurs exigences minimales.

Il importe de se rappeler que si des individus ont pris la décision d'immigrer dans un nouveau pays, c'est avant tout pour améliorer leur situation économique et sociale. De ce fait, si les régions ne représentent pas à leurs yeux un cadre propice pour bonifier leurs conditions de vie, ils quitteront vraisemblablement ces territoires pour chercher ailleurs, que ce soit à Montréal, dans d'autres provinces et même dans d'autres pays.

D'où le défi du gouvernement et des régions de rendre ces vastes territoires attrayants pour la

population immigrante et d'en faire la promotion par la suite, puisque la réalité régionale demeure méconnue pour la plupart des immigrants. D'où le défi aussi d'imaginer des formules souples d'accueil et de suivi auprès des nouveaux arrivants destinés à répondre à leurs besoins diversifiés, car les immigrants sont loin de former un groupe homogène. D'où le défi, enfin, de moduler ces formules selon les capacités et ressources de chaque région. Sans l'arrimage véritable des deux politiques, tant de la régionalisation de l'immigration que du développement régional et rural, ces défis pourront difficilement être relevés.

### À propos de l'auteur

MYRIAM SIMARD est professeure à l'Institut national de la recherche scientifique à l'Université du Québec. Anthropologue et sociologue de formation, ses travaux et publications portent notamment sur les transformations contemporaines de la ruralité par l'arrivée de nouvelles populations rurales.

### Références

MIMEAULT, Isabelle, et Myriam SIMARD. (1999). « Exclusions légales et sociales des travailleurs agricoles saisonniers véhiculés quotidiennement au Québec », *Relations industrielles*, vol. 54, n° 2 (printemps), p. 388-410.

MIMEAULT, Isabelle, Josianne Le GALL, et Myriam SIMARD. (2001). « Identité des jeunes régionaux de parents immigrés au Québec : métissage et ouverture sur le monde », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 36, 2001, p. 185-215.

SIMARD, Myriam. (1995a). « La régionalisation de l'immigration : les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, n° 2, Université Laval (mai-août), p. 215-242.

———. (1995b). « Immigration agricole au Québec : impact sur le milieu rural et le développement régional », *Revue canadienne des sciences régionales / Canadian Journal of Regional Science*, vol. XVIII, n° 3, (automne), Université du Nouveau-Brunswick, p. 307-332.

———. (1996). « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, n° 3, p. 439-469.

———. (1997). « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région », dans M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, PUL-IQRC, chap. 7, p. 163-188.

———. (1999). « Définir la jeunesse d'origine immigrée : réflexions critiques à propos du concept de deuxième génération », dans M. Gauthier et J.-F. Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, PUL- IQRC, chap. 7, p. 121-143.

———. (2004). « Liens transnationaux et participation internationale des jeunes d'origine immigrée en région au Québec » dans Jean-François GUILLAUME et Anne QUÉNIART (dir.), *Lien social et Politiques*, n° 51 sur l'engagement social et politique dans le parcours de vie (printemps), p.111-122.

———. (2003). « Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit? », *Recherches sociographiques*, numéro spécial sur la migration des jeunes, vol. XLIV, n° 1, (janvier-avril), Université Laval, p. 57-91.

SIMARD, Myriam, Isabelle MIMEAULT, et Maryse LÉVESQUE. (2001). « Insertion en emploi et pratiques migratoires des jeunes d'origine immigrée en région au Québec », dans L. Roulleau-Berger et M. Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Amérique du Nord et d'Europe*, Les Éditions de l'Aube, Lyon, France (avril), p. 229-242.

SIMARD, Myriam, et Nicolas Van SCHENDEL. (2004). *Les médecins immigrants et non immigrants en régions éloignées au Québec : processus d'insertion globale et facteurs de rétention*, Cahier de recherche de l'INRS-UCS, Montréal (avril), 230 p.

*Notre étude porte sur les répercussions de la migration et de l'immigration sur la transformation des conditions du marché du travail rural en Ontario, en particulier sur les facteurs qui influent sur l'intégration ou l'exclusion sociales des migrants et immigrants dans les collectivités rurales. Elle se penche aussi sur les raisons motivant leur décision d'habiter ou non dans la localité où ils travaillent.*

# Diversité ethnique des milieux de travail et homogénéité des localités : observations préliminaires sur les régions rurales du sud de l'Ontario

BELINDA LEACH, KERRY PREIBISCH ET JOÃO-PAULO SOUSA  
University of Guelph

AINE LEADBETTER ET CHARLOTTE YATES  
McMaster University

Les collectivités rurales de l'Ontario créent de l'emploi dans les domaines de la fabrication, de l'agriculture et des services; cependant, le marché du travail présente pour elles deux problèmes de taille. Premièrement, le besoin de main-d'œuvre est souvent comblé par des travailleurs en transition qui vivent loin de leur lieu de travail et qui font la navette depuis des villes comme Toronto, London et Hamilton, ou qui viennent même d'autres pays, dans le cas des travailleurs étrangers. Ces travailleurs augmentent souvent la diversité raciale des milieux de travail, même si les ensembles de logements des collectivités rurales demeurent beaucoup plus homogènes. Deuxièmement, la demande de main-d'œuvre est à la hausse : l'accroissement de l'offre d'emploi dans les régions rurales a entraîné une pénurie de main-d'œuvre, surtout qualifiée ou à faible salaire. Bien que le gouvernement fédéral pense que cette pénurie peut être contrée par l'immigration, les localités rurales n'arrivent pas à tirer parti de cette politique.

Notre étude porte sur les répercussions de la migration et de l'immigration sur la transformation des conditions du marché du travail rural en Ontario, en particulier sur les facteurs qui influent sur l'intégration ou l'exclusion sociales des migrants et immigrants dans les collectivités rurales. Elle se penche aussi sur les raisons motivant leur décision d'habiter ou non dans la localité où ils travaillent. Notre étude porte sur trois localités du sud de l'Ontario (Bradford, Strathroy et Tillsonburg); elle vise à déterminer et à analyser les structures administratives, officielles et non officielles, qui orientent la main-d'œuvre vers les marchés du travail ainsi que vers les lieux d'établissement. Les observations figurant dans le présent article sont fondées sur des données d'entrevue tirées de nos études de cas de 2006. À ce jour, nous avons réalisé des entrevues auprès de 30 répondants clés, dont des planificateurs municipaux, des gestionnaires de ressources humaines travaillant chez les plus importants employeurs et des

directeurs administratifs de différentes agences de recrutement. Nous abordons des questions concernant la manière dont les travailleurs obtiennent l'information sur les possibilités d'emploi et d'établissement, la manière dont les entrepreneurs ruraux recrutent et retiennent les travailleurs; les facteurs socioéconomiques et institutionnels qui amènent les travailleurs à chercher de l'emploi dans des localités données. Enfin, nous abordons la manière dont les nouveaux arrivants transforment les milieux où ils sont embauchés. Nos observations devraient revêtir un intérêt particulier pour les services de recrutement du secteur public, les entrepreneurs du secteur privé et les collectivités qui visent une immigration et un établissement réussis<sup>1</sup>.

Nous abordons les questions de l'étude du point de vue du marché du travail. Deux prémisses essentielles sous-tendent nos travaux : 1) les bons emplois sont le principal facteur d'attraction des immigrants vers les localités rurales; 2) d'autres facteurs poussent les immigrants à privilégier un certain lieu d'établissement, en particulier des liens d'ordre social, culturel, familial et religieux. Nous voulons principalement vérifier dans quelle mesure, sur le plan ethnique, l'Ontario rural se caractérise par une main d'œuvre diversifiée dans des villes homogènes<sup>2</sup>.

### **L'évolution des marchés du travail ruraux de l'Ontario**

L'histoire de l'industrie manufacturière de l'Ontario a connu au cours des dernières décennies des changements radicaux qui ont modifié les besoins de main-d'œuvre des localités rurales. Les entreprises de transformation des aliments, qui antérieurement offraient des îlots d'emploi rural, ont été victimes de la restructuration mondiale de la fin des années 1980, exposant de nombreux résidents au chômage, au sous-emploi, ou au réemploi dans les centres urbains (Winson et Leach, 2002). Toutefois, l'abandon total des activités

manufacturières rurales auquel on s'attendait ne s'est pas produit. Yates et Leach (2005) soulignent un déplacement de la production manufacturière des régions métropolitaines de Toronto et de Montréal vers les banlieues et les régions rurales, entre 1976 et 1997. Ce changement découle de la disponibilité de la main-d'œuvre, des incitatifs offerts par les municipalités ainsi que de l'excellente possibilité d'obtenir des terrains à prix abordables pour la construction, ce qui a été facilité par le recours accru au camion tout comme par la construction de nouvelles routes (Sousa et Leach, 2007; Brown et Baldwin, 2003). En conséquence, l'Ontario rural a connu dans les années 1990 une croissance considérable, en particulier chez les petits fabricants de pièces d'automobiles, souvent canadiens, établis dans de petites localités sises à une distance raisonnable des principales entreprises d'assemblage.

Le développement des possibilités d'emploi rural aggrave la pénurie chronique de main-d'œuvre du secteur agroalimentaire (Basok, 2002; Satzewich, 1992). Durant la période d'après-guerre, les producteurs agricoles ont dû faire face à une hausse des coûts de production en même temps qu'une baisse constante du prix des produits de base. Une des tendances engendrées par ces pressions structurelles est une diminution du nombre de fermes, mais une augmentation de leur taille, voire l'émergence d'exploitations industrielles (Winson, 1993). Bien qu'une mécanisation intense ait eu lieu, les besoins de main-d'œuvre du secteur demeurent importants (Basok, 2002). La pénurie chronique de main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire est aggravée par une demande en main d'œuvre rurale provenant d'industries offrant des salaires plus élevés, comme celle des pièces d'automobile. L'industrie agricole a trouvé une solution à certains de ces problèmes grâce à un programme fédéral de mobilité de la main-d'œuvre, qui emploie plus de 16 000 travailleurs étrangers par année, indication évidente de l'importance des besoins en main-d'œuvre (Preibisch, 2004).

Les localités rurales ont de la difficulté à retenir chez elles les jeunes et à attirer de nouvelles personnes afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre actuelle (Dupuy et coll., 2000). Parallèlement, la concentration accrue d'immigrants dans les régions métropolitaines canadiennes incite les divers ordres de gouvernement à rechercher des

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier les responsables du Programme de recherche sur les collectivités rurales viables du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario pour leur soutien financier dans le cadre de l'étude.

<sup>2</sup> Le terme homogène désigne ici le peu de diversité raciale caractérisant les localités rurales du sud de l'Ontario (sauf celles de populations autochtones importantes). Notons que les trois quarts des Canadiens appartenant à des groupes racialisés vivent dans les centres urbains du pays. Au Canada, les immigrants sont principalement d'origine non européenne, et s'installent majoritairement dans les centres urbains (Toronto, Vancouver et Montréal).

*La transformation des aliments exige beaucoup de main-d'œuvre à des moments précis, mais plutôt des travailleurs non spécialisés. La fabrication de pièces donne lieu à un rythme de travail différent, largement dicté par les grandes usines d'assemblage, et nécessite divers niveaux de compétence.*

moyens de favoriser une répartition plus égale des immigrants sur le territoire (CIC, 2001). Les localités rurales ne sont toutefois pas des destinations privilégiées des immigrants. Moins de 10 % des immigrants ontariens habitent en milieu rural et, parmi les nouveaux arrivants, moins de 5 % optent pour une destination non urbaine (Di Biase et Bauder, 2004). Bien que peu de résidents ruraux soient des immigrants, nos premières observations indiquent que certains travailleurs le sont. Nous avons commencé à recueillir de l'information sur un grand nombre de migrants et d'immigrants vivant dans les centres urbains de la province qui parcourent de grandes distances pour se rendre à un lieu de travail rural. Ces nouvelles tendances soulèvent une question d'intérêt : dans quelle mesure et pourquoi l'Ontario rural se caractérise-t-il, sur le plan ethnique, par une main-d'œuvre diversifiée dans de petites villes homogènes? Est-ce souhaitable ou nécessaire de réaliser des interventions stratégiques visant à encourager les migrants et immigrants à s'établir dans les localités où ils travaillent?

### **Trois études de cas : Bradford, Strathroy et Tillsonburg**

Les trois localités à l'étude ont été retenues en raison de leur situation géographique, surtout par rapport à la région du Grand Toronto (RGT) et aux autoroutes du groupe 400, ainsi qu'en raison de la présence de fabricants de pièces d'automobile et d'entreprises de transformation des aliments parmi les industries locales. Ces deux domaines requièrent une main-d'œuvre différente, mais les deux peuvent avoir des besoins de main-d'œuvre dépassant celle qui est disponible dans la région environnante. La transformation des aliments exige beaucoup de main-d'œuvre à des moments précis, mais plutôt des travailleurs non spécialisés. La fabrication de pièces donne lieu à un rythme de travail différent, largement dicté par les grandes usines d'assemblage, et nécessite divers niveaux de compétence.

#### **Bradford**

Bradford West Gwillimbury est une ville d'environ 22 145 habitants, sise en bordure nord de la plus grande ville du Canada, le long de l'autoroute 400. À 30 minutes seulement de la RGT, Bradford est en outre desservie par une importante liaison ferroviaire. Les autorités municipales vantent son ambiance de petite ville tout en soulignant sa proximité stratégique aux principaux marchés et aux centres urbains. Bradford est aussi voisine du marais Holland, une riche plaine écologique favorisant des activités agricoles prospères. D'ailleurs, la ville est vue comme la « capitale canadienne de la carotte », bien que les producteurs locaux pratiquent un certain nombre d'autres grandes cultures, tant pour le marché intérieur qu'extérieur. Bien que l'agriculture soit un important moteur économique, la plupart des travailleurs qui résident à Bradford sont employés dans les secteurs des services (47 %) et de la fabrication de pièces d'automobile (21,5 %)³. Le taux de chômage de Bradford est de 3,5 %, soit près de la moitié de la moyenne nationale.

La diversité culturelle de la collectivité s'accroît progressivement. Les immigrants hollandais et portugais établis de longue date constituent un segment important de la population locale, mais, récemment, des minorités visibles – en particulier de l'Asie du Sud-Est – ont commencé à s'établir dans le secteur et représentent maintenant 6,5 % de l'ensemble de la population⁴.

#### **Strathroy**

Le canton de Strathroy-Caradoc est une municipalité nouvellement fusionnée qui compte près de 20 000 habitants. Elle est située à 35 km à l'ouest de London, très près des routes 402 et 401, qui la relie directement aux principales villes canadiennes et américaines. La ville est

<sup>3</sup> Statistique Canada. Bradford - Profil de communauté, Recensement de 2001.

<sup>4</sup> *Ibid.*

aussi reliée aux principaux marchés grâce à deux importants transporteurs ferroviaires<sup>5</sup>. Les agglomérations rurales constituant Strathroy-Caradoc sont depuis longtemps des régions agricoles produisant une gamme variée de denrées, ce qui favorise un secteur de transformation alimentaire vigoureux. La collectivité a aussi établi une structure industrielle diversifiée, comprenant d'importantes entreprises transnationales de fabrication de pièces d'automobile. Rien d'étonnant à ce que les secteurs agricole et manufacturier offrent respectivement 11 % et 27 % des emplois de la localité<sup>6</sup>. Tout cela contribue à la saine économie de la ville, dont le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (5,4 %). Même si les minorités visibles ne constituent que 1,7 % de la population, environ 16 % des résidents sont nés à l'étranger; ce fait reflète sans doute l'importance des collectivités hollandaise et portugaise<sup>7</sup>.

### Tillsonburg

Tillsonburg, dont la population est de 14 100, est la deuxième ville en importance du comté d'Oxford<sup>8</sup>. Située à 15 km de la route 401 et seulement à deux heures de route tant de Toronto que de la frontière américaine (Windsor-Detroit), Tillsonburg est bien placée pour prendre part au développement industriel. Bien que l'économie locale ait longtemps reposé sur la culture du tabac, le déclin constant de cette industrie a heureusement été accompagné d'une diversification des activités économiques, dont la fabrication de pièces d'automobile, la production industrielle et la transformation agroalimentaire<sup>9</sup>. La ville joue un rôle prépondérant dans le développement économique ainsi que dans une alliance de promotion visant à attirer de nouveaux investissements dans la région. Tillsonburg attire facilement les retraités. Bien que l'âge médian des habitants soit de 41,4 ans, près de 45 % sont âgés de 45 ans ou plus<sup>10</sup>. La population est

principalement de race blanche née au Canada; 3 % seulement des habitants de Tillsonburg sont issus de minorités visibles et 15 % sont nés à l'étranger<sup>11</sup>.

### Observations préliminaires

Nos premières observations indiquent que la thèse « milieux de travail diversifiés, localités homogènes » traduit bien la situation des localités objet de l'étude.

Les employeurs ruraux qui embauchent des migrants et des immigrants font partie d'un groupe plus large d'industries qui dépasse le secteur primaire.

Les exploitants de fermes des localités faisant l'objet de l'étude font appel depuis fort longtemps aux nouveaux Canadiens et aux travailleurs titulaires d'un visa temporaire. Cependant, durant les 20 dernières années, cette main-d'œuvre se retrouve de plus en plus dans les secteurs de la transformation alimentaire et de l'industrie manufacturière. Tillsonburg, par exemple, a été pendant deux décennies une destination d'emploi privilégiée des migrants et immigrants mennonites parlant le bas-allemand; aujourd'hui, l'industrie embauche des immigrants vietnamiens pour la fabrication automobile. Les immigrants de ces localités obtiennent en outre du travail dans des emplois moins attirants comme la transformation alimentaire, l'emballage des viandes et les récoltes. Il est intéressant de constater que, contrairement à l'usage dans les marchés du travail des grandes villes comme Toronto, les immigrants ne semblent pas obtenir de l'emploi dans le domaine de la santé, dont les soins à domicile ou les foyers de soins.

Les populations de migrants et d'immigrants travaillant en milieu rural ont connu des changements; elles se sont, entre autres, diversifiées.

Si chacune des études de cas présente un mode unique d'établissement des immigrants, des employeurs de tous horizons disent embaucher des immigrants de différentes régions, dont l'Europe de l'Est et du Sud, l'Amérique latine, l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est.

Les immigrants occupent des postes ruraux spécialisés, de spécialisation moyenne, et non spécialisés.

Pour les postes spécialisés, par exemple, ils sont embauchés en tant qu'ingénieurs

<sup>5</sup> Site Internet de la municipalité, [www.strathroy-caradoc.ca](http://www.strathroy-caradoc.ca).

<sup>6</sup> Statistique Canada, Strathroy - Profil de communauté, Recensement de 2001.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Hemson Consulting Inc., 2006. « Population, Household, and Employment Forecasts 2001-2031 », Oxford County, p. 2.

<sup>9</sup> Southwestern Ontario Marketing Association, 2006. « Community Profile: Tillsonburg ». Consulté le 2 février 2006. [www.somasite.com/data.php?menu\\_id=3693](http://www.somasite.com/data.php?menu_id=3693).

<sup>10</sup> Statistique Canada. Tillsonburg - Profil de communauté, Recensement de 2001.

<sup>11</sup> *Ibid.*

de fabrication, spécialistes en salubrité des aliments et travailleurs de chaîne de production. Nos observations montrent par ailleurs que les employeurs n'utilisent pas forcément le champ de compétences correspondant à la formation de ces immigrants, mais profitent à la fois d'un niveau d'éducation plus élevé en général et d'une main d'œuvre consentant apparemment à travailler sur des périodes plus longues et à salaire moindre. Par contre, certains immigrants détenant des titres de compétence étrangers sont embauchés dans leur domaine et sont parfois recrutés de l'étranger pour occuper un poste très spécialisé.

Certains immigrants choisissent de s'installer en région rurale, mais un grand nombre de facteurs empêchent une implantation plus importante. Ainsi, si certains immigrants qui se trouvent un emploi dans une municipalité rurale choisissent de s'y établir, nombreux sont ceux qui préfèrent demeurer dans les grands centres urbains, découragés par la piètre infrastructure publique (systèmes de transport, services sociaux, etc.), les faibles possibilités de poursuivre des études, les services de garde limités, la pénurie d'habitation à prix abordable (appartements), la précarité des postes qu'ils occupent, l'absence d'institutions socioculturelles ainsi que de systèmes de soutien. Selon nos estimations initiales, nous constatons qu'au sein de la main-d'œuvre des principaux employeurs, entre le tiers et la moitié des travailleurs font l'aller-retour depuis l'extérieur et que la grande majorité de ces personnes sont des immigrants.

Les structures administratives qui orientent les travailleurs vers les emplois ruraux se retrouvent tant dans le secteur privé que public.

Ce sont entre autres les services des ressources humaines (RH) de multinationales, les annonces d'emploi du gouvernement, les agences de recrutement de travailleurs temporaires, les églises et les réseaux informels.

Les municipalités rurales se butent à des obstacles lorsqu'elles cherchent à attirer de nouveaux arrivants dans leur collectivité. Il s'agit, entre autres choses, du manque de pouvoir et de ressources permettant de gérer la croissance de manière durable. Les municipalités rurales s'efforcent principalement d'attirer et de retenir des investisseurs et ainsi d'accroître les possibilités d'emploi, mais elles tardent à établir les services de soutien social et matériel qui

encourageraient les travailleurs migrants et immigrants à s'établir chez elles en permanence.

Les employeurs éprouvent divers genres de difficultés à recruter des travailleurs tant spécialisés que non spécialisés pour travailler dans le milieu rural.

La concurrence des entreprises multinationales étrangères, qui offrent des salaires et bénéfices plus alléchants, constitue probablement le plus grand obstacle. Évidemment, les entreprises établies dans les localités rurales et offrant des salaires concurrentiels sont moins susceptibles d'enregistrer des problèmes de recrutement et de rétention que celles de l'industrie manufacturière. Dans certains cas, les employeurs ruraux éprouvent des problèmes liés à l'insuffisance de logement abordable. Bradford, par exemple, devient de plus en plus une ville-dortoir pour les travailleurs de Toronto, et son marché de l'habitation est pratiquement inaccessible à la main-d'œuvre locale. À Strathroy, une grande entreprise de transformation des aliments prévoit acquérir une installation de santé abandonnée en vue de la convertir en résidence temporaire pour son personnel saisonnier. Ces problèmes liés à l'insuffisance de logement sont aggravés par la médiocrité de l'infrastructure de transport rural.

Ces dernières observations montrent un clivage entre les possibilités d'emploi rural et les priorités en matière de développement rural. Dans le cas de Bradford, par exemple, les lotissements résidentiels actuels et futurs (en partie sur des nouveaux sites) visent un groupe à revenu plus élevé que celui soutenu par le marché du travail local.

Ces observations permettent de mieux comprendre le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises rurales, les marchés du travail locaux, les migrations régionales et l'établissement des immigrants. Elles sont particulièrement pertinentes pour les entrepreneurs ruraux, par exemple, qui visent à réduire le roulement et à améliorer les rouages du recrutement. Quant aux décideurs des municipalités rurales et des administrations fédérale et provinciales, ces observations mettent en évidence d'importants enjeux liés à l'expansion des collectivités rurales en attirant les travailleurs dans ces milieux, de façon à ce qu'ils s'y installent en permanence. Enfin, ces nouvelles connaissances alimenteront la récente initiative fédérale visant à encourager les immigrants à s'établir en dehors des zones métropolitaines.

Si les collectivités de l'Ontario rural veulent poursuivre leur croissance et leur expansion économiques, elles doivent pouvoir attirer de nouveaux investissements tout en préservant leurs acquis. Les employeurs qui investissent doivent avoir l'assurance qu'il y a une main-d'œuvre disponible, apte au travail et dotée des compétences nécessaires. L'immigration est un moyen essentiel par lequel le gouvernement canadien s'attaque à ce problème. Notre étude commence à mettre en lumière ce qui doit être fait dans les collectivités rurales afin d'encourager les immigrants à travailler et à s'y établir, ainsi que l'aide qu'elles peuvent recevoir, en ce sens, du gouvernement par ses politiques, des établissements sans but lucratif et du secteur privé liés au marché du travail, et des groupes communautaires et des administrations locales. Une stratégie améliorée et intégrée du marché du travail, associée à une stratégie de rétablissement des immigrants, accroîtra la capacité des collectivités de favoriser l'établissement des immigrants chez elles.

### À propos des auteurs

BELINDA LEACH est titulaire d'une chaire de recherche, Rural Gender Studies, University of Guelph. Ses recherches touchent aux questions relatives aux sexes, aux moyens de subsistance, et la restructuration rurale.

AINE LEADBETTER est doctorante en politique publique, Political Science Department, McMaster University. Elle mène des études comparatives de politiques du marché du travail, et de migration du travail.

KERRY PREIBISCH est sociologue rurale et professeure agrégée, Sociology and Anthropology Department, Guelph University. Ses activités de recherche et d'enseignement portent sur le développement rural mexicain, la restructuration internationale, les systèmes agroalimentaires mondiaux et les migrations internationales, et les questions relatives à la migration et aux sexes. Son travail actuel porte sur les migrations temporaires de travail vers le Canada.

JOÃO-PAULO SOUSA est doctorant, Department of Sociology and Anthropology (Rural Studies), University of Guelph. Ses domaines de recherche sont le rôle de l'État dans l'économie et la société, et le développement durable.

### Références

BASOK, T. (2002). *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press.

BROWN, M., et J. BALDWIN. (2003). « The Changing Geography of the Canadian Manufacturing Sector in Metropolitan and Rural Regions, 1976-1997 »,

*Le Géographe canadien / The Canadian Geographer*, vol. 47, n° 2, p. 116-134.

CANADA. MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA. (2001). « Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants ». *Recherche et examen stratégiques*, Ottawa, ISBN 0-662-86637-1.

DI BIASE, T., et H. BAUDER. (2004). « Immigrants in Ontario: Linking Spatial Settlement Patterns and Labour Force Characteristics », document de travail, University of Guelph.

DUPUY, R., F. MAYER, et R. MORISSETTE. (2000). « Origines rurales », *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XPB au catalogue.

HEMSON CONSULTING INC. (2006). *Population, Household, and Employment Forecasts 2001-2031*, Oxford County.

PREIBISCH, K. (2004). « Migrant Agricultural Workers and Processes of Social Inclusion in Rural Canada: Encuentros and Desencuentros », *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies / Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, vol. 29, n° 57-58, p. 203-239.

SATZEWICH, V. (1991). *Racism and the Incorporation Foreign Labour: Farm Labour Migration to Canada Since 1945*, London and New York, Routledge.

SOUSA, J.P., et B. LEACH, (2007). *Going Country: The Automotive Parts Industry in Southwestern Ontario*, document de travail, University of Guelph.

SOUTHWESTERN ONTARIO MARKETING ASSOCIATION. (2006). *Community Profile: Tillsonburg*, [www.somasite.com/data.php?menu\\_id=3693](http://www.somasite.com/data.php?menu_id=3693).

CANADA. STATISTIQUE CANADA. (2001). *Bradford - Profil de communauté*, Recensement de 2001.

—. (2001). *Strathroy - Profil de communauté*, Recensement de 2001.

—. (2001). *Tillsonburg - Profil de communauté*, Recensement de 2001.

STRATHROY, TOWNSHIP OF. *Site Internet municipal*. [www.strathroy-caradoc.ca](http://www.strathroy-caradoc.ca).

ROTHWELL, N., R. BOLLMAN, J. TREMBLAY, et J. MARSHALL (2002). « Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada », Statistique Canada, série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural - n° 55.

WINSON, A. (1993). *The Intimate Commodity: Food and the Development of the Agro-Industrial Complex in Canada*, Canada, Garamond Press.

WINSON, A.R. et B. LEACH. (2002). *Contingent Work, Disrupted Lives: Labour and Community in the New Rural Economy*, Toronto, University of Toronto Press.

YATES, C., et B. LEACH. (2005). « Industrial Work in a Post-industrial Age », dans W. CLEMENT et V. SHALLA (dir.), *Work in Canada, Montréal et Kingston*, McGill-Queen's University Press.

*Pourtant, c'est dans un pourcentage faible et décroissant que les immigrants choisissent de vivre dans les régions rurales du Canada. Tandis que les immigrants comptent pour 28 % de la population urbaine, ils ne représentent que 6 % de la population des régions à prédominance rurale. En fait, le nombre de nouveaux arrivants choisissant de s'installer dans les régions rurales n'a jamais été aussi bas.*

# L'immigration en milieu rural dans les prairies : lacunes sur le plan des connaissances

MARIANNE SORENSEN

Tandem Social Research Consulting

Le présent document<sup>1</sup> a pour objet d'examiner la documentation actuelle concernant les caractéristiques des immigrants qui s'établissent dans les régions rurales des Prairies et les facteurs sur lesquels ils se fondent pour faire des choix quant à leur établissement<sup>2</sup>. L'analyse fait ressortir que nos connaissances à cet égard sont très restreintes, tant dans les Prairies que dans l'ensemble du pays. Pourtant, il est essentiel de comprendre l'immigration rurale pour être en mesure d'élaborer des politiques et des programmes concrets destinés à attirer les immigrants dans les régions rurales des Prairies, et à s'attaquer au problème du déclin des régions rurales. Dans le but de combler les lacunes dégagées sur le plan des connaissances, un ensemble de recommandations concernant les recherches futures sont offertes en conclusion. Cependant, l'analyse fait d'abord ressortir des changements divergents dans la population rurale, les tendances en matière d'immigration rurale, ainsi que les politiques et les programmes d'immigration établis dans les trois provinces des Prairies.

## **Tendances relatives à la population rurale et à l'immigration rurale**

L'accroissement de la population rurale des Prairies n'a pas emboîté le pas à celui de la population urbaine; la population rurale et des petites villes ne comptait que pour 20,5 % de la population totale en 2001, ce qui représente une baisse par

rapport au taux de 29,7 % établi en 1971. Toutefois, les changements de la population rurale varient considérablement d'une province des Prairies à une autre. En Alberta, la population rurale s'est accrue de 32 % au cours des 30 dernières années, comparativement à 4 % seulement au Manitoba. La Saskatchewan, la plus « rurale » des trois provinces des Prairies, a connu

---

<sup>1</sup> Le présent document est fondé sur certains éléments d'un rapport préparé par Marke Ambard, intitulé « *Improving Attraction and Retention of Rural Immigrants: Alberta, Saskatchewan, and Manitoba* » (Attirer et retenir les immigrants en milieu rural). Tandis que le rapport d'Ambard traite entre autres des facteurs relatifs à la demande et la rétention, celui-ci porte principalement sur les questions concernant l'offre en ce qui a trait à l'immigration en milieu rural. Le rapport et le document ont été subventionnés par le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Emploi, de l'Immigration et de l'Industrie de l'Alberta.

<sup>2</sup> La définition des termes « rural » et « rural et petites villes » utilisés dans le présent document varie en fonction des définitions utilisées par les auteurs respectifs mentionnés. Certains auteurs, tels que Beshiri (2004) utilisent l'expression « à prédominance rurale », qui s'applique aux régions de recensement dans lesquelles plus de 50 % de la population vit dans des collectivités rurales, et une collectivité rurale est définie comme ayant une densité de moins de 150 personnes au kilomètre. D'autres chercheurs définissent le terme rural en se fondant sur la taille de la population plutôt que sur des mesures spatiales et, tandis que certains incluent les collectivités « adjacentes à une métropole » dans les régions « urbaines », d'autres auteurs, par exemple Beshiri, les considèrent comme des collectivités « rurales ».

TABLEAU 1

**Nombre d'immigrants en milieu rural par province en 2002**

	Nombre total d'immigrants	% d'immigrants au Canada	Nombre d'immigrants en milieu rural	% provincial d'immigrants en milieu rural	% national d'immigrants en milieu rural
Canada	255 888	100 %	12 237	4,8 %	100,0 %
Ensemble des Prairies	23 192	9,1 %	5 085	21,9 %	41,6 %
Alberta	16 568	6,5 %	3 119	18,8 %	25,5 %
Saskatchewan	1 814	0,7 %	318	17,5 %	2,6 %
Manitoba	4 810	1,9 %	1 648	34,3 %	13,5 %

Source: Statistique Canada, Composantes de la variation démographique selon la division de recensement, Division des opérations du recensement, extrait de Beshiri, 2004, Tableau de l'Annexe 3, et propres calculs des auteurs.

une diminution de 8 % de sa population rurale au cours de la même période (Azmier et Stone, 2003).

Compte tenu des avantages de l'immigration sur le plan de la croissance économique et de la diversité culturelle, qui sont bien documentés aujourd'hui, ces tendances de la population rurale donnent à entendre que l'immigration peut constituer une source fondamentale de durabilité de la population rurale et du développement régional, en particulier en Saskatchewan.

Pourtant, c'est dans un pourcentage faible et décroissant que les immigrants choisissent de vivre dans les régions rurales du Canada. Tandis que les immigrants comptent pour 28 % de la population urbaine, ils ne représentent que 6 % de la population des régions à prédominance rurale. En fait, le nombre de nouveaux arrivants choisissant de s'installer dans les régions rurales n'a jamais été aussi bas. Le pourcentage de nouveaux immigrants résidant dans les régions rurales du pays a atteint son point culminant en 1993, année où 23 300 immigrants, soit 10,3 % de l'ensemble de la population des immigrants, se sont installés dans des régions rurales (Beshiri, 2004). Toutefois, comme le montre la colonne 4 du Tableau 1, les immigrants en milieu rural ne représentaient que 4,8 % du nombre total d'immigrants (255 8880 admis au Canada en 2002).

Le tableau fait également ressortir que, bien qu'un petit pourcentage d'immigrants se soit installé dans les Prairies en 2002 (9,1 %), les régions rurales de ces trois provinces ont reçu des immigrants dans des proportions plus élevées que la moyenne nationale (21,9 % par opposition à 4,8 %), ce qui représente une part importante du total de la population d'immigrants en milieu rural (41,6 %) au Canada. L'Alberta, qui a tendance à recevoir le plus grand nombre d'immigrants des trois provinces, compte pour la part la plus

importante de ce nombre, 25,5 % des immigrants s'étant établis dans cette province. Le Manitoba a reçu une très petite proportion du total de la population d'immigrants au Canada (1,9 %), mais il est clair, selon le tableau, qu'une proportion plus élevée des immigrants de cette province réside dans des régions rurales (34,3 %). Sur les 1 814 immigrants établis en Saskatchewan, 17,5 % résident dans des régions rurales, ce qui représente à peine 2,6 % du total de la population immigrante en milieu rural au pays.

Dans une certaine mesure, les tendances en matière d'immigration rurale illustrées dans le Tableau 1 correspondent aux changements de la population rurale dans chacune des provinces des Prairies. L'Alberta a connu la croissance démographique en milieu rural la plus forte et ses régions rurales reçoivent la plus grande part des immigrants en milieu rural au Canada. Il est clair que, en Saskatchewan, l'immigration rurale est insuffisante pour faire contrepoids à une population rurale décroissante. Bien qu'il connaisse de modestes gains sur le plan de sa population rurale, le Manitoba s'avère la province dont la plus grande part d'immigrants s'établit dans les régions rurales; en fait, de toutes les provinces, il n'est surclassé que par le Nouveau-Brunswick à cet égard (Beshiri, 2004).

D'autres recherches menées par Beshiri (2004) montrent que, parmi les divisions de recensement du Canada rural, les nouveaux immigrants comptent pour la plus grande part des populations actuelles dans quatre régions à prédominance rurale situées au Manitoba et en Alberta. Ces taux d'immigration s'expliquent par la viabilité économique des régions (p. ex., industrie d'abattage et de transformation de bovins, exploitation de sables bitumineux en Alberta, et secteur manufacturier grandissant au Manitoba).

Toutefois, dans le cas du Manitoba, le taux élevé d'immigration dans certaines régions rurales est également attribuable à la prestation de services de soutien complets d'établissement et d'intégration des immigrants, et à une adéquation culturelle et industrielle-professionnelle entre les populations actuelles et les nouvelles populations de Mennonites. Le succès de ces programmes est également largement tributaire de la collaboration concertée entre l'industrie locale, l'administration locale et le gouvernement provincial, dans le cadre du programme fédéral-provincial relatif aux candidats (pour un compte rendu plus détaillé des programmes, se reporter aux sommaires des études de cas de Ray Silvius, à l'adresse suivante : [www.brandonu.ca/rdi/Publications/Immigration/Winkler-Final.pdf](http://www.brandonu.ca/rdi/Publications/Immigration/Winkler-Final.pdf)).

Les données présentées au Tableau 1 donnent un bon aperçu des tendances de l'immigration rurale dans les Prairies en 2002. Ces chiffres devraient être mis à jour pour permettre de mesurer le succès des modifications en profondeur apportées récemment aux politiques en Alberta et en Saskatchewan. Depuis 2002, les deux provinces se sont jointes au Programme des candidats des provinces et œuvrent continuellement à des politiques d'immigration visant à régler les pénuries de main-d'œuvre en Alberta et à assurer la rétention de la population en Saskatchewan. En outre, le Manitoba continue de mettre au point son modèle efficace d'immigration.

Nous procéderons maintenant à l'examen des caractéristiques des immigrants des Prairies et des immigrants en milieu rural. Ces renseignements sont importants tant sur le plan des différences entre immigrants des régions rurales et immigrants des réunions urbaines, que sur celui des efforts déployés – voir l'exemple du Manitoba – pour faire un rapprochement entre les caractéristiques des immigrants et l'environnement régional.

### **Qui sont les immigrants qui s'établissent en milieu rural?**

Compte tenu du peu d'information publiée sur les immigrants en milieu rural dans les Prairies, nous sommes réduits à extrapoler à partir des données portant sur l'ensemble des immigrants des Prairies, comparativement à ceux qui s'établissent dans le reste du Canada, et à partir des données nationales sur les immigrants en milieu rural en regard de celles sur les immigrants en milieu urbain.

En ce qui concerne l'ensemble de comparaisons susmentionnées, il importe d'abord de noter que

la catégorie d'immigrants varie considérablement entre les Prairies et l'ensemble du pays et entre ces trois provinces<sup>3</sup>. Exception faite des territoires du Nord, la catégorie économique englobe la majeure partie des immigrants des trois catégories possibles, dans chaque province. Toutefois, le Manitoba reçoit le pourcentage le plus élevé d'immigrants de la catégorie économique (67,3 % contre 56,7 % à l'échelle nationale), la Saskatchewan accueille un pourcentage de réfugiés supérieur à la moyenne (28,8 % contre 13,9 % à l'échelle nationale) et l'Alberta, un pourcentage plus élevé que la moyenne d'immigrants de la catégorie du regroupement familial (31,5 % contre 26,4 % à l'échelle nationale) (Mulder et Korenic, 2005). On ignore cependant si les taux plus élevés d'immigrants économique, de réfugiés et d'immigrants de regroupement familial au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta se trouvent également chez les immigrants en milieu rural des Prairies.

La situation dans les provinces des Prairies est différente de celle du reste du pays en ce qui concerne l'origine ethnique des immigrants les plus susceptibles d'immigrer dans les provinces. Chacune des provinces semble également attirer une différente combinaison d'ethnies d'immigrants. Le Manitoba reçoit un pourcentage plus élevé d'immigrants philippins (14,2 %) que la Saskatchewan (3,7 %) et l'Alberta (4,9 %). Les immigrants britanniques représentent l'ethnie d'immigrants la plus importante en Saskatchewan (14,9 % par comparaison à 11,3 % en Alberta et 9,6 % au Manitoba), tandis qu'en Alberta, les immigrants chinois constituent le groupe d'immigrants le plus important (14,0 % par comparaison à 9,0 % en Saskatchewan et à 5,2 % au Manitoba) (Mulder et Korenic, 2005).

Comparativement aux immigrants en milieu urbain, les immigrants en milieu rural sont moins susceptibles d'être membres de minorités visibles (16 % d'immigrants en milieu rural sont membres de minorités visibles, contre 73 % de l'ensemble des immigrants) (Beshiri, 2004). Ceci étant dit, et compte tenu des taux plus élevés d'immigrants de l'Angleterre et de l'Allemagne en Saskatchewan, nous devons présumer que les immigrants des minorités visibles sont les moins représentés

<sup>3</sup> Les trois principales catégories d'entrée sont la catégorie économique, (les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes), la catégorie du regroupement familial et la catégorie des réfugiés.

dans cette province. D'autre part, les taux plus élevés d'immigrants de la catégorie des réfugiés peuvent également donner à entendre que le contraire peut être vrai. En définitive, par conséquent, nous en savons très peu sur les caractéristiques combinées des immigrants dans les Prairies, encore moins de ceux qui immigreront dans les régions rurales de ces provinces.

L'examen des caractéristiques des nouveaux immigrants admis entre 1996 et 2001 révèle que, contrairement aux immigrants en milieu urbain, les immigrants en milieu rural sont moins nombreux à détenir un diplôme universitaire, plus nombreux à être employés, mais moins nombreux à exercer des professions ou des métiers ou à travailler au sein de l'industrie. En regard de la population rurale de naissance canadienne, les nouveaux immigrants en milieu rural affichent des taux d'emploi inférieurs, une représentation plus faible au sein des professions plus lucratives et une représentation plus importante dans les emplois des domaines des services et de la vente, généralement moins rémunérateurs. En outre, les gains des immigrants en milieu rural, de loin inférieurs à ceux de la population rurale de naissance canadienne, sont apparents en dépit du fait que les immigrants en milieu rural sont beaucoup plus nombreux à détenir un diplôme universitaire (Beshiri, 2004). Cependant, encore une fois, la mesure dans laquelle ces constatations s'appliquent aux Prairies et leur lien possible avec la catégorie, l'état de membre d'une minorité visible et les autres caractéristiques n'est pas claire.

L'un des éléments d'information les plus révélateurs est peut-être la constatation de Beshiri (2004). Selon Beshiri, bien que les immigrants faisant partie de minorités visibles aient tendance à accéder à des niveaux de scolarité plus élevés que les immigrants faisant partie de minorités non visibles dans toutes les régions du pays, l'écart sur le plan de la scolarité est plus apparent dans les régions rurales du Canada. Ainsi donc, les régions rurales attirent moins de membres de minorités visibles que les régions urbaines, mais elles attirent davantage de membres de minorités visibles plus instruits. Il s'agit d'une constatation intéressante qui mérite d'être approfondie pour en déterminer la raison et si elle s'applique également aux provinces des Prairies. Réflète-t-elle des choix d'établissement indépendants d'immigrants instruits faisant partie de minorités visibles, ou est-elle attribuable aux politiques régionales visant à attirer des professionnels dont

on a grand besoin, par exemple des médecins, en région? Dans ce dernier cas, il se peut que les avantages en matière de scolarité des immigrants en milieu rural qui sont membres de minorités visibles soient temporaires dans la mesure où ces programmes ne se sont pas avérés entièrement efficaces à long terme. L'étude de cas de Grant (2006) concernant une politique de l'Alberta destinée à recruter des médecins nés à l'étranger pour qu'ils immigreront dans les petites collectivités a révélé, par exemple, qu'un grand nombre de ces recrues avaient quitté la région au bout de trois à cinq ans, une fois exécutées leurs obligations contractuelles et après avoir reçu la pleine reconnaissance professionnelle leur permettant d'exercer ailleurs.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une présentation exhaustive des caractéristiques des immigrants en milieu rural, ce survol suffit pour faire ressortir que nous en savons réellement très peu. L'un des plus importants éléments d'information manquants a peut-être trait aux antécédents « ruraux » des immigrants. Plus précisément, les immigrants qui s'établissent dans les régions rurales du Canada sont-ils plus susceptibles que les immigrants en milieu urbain d'avoir vécu en milieu rural dans leur pays d'origine? De même, les immigrants de certains pays ou de certaines ethnies ou cultures sont-ils plus enclins à s'établir dans les régions rurales du pays?

En outre, aux fins de l'élaboration des politiques, il est clair qu'il ne suffit pas uniquement de connaître le pourcentage d'immigrants des régions rurales des Prairies faisant partie de chacune des catégories, qui sont membres de minorités visibles ou qui ont des niveaux de scolarité élevés, et ainsi de suite; nous avons besoin de connaître la combinaison de caractéristiques. Par exemple, nous avons besoin de savoir quelles sont les compétences prédominantes de la main-d'œuvre que possèdent les immigrants en provenance de pays sources, tels que ceux de l'Asie et de l'Afrique. Et de façon plus détaillée, quels sont les besoins et les intérêts des immigrants, qui découlent de leurs antécédents culturels, linguistiques et religieux particuliers, et qui font que ceux-ci sont attirés par les régions rurales et les petites villes du Canada?

Certes, il est important de connaître les caractéristiques des immigrants en milieu rural, mais l'utilité de cette connaissance est limitée si l'on ne connaît pas les motifs sous-tendant les choix de lieux d'établissement. En d'autres termes, pour comprendre le flux d'immigrants vers

les régions urbaines, par opposition aux régions rurales du Canada, il est d'une importance cruciale que nous comprenions bien les processus décisionnels qui entrent en jeu lorsque les nouveaux arrivants choisissent un endroit où s'établir.

### **Motifs pour choisir les régions rurales**

L'étude des résultats de recherches générales sur les facteurs qui attirent ou retiennent les immigrants fait ressortir que les possibilités d'emploi sont toujours un facteur clé (Bauder, 2003; Statistique Canada, 2005; Derwing et coll., 2005). Toutefois, les chercheurs commencent à dégager d'autres aspects de la vie sociale comme étant des facteurs décisionnels importants dans le choix du lieu d'établissement des immigrants. En fait, les liens sociaux ou familiaux sont maintenant considérés comme étant aussi importants et, dans certains cas, plus importants, même, que les facteurs économiques (Derwing et coll., 2005; Statistique Canada, 2005).

Bien que ces facteurs d'attraction puissent s'appliquer aux destinations rurales, il existe peu d'études sur les choix d'établissement des immigrants en milieu rural. Néanmoins, trois études provinciales donnent un aperçu des raisons pour lesquelles les immigrants choisissent de s'établir dans les régions rurales de ces provinces.

Premièrement, les auteurs d'une étude menée en Ontario au sujet de l'influence des caractéristiques du marché du travail et de la disponibilité des logements ont découvert que les destinations privilégiées par les immigrants qui s'installent dans les régions rurales ne pouvaient s'expliquer de façon satisfaisante au moyen de variables économiques, et que les choix étaient probablement plutôt fondés sur la proximité de la famille et des amis. Les raisons pour lesquelles les immigrants ne choisissent pas de s'établir dans une région rurale comprenaient notamment le manque d'information, l'insuffisance des services, et un mésappariement entre les compétences acquises et celles qui sont nécessaires dans la région (Di Biase et Bauder, 2005). Des constatations similaires ont été faites quant à la forte influence des liens sociaux et familiaux dans le cadre d'une étude menée au Québec et, pour certains immigrants, cette influence est telle qu'ils sont disposés à se priver d'avantages économiques pour être près de membres de leur ethnie (série 9 des conversations Metropolis, 2003).

Les études de cas de Silvius et Annis (2005) portant sur trois régions rurales du Manitoba qui ont connu des taux d'immigration relativement

élevés ont révélé que les aspects positifs de la vie dans la collectivité choisie avaient souvent trait à la qualité des facteurs relatifs à la vie, par exemple le fait de pouvoir vivre dans un milieu détendu et sûr et d'avoir des voisins obligeants, ainsi que la perception selon laquelle un environnement rural est un bon endroit où élever des enfants. La disponibilité de services culturels familiaux est un autre aspect qui est considéré comme bénéfique par les immigrants. Les aspects négatifs comprennent l'isolement ainsi que le peu de possibilités de formation et d'apprentissage, d'options professionnelles et de types de certains services (p. ex., garde d'enfants, services pour les jeunes).

Ces constatations donnent à entendre que, bien que les immigrants en milieu urbain, tout comme les immigrants en milieu rural, fondent leurs décisions concernant le choix d'un lieu d'établissement sur des facteurs économiques et sociaux locaux, les immigrants qui s'installent dans les régions rurales sont peut-être plus susceptibles d'attacher une plus grande importance aux facteurs liés à la qualité de vie que l'on associe généralement à la vie rurale.

Les résultats de ces études provinciales sont utiles pour accroître notre compréhension des raisons pour lesquelles les immigrants sont enclins à choisir un lieu d'établissement plutôt qu'un autre. Dans la mesure où les immigrants ne peuvent être considérés comme un groupe homogène ayant les mêmes besoins et les mêmes intérêts, nous avons besoin de mieux comprendre les processus décisionnels d'immigrants provenant de divers milieux et possédant diverses caractéristiques démographiques qui envisagent une vie en milieu rural dans chacune des provinces.

### **Recommandations quant aux recherches futures**

Voici un résumé des études nécessaires pour combler les principales lacunes mises en évidence tout au long du rapport et qui forment des conditions préalables à la formulation d'une politique d'immigration rurale efficace. Il nous faut :

- des données à jour sur les tendances de l'immigration rurale dans chacun des provinces des Prairies;
- des évaluations des portefeuilles de politiques d'immigration, récemment améliorés, en Alberta et en Saskatchewan;

- des données sur les caractéristiques individuelles et combinées, sur le plan des antécédents, des immigrants qui s'établissent dans les régions rurales du Canada et les régions rurales des Prairies, plus précisément – particulièrement, les caractéristiques des immigrants en matière d'antécédents de vie rurale, encore une fois à l'échelle du pays et des Prairies;
- un modèle de recherche qui établit un lien entre les facteurs décisionnels menant au choix d'un lieu où s'établir, et le marché du travail, les niveaux de scolarité, le pays source, et les caractéristiques des immigrants sur le plan de l'ethnie et de l'appartenance à des minorités visibles.

### À propos de l'auteure

MARIANNE SORENSEN est détentrice d'un doctorat en sociologie et travaille comme experte-conseil en recherche sociale. Elle est spécialisée en stratification sociale et en sociologie du travail et de l'éducation.

### Références

AMBARD, Marke. (2007). « Improving Attraction and Retention of Rural Immigrants: Alberta, Saskatchewan, and Manitoba », Secretariat rural, et Employment, Immigration and Industry, Government of Alberta. [www.rural.gc.ca](http://www.rural.gc.ca).

ASMIER, J.J., et L. STONE. (2003). *The Rural West: Diversity and Dilemma*, Canada West Foundation.

BAUDER, Harold. (2003). « Brain Abuse, or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada », *Antipode*, vol. 35, n° 4, p. 699-717.

BESHIRI, Roland. (2004). « Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001 », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 4, n° 21-006-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003). *Série de conversations Metropolis 9 - Régionalisation de l'immigration*. [www.canada.metropolis.net](http://www.canada.metropolis.net).

—. STATISTIQUE CANADA. (2005). « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences », Division des enquêtes spéciales, n° 89-614-XIF au catalogue.

DERWING, Tracey, Harvey KRAHN, Jennifer FOOTE, et Lori DIEPENBROEK. (2005). « The Attraction and Retention of Immigrants to Edmonton », *Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration*, University of Alberta.

Di BIASE, Sonia, et Harold BAUDER. (2005). « Immigrant Settlement in Ontario: Location and Local Labour Markets », *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques du Canada*, vol. 37, n° 3, p. 114-135.

GRANT, Hugh M. (2006). « From the Transvaal to the Prairies: The Migration of South African Physicians to Canada », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 4, p. 681-695.

MULDER, Marlene, et Bojan KORENIC. (2005). « Portraits of Immigrants and Ethnic Minorities in Canada: Regional Comparisons », *Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration*, University of Alberta.

PICOT, G., F. HOU, et S. COULOMBE. (2007). « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants », Documents de recherche, Direction des études analytiques, n° 294, Ottawa, Statistique Canada.

SILVIUS, Ray, et Robert ANNIS. (2005). « Manitoba Rural Immigration Community Case Studies: Issues in Rural Immigration: Lessons, Challenges and Responses », *RDI Working Paper*, n° 2005-9.

*Il serait peut-être utile de voir les collectivités rurales comme des flocons de neige. Vues deloin, certains peuvent voir une similarité entre eux, chacun affichant des propriétés et des tendances communes. On pourrait sûrement les distinguer de ce qu'ils ne sont pas, par exemple des gouttes d'eau. Et, si l'on regarde de plus près, il est évident que chaque flocon de neige est tout à fait différent des autres, présentant des formes, des modèles et des tailles différents. De la même façon, les collectivités rurales affichent aussi des propriétés communes et des tendances propres à chacune.*

# Réflexions sur l'expérience d'immigration en milieu rural dans les diverses collectivités rurales du Manitoba<sup>1</sup>

RAY SILVIUS

Carleton University et Brandon University

ROBERT C. ANNIS

Brandon University

L'immigration ne constitue pas un phénomène récent dans l'Ouest canadien. Si l'on fait exception aux peuples autochtones, il n'est pas déraisonnable de penser que notre population actuelle peut retracer soit ses ancêtres, soit ses origines physiques et personnelles ailleurs qu'au Canada. De plus, l'histoire des *secteurs ruraux* de l'Ouest canadien est inextricablement liée à celle de l'immigration, et les aspects cruciaux de l'histoire de l'immigration au Canada ont pris la forme initiale de nouveaux arrivants et leur engagement à l'égard des frontières rurales de l'Ouest. Ainsi, il est inutile de répéter les histoires comme celles des pionniers européens qui sont arrivés dans l'Ouest rural pour bâtir l'économie agricole ou la main-d'œuvre chinoise qui a construit le chemin de fer du Canada à travers un territoire inhospitalier – des histoires sûrement assez bien connues ou que l'on saisit rapidement.

Mais, est-il approprié de parler d'immigration comme d'un phénomène qui en dit long sur le Canada rural d'*aujourd'hui*? Dans l'ensemble, le contexte canadien de l'immigration demeure une

affaire essentiellement urbaine : à elles seules, les villes de Toronto, de Montréal et de Vancouver ont accueilli près de 71 % des immigrants au Canada et ce, de 2005 jusqu'au deuxième trimestre de 2006<sup>2</sup>. Il ne fait aucun doute qu'elles comptent en fait parmi les plus *diverses cités* que l'on pourrait trouver partout sur la planète. Mais l'immigration demeure de toute évidence une question cruciale pour le Canada rural en général

---

<sup>1</sup> Merci au ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba (MTIM) pour son soutien et son aide constants, tout spécialement à Benjamin Amoyaw. Les chiffres sur l'immigration au Manitoba qui apparaissent dans le présent document ont été compilés par le MTIM et nous ont été transmis par correspondance personnelle. Nous tenons également à remercier Bill Reimer qui a bien voulu nous faire part de ses commentaires sur une ébauche précédente, de même que Beth Peers et Sylvia Henry au RDI, pour l'aide apportée dans la publication et le formatage du présent document.

<sup>2</sup> Proviennent des chiffres qui figurent dans le bulletin de nouvelles en ligne de Citoyenneté et Immigration Canada *L'Observateur*. [www.cic.gc.ca/english/monitor/pdf/issue-14e.pdf](http://www.cic.gc.ca/english/monitor/pdf/issue-14e.pdf) consulté le 9 février 2007.

et pour le secteur rural de l'Ouest canadien en particulier. Les programmes et politiques en matière d'immigration novateurs et bien structurés présentent le potentiel nécessaire pour augmenter la force de l'économie rurale et la vitalité culturelle. En fait, certaines collectivités rurales ont déjà vécu des expériences *contemporaines* phénoménales liées à l'arrivée de nouveaux immigrants.

De plus, bon nombre de ceux des secteurs ruraux qui se battent pour conserver les résidents actuels espèrent que l'injection de gens et de leurs compétences pourra servir d'élément crucial de stratégies plus vastes permettant de relever les défis démographiques qui se posent. La question de l'immigration dans les milieux ruraux, qu'elle découle d'un phénomène bien existant ou d'une idée envisagée par les dirigeants en milieu rural et les décideurs des gouvernements, en est une qui suscitera indéniablement davantage d'attention. À notre avis, les mécanismes politiques et les pratiques du gouvernement provincial, même s'ils ne ralentissent pas la vague d'immigration dans les centres urbains du Canada, peuvent quand même jouer un rôle essentiel en facilitant l'immigration dans les milieux ruraux.

Dans l'esprit de « nos diverses cités », nous mettons alors l'accent sur la véracité de « la diversité de nos collectivités rurales ». Il serait peut-être utile de voir les collectivités rurales comme des flocons de neige. Vues de loin, certains peuvent voir une similarité entre eux, chacun affichant des propriétés et des tendances communes. On pourrait sûrement les distinguer de ce qu'ils ne sont pas, par exemple des gouttes d'eau. Et, si l'on regarde de plus près, il est évident que chaque flocon de neige est tout à fait différent des autres, présentant des formes, des modèles et des tailles différents. De la même façon, les collectivités rurales affichent aussi des propriétés communes et des tendances propres à chacune. Nous savons certainement qu'elles ne constituent pas des centres urbains. Regardez-les de près et vous constaterez qu'en dépit de leurs caractéristiques communes et de leur identité interreliée, chaque collectivité rurale est différente des autres; en effet, elles sont de tailles différentes, les gens y sont différents, les défis sont différents et des langues différentes y sont parfois parlées. Il s'agit là d'une considération qui revêt une grande importance pour qui tente de comprendre le phénomène contemporain de l'immigration rurale.

Dans le présent document, c'est ce que l'on tentera de démontrer au moyen d'une sélection de collectivités rurales diversifiées au Manitoba. Notre façon de voir la question de l'immigration rurale a d'abord été influencée par deux initiatives : d'une part, le forum de réflexion rural national 2005 de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale et de l'Institut du développement rural – L'immigration et le Canada rural : Recherche et pratique, tenu en avril 2005 à Brandon, au Manitoba, d'autre part, les *Manitoba Rural Immigration Community Case Studies*, entreprises sensiblement à la même période. Depuis ce temps, et avec la collaboration continue du ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba (MTIM), nous nous sommes davantage penchés sur l'immigration rurale et avons rédigé une série de documents et de présentations qui pourront être utilisés à l'occasion de divers forums. Nous vous invitons à visiter le site [www.brandonu.ca/rdi](http://www.brandonu.ca/rdi) où vous pourrez télécharger la version complète des documents précédents sur l'immigration rurale. C'est de tous ces efforts déployés que découle le présent document et auxquels on renvoie; ainsi, notre façon de penser, un peu comme les pierogis au chou, conserve, à n'en pas douter, une saveur typiquement manitobaine!

### **L'immigration dans les régions rurales du Manitoba**

Le Manitoba retient l'attention en tant qu'exemple de fascination et de réussite en matière de politiques et de pratique novatrices sur le sujet de l'immigration rurale, le gouvernement provincial étant conscient du rôle qu'il joue en collaborant avec les collectivités rurales et la manière dont les récents mécanismes politiques et les pratiques élaborés en matière de politique provinciale facilitent la migration rurale partout dans la province.

L'histoire contemporaine de l'immigration rurale au Manitoba doit commencer en tenant compte de la responsabilité accrue de la province dans le domaine de l'immigration. En 1998, le Manitoba a signé le Programme des candidats des provinces avec le gouvernement fédéral grâce à l'Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration (ACMI). Cela permettait à la province de recruter, de trier et de proposer des travailleurs et des entrepreneurs qualifiés, ainsi que les membres de leur famille, en vue d'atteindre des objectifs de développement économique. Le Programme des candidats des provinces (PCP) qui en a résulté est

TABLEAU 1.1

**Winnipeg, Manitoba / Immigration rurale grâce au PCP<sup>3</sup>**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	%
Winnipeg	555	500	1 038	2 124	2 898	3 149	4 660	14 924	67,8 %
Régional	542	472	489	982	1 150	1 470	1 978	7 083	32,2 %
Total	1 097	972	1 527	3 106	4 048	4 619	6 638	22 007	100,0 %

TABLEAU 1.2

**Winnipeg, Manitoba / Immigration rurale grâce aux programmes fédéraux d'immigration<sup>\*</sup>**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	%
Winnipeg	3 086	3 204	2 744	2 996	2 993	2 985	2 913	20 921	87,7 %
Régional	461	412	350	390	386	493	437	2 929	12,3 %
Total	3 547	3 616	3 094	3 386	3 379	3 478	3 350	23 850	100,0 %

\* Le programme d'immigration du gouvernement fédéral comprend divers volets dont : la catégorie des travailleurs qualifiés, le Programme des aides familiaux résidents, le Programme d'immigration des gens d'affaires, le volet Parrainage-Parent (le projet pilote de centralisation) et le volet Réfugiés.

un programme économique – son objectif est d'attirer des travailleurs qualifiés – qui a évolué depuis sa conception et qui comprend maintenant certains volets d'évaluation diversifiés. En d'autres mots, le PCP offre plusieurs ensembles de critères auxquels les demandeurs peuvent répondre pour s'établir dans la province, ce qui constitue un programme d'entrée beaucoup plus souple que ne le permettaient les précédentes normes fédérales<sup>4</sup>. Par suite de la mise en œuvre du PCP, l'immigration au Manitoba – autant dans les régions rurales qu'à Winnipeg – a connu une importante hausse au cours des dernières années, ce qui fait qu'il y a beaucoup plus d'immigrants qui arrivent maintenant au Manitoba grâce au PCP que par l'intermédiaire des programmes fédéraux. Point encore plus important, lorsque l'on compare les arrivées dans les régions rurales et urbaines (Winnipeg) en vertu du PCP et des programmes fédéraux, la mesure dans laquelle le PCP facilite davantage l'immigration dans les régions *rurales* est plus qu'évidente, et cela fait ressortir le fait que l'immigration dans le cadre des programmes fédéraux constitue un phénomène principalement urbain.

De plus, le Manitoba assume l'entière responsabilité des services d'établissement. Le Manitoba a récemment élaboré le portail de planification communautaire pour l'immigration en collaboration avec les dirigeants communautaires afin de fournir des outils de planification plus efficaces pour les collectivités<sup>5</sup>. Cet engagement envers la collaboration communautaire se reflète dans le soutien de la province aux réunions des

intervenants et la formation entourant la planification communautaire pour l'immigration. La province collabore activement avec les collectivités en matière de promotion à l'étranger et d'initiatives de recrutement afin d'encourager l'échange direct d'information avec les immigrants potentiels. Les politiques du Manitoba sur le PCP encouragent la participation directe des employeurs, des requérants, des partisans manitobains, des étudiants étrangers et des membres de la collectivité dans le processus de demande. Les politiques et les pratiques manitobaines offrent un cadre de travail novateur et décentralisé pour l'immigration, ce qui permet d'étendre les rôles de nombreux acteurs dans les processus de recrutement, d'établissement et d'intégration, lesquels, en retour, augmentent les possibilités d'immigration dans les régions rurales.

### Études de cas d'immigration dans les collectivités manitobaines

Il est important de garder à l'esprit l'analogie des flocons de neige lorsque vous lirez les résumés portant sur les études de cas dans les collectivités et, en général, lorsque vous réfléchirez à la question des collectivités rurales et de l'immigration. Chaque collectivité – Steinbach, Winkler, Portage la Prairie et Parklands – affiche des caractéristiques, des objectifs et des besoins

<sup>3</sup> Ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba, février 2007. Les chiffres pour l'année 2006 et les autres chiffres qui figurent dans le présent document ne sont que provisoires.

<sup>4</sup> [www.gov.mb.ca/labour/immigrate/immigration/2.html](http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/immigration/2.html).

<sup>5</sup> [www.gov.mb.ca/labour/immigrate/portal/introduction.html](http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/portal/introduction.html).

TABLEAU 1.3

**Immigration dans les collectivités manitobaines qui ont fait l'objet d'une étude de cas, 1999-2006**

Immigration à Steinbach, Winkler, Portage la Prairie et Parklands <sup>6</sup>									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 (Provisoire)	Total
Steinbach	126	197	150	136	393	310	369	406	2 087
Winkler	226	244	260	226	411	465	693	800	3 325
Portage la Prairie	0	6	5	5	13	12	8	10	59
Parklands	30	31	19	30	61	50	32	37	290

particuliers, même si, en tant que collectivités rurales, elles sont confrontées aux mêmes défis, déployant des efforts pour attirer des immigrants et les retenir. De plus, on doit faire une distinction importante entre la diversité affichée « parmi » les collectivités rurales et « à l'intérieur » de celles-ci. Sans nécessairement dépeindre les collectivités rurales comme étant des entités internes statiques ou monolithiques, il est encore possible de penser que, sur le plan historique, bon nombre d'entre elles ont été établies par des groupes linguistiques ou culturels particuliers et que nombreuses sont celles qui affichent ces caractéristiques encore aujourd'hui. La mesure dans laquelle l'immigration contemporaine *modifie* une telle composition et *en est la résultante* demeure une question ouverte intéressante.

Même si les études ont été entreprises il y a environ deux ans et que beaucoup de changements se sont produits pour chaque collectivité depuis ce temps, nous avons l'impression qu'elles continuent néanmoins à fournir de précieuses indications dans le cadre des processus entrepris afin d'élaborer des stratégies sur l'immigration dans les collectivités. Au moment où les études ont été effectuées, elles étaient à différentes étapes du processus, allant du recrutement, à l'établissement et à la rétention. Une attention particulière a été accordée aux réponses des collectivités lors de l'élaboration des plans d'immigration ou en réponse au phénomène déjà existant de l'afflux d'une population d'immigrants. Le Tableau 1.3 fait état de la progression de l'immigration dans chacune des collectivités, de 1999 jusqu'à aujourd'hui.

Si nos études de cas initiales ont servi d'instantané aux initiatives d'immigration dans les collectivités, le portrait suivant est tout sauf une image instantanée de cet instantané! Nous vous invitons à lire attentivement toutes les

études de cas effectuées présentées dans notre site Web<sup>7</sup>. Dans chaque cas, il est important de prendre en considération que, même si chaque collectivité a, à divers degrés, eu accès aux mécanismes provinciaux et consulté le personnel du gouvernement provincial, la nature et la portée de la stratégie en matière d'immigration mise en œuvre par chaque collectivité varient énormément. En d'autres termes, le PCP a facilité l'immigration dans les collectivités rurales, ce qui a donné divers résultats, même si les différentes stratégies peuvent être mises en application par les collectivités elles-mêmes et le seront sans aucun doute.

**Winkler<sup>8</sup>**

Ville de 8 500 habitants située dans le sud-est du Manitoba<sup>9</sup>. Il est permis de penser que Winkler représente un des cas les plus dynamiques d'immigration rurale dans tout le Canada. La Ville de Winkler et sa chambre de commerce ont été très actives au chapitre de l'immigration afin de répondre aux besoins en ressources humaines de la région. Elles devaient répondre à un afflux considérable de nouveaux arrivants. Depuis 1997, le personnel du gouvernement du Manitoba responsable de l'immigration a participé activement au projet. Le projet pilote « Winkler Initiative » résultait de cet engagement alors que les immigrants arrivaient dans la

<sup>6</sup> Le MTIM fait remarquer que 94 collectivités manitobaines ont, en 2006, attiré des immigrants.

<sup>7</sup> Dans tous les cas, il reste toujours un besoin de recherche et d'examen des stratégies communautaires par suite des changements qui se sont produits, du nombre de nouveaux arrivants et de la réussite ou des difficultés depuis que les plans initiaux ont été mis en œuvre.

<sup>8</sup> Prière de consulter le document de travail de R. Silvius, *Manitoba Rural Immigration Community Case Studies: Winkler, 2005-8* de l'IDR.

<sup>9</sup> [www.communityprofiles.mb.ca](http://www.communityprofiles.mb.ca). Consulté le 7 février 2007.

*Répondant rapidement au besoin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, Winkler a mis sur pied de façon efficace des services d'établissement et linguistiques (...), en plus d'y consacrer du personnel dans les domaines de la santé et de l'éducation. Une économie dynamique continue de faciliter l'immigration dans la région; de nombreux employeurs de la région ont offert des emplois par l'entremise du PCP. Les relations entre les immigrants qui sont arrivés et les immigrants éventuels ont permis de tisser davantage de liens au sein de la région et à l'étranger, offrant beaucoup de soutien, d'aide et d'incitatifs en vue d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants dans la région.*

région en fonction des critères provinciaux. En 1998, une entente a été signée entre la province et ses homologues fédéraux afin de mettre en œuvre le PCP, créant ainsi plus de possibilités pour les nouveaux arrivants dans la région, s'appuyant sur les demandes et sur les liens déjà établis. L'arrivée de nouveaux arrivants comprend principalement trois groupes prédominants : les Allemands-Russes, les Allemands et les Canadiens – les Mennonites qui, à un certain moment, ont délaissé le secteur du sud-est du Manitoba pour s'établir dans des régions du Mexique, de l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Plusieurs membres de la collectivité ont manifesté un vif intérêt tout au long des démarches d'immigration. Selon le MTIM, Winkler a accueilli 3 325 immigrants de 1999 à 2006.

Répondant rapidement au besoin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, Winkler a mis sur pied de façon efficace des services d'établissement et linguistiques par l'entremise des South Central Settlement and Employment Services (SCSES) et du Pembina Valley Language/Education for Adults (PVLEA), en plus d'y consacrer du personnel dans les domaines de la santé et de l'éducation. Une économie dynamique continue de faciliter l'immigration dans la région; de nombreux employeurs de la région ont offert des emplois par l'entremise du PCP. Les relations entre les immigrants qui sont arrivés et les immigrants éventuels ont permis de tisser davantage de liens au sein de la région et à l'étranger, offrant beaucoup de soutien, d'aide et d'incitatifs en vue d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants dans la région. Le Mennonite Central Committee and Church Elders a contribué au rétablissement et à la réintégration des Canadiens dans la collectivité, soulignant ainsi le rôle important des institutions religieuses dans la collectivité en général et en facilitant l'immigration en particulier.

Winkler est considérée comme le moteur initial de l'immigration rurale contemporaine au Manitoba. La ville elle-même et la région avoisinante ont été témoins d'un grand nombre d'arrivées d'immigrants, un fait plutôt extraordinaire si l'on tient compte de la taille de la collectivité. Ainsi, Winkler fournit des expériences qui sont instructives et prometteuses, si l'on tient compte des possibilités d'immigration rurale dans la province, soulignant ainsi ce qui peut être accompli dans le cadre d'une initiative d'immigration rurale lorsqu'il existe une étroite collaboration entre les entreprises, les responsables municipaux et le ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba. Néanmoins, compte tenu des éléments économiques, linguistiques, culturels et religieux prédominants dans la région, il est toujours pertinent de se demander si l'on peut trouver le moyen de reproduire, ailleurs dans la province, cette expérience particulière.

#### **Steinbach<sup>10</sup>**

Steinbach, ville d'environ 9 000 habitants, est située à 61 kilomètres au sud-est de Winnipeg<sup>11</sup>. On attribue le phénomène récent d'immigration à Steinbach à un climat de croissance impressionnante dans la deuxième moitié des années 1990 et ce, grâce à un processus dont les employeurs et des experts-conseils sont, en partie, responsables. Les employeurs avaient contacté le gouvernement provincial afin de savoir comment on pouvait répondre aux besoins en ressources humaines, et les experts-conseils se sont chargés du recrutement, principalement en Allemagne. Les Allemands-Russes, les Allemands et les Canadiens ont constitué la majorité des nouveaux arrivants.

<sup>10</sup> Prière de consulter R. Silvius, *Manitoba Rural Immigration Community Case Study: Steinbach*, document de travail 2005-7 de l'IDR.

Selon le MTIM, Steinbach a accueilli 2 087 immigrants de 1999 à 2006. Au cours de cette période et en réponse au nombre important d'établissements antérieurs, la tendance dans la prestation de services aux immigrants à Steinbach est caractérisée par la croissance et l'officialisation des services. Cela comprend une variété de services d'établissement offerts par l'entremise du Steinbach and District Immigration Settlement Program (SISP), programme mis en œuvre par le conseil municipal et la chambre de commerce de Steinbach; les services linguistiques par l'entremise des South Eastman English and Literacy Services (SEELS) et le soutien en matière de santé et d'éducation par l'entremise de la commission scolaire de la région et des autorités régionales de la santé.

Les entreprises locales ont eu recours au PCP, et de nombreux travailleurs qualifiés ont démarré leur propre entreprise. Avec une économie florissante, Steinbach, en tant que collectivité, a connu des crises de croissance au cours des dernières années, particulièrement en ce qui concerne la disponibilité des logements, et le phénomène de l'immigration demeure inextricablement lié (même s'il n'en est pas le seul responsable) à cette poussée de croissance. Un fort leadership exercé par les instances gouvernementales et leur coopération avec les entreprises et les services sociaux ont contribué à augmenter la capacité de la collectivité à faciliter l'arrivée en douceur et l'établissement des immigrants, malgré les défis, notamment en ce qui a trait à la reconnaissance des titres de compétences et à la pénurie de logements.

Steinbach est un robuste modèle d'immigration rurale. Cependant, avant de penser que le transfert du modèle et de l'expérience de Steinbach puisse s'effectuer facilement, ceux qui cherchent à favoriser l'immigration ailleurs doivent longuement réfléchir à la mesure dans laquelle la composition culturelle particulière de Steinbach (les facteurs de langue et de religion), la croissance continue et la base économique diversifiée ont tous contribué au nombre d'immigrants reçus et retenus.

### **Portage la Prairie<sup>12</sup>**

Portage la Prairie, ville de 13 000 habitants située à 88 kilomètres à l'ouest de Winnipeg<sup>13</sup>, offre une approche bien définie et mesurée à la promotion de l'immigration à l'intérieur d'un cadre principalement établi par le gouvernement municipal. En 2004, Portage la Prairie a décidé de poursuivre sa propre voie d'acquisition de

connaissances sur l'immigration, compte tenu de sa volonté de promouvoir le développement de ses entreprises et de son besoin de se doter tant d'une main-d'œuvre qualifiée que non qualifiée. La ville a entrepris une recherche sur le sujet de l'immigration et consulté des personnes d'expérience ailleurs dans la province, ainsi que des représentants du PCP au Manitoba. Par suite de ces consultations, il a été décidé que la ville elle-même pouvait, au moins à l'étape initiale de la stratégie en matière d'immigration, fournir tous les services que les experts-conseils en immigration et les services d'établissement offraient ailleurs. La Portage la Prairie International Agency (PIA) a été fondée à cette fin. Selon le MTIM, Portage la Prairie a accueilli 59 immigrants de 1999 à 2006. Ces chiffres nous donnent à penser, pour l'instant, qu'il est peu probable que les réseaux à l'étranger aient la même intensité et la même portée que ceux qui contribuent à la croissance de Winkler et de Steinbach. De plus, dans le cas de Portage la Prairie, il n'y a pas de pays d'origine prédominant pour les nouveaux arrivants.

### **Municipalité régionale de Parkland<sup>14</sup>**

La municipalité régionale de Parkland, constituée d'une population totale d'environ 50 000, est située entre la Saskatchewan, le lac Manitoba et le lac Winnipegosis<sup>15</sup>. Elle éprouvait de la difficulté à trouver des gens pour assurer la relève dans les entreprises existantes. C'est pourquoi le Parkland Economic Practitioners Group a abordé avec le MTIM la possibilité de combler ses besoins par l'arrivée d'immigrants et, en 2003, a amorcé une importante recherche. Un programme détaillé en plusieurs étapes, le Parkland Immigration Strategy Initiative, a donc été élaboré à partir de ces constatations. Un peu comme Portage la Prairie, Parkland est perçue comme une ville qui accorde beaucoup d'importance à la préparation et à la planification du processus précédant l'accueil d'un grand nombre de nouveaux arrivants, à la demande des intervenants économiques de la

<sup>11</sup> [www.communityprofiles.mb.ca](http://www.communityprofiles.mb.ca).

<sup>12</sup> Prière de consulter R. Silvius, *Manitoba Rural Immigration Community Case Study: Portage la Prairie*, le document de travail 2005-6 de l'IDR.

<sup>13</sup> [www.communityprofiles.mb.ca](http://www.communityprofiles.mb.ca).

<sup>14</sup> Prière de consulter R. Silvius, *Manitoba Rural Immigration Community Case Study: Portage la Prairie*, le document de travail 2005-5 de l'IDR.

<sup>15</sup> [www.communityprofiles.mb.ca](http://www.communityprofiles.mb.ca).

collectivité. Le tout découle d'efforts concertés entre la municipalité régionale et ses collectivités participantes pour organiser les services d'établissement, tout en déterminant quels groupes conviendraient le mieux à la région en fonction de ses besoins. Le nombre d'immigrants dans la région de Parkland de 1999 à 2006 totalisait 290, selon le MTIM. À l'instar de Portage la Prairie, mais contrairement à Winkler et à Steinbach, aucun pays d'origine ne prédomine en ce qui concerne les nouveaux arrivants dans la région. L'organisme Parkland Immigration and Language Regional Services (PILRS) a été créé en 2004 afin d'organiser et de cibler les besoins en cours d'anglais langue seconde (ALS), puis de fournir par la suite des services en la matière. En plus de l'organisation à l'échelle régionale, certaines collectivités participantes ont mis sur pied des comités d'établissement disposant *de facto* d'intervenants qui agissaient à titre de personnes-ressources auprès des nouveaux arrivants dès l'étape initiale de la planification. L'initiative en matière d'immigration de la région de Parkland a été façonnée sans le luxe de pouvoir consulter d'autres modèles régionaux d'immigration. Même si l'organisation de l'immigration à l'échelle régionale permet le partage des ressources et des services entre les collectivités, la superficie de la région – soit environ 25 000 kilomètres carrés – met en évidence le besoin de poursuivre l'organisation de ce dossier à l'échelle locale.

### **Meilleures pratiques ou leçons apprises?<sup>16</sup>** **« Secteur rural » et « immigrants » : échecs dans le domaine de la recherche appliquée**

Bien que prisée de bon nombre de représentants du gouvernement ou d'experts en élaboration des politiques, l'expression « meilleures pratiques » peut s'avérer dangereuse pour les chercheurs qui se penchent sur les questions touchant le rural. En filant la métaphore du flocon de neige, nous avons l'impression que le fait de prescrire une série de mesures uniformes qui s'appliqueraient également au sein d'un nombre de collectivités rurales éclectiques est un objectif bien noble, mais qui peut induire en erreur. La note de cet

intertitre offre des pistes de réflexion sur le sujet. En résumé, nous pouvons dire que le processus d'immigration constitue une option viable pour les collectivités rurales lorsqu'il est accompagné d'une planification et de mesures appropriées, d'une bonne base de connaissances, de ressources humaines et matérielles adéquates aux échelons local, provincial et national. Le processus d'immigration doit également reposer sur de solides liens entre les collectivités rurales et les décideurs nationaux et provinciaux. Néanmoins, à elles seules, les initiatives relatives à l'immigration ne constituent pas une panacée pour les collectivités rurales confrontées à d'importants défis liés au développement, associés à l'exode rural et aux populations vieillissantes. On ne peut plus dire, à la lecture des études de cas présentées, s'il existe une seule meilleure pratique/stratégie qui permettrait de faciliter l'immigration et qui pourrait être reproduite dans d'autres collectivités.

Dans le même ordre d'idées, la catégorie « immigrant » peut vraiment induire en erreur, et dont on fait souvent mauvais usage. Un immigrant, ça n'existe pas, si on interprète ce terme comme représentant une personne dont les motivations, les préférences et les attentes sont prévisibles. Voilà qui n'est pas moins évident dans les milieux ruraux que dans les centres urbains. Il peut sembler suranné d'insister sur ce point, mais rappelons que les immigrants ne sont pas uniquement des ressources économiques. Les immigrants ont de nombreuses motivations pour vouloir s'installer dans les secteurs ruraux. Ils veulent se trouver un emploi, s'établir sur une ferme, travailler dans une entreprise. Ils recherchent la sécurité, des possibilités pour les enfants, le mode et la qualité de vie en milieu rural. Ils veulent maintenir des liens familiaux et s'intégrer à une communauté culturelle, linguistique et religieuse. Leurs besoins sont variés et les efforts qui doivent être consentis pour retenir les immigrants doivent prendre en considération tous ces éléments en vue d'offrir des possibilités d'emploi, d'apprentissage linguistique et autres, la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience d'emploi. Il faut également veiller à offrir une collectivité qui soit réceptive et une interaction sociale, l'accès au logement et aux services communautaires, l'accès à l'information appropriée permettant de prendre des décisions éclairées et à une collectivité culturelle/ religieuse/linguistique appropriée. Dans le même ordre d'idées, leur

<sup>16</sup> Prière de consulter R Silvius et R.C. Annis, *Issues in Rural Immigration: Lessons, Challenges and Responses*, le document de travail 2005-9 de l'IDR, pour les détails sur notre façon d'appréhender les défis potentiels que doivent relever les collectivités rurales dans l'élaboration de stratégies en matière d'immigration.

apport à la vie communautaire est multiple : participation au marché du travail, participation à la vie communautaire, demande de produits et de services, diversité culturelle, assiette de l'impôt, soutien essentiel aux autres nouveaux arrivants, liens avec les collectivités à l'étranger, idées et innovation.

De plus, il est déraisonnable de penser que les nouveaux arrivants sont absolument différents des autres résidents ruraux et ce, pour diverses raisons. Les familles des immigrants s'établissant dans certains secteurs ruraux seront intégrées dans des contextes où les gens vivent des problèmes liés à l'exode rural, aux défis démographiques et aux difficultés associées à la prestation de services en milieu rural. Les familles d'immigrants en milieu rural chercheront les possibilités d'avancement, des salaires plus élevés et la satisfaction personnelle dans leur carrière. Les enfants d'immigrants en milieu rural se verront forcés de partir pour de plus grands centres pour y trouver du travail et d'autres possibilités d'éducation. En d'autres mots, les défis de taille – mais non pas insurmontables – auxquels sont confrontées de nombreuses collectivités rurales ne seront pas nécessairement atténués par la seule arrivée de nouveaux immigrants. Ces derniers feront face aux mêmes pressions que les habitants de longue date des collectivités rurales<sup>17</sup>. Compte tenu du lien indissociable entre la recherche et l'action dans le cadre de la recherche appliquée en milieu rural, le sujet de l'immigration rurale doit être traité avec beaucoup de délicatesse, en prenant les mesures nécessaires pour bien examiner les caractéristiques générales des nouveaux arrivants et des collectivités rurales et en tenant

FIGURE 1.1  
**Les sphères de l'expérience en immigration rurale<sup>18</sup>**

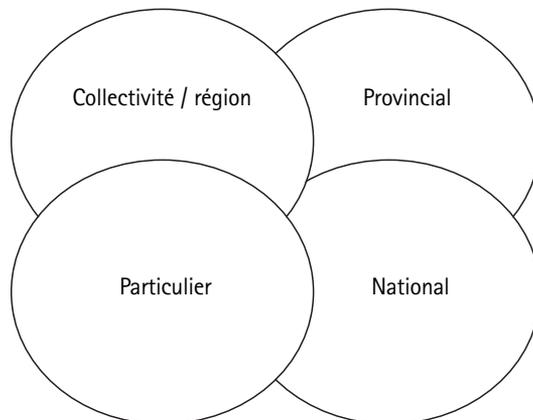
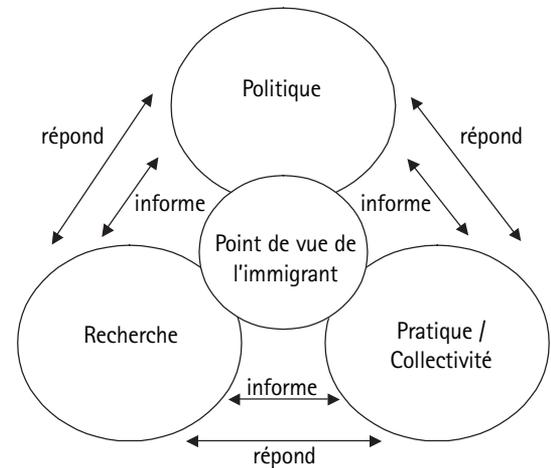


FIGURE 1.2  
**Lien entre la recherche, la politique et la pratique**



compte des caractéristiques particulières des individus, des familles et des collectivités.

**Conclusion : conceptualisation de l'expérience en immigration rurale<sup>19</sup> et de l'importance de la recherche, de la politique et de la pratique<sup>20</sup>**

Les études de cas et commentaires présentés dans cet article montrent que le phénomène de l'immigration rurale évolue, qu'il a des répercussions sur de nombreux intervenants, et qu'il est d'une complexité porteuse d'innombrables scénarios. Les objectifs de tout intervenant dépendent de la satisfaction de l'un à l'égard de l'autre. Nous concevons l'expérience en

<sup>17</sup> Pour nos discussions sur les défis et les obstacles associés à l'immigration rurale, prière de consulter R. Silvius et R.C. Annis, *Issues in Rural Immigration: Lessons, Challenges and Responses*, le document de travail 2005-9 de l'IDR, ainsi que R. Silvius et R.C. Annis, *Recommendations for Enhancing the Immigration Experience in the Rural West: Lessons from Research, Policy and Practice*, le document de travail 2005-11 de l'IDR.

<sup>18</sup> Nos plus sincères remerciements à Bill Reimer qui nous a fait remarquer l'importance des administrations et des organisations régionales.

<sup>19</sup> Prière de consulter R. Silvius et R.C. Annis, *Recommendations for Enhancing the Immigration Experience in the Rural West: Lessons from Research, Policy and Practice*, document de travail 2005-11 de l'IDR.

<sup>20</sup> Prière de consulter R. Silvius et R.C. Annis, *Recommendations for Enhancing the Immigration Experience in the Rural West: Lessons from Research, Policy and Practice*, document de travail 2005-11 de l'IDR. Prière de consulter également R. Silvius, *CRRF-RDI National Rural Think Tank 2005 Final Report*, le rapport final portant sur le forum de réflexion rural national 2005 de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale et de l'Institut du développement rural – L'immigration et le Canada rural : Recherche et pratique, 2005.

immigration rurale comme étant *un ou de nombreux actes d'immigrants déménageant dans des secteurs ruraux et l'incidence de ces déménagements sur les multiples niveaux d'intervenants engagés dans ce processus*. Pour qu'une expérience en immigration rurale porte fruit, il est très important qu'elle donne lieu à un niveau élevé de satisfaction pour tous les intéressés – la personne (immigrant), la collectivité et les entités politiques (les provinces et le pays) – et qu'elle soit validée par les contributions et les décisions prises à chacun des échelons. L'existence de relations réciproques et de confiance mutuelle entre ces intervenants donne à penser que de prendre en considération les besoins et les résultats escomptés séparément, à quelque niveau que ce soit, se traduira invariablement par une perspective non équilibrée, nuisant ainsi aux résultats, à la qualité de l'expérience et au succès des initiatives.

Notre façon de penser a pris forme avec l'intention d'utiliser une optique d'analyse de développement communautaire pour comprendre les expériences et les besoins de la personne et de la collectivité dans un effort de formulation d'une approche ascendante à l'immigration rurale. Même si, au-delà de notre centre d'intérêt principal, les tendances nationales et provinciales, de même que les mécanismes et les priorités, ont retenu jusqu'à maintenant l'attention, la réceptivité des mécanismes de politiques nationales et provinciales peut être améliorée afin d'aborder et de régler les questions, les priorités et les besoins « sur le terrain ». Néanmoins, nous prenons garde d'éviter tout débat sur les questions plus délicates « de niveau plus élevé », comme les quotas nationaux, les stratégies de régionalisation, les questions de sécurité, l'importance accordée aux pays d'origine des

immigrants, les obligations sur le plan humanitaire, les considérations démographiques à long terme, etc., même s'il faut en tenir compte. Notre préoccupation est de savoir comment les expériences des collectivités rurales, les instances régionales dirigeantes et les immigrants peuvent contribuer à l'élaboration d'une meilleure politique provinciale et nationale et à la réussite des initiatives en matière d'immigration.

Les possibilités dans le domaine de l'immigration doivent correspondre aux réalités et aux besoins en milieu rural. Nous avons l'impression qu'il est possible d'y arriver grâce à une collaboration rentable entre les intervenants dans les sphères de la *recherche, de la politique et de la pratique*, de même qu'à un engagement consciencieux quant aux besoins des nouveaux arrivants.

Une telle collaboration s'avère nécessaire pour une réflexion sérieuse et créative sur les nombreux obstacles et défis associés aux initiatives en matière d'immigration rurale, dont la capacité de la collectivité à fournir le soutien et les services nécessaires, la mobilité des nouveaux arrivants et le pouvoir d'attraction des plus grands centres. De plus, la collaboration entre ceux et celles qui travaillent dans les domaines de la recherche, de la politique et de la pratique s'avère nécessaire pour promouvoir le développement des connaissances pertinentes sur l'immigration auprès des collectivités rurales de même que pour refléter les préoccupations particulières au Canada rural. Ainsi, nous pouvons veiller à ce que « nos diverses collectivités rurales » au Manitoba, dans l'Ouest, et dans l'ensemble du Canada soient bien représentées et bien informées lorsqu'elles s'aventurent dans le domaine complexe de l'immigration.

*Cet article traite de deux questions importantes touchant l'immigration vers les plus petites collectivités de la Saskatchewan : Que fait-on pour s'assurer que ces collectivités attirent et maintiennent les immigrants? Que devrait-on faire pour s'assurer que ces immigrants non seulement y apportent une contribution positive, mais qu'ils s'y établissent avec succès? L'article conclut que la province devrait évaluer ses actions en matière d'immigration, aider les collectivités locales et régionales et les inciter à être beaucoup plus actives afin d'attirer et de retenir les immigrants dans leurs régions respectives.*

# L'immigration vers les plus petites communautés de la Saskatchewan

JOSEPH GARCEA  
University of Saskatchewan

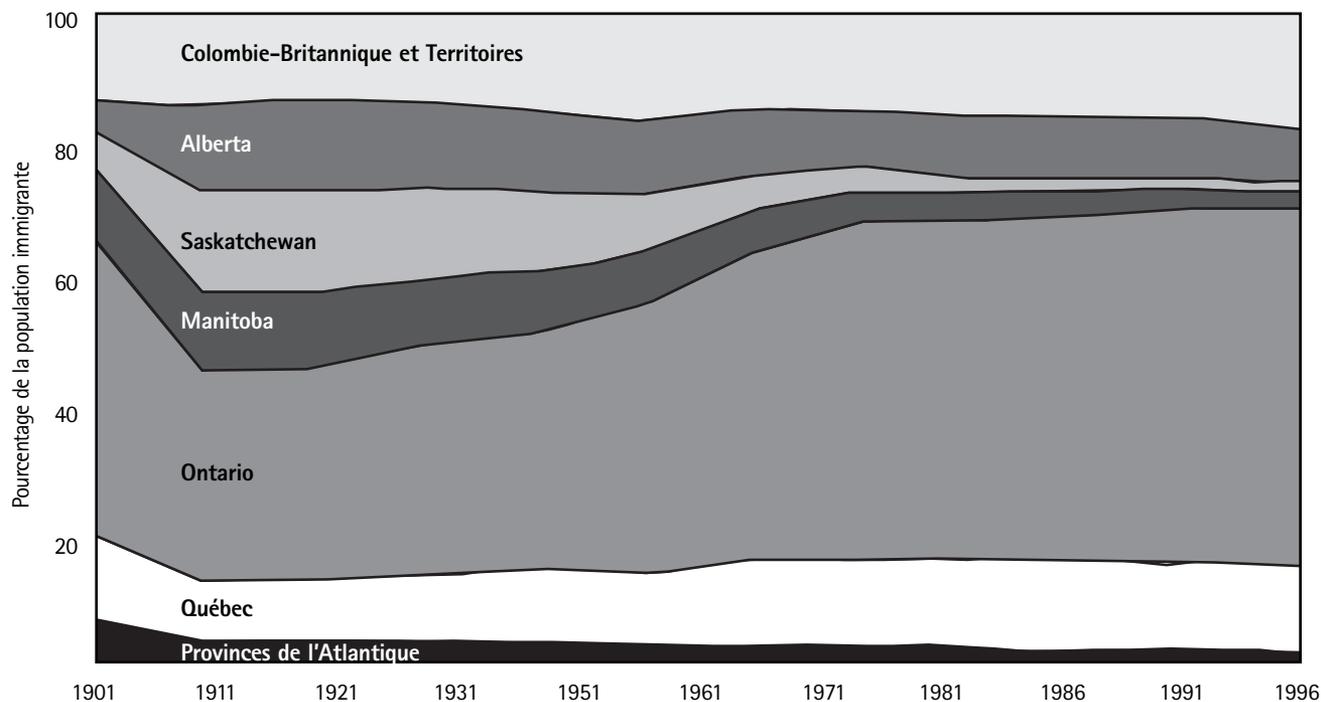
L'objectif de la régionalisation de l'immigration au Canada est de faciliter l'attraction et le maintien des immigrants dans les collectivités locales et régionales à l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver. La question qui n'a pas fait l'objet d'un débat approfondi et pour laquelle il n'y a pas eu de réponse est de savoir si l'objectif est d'attirer et de garder des immigrants uniquement dans les grandes villes qui se classent au soi-disant deuxième et troisième rang en ce qui a trait à la taille de leur population ainsi que dans les autres centres urbains plus importants, ou également dans les collectivités urbaines et rurales relativement petites. C'est une question importante pour la Saskatchewan, parce qu'en plus de ses deux plus grandes villes (c'est-à-dire Saskatoon et Regina) dont la population est d'environ 200 000 habitants chacune et qui se qualifieraient donc comme villes de deuxième et troisième rang relativement petites, la province comprend dix autres petites villes qui, selon les normes nationales et internationales, qui comptent de 5 000 à 30 000 personnes, ainsi que près de 800 autres municipalités urbaines et rurales, dont la plupart comprennent moins de 1 000 habitants.

Cet article traite de deux questions clés : que fait-on pour s'assurer que les plus petites collectivités de la Saskatchewan attirent et maintiennent les immigrants? Que devrait-on faire pour s'assurer que ces immigrants y apportent une contribution positive, tout en réussissant l'établissement? Avant de répondre à ces questions, il est utile de tenir compte des tendances historiques et contemporaines en matière d'immigration dans la province de la Saskatchewan.

## **Tendances historiques et contemporaines en matière d'immigration**

Un des grands paradoxes de l'histoire de la Saskatchewan est que la province, qui a reçu quelque 500 000 immigrants en 30 ans seulement (c'est-à-dire de 1890 à 1920), n'en a reçu qu'environ 100 000 pendant la deuxième moitié du siècle dernier (Anderson, 2006). Ces données pour la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale sont fondées sur l'arrivée de quelque 1 000 à 2 500 immigrants par an. La Saskatchewan n'a pas pu profiter de l'immigration comme l'ont fait d'autres provinces, non seulement parce qu'elle n'a pas reçu beaucoup d'immigrants par année, mais aussi parce que son taux de maintien n'est pas très élevé.

FIGURE 1  
Immigration vers les provinces de 1901 à 1996



Sources : Statistique Canada, n° 93F0020XCB et Recensement de la population de 1901 (Bulletin VIII).  
Source : Boyd et Vickers, 2000, p. 9.

Plusieurs immigrants, comme beaucoup de Saskatchewanais nés au Canada, ont migré pendant cette période vers d'autres provinces, qui connaissaient alors un essor économique important, notamment l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario.

Les effets des premiers flux d'immigration massive vers la Saskatchewan ont été réellement remarquables. Au début des années 1880, il y avait moins de 1 000 personnes non-Autochtones en Saskatchewan; dix ans plus tard, ce nombre s'élevait à environ 20 000 et la plupart avaient migré de l'Ontario. Au cours des quatre décennies suivantes, à cause d'un flux massif d'immigrants en provenance des États-Unis et de divers pays européens (p. ex., l'Ukraine, la Russie, l'Allemagne, la Scandinavie et le Royaume-Uni), la population de la Saskatchewan est passée, avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, à presque 500 000 personnes, et à environ 920 000 en 1930 (Anderson, 2006).

Un des faits démographiques les plus intéressants à propos de la Saskatchewan est qu'au cours des neuf décennies qui ont suivi la Première Guerre mondiale, ni le flux

d'immigration ni la population de la province n'ont connu la phénoménale croissance qui s'est produite entre 1890 et 1914. Conséquemment, la taille actuelle de la population saskatchewanaise est essentiellement la même qu'elle l'était en 1930 (Anderson, 2006). En effet, ces époques se distinguent à deux chapitres: premièrement, alors qu'au début de cette période, la grande majorité de la population était composée d'immigrants de la première génération et de leurs enfants, aujourd'hui seule une petite partie de la population est constituée de nouveaux arrivants; deuxièmement, alors qu'au début de la période, la proportion de la population d'origine autochtone diminuait, elle augmente à l'heure actuelle; et troisièmement, alors qu'auparavant, la majorité de la population était répartie assez équitablement dans un grand nombre de petites collectivités urbaines et rurales, de nos jours 40 % vit dans les deux plus grandes villes de la province et 10 % dans les dix autres villes dont la population compte entre 5 000 et 30 000 habitants. L'autre moitié de la population est pour la plupart répartie dans le reste des 800 municipalités urbaines, rurales et du Nord. En plus des douze villes, cela comprend 146 petites

*Un des grands paradoxes de l'histoire de la Saskatchewan est que la province, qui a reçu quelque 500 000 immigrants en 30 ans seulement (c'est-à-dire de 1890 à 1920), n'en a reçu qu'environ 100 000 pendant la deuxième moitié du siècle dernier (Anderson, 2006).*

viles, comptant pour la plupart moins de 1 000 personnes, 376 villages de moins de 500 habitants, et 297 municipalités rurales comprenant généralement quelques centaines de personnes seulement, à part une ou deux exceptions dont la population est de 2 000 à 5 000 habitants.

Ce portrait historique des flux d'immigration vers la Saskatchewan et la croissance de sa population semblent indiquer que ce phénomène, qui était au départ un flux d'immigrants massif, a rapidement décliné à cause des deux guerres mondiales et de la crise de 1929, puis s'est considérablement tari après la Deuxième Guerre mondiale (voir la Figure 1).

Au cours des dix dernières années, environ 75 % des immigrants se sont dirigés vers les deux plus grandes villes (c'est-à-dire Saskatoon et Regina) et 25 % vers le reste de la province (voir la Figure 2). Ceci signifie que Saskatoon et Regina reçoivent environ 35 % de plus d'immigrants que leur part proportionnelle, et que les autres collectivités de la province en reçoivent environ 35 % de moins. Parmi les immigrants qui s'établissent dans le reste de la province, environ 9 % étaient à destination de Moose Jaw, Prince Albert, North Battleford, Swift Current, Estevan et Yorkton, et les 16 % restant à destination des autres collectivités. Ceci signifie que près de 84 % de tous les immigrants récents sont allés s'établir dans huit des douze villes (Anderson, 2006). La majorité des 16 % restant sont allés s'établir dans les quatre autres villes et une douzaine de petites villes.

Non seulement la Saskatchewan n'a-t-elle réussi à attirer qu'une portion relativement petite de tous les immigrants arrivant au Canada chaque année, mais elle n'a pas bien réussi à les garder. Au cours des dernières décennies, le taux global de maintien de la province a été d'environ 50 %. Ce pourcentage représente la moyenne entre le taux de maintien de Saskatoon et de Regina – qui s'est situé entre 65 % et 75 % – et celui des autres collectivités qui a été inférieur à 50 % en moyenne. Il est clair que la province éprouve des difficultés majeures à attirer et à maintenir un grand nombre d'immigrants ailleurs que dans ses deux grandes villes. La Saskatchewan est dotée d'un réseau d'environ 24 centres urbains régionaux importants dont la population se situe entre 2 500 et 35 000 habitants; les agglomérations de ce réseau pourraient attirer et maintenir les immigrants, soit à l'intérieur même de ces centres, ou encore dans les collectivités urbaines et rurales avoisinantes plus petites, si les acteurs clés du secteur gouvernemental et non gouvernemental élaboraient des politiques et des programmes adéquats en plus d'entretenir les structures de services.

La suite de cet article est consacrée à l'explication de ce qui est fait et de ce qui doit être entrepris pour attirer les immigrants non seulement à Saskatoon et à Regina, mais aussi vers ces autres centres urbains régionaux et les collectivités de ces régions.

FIGURE 2  
L'immigration en Saskatchewan 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Regina	566 32,6 %	498 31,8 %	537 31 %	672 35,7 %	542 31,8 %	555 33,2 %	570 34 %	656 33,8 %	632 29,3 %	766 28,9 %	5 994 32 %
Saskatoon	773 44,5 %	694 44,3 %	806 47 %	791 42 %	769 45,2 %	721 43,3 %	631 38 %	802 41,2 %	832 39,5 %	1,143 43 %	7 962 43 %
Autre Saskatchewan	396 32,6 %	373 23,8 %	385 22 %	419 22,3 %	393 23 %	392 23,5 %	467 28 %	484 25 %	642 31,2 %	749 28,1 %	4 700 25 %
<b>Total</b>	<b>1 735</b>	<b>1 565</b>	<b>1 728</b>	<b>1 882</b>	<b>1 704</b>	<b>1 668</b>	<b>1 668</b>	<b>1 942</b>	<b>2 106</b>	<b>2 658</b>	<b>18 656</b>

Source : Canada 2006.

FIGURE 3

**Nombre de demandeurs principaux en vertu du PCIS**

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de candidats provinciaux	—	—	4	35	46	38	119	163	468	1 027

Source : Extrapolé à partir des rapports annuels au Parlement sur l'immigration, Canada 1998 à 2006, Citoyenneté et Immigration Canada, et Saskatchewan 2007.

### Initiatives provinciales contemporaines en matière d'immigration

Au cours des dernières années, le gouvernement de la Saskatchewan s'est particulièrement efforcé de transformer le petit flux d'immigration en une rivière ou, à tout le moins, en un ruisseau plein de vitalité. Ses efforts, qui ont particulièrement porté sur le Programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan (PCIS), étaient mus par deux grands objectifs. Le premier était d'attirer et de maintenir les immigrants afin de faire face à la pénurie de main-d'œuvre et de capitaux qui sévit dans diverses parties de la province. Le deuxième était de s'assurer que la population de la province augmente à un million de personnes et se maintienne au-dessus du million. Cet objectif particulier est devenu très important pour des raisons pratiques et pragmatiques ainsi que pour des raisons politiques partisans. La raison pragmatique a trait aux conséquences éventuelles d'une population décroissante sur le nombre de sièges au Parlement ainsi que sur les subventions fédérales par habitant. La raison politique partisane est qu'aux yeux du grand public, l'augmentation et le maintien de la population au-dessus du million d'habitants sont devenus un indicateur de la façon dont le gouvernement provincial gouverne.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement provincial a signé avec le gouvernement fédéral des ententes relatives à l'immigration. Il s'est doté d'un service d'immigration et augmenté le nombre d'employés – qui, au début, étaient peu nombreux – à environ 48 au cours des dernières années. Le budget consacré au personnel et aux programmes est quant à lui passé d'environ 200 000 \$ au cours des premières années à 1,7 million \$ en 2004-2005, puis à 6,3 millions \$ en 2005-2006, et enfin à 8,5 millions \$ en 2007-2008 (Saskatchewan 2006a; Saskatchewan 2007c).

Le nombre de candidats provinciaux a augmenté relativement régulièrement; il est en effet passé de 4 en 1999 à plus de 400 en 2005 et à plus de 1 000 en 2006 (voir la Figure 3).

En partant de l'hypothèse que chaque demandeur principal vient avec deux membres de sa famille, le gouvernement provincial a estimé qu'environ 3 000 nouveaux arrivants feraient partie de la cohorte des candidats provinciaux de 2006. L'objectif est d'attirer suffisamment de demandeurs principaux en 2008 pour atteindre un total d'environ 5 000 nouveaux arrivants par an (Saskatchewan 2006a). Un des aspects notables de la destination des immigrants qui sont arrivés par le biais du PCIS de 2006 est qu'environ 66 % se dirigeaient vers les deux grandes agglomérations de Saskatoon (398 candidats) et de Regina (280 candidats). Du tiers des candidats provinciaux restants pour l'année 2006, la plupart se dirigeaient vers les autres villes et petites villes (par exemple, 65 à la région de North Battleford et 38 à celle de Humboldt); très peu se dirigeaient vers les collectivités urbaines et rurales plus petites (Saskatchewan 2007a). Pour le moment, l'objectif principal du gouvernement provincial est d'accroître le nombre total de candidats plutôt que de les répartir précisément dans les différentes collectivités de la province.

Afin d'atteindre leurs objectifs, les gouvernements fédéral et provincial ont plusieurs fois modifié les paramètres du PCIS au cours des cinq dernières années. L'entente initiale limitait le nombre de catégories de candidats provinciaux aux travailleurs qualifiés/professionnels, aux professionnels de la santé, aux gens d'affaires et aux exploitants agricoles/propriétaires exploitants. De plus, le nombre de candidats provinciaux était limité à 200. Au cours des années suivantes, trois catégories de candidats ont été ajoutées (c'est-à-dire conducteur de camion, membre de la famille et étudiant étranger qui obtient un diplôme d'un établissement saskatchewanais). La catégorie des gens d'affaires a été élargie et assouplie pour faciliter l'attraction de ces candidats en Saskatchewan.

*En partant de l'hypothèse que chaque demandeur principal vient avec deux membres de sa famille, le gouvernement provincial a estimé qu'environ 3 000 nouveaux arrivants feraient partie de la cohorte des candidats provinciaux de 2006. L'objectif est d'attirer suffisamment de demandeurs principaux en 2008 pour atteindre un total d'environ 5 000 nouveaux arrivants par an.*

Afin d'attirer plus de candidats provinciaux qualifiés, le gouvernement de la Saskatchewan a signé en 2006 un protocole d'entente avec celui des Philippines, pays qui dépasse tous les autres en ce qui a trait au nombre de demandeurs en vertu du PCIS, afin de promouvoir l'immigration en provenance de ce pays vers les collectivités de la province. L'objectif premier était de recruter des immigrants philippins qui pourraient répondre aux besoins cruciaux du marché du travail dans des domaines comme la soudure, la transformation des métaux, le camionnage à longue distance et la santé. Les demandeurs philippins sélectionnés recevront une formation à l'emploi ainsi que des cours d'anglais, ainsi que des conseils sur la vie et la qualité de vie en Saskatchewan afin de faciliter leur établissement dans la province (Saskatchewan 2006b).

En plus de faire des efforts particuliers pour augmenter le nombre d'immigrants à destination de la province par l'intermédiaire du PCIS, le gouvernement provincial de la Saskatchewan a consacré des ressources humaines et financières à l'évaluation des capacités des collectivités locales à attirer et à maintenir des immigrants et au renforcement des capacités. À cet effet, il a embauché trois personnes à temps plein pour travailler dans son service de partenariat et d'établissement communautaire et a consacré des fonds supplémentaires aux organismes d'établissement des immigrants déjà en place dans les villes plus importantes. L'engagement financier le plus récent faisait partie du budget 2007-2008 et visait à accorder 977 000 \$ à des organismes communautaires qui fournissent des services aux immigrants ainsi qu'à des collèges régionaux afin d'améliorer le soutien à l'établissement et la formation linguistique des nouveaux arrivants dans la province (Saskatchewan, 2007b).

Le gouvernement provincial, dans le cadre de ses initiatives visant à encourager les municipalités

et les collectivités à participer davantage au domaine de l'immigration, a soutenu financièrement la production d'un rapport spécial commandé par la Ville de Saskatoon, sur la façon d'attirer et de retenir les immigrants (Pontikes and Garcea, 2006).

Jusqu'à présent, les collectivités saskatchewanaises n'ont pas joué de rôle particulier pour attirer ou retenir les immigrants. Néanmoins, certaines collectivités ont pensé à le faire et quelques-unes l'ont même fait. C'est par exemple le cas de Humboldt qui voulait se donner un style bavarois et qui, pour ce faire, estimait qu'il lui faudrait des immigrants germanophones, ou encore de Wynyard, qui s'est mobilisé pour attirer et retenir les immigrants afin qu'ils travaillent dans l'usine locale de traitement de poulets.

### **Augmenter le flux d'immigrants vers les collectivités saskatchewanaises**

Au cours des dix dernières années, et surtout des cinq dernières, le gouvernement de la Saskatchewan s'est engagé à augmenter l'immigration vers sa province. Il n'a pas élaboré de plan général ni de plan détaillé sur la répartition des immigrants dans les centaines de collectivités de diverses tailles de la province. La stratégie générale consiste à attirer le plus d'immigrants possible afin de combler les besoins en main-d'œuvre et en investissement là où c'est nécessaire dans la province. Jusqu'à présent, cette stratégie a été jugée prudente.

Que le gouvernement provincial décide de continuer de mettre en œuvre cette stratégie ou qu'il choisisse d'en adopter une autre, plus ambitieuse, qui augmenterait progressivement le nombre d'immigrants à destination de la Saskatchewan par le biais du programme général d'immigration du gouvernement fédéral sans toutefois lier ces immigrants à des possibilités d'emploi ou d'investissement : en fin de compte, le succès dépendra des mesures qu'adopteront

le gouvernement provincial et les collectivités locales et régionales, de même que de la capacité d'innovation de ces dernières.

Pour sa part, le gouvernement provincial doit entreprendre au moins deux initiatives majeures. Dans un premier temps, il lui faut entreprendre l'évaluation de ses réalisations jusqu'à présent, et décider s'il faut maintenir le cap ou modifier son parcours. Maintenant qu'il a mis en place l'infrastructure bureaucratique nécessaire en matière d'immigration, le gouvernement provincial doit décider s'il comptera principalement sur le PCIS pour combler les besoins de la province ou s'il envisagera de recourir au programme d'immigration générale du gouvernement fédéral. Les représentants provinciaux doivent faire preuve de prudence et s'assurer de ne pas diriger leurs efforts uniquement vers le PCIS, au point de négliger le recours au programme fédéral, soit dans sa forme actuelle, soit sous une forme modifiée. L'hypothèse selon laquelle le PCIS est le moyen le plus efficace et efficient d'attirer et de retenir les immigrants doit être périodiquement réévalué pour s'assurer que c'est effectivement le cas.

Dans un deuxième temps, le gouvernement provincial doit encourager et soutenir les collectivités locales et régionales pour que celles-ci puissent jouer un rôle beaucoup plus actif pour attirer et retenir les immigrants dans leurs régions respectives. À cet effet, le gouvernement devrait les aider à mettre en place au moins trois initiatives clés.

Il devrait d'abord les encourager et les aider à constituer des comités d'immigration régionale sous l'égide du Regional Economic Development Authorities (REDA – Réseau des autorités de développement économique régional). Hormis les représentants du REDA, ces comités devraient comprendre des représentants d'organismes de services aux immigrants ainsi que des secteurs clés comme les affaires, l'éducation, la santé, le logement et les loisirs. Tous les représentants devraient être ce que l'on pourrait appeler des « champions communautaires » de l'immigration. Seuls ceux qui sont convaincus de l'utilité d'attirer et de retenir les immigrants et très déterminés à faire le maximum pour s'assurer non seulement que les collectivités bénéficient de l'immigration, mais aussi que les immigrants s'y établissent avec succès, devraient faire partie de ces comités.

Deuxièmement, il devrait encourager et aider ces comités à mettre en œuvre des stratégies régionales communautaires pour attirer et retenir les immigrants. Ces stratégies devraient être d'envergure régionale parce qu'elles sont plus susceptibles de réussir qu'une démarche locale, surtout pour les plus petites collectivités.

Ces stratégies devraient comprendre des initiatives clés comme l'évaluation périodique des besoins des collectivités en matière d'immigration et des besoins des immigrants qui vont s'y établir; la promotion de leurs collectivités respectives auprès des candidats à l'immigration en employant plusieurs moyens; et l'aide à l'établissement et à l'intégration des immigrants, notamment en matière d'emploi, d'investissement, de logement, d'éducation, de loisir et leurs besoins sociaux.

Troisièmement, le gouvernement provincial devrait aider ces comités à travailler de concert avec les autorités gouvernementales locales et régionales afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans locaux et régionaux de développement communautaire qui maximisent la durabilité des collectivités. C'est impératif : le succès des stratégies d'immigration est fortement lié à ces plans. Après tout, contrairement aux idées reçues, l'immigration en soi ne représente généralement pas la clé de la viabilité. Au contraire, elle n'en est souvent qu'une composante. Les autres composantes doivent être identifiées et mises en place pour que l'immigration apporte une contribution positive à la durabilité. Une planification saine de l'immigration dépend fortement d'une saine planification de la part des collectivités, quelle que soit leur taille.

### À propos de l'auteur

JOSEPH GARCEA est professeur agrégé au Department of Political Studies, University of Saskatchewan. Il est aussi membre du Centre d'excellence des Prairies pour la recherche en immigration et en intégration.

### Références

ANDERSON, Alan. (2006). « Population Trends », *Encyclopedia of Saskatchewan*, Canadian Plains Research Centre. [http://esask.uregina.ca/entry/population\\_trends.html](http://esask.uregina.ca/entry/population_trends.html).

BOYD, Monica, et Michael VICKERS. (2000). « Cent ans d'immigration au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, automne, Ottawa, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue. [www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020011-008-XIF.pdf](http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020011-008-XIF.pdf).

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2006). *Faits et chiffres 2006*. [www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2006/faits2006\\_provinces.html](http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2006/faits2006_provinces.html).

PONTIKES, Ken, et Joseph GARCEA. (2006). *Building Saskatoon to Become a Global City: A Framework For An Action Plan*. [www.saskatoon.ca/org/clerks\\_office/imm\\_report\\_full.pdf](http://www.saskatoon.ca/org/clerks_office/imm_report_full.pdf).

SASKATCHEWAN. (2005a). *Saskatchewan's Immigration Program Brings Families Together*, communiqué de presse diffusé le 5 décembre 2005. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).

SASKATCHEWAN. (2005b). *Saskatchewan's Immigration Program Open Up to Help Employers*, communiqué de presse diffusé le 19 janvier 2006. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).

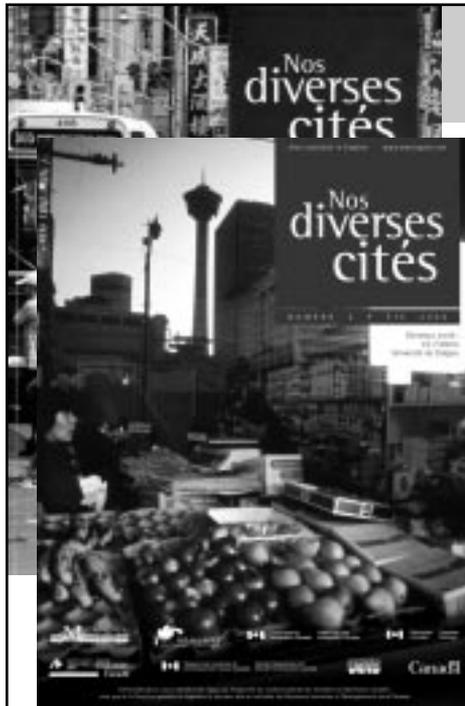
SASKATCHEWAN. (2006a). Advanced Education and Employment, *Province Invests in Immigration*, communiqué de presse diffusé le 19 avril 2006. [www.gov.sk.ca/news](http://www.gov.sk.ca/news).

SASKATCHEWAN. (2006b). *Government Signs Immigration Agreement with the Philippines to Bring More Skilled Workers to Saskatchewan*, communiqué de presse diffusé le 18 décembre 2006. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).

SASKATCHEWAN. (2007a). *Saskatchewan Sets Record for Number of Immigrants*, communiqué de presse diffusé le 6 février 2007. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).

SASKATCHEWAN. (2007b). *Nearly \$1 million to help Newcomers Settle in Saskatchewan*, communiqué de presse diffusé le 12 mars 2007. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).

SASKATCHEWAN. (2007c). *Province Invests \$8.5 million to help Newcomers Settle in Saskatchewan*, communiqué de presse diffusé le 5 avril 2007. [www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats\\_new.shtml](http://www.aee.gov.sk.ca/immigration/sinp/whats_new.shtml).



## Nos diverses cités

*Nos diverses cités* est une série spéciale de Metropolis qui examine les questions liées à la diversité, à l'intégration et à l'immigration dans les villes. Les résultats des études, les stratégies politiques et les initiatives communautaires sont mis en évidence dans des articles concis auxquels contribuent des intervenants de tout le pays. Le volume 1 (printemps 2004) porte sur l'immigration et la diversité et leurs répercussions sur les grandes villes canadiennes. Il comprend des articles sur le logement et le sans-abrisme, l'infrastructure et la planification, le maintien de l'ordre et la justice, les parcs et les loisirs, la participation politique, la santé, les arts et la culture, ainsi que la démographie. Le volume 2 (printemps 2006) porte sur l'immigration et la diversité dans les villes canadiennes de taille moyenne et de petite taille. Il comprend des études de cas de villes de chaque province et vise à informer

les lecteurs des répercussions de l'immigration et de la diversité dans les villes canadiennes et des réactions de la population à ces phénomènes. Outre le présent volume, qui porte sur l'immigration dans les petites villes et collectivités rurales, un autre volume est prévu, qui abordera l'immigration dans les villes de l'Ontario. Cette série a été distribuée à plus de 60 000 décideurs, chercheurs et ONG. Elle a également été distribuée comme document à lire dans le cadre de cours universitaires, dans tout le pays.

**Pour obtenir un exemplaire du volume 1 ou 2, en français ou en anglais :**  
[canada@metropolis.net](mailto:canada@metropolis.net)

*L'apparition du bouddhisme Jōdo Shin-shū en Alberta rural est davantage liée aux schémas d'immigration qu'à un quelconque élan missionnaire. Les jeunes hommes japonais ont émigré du Japon à la fin des années 1800 et au tournant du siècle, généralement pour faire fortune avant de retourner dans leur pays.*

# Le bouddhisme Jōdo Shin-shū dans le sud de l'Alberta

JOHN HARDING

University of Lethbridge

La popularité du bouddhisme a augmenté au Canada au cours des dernières décennies et les traditions tibétaines et zen ont suscité beaucoup d'intérêt chez les Occidentaux. De plus, les diverses communautés bouddhistes sont devenues de plus en plus manifestes dans le paysage religieux des grandes villes canadiennes où se sont établies des populations en provenance de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Les changements en matière de politiques d'immigration, qui sont survenus en 1962, 1978 et 1989, ainsi que les politiques canadiennes de multiculturalisme ont facilité la prolifération de communautés bouddhistes plus récentes qui maintiennent généralement des frontières ethniques et culturelles résistantes à l'assimilation et aux organisations panbouddhistes (Matthews, 2006). Bien que ces groupes dynamiques représentent des segments importants et en croissance de la population bouddhiste du Canada, l'histoire de cette religion dans ce pays a débuté bien auparavant, avec les deux vagues d'immigrants chinois et japonais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le Jōdo Shin-shū japonais, l'école véritable de la terre pure, a dominé la tradition bouddhiste au Canada pendant la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. Les premières communautés immigrantes japonaises étaient davantage concentrées sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, où un temple bouddhiste a ouvert ses portes à Vancouver en 1905. Ce temple bénéficiait des services d'un ministre du culte Jōdo Shin-shū,

le révérend Sasaki, envoyé par le siège Nishi Honganji au Japon. Des immigrants japonais ont commencé à s'établir en plus petit nombre dans les régions rurales du sud de l'Alberta à partir de cette période et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que moins connues, des petites villes comme Raymond sont devenues des centres importants et influents pour ces communautés bouddhistes plus anciennes au Canada.

## **La communauté japonaise Jōdo Shin-shū dans le sud de l'Alberta**

L'apparition du bouddhisme Jōdo Shin-shū en Alberta rural est davantage liée aux schémas d'immigration qu'à un quelconque élan missionnaire. Les jeunes hommes japonais ont émigré du Japon à la fin des années 1800 et au tournant du siècle, généralement pour faire fortune avant de retourner dans leur pays. La plupart provenaient de milieux ruraux et n'étaient pas des fils aînés qui héritaient ordinairement de la résidence de leurs parents. Cependant, ces immigrants n'étaient pas des réfugiés économiques démunis. Les résultats d'entrevues et de recherches effectuées par David Iwaasa révèlent des motifs économiques, mais aussi divers motifs expliquant l'immigration, et ils indiquent que leur statut au Japon leur permettait de s'offrir le voyage et qu'ils étaient autorisés par le gouvernement japonais à représenter leur pays natal. Par conséquent, la strate socioéconomique inférieure faisait face à un double obstacle : l'absence de moyens

financiers pour payer le voyage et le manque de soutien de la part du gouvernement meiji, qui s'efforçait d'améliorer son image à l'étranger.

Les jeunes hommes se sont établis le long de la côte ouest de la Colombie-Britannique et des États-Unis, à Hawaï et dans le sud de l'Alberta. Contrairement aux Sansei et aux Yosei (troisième et quatrième générations) qui sont très bien représentés dans de nombreuses professions, les Issei et les Nisei, soit les première et deuxième générations de Canado-Japonais ayant émigré avant la guerre, [traduction] « occupaient principalement des emplois liés à l'agriculture, à l'industrie forestière, à la pêche, à l'épicerie, aux petits hôtels, et la loi les empêchait de pratiquer certaines professions » (Hirabayashi, 1978). Plusieurs immigrants japonais qui se sont établis dans des villes ont démarré leur entreprise, mais ceux qui sont arrivés dans le sud de l'Alberta rural avant la guerre ont travaillé comme houilleurs, employés des chemins de fer et, dans des villes comme Raymond, comme agriculteurs (Kawamura, 1978). Certains sont retournés au Japon, d'autres sont démenagés aux États-Unis et d'autres encore ont décidé de rester au Canada ou ont considéré qu'ils n'avaient pas fait suffisamment fortune ou obtenu la gloire nécessaire pour retourner au Japon honorablement. Quand ils se sont rendus compte qu'ils ne retourneraient pas dans leur pays d'origine, plusieurs se sont mariés et ont fondé une famille. Certains sont retournés au Japon pour se marier, et d'autres se sont mariés par correspondance au Canada, lorsque les lois relatives à l'immigration sont devenues de plus en plus restrictives et ont rendu les voyages à l'étranger difficiles. Le fait qu'ils aient choisi d'élever des enfants au Canada plutôt que de retourner au Japon a entraîné une modification de l'identité des communautés japonaises à l'étranger au fil du temps. Ces communautés canadiennes d'ascendance japonaise comprennent les Issei, soit des personnes nées au Japon qui tiennent généralement fermement à leur culture, à leur langue et aux valeurs qui les ont façonnées; les Nisei qui sont parfois à cheval entre les deux cultures; et les Sansei et les Yosei, généralement totalement intégrés et assimilés, qui s'identifient plus fortement à la langue anglaise ainsi qu'aux valeurs et à la culture canadiennes. Évidemment, il existe de nombreuses variations au sein de ces générations, ainsi qu'entre elles. Néanmoins, certaines généralisations fournissent un contexte

permettant de mieux comprendre les premières dynamiques et l'expansion subséquente de communautés, comme celle des bouddhistes de Raymond.

Bien que le sud de l'Alberta rural soit davantage connu pour son influente population mormone, la communauté bouddhiste, quoique beaucoup plus petite, est importante et habite cette région depuis longtemps. Dans la petite ville de Raymond, les immigrants japonais ont constitué une Société japonaise en 1914. En 1929, les membres du Jōdo Shin-shū étaient suffisamment bien établis dans le paysage religieux de Raymond pour acheter un ancien temple mormon pour 5 000 \$ et pour créer le premier temple bouddhiste du sud de l'Alberta. Cet achat démontre leur motivation; en effet, compte tenu de leurs ressources limitées et de la situation financière tendue au début de la Crise de 1929, ils ont dû rédiger un plan de remboursement sur 100 ans comportant des obligations multi-générationnelles. Les efforts concertés de la communauté ont permis de rembourser la somme en 1940 (Watada 1996). Les mormons avaient mis le bâtiment en vente parce qu'ils avaient besoin d'un plus grand lieu de culte. Bien que cela renforce le statut minoritaire de la communauté des immigrants japonais, la volonté du propriétaire mormon de leur vendre la bâtisse, leur propre capacité d'acheter le temple et l'importance croissante de la communauté bouddhiste dans les années 1930 indiquent un certain niveau d'acceptation envers ces immigrants étant donné les lois discriminatoires en matière d'immigration dans les années 1920 et l'internement forcé qui se pratiquait dans les années 1940. La discrimination existait dans le sud de l'Alberta, mais elle semble avoir été moins répandue que ne le révèlent les comptes-rendus britannico-colombiens. De plus, des articles de journaux et des anecdotes racontées par des résidents bouddhistes de Raymond appuient l'idée du soutien et de l'acceptation de la communauté en général.

Les épreuves internationales comme la Crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale ont contribué aux difficultés locales. La Première Guerre mondiale n'a pas entraîné autant d'obstacles à l'acceptation des immigrants japonais parce que le Japon était un allié dans ce conflit. Cependant, l'histoire de ces immigrants dans le sud de l'Alberta et leur identité bouddhiste est indissociable de leur réinstallation

forcée après les bombardements de Pearl Harbor par les Japonais pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sombre chapitre de l'histoire nord-américaine a forcé les pionniers japonais à évacuer les régions côtières en 1942 et à vivre dans des camps sécurisés à l'intérieur des terres dans l'ouest de l'Amérique du Nord. Plusieurs Canado-Japonais ont déclaré que l'évacuation vers le sud de l'Alberta avait permis aux familles de rester unies, pourtant, cette réinstallation a occasionné des problèmes particuliers. En effet, beaucoup ont perdu la majorité de leurs biens et ont dû effectuer des travaux forcés lorsqu'ils ont été envoyés dans le sud de l'Alberta pour cultiver la betterave sucrière. Cependant, un nombre important d'entre eux ont choisi de rester dans cette région après la guerre, en grande partie parce qu'une communauté japonaise était déjà sur place, était relativement bien respectée pour l'époque et possédait des temples et des organisations bouddhistes.

### **Les temples : de la prolifération au regroupement**

La réinstallation forcée des immigrants japonais et de leur famille a envoyé environ 3 000 évacués vers le sud de l'Alberta à un moment où la province comptait moins de 600 résidents japonais. Cet afflux coïncidait avec une pénurie d'ouvriers dans les fermes de betterave à sucre de cette région, un scénario courant aggravé par la perte de jeunes hommes qui s'engageaient dans l'armée pour participer à l'effort de guerre. Plusieurs Japonais déplacés ont été mis au travail dans ces fermes de diverses communautés rurales. Ils ont subi diverses difficultés : ils ont entre autres été déracinés de leur maison, ont dû abandonner leurs biens et leur profession et effectuer des travaux ardues. De plus, leurs déplacements étaient limités pendant la guerre, et quand celle-ci fut terminée, ils se sont rendus compte que la plus grande partie de leurs propriétés et de leurs biens avaient été saisis en échange d'une maigre indemnisation ou sans indemnisation aucune.

La réinstallation dans le sud de l'Alberta a toutefois comporté des points positifs pour le bouddhisme dans la région. Bien que l'afflux de population n'ait pas été permanent, il a entraîné la construction de plusieurs églises bouddhistes et le développement d'organisations apparentées. Le mot « église » est devenu plus courant que le mot « temple » dans la foulée de la Deuxième Guerre et l'emploi de ce mot a fait partie de

l'effort visant à se fondre plus étroitement dans la culture dominante en adoptant ses normes. Une partie de cette assimilation avait commencé il y a un certain temps et était simplement d'ordre pratique, comme le fait de célébrer le culte le dimanche. En 1944, la décision de changer le nom de la Mission bouddhiste de l'Amérique du Nord pour l'appeler Églises bouddhistes unies d'Amérique faisait partie d'une tentative plus timide de redéfinir les organisations bouddhistes en employant des termes moins susceptibles d'être perçus comme étrangers ou menaçants. Ces changements et cette prudence constituent une réaction envers les sentiments d'animosité et la méfiance à l'égard du Japon et, par extension, envers les soupçons qui pesaient sur les résidents japonais au Canada, bien que plusieurs d'entre eux y soient nés et que certains aient même combattu pour ce pays lors de chaque guerre mondiale.

Le temple bouddhiste, ou l'église, servait de centre pour toutes sortes d'activités religieuses, culturelles et de loisir destinées aux enfants et aux adultes. Il avait servi à ces activités plus de dix ans avant la réinstallation forcée et il a continué à être utilisé à ces fins pendant et après la guerre. Des cours d'instruction religieuse et d'arts martiaux y étaient donnés, et de la Fondation bouddhiste du Canada y avait établi son siège. Cette fondation a été constituée en 1946 pour « réunir des fonds et superviser l'administration de toutes les églises bouddhistes du Canada » (Watada, 1996).

En 1942, l'afflux de population a entraîné la construction de quatre églises supplémentaires dans les petites villes du sud de l'Alberta. L'emplacement de ces centres religieux et culturels témoigne de la répartition majoritairement rurale des familles japonaises et de leurs descendants. Dans ces communautés plus petites, les concentrations étaient le résultat d'un choix, mais aussi de la discrimination. Plusieurs familles effectuaient des travaux agricoles avant et après la guerre. Bien qu'il y ait eu des années très difficiles au moment de la Crise de 1929 et de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs fermes étaient productives et les gens étaient de plus en plus libres de choisir parmi une multitude de professions après la guerre. Raymond est demeuré une ville attirante, même pour plusieurs membres du Jōdo Shin-shūqui n'étaient pas attachés à la terre, précisément à cause de la communauté japonaise bien enracinée et des relations

*Dans les années 1940 et 1950, la masse critique s'est accrue au point de devenir trop nombreuse pour se réunir dans les maisons individuelles, ce qui a donné lieu à la création de nouveaux temples à Picture Butte (1942), Coaldale (1943), Taber (1950), Rosemary (1958) et Lethbridge (1955 et 1970); cependant, le nombre de fidèles s'est mis à décroître au fur à mesure que ces derniers déménageaient ou décédaient, entraînant ainsi des fermetures, d'abord à Picture Butte et à Rosemary (Kawamura 2006).*

relativement favorables qu'ils avaient cultivées à l'extérieur de cette communauté. Alors que la côte de la Colombie-Britannique a connu beaucoup d'épisodes discriminatoires et même violents envers les immigrants japonais et leurs descendants dans les années 1920, 1930 et au début des années 1940, à Raymond, les dirigeants des communautés japonaises et caucasiennes ont beaucoup mieux réussi à diminuer les sentiments antijaponais au cours de cette période.

En 1946, la ville de Lethbridge a levé les restrictions qui empêchaient les Japonais de s'établir à l'intérieur des limites de la ville. Une église bouddhiste a ouvert à Lethbridge en l'espace de dix ans, rejointe par une autre en 1970. Terry Watada publie une histoire complète des institutions Jōdo Shin-shū et fait référence à la création de ces églises et des organisations apparentées au Canada. Leslie Kawamura a rédigé des comptes rendus particulièrement révélateurs de l'histoire du bouddhisme Jōdo Shin-shū dans le sud de l'Alberta, qui contiennent des informations sur les croyances et le contexte relatifs à cette forme de bouddhisme japonais, sur l'évolution des pratiques au fur et à mesure que les communautés japonophones plus traditionnelles devenaient des générations résolument canadiennes anglophones, sur la succession des ministres du culte et sur les changements concomitants en matière de tâches et de soutien, ainsi que sur certains agents et événements clés dans le développement progressif de cette communauté. L'afflux de population suite aux réinstallations forcées a entraîné une croissance du nombre de temples; mais la tendance subséquente vers le regroupement a donné lieu à la diminution progressive de leur nombre. Dans les années 1940 et 1950, la masse critique s'est accrue au point de devenir trop nombreuse pour se réunir dans les maisons individuelles, ce qui a donné lieu à la création de nouveaux temples à Picture Butte (1942), Coaldale (1943),

Taber (1950), Rosemary (1958) et Lethbridge (1955 et 1970); cependant, le nombre de fidèles s'est mis à décroître au fur à mesure que ces derniers déménageaient ou décédaient, entraînant ainsi des fermetures, d'abord à Picture Butte et à Rosemary (Kawamura 2006).

La discrimination envers les Japonais considérés comme des étrangers a fait en sorte que la population Jōdo Shin-shū a plus que quintuplé dans le sud de l'Alberta rural. Par ailleurs, davantage de liberté et de perspectives ainsi que l'assimilation des Japonais-Canadiens et l'adaptation grâce aux mariages mixtes ont entraîné une diminution de la population Jōdo Shin-shū dans ces plus petites villes. Comme les autres communautés rurales, ces premiers centres de bouddhisme au Canada sont vulnérables aux changements démographiques quand les jeunes générations déménagent – peu importe si ces générations suivantes participent moins au bouddhisme ou s'y identifient moins. Pour prospérer, les communautés auraient besoin de croître ou au moins de maintenir une masse critique pour conserver un temple, rémunérer un ministre du culte et soutenir la communauté.

Il y a diverses façons de croître. Le bouddhisme chinois de la terre pure augmente dans les grandes villes qui bénéficient d'un afflux continu d'immigrants chinois. Il n'y a pas de vague similaire d'immigrants japonais, et les communautés d'origine japonaise dans les environnements ruraux comme celui de Raymond semblent vieillir et décroître en nombre. La conversion est une autre façon de croître. Yutetsu Kawamura, un ministre du culte bouddhiste particulièrement influent, membre de l'Ordre du Canada, qui a occupé plusieurs postes au sein de la communauté Jōdo Shin-shū en Alberta de 1934 jusqu'à son récent décès, reconnaissait la nécessité d'avoir des Caucasiens convertis, y compris des ministres du culte nord-américains. Dans ses mémoires intitulées *Le Dharma survit avec le peuple*, Yutetsu Kawamura a rédigé un chapitre

*Il y a tout juste un an, l'église bouddhiste de Raymond construite il y a 77 ans a été vendue. Comme il s'agissait du premier temple, il représentait un jalon historique. De plus, c'était le centre du bouddhisme au Canada tout de suite après la Deuxième Guerre mondiale. Cette vente témoignait donc de l'ampleur spectaculaire du changement.*

intitulé « Aperçu de l'école de la terre pure en Amérique et au Canada » dans lequel il écrit : « maintenant que nous sommes en Amérique et au Canada, nous devons diffuser les enseignements bouddhistes aux Américains et aux Canadiens ».

Le Jōdo Shin-shū a attiré certains Caucasiens convertis. En réalité, le temple de Raymond a été le premier au Canada à embaucher un ministre du culte caucasien, le révérend James Burkey, qui a officié de 1972 à 1976, et le premier à embaucher une ministre du culte, Jude King, qui est restée en poste de 1976 à 1981. Les membres de cette communauté ont reconnu l'importance de contribuer à la formation des ministres du culte anglophones, y compris des personnes intéressées qui ne sont pas d'origine japonaise. Ces initiatives ainsi que les rassemblements moins officiels au domicile des membres et ouverts à toute personne intéressée à discuter du bouddhisme ont obtenu un succès limité. Néanmoins, les adeptes du Jōdo Shin-shū ne pratiquent pas un prosélytisme agressif, et cette religion n'a pas suscité autant d'intérêt de la part des bouddhistes occidentaux convertis que les traditions zen, tibétaines ou relatives à la méditation vipassana.

Les membres de cette confession et les ministres du culte du sud de l'Alberta sont conscients de cette situation depuis longtemps. Quinze ans après une séparation institutionnelle et la création de l'église bouddhiste Honpa au milieu des années 1960, un événement unificateur et informatif destiné à tous les membres albertains a été à l'origine de la Conférence bouddhiste albertaine annuelle. Lors de la conférence de 2006, les membres ont écouté une présentation sur la méditation et ont été invités à lire un article traitant de la façon dont certains groupes Jōdo Shin-shū aux États-Unis offraient des séances de méditation en partie à cause des liens étroits entre cette dernière et l'intérêt des Occidentaux pour le bouddhisme. Aucun signe clair n'indique que, dans le sud de l'Alberta, le Jōdo Shin-shū adoptera la même démarche pour attirer de

nouveaux fidèles. Cependant, des changements s'opèrent en réaction à la réalité des petites villes qui voient leurs adeptes diminuer.

Il y a tout juste un an, l'église bouddhiste de Raymond construite il y a 77 ans a été vendue. Comme il s'agissait du premier temple, il représentait un jalon historique. De plus, c'était le centre du bouddhisme au Canada tout de suite après la Deuxième Guerre mondiale. Cette vente témoignait donc de l'ampleur spectaculaire du changement. Lors de certains événements spéciaux, les fidèles parvenaient en grande partie à remplir ce temple dont la capacité était d'environ 300 places. Ces occasions, qui se produisaient quand les enfants et les petits-enfants qui habitaient dans des villes canadiennes plus importantes retournaient à Raymond, mettaient en évidence la vitalité continue de la grande communauté Jōdo Shin-shū du sud de l'Alberta. Cependant, la fréquentation hebdomadaire lors de rassemblements moins festifs vieillissait et diminuait. Le regroupement a donc revêtu un caractère d'urgence. Les deux autres temples de Lethbridge ainsi que ceux de Taber et Coaldale se sont regroupés pour devenir le temple bouddhiste du sud de l'Alberta, et la communauté cherche désormais à bâtir ou à acquérir un nouvel édifice permettant de loger la totalité de ses membres. Le nombre décroissant d'adhérents dans les communautés rurales correspond aux tendances démographiques plus générales. Bien que le nombre de temples soit à la baisse, l'histoire du Jōdo Shin-shū dans le sud de l'Alberta et les contributions de ses membres sont riches et permanentes.

### **À propos de l'auteur**

JOHN HARDING a obtenu un doctorat de la University of Pennsylvania avant d'entrer, en 2003, au Department of Religious Studies, University of Lethbridge. Ses domaines de recherche comprennent le bouddhisme japonais et l'évolution de cette religion en Asie et dans l'Occident, qui a été façonnée par les échanges interculturels au cours des 150 dernières années.

## Références

HARDING, HORI, et SOUCY, (dir). (À venir, 2008). *Wild Geese: Studies of Buddhism in Canada*. Des chapitres sur le bouddhisme Jōdo Shin-shū au Canada ainsi qu'une étude de cas plus précise sur les communautés canado-japonaises dans le sud de l'Alberta sont prévus pour ce document, dont le processus de préparation vient d'être amorcé avec les presses universitaires des universités McGill et Queen's.

HIRABAYASHI, Gordon. (1978). « Japanese Heritage, Canadian Experience. », dans COWARD et KAWAMURA (dir.), *Religion and Ethnicity*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.

IWAASA, David. (1972). « Canadian Japanese in Southern Alberta, 1905-1945. », thèse non publiée, University of Lethbridge.

KAWAMURA, Leslie. (2006). « Buddhism in Alberta », dans MATTHEWS (dir.), *Buddhism in Canada*, New York, Routledge.

—. (1978). « Changes in the Japanese True Pure Land Buddhism in Alberta – A Case Study: Honpa Buddhist Church in Alberta », dans COWARD et KAWAMURA (dir.), *Religion and Ethnicity*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.

LDJCA HISTORY BOOK COMMITTEE. (2001). *Nishiki: Nikkei Tapestry: A History of Southern Alberta Japanese Canadians*, Lethbridge, Lethbridge and District Japanese Canadian Association.

MATTHEWS, Bruce (dir.). (2006). *Buddhism in Canada*, New York, Routledge.

TAKATA, Toyo. (1983). *Nikkei Legacy: The Story of Japanese Canadians from Settlement to Today*, Toronto, NC Press Limited.

WATADA, Terry. (1996). *Bukkyo Tozen: A History of Jōdo Shin-shū Buddhism in Canada, 1905-1995*, Toronto, HpF Press et Toronto Buddhist Church.

YAMAGISHI, Rochelle. (2005). *Nikkei Journey: Japanese Canadians in Southern Alberta*, Victoria, C.-B., Trafford Publishing.



## Reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger

**Directrice invitée : Lesleyanne Hawthorne (University of Melbourne)**

Le dernier numéro de la revue *Thèmes canadiens* (printemps 2007) invite le lecteur à jeter un regard neuf sur le débat relatif à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Les quelque 35 articles de ce numéro, précédés d'une introduction de Lesleyanne Hawthorne (University of Melbourne), brossent un tableau exhaustif des enjeux liés à la reconnaissance des acquis et proposent un éventail de stratégies canadiennes visant résoudre cette question.

Les auteurs discutent notamment des normes établies par les organismes de réglementation, de la « légitimité » du processus de reconnaissance des acquis, de la prévalence des préjugés et du protectionnisme professionnel, des stratégies de reconnaissance des acquis au Canada et à l'étranger, des façons de faciliter les évaluations professionnelles, des modalités d'accréditation des immigrants, des programmes de perfectionnement et de transition, et de la contribution économique, sociale et culturelle qu'ils apportent au Canada.

**Pour commander un exemplaire : [www.metropolis.net](http://www.metropolis.net)**

*Par le biais de projets de recherche conjoints avec des chercheurs de la University of Northern British Columbia (UNBC) et de l'Immigrant and Multicultural Services Society (IMSS) de Prince George, nous tentons de mettre en évidence les obstacles et les besoins touchant la participation des nouveaux immigrants à la vie sociale du Nord. Nous formulerons également des recommandations et nous élaborerons des projets concrets favorisant le développement de collectivités plus ouvertes et accueillantes à l'endroit des nouveaux immigrants dans le nord de la Colombie-Britannique.*

# Au nord du 53<sup>e</sup> parallèle : la diversité à l'extérieur des régions urbaines dans le nord de la Colombie-Britannique

CATHERINE NOLIN

University of Northern British Columbia

KATIE McCALLUM

University of British Columbia

Imaginons un instant la scène suivante. Le 17 mars 2007, plus de 250 personnes se rassemblent au centre municipal de Prince George pour souligner les 30 ans de services d'aide à l'établissement des immigrants et des réfugiés dispensés par l'Immigrant and Multicultural Services Society (IMSS). Baljit Sethi, une Indo-Canadienne extrêmement compétente, elle-même immigrante, dirige cette organisation depuis sa création. Tous les participants envahissent la piste de danse dès que le musicien canadien d'origine cubaine, Alexis Puentes, du Alex Cuba Band, entame « Que Lo Mismo », une chanson qui a figuré au palmarès des dix meilleures chansons à la radio de la BBC et qui l'a aidé à remporter le prix Juno 2006 du meilleur album de musique du monde. Puentes habite à Smithers, en Colombie-Britannique, où il adore vivre. Les danseurs apprécient les paroles en espagnol écrites à 14 heures au nord de Vancouver, inspirées par l'éblouissante beauté des paysages du nord de la Colombie-Britannique.

L'enthousiasme dont fait preuve le musicien cubain de vivre une vie dynamique au nord du 53<sup>e</sup> parallèle est contagieux; cela illustre bien cette célébration de la diversité et des espaces d'inclusion et d'innovation qui caractérisent cette région peu visible dans le monde canadien de l'immigration.

La région est riche de contradictions : les espaces d'inclusion et d'exclusion caractérisent le paysage culturel et physique. C'est un endroit dynamique où les habitants sont souvent plus attirés par les possibilités d'emploi que par l'esthétique, par un emploi bien rémunéré plutôt qu'une famille ou un réseau social étendu (Halseth et al., 2007). C'est également une région accidentée où l'on retrouve des forêts, des rivières, des montagnes et quelques villes reliées d'est en ouest par la route 16 (récemment baptisée « route des larmes ») et du nord au sud par la route 97. Ce vaste espace comprend des territoires appartenant à 16 conseils tribaux et 77 bandes, quatre organisations de Métis et

dix centres d'accueil (UNBC, 2007). Selon le géographe Harald Bauder (2004), les immigrants qui choisissent de vivre en milieu rural en Colombie-Britannique ont souvent une meilleure situation économique que ceux qui s'établissent dans les grandes villes. Cependant, la situation géographique limitrophe de plusieurs municipalités de cette région constitue un désavantage certain par rapport aux grands centres d'immigration que sont Vancouver et les basses terres du Fraser, où sont concentrés les services d'aide à l'établissement des immigrants et les réseaux sociaux actifs des différents groupes ethniques.

Quelle est [traduction] « la chaleur de l'accueil » [warmth of welcome] (Reitz, 1998) qu'offre chaque année les collectivités rurales, éloignées et hors des régions urbaines aux immigrants qui y arrivent? Qu'est-il possible d'offrir en matière de services d'aide à l'établissement des immigrants dans une région géographiquement limitrophe de la Colombie-Britannique? Comment les collectivités de cette région peuvent-elles prendre part aux tentatives des gouvernements provincial et fédéral de [traduction] « partager la richesse et le fardeau » (Sherrel et coll., 2004) au moyen de programmes de régionalisation? Comment se manifeste la diversité et quelles sont les voies d'entrée dans cette région? Voilà les questions qui caractérisent notre projet de recherche conjoint avec des membres de l'IMSS à Prince George et avec Greg Halseth du Community Development Institute (CDI) de la University of Northern British Columbia. Il s'agit de la première initiative du genre dans le nord de la Colombie-Britannique et nous espérons qu'elle marquera le début d'une collaboration à long terme dans les domaines de la recherche communautaire et universitaire.

Par le biais de projets de recherche conjoints et actifs avec des chercheurs de la University of Northern British Columbia (UNBC) et de l'Immigrant and Multicultural Services Society (IMSS) de Prince George, nous tentons de mettre en évidence les obstacles et les besoins touchant la participation des nouveaux immigrants à la vie sociale du Nord. Nous formulerons également des recommandations et nous élaborerons des projets concrets favorisant le développement de collectivités plus ouvertes et plus accueillantes à l'endroit des nouveaux immigrants dans le nord de la Colombie-Britannique. Au cours des dernières années, les recherches universitaires et communautaires réalisées au Canada

visaient surtout à combler les lacunes dans les données sur l'établissement des immigrants à l'extérieur des régions urbaines (voir, par exemple, *Études ethniques au Canada*, 2005; Frideres, 2006; Halliday, 2006; Hyndman et coll., 2006; Walton-Roberts, 2005). Cette carence de connaissances limite cependant la compréhension de régions entières du pays.

### **Recherche conjointe dans le nord de la Colombie-Britannique**

Notre recherche fait appel à un cadre de migration transnationale reposant sur des intérêts de géographie sociale en matière d'emplacement, d'espace social, d'identité et d'établissement en région urbaine. L'objectif est d'étudier les nouvelles stratégies mises en œuvre par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC, 2001, p. i) pour promouvoir une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants et des réfugiés dans les petites villes et les régions rurales du Canada, tout en tenant compte de l'intérêt que porte CIC envers le Plan d'action canadien contre le racisme, de même que de la chaleur de l'accueil réservé aux nouveaux arrivants dans les collectivités de tout le pays.

Les questions relatives à l'intégration des nouveaux arrivants ont été formulées selon un point de vue transnational, une approche qui, comme je l'ai expliqué ailleurs (Nolin 2004; 2006), tient compte du fait que les processus sociaux complexes d'établissement et d'intégration sont peut-être influencés par le maintien de liens sociaux, économiques et politiques avec le pays d'origine. Cette approche permet d'analyser et de formuler des concepts relativement aux espaces sociaux de l'établissement. Elle nous permet notamment d'analyser la diversité et la complexité des villes et des régions du Canada (Hiebert, 2003; Hiebert et Ley, 2003; Strategic Workshop on Immigrant Women Making Place in Canadian Cities, 2002; Walton-Roberts, 2003).

Dans le cadre de notre nouveau partenariat avec la UNBC et l'IMSS, nous étudions l'établissement, l'intégration et le maintien des immigrants et des réfugiés dans les collectivités nordiques de Prince George, Terrace et Fort St. John, en Colombie-Britannique, en vue de définir les possibilités et les défis associés à une stratégie nationale favorisant une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants. L'intégration des nouveaux arrivants sur les plans social et économique est un des résultats visé par l'établissement. Elle est considérée comme

*Avant 1992, Prince George était la troisième destination des réfugiés parrainés par le gouvernement et des autres immigrants en Colombie-Britannique. Même après que le gouvernement eût pris des mesures pour que la majorité des réfugiés s'établissent dans les basses terres du Fraser et sur l'île de Vancouver, Prince George a continué (et continue) d'accueillir des réfugiés venant d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est et d'autres pays et régions.*

un facteur important de la capacité des collectivités de retenir les nouveaux arrivants.

L'un des principaux objectifs de la politique du Canada en matière d'immigration est le développement d'une économie florissante et viable, et la prospérité de toutes les régions du pays. Cependant, les immigrants choisissent en grande majorité de s'établir dans les régions urbaines, plus particulièrement à Vancouver, Toronto et Montréal, plutôt que dans les villes de taille moyenne, les petites villes, les municipalités et les régions rurales, éloignées ou nordiques. Les économies des régions rurales et du nord du Canada n'ont pas encore bénéficié de manière importante de l'afflux actuel d'immigrants au pays. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les villes de taille moyenne, les petites villes, les municipalités et les régions rurales, éloignées ou nordiques a récemment incité CIC à financer des projets visant à attirer les immigrants dans des collectivités plus petites. Malgré les efforts déployés, nous disposons encore de peu de données sur les difficultés que rencontrent les immigrants sur le marché du travail, sur la contribution possible des immigrants sur les plans économique et social de ces collectivités, et sur les capacités qu'ont ces villes, municipalités et régions d'offrir un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants, d'accroître leur taux de rétention et de créer des collectivités dynamiques tirant profit d'une plus grande diversité.

Dans le cas de la Colombie-Britannique, le portrait de l'établissement des immigrants révèle que les grandes concentrations se trouvent dans la région de Vancouver. Les documents (2005) du Ministry of Community, Aboriginal & Women's Services (MCAWS) de la Colombie-Britannique montrent que 90 % des nouveaux immigrants s'établissent dans la région du Grand Vancouver et qu'en 2001; près de trois immigrants sur quatre vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver, où les immigrants représentent plus

de 37 % de la population (ce pourcentage est de 26,1 % dans la province). De plus, selon BC Stats (2003, 1), plus de 85 % des personnes de l'extérieur du Canada qui sont arrivées en Colombie-Britannique entre 1996 et 2001 sont installées dans le District régional de Vancouver (la RMR plus les collectivités des environs). On prévoit que cette tendance se maintiendra puisque les nouveaux arrivants choisissent en majorité de vivre dans ce petit coin de la province.

Le secteur à l'étude est situé dans le nord de la Colombie-Britannique; il comprend la ville de Prince George (72 400 habitants), située dans le centre de la province, et couvre un territoire qui s'étend vers l'ouest sur 720 km, jusqu'à la municipalité côtière de Prince Rupert (15 600 habitants). Ce vaste secteur compte une population d'environ 200 000 habitants, dont 11 % sont des immigrants (par rapport à 26 % dans l'ensemble de la Colombie-Britannique). Le déclin de la population – et non sa croissance – est une des particularités du nord de la Colombie-Britannique (Statistique Canada, 2002, 14). Ce secteur compte 1 100 immigrants (selon les statistiques pour la période 1996–2001), qui sont répartis à travers cette grande région. Les principaux pays sources des nouveaux arrivants sont l'Inde, les Philippines, l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Portugal, la Corée du Sud et la Russie. L'IMSS assure seule la prestation de services d'aide à l'établissement dans le nord de la Colombie-Britannique. Située à Prince George, elle se démène pour offrir des services à cette population d'immigrants récents, plutôt petite mais croissante.

#### **L'IMSS**

L'Immigrant and Multicultural Services Society (IMSS) offre depuis 30 ans des services d'aide à l'établissement et d'adaptation aux immigrants et aux réfugiés à Prince George et dans le nord de la Colombie-Britannique. Avant 1992, Prince George était la troisième destination des réfugiés

*La ville de Terrace accueille moins d'immigrants et elle doit réagir à d'importantes pertes d'emplois ainsi qu'à l'exode de sa population. En 2001, le Skeena Multicultural Diversity Group ([www.skeenadiversity.com](http://www.skeenadiversity.com)) de Terrace a été mis sur pied dans le cadre d'une initiative de ce qui était alors appelé ministère du Multiculturalisme; cet organisme avait pour objectif de « travailler activement à apporter un changement institutionnel en faveur de la lutte contre le racisme et du multiculturalisme ».*

parrainés par le gouvernement et des autres immigrants en Colombie-Britannique. Même après que le gouvernement eût pris des mesures pour que la majorité des réfugiés s'établissent dans les basses terres du Fraser et sur l'île de Vancouver, Prince George a continué (et continue) d'accueillir des réfugiés venant d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est et d'autres pays et régions. Une grande partie de ces réfugiés arrive à Prince George en provenance d'autres régions du Canada. Souvent, ceux qui ont demandé le statut de réfugié au Québec ou en Ontario sont attirés à Prince George par les possibilités d'emploi dans l'industrie forestière; plusieurs tirent profit du coût relativement peu élevé de la vie et de la taille plus petite de la ville. Ils choisissent souvent de s'établir de façon permanente à Prince George (IMSS, 2007).

Même si l'IMSS se trouve à Prince George, elle demeure une ressource essentielle pour les municipalités du nord de la Colombie-Britannique. L'IMSS a établi sa crédibilité auprès des autres organismes et institutions communautaires et elle continue de recevoir des personnes référées par d'autres organisations de Prince George et des municipalités régionales de Vanderhoof, Quesnel, Dawson Creek, Valemout, Williams Lake, Prince Rupert, Fort St. James, Terrace, Fort St. John et Fort Nelson.

### **Au nord du 53<sup>e</sup> parallèle**

Dans les trois collectivités sélectionnées, notre équipe de recherche conjointe prévoit étudier les processus suivants : (1) la spatialisation de l'établissement des immigrants et leurs réseaux sociaux; (2) le déplacement des services offerts, qui sont à l'heure actuelle centralisés dans la région nordique centrale de Prince George; (3) la capacité de ces collectivités d'accueillir et de retenir les nouveaux arrivants grâce à « la chaleur de l'accueil ». Nous avons l'intention d'étudier les expériences vécues par les immigrants et les réfugiés en ce qui a trait à l'établissement, à l'intégration et à la rétention des immigrants dans les collectivités du nord de

la Colombie-Britannique. Nous étudierons plus particulièrement les nouveaux arrivants dans trois municipalités du nord de la Colombie-Britannique, lesquelles affichent des expériences différentes en matière d'immigration et d'établissement.

La ville de Prince George est considérée comme le centre régional de services. Elle accueille la majorité des immigrants de la région. Prince George est la plaque tournante en ce qui a trait à l'accueil et à la prestation de services aux immigrants dans le nord de la Colombie-Britannique et l'IMSS de Prince George, le conseil municipal et les réseaux d'aide sociale informels commencent à peine à se pencher sur la question de l'attraction des immigrants, et encore moins sur celle de la rétention (Conseil municipal de Prince George, 2004). La ville de Terrace accueille moins d'immigrants et elle doit réagir à d'importantes pertes d'emplois ainsi qu'à l'exode de sa population. En 2001, le Skeena Multicultural Diversity Group ([www.skeenadiversity.com](http://www.skeenadiversity.com)) de Terrace a été mis sur pied dans le cadre d'une initiative de ce qui était alors appelé ministère du Multiculturalisme; cet organisme avait pour objectif de « travailler activement à apporter un changement institutionnel en faveur de la lutte contre le racisme et du multiculturalisme ». Grâce à la diversité de ses membres, qui comptent des conseillers municipaux, des représentants de la GRC, le Terrace & District Multicultural Group, la Terrace Anti-Poverty Society, etc., le Diversity Group est bien placé pour jouer un rôle dans la planification future de l'établissement des réfugiés et des immigrants dans les régions rurales du nord de la Colombie-Britannique. La ville de Fort St. John (2004, p. 1) est un centre d'activités pétrolières et gazières dans le nord de la Colombie-Britannique qui connaît une croissance rapide; les travailleurs spécialisés, cols blancs professionnels, entrepreneurs, restaurateurs, détaillants, et autres travailleurs sont très en demande. Cette ville attire des personnes de la province et d'ailleurs au Canada mais n'offre aucun service d'aide à l'immigration.

Lors de la planification de notre session printanière de travail sur le terrain, une période relativement sûre pour effectuer les déplacements de plus de 2 000 km prévus sur les routes isolées du nord de la Colombie-Britannique, plusieurs questions importantes ont influencé le contenu des tables rondes communautaires défini conjointement avec nos partenaires de la UNBC et de l'IMSS. Parmi ces questions, mentionnons les suivantes:

- Comment les expériences d'immigration et d'établissement sont-elles façonnées par les services d'aide à l'établissement et les réseaux sociaux existants de Prince George, Terrace et Fort St. John, dans le nord de la Colombie-Britannique?
- Quelles sont les caractéristiques d'une collectivité d'accueil du point de vue des nouveaux arrivants, des fournisseurs de services, des administrations municipales, des immigrants à plus long terme et du milieu des affaires? Comment ces caractéristiques s'appliquent-elles à Prince George, Terrace, Fort St. John et aux autres municipalités du nord de la Colombie-Britannique?
- Que peuvent faire les municipalités pour atténuer l'écart entre les services existants et la collectivité d'accueil idéale?
- Quels sont les besoins des collectivités du nord de la Colombie-Britannique par rapport à la pénurie de main-d'œuvre? Combien d'immigrants s'attendent-elles à recevoir, et sont-elles prêtes à accueillir ces nouveaux arrivants et à répondre à leurs besoins?

D'une manière générale, les objectifs clés de notre recherche conjointe consistent à : 1) mieux comprendre la diversité existant au nord du 53<sup>e</sup> parallèle en étudiant les possibilités d'établissement dans les régions non urbaines offertes aux immigrants dans la région, ainsi que les obstacles à relever. Dans ce but, nous établirons des contacts avec les organisations locales et régionales, les administrations municipales et les chambres de commerce des trois villes ciblées afin d'étudier les efforts qu'elles ont déployés pour freiner l'exode régional en adoptant des stratégies renouvelées d'établissement et de rétention des immigrants; 2) identifier les initiatives d'accueil qui ont donné de bons résultats dans la région; 3) préciser les limites et les problèmes touchant

les organisations qui s'attachent à offrir le meilleur service possible aux nouveaux arrivants dans les villes de taille moyenne, les petites villes, les municipalités et les régions rurales, éloignées ou nordiques. Le Northern BC Immigration Network, dont la mise sur pied a été encouragée par l'IMSS, constitue un élément clé pour aider les nouveaux arrivants à régler les difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils s'établissent dans l'une de ces municipalités. Ce réseau permettra également aux différentes agences présentes dans le nord de la Colombie-Britannique de travailler ensemble à l'élaboration, au maintien et à la coordination des services à l'intention des nouveaux arrivants.

Diversité des expériences et des voies d'entrée, défis et obstacles trop importants, occasions saisies – ces thèmes seront à l'honneur dans les entrevues et les tables rondes qui seront réalisées au cours des prochains mois, en parcourant les routes 16 et 97. Au-delà de la métropole.

### À propos des auteures

CATHERINE NOLIN, professeure adjointe, programme de géographie, University of Northern British Columbia, 3333, University Way, Prince George, Colombie-Britannique, V2N 4Z9, courriel : nolin@unbc.ca.

KATIE McCALLUM, étudiante en maîtrise, programme de géographie, University of British Columbia, Vancouver, Colombie-Britannique, courriel : katflora@interchange.ubc.ca.

### Références

BAUDER, Harald. (2003). Newcomers: Get Rich, Go Rural. *The Globe and Mail*, 2 September, A13.

B.C. STATS. MINISTRY OF MANAGEMENT SERVICES. (2003, 2001). *Census Fast Facts: B.C. Immigrant Population*, juin. [www.bcstats.gov.bc.ca/data/cen01/facts/cff0106.PDF](http://www.bcstats.gov.bc.ca/data/cen01/facts/cff0106.PDF)

ÉTUDES ETHNIQUES AU CANADA. (2005). Édition spéciale : Penser l'immigration en dehors des métropoles au Canada, *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. XXXVII, n° 3.

CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, Recherche et examen stratégiques, Unité de recherche, Citoyenneté et Immigration Canada avec Informetrica Limitée. [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca).

—, STATISTIQUE CANADA. (2002). « Les immigrants au Canada rural », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n° 2, p. 19.

de LEEUW, Sarah. (2002). *Along Highway 16: A Creative Meditation on the Geography of Northwestern British Columbia*. UNBC, Prince George, thèse non publiée.

- de LEEUW, Sarah, Jo-Anne FISKE, et Margo GREENWOOD. (2002). *Rural, Remote and North of 51: Service Provision and Substance Abuse Related Special Needs in British Columbia's Hinterlands*, rapport du groupe Substance Abuse Task Force, University of Northern British Columbia. Consulté en ligne le 3 avril 2007. [www.unbc.ca/centrecal/english/publications/service\\_provision\\_substance.pdf](http://www.unbc.ca/centrecal/english/publications/service_provision_substance.pdf).
- FRIDERES, J.S. (2006). « L'intégration des immigrants dans les villes : l'avenir des centres de deuxième et de troisième rangs », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, n° 2 (été), p. 3-9.
- HALLIDAY, Barry. (2006). « La diversité alimentée par l'immigration au Canada : conséquences pour nos villes de moindre taille », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, n° 2 (été), p. 96-102.
- HALSETH, Greg, Kent SEDGWICK, et Benjamin OFORI-AMOA. (2007). « From Frontier Outpost to Northern Capital: The Growth and Functional Transformation of Prince George, BC, Canada », dans Benjamin OFORI-AMOA (dir.), *Beyond the Metropolis: Urban Geography as if Small Cities Mattered*, Toronto, University Press of America, p. 17-42.
- HIEBERT, Dan. (2003). « Immigration and the changing social geography of Greater Vancouver », *BC Studies*, vol. 121 (printemps), p. 35-82.
- HIEBERT, Dan et David LEY. (2003). *Characteristics of Immigrant Transnationalism in Vancouver*, Recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM), document de travail, n° 03-15.
- HYNDMAN, Jennifer, Nadine SCHUURMAN, et Rob FIEDLER. (2006). « Size matters: Attracting New Immigrants to Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 7, n° 1, p. 1-25.
- IMMIGRANT AND MULTICULTURAL SERVICES SOCIETY (IMSS). (2007). *Document promotionnel diffusé lors du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme*, Prince George, C.-B., IMSS.
- MINISTRY OF COMMUNITY, ABORIGINAL & WOMEN'S SERVICES, BRITISH COLUMBIA. (2005). *Regional Immigration Initiative*, communiqué de presse daté du 7 février. [www.mcaws.gov.bc.ca/amip/prgs/id\\_regional.htm](http://www.mcaws.gov.bc.ca/amip/prgs/id_regional.htm).
- NOLIN, Catherine. (2006). *Transnational Ruptures: Gender and Forced Migration*, Aldershot, Ashgate.
- . (2004). « Spatializing the Immobility of Guatemalan Transnationalism in Canada », *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes / Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, vol. 29, n° 57 et 58, p. 267-288.
- REITZ, Jeffrey G. (1998). *Warmth of the Welcome: The Social Causes of Economic Success for Immigrants in Different Nations and Cities*, Boulder, CO, Westview Press.
- SHERRELL, Kathy, et Jennifer HYNDMAN. (2004). *Sharing the Wealth, Spreading the Burden? The Settlement of Kosovar Refugees in Small B.C. Cities*. Vancouver, Recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM), document de travail n° 04-06.
- STRATEGIC WORKSHOP ON IMMIGRANT WOMEN MAKING PLACE IN CANADIAN CITIES. (2002). *Policy-Relevant Research on Immigration and Settlement – Relevant for Whom? A Working Document*, Montréal, INRS et Immigration et Métropoles. [Participant à l'atelier : D. Rose (coordonnatrice), J. Bernhard, C. Creese, I. Dyck, L. Goldring, A. McLaren, C. Nolin, V. Preston, B. Ray, et E. Tastsoglou]
- UNIVERSITY OF NORTHERN BRITISH COLUMBIA. (2007). *First Nations Studies Program*. Consulté le 3 avril 2007. [www.unbc.ca/firstnations/index.html](http://www.unbc.ca/firstnations/index.html).
- VILLE DE FORT ST. JOHN. (2004). *BC's fast-growing Fort St. John leads invasion at Calgary Investment Mission and Opportunity Fair June 7 and 8*, 21 mai.
- VILLE DE PRINCE GEORGE. (2004). *Intercultural Committee – Immigration to Prince George*, ordre du jour électronique, conseil municipal de Prince George, 19 juillet. [www.city.pg.bc.ca/cityhall/agendas/](http://www.city.pg.bc.ca/cityhall/agendas/).
- WALTON-ROBERTS, Margaret. (2005). « Regional Immigration and Dispersal: Lessons From Small- And Medium-Sized Urban Centres In British Columbia », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 12-34.
- . (2003). « Transnational Geographies: Indian Immigration to Canada », *Le Géographe canadien / Canadian Geographer*, vol. 47, n° 3, p. 235-250.

*La stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration vise à encourager l'établissement des nouveaux arrivants en dehors du centre urbain de la Municipalité régionale d'Halifax (MRH), et la capacité d'attirer et de garder ces immigrants dépend de la disponibilité des services.*

# De quel côté se couche le soleil? La technologie peut-elle faciliter l'établissement en Nouvelle-Écosse rurale?

GERRY MILLS

Halifax Immigrant Learning Centre

CLAUDETTE LEGAULT

Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants

L'immigration suscite un intérêt grandissant en Nouvelle-Écosse de par son lien avec la croissance démographique et le développement économique régional. Les collectivités de la Nouvelle-Écosse accusent, pour la plupart, un taux de croissance négatif qui se répercute à tous les niveaux, jusqu'au fondement même de la collectivité, et l'immigration apparaît comme l'une des solutions possibles aux problèmes de déclin de la population et de recul économique.

Nombre d'organisations communautaires et d'autorités de développement régional, lesquelles dirigent et coordonnent le développement économique local dans l'ensemble de la province, appuient la prise de mesures proactives pour attirer et garder des nombres grandissants d'immigrants dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. La stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration vise à encourager l'établissement des nouveaux arrivants en dehors du centre urbain de la Municipalité régionale d'Halifax (MRH), et la capacité d'attirer et de garder ces immigrants

dépend de la disponibilité des services. Beaucoup d'immigrants qui arrivent au Canada dans le cadre du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse s'installent dans les secteurs en périphérie de la MRH, d'où l'importance de rendre les programmes et les services accessibles en dehors de la MRH.

La Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration a déjà cerné le besoin « d'améliorer l'accès aux services [linguistiques] dans les régions en dehors de la région métropolitaine d'Halifax, qui ont un nombre inférieur d'immigrants [par exemple dans le cadre de programmes de liaison ou sur Internet] ». La gamme de services actuellement offerte aux immigrants qui suivent des cours d'anglais langue seconde est très limitée à l'extérieur de la MRH; on n'offre aucune formation linguistique de niveau avancé et que quelques programmes d'accès ou de transition au marché du travail.

Quels sont les moyens que prend le secteur de l'établissement dans une ville de niveau intermédiaire pour réussir à offrir, même aux collectivités plus petites, des programmes de

soutien au marché du travail pour les nouveaux arrivants et ce, d'une manière efficiente? Le Halifax Immigrant Learning Centre (HILC) et l'Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants – AMEI (Metropolitan Immigrant Settlement Association – MISA) travaillent depuis deux ans à trouver des façons novatrices de relever ce défi en misant sur la technologie et sur un partenariat avec le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, lequel possède la capacité technique et un réseau de campus régionaux.

La première initiative de création de « services externes » pour les nouveaux arrivants a été un projet de deux ans<sup>1</sup> visant l'intégration des immigrants sur le marché du travail de la Nouvelle-Écosse. Son but premier consiste à rendre accessibles en ligne les ateliers préalables à l'emploi offerts par l'entremise de l'unité des services d'emploi de l'AMEI et qui connaissent une très grande réussite. Présentés dans le cadre du programme New Beginnings, les ateliers abordent les thèmes de la recherche d'emploi, des techniques d'entrevue et du travail au Canada. À l'heure actuelle, ils sont présentés en salle de classe et ont été conçus spécifiquement pour aider les nouveaux arrivants à surmonter les obstacles au marché de l'emploi en Nouvelle-Écosse, et pour leur enseigner des techniques de recherche d'emploi.

La première année du projet a été consacrée à la conversion du contenu didactique présenté en salle de classe en un cours adapté pour l'apprentissage en ligne. Les experts du domaine des services d'emploi et du cyberapprentissage ont collaboré avec les concepteurs de matériel pédagogique du collège communautaire de la Nouvelle-Écosse dans le but de produire une version d'enseignement à distance du programme New Beginnings qui soit la meilleure de sa catégorie.

À l'été 2006, le programme a été présenté sous forme de projet pilote à de nouveaux arrivants partout en Nouvelle-Écosse avec l'intention de l'adapter également à la région de l'Atlantique, afin que les participants des deux régions puissent tirer profit des occasions d'emploi et d'apprentissage qui étaient auparavant offertes seulement dans la région métropolitaine d'Halifax.

### **D'accès en ligne à diffusion en direct**

En septembre 2005, le HILC et l'AMEI ont effectué, par le truchement du Programme de cours de langue de niveau avancé (CLNA)<sup>2</sup>, une recherche portant sur de nouvelles méthodes

pour la prestation des services de CLNA existants en Nouvelle-Écosse (Nova Scotia ELT Extension/Outreach Research Project - Final Report). L'étude visait notamment à évaluer la possibilité d'utiliser la technologie d'accès en direct pour l'acquisition du vocabulaire spécialisé propre au marché du travail et à déterminer s'il s'agit d'une méthode appropriée pour appuyer l'engagement de la stratégie d'immigration provinciale à faciliter l'établissement des immigrants en dehors de la MRH.

L'éducation en ligne qui utilise Internet pour communiquer et collaborer dans un contexte éducatif repose sur une technologie qui, à la fois, remplace et complète la formation traditionnelle. Le rapport de recherche recommandait entre autres d'explorer la possibilité de développer les CLNA en menant un projet pilote de cours de langue par vidéoconférence. Serait-il possible de passer de la technologie en direct sur le Web à la vidéo? La technologie pourrait-elle être appliquée aux CALS adaptés au marché de l'emploi spécialisé?

À la mi-décembre 2005, des négociations se sont tenues avec des bailleurs de fonds et des partenaires en vue de mener un projet pilote. Le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, qui comprend un réseau de campus dans toute la province, souhaite trouver des façons d'appuyer la stratégie d'immigration provinciale et dispose de l'infrastructure et de la technologie nécessaires pour offrir des programmes de cours d'anglais langue seconde par vidéoconférence.

### **Survол de la recherche sur la formation linguistique et la vidéoconférence**

Bien que la technologie de la vidéoconférence existe depuis quelque temps déjà, ce n'est que tout récemment qu'elle devient une façon réaliste et économique d'offrir de l'enseignement à des régions éloignées. Cette technologie connaissant une évolution rapide, il s'est écoulé peu de temps avant que l'enseignement des langues secondes par vidéoconférence devienne un sujet d'intérêt.

Ces dix dernières années ont vu un certain nombre d'études de recherche s'intéresser à la

<sup>1</sup> Financé par le Bureau des technologies d'apprentissage, le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse.

<sup>2</sup> Financé par Citoyenneté et Immigration Canada et par l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse.

prestation de cours de langue seconde par vidéoconférence. Cette technologie appuie les méthodes pédagogiques qui utilisent le dialogue et l'interaction (Goodfellow et coll., 1996; McAndrew et coll., 1996), et la recherche démontre que la vidéoconférence se prête bien à l'enseignement des CALS en contexte de petit groupe et en mode tutoriel (Abbot et coll., 1995; Buckett et Stringer, 1999). La documentation révèle en outre qu'un certain nombre d'autres éléments jouent un rôle critique dans la réussite de l'apprentissage linguistique – par exemple, la taille du groupe et l'utilisation de ressources partagées, comme un tableau blanc électronique, qui peuvent aider à retenir l'attention des participants. Certains auteurs soulignent l'effet néfaste des problèmes techniques et l'importance de pouvoir compter sur des ressources et des connaissances techniques sur les lieux de la formation (Schiller et Mitchell, 1993; Carville et Mitchell, 2000).

D'un point de vue pédagogique, la recherche existante insiste sur l'importance que l'apprentissage ait lieu dans le cadre d'un programme structuré dont les activités ont été conçues pour le contexte d'apprentissage par vidéoconférence. Les techniques d'enseignement traditionnel des CALS, comme la supervision du travail en équipe, la gestion d'une discussion collective et la surveillance du niveau d'énergie des participants, n'ont pas été suffisamment étudiées et ce sont ces aspects, entre autres, que nous aimerions explorer dans la prochaine phase du projet.

Il ressort aussi que l'évaluation des résultats d'apprentissage par vidéoconférence est plus difficile que selon une méthode multidimensionnelle. Toutefois, avec une configuration matérielle et logicielle « robuste », la vidéoconférence n'aurait pas un effet néfaste sur les résultats d'apprentissage escomptés (Mark et coll., 1995).

Selon les résultats d'une étude sur la vidéoconférence (Lucas et Ridy, 2002), les méthodes de communication utilisées dans les salles d'enseignement des CALS se prêtent particulièrement bien à la vidéoconférence. Les auteurs ont démontré qu'après quelques séances, une fois éliminées les difficultés techniques associées au délai audio, la technologie devient presque « transparente », de sorte que l'apprentissage se fait comme dans un contexte d'enseignement en classe.

Comme moyen d'enseignement efficient et efficace pour les régions éloignées qui n'ont pas toutes accès à une expertise pédagogique ou une connaissance spécialisée, la vidéoconférence apporte une toute nouvelle dimension dans le domaine de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur. En tant qu'outil qui met des personnes en relation et qui offre une interactivité à la fois audio et visuelle, la vidéoconférence constitue un média d'enseignement très perfectionné. En appuyant simplement sur un interrupteur, l'étudiant peut prendre part à toutes sortes d'activités d'apprentissage linguistique qui sont adaptables aux besoins et au niveau de connaissance de chacun, au moyen d'une interaction directe avec un enseignant et d'autres étudiants. Cette technologie est particulièrement intéressante pour les personnes en région isolée qui n'ont pas d'autres possibilités de communiquer dans la langue cible en direct avec des locuteurs natifs et autres (Lucas et Ridy, 2002).

Un certain nombre d'articles soulignent le fait que la vidéoconférence contribue à l'efficacité de l'apprentissage linguistique en ce sens qu'elle permet d'inclure des éléments essentiels qu'on considère faire partie intégrante du processus d'apprentissage des langues, comme une rétroaction instantanée et une interaction continue dans la langue cible. Sans le bénéfice d'un contact de face à face, il peut être difficile de fournir ces éléments aux étudiants à distance. Par ailleurs, on peut structurer la vidéoconférence en fonction des besoins particuliers du ou des groupes avec lesquels une personne travaille. Contrairement à d'autres formes de technologie, la vidéoconférence contribuerait à encourager la diversité plutôt qu'à la limiter. Autrement dit, l'enseignant a la capacité d'offrir divers styles d'apprentissage linguistique en proposant une vaste gamme d'activités aux étudiants. Il peut promouvoir et encourager l'utilisation de diverses stratégies d'apprentissage des langues pour aider les étudiants à optimiser leurs résultats, ce que ne permettent pas toujours les autres formes d'apprentissage assisté par la technologie (Pelton, 1991).

Une grande partie de la documentation que nous avons lue préalablement à ce projet nous prévenait cependant des défis liés à l'utilisation des technologies nouvelles – qu'il ne suffit pas de simplement utiliser la technologie. Pour maintenir des niveaux élevés d'apprentissage linguistique interactif, les nouvelles technologies

interactives requièrent, outre l'équipement perfectionné, des enseignants hautement qualifiés (Bates, 1991, p. 14). C'est donc dire qu'il est important d'enseigner aux instructeurs comment utiliser les outils d'apprentissage interactif si l'on veut en tirer pleinement profit. Dans nombre de cas, il semble qu'on présente la nouvelle technologie aux instructeurs en même temps qu'on leur confie la tâche de l'intégrer à leur enseignement, sans les aider à comprendre les forces et les faiblesses de la technologie et ses meilleures applications. Le résultat le plus fréquent, c'est que les enseignants rejettent la technologie à défaut de pouvoir obtenir les résultats souhaités. En plus de montrer aux enseignants comment utiliser la technologie, il faut évaluer soigneusement comment l'intégrer aux cours de langue à distance si on veut l'utiliser efficacement comme outil d'apprentissage linguistique interactif. Il faut aussi déterminer quels seraient les bons et mauvais usages de ce média (Pelton, 1991).

Beaucoup de chercheurs soulignent également l'importance d'établir un lien véritable avec les étudiants. Ces derniers doivent comprendre qu'une activité de formation par vidéoconférence requiert leur interaction avec l'écran et qu'ils ne peuvent pas être des observateurs passifs du processus. Peu de gens se sentent à l'aise de converser avec un écran; aussi l'instructeur doit-il engager les étudiants dans des activités qui leur permettent d'échanger avec les autres étudiants et avec l'instructeur. Il est important de prévoir de la variété et d'intégrer différents éléments dans les leçons pour soutenir l'intérêt des étudiants et éviter qu'ils ne tombent en mode passif de « téléspectateur » (Lucas et Ridy, 2002).

Les recherches ont démontré le potentiel de la vidéoconférence comme outil d'apprentissage linguistique à distance du fait qu'elle offre aux apprenants une occasion unique d'interagir avec les instructeurs et les autres participants – nous avons donc décidé de tenter l'expérience.

### **De la recherche à l'action**

À la mi-février 2006, le matériel avait été acheté, installé et testé dans les trois campus sélectionnés (Kentville, Truro et Halifax), l'instructeur avait été formé et les participants avaient été recrutés. Habités de répondre à des questions portant sur la pédagogie, la langue, la grammaire et même sur le plan de salle et les tableaux blancs, les instructeurs du HILC ont compris assez rapidement qu'ils avançaient en territoire inconnu

lorsqu'ils ont pris connaissance des questions des techniciens du collège communautaire de la N.-É. : « De quel côté se couche le soleil? » (Une information cruciale pour l'emplacement des caméras et du matériel technique); « Avez-vous des poches? » (Pour y placer un microphone et des télécommandes). Un résultat imprévu du projet pilote a été de mettre en contact des techniciens et des éducateurs de cultures différentes pour échanger de l'information sur l'apprentissage, en particulier sur l'apprentissage des langues, ce qui ne se produit pas habituellement.

Nous appuyant sur la recherche qui voit la vidéoconférence comme un autre mode de prestation et non comme un autre cours ou programme, il fut décidé que le contenu le plus approprié pour un cours pilote de six semaines serait un module portant sur les techniques de communication orale, un module très interactif qui pourrait être présenté en mode « autonome ». Le programme s'est déroulé du 20 février au 29 mars 2006, donnant des résultats à la fois prévus et inattendus. On s'attendait à ce que les compétences linguistiques des 17 immigrants professionnels s'améliorent, à ce que divers partenariats se forment et à ce que d'autres travaux de recherche soient nécessaires – le degré de réussite, l'intérêt des participants et le potentiel d'application ont, par contre, dépassé toutes les attentes. C'était, possiblement, la première fois que des cours de langue étaient présentés avec succès à de nouveaux arrivants au Canada par voie de vidéoconférence, mais le média pourrait bien ouvrir la porte à de multiples applications en formation linguistique (et à la prestation d'autres services) qu'il reste à concevoir et à administrer à distance.

« Si nous voulions offrir un programme pour quatre étudiants de Truro seulement, cela ne fonctionnerait probablement pas. Si nous voulions offrir un programme pour six personnes à Kentville, cela ne fonctionnerait probablement pas... mais considérant que ce projet pilote a permis de relier des collectivités rurales, on peut envisager d'offrir des CALS dans une province rurale comme la nôtre... et d'avoir un enseignant qui présente un cours à trois ou quatre endroits simultanément. Il s'agit, je pense, de la plus grande réussite de ce projet. »  
– Mike Smith, directeur de l'accès, NSCC.

### **Conclusion**

Les antécédents de collaboration et les bonnes relations de travail qui existent entre le Halifax

Immigrant Learning Centre, l'Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants et le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse ont rendu possibles l'élaboration d'ateliers de formation en ligne sur le marché du travail et la réalisation du projet pilote de CALS. S'ils sont largement responsables de cette immense réussite, tous reconnaissent toutefois que les ressources humaines et financières fournies par les organisations pour assurer la conduite du projet pilote ont dépassé toutes les attentes.

Il est entendu que la vidéoconférence est encore une technologie nouvelle, que des améliorations peuvent être apportées à la qualité visuelle et à la stabilité du système, que nous avons encore beaucoup à apprendre sur l'enseignement des langues à distance, que le potentiel du programme est immense et que l'apprentissage linguistique de face à face demeure encore la meilleure méthode d'enseignement. Cependant, nous avons prouvé par le projet pilote de CALS que la vidéoconférence est une option réaliste pour offrir des cours de langue en dehors des grands centres et que nous sommes à l'avant-garde de cette nouvelle technologie. La vidéoconférence soulève des questions et des défis qui ne se posent pas dans une salle de classe traditionnelle, mais elle peut aussi rendre l'apprentissage plus accessible, plus pertinent et plus excitant. La Nouvelle-Écosse a tous les intéressés à la table. Elle est la seule province à avoir terminé avec succès un programme de cours de langues pour immigrants par vidéoconférence au Canada, et elle a la technologie, l'infrastructure et l'engagement nécessaires pour offrir des cours de langue de niveau avancé partout dans la province (et possiblement à l'extérieur) qui répondent au besoin d'intégration des nouveaux arrivants.

Grâce aux ressources en direct sur le Web et à la vidéoconférence, on peut maintenant envisager d'élaborer une méthodologie hybride qui permette d'accroître l'accessibilité des programmes du marché du travail pour les nouveaux arrivants qui vivent dans la Nouvelle-Écosse rurale. Des recherches et des discussions sont en cours pour élaborer un cadre provincial régissant la prestation d'ateliers de préparation à l'emploi et de CALS adaptés au domaine des affaires et à d'autres spécialités. On souhaite également vérifier comment inclure d'autres programmes relatifs à l'établissement et au

marché du travail, comme le programme d'enseignement de l'anglais en milieu de travail du HILC et les services de développement commercial pour les immigrants de l'AMEI. L'avenir est donc plein de promesses pour les immigrants qui vivent dans les collectivités plus petites de la Nouvelle-Écosse.

« Il n'a jamais été aussi excitant de vivre en Nouvelle-Écosse... le programme pilote de vidéoconférence du HILC est l'une des excellentes initiatives qui sont menées dans la province pour faciliter l'intégration dans la culture néo-écossaise. » – Jamie Muir, ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

## Références

- ABBOTT, L. et coll. (1995). « Videoconferencing in Continuing Education: An Evaluation of its Application to Professional Development at the University of Ulster (1990-1995), *EMI*, vol. 32, n° 2.
- BATES, A.W. (1991). « Third Generation Distance Education: The Challenge of New Technology », *Research in Distance Education*, vol. 3, n° 2, p. 10-15.
- BUCKETT, J., et G. STRINGER. (1999). *Internet Videoconferencing's 3Ms: Multiway, Multimedia, Multicast*. Document présenté à PEG - 99, Exeter, R.-U. [www.exeter.ac.uk/pallas/relate/papers/peg99/stringer.htm](http://www.exeter.ac.uk/pallas/relate/papers/peg99/stringer.htm).
- CARVILLE, S., et D.R. MITCHELL. (2000). « 'It's a Bit Like Star Trek': The Effectiveness of Videoconferencing », *Innovations in Education and Training International*, vol. 37, n° 1, p. 42-49.
- GOODFELLOW, R., et coll. (1996). « Face-to-face language learning at a distance? A study of a videoconference try-out », *ReCALL*, vol. 18, n° 2, p. 5-16.
- LUCAS, B., et P. RIDDY. (2002). *'Being there, while being here' – Small Group Videoconferencing in ELT – Can we achieve our intended learning outcomes?* University of Southampton, Centre for Learning and Teaching Conference on Educational Conferencing, Banff, Canada, mai-juin.
- McANDREW, P., et coll. (1996). « Videoconferencing in a language learning application », *Interacting with computers*, vol. 8, n° 2, p. 207-217. <http://apu.gcal.ac.uk/clti/papers/iwc.html>
- PELTON, J.N. (1991). « Technology and Education: Friend or Foe? », *Research in Distance Education*, vol. 3, n° 2, p. 2-9.
- SCHILLER, J., et J. MITCHELL. (1993) « Interacting at a Distance: Staff and Student Perceptions of Teaching and Learning Via Videoconferencing », *Australian Journal of Educational Technology*, vol. 9, n° 1, p. 41-58.

*Cet article repose sur une enquête sur ce que vivent et ressentent les nouveaux arrivants latino-américains à Florenceville, au Nouveau-Brunswick). La composition et les trajectoires de ce groupe diffèrent sensiblement de celles de 90 % des arrivants latino-américains au Canada. En effet, ils ont été embauchés dans leur pays d'origine ou dans d'autres pays latino-américains et se sont installés, avec leur famille, dans une petite communauté qui abrite le siège social d'une entreprise internationale de l'industrie alimentaire. Les compétences des nouveaux arrivants en technologie de l'information – lesquelles sont fondamentales pour l'exploitation de cette entreprise – ont été déterminantes dans leur embauche.*

# « Nous » et « les autres » : identité culturelle chez les Latino-Américains en milieu rural au Nouveau-Brunswick

NEYDA H. LONG ET BENJAMÍN AMAYA  
St. Thomas University

## **Contexte de l'étude et objectifs de recherche**

Avec ses 800 habitants, Florenceville, au Nouveau-Brunswick, ressemble à première vue à d'autres petites villes du Canada atlantique. La ville a été fondée en 1853. Jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'économie de la région était axée sur la foresterie et l'agriculture. Depuis lors, Florenceville a beaucoup changé. La ville est à présent le siège de McCain Inc., une des plus grandes entreprises de produits alimentaires surgelés au monde. Cette entreprise est présente dans plus de 100 pays, et sa production de pommes de terre frites surgelées représente plus du tiers de la production mondiale. Les installations de McCain à Florenceville abritent non seulement une de ses usines, mais aussi le siège administratif de l'entreprise. Le centre de données – cœur électronique de l'administration et de la production mondiales de McCain – est un des éléments cruciaux de l'entreprise. Notre échantillon comprend des employés du centre de données et deux membres de leur famille.

Notre recherche portait sur les origines socioculturelles, l'intégration dans la communauté, les caractéristiques de l'expérience professionnelle, ainsi que les perceptions et expériences en ce qui concerne les différences culturelles des employés latino-américains de McCain qui vivent dans la région de Florenceville. Le vécu de ce groupe – qui, avec des employés venus de bien d'autres régions du monde, travaille dans le département des technologies de l'information de McCain – présente un intérêt particulier en ce qui a trait aux questions d'établissement transnational et d'expérience interculturelle. En outre, leur cas met en lumière de nouvelles formes de travail transnational, des changements dans les politiques d'immigration canadiennes et des tendances démographiques dans le Canada atlantique.

Nous avons d'abord établi le protocole de recherche, la façon d'entrer en contact avec la population cible. Puis nous avons entrepris une étude sur le terrain à Florenceville. La réaction a été très positive, puisque 17 répondants – sur un total de 25 ménages latino-américains – ont

répondu au questionnaire. Lors d'une deuxième visite à Florenceville, nous avons interrogé 7 répondants (deux étaient mariés à des employés de McCain), ce qui nous a permis d'approfondir l'interprétation des données issues du questionnaire initial. L'enquête a été entièrement menée en espagnol, ce qui a facilité les rapports avec les répondants et accru la fiabilité des données. La présente recherche contribue à l'étude d'une situation inusitée au Canada – qui pourrait, cependant, devenir plus courante, étant donné la demande croissante de main-d'œuvre spécialisée dans le pays. Cela représenterait une évolution importante, car, d'habitude, 80 % des nouveaux arrivants arrivent dans le pays sans avoir déjà été embauchés – l'exception étant les travailleurs temporaires (Mata, 1999).

### **Méthode**

Deux techniques de recherche ont été utilisées : les questionnaires et les entrevues semi-structurées. Les deux techniques ont tenté de toucher aux dimensions culturelles, économiques et sociales de l'expérience des répondants au Canada, en particulier en ce qui concerne les questions d'intégration. Le logiciel INVIVO a été utilisé pour la codification et l'analyse des données.

### **Constatations**

#### **1. Résultats de l'enquête par questionnaire**

##### *Groupe cible*

Le groupe-échantillon qui a complété le questionnaire se composait de 17 répondants, soit 14 de Colombie, 2 de Cuba et 1 du Mexique : 6 femmes (moyenne d'âge : 37 ans) et 11 hommes (moyenne d'âge : 35 ans). L'âge des participants reflète le fait que ce sont des professionnels expérimentés dans leurs domaines. Ces dix dernières années, McCain a embauché des Latino-Américains en trois vagues, et 89 % des personnes interrogées appartenaient à la troisième. Les femmes sont, en moyenne, au Canada depuis deux ans et sept mois, tandis que les hommes y sont, en moyenne, depuis un an et onze mois. En tout, 90 % des ceux qui sont arrivés lors des vagues précédentes ont demandé la résidence permanente au Canada et ont déménagé ailleurs, principalement en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

##### *Raisons du rétablissement*

En tout, 47 % des répondants déclarent être venus au Canada tout simplement « pour travailler »,

tandis que 35 % répondent que c'est « pour explorer de nouveaux horizons » ou « pour trouver une meilleure qualité de vie ». Les constatations sur ce point sont également liées à une disposition à la mobilité suggérée par l'âge des répondants (voir ci-dessus). Par ailleurs, 70 % des répondants entendent rester dans le pays de façon permanente. Cela donne à penser que leur envie de se rétablir va souvent au-delà du simple désir « de découvrir » le Canada et qu'ils sont heureux d'avoir la possibilité de rester au pays. La situation dans les pays d'origine renforce peut-être la détermination à rester au Canada, comme dans le cas des Colombiens, dont le pays est secoué par une guerre civile prolongée, et les Cubains, qu'un retour permanent dans leur pays exposerait à des règlements draconiens.

##### *Intégration socioculturelle*

Nous avons notamment constaté une grande cohésion des Latino-Américains de Florenceville. Quelque 76 % des répondants font état d'un certain degré d'interaction sociale avec la population locale. Cependant, plusieurs répondants soulignent l'importance de la langue, de la culture et des affinités régionales et nationales entre Latino-Américains – ainsi que du soutien et de la compagnie que ces liens ont permis de développer –, et nous avons observé ces éléments pendant notre étude sur le terrain.

En tout, 30 % des répondants jugent leur expérience positive, bien que pour 9 % d'entre eux, en particulier ceux dont le conjoint n'est pas autorisé à travailler, il est plus difficile que prévu de se débrouiller. La sécurité personnelle est citée, par les répondants qui ont des enfants, comme étant un des avantages de la vie à Florenceville. Les parents qui viennent de grandes villes au taux de criminalité élevé apprécient leur nouveau cadre de vie paisible et le considèrent idéal pour élever des enfants.

Les entrevues de suivi ont fourni plus de renseignements sur les différents aspects illustrés dans les commentaires du Tableau 1 : 29,5 % des répondants sont satisfaits de l'expérience professionnelle qu'ils acquièrent et sont ouverts à l'intégration. Cependant, des questions comme l'absence de permis de travail pour le conjoint rendent souvent l'expérience difficile.

Les énoncés ci-dessus indiquent que, malgré les difficultés rencontrées, nos répondants vivent généralement une expérience positive. En effet, 30 % d'entre eux sont satisfaits de travailler dans un cadre très structuré et de technologie de pointe.

TABLEAU 1

**Commentaires de certains répondants**

Voici quelques-uns des commentaires des répondants joints aux questionnaires :

« J'aimerais que d'autres gens aient la même chance. »

« Ma femme a du mal à trouver un emploi dans sa profession. »

« Les Canadiens acceptent les travailleurs latino-américains. »

« J'aimerais obtenir mes papiers de résidence, car avec mon permis de travail, ma femme n'est pas autorisée à travailler et mes enfants ne peuvent pas s'inscrire à l'université. »

« Ma femme ne peut pas trouver de travail parce que nous n'avons pas les papiers de résidence. Nous avons un permis de travail de trois ans. »

## 2. Constatations découlant des entrevues semi-structurées

Les entrevues semi-structurées nous ont permis d'étudier l'expérience des répondants plus en détail que dans les questionnaires. La constatation la plus importante est que le rétablissement au Canada – et en particulier dans une petite communauté isolée comme Florenceville – comporte des défis de taille liés au manque de services aux nouveaux arrivants, au peu de possibilités de divertissement et aux problèmes de langue, ainsi qu'aux restrictions à l'emploi imposées aux parents. L'impression chez les répondants que la culture canadienne est « froide », « différente » – et l'incidence importante du rétablissement sur le cours de la vie – pourrait certainement être améliorée en se concentrant sur ces domaines.

TABLEAU 2

**Décrivez votre expérience professionnelle au Canada**

Décrivez votre expérience professionnelle	Nombre de personnes
Très satisfaisante	5
Satisfaisante	2
Chance merveilleuse	1
Un défi	1
Bonne pour les gens qui ont un emploi	2
Ai élaboré de nouveaux programmes	1
Nous sommes trop qualifiés	1
Difficile de trouver un emploi	1
Très organisé et exigeant	2
Problèmes de langue	1
Total des réponses	17

*Raisons de la venue du Canada*

Les raisons qui ont motivé la venue des répondants au Canada sont variées. Certains insistent sur la possibilité de perfectionnement professionnel : « Je suis venue au Canada pour voir comment d'autres pays travaillent en systémique » (femme, 36 ans). « Mon mari est heureux de son emploi; c'est important pour nous. » (femme, 35 ans) D'autres, en revanche, soulignent les facteurs familiaux : « Je veux de meilleures possibilités d'emploi pour ma fille » (femme, 41 ans). « Nous voulons donner à notre enfant un avenir meilleur. Nous étions une famille très occupée et nous voulions plus de temps de qualité avec lui. Nous voulions plus de paix pour lui. Nous voulions une meilleure enfance pour notre fils » (femme, 35 ans). Fait intéressant, une des personnes interviewées était migrante secondaire : « Mon expérience est différente de celle des autres Latinos ici, à Florenceville. J'ai d'abord vécu à Toronto et j'ai eu plusieurs emplois avant de venir ici. Je voulais essayer de nouvelles choses et c'est comme cela que je me suis retrouvée ici » (femme, 30 ans).

*Questions professionnelles et administratives*

Entre autres commentaires intéressants sur le milieu de travail au Canada, des répondants font l'éloge du grand degré d'organisation et de l'énergie inépuisable : « Ici, au Canada, nous travaillons, travaillons, travaillons. » « Ils [les Canadiens] sont très organisés » (femme, 36 ans). La concentration sur certaines tâches quotidiennes est aussi soulignée : « Je travaille sans pression. Ici, on travaille à sa petite tâche. Avant, je devais régler des problèmes pendant tout le processus » (femme, 41 ans).

Cependant, la situation difficile des conjoints qui ne travaillent pas fait l'objet de commentaires moins positifs : « Je dois apprendre l'anglais. J'ai perdu mon statut, mais je peux le récupérer. Maintenant, je suis femme au foyer. C'est très difficile pour moi. Parce que j'ai une profession, je me demande ce que je vais faire de ma carrière » (femme, 35 ans).

*Liens interculturels et intégration sociale*

Les liens interculturels et l'intégration sociale ont également été étudiés de près. Bien entendu, la venue au Canada entraîne souvent un changement culturel radical : « Ils [les Canadiens] sont très différents, la musique, la nourriture, tout. Mais ils sont gentils et certains veulent savoir d'où nous venons et à quoi ressemble notre culture » (homme, 20 ans).

Face à ce changement, les répondantes, plus particulièrement, ressentent l'absence des parents restés dans leur pays d'origine : « Ma famille me manque. C'est difficile » (femme, 33 ans). Ce sentiment est peut-être exacerbé par l'impression que les Canadiens sont réservés et qu'ils ont des préjugés à l'égard des nouveaux arrivants : « Les Canadiens sont aussi froids que leurs hivers. Ils ne s'embrassent pas. Ils sont très distants [...] Ils pensent que nous arrivons de la jungle et que nous ne sommes pas civilisés » (femme, 36 ans).

Nombre de répondants (30 %) parlent d'isolement culturel et social : « Les seules gens avec qui nous avons des rapports, ce sont les Colombiens, [les Canadiens] n'ont rien à faire de nous » (femme, 36 ans). Une autre répondante parle de l'intégration réussie de sa fille après une période initiale où elle a été confrontée à des préjugés de la part de ses camarades de classe : « Ma fille est très heureuse ici. Au début, ils [les Canadiens] l'associaient au monde de la drogue. Maintenant, elle est première de sa classe, elle a des tas d'amis et elle est heureuse ici » (femme, 41 ans).

Malgré quelques problèmes de discrimination, l'adaptation rapide des jeunes est perçue comme positive par les répondants : « Maintenant, mon fils a une meilleure éducation, il s'est très bien adapté à l'école. Il est très intelligent. Il parle anglais, son enseignant est venu ici lui souhaiter un bon anniversaire » (femme, 35 ans)

Cet isolement social est peut-être lié en partie à la connaissance de la langue. Même si la Multicultural Association of Carleton County organise des activités et mobilise les ressources d'autres associations de la province, il y a peu de possibilités de cours de langue.

### *Langue et culture*

La langue est pour 10 % des répondants un obstacle important, car l'entreprise vient de commencer à recruter des employés qui une maîtrise très rudimentaire de l'anglais, ce qui leur suffit dans leur travail, du moins dans les premiers mois de leurs contrats, étant donné la nature de leurs tâches en technologie de l'information. On part du principe qu'ils apprendront l'anglais en immersion par la suite. Même si cette méthode d'apprentissage à la dure peut se révéler efficace à la longue, elle peut être source d'une grande détresse : « [Les Canadiens] ne communiquent pas avec nous » (femme, 36 ans). « Il est impératif de parler l'anglais » (femme, 41 ans). « J'apprends l'anglais » (femme, 36 ans).

« Sans l'anglais, on n'est personne » (femme, 41 ans). L'impression qu'ont les Latino-Américains des relations interpersonnelles entre Canadiens est similaire à ce que l'on a constaté dans d'autres études. Une personne interviewée déclarait dans une étude précédente : « Les Canadiens sont très serviables, mais pas chaleureux. » (2002) Dans la présente étude, les nouveaux arrivants expriment des idées semblables : « Les Canadiens sont froids comme leurs hivers. J'ai du mal à communiquer en anglais. C'est très difficile pour moi. Nous sommes chaleureux. Nous touchons les gens. Ils [les Canadiens] sont distants » (femme, 35 ans). Bien que ces perceptions soient peut-être liées à l'incidence initiale du déplacement et de l'obstacle de la langue, elles suggèrent aussi des réactions à la société nord-américaine individualiste qui, ajoutées aux contraintes structurelles, accentuent souvent le stress important de l'établissement dans un nouveau pays.

### *Processus d'adaptation*

Pour 13 % des répondants, le contraste avec la scène urbaine animée de leur ville sud-américaine natale et l'éloignement de leur famille rendent l'expérience éprouvante : « Ma famille me manque. On se sent très seul au Canada. Je me sens très seule. Ici on peut se promener la nuit, mais il n'y a nulle part où aller, parce que je me sens très seule » (femme, 36 ans). Un répondant, qui trouve insoutenable le stress aggravé des formalités de résidence permanente et onéreuses les dépenses de déménagement et d'établissement, réagit ainsi : « Par moments, quand je regarde autour de moi et que je pense à tout ce que j'ai traversé pour en arriver là, et à tout ce que je dois encore traverser avant d'être tout à fait tranquille, je me demande si j'ai pris une bonne décision, mais nous prenons les choses une à la fois » (homme, 33 ans). À l'inverse, les répondants insistent sur la sécurité et le cadre paisible de Florenceville : « J'aime la tranquillité de cette ville. Je rêvais de me retirer dans une petite ville comme celle-ci » (femme, 41 ans). En outre, il y a chez 80 % des répondants un sentiment naissant de communauté : « Nous avons des amis qui viennent de Cuba et d'autres pays latino-américains. Les Canadiens sont gentils avec nous » (femme, 35 ans). « Nous avons plus de temps de qualité avec notre fils. Il a des amis et il apprend à se faire des amis » (femme, 35 ans).

*L'analyse de nos données révèle que cette nouvelle communauté est aux prises avec des obstacles davantage confrontés par les conjoints et les enfants des chefs de famille salariés.*

#### *Projets à long terme*

En tout, 30 % des répondants prévoient rentrer dans leur pays d'origine : « Ma famille me manque beaucoup. C'est moi qui les aide et je pense qu'à présent que je sais comment on travaille ici, je peux rentrer chez moi » (femme, 36 ans). D'autres soulignent, malgré leur malaise personnel, les avantages d'un établissement au Canada, citant principalement celui d'un avenir meilleur pour leurs enfants : « Ma famille me manque, mais mon enfant vit mieux et est heureux » (femme, 35 ans). « Je pense rester ici, au Canada, pour ma fille » (femme, 41 ans). Parmi les 70 % qui disent avoir l'intention de rester au Canada, 90 % considèrent Florenceville comme un point de départ, pas comme une destination permanente : « J'ai l'intention de travailler un moment ici, d'acquérir de l'expérience, puis d'aller vivre dans une autre province, peut-être – c'est très isolé ici. L'avenir le dira » (femme, 31 ans).

#### **Conclusions et lignes directrices en vue des recherches futures**

L'analyse de nos données révèle que cette nouvelle communauté est aux prises avec des obstacles davantage confrontés par les conjoints et les enfants des chefs de famille salariés. À cause de restrictions inhérentes au statut de résidence de ce groupe particulier, les conjoints ne sont pas autorisés à travailler, ce qui compromet la situation économique familiale ainsi que leur intégration socioculturelle. Il manque aussi de cours de langue, de prestation de services en espagnol et d'autres stratégies d'intégration dans ce petit cadre relativement isolé. (Par exemple, nous n'avons trouvé aucun ouvrage en espagnol à la bibliothèque publique locale.) En revanche, en fréquentant les écoles locales, leurs enfants s'intègrent mieux, ce qui est aussi facilité par l'ouverture à l'apprentissage linguistique inhérente à leur âge. Cependant, nous avons décelé quelques cas de dissensions culturelles et générationnelles – et un problème plus général, celui du blocage des possibilités de s'instruire à la fin de l'école secondaire, à cause des restrictions imposées par le statut en matière de résidence.

Dans une phase ultérieure du projet, nous étudions la situation et le vécu des conjoints qui ne travaillent pas et des enfants des immigrants latino-américains à Florenceville. La recherche sera grandement facilitée par notre expérience précédente dans la communauté et par les contacts que nous avons établis au cours de la réalisation de la première partie du projet. Ce projet est utile, car il porte sur la nouveauté de ce que vit ce groupe de Latino-Américains, qui se heurte à des problèmes différents de ceux d'autres communautés d'immigrants et de travailleurs temporaires, étant donné qu'il s'établit dans une région isolée du pays où habitent très peu de nouveaux arrivants. Il devient nécessaire aussi d'évaluer les aspects socioculturels de la mobilité de cette main-d'œuvre, qui est un des rares cas où l'immigration vers la région de l'Atlantique – ressource économique et démographique fort nécessaire – est stimulée de façon concrète.

Les nouveaux arrivants ont exprimé le besoin d'aider autrui et aussi de s'investir dans la communauté, de façon similaire à ce que Long (2002) rapporte dans son étude. Sont également mentionnés dans cette enquête des cas d'ouverture et de collaboration interculturelles prometteuses pour la communauté. Nos répondants nomment plusieurs points clés qui faciliteraient certainement leur intégration, dont ceux-ci :

- Renforcer les réseaux offerts par les organisations d'aide à l'établissement;
- Améliorer les cours d'anglais;
- Aider les nouveaux arrivants à trouver des services en ville;
- Aider les conjoints à trouver un emploi dans leur domaine de compétence (encore que cela supposerait de modifier les conditions relatives au statut de non-résident);
- Les enfants devraient pouvoir suivre des études postsecondaires en payant les mêmes frais de scolarité que les résidents;
- Dans l'idéal, les titulaires de permis de travail devraient avoir des droits similaires à ceux des résidents permanents, ce qui atténuerait les problèmes d'adaptation des familles.

## Références

- ABU-LABAN, Y. (1998). « Welcome/STAY OUT : The Contradictions of Canadian Integration and Immigration Policies at the Millennium », *Études ethniques au Canada*, vol. 30, n° 3, p. 190-211.
- CAMAROTA, S. (2001). *Immigration from Mexico: Assessing the Impact on the United States*. Washington, Center for Immigration Studies.
- CAMPBELL, C. (2000). *Betrayal and Deceit. The Politics of Canadian Immigration*, Vancouver, Jasmine Books.
- FENNEMA, M., et J. TILLIE. (1999). *Political Participation and Political Trust in a Multicultural Democracy. Civic Communities and Ethnic Networks in Amsterdam*, article présenté à l'atelier sur les politiques multiculturelles et les modes de citoyenneté, à Liège (Belgique), 30 octobre-2 novembre.
- GINIENIEWICZ, Jorge et Daniel SCHUGURENSKY (dir.). (2006). *Ruptures Continuities and Re-Learning: The Political Participation of Latin Americans in Canada*, Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto.
- HARDY-FANTA, C. (1998). « Discovering Latina Women in Boston Politics », *Journal of Hispanic Policy*, p. 5-25.
- JONES-CORREA, M. (1998). « Different Paths: Gender, Immigration and Political Participation », *International Migration Review*, vol. 32, n° 2, p. 326-349.
- KALBACH, M., et W. KALBACH. (1999). « Becoming Canadian: Problems of an Emerging Identity », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 31, n° 2, p. 1-16.
- KYMLICKA, W. (1998). *Finding our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*. Don Mills, Oxford University Press.
- LONG. (2002). *Conceptions of Political Participation Among Recent Latin-American Newcomers: A Phenomenographic Examination*, dissertation non publiée, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton.
- LONG, Neyda, et Hughes ANDREW (2003). « The Political Integration of Newcomers of Latin-American Origins to Canada: An Examination of the Role and Relevance of Prior Knowledge », *Encounters on Education*, vol. 4 (automne), p. 65-82.
- MATA, F. (1999). *The Non-Accreditation of Immigrant Professionals in Canada: Societal Dimensions of the Problem*, article présenté à un groupe de discussion par la Fondation Maytree pendant la conférence intitulée « Shaping the Future: Qualifications Recognition in the 21<sup>st</sup> Century », 12-15 octobre 1999, Ottawa.
- SCHUGURENSKY, D. et J. GINIENIEWICZ. (2006). « Latin American Migration to Canada: Eight Outlooks », dans Jorge GINIENIEWICZ, et Daniel SCHUGURENSKY (dir.), *Ruptures Continuities and Re-Learning: The Political Participation of Latin Americans in Canada*, Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto, p. 22- 17.

## ANNEXE

### Questions d'entrevue (posées en espagnol)

Cette entrevue vise à réunir des données sur votre expérience au Canada. Vous avez peut-être déjà répondu à certaines de ces questions dans le questionnaire. Cependant, nous aimerions que vous nous racontiez votre histoire.

1. Pouvez-vous nous raconter votre histoire dans votre pays, nous parler de votre famille, de votre travail et de vos études?
2. Pouvez-vous nous expliquer comment vous avez décidé de venir au Canada? Quels sentiments, quelles réflexions, sous-tendaient votre décision? Quelle avait été la réaction de votre famille et de vos amis face à votre décision?
3. Quelle a été votre première impression quand vous êtes arrivé au Canada?
4. Vos premières impressions ont-elles changé avec le temps? En quoi?
5. Pouvez-vous décrire vos expériences positives au Canada?
6. Pouvez-vous expliquer les aspects négatifs de votre expérience au Canada?
7. Comment percevez-vous la culture canadienne, les Canadiens et leur mode de vie?
8. Quelle impression avez-vous de votre milieu de travail?
9. Comment vous imaginez-vous dans cinq ans?

*Dans les années 1850, à St. Stephen et à Calais, les épiscopaliens – aujourd'hui les anglicans – les méthodistes, les congrégationalistes et les baptistes avaient érigé leurs églises des deux côtés de la rivière. Les presbytériens et les universalistes se rencontraient du côté de St. Stephen, et les unitariens, du côté de Calais. Vers les années 1860, une petite église adventiste s'est également mise à desservir les deux côtés de la rivière.*

# La diversité au sein d'une culture religieuse commune

HANNAH M. LANE  
Mount Allison University

Même si la religion était à la base de l'identité individuelle dans les collectivités au XIX<sup>e</sup> siècle, cela ne signifie pas nécessairement qu'il existait une identité confessionnelle unique et exclusive. On ne devrait pas non plus présumer que les collectivités rurales et les petites villes représentent l'âge d'or de la participation aux affaires de l'Église, de la stabilité et de la paix sociale que l'on trouve parfois dans la culture populaire du XX<sup>e</sup> siècle. Les modèles d'affiliation confessionnelle soutiennent-ils la perception commune qui prévaut actuellement selon laquelle « la vie rurale était véritablement axée sur l'Église »? Comment les Églises du XIX<sup>e</sup> siècle ont-elles transcendé leur rôle équivoque d'évocateurs autant de conflits que d'harmonie<sup>1</sup>? Les conflits entre Églises ont été davantage perturbateurs dans les populations rurales, lesquelles sont moins nombreuses; ces conflits ont fait l'objet de satires d'écrivains comme Stephen Leacock et Lucy Maud Montgomery.

Le concept de « religion vécue », selon lequel la religion institutionnelle locale et la religion populaire sont considérées comme interreliées plutôt qu'opposées<sup>2</sup>, offre une approche innovatrice dans le domaine de recherche sur la diversité au sein d'une culture religieuse commune partagée par les différentes traditions protestantes anglo-américaines. Situés à la limite de la marée sur la rivière Sainte-Croix, la paroisse de St. Stephen (Nouveau-Brunswick) et le district de recensement de Calais (Maine) dénombrèrent plusieurs traditions chrétiennes qu'on retrouve aujourd'hui plus souvent dans les

villes du Nord-Est que dans les petites villes et dans les villages. Même si les conflits entre Églises n'étaient aucunement l'apanage des protestants, dans le St. Stephen et le Calais du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, seuls les protestants ont eu recours au schisme et ont changé de confession en grand nombre. Les différents modèles d'affiliation confessionnelle dans ces collectivités remettent en question ce que les chercheurs appellent les thèses de la laïcisation et de la religion de la consommation, selon lesquelles la diminution de la fréquentation de l'église a nécessairement suivi l'industrialisation et la modernisation. Malgré les conflits entre Églises, les protestants ont également coopéré à l'échelle locale, jetant les

<sup>1</sup> Robert P. Swierenga, « The Little White Church: Religion in Rural America », *Agricultural History*, vol. 71, n° 4 (1997), p. 417-419; Hal S. Barron, *Those Who Stayed Behind: Rural Society in Nineteenth-Century New England*, Cambridge University Press, 1984, p. 128-129.

<sup>2</sup> David D. Hall, (dir.), *Lived Religion in America: Toward a History of Practice*, Princeton, NJ, 1997.

<sup>3</sup> Cet article résume le matériel analysé et documenté plus amplement dans Hannah Lane, « Evangelicals, Church Finance, and Wealth-Holding in Mid-Nineteenth Century St. Stephen, New Brunswick, and Calais, Maine », dans Michael Gauvreau et Ollivier Hubert (dir.), *The Social Role of the Churches in Canada*, McGill-Queen's University Press, 2006; Hannah Lane, « Tribalism, Proselytism, and Pluralism: Protestants, Family, and Denominational Identity in Mid-Nineteenth Century St. Stephen, New Brunswick », dans Nancy Christie (dir.), *Households of Faith: Family, Gender, and Community in Canada 1760-1969* (Montréal et Kingston, 2002), p. 103-137, et dans le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat de l'auteure.

fondements d'institutions interconfessionnelles qui ont vu le jour plus tard dans le siècle, et dans les régions rurales, annonçant le mouvement d'unification des Églises qui a eu lieu au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 1850, à St. Stephen et à Calais, les épiscopaliens – aujourd'hui les anglicans – les méthodistes, les congrégationalistes et les baptistes avaient érigé leurs églises des deux côtés de la rivière. Les presbytériens et les universalistes se rencontraient du côté de St. Stephen, et les unitariens, du côté de Calais. Vers les années 1860, une petite église adventiste s'est également mise à desservir les deux côtés de la rivière. Parmi les protestants plus nombreux, les anglicans étaient, comme on pouvait s'y attendre, plus nombreux à St. Stephen, mais, à cette époque, l'Église anglicane ne tenait pas de registres des noms de ceux qui communiaient régulièrement, ce qui aurait permis de déterminer le nombre réel de membres de l'Église. Les Églises méthodiste, congrégationaliste, presbytérienne et baptiste exigeaient toutes de leurs nouveaux membres qu'ils possèdent une certaine expérience religieuse et qu'ils soient acceptés par les membres existants et les dirigeants laïcs. Les quatre groupes partageaient tous une compréhension évangélique de l'adhésion à une Église et constituaient une organisation locale fondée sur une société de membres au sein d'une plus grande congrégation. Or ils étaient en désaccord sur différents points, tels l'appartenance à l'église, la théologie officielle et l'organisation confessionnelle. Des groupes comme les unitariens et les universalistes avaient en commun une même organisation érigée en fonction d'une société de membres, mais leur théologie était plus moderne. Les adventistes de la région faisaient partie du mouvement de résurgence du millénarisme de l'après Guerre civile en Nouvelle-Angleterre et se préoccupaient autant de la fin du monde que du débat entourant les interprétations traditionnelles de la vie éternelle.

Les recensements canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle sont particuliers en ce sens qu'ils incluaient des questions sur la religion. Par contre, les résultats du recensement ne permettaient de déterminer que l'équivalent confessionnel de l'identité ethnique – la réponse d'une personne ou d'un parent ou époux au nom d'une autre personne à la question sur l'appartenance religieuse essentielle<sup>4</sup> ne signifiait pas nécessairement que cette personne fréquentait l'église. L'information

sur la religion qu'on trouve dans le recensement peut donc être interprétée comme le résultat d'une « série de “pratiques d'identification”<sup>5</sup> », offrant aux participants un langage pour la construction d'une identité ou de plusieurs identités religieuses tout en s'inspirant d'eux. On peut présumer que les parents ont parlé au nom de leurs jeunes enfants, mais il est plus difficile de déterminer dans quelle mesure les recenseurs se sont fiés au chef de famille ou aux parents qui parlaient au nom d'autres membres de leur famille.

Par exemple, même si au recensement de 1861, George F. Hill, sa mère, ses frères et ses sœurs, ont été inscrits comme étant méthodistes, le principal intéressé n'a jamais mentionné qu'il l'était lui-même dans son journal intime. Son grand-père était un chef pastoral laïc et son père, un administrateur. George F. Hill avait inscrit dans son journal qu'il avait assisté à des services méthodistes, mais aussi qu'il fréquentait régulièrement presque toutes les églises protestantes de St. Stephen et de Calais. Il y avait aussi écrit qu'il avait même assisté à une messe catholique à l'occasion de Noël, car la musique que l'on y jouait, à ce que l'on dit, attirait les mélomanes protestants. Dans son journal, Hill limitait n'utilisait le terme « méthodiste » que pour décrire des églises méthodistes qu'il fréquentait et en parlant de personnes qui étaient méthodistes de par leur mode de vie et probablement également en raison de leur adhésion officielle à l'Église, selon sa propre interprétation du terme. Même s'il a été recensé en 1861 comme étant méthodiste en raison de l'adhésion de sa famille, le recensement de 1871 indique qu'il était swedenborgien<sup>6</sup>, ce qui reflétait probablement ses véritables convictions personnelles.

La diversité de confessions déclarées au sein de membres d'une même famille ne vivant pas ensemble donne à penser que, lorsque c'était possible, les recenseurs tentaient de tenir compte de ces distinctions. Des 701 familles protestantes ou partiellement protestantes (définies dans ce cas comme deux personnes ou plus possédant

<sup>4</sup> Les termes « adhésion » et « adhérent » étaient en usage au XIX<sup>e</sup> siècle et figurent dans les questionnaires du recensement au Canada.

<sup>5</sup> Bruce Curtis, « On the Local Construction of Statistical Knowledge: Making up the 1861 Census of the Canadas », *Journal of Historical Sociology*, vol. 7, 1994, p. 432.

<sup>6</sup> Probablement un disciple du philosophe et mystique du XVIII<sup>e</sup> siècle, Emanuel Swedenborg.

des liens de parenté recensées comme un ménage distinct) recensées en 1861 à St. Stephen, le dixième a déclaré des adhésions différentes. Une analyse semblable des relations dans le recensement de 1871 montre qu'au moins 18 % des 919 familles protestantes ont indiqué une adhésion différente. Bien que plus grande que celle de 1861, la proportion de 1871 sous-estime toutefois les différences de confession au sein des familles : comme le recensement de 1871 ne comportait aucune question sur les liens entre les membres des ménages, l'analyse se base seulement sur les parents portant le même nom de famille. Certaines personnes ont déclaré diverses adhésions au cours des différentes années de recensement. Sur les 1 455 adultes protestants ou protestants/catholiques<sup>7</sup> qu'on retrouve dans les recensements de 1861 et de 1871, 24 % d'entre eux ont déclaré adhérer à une Église différente. La plupart de ces personnes semblent avoir changé d'adhésion en même temps qu'un ou plusieurs membres de la famille ou au moment de leur mariage.

Dans le recensement de 1861 de St. Stephen, les méthodistes constituaient le groupe religieux le plus important, soit 26 % d'une population totale de 5 160 personnes. Après les méthodistes, les groupes les plus importants du côté de St. Stephen étaient les catholiques et les anglicans, chacun d'entre eux représentant un peu plus du cinquième de la population en 1861, suivis des presbytériens. Seule une minorité de congrégationalistes et de baptistes vivaient du côté néo-brunswickois de la rivière. Ces données concernant l'adhésion religieuse essentielle n'ont pas d'équivalent dans les recensements pour Calais et Baring, dont la population combinée a été recensée à 6 030 en 1860. Selon ce recensement, les temples baptistes et congrégationalistes de Calais pouvaient accueillir au moins 500 personnes, mais les temples méthodistes étaient plus petits<sup>8</sup>. La plus grande chapelle méthodiste du côté de St. Stephen pouvait accueillir près de 600 personnes, mais une estimation de 1833 fixait à seulement 300 le nombre de personnes qui participaient régulièrement aux offices. Les ecclésiastiques d'autres églises ont également relevé le caractère mouvant des confessions et la fluctuation du

nombre de personnes fréquentant les offices des congrégations locales. La meilleure source d'information disponible concernant la présence à l'église – des données méthodistes datant de la fin des années 1860 et du début des années 1870 – semble indiquer qu'au plus, entre 50 et 60 % des familles méthodistes s'étant déclarées comme telles dans le recensement de 1871 fréquentaient régulièrement l'église, selon leur ministre. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le fait de fréquenter plusieurs églises était toujours considéré comme une forme de loisir et pas nécessairement comme un engagement envers une confession particulière. Ce mouvement entre ces collectivités a également contribué au roulement des personnes fréquentant l'église et des membres réels d'une Église.

Même s'il n'existe plus de documents recensant le nom des personnes qui fréquentaient régulièrement l'église, les confessions évangéliques conservaient une liste des membres, soit ceux qui avaient réellement grossi les rangs des fidèles. Les documents les plus complets que nous possédons concernant l'adhésion remontent à 1825 pour les congrégationalistes, année de la constitution de la paroisse, à 1840 pour les méthodistes du côté de St. Stephen, et à 1850 pour les presbytériens, mais les dossiers comportent certaines lacunes. Il n'est pas surprenant de découvrir que les membres de l'Église presbytérienne constituaient le groupe le plus homogène sur le plan ethnique et le plus loyal sur le plan confessionnel; parmi les membres de l'Église presbytérienne des recensements de 1861 ou de 1871, seulement 8 % ont déclaré une autre confession dans un des deux recensements. En revanche, 30 % des membres de l'Église méthodiste et 39 % des membres de l'Église congrégationaliste qui ont participé aux recensements de 1861 ou de 1871 ont au moins une fois déclaré qu'ils étaient d'une autre confession. Certains membres maintenaient plus d'une affiliation confessionnelle simultanément. Parmi les participants au recensement de 1861, 14 % des congrégationalistes et 12 % des méthodistes s'étaient identifiés comme membres d'une confession autre.

L'approche annuelle était essentielle pour analyser les taux d'adhésion les plus probables d'une Église donnée : il s'agit des membres recensés comme adhérents nominaux de cette confession. Comme peu de membres de l'Église évangélique adhéraient avant l'âge de 15 ans, ceux recensés à St. Stephen en 1861 comme âgés de 15 ans ou plus ont constitué le groupe d'âge

<sup>7</sup> Définit les personnes recensées ayant plus de 14 ans en 1861 et plus de 24 ans en 1871, âge auquel la plupart des résidents de St. Stephen ou de Calais étaient mariés.

<sup>8</sup> « Statistiques sociales », recensements de Calais et de Baring, 1850 et 1860.

*Les deux conflits les plus acerbés entre Églises sont survenus en moins de six ans pendant une décennie marquée par des difficultés économiques qui ont sans doute exacerbé les tensions et clairement affecté les finances d'après-schisme des Églises. En 1844, un schisme au sein d'une Église méthodiste a divisé les familles et mené à l'incendie criminel de la chapelle et, plus tard, à un procès sur un testament contesté. Un schisme au sein d'une Église baptiste a également mené à l'incendie criminel de la chapelle convoitée et à des contre-accusations subséquentes de fraude à l'assurance.*

cible du bassin de membres éventuels de l'Église. Compte tenu des mouvements et du fait que les méthodistes ne fréquentaient parfois les offices privés de membres de la congrégation que pendant quelques années suivant leur adhésion, les taux d'adhésion à cette Église étaient inférieurs aux taux d'adhésion des autres églises. Parmi les méthodistes âgés de 15 ans et plus au moment du recensement de 1861, au moins 41 % ont été des membres de l'Église à un moment donné entre 1840 et 1881, mais seulement 25 % étaient des membres réguliers. Notons que cette proportion sous-estime les taux globaux d'adhésion parce que les documents d'avant 1849 de certaines paroisses méthodistes ont disparu. Comme ce sont eux qui tiennent depuis le plus longtemps un registre de leurs membres et qui exigent le moins de leurs membres pour qu'ils maintiennent leur adhésion, il n'est pas surprenant que les congrégationalistes aient affiché le plus haut taux global de membres : 50 % des congrégationalistes âgés de 15 ans et plus en 1861 ont été membres à un moment donné entre 1825 et 1881, alors que 40 % étaient des membres réguliers. Selon les résultats du recensement, les presbytériens présentaient un taux d'adhésion beaucoup plus bas, ce qui s'explique à la fois par des relevés manquants et par une culture religieuse selon laquelle la décision d'adhérer à l'Église était plus susceptible d'être prise plus tard dans la vie que pour les autres confessions.

Les conflits au sein des églises et des confessions ou entre celles-ci ont également contribué à la mouvance des congrégations locales. Certains des fondateurs de la Société unitarienne étaient d'anciens congrégationalistes, et les fondateurs de la Société universaliste, d'anciens congrégationalistes et méthodistes. Dans le même ordre d'idées, les baptistes de l'ordre « Free Will », fondé des décennies plus tard, comptaient d'anciens méthodistes et des baptistes calvinistes, et les adventistes

comprenaient d'anciens méthodistes ainsi que d'anciens baptistes « Free Will » et baptistes calvinistes convertis. Dans les villages ruraux, les ecclésiastiques presbytériens et méthodistes devaient parfois rivaliser pour la communauté religieuse et l'accès à des lieux de rencontre. En 1836, le premier ministre du culte presbytérien en service à St. Stephen, qui n'a pas occupé ce poste très longtemps, décrivait les méthodistes locaux comme « une secte sournoise » qui « parcourt terre et mer pour convertir de nouveaux disciples<sup>9</sup> ». À la fin des années 1870, la rivalité entre méthodistes et baptistes au sein d'une collectivité atteignait même un niveau tel qu'elle s'attirait des réprimandes dans les journaux locaux.

Les deux conflits les plus acerbés entre Églises sont survenus en moins de six ans pendant une décennie marquée par des difficultés économiques qui ont sans doute exacerbé les tensions et clairement affecté les finances d'après-schisme des Églises. En 1844, un schisme au sein d'une Église méthodiste a divisé les familles et mené à l'incendie criminel de la chapelle et, plus tard, à un procès sur un testament contesté. Un schisme au sein d'une Église baptiste a également mené à l'incendie criminel de la chapelle convoitée et à des contre-accusations subséquentes de fraude à l'assurance. Le premier schisme semble avoir eu comme source principale des débats concernant la pratique religieuse et l'organisation de l'Église, de même que des sous-entendus ambigus. Les tensions sociales à l'origine du dernier schisme baptiste sont clairement documentées : le conflit a commencé lorsqu'un ministre a mis en doute la moralité commerciale de marchands locaux de bois d'œuvre et le traitement de leurs employés.

<sup>9</sup> Cité dans F.E. Archibald, *Contribution of the Scottish Church to New Brunswick Presbyterianism from its Earliest Beginnings until the Time of the Disruption, and Afterwards, 1784-1852*, thèse de doctorat, University of Edimbourg, 1932, p. 82.

À la fin des années 1860, l'Église presbytérienne de St. Stephen s'est querellée avec une église presbytérienne rurale avoisinante; la première a brièvement envisagé de quitter la confession régionale. La dispute portait sur l'utilisation par l'Église de St. Stephen d'un instrument de musique pendant le culte, mais ce conflit reflétait probablement aussi les origines différentes des deux Églises. L'église de la ville regroupait quelques familles de l'élite provenant des Lowlands écossais et beaucoup plus de familles irlandaises pauvres, alors que l'église rurale comptait des descendants des Highlanders. À la fin des années 1860, l'Église anglicane s'est divisée en partisans et en critiques du tractarianisme, le mouvement de la « haute église » dans le sens moderne de l'expression. On n'a brûlé aucune église, mais une partie de la congrégation s'est séparée et a formé et construit une deuxième église dans la même ville.

Ce serait fausser ce portrait que de ne s'attarder qu'aux personnes qui ont changé d'affiliation ou aux conflits de cette période. Une majorité de protestants laïcs ont maintenu leur loyauté envers une seule confession; par ailleurs, au même moment, des protestants laïcs et quelquefois des ecclésiastiques protestants travaillaient ensemble dans un certain nombre de secteurs. Certains participaient à des associations bénévoles non confessionnelles ou interconfessionnelles,

tenaient des réunions conjointes pour le renouveau de la foi ou soutenaient leurs activités de financement respectives. Les écoles du dimanche étaient plus problématiques et elles étaient parfois le théâtre de conflits, mais parfois aussi le théâtre de coopération.

Ces efforts du XIX<sup>e</sup> siècle ont donné lieu au mouvement œcuménique moderne. Même si on retrouve plus souvent l'Église unitaire protestante non confessionnelle dans les collectivités de l'Ouest canadien, le modèle existait déjà plus tôt dans l'Est. Sur 35 familles détenant un banc d'église dans une chapelle rurale de St. Stephen pendant les années 1850 et 1860, toutes ont pu être reliées, à l'exception de deux, à des confessions locales. Cinq familles comptaient des membres ayant une affiliation différente ou ayant changé d'affiliation en 1861. Douze familles semblent avoir été entièrement anglicanes, et 16 familles, entièrement méthodistes. Parmi les dirigeants laïcs, seule la moitié a été méthodiste un jour ou l'autre. Même si la chapelle était au sens de la loi un bâtiment méthodiste, elle a été nommée église « unitaire ». Ainsi, à Old Ridge, au Nouveau-Brunswick, les anglicans, les méthodistes et les presbytériens avaient pris la décision de préserver leur diversité et leur unité, des décennies avant la formation de l'Église unie du Canada.

## Nos diverses cités : défis et possibilités

### Édition spéciale de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research*

Cette édition de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research* (vol. 15, n° 2, 2006) est le fruit d'une collaboration entre les rédacteurs invités Tom Carter et Marc Vachon (University of Winnipeg), John Biles et Erin Tolley (Équipe du projet Metropolis), et Jim Zamprelli (Société canadienne d'hypothèques et de logement). Cette revue présente une sélection d'articles portant sur la politique, la religion, le logement, les bandes de jeunes, les sports ainsi que les services récréatifs. On y aborde les défis que pose la concentration croissante de groupes religieux, linguistiques, ethniques et raciaux au sein des villes canadiennes, et on y propose des moyens de faciliter le processus d'intégration.

**Pour obtenir une copie gratuite de la revue, veuillez écrire à [canada@metropolis.net](mailto:canada@metropolis.net)**

*Les conclusions des échanges menés au sein du réseau font ressortir les besoins de partenariat, de collaboration et d'intersectorialité entre les acteurs du milieu (...), les décideurs politiques et les chercheurs des diverses provinces. Il en ressort également la nécessité de réfléchir sur les liens entre les régions d'accueil et les pays d'origine ainsi que sur la situation de l'immigration en région dans d'autres pays d'immigration.*

# Le réseau stratégique sur l'immigration en dehors des métropoles : une structure de recherche, d'échanges et de consultation

MICHÈLE VATZ LAAROUSSI  
Université de Sherbrooke

## **Un nouveau réseau stratégique pour la recherche et l'éclairage des politiques publiques**

Prenant son origine dans des collaborations entre chercheurs du Québec et du Nouveau-Brunswick, le Réseau stratégique sur l'immigration en dehors des métropoles réunit, en 2007, 56 chercheurs et 61 partenaires dans dix provinces canadiennes, huit pays d'immigration (Suisse, Belgique, France, Espagne, Bulgarie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Australie), et quatre pays d'émigration vers le Canada (Colombie, Roumanie, Sénégal, Burkina Faso). Il vise cinq objectifs :

- Le développement, la synthèse et l'application des connaissances produites par la recherche dans le domaine de l'immigration en dehors des métropoles;
- L'élaboration d'un réseau international de chercheurs et partenaires des pays d'immigration et des pays d'émigration;
- La diffusion et le transfert des résultats de la recherche vers les acteurs locaux, les praticiens et les gestionnaires de l'immigration en dehors des grands centres;
- L'éclairage des politiques publiques (municipales, provinciales et fédérales) sur ces questions;
- Le développement de partenariats permettant d'assurer la pérennité du réseau et de mener de nouvelles recherches en collaboration dans ce domaine.

En effet, l'immigration en dehors des métropoles est à l'ordre du jour de la recherche tout comme des pratiques et des politiques, tant au Canada que dans plusieurs pays d'immigration (Vatz Laaroussi et Walton Roberts, 2005). Citoyenneté et Immigration Canada se questionne sur les possibilités et les obstacles à une diversification des pôles d'accueil des nouveaux arrivants au Canada alors que certaines provinces (Saskatchewan, Alberta) réfléchissent à des politiques d'accueil ou d'attraction de ces immigrants. D'autres provinces (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Manitoba) sont déjà à l'étape de la mise en œuvre de ces politiques et ententes (fédéral-provincial-municipal) tandis que le Québec, mais aussi l'Ontario, en sont à analyser et à évaluer les

effets de leurs orientations de régionalisation de l'immigration.

Sur le plan de la recherche dans ce domaine, les chercheurs, fonctionnaires, décideurs et intervenants communautaires réunis par Metropolis en 2003 (Conversations Metropolis, 2003), puis dans les séminaires de l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants (Vatz Laaroussi, 2006), devenu le Réseau de recherche sur l'immigration en dehors des métropoles (2005, 2006), faisaient ressortir que s'il existe à l'échelon macroéconomique des recherches pertinentes en matière de régionalisation, on note à l'échelle locale et sur le plan multidisciplinaire une pénurie de données et d'analyses pour soutenir une stratégie de régionalisation approfondie et ancrée tant dans le milieu que dans la durée. Ainsi plusieurs éléments identifiés dans les recherches sur l'immigration dans les trois métropoles canadiennes (Vancouver, Toronto, Montréal) ne parviennent pas à expliquer la réalité de l'immigration en dehors de ces grands centres. Les contextes locaux, régionaux et provinciaux sont diversifiés (milieu rural, semi-urbain, villes de deuxième importance; provinces à démographie descendante, communautés minoritaires) et doivent être analysés dans leurs spécificités, mais en tenant compte de leur complexité. Il est également essentiel que ces connaissances localisées soient cumulées, systématisées et modélisées.

Les conclusions des échanges menés au sein du réseau font ressortir les besoins de partenariat, de collaboration et d'intersectorialité entre les acteurs du milieu (municipalités, organismes communautaires, chambres de commerce, associations mono-ethniques, organismes de développement local, groupes industriels, groupes d'élus locaux, fédérations des municipalités, sociétés acadiennes et francophones, regroupements interprovinciaux, etc.), les décideurs politiques et les chercheurs des diverses provinces. Il en ressort également la nécessité de réfléchir sur les liens entre les régions d'accueil et les pays d'origine ainsi que sur la situation de l'immigration en région dans d'autres pays d'immigration.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le travail du réseau s'articule autour de six volets:

- Immigration et milieu rural;
- Immigration et développement local;

- Services et infrastructures pour l'immigration en dehors des métropoles;
- Politiques et pratiques municipales, provinciales et fédérales face à l'immigration et à la diversité en dehors des métropoles;
- Immigration dans des communautés linguistiques minoritaires;
- Immigration locale et réseaux transnationaux.

C'est au sein de ce réseau stratégique qu'un cadre conceptuel commun articulant territoire, acteurs, structures politiques et historicité a été élaboré et que des études de cas et analyses de projets sur diverses municipalités rurales ou moyennes ont été effectuées dans différentes provinces canadiennes. Nous proposons ici de revenir sur quelques-unes des questions de recherche mises de l'avant dans chacun de ces volets et d'identifier certains résultats essentiels issus des études et échanges ayant lieu au sein du réseau, résultats permettant à la fois l'avancée des connaissances et l'éclairage des politiques publiques fédérales, provinciales et municipales.

### **Thèmes de recherche et premières avancées**

En ce qui concerne le milieu rural, les grandes questions s'articulent autour de la capacité des communautés rurales à attirer et à retenir des populations immigrantes dans un contexte de dépopulation dans le monde rural et de flux migratoires vers le milieu urbain toujours très forts et touchant de manière importante les populations locales et, plus spécifiquement encore, les jeunes. On doit alors se demander quels sont les enjeux spécifiques de l'immigration en milieu rural pour les communautés rurales, et pour les immigrants. Quels sont les forces et les freins de l'immigration en milieu rural? (Toro Lara, 2006) Les différents projets démontrent l'importance de ne pas utiliser uniquement la stratégie de l'immigration pour repeupler le monde rural mais de penser à des stratégies multiples visant parfois le retour des retraités originaires de la région, parfois la rétention des jeunes et parfois encore l'arrivée d'immigrants (Colombino, 2007). Annis et Silvius (2006), au travers diverses études de cas sur des collectivités des Prairies, insistent sur la nécessité d'une concertation entre les divers niveaux d'acteurs, les individus citoyens, la communauté, et les décideurs provinciaux et nationaux. Selon eux, il faut construire la capacité d'accueil des

*On constate d'abord l'isolement des organismes d'accueil situés en région, de même que le fait qu'ils soient souvent les seuls intermédiaires entre l'immigrant et la société d'accueil. Ils doivent intervenir à tous les niveaux, offrant de l'aide pour régler des questions comme l'école des enfants et l'emploi, en passant par le logement et la francisation. Cela crée un essoufflement pour ces ressources et peut aussi placer l'immigrant dans une prise en charge globale parfois infantilisante.*

communautés rurales en tenant compte des réseaux et des besoins locaux mais aussi des politiques gouvernementales et des ressources possibles pour cette communauté.

Le développement local est au cœur de cette problématique puisque pour les diverses politiques, régionalisation de l'immigration et développement local doivent aller de pair. Il faut alors examiner les projets, actions, programmes, services et politiques proposés mis en place par les acteurs locaux dans les communautés, saisir les logiques à l'œuvre (plutôt d'ordre économique, sociale ou politique), identifier les indispensables processus de concertation, de partenariat et de collaborations, la perception qu'en ont les acteurs locaux et les acteurs immigrants, de même que les retombées de l'immigration sur le patrimoine socioéconomique et humain des communautés (Quimper, 2005). Les ententes spécifiques passées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) tantôt avec une ville comme Sherbrooke, tantôt avec une municipalité régionale de comté (MRC) – comme la MRC de Matawinie dans laquelle se situe la ville de Rawdon –, ou encore une Conférence régionale des élus comme celle du Bas-St-Laurent, représentent ici des objets d'analyse très pertinents. En effet, ces ententes permettent de mieux comprendre les processus en jeu dans ces projets et leur évaluation à moyen terme, et devraient favoriser l'analyse de la mobilité secondaire des immigrants s'installant en région ainsi que les facteurs favorables à l'installation mais aussi à la rétention.

Quant au troisième volet portant sur les services, les questions s'orientent sur la rareté des ressources mais aussi sur la nécessaire adaptation des services existants. En particulier, quels sont, pour les organismes communautaires, les enjeux spécifiques de l'immigration en dehors des grands centres? Comment se vivent et s'organisent les grandes

étapes de l'accueil et de l'intégration, selon ces organismes? Quels sont les acteurs concernés par ces processus et comment s'établissent les collaborations? Quelles sont les pistes pour soutenir, développer, améliorer le fonctionnement des organismes communautaires dans l'accompagnement des immigrants? Quelques recommandations ressortent. On constate d'abord l'isolement des organismes d'accueil situés en région, de même que le fait qu'ils soient souvent les seuls intermédiaires entre l'immigrant et la société d'accueil. Ils doivent intervenir à tous les niveaux, offrant de l'aide pour régler des questions comme l'école des enfants et l'emploi, en passant par le logement et la francisation. Cela crée un essoufflement pour ces ressources et peut aussi placer l'immigrant dans une prise en charge globale parfois infantilisante. Par ailleurs, les besoins de formation interculturelle et de sensibilisation à la diversité apparaissent majeurs pour les intervenants de tous ces domaines en région. En effet, il n'y a jamais une masse critique suffisante de membres des communautés ethniques et culturelles pour créer des services spécifiques; il faut alors penser à l'ouverture, à l'accessibilité et à l'adaptation des services existants ouverts à tous. En ce sens, il serait certainement intéressant d'envisager des services mobiles spécialisés pour les communautés culturelles et qui se déplaceraient dans une ou plusieurs régions.

En ce qui concerne les politiques municipales et leurs liens avec les autres ordres de gouvernement, dont on a aussi vu l'importance en milieu rural, on s'intéresse aux structures politiques, consultatives et administratives implantées par les municipalités en ce qui concerne la diversité, mais aussi aux projets, actions, programmes, services et politiques proposés, aux principaux acteurs impliqués et aux perspectives politiques concernant l'intégration et le développement local. Plus spécifiquement, nos études (Vatz Laaroussi,

Gallant et Belkhdja, 2005; Vatz Laaroussi, Garcea, Belkhdja, Gallant, Poirier, en cours) au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan nous permettent d'identifier l'importance des processus de concertation, de partenariats et de collaborations mis en œuvre entre divers acteurs locaux, y compris les instances municipales, ainsi qu'entre le local et les divers ordres de gouvernement. Mais ces études des politiques et de leurs acteurs doivent aussi donner une place à la perception de leurs effets par les minorités ethniques, religieuses et culturelles de ces localités. C'est en croisant ces données qu'un travail d'éclairage de ces politiques pourra réellement voir le jour. À l'heure actuelle, il est intéressant de constater qu'au Québec, l'orientation de régionalisation se traduit plus spécifiquement par des politiques mises en œuvre par certaines villes moyennes, comme la Politique d'accueil et d'intégration des immigrants à Sherbrooke ou le processus d'instauration d'une Politique de la diversité ethnique et culturelle à Gatineau. En Saskatchewan, on mène entre autres études des consultations à Saskatoon pour mieux saisir les capacités d'inclusion de la ville face à de nouvelles minorités. Dans ce cas, il est aussi très important de tenir compte de la communauté autochtone et de sa position face à l'immigration (Garcea, 2006).

En ce qui concerne l'immigration francophone hors Québec, on note une forte tendance politique à la favoriser (CIC, 2003, 2006). Ainsi la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA, 2004) a établi des orientations en vue d'augmenter et de mieux accompagner cette immigration dans toutes les provinces canadiennes; certaines provinces, comme l'Ontario, s'y intéressent de manière effective. Par exemple, à la fin 2006, le gouvernement de l'Ontario a commandé une étude visant à optimiser les conditions de recrutement, de sélection et d'installation d'immigrants dans ses communautés francophones. Les questions majeures reposent sur l'identité minoritaire francophone et sur son ouverture à la diversité et ce, au travers de divers domaines touchés cette orientation: l'éducation, le marché de l'emploi, les associations francophones. Baccouche (2002), Belkhdja et Gallant (2005, 2006) ont mené plusieurs études qui visent à mieux comprendre les effets de cette immigration tant dans la communauté francophone que dans des villes dans lesquelles les communautés francophones

et anglophones cohabitent, comme Moncton. Le point de vue des associations de la communauté francophone et de la place qu'elles accordent aux immigrants francophones ressort comme un important élément d'analyse, tout comme les processus de concertation et de réseautage en jeu.

En 2006, nous avons ajouté le volet immigration locale et réseaux transnationaux à nos axes de recherche. En effet, le croisement difficile, voire parfois impossible entre réseaux locaux et réseaux internationaux portés par les immigrants et les réactions de certaines communautés locales aux questions d'accommodements raisonnables au Québec en début d'année 2007 nous amènent à penser qu'il y a là un enjeu crucial pour permettre l'immigration et la rétention en région. L'interconnaissance individuelle est importante mais une immersion mutuelle dans la culture et dans l'histoire de l'autre est aussi essentielle pour la cohésion sociale tout comme pour le développement local. Dès lors il nous paraît intéressant de regarder les processus en lien avec le codéveloppement pays d'origine et pays d'immigration (Eschraf Ouedrago, 2007). Plus encore, la voie du codéveloppement entre région d'origine et région d'accueil pourrait s'avérer une piste intéressante pour les politiques et les projets de régionalisation de l'immigration. Ainsi, c'est l'approche gagnant-gagnant (Tadlaoui, 2006) qui serait privilégiée; l'apport des immigrants au développement de la localité d'accueil pourrait être reconnu aussi, au travers des liens qu'il permettrait avec sa région et son pays d'origine. Des jumelages internationaux entre deux municipalités centrés sur les immigrants installés dans une des localités et provenant de l'autre pourraient être des projets intéressants à développer et à évaluer.

### **La mobilité secondaire des immigrants : question théorique, enjeu politique**

Plusieurs questions théoriques transversales à ces axes sont issues des analyses de cas et des recherches menées au sein de ce réseau. Nous aborderons ici à titre d'exemple les processus liés à la mobilité secondaire des immigrants, qu'on oppose dans le discours politique à la rétention locale. Deux recherches en cours (Vatz Laaroussi, Guilbert, Velez, Condition féminine Canada, CRSH) visent à saisir quels sont les parcours des femmes et des familles immigrantes après une première installation en région au Québec. Deux résultats semblent

*Si les familles quittent leur première destination, c'est essentiellement pour l'emploi, soit pour en obtenir un ou en avoir un meilleur, c'est-à-dire qu'elles se situent dans un projet de mobilité sociale avant tout. C'est en ce sens que la présence ou non d'institutions d'enseignement post-secondaire est importante aussi dans ces choix de mobilité, qu'il s'agisse de l'éducation des grands enfants ou du retour aux études des parents – une stratégie qui est privilégiée par de nombreux hommes et femmes déjà très qualifiés.*

importants : ces immigrants ont tendance à être plus mobiles que ceux qui arrivent directement dans une métropole. On peut alors penser que les régions ont des difficultés à retenir leurs immigrants et ce, malgré le taux de rétention après trois ans, en hausse selon le MICC et variant entre 50 et 70 %.

Par contre, nos résultats nous permettent aussi de nuancer cette première constatation en identifiant le type de parcours poursuivi. Si les familles quittent leur première destination, c'est essentiellement pour l'emploi, soit pour en obtenir un ou en avoir un meilleur, c'est-à-dire qu'elles se situent dans un projet de mobilité sociale avant tout. C'est en ce sens que la présence ou non d'institutions d'enseignement post-secondaire est importante aussi dans ces choix de mobilité, qu'il s'agisse de l'éducation des grands enfants ou du retour aux études des parents – une stratégie qui est privilégiée par de nombreux hommes et femmes déjà très qualifiés. L'autre élément du choix de départ est l'influence des réseaux familiaux, ethniques, religieux ou partageant une même expérience (par exemple les réseaux des camps de réfugiés pour les familles africaines). Ces réseaux remplissent des fonctions de soutien, d'information et de guide dans la mobilité des familles.

Mais il est intéressant de constater que lorsqu'elles se déplacent avec leur réseau, ces familles installées d'abord dans de petites localités vont souvent chercher comme nouveau lieu de résidence des villes un peu plus grandes mais de taille moyenne et de préférence dans une région proche de la première résidence. Ainsi la mobilité suit un parcours d'échelle : plus on s'installe dans un petit milieu, plus on ira vers de petites villes ou des villes moyennes. Par contre, si la première résidence est dans une ville moyenne comme Sherbrooke, on se déplacera vers d'autres villes moyennes ou vers des métropoles et on franchira plus aisément les frontières provinciales.

C'est là un résultat intéressant pour les décideurs politiques qui ne doivent donc pas analyser la mobilité et la rétention comme deux entités opposées mais plutôt les redéfinir au travers des concepts de mobilité régionale et de rétention provinciale, voire canadienne. Nombreuses sont donc les recherches qui, au sein du réseau, permettent par leur articulation, leur comparaison et leur cumul, de développer des connaissances nouvelles et d'éclairer les praticiens tout comme les politiques.

#### **Pour conclure sur des enjeux éthiques**

Il est important de préciser, pour conclure, que les chercheurs membres de ce réseau veulent aussi être porteurs des questions d'éthique en lien avec l'immigration en dehors des grands centres et avec les politiques de régionalisation. Ainsi dans nos recherches, nous sommes attentifs à certains de ces points qui doivent être questionnés, débattus et parfois dénoncés. Par exemple, en privilégiant l'adéquation entre les besoins du milieu et la sélection des immigrants, il y a un risque de ne sélectionner, pour les besoins et selon les frontières culturelles de nos régions, que des immigrants blancs, occidentaux, chrétiens, venant de pays riches et eux-mêmes faisant partie des classes sociales les plus aisées. L'effet pervers est alors de considérer l'immigrant comme un objet facilement déplaçable selon les besoins locaux. De même, il y a un enjeu à vouloir régionaliser l'immigration à tout prix au risque de faire payer ce prix aux immigrants, lesquels, parfois, y font des pertes sociales et économiques importantes. Les chercheurs se doivent alors de rappeler et de reformuler ces questions aux divers acteurs du réseau pour les traiter ensemble. Comment aider des communautés locales à prendre le risque de la différence et à en goûter la richesse? Comment respecter les besoins et les projets des immigrants? Comment valoriser l'immigration en dehors des métropoles sans créer de fausses attentes et d'engendrer des déceptions?

## À propos de l'auteur

MICHÈLE VATZ LAAROUSSI a complété ses études doctorales en psychologie interculturelles et enseigne le travail social à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de ses recherches sur l'immigration et l'action sociale auprès d'immigrants, elle s'intéresse particulièrement aux dynamiques familiales et régionales dans la mesure où elles touchent à la question de la diversité culturelle à l'extérieur des grands centres urbains.

## Références

- ANNIS, R. et R. SILVIUS. (2006). *Rural Canada and Immigration: The Interface of Research, Policy and Practice*, communication présentée à la Onzième Conférence internationale Metropolis, Lisbonne, 2-6 octobre 2006.
- BACCOUCHE, N., et S. Okana S. (2002). *L'accueil et l'intégration des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick*, Société des acadiens et acadiennes du Nouveau-Brunswick.
- BELKHODJA, C. (2006). « Une ville plus inclusive? Le cas de Moncton au Nouveau-Brunswick », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 2 (été), Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- BELKHODJA, C. (2005). « Le défi de la régionalisation en matière d'immigration : L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps).
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003). *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa.
- . CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2003). *Série de conversations n° 9 - Régionalisation de l'immigration*, Ottawa.
- COLOMBINO, E. (2007). *Le projet Repeupler en Abitibi Témiscamingue*, Conférence présentée à la Foire des villages, Solidarité rurale du Québec, Montréal.
- ECHRAF OUEDRAGO, A. (2007). *Revue de la littérature sur les théories du développement et du co-développement*, Observatoire de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA (FCFA). (2004). *Évaluation de la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants*, Ottawa.
- GALLANT, N., et C. BELKHODJA. (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. XXXVII, n° 3.
- GARCEA, J. (2006). Attraction et rétention d'immigrants au sein des grandes villes de la Saskatchewan, *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, n° 2 (été), Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- OBSERVATOIRE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DANS LES ZONES À FAIBLE DENSITÉ D'IMMIGRANTS. (2006). *Synthèse du second séminaire de l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants*, Version française et version anglaise, Université de Sherbrooke.
- OBSERVATOIRE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DANS LES ZONES À FAIBLE DENSITÉ D'IMMIGRANTS. (2005). *Synthèse dynamique du premier séminaire de l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants*, Version française et version anglaise, Université de Sherbrooke. [www.reseau-immigration.fr.st](http://www.reseau-immigration.fr.st).
- QUIMPER, E. (2005). *Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants : une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*, Document-synthèse, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- TADLAOUI, J. (2006). *Expériences de réussites en Montérégie : des cas d'entreprises qui s'ouvrent à la diversité*, Maison internationale de la Rive Sud (MIRS), ministère de l'Emploi du Québec, Brossard.
- TORO LARA, J.M. (2006). *Les rôles de la municipalité face à l'immigration à Saint-Léonard (N.-B.)*, présenté à la Conférence Metropolis, Lisbonne.
- VATZ LAAROUSSI, M. (2006). « Pourquoi un observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants? », dans Hélène DESTREMPES et Joe RUGGERI (dir.), *Rendez-vous immigration 2004*, Centre de recherche sur les politiques, Centre Metropolis de l'Atlantique, UNB Fredericton.
- VATZ LAAROUSSI, M., C. BELKHODJA, N. GALLANT, et N. BACCOUCHE. (2005). *L'immigration dans des milieux dits homogènes au Canada : l'analyse de la compréhension interculturelle à Sherbrooke et Lac Mégantic au Québec et à Moncton et St Jean au Nouveau-Brunswick*, rapport CRSH, Sherbrooke, septembre.
- VATZ LAAROUSSI M., et M. WALTON ROBERTS. (2005). « Présentation par les éditeurs invités », *Études ethniques canadiennes / Canadian Ethnic Studies*, Penser l'immigration en dehors des métropoles, vol. XXXVII, n° 3.

*Aux familles immigrantes, il faut proposer la réalité, les formations simples et gratuites, avec un emploi assuré et non l'endettement pour poursuivre des études au Canada qui engendreront seulement plus de frustration et de détresse. Ce n'est pas vrai qu'il y aura des emplois de cadres pour les milliers de professionnels hautement qualifiés qui arrivent au Canada quotidiennement et pour ceux qui ont tout fait pour se mettre à jour dans ce pays. La vraie vie est, de loin, tout autre...*

# Nouvelle colonisation

EVA LOPEZ

Intégration Communautaire des Immigrants

Fondé en 2003 par Eva Lopez et après plusieurs années de travail bénévole auprès des immigrants de différentes origines, l'organisme sans but lucratif Intégration Communautaire des Immigrants (ICI), offre des services personnalisés et gratuits, pour chacun des membres des familles immigrantes, sans aucune discrimination raciale, religieuse ou sociale.

Nous sommes persuadés que l'intégration sociale passe nécessairement par l'emploi et que l'un ne va pas sans l'autre. Malheureusement, on constate une grande incohérence par rapport, d'une part, aux critères d'immigration, lesquels favorisent une haute scolarité et, d'autre part, la sous-estimation des professionnels immigrants sur le territoire canadien. La solution à cette problématique est loin de voir le jour. Cependant, il existe d'autres options à proposer aux immigrants, pas nécessairement à la hauteur de leurs attentes mais qui sont néanmoins perçues comme positives par plusieurs familles qui ont réussi à échanger leurs frustrations contre de nouveaux rêves.

Aux familles immigrantes, il faut proposer la réalité, les formations simples et gratuites, avec un emploi assuré et non l'endettement pour poursuivre des études au Canada qui engendreront seulement plus de frustration et de détresse. Ce n'est pas vrai qu'il y aura des emplois de cadres pour les milliers de professionnels hautement qualifiés qui arrivent au Canada quotidiennement et pour ceux qui ont tout fait pour se mettre à jour dans ce pays. La vraie vie est, de loin, tout autre...

Arrivée au pays il y a 15 ans et installée directement en région, je me suis mariée à un « paysan montréalais ». J'ai eu la chance de découvrir la vie loin des grands centres, dans un

milieu semi-urbain où la qualité des services est concurrentielle par rapport aux grands centres (sauf pour le transport en commun, le grand théâtre et la surpopulation). Je fus bien accueillie par une communauté simple et dynamique. Je me suis rendue compte que notre région vivait une situation fragile sur le plan démographique. Comme à Montréal ou ailleurs, des familles immigrantes vivent dans la grande pauvreté de leurs ghettos, exclues de la société d'accueil, lourdement endettées par des études au Canada, avec comme consolation, un chèque d'aide sociale.

Les éléments facilitant la régionalisation de l'immigration flottent dans les airs, il faut juste les voir et faire l'arrimage. Villages mourants, dénatalité, entreprises aux prises avec des problèmes de recrutement et de rétention de leur personnel, voilà autant d'exemples typiques que, personnellement, je ne comprends pas. Comment se fait-il qu'un pays qui accueille des immigrants en grand nombre permette qu'en même temps, on parle de fermeture d'écoles, fermeture de villages, d'usines qui s'en vont ailleurs et de régions fantômes? Pourquoi oublier les ghettos où règnent une pauvreté extrême, une exclusion totale et, pourtant, un potentiel important pour les régions?

Suite à ma réflexion, j'ai décidé de frapper aux portes du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC). Pour commencer, nous avons besoin d'un cours de francisation pour les personnes qui étaient déjà dans la région et complètement ignorées par une communauté qui ne savait pas comment s'occuper d'eux. Il y avait des immigrants mariés avec des Québécois. Ces femmes, hommes et enfants étaient très vulnérables et complètement

*Nous avons proposé une embauche graduelle en commençant par les gens qui parlaient un peu mieux le français, pour qu'à leur tour ils puissent former ceux que ne parlaient pas un mot de français... Un défi de taille très bien réussi! Une méconnaissance temporaire de la langue ne devrait pas être un obstacle à l'emploi. Les régions sont l'endroit idéal pour l'apprentissage de la langue et de la culture.*

isolés en raison de leur ignorance linguistique et culturelle. Le MICC a été très diligent et a répondu à ma demande d'offrir le premier cours de francisation pour les immigrants, dans la région de L'Amiante.

De toutes les familles qui sont venues dans notre région, aucune ne savait qu'il y a une vraie vie dans les régions, avec beaucoup d'emploi, une qualité de vie proche à celle qu'elles ont idéalisée avant leur arrivée au Canada (ou qu'elles avaient dans leurs pays), des endroits tranquilles pour élever les enfants et un organisme prêt à les accueillir et à les accompagner dans leur réorientation professionnelle et leur enracinement parmi nous. Des emplois humbles certes, mais porteurs d'avenir. Je propose la réalité aux familles immigrantes (très scolarisées) et elles viennent coloniser avec nous, pour que tous ensemble en tant que société, nous puissions bâtir l'avenir de la région de la Chaudière-Appalaches.

La région a su répondre de façon extrêmement positive à cette initiative, monsieur le maire Jacques Lussier du village de Sainte-Clotilde-Beauce a travaillé et travaille fort pour l'immigration, l'entreprise Granirex de Thetford Mines fut la première à s'aventurer dans cette histoire suivie de René Matériaux Composites qui a employé des immigrants massivement (des couples pour la plupart) et a réussi à développer une très bonne dynamique grâce à la grande ouverture d'esprit et au professionnalisme de monsieur Marco Vachon, directeur des ressources humaines, qui s'est laissé guider dans cette aventure. Nous avons proposé une embauche graduelle en commençant par les gens qui parlaient un peu mieux le français, pour qu'à leur tour ils puissent former ceux qui ne parlaient pas un mot de français... Un défi de taille très bien réussi! Une méconnaissance temporaire de la langue ne devrait pas être un obstacle à l'emploi. Les régions sont l'endroit idéal pour l'apprentissage de la langue et de la culture.

Les immigrants indépendants et réfugiés qui sont employés comme ouvriers dans les usines

de notre région, sont diplômés universitaires : avocats, agronomes, ingénieurs, comptables, administrateurs, ex-propriétaires d'entreprises, ex-cadres dans leur pays, etc. Aujourd'hui ils voient leur avenir très positivement et je suis persuadée que plusieurs vont nous surprendre dans quelques années. Parmi eux, il y en a qui cheminent très bien et qui iront très loin. C'est une question d'attitude, d'humilité et de courage, mais eux seront les leaders des villages, les formateurs dans les écoles, les chefs d'équipe, et ainsi de suite.

Ils ont décidé d'arrêter de tourner en rond et de s'endetter inutilement dans des études qui ne les conduiront nulle part, ils ont décidé de s'adapter à la vraie réalité du Québec et de prendre « le taureau par les cornes ». Ils suivent de petites formations capables de les outiller par rapport aux vrais besoins de nos régions, ils se réveillent devant une vie professionnelle inattendue à laquelle ils s'attachent, parce que leur épanouissement professionnel leur permet l'inclusion dans leur nouvelle société. Maintenant ils sont fiers et payeurs d'impôts! Malgré un roulement de familles très peu important comparativement aux taux de rétention, nous sommes très optimistes!

Cette belle expérience est possible grâce au grand soutien du MICC, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), des commissions scolaires, des Centres locaux de développement (CLD), grâce aux besoins hurlants des entreprises, la collaboration des autres organismes et du milieu, mais, avant tout, grâce aux familles immigrantes réalistes et décidées à ne pas se laisser mourir. Elles sont bien encadrées et s'envolent de leurs propres ailes. Ces éléments sont les atouts indispensables au succès d'une expérience comme celle qu'ICI vit en Chaudière-Appalaches, région où l'organisme se positionne comme un leader dans le recrutement, l'accueil et l'accompagnement personnalisé tant pour les familles immigrantes que pour les entreprises et la communauté québécoises. Grâce à l'expérience chez

René Matériaux Composite, nous travaillons avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites, pour développer une stratégie bénéfique aux entreprises de la région. Nous travaillons avec madame Johanne Gagnon de l'Union des producteurs agricoles (UPA), dans un très bon projet d'intégration en production porcine et laitière. L'organisme ouvrira prochainement son deuxième point de service à Saint-Georges, en Beauce. Nous travaillons fort pour que la communauté d'accueil de Chaudière-Appalaches, se prépare à recevoir un nombre plus important de familles immigrantes, dans les MRC de l'Amiante, Beauce-Etchemins et la nouvelle Beauce. En 2007 nous préparons un colloque en Chaudière-Appalaches, basé sur notre expérience et sur les pistes à emprunter pour une bonne régionalisation de l'immigration, parce qu'elle est possible!

Intégration Communautaire des Immigrants détient une expertise unique en son genre et nous tenons à en tirer profit pour le bien-être des familles immigrantes et de toute la région. Beaucoup de préjugés furent éliminés avec des actions concrètes de la part des partenaires de ce si bon et réaliste projet. L'organisme a eu la chance d'être très médiatisé dans le monde entier et a participé à différentes études, il est source d'inspiration et c'est très important!

### À propos de l'auteure

EVA LOPEZ, fondatrice et directrice générale de l'organisme sans but lucratif Intégration Communautaire des Immigrants, est une femme passionnée et visionnaire. Elle a décidé de faire de l'immigration un atout significatif pour une région qui a su l'accueillir et l'appuyer dans cette grande aventure.



## Nethrn-BC

(New Emerging Team for Health in Rural and Northern British Columbia)

NETHRN-BC est une communauté d'universitaires, de responsables des politiques, et d'étudiants de cycles supérieurs qui poursuivent des recherches sur les déterminants sociaux de la santé dans le nord du Canada et tout particulièrement en Colombie-Britannique. L'équipe est rattachée à la Faculté de Sciences humaines de l'Université de Victoria et est dirigée par D' Aleck Ostry (MA, MSc, PhD), Chaire de recherche du Canada. Ce projet est appuyé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) jusqu'en 2011. Ce programme est multidisciplinaire et mené par des chercheurs de pointe incluant des historiens, épidémiologistes, géographes, psychologues, sociologues, et statisticiens. Bien que situé en Colombie-Britannique, ce projet a des liens avec des projets de santé rurale, des universitaires, et des institutions dans les autres provinces et à l'étranger. Nous avons structuré NETHRN-BC autour de plusieurs projets de recherche interreliés qui fournissent des occasions pour l'élaboration de projets de maîtrise et de doctorat et pour des recherches post-doctorales visant à optimiser l'analyse des dimensions sociales de la santé rurale.

NETHRN-BC réunit des chercheurs de premier rang dans le domaine de la santé rurale avec des chefs de file dans la recherche sur les déterminants sociaux de la santé. L'environnement d'apprentissage et de mentorat est rehaussé par la possibilité pour les étudiants de travailler dans différentes universités en Colombie-Britannique et à travers le Canada. Nous avons des liens avec des chercheurs en santé rurale en Australie et des occasions pour des échanges internationaux.

**Nous attirons des étudiants provenant de diverses disciplines. Pour plus d'information, visitez <http://nethrn.bc.uvic.ca> ou communiquez directement D' Aleck Ostry (courriel : [ostry@uvic.ca](mailto:ostry@uvic.ca)) (tél. :250-721-7336).**

*Le Centre international des femmes de Québec (CIFQ) œuvre auprès de la population immigrante (réfugiés, indépendants, demandeurs d'asile, étudiants, etc.) depuis 1981, sans distinction quant à l'origine, aux croyances, à l'orientation sexuelle, etc. L'organisme offre des services d'interprétariat linguistique et culturel dans le réseau de la santé et des services sociaux par le biais de la Banque régionale d'interprètes (BRILC).*

# « Apprends-moi ta langue » : une expérience d'intégration linguistique et d'échange interculturel à Québec

**BOUCHRA KAACHE**

Directrice du Centre international des femmes, Québec<sup>1</sup>

Les expériences de jumelage sont apparues au Québec en 1985. Elles ont été systématisées à travers les Programmes d'aide à l'établissement des immigrants (PAEI) dans diverses régions. Leur but est de favoriser l'établissement des nouveaux arrivants au Québec.

Selon Vatz Laaroussi (2001)<sup>2</sup>, ces jumelages peuvent varier : les rapports de jumelage peuvent parfois s'effectuer selon des besoins fonctionnels – les natifs aident les nouveaux arrivants à connaître leur nouveau milieu, ses institutions et ses services. Certains jumelages sont davantage orientés vers l'intégration parce qu'ils donnent l'occasion aux nouveaux arrivants de s'exprimer en français, de se familiariser avec la culture québécoise et de mettre en œuvre des contacts sociaux dans la culture d'accueil. D'autres valorisent

d'avantage la dimension relationnelle et visent à créer des liens socioaffectifs qui permettront de briser l'isolement.

## **Une initiative innovatrice au Centre international des femmes, Québec**

Le Centre international des femmes, Québec (CIFQ) œuvre auprès de la population immigrante (réfugiés, indépendants, demandeurs d'asile, étudiants, etc.) depuis 1981, sans distinction quant à l'origine, les croyances, l'orientation sexuelle, etc. Il a pour mission de favoriser l'intégration socioculturelle et économique des femmes immigrantes et de leur famille, de favoriser l'échange entre les femmes immigrantes et leurs consœurs québécoises, de leur faciliter l'accès, entre autres, aux services de santé, aux services sociaux, à l'éducation, à la justice et, enfin, de briser l'isolement des femmes immigrantes en encourageant leur participation active au sein de la société québécoise.

Pour ce faire, l'organisme offre des services d'interprétariat linguistique et culturel dans le réseau de la santé et des services sociaux par le biais de la Banque régionale d'interprètes linguistiques et culturels (BRILC). De plus, le CIFQ organise des rencontres de sensibilisation sur des sujets aussi divers que ceux de la

<sup>1</sup> Centre international des femmes, Québec, 915, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 110, Québec (Québec) G1S 1T8, Tél.: 418-688-5530 / Téléc.: 418-688-1967; cifq@bellnet.ca / www.cifqfemmes.qc.ca.

<sup>2</sup> Michèle Vatz Laaroussi et Johanne Charbonneau, « L'accueil et l'intégration des immigrants : À qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », dans *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 46, automne 2001, La responsabilité : au-delà des engagements et des obligations.

santé, des services sociaux, du bien-être, du féminisme, de la vie démocratique et de la culture québécoise. D'autres activités sont régulièrement organisées : des ateliers de couture visant à lutter contre la violence faite aux femmes immigrantes, des cours de français, des activités sociales, des activités de rapprochement interculturel, des sorties et réunions thématiques. Des informations et références vers d'autres ressources sont aussi offertes aux femmes, familles et hommes qui font appel à cet organisme.

Les intervenantes et les membres du CIFQ collaborent également sur le plan de la sensibilisation de la population et des divers intervenants quant aux réalités vécues par les membres des communautés culturelles et au processus migratoire et ce, par l'entremise de plusieurs activités : participation à des comités de concertation, offre de formation, présentations dans les médias, contributions à la rédaction d'avis et de mémoires, organisation de consultations, etc.

Le CIFQ prodigue annuellement des services à environ 2 300 personnes. Sa clientèle est majoritairement composée de réfugiées, réfugiés et de femmes parrainées par leurs familles (80 %; 64 % d'entre eux se sont installés à Québec depuis moins de trois ans). Elle est aussi constituée d'indépendants (10 %), de demandeurs d'asile, d'étudiants, d'accompagnateurs, de visiteurs et de travailleurs (10 %). On fait appel au CIFQ surtout pour se prévaloir de services d'interprétariat et d'accompagnement, de suivis, d'écoute et de soutien, d'aide technique, de renseignements, et de références.

Cette clientèle provient principalement d'Amérique latine (64 %), d'Asie (16 %), d'Europe (13 %), et d'Afrique (5 %).

Les partenaires du CIFQ sont nombreux : Agence des services de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC); Secrétariat à la Condition féminine; services gouvernementaux et publics (Citoyenneté et Immigration Canada, Emploi Québec, Ville de Québec, etc.); Santé et services sociaux (CLSC, hôpitaux, Centre jeunesse de Québec, maisons d'hébergement, etc.); organismes communautaires de services, regroupements, associations ethniques; formation et apprentissage (universités, cégeps, commissions scolaires, etc.); services privés (cabinets d'avocats, cliniques, etc.). Ces partenariats ne cessent de s'enrichir d'année en

année en regard des nouveaux besoins observés sur le terrain. Durant les deux dernières années, le Centre international des femmes, Québec a notamment créé, en partenariat avec Santé Canada, une exposition permanente, traduite en neuf langues, destinée à la sensibilisation au cancer du sein auprès des femmes des communautés culturelles.

Les réalisations du CIFQ sont nombreuses. En voici les plus importantes :

- 1985 - Création de la Maison d'hébergement pour femmes immigrantes;
- 1994 - Création de la Banque régionale d'interprètes linguistiques et culturels (BRILC), etc.

Depuis 1985, le Centre international des femmes, Québec réalise, en partenariat avec le MICC, des jumelages dans la ville de Québec. Riche de cette expérience, cet organisme, agissant en immigration depuis 25 ans, développe depuis 2004 un nouveau projet intitulé Apprends-moi ta langue. Il consiste à jumeler une femme québécoise et une femme immigrante d'arrivée récente dans le but d'apprendre chacune la langue de l'autre. C'est un échange linguistique qui vise spécifiquement à faciliter l'intégration linguistique et sociale des nouveaux arrivants tout en valorisant leur savoir. En effet, contrairement au jumelage dans son sens classique, les nouveaux arrivants se sentent dans un rapport d'aide égalitaire où ils apportent volontairement leur aide pour acquérir une langue étrangère en échange d'aide dans la pratique du français.

Le projet Apprends-moi ta langue vise trois objectifs majeurs pour chaque groupe ciblé :

Pour les femmes immigrantes :

- Les aider à pratiquer et améliorer leur français;
- Leur permettre de briser leur isolement;
- Leur permettre de mieux comprendre la culture québécoise.

Pour les femmes québécoises :

- Leur permettre d'acquérir une langue étrangère;
- Leur donner l'occasion de faire la connaissance de femmes immigrantes et de leur cheminement;
- Les ouvrir sur le monde, sur d'autres cultures et améliorer leurs perceptions.

*Pour les partenaires immigrantes, la dimension linguistique prend beaucoup de place et est très appréciée. Ce sont les conseils pratiques qui semblent constituer leur plus grand intérêt. Comme ces personnes sont arrivées récemment, cet intérêt témoigne de leur niveau d'intégration fonctionnelle. On peut se demander à qui elles vont adresser ces demandes d'information si elles ne vivent pas cette expérience d'échanges linguistiques.*

Cet article trace le bilan de l'expérience vécue par les participantes du projet de 2005 à 2006. Ce bilan a été effectué par les acteurs eux-mêmes, réunis lors de deux tables rondes. À cette occasion, les participantes ont parlé de façon informelle de leur expérience d'échanges linguistiques. Onze personnes (femmes immigrantes) ont assisté à la première rencontre et douze personnes (femmes québécoises) sont venues à la seconde rencontre.

Au cours de ces mêmes rencontres, un questionnaire plus formel a été distribué à chaque participante.

Résumons les éléments clés qui ressortent des échanges. Ces données ont été compilées par les intervenantes de l'organisme et une experte-conseil.

### **Résultats des échanges selon les femmes immigrantes**

#### **Sur le plan linguistique (apprentissage du français)**

Les femmes immigrantes ont parlé avec enthousiasme de l'aide reçue sur le plan linguistique. Cette aide ne se résume pas uniquement à l'acquisition d'un outil linguistique mais aussi au développement de la confiance en soi.

#### **Briser leur isolement**

Ce projet d'échanges linguistiques aide à briser l'isolement non seulement grâce aux contacts avec d'autres gens, mais aussi par le soutien moral apporté et la découverte des espaces verts, permettant des sorties peu coûteuses.

#### **Mieux comprendre la culture québécoise**

Même s'il est plus difficile de définir quels sont les aspects culturels découverts, on sent que les partenaires immigrantes sont conscientes qu'elles baignent dans un autre univers et que le projet d'échanges linguistiques leur permet de prendre un certain recul par rapport à la diversité. Cette prise de conscience

peut grandement contribuer à atténuer les chocs culturels.

Deux autres aspects intéressants ont été soulignés, soit :

#### **Développement de l'estime de soi**

Le développement de l'estime de soi constitue un atout majeur dans un contexte où le nouvel arrivant se sent parfois très dévalorisé lors des premiers mois, voire des premières années, d'insertion. Cet aspect constitue un avantage majeur pour ce projet.

#### **Développement d'un nouveau regard sur sa propre culture**

Plusieurs participantes ont déclaré voir leur propre culture sous un jour nouveau.

#### **Constat par rapport aux questionnaires**

Pour les partenaires immigrantes, la dimension linguistique prend beaucoup de place et est très appréciée.

Concernant l'aspect culturel, ce sont les conseils pratiques qui semblent constituer leur plus grand intérêt. Comme ces personnes sont arrivées récemment, cet intérêt témoigne de leur niveau d'intégration fonctionnelle. On peut se demander à qui elles vont adresser ces demandes d'information si elles ne vivent pas cette expérience d'échanges linguistiques.

Quant à leur niveau général de satisfaction du projet, il a été clairement manifesté. En effet, suite à la question « Recommanderiez-vous ce programme à d'autres nouvelles arrivantes? », elles ont été unanimes à affirmer que « oui », ce serait le cas.

### **Résultats des échanges selon les femmes québécoises**

#### **Sur le plan linguistique (langue étrangère)**

Le partage de temps consacré à l'apprentissage linguistique semble varier selon chaque dyade; si le français occupe parfois plus de place, il peut devenir plus tard moins important.

Lors de la rencontre avec les partenaires québécoises, la conversation a plutôt dévié sur les horaires et les déplacements. Il semble que certains problèmes particuliers à quelques partenaires québécoises, comme les voyages exigés par le travail ou la maladie, freinent parfois les rencontres. La distance géographique entre les partenaires est aussi soulevée.

**Découverte du vécu des femmes immigrantes**  
On sent très bien chez les femmes québécoises une sensibilité au vécu de ces nouvelles arrivantes.

**Ajustement des perceptions vis-à-vis l'immigration et d'autres cultures**  
L'intérêt des femmes québécoises vis-à-vis les diverses cultures de ces autres personnes est très manifeste. Elles mentionnent l'importance des découvertes réalisées à propos de ces femmes et de leur culture.

**Constat sur le questionnaire**  
Les acquis linguistiques semblent de moindre importance dans le cas des partenaires québécoises; il faut préciser cependant que dans certains cas, ces Québécoises ont d'elles-mêmes préféré consacrer plus de temps à la pratique et à l'acquisition du français chez leurs partenaires immigrantes, ce qui illustre bien leur générosité au sein de ce projet.

Les acquis culturels sont bien présents, cependant, et ce, dans divers domaines.

De plus, le degré de satisfaction relatif à la relation entre les deux partenaires est très élevé, ce qui constitue certainement un bon indice de réussite de ce programme. Quant à leur degré de satisfaction vis-à-vis du projet, il a été clairement manifesté. Pour elles aussi, suite à la question posée « Recommanderiez-vous ce programme à d'autres nouvelles arrivantes? », elles ont été unanimes à affirmer que « oui », ce serait le cas.

## Conclusion

Par le passé, un certain nombre de projets de jumelage plaçait l'immigrant dans une situation de redevance par rapport au jumelé québécois, car c'était l'immigrant qui recevait; il avait l'impression de ne rien offrir en retour, ce qui créait un rapport inégal. Ce genre de situation est d'autant plus désagréable que lors des premières années de leur arrivée, les immigrants subissent des pertes importantes qui contribuent toutes à une certaine dévalorisation. Un projet leur permettant de conserver une certaine estime de soi peut donc contribuer à les aider à faire face aux nombreuses difficultés qui les attendent.

Ainsi, pour cheminer vers un jumelage réussi, « il s'agit d'instaurer un équilibre précaire entre ce qu'on donne, ce qu'on reçoit et l'indépendance de chacun »<sup>3</sup>. La présence de cette dimension, soit un sentiment de confort et d'indépendance vécu par les femmes immigrantes et québécoises, apparaît très clairement dans ce projet. C'est sans doute ce qui contribue le mieux à la réussite de cette expérience.

Nous pouvons donc constater, grâce à cette évaluation, une réussite majeure de ce projet d'échanges linguistiques<sup>4</sup>. Quand on songe à quel point le jumelage d'êtres humains est délicat et fragile, on ne peut que féliciter le Centre international des femmes, Québec d'avoir réussi un tel programme et recommander sa poursuite.

## À propos de l'auteure

BOUCHRA KAACHE est docteure en sciences humaines. Elle dirige le Centre international des femmes, Québec, depuis 2001.

<sup>3</sup> Michèle Vatz Laaroussi et Johanne Charbonneau, « L'accueil et l'intégration des immigrants : À qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », dans *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 46, automne 2001, La responsabilité : au-delà des engagements et des obligations, p. 115.

<sup>4</sup> Nous remercions sincèrement le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour son soutien financier.

*Une région qui accepte de travailler à la régionalisation doit au préalable avoir fait un sérieux travail de concertation avec tous les acteurs socioéconomiques de sa région pour que tous soient regroupés et acceptent de recevoir des personnes immigrantes. Autrement il nous apparaît difficile de mener à bon port un projet de régionalisation, les risques de chaos social pouvant être très importants.*

# La régionalisation de l'immigration : un défi national

MOUSSA GUENE

Promotion Intégration Société Nouvelle

Le sens de mon propos s'inscrit dans une démarche qui vise à contribuer à la réflexion actuelle sur la régionalisation de l'immigration, dans un contexte d'urbanisation croissante et généralisée.

Pour un projet de régionalisation répondant aux attentes et aux exigences des différents protagonistes, nous pensons qu'il serait pertinent de considérer certains impacts dans différents milieux, une nécessité de revalorisation tant au niveau des régions mais aussi et surtout une insertion en emploi des personnes immigrantes dans les différentes régions du Québec.

Les récentes statistiques indiquent que sur l'ensemble des immigrants qui arrivent au Québec, seulement 20 % d'entre eux s'installent dans une région autre que la région métropolitaine de Montréal. Ceux-ci appartiennent à deux groupes :

- Les réfugiés sélectionnés par le gouvernement, qui n'ont pas le choix de leur destination finale. Il faut noter que les immigrants de cette catégorie sont dirigés plus souvent qu'autrement en région;
- Les indépendants qui arrivent à Montréal mais qui sont fortement incités par les différents organismes, auprès desquels ils obtiennent des services, à aller s'installer en région.

Le projet de régionalisation permet de faire découvrir les régions aux nouveaux arrivants. L'organisme PROMIS (Promotion Intégration Société Nouvelle) leur offre des sessions d'information sur les régions tout en leur

présentant les réalités et les spécificités des différentes régions du Québec. De cette façon ils peuvent évaluer le potentiel économique de chaque région ainsi que les différences de qualité de vie. C'est donc en toute connaissance de cause qu'ils peuvent par la suite décider de s'établir en région. Ils possèdent déjà toute l'information et tous les outils nécessaires pour assumer et faciliter leur établissement dans la région choisie.

Toutefois, ce projet de régionalisation ne peut se faire sans l'appui et la préparation des régions concernées. En effet, les régions doivent être sensibilisées au phénomène de l'immigration et être prêtes à accueillir des nouveaux arrivants. Une région qui accepte de travailler à la régionalisation doit au préalable avoir fait un sérieux travail de concertation avec tous les acteurs socioéconomiques de sa région pour que tous soient regroupés et acceptent de recevoir des personnes immigrantes. Autrement il nous apparaît difficile de mener à bon port un projet de régionalisation, les risques de chaos social pouvant être très importants.

De même, le travail de sensibilisation qui doit être fait auprès des nouveaux arrivants est extrêmement important. Ces derniers se doivent d'être bien préparés avant d'être propulsés dans un milieu où les difficultés d'adaptation risquent d'être bien plus grandes qu'à Montréal. C'est la raison pour laquelle nous les incitons à assister à des séances d'information pour mieux s'imprégner des réalités de la société québécoise (valeurs et coutumes).

*Les nouveaux arrivants ne désirent pas s'établir en région simplement par plaisir de découvrir une nouvelle région. Ils désirent s'établir ailleurs si ce déplacement est une réponse aux difficultés de leur situation actuelle, ce qui veut dire, pour la plupart, isolement, pauvreté et difficultés d'intégration en emploi. Un travail dans leur domaine leur permettrait de se réaliser, de rencontrer des gens, de sortir, d'appivoiser et de vivre pleinement leur nouvelle situation.*

Aussi, il apparaît primordial de développer, avant toute chose, des partenariats avec des organismes régionaux afin de s'assurer des appuis et des collaborations solides, qui soient bénéfiques d'un côté comme de l'autre. De plus, nous avons constaté que les projets de régionalisation qui ont bien fonctionné sont ceux qui se sont faits dans le respect des nouveaux arrivants et dans le respect des gens du milieu, pour ne pas dire du milieu lui-même.

### **L'insertion en emploi dans la région**

Chaque projet doit être développé en tenant compte autant des besoins des immigrants que des besoins de la communauté d'accueil. Concrètement, cela signifie de bien évaluer les besoins en main-d'œuvre, les besoins démographiques, sociaux etc. de chaque région. Cela signifie aussi d'identifier et de tenir compte, des compétences, des expertises, des attentes et des besoins de chaque nouvel arrivant et de l'informer des réalités régionales.

Les nouveaux arrivants ne désirent pas s'établir en région simplement par plaisir de découvrir une nouvelle région. Ils désirent s'établir ailleurs si ce déplacement est une réponse aux difficultés de leur situation actuelle, ce qui veut dire, pour la plupart, isolement, pauvreté et difficultés d'intégration en emploi. Un travail dans leur domaine leur permettrait de se réaliser, de rencontrer des gens, de sortir, d'appivoiser et de vivre pleinement leur nouvelle situation. Cependant il faut faire attention, car il ne doit pas y avoir que l'emploi qui entre en ligne de compte.

En effet, aucune région ne peut garantir un emploi à vie. Ainsi, si le seul attachement du nouvel arrivant à la région est son emploi, les risques qu'il retourne dans la métropole lors d'une période de chômage sont très élevés. Il faut donc, tout en mettant l'accent sur l'emploi, considérer le côté social, environnemental, la qualité vie et de la participation civique et communautaire dans tout projet de régionalisation.

### **Impacts dans les différents milieux**

Ce qu'on peut dire dans l'ensemble, c'est que le projet de régionalisation a changé les mentalités dans plusieurs communautés du Québec. Les régions sont de plus en plus conscientes de la nécessité de s'ouvrir à plus d'immigration car dans certains cas, il y va de leur vitalité. L'enjeu est énorme et les résultats varient énormément d'une région à l'autre car les couleurs d'intervention et d'action changent d'un milieu à l'autre.

### **Revaloriser le rôle des régions**

Pour bien répondre aux besoins des entreprises régionales, les instances dirigeantes doivent se préoccuper de l'acquisition du savoir et du développement des compétences afin de permettre une meilleure adéquation entre la formation et les emplois disponibles.

Assurer le maintien et l'amélioration des services et des infrastructures. L'accès à des services variés, de même calibre que ceux offerts en milieu urbanisé. La disponibilité d'un réseau public de transport permet de remédier à l'isolement de certaines localités (surtout en région éloignée ou dans des plus petits milieux).

### **Conclusion**

L'immigration est un atout pour la vitalité économique et démographique d'une région. Pour ce faire, les approches et les moyens d'interventions doivent être révisés en profondeur afin d'éviter l'appauvrissement de certains milieux.

Pour valoriser le rôle des régions, il faudra mobiliser les dirigeants, les entrepreneurs et les institutions, en une véritable reprise en main du développement local. Cette initiative est toutefois beaucoup plus qu'un changement de politique, c'est une alternative, un changement important de culture, de mentalité et de façon de faire.

Le développement d'une localité ou d'un territoire donné est le fruit du comportement, du dynamisme et des actions de ses hommes et de

ses femmes, qui y vivent. Ce n'est pas un processus mécanique qui peut être programmé ou adapté à coup de politiques et de réformes qui ont un caractère général et qui changent aussi souvent que les gouvernements. Nous vivons une période de grandes mutations qui bouleversent à bien des égards les fondements mêmes de l'organisation sociale, économique et politique mondiale sur lesquels avaient toujours reposé ce qu'on peut appeler le développement. La mondialisation des économies, la vitesse des changements technologiques, les modifications du marché du travail et l'endettement de nos gouvernements sont au cœur de ces restructurations qui ont eu parfois des effets désastreux sur les différentes communautés et milieux de vie.

Il n'y a pas de gouvernement local ou régional pour gérer et coordonner le développement local. Ce que l'on constate ici, c'est une multitude d'organismes à vocation régionale financés en tout ou en partie par des instances publiques ou privées qui ont une habitude ou une façon de faire séculaire. Mais est-ce que tous les partenaires font du développement? Bien sûr que non, car la majorité d'entre eux ne fait qu'orienter, stimuler ou accompagner les acteurs

socioéconomiques selon les programmes gouvernementaux. La concertation n'est pas toujours de mise. Ce tiraillement entre petites et grandes municipalités, entre le milieu rural et le secteur urbain est un processus d'ajustement mutuel continu et peut-être sans fin.

Avec ce qui se passe actuellement au Québec dans le débat des accommodements raisonnables et ou déraisonnables, faire de la place aux différentes communautés nouvelles ne peut pas se limiter à des arrangements ponctuels pour une meilleure intégration des immigrants, surtout en région et, pis encore, en région éloignée.

Espérons que les fondements de notre société resteront ancrés dans des valeurs de cohésion sociale et de respect de l'identité québécoise, avec tous ses gains au chapitre des valeurs humaines, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la liberté de pensée et de la démocratie.

#### À propos de l'auteur

MOUSSA GUENE travaille dans le milieu communautaire depuis 1989 comme intervenant et depuis 1999, il coordonne le secteur de la régionalisation de l'immigration de PROMIS (Promotion Intégration Société Nouvelle).



## La participation civique des nouveaux arrivants et des minorités au Canada

Metropolis, le Réseau de recherche en participation politique et la Direction générale de l'intégration de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) ont collaboré avec l'Association d'études canadiennes (AÉC) à la réalisation d'un numéro spécial de la revue *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (« La participation civique des nouveaux arrivants et des minorités au Canada : Se tailler une place à la table »). John Biles et Erin Tolley (Équipe du projet Metropolis) ont dirigé la réalisation de ce numéro, qui comprend des entrevues avec les chefs de tous les principaux partis politiques fédéraux du Canada (à l'exception du chef du Bloc Québécois, qui a refusé une entrevue)

et 22 articles préparés par des chercheurs, des décideurs et des intervenants provenant de diverses régions du Canada.

**Pour obtenir un exemplaire, veuillez écrire à [canada@metropolis.net](mailto:canada@metropolis.net)**

*Compte tenu de l'immigration croissante vers les zones extérieures aux centres métropolitains, il faut s'interroger sur la capacité des administrations locales et des organisations non gouvernementales de faciliter l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux arrivants. Nous analysons ici l'intégration des immigrants sous l'éclairage du capital social et de transition, et étudions les besoins d'établissement des nouveaux arrivants et leur accès aux services en Estrie, au Québec.*

# Capital social et intégration des immigrants en Estrie (Québec)

MARILYN J. STEINBACH  
Université de Sherbrooke

Les immigrants au Canada ont de plus en plus de difficulté à réussir leur intégration économique, malgré leur niveau de scolarité et de compétences de plus en plus élevé (Schellenberg et Hou, 2005), de sorte qu'il est urgent de mettre en place des services gouvernementaux d'établissement efficaces. Même si cela constitue un défi pour les centres métropolitains, offrir des services d'établissement accessibles est encore plus difficile pour les municipalités plus petites. Malgré d'excellentes tentatives de la part des administrations locales et des organisations non gouvernementales (ONG) de mobiliser les ressources, nous ne disposons que de peu de preuves concrètes que les immigrants qui s'installent hors des grands centres créent les réseaux sociaux et professionnels nécessaires pour assurer leur pleine participation à leur société d'accueil. Nous analysons aux présentes l'intégration des immigrants sous l'éclairage du capital social et décrivons les services d'établissement offerts en Estrie, au Québec.

## **L'immigration vers les régions du Québec**

Par ses politiques dynamiques de recrutement visant à attirer des immigrants qualifiés, le Québec a accueilli, en 2005, 43 308 immigrants (CIC, 2006). Par le passé, la majorité des immigrants au Québec s'installait à Montréal, mais aujourd'hui, les gouvernements fédéral et provincial encouragent fortement les nouveaux arrivants à migrer vers les régions périphériques

(Belkhodja, 2005). De 2001 à 2005, 80 % de ces immigrants avaient comme destination Montréal et Laval, 4 % Québec et 2,1 % l'Estrie (MICC, 2006). Pendant les neuf premiers mois de 2006, la région de l'Estrie a accueilli 896 personnes, soit 2,6 % des immigrants au Québec (MICC, 2006).

Sherbrooke, capitale de l'Estrie, reçoit un pourcentage de plus en plus élevé de ces nouveaux arrivants. D'avril 2005 à avril 2006, la principale organisation non gouvernementale (ONG) accueillant les immigrants dans la région, le Service d'aide aux néo-Canadiens (SANC), a reçu 109 familles de réfugiés et 227 familles d'immigrants, pour un total de 838 personnes (Eirmanns, 2006). Environ 56 % des familles venaient d'Amérique latine (surtout de Colombie), 25 % d'Afrique et 9 % d'Asie centrale. En 2006, l'Afghanistan était la principale région source : 230 Afghans se sont établis en Estrie à l'été 2006 (Pion, 2006). La population de Sherbrooke en 2004 était de 142 958 habitants (Turgeon, 2004). La municipalité prévoit compter 10 000 immigrants pour 150 000 habitants en 2009, et elle a comme objectif dans son plan d'action triennal d'avoir d'ici la fin de 2009 un effectif municipal représentatif de sa communauté, comprenant 6 % d'immigrants et de minorités visibles (Boisvert, communication personnelle, 28 octobre 2006).

## **Intégration économique, sociale et culturelle**

Tandis que la population des régions périphériques du Québec compte de moins en moins de

Québécois de souche<sup>1</sup>, le débat fait rage dans les médias à propos du racisme avoué des Québécois comparativement aux impressions favorables qu'ont les communautés culturelles des Québécois. Un débat fait également rage dans la société québécoise sur les accommodements raisonnables<sup>2</sup>. En regard de ces préoccupations publiques, les politiques gouvernementales d'intégration des néo-Canadiens prennent de plus en plus d'importance. Beaucoup d'encre a coulé sur la question de la détérioration de l'intégration économique des immigrants (Frenette et Morissette, 2003; Van Wyck et Donaldson, 2006). Or rappelons que les facteurs sociaux et culturels de l'intégration revêtent également une grande importance, en raison des menaces à la cohésion et à la justice sociales (George, 2006). Cela est particulièrement vrai dans les petites localités, où les us et coutumes des nouveaux arrivants ne sont pas perçus de la même manière que dans les centres métropolitains, comme l'a prouvé la controverse d'Hérouxville<sup>3</sup>.

Les notions de capital social et humain sont utiles pour appréhender la question complexe de l'intégration dans la société canadienne. Les programmes gouvernementaux devraient compenser le manque de capital social des immigrants dans leur nouvelle société d'accueil (Omidvar et Richmond, 2005; Sloane-Seale, 2005); or, d'après les données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) (Statistique Canada, 2003), l'aide que reçoivent les nouveaux Canadiens vient surtout d'amis et de parents et non des programmes gouvernementaux officiels. Par *capital social*, il faut entendre les réseaux de ressources fondés sur les relations ou les groupes sociaux (Bourdieu, 1986; Li, 2004), qui se différencient du *capital humain*, qui s'entend des ressources obtenues à titre personnel (la scolarité, la langue et la formation professionnelle) (Tomaskovic-Devey et coll., 2005). Bourdieu (1986) a utilisé les termes *capital économique*, *capital culturel* et *capital social* pour insister sur l'aspect utilitaire dans la manière dont ces ressources peuvent être échangées (Portes, 2000). Le capital social peut être le *capital de liaison*, qui s'entend des relations au sein d'une famille et d'un groupe ethnique, et le *capital de transition* relatif aux relations entre les groupes ethniques ou entre les immigrants et les personnes nées au Canada (Kunz, 2003). Même si le capital de liaison donne une identité à une collectivité, il limite l'accès de ses membres à de l'information et à des ressources importantes, s'il

n'existe pas de lien de transition pour franchir les fossés sociaux que sont la religion, l'origine ethnique et le statut socioéconomique (Zacharakis, 2005). Van Wyck et Donaldson (2006) constatent que la dépendance envers les liens sociaux dans les collectivités ethniques réduit les possibilités de créer du capital de transition.

Réunir du capital de transition, c'est-à-dire transformer le capital humain en ressource concrète permettant l'intégration économique, exige le soutien du gouvernement dans un nouvel environnement où le capital social ne fonctionne pas de la même manière que dans le pays d'origine. À l'issue d'une étude auprès de 525 réfugiés canadiens, Lamba (2003) précise que les variables du capital humain ne permettent de prévoir qu'un écart minime sur le plan de la qualité de l'emploi, et que les antécédents scolaires et professionnels n'ont que peu d'effet, voire aucun effet, sur les emplois obtenus, surtout en raison de barrières systémiques comme la discrimination. Sloane-Seale (2005) abonde dans le même sens, affirmant que le capital humain des immigrants n'est pas utilisé au maximum en raison d'obstacles à l'accès au marché du travail canadien comme le racisme, le sexisme et la politique. Les barrières auxquelles font face les nouveaux Canadiens vis-à-vis du marché du travail sont systémiques et exigent des solutions structurelles, fondées sur le système (McIsaac, 2003). En raison de l'idéologie sous-jacente d'assimilation qui a de tout temps caractérisé la société canadienne (Steinbach, 2004), des éléments structurels et politiques du discours public (Brah, 1996) et des discours plus généraux qui perçoivent les gens comme étant *autres* (Sassen, 1998), les citoyens nés au Canada fonctionnent à l'intérieur d'un ensemble de normes et de clichés sociaux qui génèrent obligatoirement des obstacles pour les nouveaux arrivants. Les normes sont formées par les groupes de gens qui ont en commun des valeurs et des expériences analogues et, souvent, ne sont pas les mêmes chez les nouveaux arrivants que chez les Canadiens de souche. La création d'un capital de transition s'avère nécessaire pour faciliter

<sup>1</sup> Descendants des Français qui ont colonisé le Québec au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Accommodement raisonnable : exception faite par une institution publique pour des personnes ou des groupes n'ayant pas les mêmes valeurs religieuses ou culturelles que le grand public auquel ses services étaient traditionnellement destinés.

<sup>3</sup> Le village d'Hérouville, au Québec, a adopté un règlement municipal sur les normes de vie pour les immigrants, (Perrault, 2007).

*La Ville de Sherbrooke a été la première au Québec à se doter d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants. Cette politique reconnaît que la population d'accueil a tendance à être moins sensibilisée, moins renseignée et moins bien formée pour accueillir les immigrants et comprendre leurs préoccupations.*

l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants dans la société d'accueil. Les organisations non gouvernementales et les administrations locales de l'Estrie déploient des efforts pour créer du capital de transition.

### **Services d'établissement et d'intégration en Estrie**

Le Service d'aide aux néo-Canadiens (SANC) est une organisation non gouvernementale dont la mission est d'accueillir les immigrants, de faciliter leur intégration dans la région et de travailler au développement de relations harmonieuses entre les immigrants et la société d'accueil. Principalement financé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le SANC a le mandat d'accueillir les réfugiés, de les aider à magasiner, à trouver leur premier logement et à y emménager, à ouvrir un compte bancaire et à inscrire leurs enfants à l'école ou à la garderie. Les bénévoles du SANC organisent des ateliers sur des thèmes comme les renseignements de base, l'achat à crédit et les régimes fiscaux, de santé et scolaires. Son programme de jumelage entre nouveaux arrivants et familles québécoises tente de bonifier le capital social de transition. Le SANC compte sur une banque de plus de 90 interprètes ainsi que 169 bénévoles et, depuis 1954, est la principale organisation non gouvernementale œuvrant pour l'établissement des immigrants dans l'Estrie.

Le Service d'accès au travail pour personnes immigrantes (SATI) est un partenariat entre le SANC, un centre d'éducation aux adultes et le MICC. Le SATI offre gratuitement des services comme l'accès à Internet, la télécopie, la photocopie, l'impression, le téléphone, les journaux, des renseignements sur le marché du travail et des babillards portant sur les offres d'emploi et de formation. Moyennant des frais minimes, le SATI offre des séances de formation collective de deux mois comprenant de l'information sur la culture de l'emploi au Québec (valeurs, normes, qualités recherchées par les employeurs), des stratégies de recherche d'emploi, des simulations d'entrevue, des visites dans les entreprises et des stages pratiques pour l'intégration au marché du travail.

Un autre excellent exemple d'établissement d'un capital social en Estrie est le projet TERRE (Théâtre, Études, Réseaux, Ressources, Emploi), une approche novatrice à l'intégration des immigrants suivant des cours de français et d'intégration socioprofessionnelle. Il s'agit d'un partenariat entre une troupe de théâtre locale (Théâtre des petites lanternes), plusieurs organisations du gouvernement provincial et la municipalité de Sherbrooke.

La Ville de Sherbrooke a été la première au Québec à se doter d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants (Ville de Sherbrooke, 2004). Il s'agit d'une collaboration du SANC, de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, de la chambre de commerce et du service de police, en consultation avec plus de 30 participants de groupes d'intérêts spéciaux. Cette politique reconnaît que la population d'accueil a tendance à être moins sensibilisée, moins renseignée et moins bien formée pour accueillir les immigrants et comprendre leurs préoccupations (Ville de Sherbrooke, 2004, p. 6). Elle vise une intégration totale et équitable, la mission étant de garantir l'accessibilité des services et des occasions d'emploi pour les citoyens de toutes origines, en allant au-delà de la simple recherche de l'égalité d'accès aux services, afin de viser l'égalité de résultats, c'est-à-dire la satisfaction des besoins et des attentes de la clientèle immigrante (Ville de Sherbrooke, 2004, p. 11). L'intégration professionnelle est une priorité, car il devient urgent de mieux parvenir à apparier la population immigrante de plus en plus scolarisée aux besoins d'emploi de la ville et de la région (Ville de Sherbrooke, 2004, p. 22).

Malgré l'urgence de ces besoins, les problèmes issus d'un manque de reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquis à l'étranger sont amplifiés en raison d'une moindre concentration d'immigrants dans les régions périphériques. En plus de l'apprentissage de la langue et de l'obtention d'un emploi, selon les représentants du SANC, les nouveaux arrivants se butent à la difficulté de comprendre comment fonctionnent les services gouvernementaux. L'accès aux services est limité, puisque le problème

de la paperasse incontournable de l'aide sociale, des allocations familiales, des services bancaires et de santé, et du système scolaire en est un de taille, presque insurmontable sans soutien extérieur (Carrier, communication personnelle, 31 janvier 2007). D'après Carrier, les nouveaux arrivants se butent également à la période d'attente (de deux à six mois) pour les cours de français; pendant cette période, les immigrants deviennent souvent déprimés en raison de leur isolement et de leur désœuvrement. Les petites organisations non gouvernementales comme le SANC sont mieux placées pour répondre à des obstacles affectifs de ce genre que les grandes organisations gouvernementales. Toutefois, il est difficile de démontrer que les efforts consentis pour établir un capital de transition donnent des résultats concrets sur le plan de l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants. Lors d'une table ronde portant sur les questions d'agrément professionnel, d'éducation, de services à la famille, d'emploi et de services de santé (Professional Accreditation, Education, Family Services, Labour Issues, Health Services)<sup>4</sup>, un groupe de discussion de cinq immigrants a choisi de se concentrer presque exclusivement sur la grande difficulté de trouver un emploi en Estrie. Ses conclusions abondent dans le même sens que des recherches menées récemment à Montréal (Lenoir-Achdjian, sous presse) : il existe souvent un écart entre les services proposés et les besoins réels exprimés par les nouveaux Canadiens, ce qui rend inefficaces les tentatives de compter sur le capital de transition pour créer des réseaux sociaux et professionnels pour les immigrants.

### Conclusion

Lorsqu'on parle, sur le plan théorique, de la création d'un capital social de transition, la principale préoccupation est toujours la façon dont les programmes gouvernementaux peuvent aider les nouveaux arrivants à établir des liens avec la communauté d'accueil. Il faudrait se pencher davantage sur les Canadiens de souche avec qui ces liens doivent être forgés. Dans les études sur l'immigration, on reconnaît de plus en plus (Azmi, 2005; Belkhdja, 2005) l'importance accordée à l'autre pendant de cet échange qu'est l'intégration ('the other side of the two-way street of integration'). Cette notion fait du modèle d'intégration canadien une réalité multiculturelle, respectueuse de la diversité, exigeant des accommodements et des ajustements de la part tant des nouveaux arrivants que de la société

d'accueil et attribuant à chacun des droits et des responsabilités (Winnemore et Biles, 2006, p. 24). McIsaac insiste sur la nécessité de renforcer la capacité des divers intervenants à l'échelle locale, notamment dans les établissements d'enseignement, les organismes de réglementation, auprès des employeurs et des organisations non gouvernementales offrant des services d'établissement, et particulièrement les municipalités elles-mêmes (McIsaac, 2003, p. 6). Les établissements d'enseignement ont un rôle de premier plan à jouer car les difficultés des parents immigrants en matière d'intégration économique et sociale les incitent souvent à accorder beaucoup d'importance à l'intégration réussie de leurs enfants à l'école. On mène actuellement une nouvelle étude à Sherbrooke afin d'analyser l'intégration socioculturelle des élèves immigrants au secondaire (Steinbach, 2007). Cette étude portera expressément sur les perspectives des nouveaux arrivants adolescents en matière d'intégration sociale.

Les études de ce genre, portant sur l'intégration sociale des immigrants de deuxième génération, pourraient nous permettre de mieux comprendre la façon dont une société d'accueil peut créer un capital de transition plus utile aux nouveaux arrivants. Même si Sherbrooke dispose déjà de bons outils, puisqu'elle dispose d'organisations non gouvernementales efficaces comme le SANC et sa Politique d'accueil et d'intégration des immigrants, ces efforts doivent être poursuivis. Compte tenu de l'écart entre les efforts consentis sur le plan du capital de transition, d'une part, et l'intégration sociale et professionnelle des immigrants, de l'autre, de plus amples recherches qualitatives sont nécessaires afin d'étudier plus à fond la dimension humaine des expériences des immigrants dans cette région.

### À propos de l'auteur

MARILYN STEINBACH est professeure d'enseignement en langue seconde à l'Université de Sherbrooke, au Québec, et donne des cours en culture et éducation multiculturelle dans l'enseignement des langues. Ses intérêts de recherche comprennent l'intégration socioculturelle des nouveaux étudiants canadiens à travers le processus d'apprentissage linguistique.

<sup>4</sup> Table ronde animée par Marie McAndrew, dans le cadre d'une conférence intitulée *Glocal Rural : The changing cultural landscapes of the Eastern Townships*, organisée par le centre de recherche de l'Estrie à l'Université Bishop's de Sherbrooke, Canada, les 3 et 4 novembre 2006.

## Références

- AZMIER, J. (2005). « Western Canada's Unique Immigration Picture », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 116-118.
- BELKHODJA, C. (2005). « Immigration and the Challenge of Regionalization: Francophone Immigration in New Brunswick », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 112-115.
- BOURDIEU, P. (1986). « The Forms of Capital », dans *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, J. RICHARDSON (dir.), Westport, Connecticut, Greenwood Press, p. 241-258.
- BRAH, A. (1996). *Cartographies of Diaspora: Contesting Identities*, New York, Routledge.
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. (2006). *L'Observateur*, n° 2, annexe 3. Consulté le 30 octobre 2006. [www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue13/02-immigrants.html](http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue13/02-immigrants.html).
- . STATISTIQUE CANADA. (2003). « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Le Quotidien*, 4 septembre. Consulté en ligne le 21 septembre 2005. [www.statcan.ca/Daily/English/030904/d030904a.htm](http://www.statcan.ca/Daily/English/030904/d030904a.htm).
- EIRMANNS, L. 2006. *Présentations du service d'aide aux néo-Canadiens dans le cadre du secteur Action Bénévole*, document interne non publié.
- FRENETTE, M., et R. MORISSETTE. (2003). *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Statistique Canada, Études analytiques, document de recherche n° 215 au catalogue 11F0019M1F, Ottawa.
- GEORGE, U. (2006). « Immigrant Integration: Simple Questions, Complex Answers », *Diversité canadienne / Canadian Diversity* (hiver), p. 3-6.
- KUNZ, J. (2003). « Social Capital: A Key Dimension of Immigrant Integration », *Thèmes canadien / Canadian Issues* (avril), p. 33-34.
- LAMBA, N. (2003). « The Employment Experiences of Canadian Refugees: Measuring the Impact of Human and Social Capital on Quality of Employment », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 40, n° 1, p. 43-64.
- LENOIR-ACHDJIAN, A., I. DRAINVILLE, D. HELLY, S. ARCAND, M. VATZ LAAROUSSI et A. MAHFOUDH. (sous presse). « L'insertion professionnelle d'immigrants originaires du Maghreb : défis et obstacles pour l'intervention », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, numéro spécial.
- LI, P. (2004). « Social Capital and Economic Outcomes for Immigrants and Ethnic Minorities », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 5, n° 2, p. 171-190.
- McISAAC, E. (2003). *Nation Building Through Cities: A New Deal for Immigrant Settlement in Canada*, Ottawa, The Caledon Institute of Social Policy.
- OMIDVAR, R., et T. RICHMOND. (2005). « Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada », dans RICHMOND et SALOOJEE (dir.), *Social Inclusion: Canadian Perspectives*, Halifax, Fernwood Publishing, p. 155-179.
- PERRAULT, L. (2007). « Les "normes" d'Hérouxville font jaser la planète », *La Presse*, 31 janvier, p. A7.
- PION, I. (2006). « Déjà plus de nouveaux que l'an dernier », *La Tribune*, 15 novembre, p. 8.
- PORTES, A. (2000). « The Two Meanings of Social Capital », *Sociological Forum*, vol. 15, n° 1, p. 1-12.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (2006). Consulté le 2 avril 2007. [www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca).
- SASSEN, S. (1998). *Globalization and its Discontents: Essays on the New Mobility of People and Money*, New York, The New Press.
- SHELLENBERG, G., et F. HOU. (2005). « The Economic Well-Being of Recent Immigrants to Canada », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 49-52.
- SLOANE-SEALE, A. (2005). « New Immigrants' Barriers to Participation in Society and the Economy », *Éducation canadienne et internationale*, vol. 34, n° 2, p. 55-71.
- STEINBACH, M. (2007). *L'intégration socioculturelle des jeunes néo-Canadiens à Sherbrooke*, données brutes non publiées.
- . (2004). *Equity for New Canadians: Considering Cultural Worldviews in Adult Education*, thèse de doctorat, University of Toronto, Canada.
- TOMASKOVIC-DEVEY, D., M. THOMAS et K. JOHNSON. (2005). « Race and the Accumulation of Human Capital Across the Career: A Theoretical Model and Fixed-Effects Application », *American Journal of Sociology*, vol. 111, n° 1, p. 58-89.
- TURGEON, S. (2004). *Ville de Sherbrooke - portrait démographique et économique 2001*, Sherbrooke, Québec, Ville de Sherbrooke.
- VAN WYCK, S., et I. DONALDSON. (2006). « Challenges to Diversity: A Canadian Perspective », *Diversité canadienne / Canadian Diversity*, vol. 5, n° 1, p. 140-144.
- VILLE DE SHERBROOKE. (2004). *Politique d'accueil et d'intégration des immigrants*, Sherbrooke, Québec.
- WINNEMORE, L. et J. BILES. (2006). « Canada's Two-Way Street Integration Model: Not Without its Stains, Strains and Growing Pains », *Diversité canadienne / Canadian Diversity*, vol. 5, n° 1, p. 23-30.
- ZACHARAKIS, F. (2005). « Riverside: A Case Study », *Adult Education Quarterly*, vol. 55, p. 288-307.

*Dans cet essai, l'auteure explore l'expérience particulière des femmes migrantes venues travailler au Canada en tant qu'ouvrières agricoles étrangères dans le Canada rural. Elle explore aussi l'incidence du genre sur la formation et l'organisation du programme de « migration gérée ».*

# Migrantes transnationales dans le Canada rural

KERRY PREIBISCH  
University of Guelph

Chaque année, 20 000 hommes et femmes du Mexique et des Antilles viennent travailler dans les régions rurales du Canada dans le cadre d'un programme de visas temporaires appelé Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Puisque les participants sont majoritairement des hommes (environ 97 %), les chercheurs étudiant les travailleurs étrangers dans l'agriculture canadienne tendaient à utiliser des échantillons uniquement masculins et à éviter une analyse sexospécifique. Fort heureusement, cette tendance change, car, plus récemment, on porte attention aux différences entre les hommes et les femmes en matière d'expérience migratoire et au rôle de la sexospécificité pour façonner et organiser les programmes de travailleurs étrangers<sup>2</sup>. Le présent article se veut une contribution à cette entreprise.<sup>1</sup>

## Contexte

Le gouvernement fédéral délivre annuellement environ 20 000 visas temporaires à des travailleurs étrangers pour le secteur de l'agriculture. Les

permis de travail correspondants ne sont valides que pour un seul employeur désigné; certains y verront une ironie, puisque le PTAS est officiellement appelé « programme de mobilité de la main-d'œuvre ». En fait, c'est précisément le déni de mobilité de la main-d'œuvre qui rend aussi vulnérables les travailleurs du PTAS. Puisque ces travailleurs ne peuvent aller vers des lieux de travail plus intéressants, ils n'ont qu'un pouvoir de négociation limité pour améliorer leurs conditions de vie ou de travail<sup>3</sup>. De plus, les employeurs ont le droit de rejeter et donc d'expulser les travailleurs à volonté<sup>4</sup>. Comme des travailleurs ont été expulsés pour s'être blessés ou avoir refusé un travail non sécuritaire, la menace du rapatriement constitue en soi un mécanisme de contrôle efficace.

Neuf provinces canadiennes offrent le PTAS, mais plus de 80 % de ces travailleurs se concentrent en Ontario. Même si le PTAS est offert dans le cadre des dispositions législatives fédérales sur l'immigration et d'ententes bilatérales entre le Canada et les pays sources de main-d'œuvre<sup>5</sup>, il est régi par les lois provinciales touchant les normes d'emploi, la main-d'œuvre et la santé (Verma, 2003). Puisqu'il est illégal en Ontario pour les

<sup>1</sup> Cet article est une version condensée de l'article de Preibisch (2006), « Gender Transformative Odysseys: Tracing the Experiences of Transnational Migrant Women in Rural Canada », *Les cahiers de la femme*, p. 91-97. Il repose sur les arguments plus détaillés présentés par Preibisch et Hermoso (2006) dans « Engendering Labour Migration: The Case of Foreign Workers in Canadian Agriculture ». Dans *Women, Migration and Citizenship: Making Local, National and Transnational Connections*. E. Tastsoglou et A. Dobrowolsky (rééd.), Londres, Ashgate Press. J'aimerais souligner le rôle de chercheure de Luz Maria Hermoso et l'utilisation des données recueillies conjointement.

<sup>2</sup> Voir Barndt, 2000; Becerril, 2003; ainsi que les recherches doctorales en cours d'Evelyn Encalada (University of Toronto).

<sup>3</sup> Dans le cadre du PTAS, les employeurs doivent fournir le logement à leurs travailleurs, dans des installations privées ou louées.

<sup>4</sup> Un des moyens de dissuasion à signaler, concernant le renvoi des travailleurs, est le coût de leur remplacement (les employeurs paient une partie du billet d'avion de chaque travailleur).

<sup>5</sup> Jamaïque (1966); Trinidad-et-Tobago, Barbade (1967); Mexique (1974) et pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (1976).

travailleurs agricoles de se syndiquer, les participants au PTAS ne peuvent, pour la majorité, être représentés de façon indépendante devant les employeurs. Même si les travailleurs ont des recours auprès des agents du pays d'origine, leur perception de leurs représentants est souvent très défavorable (Basok, 2002; Binford, 2002; Preibisch, 2000, 2003; Verduzco, 2003). Toute représentation efficace par ces agents des gouvernements étrangers est invalidée par la structure même du PTAS, qui autorise les employeurs à choisir annuellement les pays qui leur fourniront de la main-d'œuvre. Ce privilège enlève tout pouvoir aux pays fournisseurs de main-d'œuvre et crée une concurrence entre eux pour ce qui est de fournir des travailleurs productifs et disciplinés. En fait, les remises des travailleurs constituent une véritable source de devises étrangères pour nombre de pays en développement dans l'économie mondiale contemporaine.

L'intégration des travailleurs étrangers dans l'agriculture canadienne est hautement racialisée (personnes de pays en développement ayant la peau brune ou noire) et fortement sexospécifique (surtout des hommes). Les femmes étaient exclues du programme jusqu'en 1989 et ne représentent aujourd'hui qu'un faible 3 % de la main-d'œuvre. Les voies par lesquelles la sexospécificité façonne l'intégration des travailleurs étrangers dans l'agriculture canadienne sont évidentes, non seulement par l'absence relative des femmes, mais aussi par leur insertion spécifique dans le processus de production (p. ex., emballage, mise en conserve, émondage) et leur concentration dans certains secteurs (p. ex., floriculture, fruits et transformation des aliments). L'entrée des femmes dans un environnement hautement masculinisé pose un certain nombre d'enjeux, notamment le rôle du genre dans l'intégration à la main-d'œuvre, les expériences sexo-spécifiques de la migration et les répercussions des stratégies transnationales de moyens de subsistance pour les relations hommes-femmes, préoccupations qui sont à la base d'un programme de recherche lancé en 2002 et récemment élargi dans le cadre du programme *Rural Women Making Change*<sup>6</sup>, du Community University Research Alliance. La recherche présentée ici repose sur les constatations générales de ce programme de recherche.

## Études sur les migrations et sexospécificité

Les études de la condition féminine ont accompli des progrès importants en faisant ressortir de quelle façon les multiples systèmes d'oppression fondés sur des différences sociales comme le sexe organisent le mouvement des personnes (Hondagneu-Sotelo, 2003; Pessar, 2003). D'importantes études mettent en relief le rôle du sexe à titre d'influence sur la migration et l'établissement, les réseaux sociaux dans les destinations migratoires, l'utilisation des remises et la demande de main-d'œuvre dans les pays qui accueillent les migrants (Goldring, 1996; Hondagneu-Sotelo, 1994; Kanaiaupuni, 2000; Oishi, 2005; Salazar, 2001; Stasiulis et Bakan, 2003). Les efforts de la recherche universitaire pour jeter la lumière sur les expériences migratoires des femmes et élaborer une théorie du rôle des sexes, toutefois, se concentraient plus souvent qu'autrement sur les marchés du travail sexospécifiques où les femmes prédominaient. Considérons, par exemple, la documentation canadienne appréciable sur les migrantes dans les domaines du travail domestique et des soins au Canada. Il n'en va pas ainsi pour l'agriculture, profession dominée par les hommes, malgré un soutien ferme à l'analyse sexospécifique afin de mieux comprendre la restructuration de l'agriculture, les relations avec la production et la souplesse de la main-d'œuvre dans la chaîne alimentaire de plus en plus mondialisée (Barrientos et coll., 2003; Pearson, 2000; Reynolds, 2002). Barndt (1999) soutient que le panorama du travail dans le système alimentaire mondial actuel est à prédominance féminine et les femmes y forment la majorité des travailleurs dans l'agrocommerce et les industries de transformation des aliments dans le Sud et les supermarchés et la restauration-minute dans le Nord. Même si les « visages » de la main-d'œuvre agricole étrangère au Canada sont surtout masculins, l'analyse sexospécifique permet d'analyser de quelle façon les relations sociales de pouvoir façonnent et organisent les migrations, le travail et l'agriculture dans un contexte mondial, aspect auquel je vais maintenant m'attarder.

## Expériences d'après le sexe

Les travailleurs agricoles migrants au Canada, hommes et femmes, partagent un certain nombre

<sup>6</sup> Plus de renseignements à l'adresse [www.rwmc.uoguelph.ca](http://www.rwmc.uoguelph.ca).

*« J'aimerais travailler plus [que dix heures par jour], mais mon corps ne peut le faire. La raison en est que nous voulons profiter au maximum de notre passage ici de façon à économiser suffisamment et ainsi, ne pas devoir revenir ». – Olivia, une travailleuse agricole*

d'expériences. Il s'agit en général de tâches salissantes, difficiles et dangereuses. Pourtant, en Ontario, les travailleurs agricoles étrangers et canadiens sont exclus des principales lois concernant le travail et l'emploi conçues pour protéger les travailleurs (Verma, 2003). De plus, les règlements régissant les conditions de travail et de vie dans le PTAS sont peu nombreuses et elles ne sont pas souvent appliquées (Preibisch, 2003). Les risques importants que courent tous les travailleurs agricoles en matière de santé et de sécurité professionnelles sont peut-être plus grands dans le cas des travailleurs étrangers car, souvent, ils ne déclarent pas les blessures ou les maladies et, s'ils le font, ne reçoivent pas toujours promptement des soins médicaux (Basok, 2002; Binford, 2003; Preibisch, 2003). De plus, ils travaillent un plus grand nombre d'heures, entre 60 à 80 heures par semaine (Russell, 2003; Verduzco et Lozano, 2003; Carvajal et coll., à venir). Comme le mentionnait une travailleuse, Olivia<sup>7</sup> :

« J'aimerais travailler plus [que dix heures par jour], mais mon corps ne peut le faire. La raison en est que nous voulons profiter au maximum de notre passage ici de façon à économiser suffisamment et ainsi, ne pas devoir revenir ».

Même si, pour la plupart, les migrants travaillent volontairement les heures qui leur sont attribuées, plus du cinquième des répondants à un sondage estimait que, parfois, on leur demandait de travailler trop d'heures (Verduzco et Lozano, 2003). Selon Olivia :

« Nous devons travailler aussi longtemps que nos employeurs le désirent. Les Canadiens ont fini leur travail lorsqu'ils disent "Je retourne chez moi maintenant." et ils n'ont aucun problème. Nous ne pouvons faire cela, sinon ils nous renverront chez nous ».

Même si les hommes et les femmes, en tant que travailleurs migrants, peuvent partager les mêmes expériences à certains égards, en tant que travailleurs agricoles migrants venant du Sud, ces expériences diffèrent grandement. Tout

d'abord, les femmes constituent une très petite minorité (3 %) en raison de leur exclusion historique et de la persistance des idéologies sexospécifiques, tant au Canada que dans leurs pays d'origine, définissant le travail agricole – et la migration internationale – comme étant des objectifs masculins. À titre d'exemple, nombre de femmes ont signalé une forte résistance de leurs familles et de leurs collectivités à leur migration. De la même façon, les perceptions des employeurs canadiens concernant l'aptitude des femmes au travail agricole suivent la culture agraire patriarcale dans laquelle les femmes sont perçues comme adaptées uniquement aux tâches exigeant de la douceur, de la patience et plus de soin.

De plus, en majorité, les femmes ont des réalités très différentes de celles de leurs collègues masculins. Les migrantes sont souvent des chefs de ménages monoparentaux<sup>8</sup>. Les mères monoparentales ont l'impression que les hommes tirent un avantage économique plus grand de la migration en raison du soutien de leurs partenaires féminins qui ne migrent pas. Comme le précisait Micaela :

« C'est plus facile pour les hommes, car ils ont toujours le pilier de leur ménage, c'est-à-dire leur femme. Ils viennent, ils travaillent, ils envoient de l'argent au Mexique et la femme, là-bas, est celle qui prend la responsabilité de tout. Ils ont des terres, des animaux ou ils ont un magasin, une entreprise et la femme travaille là-bas et lui travaille ici. Par contre, dans le cas des migrantes, il s'agit en majorité de mères monoparentales. Pour nous, l'argent envoyé est de l'argent dépensé, car nous n'envoyons de l'argent que pour les frais quotidiens de nos enfants et il n'y a personne qui nous apporte un soutien économique ici. »

Par contre, la migration permet aux femmes de gagner beaucoup plus qu'elles ne le pourraient

<sup>7</sup> Toutes les citations sont traduites de l'espagnol et adaptées pour plus de clarté. Les noms sont des pseudonymes.

<sup>8</sup> Cela est en partie attribuable aux politiques de recrutement au Mexique, favorisant les mères monoparentales.

*Alors que, pour les hommes, une migration internationale signifie assumer leur rôle premier comme soutien de famille, pour les femmes, cela signifie d'abandonner la leur, du moins au sens traditionnel. Ainsi, une femme disait avoir l'impression de n'avoir pas été « une mère à 100 % ». Une autre déclarait : « Je me suis toujours dit que ma première responsabilité, ce sont mes enfants et, en ce sens, j'estime que je ne m'acquitte pas de cette responsabilité parce que je ne suis pas avec eux. Cela me chagrine beaucoup. »*

au Mexique, où les occupations offertes aux femmes pauvres sont habituellement très contingentées, mal rémunérées et où elles assument une part disproportionnée des coûts sociaux de la restructuration économique. Les gains canadiens ont offert à ces femmes une certaine autonomie économique et, pour certaines d'entre elles, l'occasion d'améliorer leur logement ou de pouvoir investir dans des propriétés foncières et de petites entreprises.

En outre, les femmes ont précisé que le facteur clé qui différencie leur expérience était que les hommes migrants laissent leurs enfants aux soins d'un parent, tandis que les mères seules comptent sur leurs consœurs, des voisins ou même les enfants les plus âgés. Même si quitter leurs enfants a causé des problèmes affectifs importants tant aux hommes qu'aux femmes, les expériences des femmes étaient peut-être plus vives étant donné que, dans toutes les classes, au Mexique, particulièrement dans les groupes à faibles revenus, la maternité constitue le présumé premier rôle sexospécifique adulte et porte un pouvoir symbolique énorme (Logan, 1999). Alors que, pour les hommes, une migration internationale signifie assumer leur rôle premier comme soutien de famille, pour les femmes, cela signifie d'abandonner la leur, du moins au sens traditionnel. Ainsi, une femme disait avoir l'impression de n'avoir pas été « une mère à 100 % ». Une autre déclarait : « Je me suis toujours dit que ma première responsabilité, ce sont mes enfants et, en ce sens, j'estime que je ne m'acquitte pas de cette responsabilité parce que je ne suis pas avec eux. Cela me chagrine beaucoup. »

Même si les femmes se sont déclarées très inquiètes à cet égard, elles croyaient fermement agir dans l'intérêt supérieur de leurs enfants. Plus particulièrement, les femmes voulaient offrir une éducation à leurs enfants. Ainsi, même si les femmes souffraient de leur décision de migrer, elles se voyaient quand même comme remplissant leurs responsabilités de femmes. En fait, les

femmes optant pour un gagne-pain transnational réinventent les attentes sexospécifiques sur ce que cela signifie que d'être une bonne mère (Hondagneu-Sotelo et Avila, 2003).

Une autre différence clé dans l'expérience des femmes découle de leur sexualité. Les migrantes sont considérées comme sexuellement disponibles et stigmatisées dans la collectivité des migrants au Canada et dans leurs propres collectivités. L'une d'entre elles disait qu'au Mexique « on croit que les femmes qui viennent au Canada y vont pour se prostituer. Ils nous jugent très mal ». En fait, la participation des femmes aux migrations transnationales suppose d'enfreindre des normes sexospécifiques strictes concernant leur rôle et leur mobilité. Dans la majorité des collectivités rurales mexicaines, la mobilité des femmes est fortement réduite; or celles dont le moyen de subsistance est transnational prennent l'avion, voyagent des milliers de kilomètres et passent huit mois seules et sans surveillance. Au Mexique, les hommes et les familles des femmes, toutefois, ne sont pas les seuls à chercher à contrôler les femmes et leur sexualité; les employeurs le font également. À titre d'exemple, certains leur interdisent de quitter l'exploitation agricole, interdisent les visiteurs de l'autre sexe ou établissent un couvre-feu. Ces mesures réduisent les engagements sociaux des migrants et imposent plus de discipline à la main-d'œuvre.

### **Conclusion**

Ce court article fait un peu la lumière sur les expériences sexospécifiques des migrantes dans le Canada rural. Bien que le sujet devrait être traité de façon plus exhaustive, cet article aide à mieux comprendre la migration internationale et les moyens de subsistance transnationaux des femmes dans une occupation traditionnellement dominée par les hommes. Plus particulièrement, il attire notre attention sur un groupe de femmes qui, souvent, sont absentes de nos perceptions des paysages du Canada rural.

## À propos de l'auteur

KERRY PREIBISCH est professeure agrégée, Department of Sociology and Anthropology, University of Guelph. Ses activités de recherche et d'enseignement portent sur les notions de genre et de développement, ainsi que les systèmes agroalimentaires mondiaux et les migrations internationales.

## Références

- BARNDT, D. (2000). *Tangled Routes: Women, Work, and Globalization on the Tomato Trail*, Oxford, Rowman and Littlefield Publishers.
- BARNDT, D. (1999). *Women Working the NAFTA Food Chain: Women, Food and Globalization*, Toronto, Second Story Press.
- BARRIENTOS, S., C. DOLAN, et A. TALLONTIRE. (2003). « A Gendered Value Chain Approach to Codes of Conduct in African Horticulture », *World Development*, vol. 31, n° 9, p. 1511-1526.
- BASOK, T. (2002). *Tortillas and Tomatoes*, Montréal, McGill-Queens University Press.
- BECERRIL, O. (2003). « Relación de género, trabajo transnacional y migración temporal: trabajadoras y trabajadoras agrícolas mexicanas en Canadá », communication présentée au *Primer Coloquio Internacional sobre Migración y Desarrollo: Transnacionalismo y Nuevas Perspectivas de Integración*, ville de Zacatecas, Mexique, 23-25 octobre.
- BINFORD, L. (2002). « Social and Economic Contradictions of Rural Migrant Contract Labor Between Tlaxcala, Mexico and Canada », *Culture and Agriculture*, vol. 4, n° 2, p. 1-19.
- CARVAJAL, L., S. HENSON, et K. PREIBISCH. (À venir). « The Farm Level Impacts in Mexico of the Canadian Seasonal Agricultural Workers Program (CPTAS) », document de travail.
- GOLDRING, L. (1996). « Gendered Memory: Constructions of Reality Among Mexican Transnational Migrants », dans E.M. DUPUIS et P. VANDERGEEST (dir.), *Creating the Countryside: The Politics of Rural and Environmental Discourse*, Philadelphie, Temple University Press, 1996, p. 303-329.
- HONDAGNEU-SOTELO, P. (2003). « Gender and Immigration: A Retrospective and Introduction », dans P. HONDAGNEU-SOTELO (dir.), *Gender and US Immigration: Contemporary Trends*, Berkeley, University of California Press, p. 3-19.
- HONDAGNEU-SOTELO, P. (1994). *Gendered Transitions: Mexican Experiences of Immigration*, Berkeley, University of California Press.
- HONDAGNEU-SOTELO, P., et E. AVILA. (2003). « 'I'm Here, But I'm There': The Meanings of Latina Transnational Motherhood », dans P. HONDAGNEU-SOTELO (dir.), *Gender and US Immigration: Contemporary Trends*, Berkeley, University of California Press, 2003, p. 317-340.
- KANAIAPUNI, S.M. (2000). « Reframing the Migration Question: An Analysis of Men, Women, and Gender in Mexico », *Social Forces*, vol. 78, n° 4, p. 1311-1348.
- LOGAN, K. (1990). « Women's Participation in Urban Protest », dans J. FOWERAKER et A. CRAIG (dir.), *Popular Movements and Political Change in Mexico*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, p. 150-159.
- OISHI, N. (2005). *Women in Motion: Globalization, State Policies, and Labour Migration in Asia*, Stanford, Stanford University Press.
- PEARSON, R. (2000). « Moving the Goalposts: Gender and Globalisation in the Twenty-First Century », *Gender and Development*, vol. 8, n° 1, p. 10-19.
- PESSAR, P. (2003). « Engendering Migration Studies: The Case of New Immigrants in the United States », dans P. HONDAGNEU-SOTELO (dir.), *Gender and US Immigration: Contemporary Trends*, Berkeley, University of California Press, p. 30-42.
- PREIBISCH, K. (2004). « Migrant Agricultural Workers and Processes of Social Inclusion in Rural Canada: Encuentros and Desencuentros », *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes / Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, vol. 29, n° 57-58, p. 203-240.
- PREIBISCH, K. (2003). *Social Relations Practices between Seasonal Agricultural Workers, their Employers, and the Residents of Rural Ontario*, rapport de recherche préparé pour The North-South Institute, Ottawa.
- PREIBISCH, K. (2000). « Tierra de los no-libres: Migración temporal México-Canadá y dos campos de reestructuración económica », dans L. BINFORD et M. D'AUBETERRE (dir.), *Conflictos migratorios transnacionales y respuestas comunitarias*, Puebla, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla, p. 45-65.
- RAYNOLDS, L. (2002). « Wages for Wives: Renegotiating Gender and Production Relations in Contract Farming in the Dominican Republic », *World Development*, vol. 30, n° 5, p. 783-798.
- SALAZAR PARREÑAS, R. (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*, Stanford, Californie, Stanford University Press.
- STASILIUS, D., et A. BAKAN. (2003). *Negotiating Citizenship: Migrant Women in Canada and the Global System*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire; New York, Palgrave Macmillan.
- VERDUZCO, G., et M. LOZANO. (2003). *Mexican Workers' Participation in CSAWP and Development Consequences in the Workers' Rural Home Communities*, The North-South Institute, Ottawa.
- VERMA, V. (2004). *CSAWP Regulatory and Policy Framework, Farm Industry-Level Employment Practices and the Potential Role of Unions*. Rapport de recherche préparé pour The North-South Institute, Ottawa.

*Trouver des travailleurs fiables et sûrs pour combler les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie horticole est un défi constant, tant au Canada qu'à l'étranger. Depuis plus de 40 ans, le Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) a assuré la gestion de la migration temporaire en vue de pallier à la carence de main-d'œuvre. Or il importe de passer en revue ce programme et d'autres programmes similaires en vue d'évaluer leur impact sur l'économie, l'industrie et sur les individus qui sont directement touchés par ceux-ci.*

# Le Programme de travailleurs agricoles saisonniers : considérations pour l'avenir de l'agriculture et incidences de la gestion des migrations

NELSON FERGUSON  
Université Concordia

*« Si ce n'était pas des travailleurs migrants, il n'y aurait pas d'industrie de fruits et de légumes en Ontario. »* (commentaire d'un producteur de l'Ontario, tiré de Greenhill et Aceytuno, 1999, p. 1)

*« D'expérience, il est clair que rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme. »* (Adam Smith)

À mesure que le Canada s'impose en tant qu'exportateur majeur de fruits, de légumes et d'autres produits horticoles, l'importance qu'occupe notre industrie agricole dans un monde de plus en plus interrelié continuera de croître. Un des éléments de la production agricole à la chaîne – la garantie d'une main-d'œuvre compétente, fiable et abordable – demeurera cependant un dilemme.

Trouver des travailleurs capables d'assurer les récoltes constitue un défi perpétuel pour le secteur horticole, dont les besoins sur le plan de la main-d'œuvre sont importants. Il y a 40 ans, les gouvernements du Canada, du Mexique et de plusieurs pays des Antilles ont uni leurs efforts

pour trouver une solution à ce problème en permettant aux producteurs canadiens de recruter des travailleurs temporaires provenant de l'extérieur du pays. Pendant plus de 40 ans, le Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) a assuré la gestion de la migration temporaire des travailleurs provenant des pays des Antilles du Commonwealth (Jamaïque, Barbade, et Trinité-et-Tobago) et du Mexique, en autorisant l'entrée au Canada des travailleurs étrangers provenant de ces pays pour y travailler légalement dans le secteur de l'agriculture (Brem, 2003).

D'autres pays se tournent actuellement vers le PTAS pour y modéliser leurs propres programmes de travailleurs migrants (Millbank, 2006). De plus, au Canada, d'autres industries tentent de conclure des ententes similaires pour résoudre leurs problèmes de main-d'œuvre. Le moment est donc venu d'entamer une réflexion sur l'avenir du PTAS. Le programme des travailleurs étrangers du Canada est devenu une caractéristique permanente du marché du travail

agricole; ce programme sert de modèle pour d'autres industries et d'autres pays industrialisés. L'impact de ce programme, tant sur le secteur agricole canadien que l'économie du pays, doit être cerné; il en va de même pour l'impact possible du programme sur les pays sources des travailleurs. Bien que de nombreux pays aient tenté – sans succès – de mettre en œuvre des programmes de travailleurs invités, un programme de migration temporaire élaboré et géré correctement peut s'avérer une solution gagnante pour toutes les parties intéressées. Les travailleurs empruntent la voie de la légalité plutôt que de choisir des voies illégitimes, l'économie du pays d'origine bénéficie des entrées d'argent des revenus étrangers, les travailleurs migrants perçoivent un salaire supérieur à celui de leur pays d'origine et le pays d'accueil remédie aux pénuries de main-d'œuvre au moyen de travailleurs fiables.

#### **La main-d'œuvre agricole au Canada et les contraintes au sein d'un monde de plus en plus interrelié**

Le bassin limité de main-d'œuvre agricole dans le secteur horticole constitue depuis longtemps une contrainte. Le travail agricole saisonnier, perçu comme étant un travail difficile, salissant et dangereux, n'est généralement pas attrayant pour les Canadiennes et les Canadiens qui peuvent dénicher un emploi permanent plus rémunérateur, avec plus d'avantages et de possibilités d'avancement. Les producteurs doivent concurrencer avec le secteur manufacturier et un secteur tertiaire en expansion pour les travailleurs non spécialisés, pendant que les citoyens canadiens délaissent le travail agricole au profit d'emplois plus payants ou physiquement moins exigeants. La hausse de la migration urbaine, qui fait chuter le nombre de travailleurs éventuels du secteur agricole, vient compliquer davantage les choses.

De plus, la concurrence internationale et les investissements nécessaires font en sorte que les producteurs doivent réussir à faire plus avec moins. L'augmentation du prix des semences, du carburant et des fertilisants ne signifie en rien que les profits obtenus de la vente des produits suivront forcément. Par conséquent, les producteurs ont de plus en plus de difficulté à offrir des conditions salariales et de travail attrayantes aux travailleurs canadiens. Il faut également prendre en considération que le visage de l'agriculture est en pleine évolution,

passant du modèle de la petite exploitation agricole et de la main-d'œuvre familiale au modèle de grandes sociétés agricoles consolidées (Basok, 2002). Ce changement a eu pour effet d'accroître les besoins en main-d'œuvre salariée.

#### **Leçons de l'étranger : les programmes de travailleurs sur la scène internationale**

La situation de plus en plus problématique relevée dans l'industrie agricole canadienne n'est pas unique; un grand nombre de pays industrialisés connaissent une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur horticole. En conséquence, ces pays ont tenté l'expérience de programmes de travailleurs invités, mais ces programmes ont souvent échappé à tout contrôle, avec des conséquences malheureuses.

Le programme allemand *Gastarbeiter* constitue peut-être le meilleur exemple de cet échec. En vigueur de 1964 à 1973, ce programme avait été conçu pour permettre aux travailleurs de certains pays d'y accéder par rotation; en 1970, le nombre de travailleurs a atteint 950 000. Or ce programme a été jugé un échec étant donné qu'un grand nombre de travailleurs invités devant quitter le pays ont décidé de s'y installer illégalement. Depuis lors, l'Allemagne a adopté un programme à plus petite échelle. Son programme actuel de travailleurs saisonniers accorde des permis de travail de 90 jours dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des services hôteliers. Toutefois, de tous les pays industrialisés, l'Allemagne compte l'un des plus importants programmes de gestion de la migration : 293 000 travailleurs ont été accueillis dans ce pays en 2002 et, de ce nombre, 90 % travaillaient dans le secteur de l'agriculture (Millbank, 2006).

Le concept de programme de travailleurs invités aux États-Unis est toujours terni par l'échec du premier programme de ce genre, intitulé *Bracero*, lequel a été en vigueur de 1942 à 1964. Ce programme, instauré au départ pour soulager les pénuries de main-d'œuvre durant la Seconde Guerre mondiale en permettant aux travailleurs mexicains de travailler dans le secteur de l'agriculture, a donné lieu à l'arrivée d'un grand nombre de migrants illégaux. Le programme H2-A, qui est présentement en vigueur, permet aux producteurs de recruter des travailleurs étrangers par l'intermédiaire d'entreprises privées. On comptait, en 2002, 42 000 emplois

*En réponse aux préoccupations des producteurs, le gouvernement du Canada a signé, en 1966 puis en 1967, un protocole d'entente avec les pays des Antilles membres du Commonwealth et, en 1974, avec le Mexique. Au départ, le programme était géré par Développement des ressources humaines Canada; la gestion a par la suite été privatisée en 1987 et déléguée aux Foreign Agriculture Resource Management Services (FARMS), organisme sans but lucratif géré et fondé par des producteurs canadiens.*

pouvant être comblés par l'entremise du programme H2-A. Compte tenu des 11 millions de travailleurs sans papier prévus aux États-Unis (Millbank, 2006), ce programme semble avoir eu peu d'incidence sur le nombre de travailleurs illégaux.

### **Approche adoptée par le Canada : le Programme de travailleurs agricoles saisonniers**

En réponse aux préoccupations des producteurs, le gouvernement du Canada a signé, en 1966 puis en 1967, un protocole d'entente avec les pays des Antilles membres du Commonwealth et, en 1974, avec le Mexique (Greenhill et Aceytuno, 1999). Ces ententes permettaient aux travailleurs d'entrer légalement au Canada pour y travailler pendant des périodes de six semaines à huit mois, afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre du secteur agricole. Au départ, le programme était géré par Développement des ressources humaines Canada; la gestion a par la suite été privatisée en 1987 et déléguée aux Foreign Agriculture Resource Management Services (FARMS), organisme sans but lucratif géré et fondé par des producteurs canadiens. Parallèlement, les quotas limitant le nombre de travailleurs admis (soit environ 4 000 depuis la création du programme) ont été augmentés pour permettre au PTAS de fonctionner selon le principe de l'offre et de la demande (Martin, 2003).

Les propriétaires exploitants du Canada demandent un certain nombre de travailleurs par saison et ce, généralement huit semaines à l'avance. Le recrutement est effectué par les responsables du gouvernement du pays d'où proviennent les travailleurs. Ces derniers traitent la demande et fournissent les documents des travailleurs (dont les autorisations médicales et les passeports) au bureau d'Immigration Canada, qui se charge à son tour de délivrer un permis de travail temporaire pour la période visée. Les travailleurs reçoivent des contrats qui les

obligent à travailler exclusivement sur l'exploitation agricole du producteur qui a présenté la demande.

Les employeurs peuvent accélérer le processus d'immigration en embauchant les travailleurs de l'année précédente. Cette pratique, connue sous le nom de « désignation », est avantageuse tant pour l'employeur que pour l'employé : le producteur peut garder les travailleurs qui ont acquis de l'expérience et les travailleurs, pourvu que leur travail satisfasse leur employeur, peuvent s'attendre à être réembauchés d'une année à l'autre. Le mécanisme de « désignation » est appliqué régulièrement – bon an mal an, près de 70 % des travailleurs sont réembauchés à titre de participants « désignés ». Les travailleurs sont généralement réembauchés pendant plusieurs saisons, la moyenne étant de sept ans (Verduzco Igartua, 2004). Certains travailleurs participent au programme depuis plus de 20 ans.

Les travailleurs migrants sont protégés par un régime d'assurance-maladie provincial, paient des impôts sur le revenu et contribuent aux caisses de retraite. L'employeur leur fournit un logement, habituellement sur le lieu de travail. Le transport aérien est défrayé en partie par l'employeur et l'employé. Les salaires sont légèrement plus élevés que le salaire minimum provincial. Bien que les femmes sont admissibles au programme depuis 1989, leur nombre demeure faible et elles représentent actuellement de 2 % à 3 % du nombre total de participants au PTAS.

La participation au programme n'est d'aucune utilité aux travailleurs migrants qui tentent d'immigrer en permanence et légalement au Canada. Il arrive que de participants du PTAS décident de demeurer au pays illégalement ou parviennent à immigrer en épousant une citoyenne canadienne; cependant, il semble qu'une grande majorité de participants retournent dans leur pays d'origine à la fin de leur contrat. En ce qui a trait au volet « Mexique » du programme, la disposition en vertu de laquelle seuls les

*En Ontario, où sont embauchés plus de 80 % des travailleurs participant au PTAS, les normes juridiques minimales visant les heures de travail, les jours fériés, les périodes de repos journalières et hebdomadaires, la rémunération des heures supplémentaires et le droit de négocier collectivement ne s'appliquent pas aux travailleurs agricoles, qu'ils soient migrants ou non.*

travailleurs mariés ayant des enfants sont admis semble avoir deux objectifs. En plus de permettre l'admission au pays de ceux qui ont le plus avantage à envoyer des fonds à l'étranger, ce programme assure le retour des travailleurs dans leur pays d'origine à la fin de leur contrat.

En 2005, on comptait 18 000 participants au programme, tandis qu'en Ontario, où l'on trouve la plus grande partie des emplois en horticulture au Canada, on en comptait plus de 15 000 (FARMS, 2007). Le nombre élevé de participants qui reviennent et l'augmentation globale des exploitations agricoles et des participants démontrent que l'employeur et l'employé sont satisfaits (*Ibid.*).

#### **Le PTAS : un modèle de pratique exemplaire, mais qui pourrait être amélioré**

Le PTAS n'est pas sans ses détracteurs. Ce programme, qui devait à l'origine être une solution provisoire pour résoudre le problème de main-d'œuvre temporaire, fait maintenant partie du paysage rural canadien. Instauré comme programme temporaire, le PTAS a été mis en place sans que l'on tienne réellement compte des effets défavorables sur l'industrie horticole et l'économie des pays d'origine. Bien que le PTAS soit bien géré, certains problèmes liés à la pérennité d'un programme de travailleurs invités doivent être examinés.

La distorsion fait partie de ces dilemmes. Le marché du travail s'adapte à la présence de travailleurs migrants, et les employeurs prennent des décisions et font des investissements en fonction de la présence continue de ces travailleurs. Les employeurs comptent de plus en plus sur la main-d'œuvre étrangère, à un point tel que la survie même de l'industrie repose sur le retour annuel de la main-d'œuvre temporaire. C'est le cas de la région du sud de l'Ontario où l'industrie florissante de la culture de serre est étroitement liée au nombre de travailleurs migrants, à un point tel que la main-d'œuvre étrangère est désormais une « nécessité structurelle » (Basok, 2002).

Une telle distorsion n'encourage guère de nouvelles techniques agricoles. Sans incitation à

favoriser le changement dans le secteur horticole, l'innovation et les économies de main-d'œuvre pourraient ne pas se produire. Conséquemment, les conditions stagnent, et les Canadiens ne sont toujours pas attirés vers le travail agricole. La force principale du PTAS est, bien entendu, que les producteurs peuvent supposer que la main-d'œuvre sera disponible et qu'elle continuera à l'être. Cette situation pourrait s'avérer un énorme boulet.

Les travailleurs étrangers constituent une population particulièrement vulnérable. Certes, les participants au PTAS bénéficient de protections qui ne s'appliqueraient pas aux migrants illégaux : l'accès au régime de soins de santé provincial, un contrat de travail avec un nombre d'heures garanti, un salaire supérieur au salaire minimum provincial, un transport en partie subventionné à destination et en provenance du Canada et un service d'hébergement sur place gratuit offert par l'employeur. Comme le programme est géré par l'entremise de FARMS, soit par les mêmes personnes qui emploient les travailleurs migrants, on observe donc une situation de « confiance envers l'employeur » plus marquée que dans les pays où le gouvernement joue également un rôle plus actif dans les programmes de travailleurs invités (Martin, 2003). Le PTAS manque de représentation de travailleurs et de voix indépendantes au sein de l'organisation du programme.

Les travailleurs agricoles ne sont pas assujettis à la *Loi sur les normes d'emploi de l'Ontario*. En conséquence, en Ontario, où sont embauchés plus de 80 % des travailleurs participant au PTAS, les normes juridiques minimales visant les heures de travail, les jours fériés, les périodes de repos journalières et hebdomadaires, la rémunération des heures supplémentaires et le droit de négocier collectivement ne s'appliquent pas aux travailleurs agricoles, qu'ils soient migrants ou non. Qui plus est, les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants reposent sur la bonne volonté des employeurs. Le programme pourrait tirer avantage de la mise en application d'automatismes régulateurs sur le

pouvoir de l'employeur afin de s'assurer que le travailleur jouit d'une protection adéquate; mais il faut se rappeler que le nombre élevé de travailleurs migrants qui reviennent d'année en année fait davantage état de l'économie de leur pays d'origine que de leur niveau de satisfaction à l'égard du programme.

Les répercussions du PTAS sur les pays d'origine des travailleurs migrants doivent également être prises en considération. La question de savoir si la migration temporaire entraîne un développement ou une dépendance à l'intérieur du pays d'origine continue d'alimenter les débats. Selon une approche axée sur le développement, on prévoit que les gains des migrants obtenus seront injectés dans l'économie du pays d'origine, tout en contribuant au développement économique des collectivités d'origine. Un cadre de dépendance donne à penser que, compte tenu de l'attrait d'une source permanente de main-d'œuvre étrangère relativement bien rémunérée, il ne sera pas vraiment nécessaire de tenter de faire des investissements productifs dans l'économie locale, ce qui entraînerait une dépendance à l'égard des salaires acquis à l'étranger. Les résultats de mes recherches rejoignent celles de la conclusion d'autres ouvrages sur le PTAS. Deux facteurs sont en jeu, à savoir qu'une dépendance à court terme entraîne probablement une indépendance à long terme. Au Mexique, la plupart des participants sont des hommes mariés avec enfants; ces derniers réussissent à mettre de côté en moyenne 5 000 \$CAD par contrat annuel. Après avoir déduit les dépenses des ménages, le travailleur migrant dispose de peu d'économies pour investir de façon productive dans l'économie locale. De nombreux travailleurs migrants utilisent cependant une partie importante de leurs gains pour payer les études secondaires et post-secondaires de leurs enfants (Binford, 2003) et permettre à leurs enfants de se trouver des emplois plus rémunérateurs.

### **Conclusion : l'avenir de l'agriculture**

Il ne fait pas de doute que le Programme de travailleurs agricoles saisonniers atteint son principal objectif, qui est d'assurer le maintien de la rentabilité et de la compétitivité de l'industrie horticole canadienne. Le présent article ne fournit qu'une explication sommaire du programme et des commentaires récapitulatifs à l'égard de certains points qui doivent être

examinés plus en détails. Le PTAS ne cesse de croître en importance et en popularité; il y a fort à parier que des programmes similaires seront créés bientôt dans d'autres secteurs au Canada. Il est essentiel de prendre en considération les incidences du programme sur toutes les parties concernées, à savoir l'industrie agricole, les pays d'origine et les travailleurs migrants eux-mêmes. Un programme de travailleurs invités bien conçu et bien géré peut s'avérer très rentable et bénéfique pour toutes les parties en cause. Ce n'est cependant qu'en prenant en considération les facteurs atténuants que nous pourrions entrevoir le contenu d'un tel programme.

### **À propos de l'auteur**

NELSON FERGUSON complète présentement une Maîtrise en anthropologie à l'Université Concordia à Montréal; ses recherches portent sur la migration des travailleurs. Il a effectué du travail sur le terrain, dans le sud de l'Ontario et dans des régions rurales du Mexique, auprès d'ouvriers du Programme des travailleurs saisonniers agricoles au Canada.

### **Références**

- BASOK, T. (2002). *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*, McGill-Queens University Press.
- BINFORD, L. (2003). « Migrant Remittances and (Under) Development in Mexico », *Critique of Anthropology*, vol. 23, n° 3, p. 305-336.
- BREM, M. (2006). *Les travailleurs migrants au Canada : Une revue du Programme des travailleurs saisonniers agricoles du Canada*, Institut Nord-Sud, Ottawa.
- FOREIGN AGRICULTURAL RESOURCE MANAGEMENT SERVICES. (2007). *2004/2005 Activity Comparison Statistics*. Consulté le 10 février 2007. [www.farmsontario.ca/Stat.htm](http://www.farmsontario.ca/Stat.htm).
- GREENHILL, D., et J. ACEYTUNO. (1999). *Managed Migration and the Seasonal Agricultural Worker Program*, communication présentée dans le cadre de la Quatrième Conférence internationale Metropolis, Washington, décembre.
- MARTIN, P. (2003). « Managing Labour Migration: Temporary Worker Programs for the 21<sup>st</sup> Century », *International Institute for Labour Studies*, Geneva.
- MILLBANK, A. (2006). *A Seasonal Guest-Worker Program for Australia?*, document de recherche, Department of Parliamentary Services, 5 mai, Sydney.
- VERDUZCO IGARTUA, G. (2004). *The Temporary Mexican Migrant Labour Program in Canadian Agriculture*, document de travail, The Centre for Comparative Immigration Studies, University of California.



**BRANDON  
UNIVERSITY**

Founded 1899



### L'Institut de développement rural de l'Université de Brandon

L'Institut de développement rural de l'Université Brandon (RDI) est un centre d'excellence dans le domaine du développement rural, qui aide à renforcer les communautés rurales du Nord par le biais de la recherche et de l'information sur les questions quiques aux régions rurales. Pour plus d'information au sujet du RDI, si vous préférez nous sur Internet à :

[www.brandonu.ca/rdi](http://www.brandonu.ca/rdi)

En plus du programme de premier cycle en études rurales et communautaires disponible à l'Université de Brandon, le Département de développement rural (DRD) offre une maîtrise en développement rural qui fournit aux étudiants les connaissances actuelles de la théorie du développement ; des compétences en compréhension et en participation à la gouvernance rurale ; des compétences techniques en conception de la recherche et sa diffusion ; une formation de base dans les relations communautaires, en réseautage, en facilitation de groupe, et en planification du développement ; une compréhension de la formation et du rôle des politiques du développement rural ; et des connaissances de la structure et du fonctionnement de la société rurale. Pour plus d'information, visitez notre site Web à :

[www.brandonu.ca/academic/ruraldevelopment](http://www.brandonu.ca/academic/ruraldevelopment)

En juin 2008, le Dr. Doug Ramsey du DRD a lancé le *Journal of Rural and Community Development* dans le but de fournir un véhicule à travers lequel les universitaires peuvent publier les résultats de leur recherches dans le domaine des études du développement rural et/ou communautaire. Le journal inclut des éditoriaux, des articles spécialisés et invités, et une section de critiques de livres, aussi bien que des articles arbitrés plus courts sur des études de cas et des communications qui analysent des politiques particulières et des programmes qui ont été développés pour, ou qui ont un impact sur les communautés rurales et les petites municipalités. Les trois premières éditions du JRCO peuvent être consultées sur :

[www.prcf.ca](http://www.prcf.ca)

# Brandon University

Rural Development Institute

Téléphone: 204 571 8515 • Télécopieur: 204 725 0384  
Courriel: [rdi@brandonu.ca](mailto:rdi@brandonu.ca) • Web: [www.brandonu.ca/rdi](http://www.brandonu.ca/rdi)

# LE PROJET METROPOLIS

Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques



## L'importance accrue des questions d'immigration et de diversité

Chaque année, le Canada accueille quelque 220 000 immigrants et réfugiés.

- Les nouveaux arrivants ont-ils du succès sur les plans de la recherche d'emploi et économique?
- Quelles sont les répercussions de la diversité sur le Canada?
- Les nouveaux arrivants se butent-ils à des obstacles?
- Pourquoi les nouveaux arrivants s'établissent-ils principalement dans les grandes villes?
- Existe-t-il des défis sociaux et économiques? Y réagissons-nous de façon adéquate?

## Le réseau et les partenariats du projet Metropolis (2001 - 2007)

Le projet Metropolis compte plus de 6 000 participants provenant du monde entier.

- Partenaires financiers fédéraux, dont le Conseil de recherches en sciences humaines, Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement social Canada, Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de santé publique du Canada
- Partenariats par projets avec d'autres ministères, des gouvernements provinciaux et municipaux, des organisations non gouvernementales et des fournisseurs de services dans les domaines de l'immigration et de l'établissement
- Partenariats avec des pays de l'Amérique du Nord, de la plupart des pays de l'Europe et de nombreux pays de la région de l'Asie-Pacifique ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales
- Participation, dans les centres d'excellence, de plusieurs centaines de chercheurs, de diplômés et de boursiers postdoctoraux venant de plus de 20 universités au Canada

## Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques

Le Secrétariat du projet Metropolis constitue le pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques.

- Appuie et encourage les recherches qui peuvent informer les politiques publiques et présenter un intérêt pour le gouvernement du Canada
- Favorise la recherche par les responsables des politiques et les intervenants du milieu
- Gère la composante internationale du projet Metropolis

## Mobiliser le réseau

- **Nos cinq centres d'excellence**, situés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax/Moncton, produisent des recherches pouvant éclairer les politiques publiques sur l'immigration et la diversité
- **Les conférences Metropolis** réunissent plus de 700 participants chaque année
- **Metropolis présente**, une tribune publique où sont étudiés les résultats des recherches et les découvertes stratégiques relativement aux nouveaux enjeux
- **La série de conversations Metropolis**, rencontres d'experts à huis clos servant à éclairer le débat sur les politiques d'immigration
- **Comité interministériel des partenaires fédéraux** : comité dont les réunions trimestrielles donnent lieu à des débats stratégiques à facettes multiples
- **Nos publications** servent à informer les responsables des politiques et les intervenants
- **Nos sites Web primés** comprennent des centaines d'articles et de documents de travail
- **Coprésidence du projet international Metropolis**, le plus important réseau portant sur l'immigration du genre, qui réunit plus de 30 pays et organisations internationales

[www.metropolis.net](http://www.metropolis.net)



# Metropolis

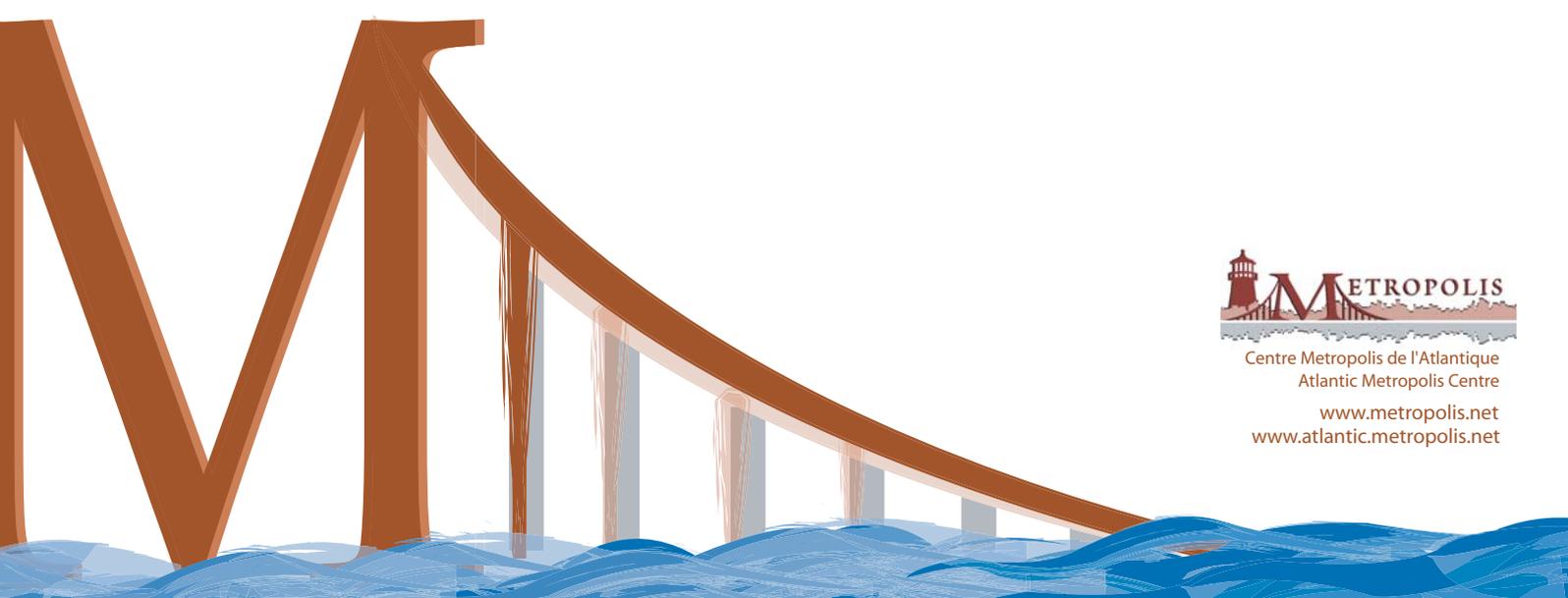
*10<sup>e</sup> conférence nationale Metropolis*



**« Élargir le débat :  
perspectives multiples sur  
l'immigration au Canada »**

**World Trade and Convention Centre  
Halifax, Nouvelle-Écosse**

**du 3 au 6 avril 2008**



Centre Metropolis de l'Atlantique  
Atlantic Metropolis Centre

[www.metropolis.net](http://www.metropolis.net)

[www.atlantic.metropolis.net](http://www.atlantic.metropolis.net)